# VIE

DE

# SAINT FRANÇOIS

## DE SALES

### ÉVÊQUE ET PRINCE DE GENÈVE

PAR

M. HAMON

NOUVELLE ÉDITION ABRÉGÉE
ENTIÈREMENT RÉVISÉE

par

M. GONTHIER
CHANOINE D'ANNECY

et

M. LETOURNEAU
CURÉ DE SAINT-SULPICE



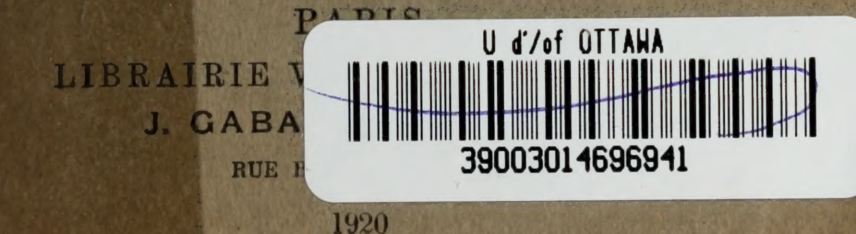
PARIS

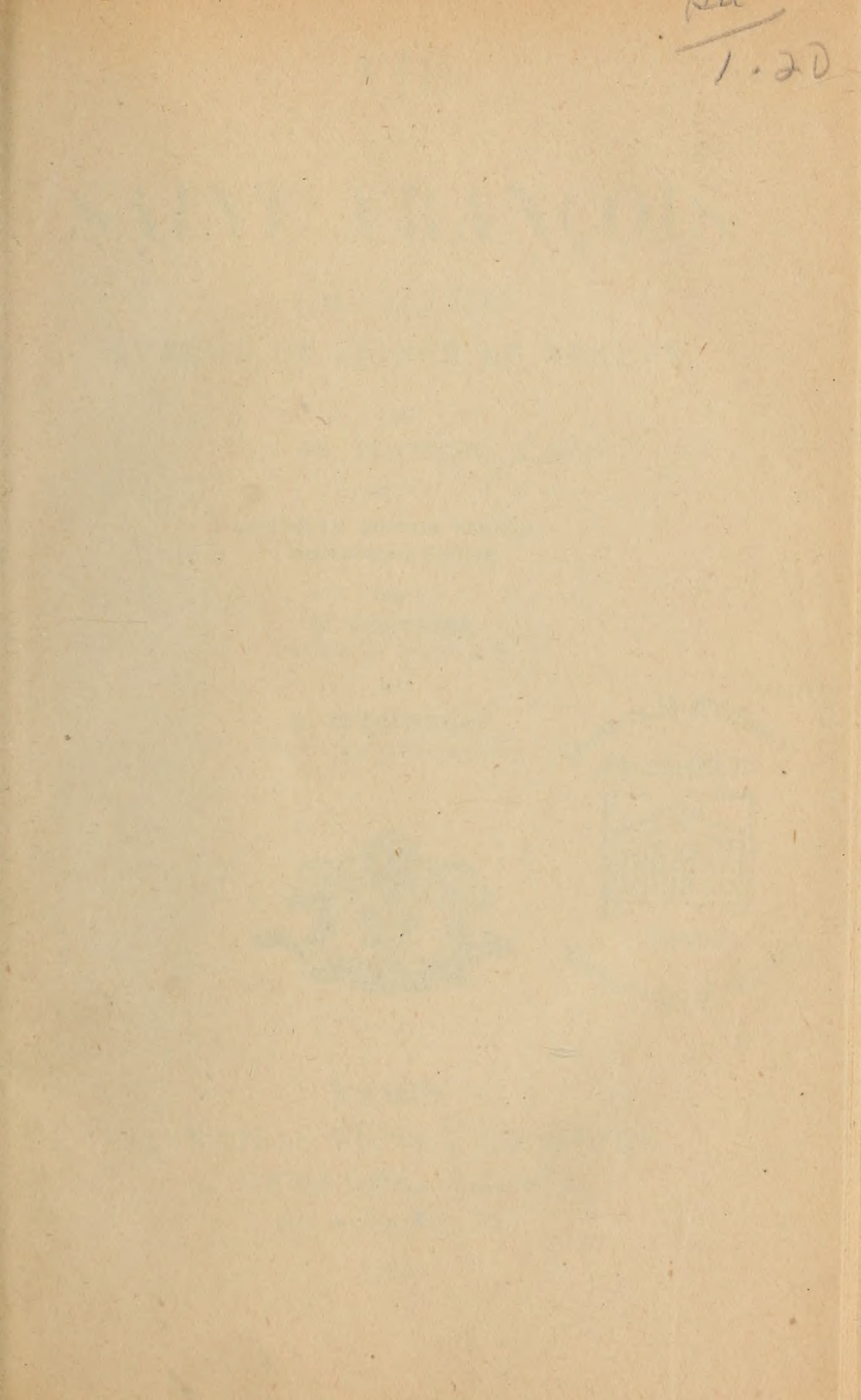
LIBRAIRIE V

J. GABA

RUE E

1920




1.20

# VIE

DE

# SAINT FRANÇOIS

## DE SALES

## ÉVÊQUE ET PRINCE DE GENÈVE

PAR

M. HAMON

André Jean

---

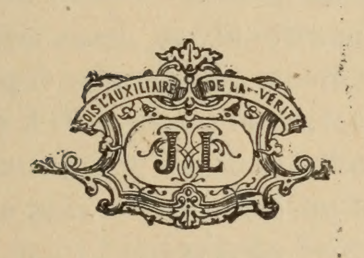
NOUVELLE ÉDITION ABRÉGÉE
ENTIÈREMENT RÉVISÉE

par

M. GONTHIER
CHANOINE D'ANNECY

et

M. LETOURNEAU
CURÉ DE SAINT-SULPICE






PARIS
LIBRAIRIE VICTOR LECOFFRE
J. GABALDA, Éditeur
RUE BONAPARTE, 90

1920

# PRÉFACE

Le désir de populariser la vie de saint François de Sales nous a inspiré la pensée de donner en un volume in-12 un abrégé de la vie plus étendue que nous avons fait paraître en deux volumes in-8°. Sans doute les abrégés ont des inconvénients ; ils diminuent bien des traits d'un tableau dont la beauté ressort surtout de son ensemble ; mais aussi, par le retranchement qu'on y fait de tout ce qui surpasse un esprit moins cultivé, ils ont l'avantage d'être plus à la portée de toutes les intelligences, comme par la diminution du volume ils ont celui d'être plus accessibles à toutes les bourses. Sans cet abrégé, saint François de Sales demeurerait pour un grand nombre comme perdu dans un nuage lumineux où l'on sait qu'il brille d'un magnifique éclat, mais où l'on ne discerne aucun trait pratique et imitable ; par cet abrégé saint François de Sales ira montrer jusqu'aux plus humbles classes de la société tous les charmes de la vertu bien comprise,

toutes les beautés de la religion bien entendue. Son histoire pourra être donnée en prix à la jeunesse par tous les instituteurs et toutes les institutrices ; et ainsi le bien se propagera, la vertu rayonnera en tous sens. Tel est du moins notre espoir, tel est notre but[1].

1. Les lecteurs qui désireront mieux connaître la vie de saint François de Sales et notamment ses vertus, devront recourir à l'édition complète, revisée par MM. Gonthier et Letourneau. (2 vol. in-8°, Gabalda, 1909.)

# VIE ABRÉGÉE

DE

# SAINT FRANÇOIS DE SALES

## ÉVÊQUE ET PRINCE DE GENÈVE

---

# LIVRE PREMIER

## JEUNESSE ET ÉTUDES

*Depuis sa naissance en 1567 jusqu'à sa promotion au sacerdoce en 1593.*

---

## CHAPITRE PREMIER

### NAISSANCE ET PREMIÈRES ANNÉES DE FRANÇOIS DE SALES

**(De 1567 à 1573)**

Dans la seconde moitié du seizième siècle, vivait au château de Sales, en Savoie, un noble héritier de l'antique et illustre maison de Sales[1], François, seigneur de Nou-

1. Les nobles de Sales, qui apparaissent dans l'histoire dès le XIIIe siècle, furent, à une époque fort ancienne, investis par les puissants sires de Compeys du vidomnat de Thorens, c'est-à-dire du droit d'exercer la moyenne et basse justice sur tous les habitants de la dite terre ; et obtinrent la permission de bâtir, à 200 mètres environ du castrum féodal, un château plus modeste pour leur habitation. A l'extinction des Compeys, ils devinrent les hommes de confiance des princes de Luxembourg,

velles[1]. Entouré de la considération générale, honoré de l'estime du duc de Savoie, son souverain, qui lui avait confié plusieurs missions diplomatiques, il n'était pas moins estimé à la cour et dans le royaume de France, où, étant venu se former au métier des armes, il avait conquis par de brillants exploits et des commandements sagement dirigés une illustration militaire.

Renommé ainsi tout à la fois comme habile politique et expérimenté capitaine, il avait ajouté à sa gloire un nouveau lustre par son mariage avec demoiselle Françoise de Sionnas, fille de Melchior de Sionnas, seigneur de Vallières, de la Thuille et de Boisy, unique héritière de sa

qui héritèrent de la seigneurie de Thorens et la vendirent à nobles Louis et François, fils de Jean III de Sales (1559).

Ces deux frères achetèrent encore des nobles de Valleise la seigneurie de Brens en Chablais (1560). Louis fut la tige des Sales de Brens et du Vuaz qui ont fourni Pierre-François de Sales, évêque d'Aoste, 1741-1783, et dont la descendance s'est éteinte le 26 août 1850, en la personne du comte Paul-François, ambassadeur à Paris, et chevalier de l'Annonciade.

François, tige des seigneurs de Thorens, seigneur de Nouvelles. devint seigneur de Boisy et de la Thuille par son mariage avec Françoise de Sionnas, qui lui donna de nombreux enfants, savoir : François, le saint dont nous allons raconter la vie, Gallois, Louis, Jean-François, successeur de son frère sur le siège épiscopal de Genève, Bernard, en faveur duquel la terre de Thorens fut érigée en baronie (8 mai 1613), Janus, chevalier de Malte ; Gasparde, alliée à noble Melchior de Cornillon, Jeanne, décédée à l'âge de quatorze ans, et cinq autres morts au berceau.

La descendance de Gallois tomba rapidement en quenouille.

Parmi les enfants de Louis, nous citerons : Charles-Auguste. évêque de Genève et biographe de son saint oncle, Charles, mort en 1666 en disputant aux Anglais les Antilles françaises, dont il avait été nommé gouverneur, enfin François, premier marquis de Sales (12 août 1665), dont la dernière descendante, Pauline-Joséphine, épousa, en 1813, Léonard Félix de Roussy, commandeur de St-Maurice et Lazare, chevalier de la Légion d'honneur, et fut mère, entre autres, du comte Eugène de Roussy de Sales, le propriétaire actuel du château de Thorens.

1. Nouvelles, aujourd'hui Novel, château situé au pied de la colline d'Annecy-le-Vieux, à 400 mètres environ de la fonderie de cloches des frères Paccard.

maison, l'une des plus anciennes et des plus honorables de la Savoie[1]. Cette illustre épouse lui avait apporté en dot la seigneurie de Boisy, à condition qu'il en prendrait le nom; ce qui l'avait obligé à changer son titre en celui de seigneur de Boisy, sous lequel nous le désignerons dans toute la suite de cette histoire[2].

A l'époque de cette alliance (12 mai 1560) Françoise n'était pas encore nubile; il s'écoula dès lors plusieurs années avant qu'elle devînt mère. Un jour qu'elle était prosternée devant le Saint Suaire[3] publiquement exposé à Annecy dans l'église de Notre-Dame de Liesse, elle pria ardemment le Seigneur de lui donner un fils, et promit, si elle l'obtenait, de mettre tous ses soins à le rendre digne du ciel. Au mois de janvier suivant (1567) elle se trouva enceinte. Dès le septième mois de sa grossesse, elle accoucha heureusement (21 août), et fit baptiser le nouveau-né, le lendemain, au milieu des transports de joie de toute la famille.

Mais cette joie fut bientôt tempérée par la crainte. Né deux mois avant le terme, l'enfant était si faible et si délicat, qu'on pouvait à peine le toucher sans le faire souffrir : c'était à ce point que, pendant toute la première année, on crut devoir le tenir enveloppé dans le coton et couché dans un berceau de soie. M^me^ de Boisy eût bien voulu l'allaiter elle-même : on s'y opposa à cause de la faiblesse de son tempérament et l'on se mit en recherche d'une nourrice. La conviction où était M^me^ de Boisy que la santé et la vertu des personnes qui remplissent ce ministère de mère ont autant d'influence sur le moral que sur le physique des enfants, la rendit très difficile pour le choix. L'essai qu'elle fit de plusieurs ne fut pas sans

1. Françoise de Sionnas avait en effet du sang de Charlemagne dans les veines; par ses aïeules Marguerite de Genève et Agnès de Châlons elle remontait à Albérade et à Mathilde de France, descendantes directes du grand Empereur. Elle avait un frère; mais celui-ci fut tué en combattant les troupes de Lesdiguières (septembre 1590).

2. Le château de Boisy existe encore; il se dresse à 2 ou 300 mètres de la gare de Groisy-le-Plot.

3. Il s'agit de l'insigne relique de Turin, transportée alors à Annecy.

inconvénient pour le développement des forces du précieux enfant. Mais néanmoins, grâce aux attentions délicates, aux soins assidus qui lui furent prodigués, il devint fort et robuste ; toute crainte de le perdre disparut, et l'on n'eut qu'à jouir du bonheur de le voir croître chaque jour en âge, en santé et en sagesse.

Il n'avait pas encore deux ans, que déjà on voyait poindre en lui les premières lueurs de sa tendre piété et de son amour pour les pauvres. Dès lors son plus grand plaisir était d'être porté à l'église, de tenir entre ses mains des images, des chapelets, des médailles, et de les baiser respectueusement. S'il apercevait des pauvres et surtout de petits enfants, il leur donnait ce qu'il avait à la main ; et, s'il n'avait rien, il se tournait vers sa nourrice, lui demandait l'aumône pour eux, d'abord par ses regards, puis par ses larmes, qui ne s'arrêtaient que quand le pauvre était secouru : ce qui obligeait celle-ci à se munir de fruits ou de quelque autre chose, toutes les fois qu'elle sortait de la maison avec son enfant.

Ces merveilleux instincts, attestés par des témoins oculaires, ne firent que se développer avec l'usage de la raison. Si l'on en croit le rapport de sa nourrice, dès qu'il sut un peu marcher seul, ce fut pour aller à l'église le plus souvent qu'il put s'y faire conduire : alors vous l'eussiez vu hâter ses pas, étendre ses petits bras comme pour arriver plus vite ; et, quand il y était, jamais il ne paraissait ennuyé ou chagrin, quelque temps qu'il y demeurât : il tenait ses petites mains jointes ; et tantôt il inclinait son corps comme pour adorer, tantôt il avait les yeux fixés sur l'autel ou sur le prêtre qui officiait : on eût dit que déjà il comprenait quelque chose à ce qu'il voyait, et toutes ses petites manières inspiraient la piété. De retour à la maison, il s'amusait à représenter, comme il le pouvait, le chant et les cérémonies ; et la grâce qu'il mettait dans ces petits exercices ravissait ceux qui en étaient témoins.

Lorsque l'enfant eut atteint deux ans et trois mois (21 novembre 1569), M^me de Boisy crut devoir le sevrer,

mais pour que cette mesure ne portât aucun préjudice à sa santé, elle fit réciter sur lui les prières accoutumées de l'Église, fit célébrer plusieurs messes et distribuer une aumône générale à la porte du château. Son but, en soumettant l'enfant à ce nouveau régime, était de l'avoir plus continuellement auprès d'elle et de donner à son éducation des soins plus assidus. Convaincue que l'esprit et le cœur de l'enfance, susceptibles, comme la cire molle, de prendre toutes les impressions, se façonnent dès le principe au bien ou au mal pour toute la vie selon la première forme qu'on leur donne, elle commença par le tenir éloigné de toute compagnie mauvaise ou dangereuse; elle lui interdit d'aller à la cuisine, de fréquenter les domestiques et tous les jeunes gens ou enfants de la vertu desquels elle n'était pas sûre. Puis, comme une éducation molle énerve l'homme, le rend incapable de grandes choses et de grandes vertus, elle supprima toutes les délicatesses dont on avait usé par nécessité dans les premières années, et s'appliqua à élever son fils de cette manière mâle et sévère qui donne de l'énergie au corps et à l'âme, en leur apprenant à se contenter de peu, à s'affranchir des exigences du bien-être, et à souffrir volontiers le sacrifice, la privation et la douleur. Elle voulut que tout fût simple, sans luxe, sans mollesse, dans le vêtir, le manger, le coucher et tout l'ensemble de la vie.

A ces moyens de prévenir le mal se joignit une fidélité exacte à le corriger, dès qu'il se produisait; et toujours la correction était en rapport avec la faute. Un jour l'enfant ayant vu par terre la veste d'un ouvrier qui travaillait au château, et remarqué à la boutonnière une jolie aiguillette en soie de diverses couleurs, l'éclat de cette parure le tenta, et il l'enleva furtivement. L'ouvrier, à la fin de son travail, s'étant aperçu qu'on lui avait dérobé son aiguillette, fit de vaines perquisitions parmi les domestiques : alors M. de Boisy, informé du fait, interrogea l'enfant, et celui-ci lui avoua ingénument, sans détour comme sans excuse, qu'il était le coupable; mais en même temps, profondément repentant de sa faute, il tomba à genoux

en demandant grâce avec des larmes qui faisaient pleurer les assistants eux-mêmes. Le père, inexorable parce qu'il sentait les conséquences d'une première faute de ce genre impunie, lui infligea la peine du fouet en présence de toute l'assemblée, en ajoutant qu'il le punissait légèrement parce que c'était son premier vol, et qu'il l'avait avoué franchement, mais que s'il avait le malheur de recommencer, il n'en serait pas quitte à si bon marché. Cette correction faite ainsi à propos fut si profitable à l'enfant, qu'il contracta dès lors l'habitude de ne rien prendre sans permission, pas même un fruit au jardin ou à la campagne.

Toutefois, M. et M^me de Boisy comprenaient que ces moyens extérieurs étaient insuffisants pour faire une bonne éducation, et que la religion seule, s'emparant du cœur, peut le rendre solidement vertueux. C'est pourquoi ils s'y appliquèrent de tous leurs efforts : dès que l'enfant avait pu bégayer, sa pieuse mère l'avait exercé à proférer les noms de Jésus et de Marie avec les paroles du signe de la croix; dès les premiers jours qu'il avait pu parler, elle avait travaillé de concert avec un vertueux prêtre, nommé M. Déage[1], qui fut plus tard son précepteur, à lui apprendre l'Oraison dominicale, la Salutation angélique, le Symbole, les prières d'avant et d'après les repas, enfin les premiers éléments de la doctrine chrétienne. L'enfant, dont l'esprit était vif et la mémoire prompte, avait retenu facilement tout ce qu'on lui avait enseigné; il prenait plaisir à le redire, répétant souvent : *Notre Père, Je vous salue Marie*, ainsi que les diverses prières qu'il avait apprises; et il suppliait qu'on lui apprît encore quelque autre chose.

Ces premières notions acquises, on crut qu'il était temps de passer au catéchisme; et M^me de Boisy, toujours avec le concours de M. Déage, commença cet en-

1. Jean Déage, natif de Cornier près de la Roche en Genevois, suivit plus tard le Saint durant le cours de ses études; et quand celui-ci fut élevé à la dignité épiscopale, l'abbé Déage devint son commensal et vécut dans son intimité jusqu'à sa mort (1610).

seignement si sublime dans sa simplicité, si fécond dans sa brièveté, code complet de croyance, autant que règle sûre de morale. Le jeune François reçut avec bonheur ces leçons nouvelles : il semblait n'avoir point de plus douce jouissance que d'entendre parler de Dieu et de la religion; il se tenait attentif auprès de ceux qui l'instruisaient, les écoutait avec une merveilleuse avidité, faisait lui-même sur les mystères des demandes qui excitaient l'admiration; et comme cette bonne volonté était secondée par une mémoire rare, il apprenait aussi parfaitement que promptement.

Dès qu'il savait un certain nombre de réponses, il sortait tout joyeux, emporté par cette vivacité qui était dans son caractère comme dans son esprit; et, convoquant tous les enfants du voisinage à l'aide d'une clochette qu'on lui avait donnée pour son divertissement, il les rangeait en cercle autour de lui, leur récitait, en faisant des gestes, la leçon qu'il venait d'apprendre, et la leur faisait redire à eux-mêmes par petites phrases coupées jusqu'à ce qu'ils la sussent.

Mme de Boisy ne se bornait pas à apprendre à l'enfant la lettre du catéchisme; elle s'appliquait encore plus à lui en donner l'intelligence, à lui en inspirer l'esprit, c'est-à-dire l'amour et la crainte de Dieu, enfin à lui en enseigner la pratique, profitant de tout pour former dans son cœur l'horreur du mensonge et du vice, l'amour de la vérité et de la vertu; ne se contentant pas de lui dire ce qu'il devait être ou ce qu'il devait faire, mais lui en expliquant le motif, afin qu'il connût bien non seulement la vertu, mais encore les raisons pour lesquelles il devait être vertueux.

La pieuse mère recueillit bientôt les fruits d'une si belle éducation : jamais on n'entendit sortir de la bouche du jeune François une seule parole contraire à ce qu'il croyait la vérité; il répondait toujours avec ingénuité, simplicité, candeur, et aimait mieux être puni que se dérober au châtiment par un mensonge. Non moins admirable dans son obéissance envers tous ceux

qui avaient mission de le diriger, il sacrifiait, au moindre clin d'œil du commandement, son plaisir, ses goûts, ses inclinations, allant ou venant, faisant ou cessant de faire, tout comme l'on voulait, sans jamais laisser entrevoir le moindre mécontentement. Une fois cependant il lui arriva de désobéir; et cette faute, on l'apprit plus tard de sa propre bouche. Passant un jour devant la cuisine, où il lui était défendu d'aller, et voyant le cuisinier qui tirait de petits pâtés du four, il entra pour en demander un : on le lui mit tout brûlant sur la main, et la gourmandise, disait-il, étant plus forte que la douleur, il eut le courage de supporter la brûlure plutôt que de lâcher prise.

A ces petites fautes près ou quelques autres de ce genre, qui à peine, à cet âge, méritent le nom de fautes, toute sa conduite tenait en quelque sorte du prodige. A l'église on le voyait près de sa mère, les deux genoux en terre, les mains jointes, les yeux doucement attachés sur l'autel et tout son corps dans une posture si respectueuse, qu'il semblait un petit ange. Hors de l'église, il n'avait rien des manières folâtres des autres enfants, et déjà une modestie angélique reluisait en toute sa personne. Sa tendresse pour les pauvres était incomparable; le plus grand plaisir qu'on pût lui faire était de lui donner quelque chose pour leur faire l'aumône. Sitôt qu'il entendait leur voix à la porte, il s'empressait d'aller les secourir : si c'était pendant le repas, il leur portait une partie de ce qu'on lui avait servi pour sa nourriture; hors de là, quand il n'avait rien à donner, il allait demander l'aumône à son père ou à sa mère, les pressant avec de douces instances de venir en aide au malheur. Si, pour l'éprouver, ils ne se rendaient pas à l'instant même à ses sollicitations, la douleur de voir attendre le pauvre faisait couler ses larmes, et il ne s'apaisait que quand l'aumône était donnée.

Peu ami des amusements, il mettait tout son plaisir à faire dans l'intérieur du château de petites chapelles ou de petits autels, à les décorer avec les images ou les

fleurs qu'il pouvait se procurer, et à y prier à deux genoux plusieurs fois le jour, y récitant à haute voix les prières qu'on lui avait enseignées. Il fallait le surveiller pour lui faire prendre les récréations convenables à son âge et nécessaires au repos de l'esprit, qui ne peut être toujours tendu. Ses parents y étaient très fidèles; non pas qu'ils lui permissent les jeux de hasard, de cartes ou de dés; ils savaient que de tels jeux fatiguent l'esprit plutôt qu'ils ne le délassent, et passionnent le cœur trop souvent au détriment du temps, de la fortune, quelquefois même de la santé; mais ils voulaient qu'il se livrât aux jeux qui procurent un exercice honnête et modéré, qui ne demandent que de la souplesse dans les membres, de la célérité dans la course ou de la dextérité dans les manières; et, pour les lui faciliter, ils ne reculaient devant aucune dépense. François s'y prêtait par obéissance à ses parents, et s'abandonnait à sa vivacité naturelle avec les enfants qu'on lui donnait pour compagnons de jeu. La partie finie, il menait les enfants à ses petites chapelles pour y réciter ensemble quelques prières; d'autres fois il les conduisait à l'église paroissiale et les faisait placer en cercle autour des fonts baptismaux : « Voilà, mes amis, « leur disait-il, le lieu du monde qui doit nous être le « plus cher, parce que c'est là que nous avons été faits « enfants de Dieu. Chantons tous ensemble : *Gloria* « *Patri.* » Et de là il les menait prier quelques instants devant le saint Sacrement, les deux genoux en terre.

## CHAPITRE II

### SES PREMIÈRES ÉTUDES

**(De 1573 à 1581)**

François de Sales, arrivé à la fin de sa sixième année, ne savait point encore lire, mais il brûlait du désir d'apprendre; il feuilletait les livres qui lui tombaient sous la main, en examinait les caractères, cherchait à les lire; et, quand sa nourrice venait le voir, il la conjurait de demander à ses parents qu'on le fît instruire, lui promettant, si elle réussissait, la plus magnifique récompense que son esprit d'enfant pût imaginer. « Quand je « serai grand, lui disait-il, et que je serai mon maître, je « vous ferai faire tous les ans une belle robe de ratine « rouge. » M. de Boisy, pour seconder une si louable ardeur, résolut de l'envoyer étudier au collège récemment fondé dans la petite ville de la Roche, à trois lieues du château de Sales. Le cœur maternel s'effraya à cette nouvelle; Mme de Boisy trembla pour la santé de son fils, elle trembla plus encore pour sa vertu. Cette mère chrétienne n'ignorait pas combien d'écueils offrent à l'enfance les écoles publiques; et, quoique l'émulation puisse y hâter les progrès, elle eût mieux aimé voir son fils moins savant sous un maître particulier que de le voir moins vertueux avec plus de science. Mais M. de Boisy demeura ferme, par la crainte que son épouse, qui aimait passionnément son fils, écoutant trop les inspirations de sa tendresse, n'en vînt, contre son intention et ses réso-

lutions premières, à le gâter à force de soins et d'attentions délicates. Il le fit donc partir pour la Roche[1]. où il espérait que l'enfant recevrait une éducation plus mâle et plus digne de sa naissance. Toutefois, n'oubliant point ce que la religion lui prescrivait par rapport à l'âme de son fils, il préposa à la garde de son innocence le précepteur vertueux et instruit, dont nous avons déjà parlé et qui avait mission de surveiller toutes ses démarches et de cultiver ce riche fonds de nature et de grâce. De plus, comme il savait que rien ne remplace les avis et l'œil du père, il allait lui-même chaque semaine à la Roche; il examinait en détail la conduite de l'enfant, constatait ses progrès et ses bons sentiments, lui donnait des conseils, et tantôt il l'emmenait dîner au château de Sales pour satisfaire la tendresse de sa mère, tantôt il l'y gardait des jours entiers, afin de récompenser ses succès et de raviver son ardeur pour la vertu au foyer des exhortations maternelles.

Docile à tant de sages avis, le jeune François eut bientôt appris à lire et à écrire; de là, passant à l'étude de la grammaire française, il l'apprit également en quelques mois; et, dès lors, il put, à son grand contentement, commencer l'étude de la langue latine. Au bout de deux ans, M. de Boisy, obligé par des raisons politiques à quitter le château de Sales pour aller habiter le château de Brens en Chablais, l'envoya au collège d'Annecy, où étudiaient déjà trois enfants de Louis de Sales, son frère[2].

Le jeune François apporta, dans cette nouvelle école, la même ardeur pour la science et la vertu qu'au collège de la Roche. Pendant les cinq années qu'il y étudia la langue latine et les humanités, il dépassa constamment ses condisciples, ayant toujours les premières places dans les concours, et, à la fin de l'année, les principaux

1. L'ancien collège de la Roche-sur-Foron, situé dans la haute ville, a été récemment détruit et remplacé par une École supérieure pour garçons.

2. Les bâtiments du collège d'Annecy, fondé en 1549 par le chanoine Chappuis, forment actuellement une dépendance de la caserne Decouz.

prix. C'était le résultat mérité de ses talents et de son application tout ensemble : car il était si laborieux, qu'il se levait toujours de grand matin pour étudier, si avare du temps pendant le jour, qu'il en économisait tous les moments. Ses progrès dans la vertu n'étaient pas moins remarquables : maîtres et condisciples, tous l'admiraient et le respectaient; sa seule présence contenait dans le devoir ceux qui auraient eu envie de mal faire. Dès qu'on le voyait venir, on se disait : « Soyons sages, voilà le saint qui vient » ; et l'on faisait trêve aux débats et aux querelles, souvent même aux enfantillages et aux légèretés; ou si quelqu'un, venant à s'oublier, se permettait un jurement, un mensonge ou une parole peu convenable, le saint enfant le reprenait aussitôt avec une douce gravité et le priait affectueusement de veiller sur ses discours. Non content d'empêcher ses condisciples de faire le mal, il les portait au bien, par ses paroles comme par ses exemples, avec une discrétion si aimable, que tous se plaisaient dans sa conversation, et toutefois avec tant d'efficacité, que plusieurs assurèrent dans la suite que, s'ils avaient eu quelque piété, quelque vertu, ils en étaient redevables, après Dieu, à ses exhortations.

L'éclat de sa vertu *toute resplendissante*, ainsi que s'exprime un témoin oculaire, forçait à respecter ces leçons d'un petit enfant; et l'on se sentait porté à les mettre en pratique par les charmes dont les embellissait sa tendre charité : car pas un de ses condisciples qu'il n'aimât de toute son âme, et auquel il ne cherchât à faire plaisir aux dépens de ses propres jouissances : leurs joies étaient ses joies, comme leurs peines étaient ses peines. Les corrections qu'on leur infligeait lui attendrissaient tellement le cœur, qu'il eût désiré être puni à leur place, et plusieurs fois réellement il obtint cette faveur. Un jour un de ses cousins, Gaspard de Sales, ayant été condamné au fouet, et pleurant avec beaucoup de larmes et de grands cris aux pieds de son maître, il se jeta, pressé par la compassion, entre le maître et le pauvre enfant, en demandant avec instance à subir la peine du coupable : le

maître en colère le repousse, François insiste; impatient de ces instances, le maître accepte l'offre, Gaspard se retire et l'innocent est rudement frappé à la place du coupable. Le saint enfant reçut ce châtiment avec une douceur admirable, et quand, au sortir de la classe, il entendit les murmures de ses condisciples indignés, il prit hautement la défense de celui qui l'avait frappé, disant qu'il n'avait fait que condescendre à sa demande.

Ce n'était pas seulement à l'égard de ses condisciples que se remarquait cette grande bonté d'âme : elle reluisait dans toute sa conduite. Un jour que, pendant les vacances, son père l'envoyait de Sales à Brens, en compagnie d'un domestique, ce dernier, passant à la Roche, acheta une paire de gants bien au-dessous du prix demandé d'abord, et le marchand, comme c'est assez l'usage, ayant protesté, en la livrant, qu'il y perdait : « Combien donc, lui dit l'enfant, vous faudrait-il pour n'y pas perdre? — Telle somme, répondit celui-ci. — Eh bien, la voilà, » ajouta François en la tirant de la bourse de ses menus plaisirs. Une heure ou deux plus tard, traversant l'Arve, sur un pont qu'on venait de réparer [1] et pour les frais duquel on exigeait des passants un droit de péage, il s'aperçut que son domestique ne donnait rien, parce que les nobles étaient exempts de ce droit : « Eh quoi! dit l'enfant, ces pauvres gens suent et se donnent beaucoup de peine pour nous rendre service; et nous ne leur payerions rien! cela n'est pas juste; » et, en disant ces mots, il tire de sa bourse privée la contribution commune et la remet à l'ouvrier avec une grâce qui rehaussait encore le prix de la bonne œuvre.

Ce fut dans l'exercice de tant de vertus qu'arriva pour le jeune François l'année tant désirée de son cœur, l'année de sa première communion. Quoiqu'il n'eût guère que dix ans, il en fut jugé éminemment digne : il la fit dans l'église des Dominicains d'Annecy; et, pour comble de bonheur, il reçut le même jour la confirmation des mains

1. Le Pont-Neuf.

du célèbre Ange Justiniani, évêque de Genève (17 décembre 1577).

Le jeune François, fortifié par ces deux grands sacrements, redoubla de zèle pour sa sanctification, et chaque jour le vit croître dans la piété comme dans la science. Déjà il était pleinement détaché du monde, et n'avait plus au cœur qu'un seul désir, celui de se consacrer tout entier à Dieu dans l'état ecclésiastique. Il s'en ouvrit à son père; et, informé qu'en l'absence de l'évêque Justiniani, Mgr de Bagnorea [1] devait faire une ordination solennelle à Clermont au comté du Genevois, il lui demanda la permission d'aller y recevoir la tonsure. M. de Boisy ayant donné son acquiescement, le jeune François, ravi, partit pour Clermont, et, le 20 septembre 1578, il reçut la tonsure à l'âge de onze ans.

Cette circonstance lui donna lieu de reconnaître dans son cœur une attache secrète dont il ne s'était pas encore rendu compte. Il avait porté jusqu'alors de magnifiques cheveux blonds qui lui tombaient gracieusement sur les épaules; et, d'après la loi ecclésiastique, il ne pouvait être reçu clerc qu'à la condition de les couper. Il y sentit d'abord une forte répugnance; mais bientôt le sacrifice fut consommé : le jeune clerc livra aux ciseaux sa belle chevelure, en reconnaissant qu'il s'était trop attaché à ce vain ornement, et qu'une bagatelle captive souvent le cœur qui croit avoir renoncé à tout.

Nul doute, après un acte pareil, que le saint jeune homme ne se fût empressé d'échanger l'habit séculier contre l'habit ecclésiastique, s'il s'y fût cru obligé : mais telle était alors la généralité de l'abus que l'Église ne crut pas devoir presser à cette époque l'observation de sa loi. Cette tolérance nous explique pourquoi le pieux tonsuré continua de porter l'habit et l'épée de gentilhomme jusqu'au jour de son entrée dans les ordres sacrés; mais, s'il ne porta point l'habit extérieur des clercs, il n'en eut pas

1. Galois Regard, ancien évêque de Bagnorea, dans les États de l'Église, retiré à Clermont en Genevois dans un château qu'il s'y était bâti, et mort à Annecy, le 4 septembre 1582.

moins les vertus et la piété. Dès lors il commença à communier tous les premiers dimanches du mois, puis plus souvent et jusqu'à une fois la semaine. Pour se rendre digne de ces communions fréquentes, il s'étudia à modérer l'activité trop grande de son esprit, à soumettre tous les mouvements de son cœur à la grâce, et à acquérir ainsi cette égalité d'âme et de caractère, aussi nécessaire que favorable aux progrès dans la perfection. Chaque jour il était très exact aux lectures de piété ainsi qu'aux exercices spirituels qu'il s'était prescrits. Tandis que, dans les belles soirées d'été, ses condisciples allaient se promener sur les bords si pittoresques du lac d'Annecy ou dans les belles prairies qui l'avoisinent, le saint jeune homme s'occupait dans sa chambre à lire les vies des saints, pour lesquelles il avait un attrait particulier; et si son précepteur l'envoyait en promenade, il entremêlait d'exercices pieux ses innocentes récréations. Il se plaisait surtout, dans les matinées de printemps, à conduire ses condisciples sur les bords du Fier [1]; et là, les élevant à Dieu par le spectacle de la nature : « Commençons, leur disait-il, par invoquer et bénir le Seigneur, car c'est lui qui nous a « donné ce beau jour de congé. *Deus nobis hæc otia fecit.* « C'est lui qui a fait, et ces arbrisseaux touffus, et ces « gracieuses prairies, et ces charmants ruisseaux qui cou- « lent près de nous avec un si doux murmure »; et mettant les genoux en terre il récitait ou chantait avec eux les Litanies de la Sainte Vierge; après quoi on se livrait au jeu, ou l'on se promenait gaiement.

Les vacances du saint jeune homme dans la maison paternelle n'étaient pas moins édifiantes que ses promenades du collège. Dieu lui avait donné trois jeunes frères, Gallois, Louis et Jean-François : il les regarda comme de

1. Le Fier est une rivière qui prend sa source au pied du Grand-Carre, arrose la vallée de Thônes, passe sous les ponts de Saint-Clair et de Brogny, reçoit au-dessous de Cran les eaux du lac d'Annecy, et après avoir traversé le pittoresque Val de Fier, va se jeter dans le Rhône en aval de Seyssel. En amont de Cran, le lit du Fier est assez large et renferme plusieurs îlots.

jeunes plantes qu'il avait mission de cultiver, comme des âmes neuves, des cœurs innocents qu'il devait porter à Dieu et former à la piété. Il s'attacha donc à gagner leur affection en cherchant à leur faire plaisir en toutes choses, en s'accommodant à leur humeur, en se prêtant à leurs jeux enfantins : profitant ensuite de l'ascendant que lui donnait sur eux cet innocent artifice, il leur apprit à prier Dieu, à l'aimer, à s'aimer les uns les autres, et, comme un bon ange, il dirigea leurs premiers pas dans les sentiers de la vertu.

Mme de Boisy applaudissait au zèle de son cher fils et le secondait de tous ses efforts : « Mes chers enfants, disait-« elle à sa petite famille, imitez votre frère François, sui-« vez ses bons conseils et faites tout ce qu'il vous dira. » Ces tendres enfants entrèrent dans les vues de leur bonne mère, et par là la maison de Sales devint non seulement un sanctuaire de vertu, mais encore le modèle le plus achevé de l'esprit de famille, comme nous aurons souvent occasion de le remarquer. La cordialité la plus intime en unissait tous les membres, tellement qu'ils ne connaissaient point de plus douce jouissance dans la vie que de se trouver ensemble. Toutefois des liens plus tendres encore se formèrent dès lors entre le jeune François et son frère Louis : les cœurs de ces deux anges terrestres se trouvèrent en si parfaite harmonie, qu'ils semblaient ne pouvoir se séparer : Louis était attaché à François comme l'ombre au corps, et son plus grand plaisir était de l'accompagner partout. La suite nous fera voir les fruits admirables de sagesse et de piété qui résultèrent de cette union.

## CHAPITRE III

FRANÇOIS DE SALES VA A PARIS SUIVRE LES COURS DE RHÉTORIQUE ET DE PHILOSOPHIE. — IL Y EST EN BUTTE A UNE TENTATION TERRIBLE.

**(De 1582 à 1588)**

Après que le jeune François eut terminé ses humanités à Annecy, M. de Boisy crut devoir l'envoyer à Paris pour y étudier la rhétorique et la philosophie. Il estimait qu'à ce grand centre de l'enseignement européen, son cher fils trouverait des maîtres plus habiles, des leçons plus étendues et plus profondes, des rivaux plus dignes de lui, propres à développer par l'émulation ses talents naturels, enfin tout ce qui peut compléter l'éducation d'un gentilhomme destiné à vivre dans le monde et à la cour. Comme la fleur de la noblesse de Savoie avait été élevée au collège de Navarre, il crut qu'il n'avait rien de mieux à faire que d'y placer aussi son fils.

Le jeune François, informé du dessein de M. de Boisy, accueillit avec joie la pensée d'aller achever ses études à Paris, convaincu qu'il y trouverait plus de moyens de se perfectionner dans les sciences et les lettres : le choix seul de la maison où son père voulait l'envoyer, l'affligea. Le collège de Navarre, il est vrai, avait une immense renommée, et une noblesse nombreuse le fréquentait; mais on s'y appliquait fort peu à cultiver la piété; on y songeait plus à former des gentilshommes capables de briller dans le monde qu'à élever des chrétiens solides dans la vertu; voilà ce qui alarmait notre pieux jeune homme. D'un

autre côté, il savait que le collège de Clermont [1], tenu par les jésuites, était une maison où la piété florissait à l'égal de la science; et cette considération l'emportait dans son cœur sur tout autre avantage. Mais comment amener son père à le placer dans cette école, qui, par cela seul que ce n'était pas celle de la noblesse de Savoie, se présentait sous un aspect moins flatteur pour l'amour-propre? La difficulté de l'entreprise, qu'il sentait vivement, fit, pendant quelques semaines, le tourment de son âme. Après en avoir parlé à Dieu dans ses prières, il se décida à aller déposer sa peine dans le sein de sa mère: il l'aborda tout en pleurs, et celle-ci lui en ayant demandé la raison : « Hélas! bonne mère, répondit-il, c'est que je me vois en « péril de perdre mon âme : si je vais au collège de Na- « varre, ma faiblesse me dit que j'y périrai; je suis enclin « au mal, les mauvaises compagnies m'entraîneront, et de « quoi me servira la vaine science du siècle, si je me « damne? Il y a un moyen de concilier l'intérêt de mon « instruction avec celui de ma vertu, c'est de m'envoyer « au collège des jésuites : ceux-là sont savants et pieux « tout à la fois; ils m'apprendront les sciences et le che- « min du ciel tout ensemble, et je m'instruirai sans cou- « rir les risques de mon salut. O bonne mère! ajouta-t-il « en se jetant à ses genoux, je vous en conjure, obtenez « de M. de Boisy que j'aille chez ces bons Pères; ce vous « sera un bien plus grand contentement de me voir reve- « nir de mes études fervent disciple de Jésus-Christ, que « de me voir habile courtisan, esclave du monde et de mes « passions. » La pieuse mère entra sans peine dans les vues de son fils; elle parla à M. de Boisy, et fit si bien valoir les raisons de préférer le collège des jésuites au collège de Navarre, que celui-ci, sacrifiant généreusement toutes les vues d'amour-propre, y donna son consentement. Cette détermination remplit de bonheur le cœur du jeune François; il en remercia avec effusion et la mère qui

1. Le collège de Clermont tirait son nom de l'hôtel de Clermont qui appartenait aux évêques de cette ville, et que Duprat donna aux jésuites.

avait sollicité, et le père qui avait consenti, et il ne songea plus qu'à se préparer à son départ.

Tout étant prêt pour le voyage. François se mit en route accompagné de son pieux gouverneur (1582). A peine fut-il arrivé à Paris, que, sans se laisser aller au désir empressé de voir cette grande ville, il se fit aussitôt conduire au collège des jésuites, après avoir toutefois déposé son épée pour n'y paraître que comme un simple écolier. Ceux-ci, frappés de sa belle tenue, de son air aimable et modeste, l'accueillirent avec joie et lui procurèrent un logement dans une maison voisine [1], d'où il pourrait facilement suivre tous les jours, comme externe, les classes du collège. Ils l'interrogèrent ensuite sur ses études antérieures; et, ayant bientôt reconnu qu'à cette beauté majestueuse, à ce caractère de franchise, de douceur et d'aménité qui avait frappé en lui dès le premier abord, il joignait toutes les connaissances acquises propres aux humanités, un jugement pénétrant et solide, un esprit capable de toutes les sciences, ils le reçurent, selon le vœu de son père, dans la classe de rhétorique.

L'Université de Paris offrait alors aux jeunes étudiants les conditions les meilleures pour leur développement intellectuel. Le grand mouvement des Études du XVI^e^ siècle avait restauré le culte des auteurs classiques de la Grèce et de Rome. Les heureuses tentatives des écrivains français de cette époque avaient singulièrement développé notre littérature nationale. Les polémiques nécessitées par les attaques des Luthériens et des Calvinistes avaient forcé les Théologiens à rajeunir leurs méthodes et à étudier plus profondément l'Écriture Sainte et les Saints Pères. Les controverses des Jésuites avec les Thomistes avaient donné une nouvelle vie aux disputes scolastiques. Enfin les luttes de la Ligue avaient provoqué dans toute la société de Paris une effervescence de discussions religieuses qui excitait tous les esprits.

Notre jeune Savoyard profita de toutes ces ressources

1. A l'hôtel de la Rose-Blanche, rue Saint-Jacques, en face du collège.

du milieu parisien, de la manière la plus intelligente et la plus heureuse. Il se livra avec ardeur à l'étude : attentif aux savantes leçons de ses nouveaux maîtres, il s'efforçait de ne pas perdre une seule de leurs paroles; il les recueillait, les méditait et les mettait en pratique dans ses compositions littéraires. Ce travail soutenu lui valut, à Paris comme à Annecy, les premières places parmi ses condisciples, sans exciter toutefois leur jalousie; car la modestie qui se remarquait en lui, ne permettait à son égard que le respect et l'amour. Pour mieux développer encore les talents de leur illustre élève, les jésuites lui conseillèrent l'étude de la langue grecque comme offrant à l'éloquence sacrée et profane les plus beaux modèles, et lui en firent suivre le cours, que professait alors le père Sirmond, si célèbre par son érudition et ses savants ouvrages. Grâce à tous ces moyens d'apprendre, continués pendant deux ans entiers, le jeune François épura son goût, forma son style, saisit tous les secrets de l'art oratoire, et s'éleva en cette partie à une telle hauteur, qu'il fut estimé dans la suite un des meilleurs écrivains et l'un des hommes les plus éloquents de son siècle.

A ces études sérieuses, il ajouta les exercices du corps, qu'on regardait alors comme faisant partie essentielle de l'éducation d'un gentilhomme, et prit des leçons de danse, d'armes et d'équitation. Il avait peu de goût pour ces exercices, parce qu'il les estimait inutiles au but qu'il s'était proposé en recevant la tonsure; mais son père le voulait, il obéit. Il s'y appliqua les jours de congé par forme de récréation, et comme il avait dans les membres une souplesse, une agilité et une force peu communes, il y fut en peu de temps très habile; d'où lui vint cet air aisé, cette grâce de manières qu'il conserva toujours depuis, et qui faisait si merveilleusement ressortir sa modestie et sa simplicité.

Malgré tous ces succès si bien faits pour flatter l'amour-propre d'un jeune homme, François était bien plus préoccupé du soin de faire des progrès dans la sainteté. Pour

y réussir, il fit choix d'un sage directeur dont la main habile et ferme pût le faire avancer d'un pas rapide dans les voies de la perfection. Sous sa conduite, il s'éleva à la pratique des plus difficiles vertus ; tous les mercredis, vendredis et samedis de chaque semaine, il portait le cilice, estimant que le corps trop bien traité appesantit l'âme et la rend moins apte aux choses spirituelles ; tous les huit jours il se confessait et communiait, et, quand on lui demandait pourquoi il communiait si souvent : « C'est, répondait-il, par la même raison qui « me fait parler souvent à mon régent et à mon précepteur ; « Notre-Seigneur est mon maître dans la science des « saints ; je vais souvent à lui afin qu'il me l'apprenne ; « car je me soucierais fort peu d'être savant si je ne de- « venais saint. »

Tant de vertus firent juger François digne d'être reçu dans la congrégation de la sainte Vierge établie au collège des jésuites. Cette faveur fut pour lui le principe d'une vie toute nouvelle. On le vit dès lors plus parfaitement encore qu'auparavant sacrifier continuellement sa volonté propre et cet esprit d'indépendance si naturel à un gentilhomme, pour se montrer toujours respectueux envers ses maîtres et obéissant à leurs moindres désirs, toujours condescendant aux volontés d'autrui en tout ce qui était permis, toujours surtout plein de déférence pour son gouverneur, en qui il vénérait le représentant de l'autorité paternelle, l'homme qui tenait auprès de lui la place de Dieu. Cette déférence allait jusqu'à ne jamais sortir sans en avoir obtenu de lui la permission ; et, quand celui-ci la refusait, il se retirait doucement, sans l'ombre de mauvaise humeur. C'était surtout dans les églises que la vertu de François frappait singulièrement tous les regards : assidu aux offices et aux prédications, non moins exact à venir chaque jour adorer Jésus-Christ dans son sacrement, il paraissait constamment dans le lieu saint avec un extérieur qui donnait à connaître la vivacité de sa foi et de son amour. On le voyait si recueilli dans tout son maintien, si retenu dans ses regards, si pieux dans sa manière

de prier, qu'on se disait involontairement : Voilà comment prient les anges et les saints dans le ciel. Également fidèle à visiter chaque jour quelqu'un des sanctuaires de Marie, et par prédilection celui de Saint-Étienne-des-Grès, où se vénérait d'un culte spécial une de ses statues, il y épanchait avec tant d'abandon son âme attendrie, qu'on reconnaissait facilement que s'il aimait Jésus-Christ comme son Dieu et son Sauveur, il aimait Marie comme sa mère : il la faisait la confidente de toutes ses peines comme de toutes ses joies; souvent même on l'entendait s'écrier dans un saint transport : « Ah! qui pourrait ne « pas vous aimer, ma très chère mère? Que je sois éter- « nellement tout à vous, et qu'avec moi toutes les créa- « tures vivent et meurent pour votre amour! » Et lorsqu'il faisait cette prière, la rougeur qui colorait ses joues, révélait les sentiments pieux dont son cœur était pénétré.

Après les églises, ses lieux les plus chers étaient les monastères : quand on ne le trouvait ni à la maison ni dans le lieu saint, on allait le chercher dans ces asiles de la piété, et on l'y rencontrait toujours.

Tel se montra à la congrégation où il venait d'être admis le jeune François : il en fallait moins pour le faire juger digne du premier rang. Aussi l'éleva-t-on aux charges d'assistant et de préfet, qui sont les premières de la congrégation; et, le temps de sa gestion expiré, on le réélut plusieurs fois, n'estimant pas que personne pût s'acquitter de ces fonctions plus dignement et avec plus de succès. François, en effet, regardant ces charges comme un apostolat qui lui était confié, travaillait de toute son âme au bien de la congrégation. Il parlait en public et en particulier à tous les congréganistes, les excitait à la ferveur, leur donnait de salutaires avertissements; et ces discours, soutenus par ses grands exemples, produisaient des fruits admirables.

Cependant, après avoir suivi le cours de rhétorique pendant deux ans entiers avec la plus brillante distinction, François de Sales, âgé de seize ans, passa en philosophie. On n'avait garde alors de traiter à la légère une science

si importante, laquelle a pour objet de poser les premiers fondements de toute croyance, de régler la marche de l'esprit dans la recherche du vrai, de l'aider à penser juste, à raisonner solidement, et par cela même de le préparer à bien agir et à bien parler, enfin de le prémunir contre les sophismes et les jugements faux qui inondent le monde et en font tous les malheurs. Aussi y consacrait-on quatre années d'étude, et l'on choisissait pour un enseignement si fondamental les hommes les plus capables. François de Sales recueillit avec zèle les beaux enseignements de ses nouveaux maîtres et y consacra toutes ses études pendant une première année : mais au commencement de la seconde, considérant qu'avec l'économie du temps il pourrait joindre d'autres études à celles-ci, et ayant d'ailleurs toujours en vue l'état ecclésiastique, il conçut le désir d'apprendre la théologie. Il en demanda la permission à M. Déage : celui-ci, qui savait que son élève avait assez d'étendue dans l'esprit pour faire marcher de front la philosophie avec d'autres études, lui permit d'y consacrer trois heures par jour. François s'appliqua donc avec bonheur à la science divine, et plus il s'y livra, plus il y prit de goût. Il étudiait les cahiers qu'on dictait en Sorbonne et qu'écrivait exactement M. Déage, qui suivait lui-même les leçons de cette savante école ; il assistait aux thèses qu'on y soutenait, recueillait par écrit les preuves nouvelles qu'il entendait, les difficultés qu'on proposait ou qu'il trouvait lui-même, discutait ensuite les questions avec son gouverneur ou les élèves en théologie, et ne cessait d'interroger et de réfléchir que la vérité ne fût pleinement éclaircie.

Son ardeur pour les sciences sacrées ne s'en tint pas là : avec la permission de M. Déage, il suivit en même temps au collège royal les cours d'écriture sainte et d'hébreu qu'y professait le fameux Génébrard, depuis archevêque d'Aix ; et il n'oublia jamais, dit un de ses historiens, les commentaires qu'il entendit de la bouche de ce célèbre professeur sur le Cantique des cantiques.

Au milieu de tant de travaux, François de Sales ne re-

tranchait rien de ses exercices de piété, et en particulier ne manquait jamais de consacrer chaque jour une heure entière à la méditation. Aussi sa ferveur allait toujours croissant, et, avec elle, son inclination pour l'état ecclésiastique. Il avait surtout pour la chasteté cet attrait prédominant qui caractérise les vocations sacerdotales; et les charmes de cette vertu ravissaient son cœur. Quand il priait, prosterné à Saint-Étienne-des-Grès devant la statue de Marie, il aimait à lui redire souvent la ferme résolution qu'il avait prise de conserver jusqu'à la mort sa virginité intacte, et conjurait avec larmes cette reine des vierges d'en être elle-même la fidèle gardienne. Quand il parlait à ses condisciples, il prenait plaisir à leur recommander l'amour de la pureté, à leur en développer l'excellence; et sa parole prenait alors un accent suave si plein de grâce, qu'on ne pouvait s'empêcher d'en être touché. On sentait que l'esprit de Dieu l'inspirait et parlait par sa bouche. On était étonné de la maturité de sa raison, qui se développait de plus en plus avec le progrès des années : jamais on n'apercevait dans ses actions ou ses discours rien de puéril, rien qui décelât le jeune homme; et il se portait toujours plus volontiers aux exercices de piété qu'à tous les amusements de son âge. On était plus émerveillé encore de sa douceur, qu'on reconnaissait être l'effet de la vertu et non point du tempérament : car, pour peu qu'on le fréquentât, on discernait facilement en lui un naturel vif et bouillant qui ne se maintenait dans une douceur toujours égale qu'à force de violence contre lui-même pour maîtriser constamment son caractère et son cœur. Rien, en effet, n'était plus véritable : nous le savons de sa propre bouche : « Quand j'étais jeune « garçon, disait-il plus tard au père la Rivière, je m'a- « donnais à l'exercice de la douceur et de l'humilité avec « beaucoup de ferveur; j'ai passé plusieurs années que « je ne pensais presque à autre chose qu'à les acquérir. »

Cependant, il manquait à une vertu si pure d'être éprouvée par la tentation : Dieu y pourvut d'une manière en apparence bien sévère, surtout si l'on considère que

François de Sales n'avait alors que dix-sept ou dix-huit ans. La tentation commença par la pensée que peut-être il n'était pas en état de grâce; et ce qui le lui faisait croire, c'est qu'il se sentait faible, sans courage et sans énergie contre les tentations à venir. Cette pensée oppressait son âme, mais sans l'abattre : car il se disait à lui-même que Dieu, qui ne fait rien en vain, ne nous donne pas la grâce du courage pour le temps où il n'y a point lieu d'en faire usage, qu'il demande seulement de nous alors le désir de résister à la tentation quand elle viendra, la disposition de réclamer sa grâce par la prière lorsque nous en aurons besoin, et l'espérance qu'avec ce secours nous triompherons. — « Mais, ajoutait son ima-
« gination, avec ta faiblesse actuelle il est certain que tu
« tomberais en péché mortel si une occasion dangereuse
« se présentait. » Nouveau sujet d'inquiétude pour sa belle âme; il cherchait alors à se calmer en se rappelant que Dieu ne manque jamais dans le moment du péril, pourvu qu'on le prie; que plusieurs, qui se défiaient de leurs forces et appréhendaient de ne pas tenir ferme dans l'occasion, ont triomphé dans la lutte, parce que le sentiment de leur faiblesse les a portés à recourir à Dieu, à veiller, s'humilier et prier. « *Pourquoi donc, ô mon âme!*
« concluait-il avec David, *pourquoi es-tu triste, et pour-*
« *quoi me troubles-tu? espère au Seigneur. O mon Dieu!*
« *quand ma force défaillira, ne me délaissez pas*[1]. »

Malgré ces raisons, la tentation ne se calmait point. Privé des douceurs de l'amour divin, qu'il avait si longtemps goûtées, insensible à tout ce qui avait fait jusqu'alors les chastes délices de son cœur, il se mit dans l'esprit que peut-être ces aridités spirituelles étaient la punition de quelque infidélité; que peut-être il avait, par quelque péché mortel, perdu la grâce et l'amitié de Dieu, et qu'il n'était plus pour ce bon maître qu'un objet de haine et de colère : puis avec cette accablante pensée se présentaient à son esprit les profondeurs du mystère de la pré-

1. Ps. XLII et LXXVIII.

destination, l'épouvantable rigueur des jugements de Dieu, sa misère profonde que son humilité lui faisait vivement sentir; et il lui semblait impossible qu'un homme aussi mauvais qu'il se voyait, fût jamais du petit nombre des prédestinés; non pas qu'il craignît que la grâce de Dieu lui manquât, mais parce qu'il manquerait lui-même à la grâce et serait ainsi précipité par sa faute dans les abîmes éternels. De là une anxiété cruelle pour son cœur; il avait beau se dire que Dieu n'a pas voulu que nous eussions en cette vie la certitude absolue de l'état de grâce et encore moins de la persévérance finale, et que, sans sonder d'un œil trop curieux ce qu'il lui a plu de nous cacher, nous devons nous appliquer uniquement à faire sa sainte volonté dans le moment présent; il avait beau chercher à éloigner de son imagination la terrible pensée de sa réprobation éternelle, il y revenait toujours malgré lui; toujours elle se présentait à son esprit au moins comme probable, et il en était atterré.

Ce qui l'affligeait dans cette désolante prévision, ce n'étaient nullement les tourments de l'enfer, mais uniquement la pensée que dans l'enfer on blasphème Dieu, on ne l'aime point. « O Seigneur! s'écriait-il, si je ne dois point « vous voir, mettez au moins cet adoucissement à ma « peine, ne permettez pas que jamais je vous maudisse et « vous blasphème. O amour! ô charité! ô beauté à laquelle « j'ai voué toutes mes affections! je ne jouirais donc « point de vos délices! je ne serais donc point enivré de « l'abondance des biens de votre maison! je ne passerais « donc point au lieu du tabernacle admirable où réside « mon Dieu! O Vierge tout aimable! ajoutait-il en s'a- « dressant à la Mère de Dieu, vous dont les charmes ne « peuvent réjouir l'enfer, je ne vous verrais donc jamais « au royaume de votre fils, belle comme la lune, bril- « lante comme le soleil! Quoi! je ne participerais point « à l'immense bienfait de la résurrection! Mais mon doux « Jésus n'est-il pas mort pour moi aussi bien que pour « les autres? Ah! quoi qu'il en soit, Seigneur, si je ne « puis vous aimer en l'autre vie, puisque personne ne

« vous loue en enfer, que du moins je mette à profit, « pour vous aimer, tous les moments de ma courte exis- « tence ici-bas. »

Au milieu de ces dures angoisses, il desséchait à vue d'œil, la pâleur couvrait ses joues, son teint se fanait. Bientôt la jaunisse envahit tout son corps et lui causa des douleurs aiguës; il ne pouvait presque ni manger, ni boire; ni dormir; et à peine pouvait-il marcher ou se tenir sur ses pieds chancelants. Cependant il ne relâchait rien de ses prières et exercices ordinaires; au contraire, il redoublait ses instances auprès de Dieu et de la sainte Vierge, demandant à l'un et à l'autre de conserver en son pauvre cœur l'espérance dans les divines miséricordes.

Des dispositions si saintes ne pouvaient manquer de toucher le cœur de Dieu; aussi l'heure de la délivrance ne se fit pas longtemps attendre. Revenant un jour du collège dans un grand abattement, le saint jeune homme entre dans l'église de Saint-Étienne-des-Grès, et va prier à cette chapelle de la sainte Vierge où il avait formé, quelque temps auparavant, la ferme résolution de garder la chasteté perpétuelle. Il trouve, écrite sur une tablette à l'usage des fidèles, une prière en l'honneur de la mère de Dieu; il la saisit avec confiance, la récite avec beaucoup de larmes, disant plus encore du cœur que des lèvres : « Souvenez-vous, ô vierge Marie! ma tendre mère, « que jamais il n'est arrivé à aucun de ceux qui ont eu « recours à votre protection et imploré votre assistance, « d'être rejeté. Animé de cette confiance, ô Vierge mère « des vierges! je cours à vous, je me jette à vos pieds, « gémissant sous le poids de mes péchés. O mère du « Verbe! ne méprisez pas mes prières, mais rendez-vous « propice à mes besoins et exaucez-moi. » Puis, s'adressant à Dieu, il lui demande par l'intercession de Marie que son esprit et son corps soient rendus à leur premier état, fait vœu de chasteté perpétuelle et promet de réciter chaque jour, en mémoire de ce vœu, le chapelet de six dizaines. A peine a-t-il dit ces mots, qu'il sent un mouvement dans tout son corps, comme si une croûte de lèpre

s'en détachait; son âme rassurée rentre, après six semaines de souffrances inouïes, dans une paix profonde, sa santé se raffermit promptement et il bénit le Seigneur, convaincu que ce Dieu, la bonté même, n'a permis une si rude épreuve que pour son plus grand bien.

On ne saurait en effet dire tous les trésors de grâces et de lumières que le saint jeune homme recueillit de cette tentation. Ce fut là qu'il s'éleva au plus haut degré de la charité par tant d'actes du pur amour de Dieu si dégagés de tout intérêt propre. Ce fut là que son cœur, mis à l'école de l'épreuve, puisa cette profonde commisération pour les âmes fatiguées de peines intérieures, et que son esprit instruit par l'expérience devint si habile à diriger les autres dans les assauts que nous avons à soutenir contre l'ennemi du salut. Ce fut là enfin qu'il estima devoir s'écarter des opinions les plus rigides de la théologie sur la prédestination et la grâce actuelle pour embrasser, avec les Jésuites, un sentiment plus capable de consoler les âmes.

## CHAPITRE IV

### FRANÇOIS DE SALES VA ÉTUDIER LE DROIT A PADOUE

**(De 1588 à 1591)**

M. Déage, voyant que son illustre élève avait fini les cours de rhétorique et de philosophie pour lesquels il avait été envoyé à Paris, crut devoir proposer à M. de Boisy de le retirer du collège. L'aversion extrême que le saint jeune homme témoignait pour le monde, son attrait pour la pénitence, son goût pour la prière, ses rapports fréquents avec les monastères où il allait chercher des sujets d'édification, tout lui faisait appréhender qu'il n'embrassât l'état religieux; et, si cela arrivait, M. de Boisy, singulièrement contrarié dans ses vues, s'en prendrait au gouverneur, qui se trouverait alors dans un étrange embarras. D'un autre côté, l'Université de Padoue jouissait d'une réputation européenne pour ses études de jurisprudence. Ajoutons que Paris était le théâtre d'une guerre civile et religieuse et venait d'être terrorisé par la Journée des Barricades (mai 1588). Il y avait donc sagesse à proposer le parti du rappel qui lui était donné. M. de Boisy, docile au conseil, écrivit à M. Déage de lui ramener son fils, en lui recommandant toutefois de s'arrêter le long de la route dans les plus belles villes du royaume pour faire voir à son élève ce qui s'y trouvait de plus remarquable.

François de Sales, déjà habitué à voir dans tous les événements l'ordre de la Providence et le bon plaisir de

2.

Dieu, qu'il aimait par-dessus tout, se soumit sans peine à cette décision et quitta Paris (1588).

Lorsqu'il arriva au château de Brens en Chablais, où son père résidait encore, impossible de dire les joies de M. et de Mme de Boisy. Il y avait six ans qu'ils n'avaient vu ce cher fils; et depuis, tout avait grandi en lui, le corps, l'intelligence et toutes les belles qualités de son enfance. La noblesse du voisinage tint à honneur de cultiver un jeune homme d'un si grand mérite; on s'empressait de le visiter, et de toutes parts on félicitait le père et la mère d'avoir un tel fils.

Pour lui, insensible à ces louanges et à ces témoignages d'estime, il mettait tout son bonheur dans la vie de famille. Il cherchait en tout à faire plaisir à ses chers parents, et se rapetissait avec ses jeunes frères pour leur faire couler des jours heureux. Louis de Sales avait dès les premiers jours repris avec lui cette tendre intimité qui les unissait ensemble avant le voyage de Paris; et entre eux deux les rapports étaient doux et faciles. Ils l'étaient moins avec Jean-François : celui-ci, qui fut le successeur de son saint frère dans le siège de Genève, avait une humeur jalouse et mutine. Pour en prévenir les suites, François tâchait toujours de lui faire donner la préférence : si quelque chose se trouvait à partager, il avait une dextérité merveilleuse pour lui ménager la meilleure part; et, si ce frère avait mérité une punition, il s'offrait à être châtié pour lui. Par là régnaient l'union et la paix; ce qui lui faisait dire agréablement, en parlant de ses deux frères et de lui : « Nous ferions à nous « trois l'apprêt d'une très bonne salade; Jean-François « ferait le bon vinaigre, tant il est fort; Louis ferait le sel, « tant il est sage; et le pauvre François est un bon gros « garçon qui servirait d'huile, tant il estime la douceur. »

Ainsi vivait heureux, en faisant des heureux, François de Sales dans le château de ses parents. Mme de Boisy n'avait qu'un désir, celui de voir ce bonheur durer longtemps, durer toujours. Les six années d'études faites à Paris avaient tant éprouvé sa tendresse, qu'elle ne pou-

vait supporter l'idée d'une séparation nouvelle dans l'intérêt d'une instruction plus ample à donner à son fils. Mais M. de Boisy, prenant conseil de sa raison plus que de son cœur, et voulant donner à ce fils chéri une éducation digne de sa naissance, de ses grands talents et de la magistrature, à laquelle il le destinait, résolut de l'envoyer à Padoue, dans l'État de Venise, étudier le droit romain sous le célèbre Guy Pancirole, dont on venait prendre les doctes leçons de toutes les parties de l'Europe.

Cette décision fit doublement plaisir à François, il connaissait par la renommée le mérite éminent de Pancirole, et le grand profit qu'on pouvait retirer de ses leçons; mais surtout il savait que l'Université de Padoue n'excellait pas moins dans l'enseignement de la théologie que dans celui de la jurisprudence, qu'ainsi il pourrait y cultiver avec avantage la science propre de l'état ecclésiastique, pour lequel il se sentait toujours un vif attrait; et cette considération souriait délicieusement à son cœur. On fit donc les préparatifs du départ, dont les plus importants furent les excellents avis du bon père à son fils bien-aimé : celui-ci reçut avec religion ces sages conseils de l'expérience et de la tendresse paternelles, les grava dans son cœur pour en faire la règle de sa conduite, et partit accompagné de M. Déage, qui continua de lui être attaché en qualité de gouverneur. Nos voyageurs traversèrent les Alpes sans accident et arrivèrent heureusement à Padoue sur la fin de 1588 ou au printemps de l'année suivante.

François, sans perdre de temps, se mit aussitôt au travail et se prescrivit huit heures d'étude par jour, quatre pour la jurisprudence et quatre pour la théologie : le reste de la journée, que les classes de l'université lui laissaient libre, était pour les exercices de piété : car il tenait bien plus à croître en vertu qu'en science. Mais il se dit à lui-même, comme il se l'était dit à Paris, que, pour réussir en l'une et l'autre, il lui fallait un directeur pieux et savant, qui le conduisît d'une main habile dans les voies de la perfection et dans les sentiers de la science,

sans quoi son inexpérience l'exposerait à faire fausse route. Son choix fut bientôt fait. Un homme éminent venait d'arriver à Padoue, précédé d'une haute réputation de sainteté et de doctrine : c'était le père Possevin, de la compagnie de Jésus[1], ancien nonce du Pape en Suède, puis en Russie. François ne l'eut pas plutôt connu, que, sans hésiter, il prononça, avec une assurance pleine de bonheur, que c'était là l'homme qu'il lui fallait. Il vint donc le trouver, lui révéla sa position, d'un côté le dessein de son père, qui le destinait à la magistrature, de l'autre l'attrait constant qui le portait vers l'état ecclésiastique. Le père Possevin prit du temps pour réfléchir, consulta Dieu sur une communication si importante; et, après plusieurs jours d'examen et de prières, après diverses entrevues avec son nouveau pénitent, il décida que sa vocation venait du ciel. Il alla même plus loin : éclairé, disent plusieurs auteurs, d'une lumière prophétique, il affirma que la Providence le destinait à être un jour évêque de Genève. Ce qui est certain et ce qui a été déposé sous la foi du serment, c'est qu'il dit dès lors à M. Déage : « Voilà un jeune homme qui sera un jour « un grand prélat dans l'Église »; et, estimant d'après cela que la culture d'un sujet de ce mérite serait le plus grand service qu'il pût rendre à la religion, il s'y dévoua tout entier et s'engagea à donner à son nouvel élève trois heures de leçons par jour.

Heureux d'avoir rencontré un maître aussi habile, François de Sales joignit à l'étude de la jurisprudence l'étude des sciences ecclésiastiques; et, tout en exécutant les volontés de son père, il put ainsi se préparer par des leçons privées et publiques à l'état saint vers lequel se portaient tous ses vœux. Chaque jour il étudiait l'Écriture sainte dans le recueillement de la méditation et en notait les plus beaux passages; chaque jour aussi il apprenait la théologie dans les trois auteurs qu'il estimait entre tous les autres, saint Thomas, saint Bonaventure

1. Antoine Possevin, de Mantoue, se retira, en 1587, à Padoue, et mourut à Ferrare le 26 février 1611.

et Bellarmin. De la théologie il aimait à passer à la lecture des Pères, et en particulier de saint Chrysostome, saint Augustin, saint Jérôme, saint Bernard, plus encore saint Cyprien, dont le style harmonieux, disait-il, coule avec une paisible douceur comme une très pure fontaine, et souvent il composait de petites pièces d'éloquence dans lesquelles il s'attachait à imiter ou à reproduire les beautés qui l'avaient frappé dans ces lectures.

Par ces nobles et graves études, François de Sales s'initia aux sciences ecclésiastiques; et plus il les étudia, plus il y prit de goût, sans toutefois laisser absorber par le désir d'apprendre, comme il arrive quelquefois, le désir et le temps de se sanctifier. Tous les jours il s'appliquait à faire plus de progrès encore dans la piété que dans la doctrine, et il s'y encourageait par ces paroles qu'on lui entendait souvent dire : « Pour quelle fin es-tu en ce monde? *ad quid venisti?* » Les jésuites, frappés de sa vertu, lui offrirent d'entrer dans la congrégation de l'Annonciation de la sainte Vierge qu'ils avaient établie dans leur collège; il accueillit cette proposition avec reconnaissance; et, tirant de là un nouveau motif comme un nouveau moyen de ferveur, il se distingua entre tous par une observation exacte des règlements, aussi bien que par une modestie et une piété dignes de servir de modèle aux plus avancés.

Plusieurs de ses condisciples, jugeant que sa conduite si exemplaire était une critique vivante de la leur, tendirent, un jour, à sa vertu un piège dont il sortit victorieux. Loin de s'enorgueillir de sa victoire, l'humble François redoubla de précautions. Non content de meurtrir son corps par le cilice, le jeûne, les veilles et la méditation, il se donnait souvent la discipline. Affaibli par ces austérités, il tomba malade. L'estomac et la tête se trouvèrent fatigués, l'appétit et le sommeil disparurent, et l'embonpoint fit place à une maigreur extrême, qui le rendait plus semblable à un squelette qu'à un homme vivant. En vain M. Déage essaya tous les moyens pour arrêter les progrès du mal; non seulement cet état de langueur ne cessa

point, mais une fièvre violente et continue, une goutte pituiteuse, la dysenterie et un rhumatisme universel vinrent aggraver la maladie, de sorte que le saint jeune homme, étendu sur un lit de douleur, pâle et défait, agité sans relâche par le tremblement de la fièvre, était en proie aux plus cruelles souffrances. On vit alors un touchant spectacle : au milieu des plus grandes douleurs une patience plus grande encore; une soumission pleine de respect et d'amour au bon plaisir de Dieu, accompagnée de mille protestations que ses souffrances n'étaient rien, comparées à ce que méritait la multitude de ses péchés; une obéissance prompte et simple à toutes les prescriptions de la médecine, quelque désagréables qu'elles fussent, et une indifférence entière à leur bon ou mauvais succès. M. Déage, profondément affligé, réunit en consultation les plus célèbres médecins, et en reçoit l'accablante réponse qu'il n'y a point de guérison à espérer, et que tant de maux réunis dans un corps si faible doivent infailliblement entraîner la mort. Frappé de cette nouvelle comme d'un coup de foudre, il fond en larmes et s'abandonne à la douleur, jusqu'à ce que sa conscience vienne l'avertir que dans une pareille circonstance on doit à un malade autre chose que des pleurs. Alors il s'arme de courage, compose ses traits le mieux qu'il peut pour dissimuler ses angoisses; et, s'approchant de son cher malade : « Mon fils, lui dit-il, si Dieu « avait résolu de vous appeler à lui, ne vous conformeriez-vous pas à son bon plaisir? — Oui, sans doute, « répond le malade avec un accent qui prouvait qu'il avait « compris l'avertissement; oui, que la volonté de Dieu « soit faite pour la mort comme pour la vie; je me soumets à tout ce qu'il voudra. Il m'est doux de vivre avec « mon Sauveur, il m'est doux de mourir avec lui. »

En même temps, il éclate en cantiques de louanges, et emprunte à la sainte Écriture ses plus beaux passages pour dire les sentiments dont son cœur surabonde : « *Que vos tabernacles sont aimables, ô Seigneur des vertus!* « *J'espère voir les biens du Seigneur dans la terre des vi-*

« *vants.* » Frappé de tant de calme et de bonheur en face de la mort, M. Déage, faisant violence à sa douleur, osa lui demander ses intentions sur ses funérailles : « Mon « cher maître, lui répondit le saint malade, je laisse le « soin de tout cela à votre affection, qui m'est bien « connue; et je vous prie de prendre soin de moi après « ma mort comme vous l'avez fait pendant ma vie. Je « n'ai qu'une grâce à vous demander, c'est que mon « corps soit donné à disséquer aux étudiants en méde- « cine. Ce me sera une grande consolation, en mourant, « de penser que si j'ai été pendant ma vie un serviteur « inutile, je serai du moins de quelque utilité après ma « mort, en fournissant aux élèves de médecine un sujet « sur lequel ils travaillent sans l'avoir acheté au prix « des querelles et des meurtres. » Tant d'humilité et de charité tout à la fois attendrit les assistants au delà de ce qu'on pourrait dire, et les fit fondre en larmes; ils ne pouvaient assez admirer cette disposition testamentaire tendant à diminuer, au moins en quelque chose, le nombre des scènes hideuses dont Padoue était le théâtre entre les élèves de médecine, qui, les armes à la main, allaient déterrer les cadavres nécessaires à l'apprentissage de leur art, et les parents des défunts qui, eux aussi en armes, s'opposaient à cet enlèvement : conflit déplorable d'où résultaient des querelles, des combats sanglants, et souvent des meurtres. Le saint malade, après avoir répété plusieurs fois que telle était sa volonté, demanda à recevoir les sacrements, se confessa, reçut le saint viatique et l'extrême-onction avec toute la piété qu'on pouvait attendre d'une si belle âme.

Après cette touchante cérémonie, le mal, loin de diminuer, ne fit que s'accroître; déjà même on pleurait ce saint jeune homme comme s'il eût été mort, et l'on songeait à préparer ses obsèques, lorsque tout à coup il éprouve un changement extraordinaire; ses yeux reprennent vie, et un mieux général se manifeste : on craignit quelques instants que ce ne fût, ainsi qu'il arrive souvent aux mourants, comme le dernier jet d'une lumière

qui s'éteint; mais bientôt on eut lieu de se rassurer : l'amélioration se soutint et alla toujours croissant; peu à peu la santé se rétablit, les forces revinrent; enfin la guérison fut complète, et le visage recouvra sa fraîcheur première, son ancienne beauté.

Le premier soin du saint jeune homme, après son rétablissement, fut de rendre ses actions de grâces les plus ferventes d'abord à Dieu, auteur de tout bien, puis à la sainte Vierge, aux prières de laquelle il s'estimait redevable de sa guérison. Considérant ensuite que, s'il avait recouvré la santé, ce n'avait été dans les desseins du ciel que pour l'employer à la plus grande gloire de Dieu, il se consacra avec une ardeur nouvelle au service des autels et à la pratique des vertus chrétiennes. Dès lors il parut faire des progrès sensibles, surtout dans l'humilité et la douceur, obéissant à vingt-trois ans comme dans sa première enfance, modeste et simple comme le religieux le plus fervent, sans rien ôter à l'aisance et à la grâce du gentilhomme le mieux élevé. Plus que jamais il se livra à l'exercice de la prière et de la contemplation; et il remportait, de ce saint commerce avec Dieu, je ne sais quoi de bon et de majestueux tout ensemble, qui, rejaillissant sur toute sa personne, ne permettait pas de le voir sans le vénérer et l'aimer. Un de ses aides les plus puissants dans la pratique de tant de vertus, c'était le *Combat spirituel*. Le père Scupoli, auteur de cet excellent livre, étant venu, en 1589, de Venise à Padoue, lui en avait donné un exemplaire, et la lecture qu'il en fit lui fut si utile et si agréable, qu'il l'adopta comme livre de prédilection.

Ce fut à cette époque qu'il rédigea un règlement de vie où on ne se lasse pas d'admirer une sagesse profonde jointe à une connaissance étonnante de la spiritualité chrétienne. Nous y remarquons notamment que le futur docteur du Cœur de Jésus donnait dès lors dans sa vie quotidienne une place importante à l'Oraison Mentale et que pour lui cet exercice consistait surtout dans un repos mystique sur la poitrine du Divin Maître.

Cependant, non moins zélé pour s'instruire que pour

se sanctifier, il s'appliquait à l'étude avec une ardeur persévérante, une réflexion patiente, et chaque jour voyait s'accroître le cercle de ses connaissances. Tant de travaux, soutenus par ses talents naturels, firent de François le sujet le plus remarquable de l'université de Padoue : et il parcourut ainsi avec honneur tout le cours de jurisprudence. Ce cours achevé, il demanda, selon les ordres de son père, à prendre le grade de docteur. C'était au commencement de septembre 1591, et il n'avait alors que vingt-quatre ans. Pancirole, qui n'avait cessé d'admirer son illustre élève, voulut donner à cette cérémonie une solennité digne d'un sujet si rare : en conséquence, il convoqua une assemblée de quarante-huit docteurs pour le 5 septembre, et présida lui-même la séance. Là, on fit subir au nouveau candidat un examen solennel; il répondit à toutes les questions, satisfit à toutes les difficultés avec la netteté et la précision qu'on attendait de son esprit. Alors Pancirole, après un remarquable discours et une réponse du nouveau candidat plus remarquable encore, lui donna l'anneau avec la couronne et le bonnet de docteur, et toute l'assemblée le reconduisit en triomphe jusqu'à sa demeure en faisant retentir l'air d'acclamations et d'applaudissements.

# CHAPITRE V

FRANÇOIS DE SALES REVIENT EN SAVOIE, EST REÇU AVOCAT AU SÉNAT DE CHAMBÉRY ET REFUSE PLUS TARD D'ÊTRE SÉNATEUR. — IL SE PRONONCE POUR L'ÉTAT ECCLÉSIASTIQUE, ET EST NOMMÉ PRÉVOT DU CHAPITRE DE GENÈVE. — IL INSTITUE LA CONFRÉRIE DE LA CROIX. — SON ORDINATION A LA PRÊTRISE.

**(De 1591 à 1593)**

François de Sales, ayant atteint le but qui l'avait amené à Padoue, ne pensa plus qu'à retourner en Savoie; mais auparavant il désira visiter Rome et faire à Notre-Dame de Lorette un pèlerinage auquel il s'était engagé par vœu depuis longtemps, et que ses études ou ses maladies l'avaient empêché d'accomplir. Il en demanda la permission à son père, lequel, malgré le désir qu'il avait de le voir au plus tôt, la lui accorda volontiers comme une juste récompense de ses brillants succès et tout à la fois un moyen de s'instruire. Dès qu'il l'eut reçue, il se mit en route, accompagné de son frère Gallois et de M. Déage (8 octobre). Nos voyageurs firent voile de Venise à Ancone et visitèrent ensuite la sainte maison de Lorette.

« A peine, dit le père la Rivière, eut-il fléchi les genoux « dans ce merveilleux sanctuaire, que, comme s'il fût « entré dans une fournaise ardente, il se sentit enflammé « d'une charité extraordinaire. » Considérant que là avait demeuré le Fils de Dieu incarné, avec Marie et Joseph, il baisa avec de grands sentiments de dévotion cette terre

sainte, ces murailles sacrées, et les arrosa des larmes de sa piété. Après y avoir reçu les sacrements de pénitence et d'eucharistie, il se consacra de nouveau au Verbe incarné et à la très sainte Vierge, et renouvela son vœu de chasteté. En récompense de tant de ferveur, Dieu lui accorda des grâces extraordinaires ; il parut ravi en extase, et, pendant que des paroles d'amour s'échappaient comme des traits de flamme de son cœur embrasé aussi bien que de son esprit éclairé de lumières célestes, son visage se couvrit d'une rougeur extraordinaire; ce qui frappa M. Déage et rehaussa encore la grande idée qu'il avait de la sainteté de son élève. Sur ces entrefaites, nos voyageurs apprenant que les routes des Apennins étaient infestées de brigands, revinrent à Padoue pour l'hiver.

Le 21 ou 22 janvier 1592, François quitta définitivement Padoue et arriva bientôt à Rome. Là, au milieu de tous les monuments dont est pleine cette cité des souvenirs, ses premières pensées comme ses premières affections se portèrent vers ce qui pouvait nourrir sa piété plutôt qu'à la recherche des objets propres à repaître une vaine curiosité. Plus jaloux de s'édifier à ce centre de toutes les gloires de la religion que de recueillir des impressions de voyage, il alla au Colysée contempler le champ de bataille où le christianisme sans armes a vaincu le monde païen, arroser de ses larmes la terre consacrée par le sang de plusieurs millions de martyrs et s'encourager à la vertu par les grands exemples de tant de héros chrétiens. Il alla à la basilique de Saint-Pierre ranimer sa foi et son dévouement pour le siège apostolique, à Saint-Paul réchauffer sa charité, près de ce grand cœur dont l'illustre Chrysostome désirait tant vénérer la cendre; à Sainte-Marie-Majeure épancher son âme attendrie devant la crèche de Bethléem, que la piété des souverains pontifes y a transportée ; à Sainte-Croix de Jérusalem honorer les reliques insignes de la Passion du Sauveur ; à Saint-Sébastien et à Saint-Laurent hors des murs, prier les innombrables martyrs dont on y conserve les corps. Ce n'est pas à dire qu'il négligea de voir toutes les autres merveilles

qu'offre à l'intérêt du voyageur la capitale du monde chrétien; il visita les anciens monuments de la magnificence romaine, ces temples, ces théâtres, ces arcs de triomphe, ces trophées, ces colonnes et tous ces restes fastueux de l'orgueil humain, par lesquels avaient voulu s'immortaliser les maîtres du monde; mais il les visita en chrétien avec ces hautes pensées que donne la foi : « O folie de la vanité des hommes! se disait-il, de quoi « leur servent maintenant ces arcs de triomphe, ces tro- « phées, ces statues, ces sépulcres? Que sert à Antoine « et à Dioclétien d'avoir eu ces bains magnifiques? Hélas! « que les œuvres des hommes sont vaines quand elles « ne se rapportent pas à Dieu! Ces infortunés gravaient « leur nom sur la pierre : qu'ils sont à plaindre de n'avoir « pas connu d'autre genre d'immortalité! » A la condition des rois, des consuls et des empereurs de l'ancienne Rome, le saint voyageur opposait celle des souverains pontifes, vicaires de Jésus-Christ, successeurs de saint Pierre; et, admirant combien ceux-ci sont supérieurs aux autres en vraie grandeur, combien leur empire, qui est l'Église, est plus stable, plus étendu que tout l'empire romain, il redisait avec une joie sainte les paroles du Psalmiste : « Vous faites trop d'honneur à vos amis, ô mon « Dieu! vous les glorifiez à l'excès. *Nimis honorificati « sunt amici tui, Deus; nimis confortatus est principa- « tus eorum.* »

Pendant que François de Sales s'occupait ainsi, dans Rome, à s'édifier et à s'instruire, il éprouva d'une manière bien sensible la protection de Dieu sur lui. De grands seigneurs étant arrivés à l'hôtel où il était descendu, on l'obligea à le quitter pour leur faire place. Il se soumit sans contestation; et, dès la nuit suivante, le Tibre, grossi par des pluies torrentielles, s'étant débordé avec fureur, emporta cet hôtel situé sur ses rives, avec tous ceux qui l'habitaient, sans qu'aucun d'eux pût échapper à la mort. Une marque si visible de la Providence toucha de reconnaissance le cœur du saint voyageur et ajouta encore à la piété que le séjour de Rome avait déjà tant accrue dans

son âme. Il partit peu de jours après, traversa Spolète, Macerata et visita de nouveau le sanctuaire de N.-D. de Lorette.

De Lorette, François vint à Ancône, dans le dessein de s'y embarquer pour aller, par mer, à Venise. Il y trouva, prête à mettre à la voile, une felouque qu'une dame napolitaine de haut rang avait louée pour elle seule et sa suite. Comme il ignorait cette condition et que le pilote, dans l'espoir de gagner davantage, la lui avait dissimulée, il y arrêta sa place et celle de ses compagnons, et en paya même le prix d'avance. La dame, étant survenue et voyant ces étrangers introduits dans la barque contrairement aux conventions, somma le pilote de les faire sortir. Sans attendre la réponse, elle s'adressa elle-même à François d'un ton impérieux, et lui commanda de s'en aller. Celui-ci eut beau lui représenter avec douceur et politesse qu'il ne fallait qu'un très petit espace pour lui, son gouverneur et trois personnes qui l'accompagnaient, que, si elle voulait bien les souffrir, ils ne l'incommoderaient en rien; tout fut inutile; l'ordre itératif qu'ils eussent tous à sortir au plus tôt fut la seule réponse qu'il put obtenir. Ils se retirent, en effet, et la felouque vogue à pleines voiles sous un vent favorable. Du bord du rivage, ils la suivent de l'œil, ils admirent la rapidité de sa course, lorsque tout à coup un vent furieux s'élève, une tempête affreuse agite le frêle esquif; le pilote se débat contre les vagues, mais en vain; la felouque disparaît engloutie dans les ondes avec tous ceux qui la montaient. A ce spectacle, François ne peut retenir ses larmes, admirant la bonté de la Providence, qui nous traite avec amour lors même qu'elle contrarie le plus nos desseins, et qui, pour la seconde fois depuis si peu de temps, l'arrachait au péril d'une mort inévitable.

Cependant l'orage cessa, l'air devint calme, la mer tranquille, le vent favorable, et une nouvelle felouque se prépara à faire voile pour le port de Cattolica, petite ville entre Ancône et Venise. Nos voyageurs s'y embarquèrent et trouvèrent tous les passagers riants, joyeux, ne son-

geant qu'à se divertir, comme si déjà ils avaient oublié le malheur arrivé peu d'heures auparavant sur la même mer et qui pouvait leur arriver à eux-mêmes. Le saint jeune homme, plus réfléchi et moins imprudent, après avoir prié quelque temps à l'écart, proposa à son gouverneur de réciter avec lui l'office divin, « de peur, lui dit-il, « qu'il ne s'élève une nouvelle tempête et que nous ne « soyons engloutis dans les flots ». Bientôt, en effet, le ciel s'obscurcit, les vents se déchaînèrent et un violent orage assaillit la barque. Le pilote aussitôt de jurer et de blasphémer, jusqu'à s'en prendre aux deux passagers qui priaient et les accuser de lui porter malheur. « Laissez-« moi ce bréviaire, leur dit-il; depuis que vous l'avez « entre les mains, le vent n'a cessé de nous être contraire. » M. Déage, offensé de ces paroles injurieuses, allait répliquer avec colère; mais François de Sales, déjà plein de sagesse et de mansuétude, comprenant que dans l'émotion tout avis est mal reçu et souvent mal donné, lui fit observer que ce n'était pas le moment de répondre, qu'il fallait pardonner à l'emportement d'un homme sans éducation; et que, quand la mer serait redevenue calme, on pourrait utilement lui faire la correction. Ce fut, en effet, ce qui arriva. Le danger passé, François, s'étant trouvé seul à seul avec le pilote, lui fit sentir combien il était déraisonnable d'insulter Dieu par des jurements et des blasphèmes au moment même où les éléments conjurés le mettaient à deux doigts de la mort. Le pilote ayant voulu plaisanter sur cet avertissement : « Vous ne devez pas rire de ce que « je vous dis, reprit-il d'un ton sérieux, mais sans hu-« meur : étant aussi souvent que vous l'êtes en péril de « faire naufrage, vous devez plus que personne prier celui « qui tient votre vie entre ses mains, qui seul commande « aux flots et peut vous sauver. » Le pilote frappé de ce dernier avis et du calme avec lequel il était donné, admirant d'ailleurs comment ce jeune gentilhomme, uniquement sensible aux intérêts de Dieu, n'avait pas même émis une plainte sur les paroles outrageantes qu'il lui avait dites, promit d'être à l'avenir plus réservé dans ses paroles

et de mieux servir Dieu : les égards qu'il eut tout le reste du voyage pour son charitable moniteur prouvèrent que ces dispositions étaient sincères.

Arrivé à Venise, il s'arrêta quelque temps dans cette ville, une des plus belles du monde et unique en son genre par sa position sur la mer; et, après en avoir étudié les merveilles, il continua sa route, passa par Pavie, Milan, Turin, le mont Cenis; et, dans l'été de l'année 1592, il arriva heureusement en Savoie, au château de la Thuille, où son père était venu fixer sa demeure, après quelques années de séjour dans le château de Brens.

Aucune parole ne pourrait rendre la joie de M. et de Mme de Boisy au retour de leur bien-aimé fils. Déjà la renommée de ses succès et de ses hautes vertus, en le grandissant dans leur estime, avait dans la même proportion accru leur tendresse; mais quand, le voyant de près, ils purent se convaincre que la réalité dépassait encore tout ce qu'on disait de lui, leur joie fut sans bornes. Ils étaient innocemment fiers de voir ce jeune gentilhomme de vingt-cinq ans, grand et bien fait, relevant une physionomie heureuse par la douceur et la grâce de ses manières, habile dans les langues, la philosophie, la théologie, le droit civil et canonique, capable de porter partout en public la parole avec honneur, plus remarquable encore dans la conversation privée, où tous ses discours portaient le cachet de la sagesse, de la prudence et de l'aménité.

M. de Boisy, qui avait sur lui de grands desseins et le regardait comme le bâton et la gloire de sa vieillesse, lui assigna dès lors, comme à l'aîné, la seigneurie de Villaroget[1], en exigeant qu'il en portât le nom; et, lorsqu'il le vit délassé des fatigues de son voyage, il crut faire plaisir à l'évêque de Genève, en même temps que remplir un devoir de bienséance, en l'envoyant offrir ses hommages à ce digne prélat. Cet évêque était Claude de Granier, homme d'un rare mérite, chéri de Dieu et des hommes pour sa

1. Petit fief situé dans la paroisse d'Evires entre Annecy et la Roche.

piété et sa douceur. Dès la première vue, l'évêque se sentit « naturellement incliné, non seulement à une affection « toute spéciale, mais encore à un grand sentiment de « vénération » ; ce sont ses propres expressions. En conséquence, il l'accueillit avec honneur, le fit asseoir à son côté, l'entretint sur l'Italie, puis sur la théologie, sur la jurisprudence; et il fut si émerveillé de ses réponses, que non seulement, cédant au mouvement de sa tendresse, il l'embrassa affectueusement, mais encore le fit assister au concours qui devait avoir lieu ce jour-là pour une cure vacante [1]. Parmi les questions que proposèrent les examinateurs, il s'en trouva une sur laquelle les sentiments se partagèrent, et l'on se disputa longtemps sans pouvoir s'entendre. L'évêque pria le seigneur de Villaroget d'en dire son sentiment : celui-ci s'excusa d'abord avec beaucoup de modestie, alléguant qu'il était trop novice pour se permettre un avis sur ces graves matières et oser porter la parole devant tant de célèbres docteurs, surtout en présence d'un si grand prélat. Mais ensuite, pressé par l'évêque de dire sa pensée, il résuma toute la discussion qui avait eu lieu, en distingua les divers points de vue et donna sur chacun des éclaircissements si pleins de justesse, des solutions si nettes et si solides, que toute l'assemblée en fut dans l'admiration. L'évêque en particulier en fut si émerveillé, que, pour honorer un si rare mérite, il accompagna son savant visiteur jusqu'au bas du degré de son palais, honneur qu'il ne faisait presque à personne; et, de retour dans sa chambre, il dit à ceux qui s'y trouvaient : « Que pensez-vous de ce jeune sei- « gneur? Il deviendra un grand personnage, une colonne « de l'Église : ce sera mon successeur dans cet évêché. » Et ces paroles prophétiques, il les dit, non pas comme ces mots qu'on jette en l'air à tout hasard, mais, selon qu'il l'affirma depuis, par un mouvement intérieur de la grâce, d'autant plus remarquable que, les parents de François

1. Le concours consiste à réunir devant trois examinateurs au moins les ecclésiastiques aspirants à une cure vacante et à ne donner cette place qu'à celui qui par ses réponses s'en montre le plus digne.

le destinant pour le siècle, il n'y avait nulle apparence qu'il fût un jour évêque.

A peine le seigneur de Villaroget fut-il revenu d'Annecy, que son père, voulant tirer parti, pour l'honneur et l'intérêt de sa maison, des brillantes études de son fils, l'envoya à Chambéry subir les épreuves d'usage pour être reçu avocat au sénat de Savoie. Il le fit accompagner par M. Déage, et lui donna des lettres de recommandation pour le célèbre Antoine Favre, sénateur, qui se trouva absent, et pour le second président, Raymond Pobel. Sur la présentation de ce dernier, le Sénat nomma les sénateurs Crassus et de Passier pour l'examiner. Ceux-ci l'examinèrent en effet, et ravis de la sagesse et de la solidité des réponses qu'ils obtinrent sur chaque question, ils firent au sénat le rapport le plus honorable pour le jeune candidat. D'après cette déclaration, l'auguste assemblée décida d'une voix unanime la réception du postulant, et le 24 novembre 1592, il fut en séance solennelle reçu et proclamé avocat au sénat de Savoie.

Le seigneur de Villaroget, après avoir reçu ses lettres patentes d'avocat, resta peu à Chambéry; mais, en revenant à Annecy et traversant la forêt de Sonnaz, il lui arriva une chose étrange. Son cheval ayant bronché dans des chemins raboteux et s'étant abattu sous lui, le fourreau de son épée détaché de la ceinture tomba par terre; et l'épée dans cette chute, étant sortie du fourreau, se plaça dessus en travers, de manière à former une croix parfaite. François en fut frappé; mais, comme il était le moins superstitieux des hommes, il ne s'arrêta pas à un fait qui pouvait n'être que le produit du hasard : il remonta à cheval après avoir plus fortement attaché l'épée et le fourreau. Malgré cette précaution, le cheval s'étant abattu une seconde fois dans un chemin bien uni, le fourreau et l'épée se détachèrent comme la première fois, et présentèrent une croix parfaitement régulière, comme si quelqu'un eût pris à tâche de la former. Ce second phénomène fit sur l'âme de François une impression plus profonde; ce qui ne l'empêcha pas cependant de remonter

à cheval sans tarder et de continuer sa route. Mais quand, peu de temps après, il vit le même fait se reproduire une troisième fois, il pensa qu'il était possible que ce fût là un avertissement du ciel qui lui disait de quitter les armes séculières pour suivre l'étendard de la croix, et il prit de là occasion d'examiner si le moment n'était pas venu de suivre l'attrait qui jamais n'avait varié depuis sa plus tendre enfance. Il s'en ouvrit à son gouverneur, qui avait vu de ses yeux le triple phénomène, lui déclara qu'il détestait le monde, que sa volonté bien ancienne et bien arrêtée était de servir Dieu dans l'état ecclésiastique, et qu'il n'attendait pour en venir à l'exécution que le consentement de son père. M. Déage ne voulut point se charger de demander ce consentement; il sentait toute la difficulté d'une telle commission; et, sans approuver ni combattre le projet, il se borna à faire parler François pour avoir de lui une plus ample explication de ses desseins.

Arrivés au château de la Thuille, à l'extrémité orientale du lac d'Annecy, ils racontèrent en détail à M. de Boisy tout ce qui s'était passé à Chambéry. Ces nouvelles ne firent qu'augmenter la joie et les espérances que cet heureux père fondait sur son fils. Déjà il se le représentait occupant dans le monde les postes les plus éminents, célébré par toutes les voix de la renommée, faisant la gloire de son nom et l'honneur de sa famille. François roulait dans son âme de bien autres pensées; l'idée de sa vocation à l'état ecclésiastique le poursuivait sans cesse. Il crut devoir en faire confidence à sa pieuse mère, se flattant qu'elle userait de toute son influence sur M. de Boisy pour arracher à ce bon père un consentement si pénible. En mère sage et discrète madame de Boisy fit d'abord un peu de résistance pour éprouver la vocation de son fils; mais sitôt qu'elle eut reconnu que cette vocation venait du ciel, elle fit généreusement le sacrifice de toutes les belles espérances que lui offrait pour le monde le mérite éclatant de ce cher fils, lui promit de le seconder de tout son pouvoir, et lui fit même faire d'avance, en

secret, une soutane avec tout le costume ecclésiastique, afin qu'il pût s'en revêtir le jour où le père aurait donné son consentement.

François, non content de mettre sa mère dans la confidence, s'ouvrit encore de son dessein à son cousin Louis de Sales, qui, après avoir étudié autrefois avec lui à Annecy, était maintenant chanoine, et il le pria d'en conférer avec son père. Le chanoine Louis accueillit cette ouverture avec bonheur, promit tout son concours, mais ajouta qu'il ne fallait rien précipiter, épier patiemment l'occasion favorable pour faire cette communication à M. de Boisy, et, en attendant, prier beaucoup et tenir la chose secrète. Quatre mois s'écoulèrent sans que le chanoine jugeât à propos de rien dire; et François, assez instruit dans la piété pour savoir qu'il faut attendre en paix les moments de la Providence, eût supporté sans peine un si long délai, si l'on n'eût pas voulu l'entraîner dans un parti tout contraire. Mais, pendant ce temps-là, M. de Boisy, toujours préoccupé de ses grands desseins sur lui, projeta de le marier avec mademoiselle Suchet, fille unique du seigneur de Veigy, laquelle joignait à une grande fortune, et à tout ce qui peut rendre une personne aimable selon le monde, les plus excellentes qualités de l'esprit et du cœur[1]. La première démarche pour y réussir était une visite à cette demoiselle, qui demeurait alors chez son oncle maternel, à Sallanches en Faucigny. François, quoique extrêmement contrarié de ce voyage, crut devoir s'y prêter, par condescendance pour la volonté de M. de Boisy, ne jugeant pas opportun à la manifestation de son dessein un temps où son père était si fortement épris d'un projet tout opposé. Il alla donc avec lui à Sallanches; mais, arrivé sur les lieux, il s'en tint aux devoirs ordinaires de la politesse, s'attacha à paraître plutôt froid qu'expansif, et à ne rien laisser échapper qui pût faire soupçonner qu'il fût venu pour autre chose que

1. Françoise, fille de défunt Jean Suchet, ancien juge-mage du Chablais; cette demoiselle épousa peu après Pierre de Grailly, seigneur de Villelagrand.

pour une simple visite. Au sortir de là, M. de Boisy, affligé de cette conduite, lui en fit de vifs reproches, que le saint jeune homme reçut les yeux modestement baissés, sans rien répondre. Quelques jours après, il le mena faire une seconde visite, espérant que ses reproches porteraient leurs fruits; mais la réserve de François fut la même. Son cœur était tout entier à l'état ecclésiastique; toute autre carrière lui était à dégoût. Cette opposition à une alliance si avantageuse désola M. de Boisy : il pria, il conjura son fils de ne pas contrarier ses désirs; à des instances si vives il fit joindre les représentations de ceux qu'il soupçonnait capables d'avoir quelque action sur son esprit; tout fut inutile : François demeura inébranlable dans sa résolution.

Pendant que M. de Boisy se préoccupait ainsi de l'avenir de son fils, arriva de Turin le baron d'Hermance, apportant à la famille de Sales la nouvelle de l'intention où était le prince de Savoie de conférer au seigneur de Villaroget la dignité de sénateur dans le sénat de Chambéry. Cette disposition du prince, antérieure à toute sollicitation comme à tout service, et fondée uniquement sur la haute renommée d'un mérite supérieur, était l'annonce certaine d'une brillante carrière et permettait d'espérer tout ce que le monde et la cour peuvent donner de plus magnifique. Mais François, fortement résolu de se donner à Dieu, déclara que rien au monde ne le ferait consentir à accepter cette haute dignité. En vain le sénateur Favre, son ami, qui se serait estimé heureux de l'avoir pour collègue, lui fit les plus vives instances, cherchant à lui persuader que cette dignité ne serait pas un obstacle à sa vocation, que l'étude de la jurisprudence s'allie fort bien avec celle de la théologie, que le sénat comptait parmi ses membres plusieurs ecclésiastiques de grand mérite, et qu'il pourrait comme eux faire beaucoup de bien : à tous ces raisonnements, François opposa la parole de l'Apôtre : *Nemo militans Deo, implicat se negotiis sæcularibus.* « Je ne veux point me partager entre Dieu et le monde; je veux être ecclésiastique et rien autre chose. » Il fallut

donc s'abstenir des faciles démarches qui auraient amené sa nomination définitive.

Sur ces entrefaites, le chanoine Louis de Sales, que François avait mis dans le secret de sa vocation, estima que la dignité de prévôt du Chapitre, alors vacante[1], pourrait déterminer le consentement de M. de Boisy à l'entrée de son fils dans l'état ecclésiastique. En conséquence, après avoir pris l'avis de l'évêque et sans en rien dire au saint aspirant, il fit solliciter en cour de Rome, pour le seigneur de Villaroget, le titre de prévôt, dont la collation appartenait au Pape. L'affaire fut promptement expédiée, et, au mois de mai 1593, les bulles arrivèrent[2]. Le chanoine Louis partit aussitôt pour aller les porter à François, et les lui faire agréer comme la solution de la difficulté qui l'arrêtait devant les portes du sanctuaire.

A la première annonce d'une nouvelle si inattendue, la surprise du saint jeune homme fut extrême; sa nomination à la dignité de prévôt lui semblait un songe : mais plus la chose lui paraissait extraordinaire, plus il vit la main de la Providence qui, par là, voulait lui faciliter l'entrée dans le sacerdoce; et, correspondant sans aucun retard aux desseins de Dieu, il alla en conférer avec son père. Après les préambules préparatoires au but de sa visite, il en vint à lui déclarer nettement qu'il avait eu, toute sa vie, un attrait invariable pour l'état ecclésiastique, qu'il ne voulait d'aucune autre carrière et qu'il lui demandait la permission de suivre la voie où Dieu l'appelait. « Voici, « ajouta-t-il, les bulles du pape qui me nomment Prévôt « du Chapitre de Genève : c'est, vous le savez, la première « dignité du diocèse après celle de l'évêque; la Providence « me l'a ménagée à mon insu. » A cette proposition, M. de Boisy, tout interdit, demeura quelques instants comme dans la stupéfaction : il n'en pouvait croire ni ses yeux ni ses oreilles; puis, revenu à lui-même, il éclata en plaintes amères, alléguant qu'un fils ne devait pas aban-

1. Elle était vacante, depuis le 14 octobre, par la mort de Rd François Empereur, à la fois prévôt et sénateur.

2. Les bulles, datées du 7 mars 1593, parvinrent à Annecy le 11 mai.

donner sur le bord de la tombe un père prêt à y descendre, mais, au contraire, se faire une religion de lui servir de bâton de vieillesse ; que la place de prévôt n'était rien auprès des hautes dignités auxquelles ses talents lui donnaient droit de prétendre dans le monde, que tant d'années employées à l'étude de la jurisprudence seraient donc un temps perdu; qu'après tout une telle démarche demandait de mûres réflexions et qu'on verrait plus tard. François, sans se laisser décourager par ces réponses dilatoires qui sont si souvent l'équivalent d'un refus, représenta que, la charge de prévôt le fixant à Annecy, près de sa famille, il pourrait rendre à son bien-aimé père tous les devoirs de la piété filiale, et à ses frères tous les services dont il serait capable ; mais qu'une plus mûre délibération était chose superflue, que l'attrait pour l'état ecclésiastique remontait à son plus bas âge, qu'en vue d'embrasser cet état il avait reçu la tonsure à Clermont, fait vœu de chasteté à Paris, et renouvelé à Padoue la résolution de se consacrer tout entier au service des autels; qu'à Lorette il s'était confirmé plus fortement que jamais dans cette disposition ; et qu'enfin Dieu venait récemment de lui faire connaître, par un prodige, qu'il le voulait comme son ministre sous l'étendard de la croix. Ici François raconta ce qui lui était arrivé dans la forêt de Sonnaz ; puis, se jetant aux pieds de M. de Boisy : « O mon « cher père ! lui dit-il tout en larmes, je vous conjure, je « vous supplie très humblement de m'accorder la permis- « sion que je vous demande et de me bénir au nom du « Seigneur à l'entrée de cette nouvelle carrière. »

M. de Boisy, quoique doué d'une âme énergique et fortement trempée, ne put tenir contre un tel spectacle : il mêla ses larmes à celles de son fils, et demeura quelque temps sans articuler aucune parole, sans savoir même quel parti prendre. La foi, chez lui, voulait céder à des signes si manifestes de la volonté de Dieu ; la nature, effrayée de ce qu'elle allait perdre, ne le voulait pas ; c'était au fond de son âme un combat violent, une lutte terrible ; il se sentait comme brisé par deux forces con-

traires; mais enfin dans ce cœur profondément chrétien la foi triompha : « Eh bien! mon fils, dit-il en poussant « un profond soupir, puisque vous m'assurez que c'est « Dieu qui vous a inspiré cette résolution, je vous crois « sur votre parole. Faites ce que le Seigneur demande « de vous : qui suis-je, pour lui résister? » Puis, étendant ses mains tremblantes sur la tête de François, toujours prosterné à ses pieds : « Que Dieu, ajouta-t-il, « par l'inspiration duquel vous embrassez cet état, vous « bénisse mille et mille fois, ô mon fils! je vous donne « en son nom ma bénédiction paternelle. — Ah! béni soit « le Seigneur! s'écria alors François au comble de ses « vœux; il m'a accordé aujourd'hui ce que je désirais « depuis si longtemps, et rien maintenant ne peut plus « m'empêcher d'être tout à lui. Béni soyez vous-même, « ô mon bien-aimé père! vous venez de me donner le « témoignage le plus éclatant de votre tendresse ; toute ma « vie je vous en conserverai la plus profonde reconnais- « sance. » Le saint jeune homme, qui jusqu'alors était demeuré à genoux, se lève, se jette au cou de son père : tous les deux se serrent dans de mutuels embrassements, confondant leurs larmes et leur amour. François, au comble du bonheur, se rendit immédiatement à Annecy en compagnie de son cousin pour présenter au vicaire-général, François de Chissé, les bulles pontificales qui l'élevaient à la dignité de prévôt. Celui-ci en fit la lecture publique, et l'on constata que le nouveau titulaire possédait à un degré éminent la noblesse et la doctrine requises. Toutefois comme il n'avait pas encore reçu les Ordres, on remit à plus tard son installation solennelle.

Cette affaire terminée, le jeune prévôt regagna le château de la Thuille; et le surlendemain, 13 mai 1593, il revêtit la soutane que sa vertueuse mère lui avait fait préparer longtemps d'avance. Peu après, il partit pour Annecy où son arrivée en costume ecclésiastique fut un grand sujet de joie.

François, aussitôt après, alla s'offrir à l'évêque comme un enfant à son père, un novice à son maître, pour rece-

voir sa direction et ses ordres. Ce bon prélat lui commanda de se préparer à l'ordination de la Trinité qui était proche ; et l'humble prévôt, se laissant guider par l'obéissance, alla se renfermer dans la retraite, tant pour disposer son âme à recevoir les ordres que pour se dérober aux congratulations et aux louanges. Il y éprouva, dès les premiers jours, une peine sensible. M. de Boisy, dont les vues trop humaines étaient peu satisfaites de la dignité de prévôt, sachant d'ailleurs que le chanoine, dont son fils occupait la place, joignait à son titre celui de sénateur, vint le conjurer de ne pas s'obstiner à rendre sa position inférieure à celle de son prédécesseur et de consentir à être tout à la fois, comme lui, prévôt et sénateur, selon les intentions bien connues du duc de Savoie. « Je veux, lui répondit François, me « donner tout entier et non à demi au service de Dieu : « il est mon unique maître, il ne veut point de rival. — « Va donc, répliqua le père un peu en colère, je perdrais « le temps à essayer de te dissuader : sers Dieu seul. »

Prompt à mettre à profit la liberté plus grande que lui laissait cette franche déclaration, le nouveau prévôt quitta dès lors tout ce qui pouvait encore sentir l'air séculier, abandonna son droit d'aînesse avec le titre de seigneur de Villaroget, reprit son ancien nom de François de Sales, et se prépara par une fervente retraite à faire les premiers pas dans le sanctuaire. Il reçut les ordres mineurs de la main de monseigneur de Granier, le 8 juin 1593; et, quatre jours après, le samedi, veille de la Sainte Trinité, il fut élevé au sous-diaconat. L'évêque, voulant témoigner sa joie dans un jour si heureux pour l'Église, invita à dîner toute la famille de Sales; et le nouveau sous-diacre, dans ce repas, se montra aimable comme toujours : « Il semblerait, monseigneur, dit-il « agréablement à l'évêque, que je suis un enfant prodigue « à ma rentrée dans la famille sacerdotale. Vous me « donnez un banquet de réjouissance. » L'évêque repartit : « Vous êtes mon fils en qui Dieu a versé ses grâces « avec profusion : bientôt vous me serez quelque chose

« de plus. En attendant, je vous prie de prêcher dans la « cathédrale, jeudi prochain, fête du Saint-Sacrement. — « Eh! monseigneur, reprit François, comme sous-diacre, « je n'en ai pas le droit; comme novice dans l'état ecclé- « siastique, j'en suis incapable. — Je le veux ainsi, dit « l'évêque. — Puisque vous l'ordonnez, répondit le saint « sous-diacre, en faisant une profonde inclination, j'o- « béirai : *In verbo tuo laxabo rete;* mais si je m'en ac- « quitte mal, on ne pourra s'en prendre qu'à votre com- « mandement. »

François aussitôt se mit à l'œuvre, et, grâce à sa facilité naturelle, à ses connaissances acquises, à sa piété qui l'inspirait abondamment sur un sujet aussi fécond que la sainte Eucharistie, le sermon fut bientôt composé. Le nouveau prédicateur n'attendait plus que le moment de monter en chaire et d'y faire son coup d'essai, ce moment qu'il tarde tant à l'orateur novice d'avoir franchi pour se délivrer de l'inquiétude naturelle qui pèse sur son âme. Mais voici qu'il apprend qu'un célèbre prédicateur de l'ordre des Cordeliers, le père Fodéré, vient d'arriver à Annecy; que toute la ville et l'évêque lui-même désirent l'entendre, et que, pressé de repartir, ce religieux ne peut prêcher un autre jour que celui du Saint-Sacrement. François, à cette nouvelle, cédant volontiers sa place, va trouver le père Fodéré et le conjure avec instance de donner à toute la ville la consolation de recevoir de sa bouche la parole divine. La proposition fut acceptée; et le sermon, si bien préparé, renvoyé au jour de l'Octave 24 juin. Le prédicateur était donc parfaitement prêt ce jour-là. Néanmoins, chose étrange! à peine eut-il entendu le premier son de la cloche qui annonçait le sermon, qu'il fut saisi d'une vive crainte accompagnée d'un tremblement fébrile tel, qu'il ne pouvait pas même se tenir debout. Cependant il fallait partir; l'heure de monter en chaire était proche. Dans cet embarras, il recourt à Dieu avec confiance, le prie humblement de lui venir en aide, et bientôt sa prière est exaucée : il cesse de trembler, il se sent fort, il se lève et se rend à l'église, où l'attendait

une grande foule, avide d'entendre ses premières paroles.

Il apparaît dans la chaire avec une assurance modeste; dès le début, il saisit ses auditeurs; durant tout le discours, il les tient suspendus à ses lèvres, immobiles d'attention; et à peine a-t-il cessé de parler, qu'un frémissement universel de plaisir se remarque dans toute l'assemblée, chacun témoignant par des mouvements et des signes combien il est ravi, et un grand nombre même versant des larmes. Au sortir de là, tout Annecy retentit d'un cri unanime de louanges et d'admiration : et l'évêque, plus touché que personne, alla sans retard féliciter M. et M^me^ de Boisy : il trouva l'un versant encore des larmes de joie, et l'autre entourée des dames de la ville, qui lui appliquaient les paroles de l'Évangile : *Heureuses les entrailles qui ont porté ce fruit béni de sainteté!* Enfin il n'y eut pas jusqu'aux calvinistes, que la réputation du prédicateur avait attirés au sermon, qui n'en fussent vivement frappés : ce fut là que reçut la première impulsion de son retour à la vraie Église le baron d'Avully, seigneur fort savant, très exercé dans les controverses théologiques, le principal appui du calvinisme dans le Chablais. Ce discours lui fit concevoir une meilleure opinion de la foi catholique et désirer d'avoir des conférences particulières avec le prédicateur : nous en verrons l'heureuse issue dans la suite de cette histoire.

Si l'effet de ce premier sermon fut si merveilleux, il ne faut pas seulement en attribuer la cause à l'éloquence de l'orateur; il faut l'imputer bien davantage à l'excellence de ses vertus et à la haute idée qu'on avait de sa sainteté. Sa parole pénétrait jusqu'au fond des cœurs, parce que tous sentaient que c'était la parole d'un homme de Dieu, d'un saint. En quelque endroit qu'on considérât ce jeune homme naguère laïque, on voyait en lui un modèle achevé : à la maison, la piété et l'étude se partageaient tous ses moments; à table, sa tempérance édifiait tous ceux qui en étaient témoins; en ville, la

modestie de sa démarche et de tout son maintien formait comme un spectacle de religion; au chœur, il chantait les louanges de Dieu avec la ferveur et la piété d'un ange. Enfin, il n'y avait encore que quelques jours qu'il habitait Annecy, et déjà tout le monde l'appelait le modèle du Chapitre, la perle des ecclésiastiques, la gloire de l'Église de Genève.

Quoiqu'il ne fût encore que sous-diacre, il avait tout le zèle d'un apôtre : il visitait les malades, il réconciliait les cœurs divisés, il souffrait de tous les maux de ses frères, mais plus encore des malheurs de l'Église. Les calamités du diocèse de Genève étaient grandes en effet à cette époque et de nature à navrer un cœur moins sensible que le sien : d'un côté, l'hérésie qui avait son siège à Genève se propageait dans le diocèse, et ceux qui demeuraient catholiques se relâchaient à ce dangereux contact; de l'autre, le fléau de la famine, les maladies et les guerres menaçaient tout le pays; enfin les fidèles, entourés de soldats et d'hommes hostiles au catholicisme, étaient exposés pour le corps et pour l'âme à des périls de tout genre. Le nouveau sous-diacre, non content d'offrir au ciel des prières ferventes pour des besoins si pressants, conçut le projet de fonder une association religieuse comme le remède le plus efficace à tant de maux. Son esprit élevé comprit que les hommes isolés sont faibles et sans énergie, qu'ils n'osent se mettre en avant dans le chemin de la vertu par la crainte de n'y être pas suivis et de ne pouvoir s'y soutenir seuls, mais que les hommes qui marchent unis se soutiennent, s'encouragent par l'exemple et se fortifient par les mille moyens qu'offre l'association; que d'ailleurs rien n'est plus conforme à l'esprit de la religion, qui, étant toute charité, tend à rapprocher ce que l'égoïsme isole; rien de plus usité dans l'Église qui, de tout temps, a eu ses confréries ou associations de fraternité évangélique, bien différente de cette fraternité philosophique, belle en paroles, stérile en effets.

Plein de ces pensées, il arrêta l'institution d'une confrérie sous le titre de *Confrérie de pénitents*, titre destiné

à rappeler sans cesse aux membres de l'association qu'ils devaient faire pénitence pour leurs propres péchés et pour ceux de toute la terre, afin d'apaiser le juste courroux du ciel offensé par tant de crimes. Mais cette confrérie, il fallait la placer sous quelque patronage ; il choisit pour cela tout ce que le ciel a de plus grand, Jésus-Christ, la sainte Vierge, les apôtres ; et comme Jésus-Christ avait été tant outragé dans sa croix, abattue et brisée dans tous les environs par les hérétiques, et qu'il importait, pour réparer tant d'injures, d'honorer ce signe sacré du salut, ce divin étendard qui a vaincu le monde, triomphé des démons et de toutes les hérésies ; comme d'ailleurs le culte de Marie, conçue sans péché, a une vertu particulière pour obtenir des grâces ; et qu'entre tous les apôtres, saint Pierre et saint Paul, patrons titulaires de l'Église de Genève, sont les protecteurs nés de la vraie foi, il résolut de donner à son association le titre de *Confrérie des pénitents de la Sainte Croix, de l'Immaculée Conception et des apôtres saint Pierre et saint Paul.* Le titre de la confrérie déterminé, il fallait fixer un lieu pour ses réunions. François comprit que les exercices pieux et les diverses pratiques d'une confrérie, telle que celle qu'il voulait établir, étaient peu compatibles avec toutes les exigences du service paroissial : en conséquence, il choisit pour siège de l'association l'église de Saint-Jean-Baptiste, qui, n'étant plus guère fréquentée faute de prêtres pour la desservir, pouvait être sans inconvénient affectée à cet usage [1].

Ces préliminaires posés, restait à tracer les règlements de la confrérie : c'était là le point essentiel, parce que de là dépendaient les fruits de la nouvelle institution. Aussi le saint fondateur les médita-t-il longtemps devant Dieu : beaucoup de prières en précédèrent et en accompagnèrent

1. Cette église, située à la rencontre des rues du Pâquier et de Notre-Dame avec celle de Bœuf (aujourd'hui rue Carnot), avait été bâtie en 1290 pour des religieux Templiers et cédée peu après aux chevaliers de Saint-Jean de Jérusalem, qui creusèrent un puits tout auprès, comme symbole du baptême de Jésus par le Précurseur : d'où le nom de *puits Saint-Jean* que l'on donne encore à ce carrefour

la rédaction, et l'on peut dire qu'ils furent le résultat de ses entretiens avec le ciel bien plus que le produit de son esprit propre.

Quand tout fut organisé, il en référa à l'évêque, qui y donna de grand cœur son assentiment; puis aux chanoines ses confrères. Tous ayant accédé avec empressement à cette inspiration de son zèle, il fit l'érection de la confrérie le 1er septembre 1593; et par acte capitulaire du même jour, le Chapitre en approuva les statuts ou règlements. A la première réunion qui eut lieu, il en fut nommé prieur, c'est-à-dire chef ou supérieur chargé d'en présider et diriger tous les exercices, et il eut la consolation d'y recevoir comme un des premiers membres son propre père, M. de Boisy. Une consolation bien plus grande encore lui fut donnée peu de jours après, savoir le 14 septembre, jour de l'Exaltation de la sainte Croix. C'était la première fête de la confrérie; et rien ne fut négligé pour en rendre la célébration magnifique. La musique de la ville y fit entendre ses plus beaux chants, l'église fut artistement décorée, le concours des fidèles très grand, leur tenue religieuse, leur recueillement admirable; et tout le monde bénit Dieu d'une institution qui allait procurer à la Savoie d'inestimables avantages, en se propageant de proche en proche dans les villes les plus importantes.

Cette belle solennité, qui releva encore dans l'opinion publique la réputation du nouveau sous-diacre, fut pour lui une digne préparation au diaconat. Il le reçut le samedi suivant 18 septembre, et il vit dans cette nouvelle ordination un engagement à plus de ferveur et de zèle. Non content de s'appliquer à être plus uni à Dieu, à mieux faire toutes choses, à poursuivre avec plus d'ardeur encore la dilatation et le succès de sa nouvelle confrérie, il se répandit dans les villages des environs d'Annecy, catéchisant les enfants, instruisant les pauvres gens de la campagne, dont l'ignorance en matière de religion l'affligeait profondément; et ces bons villageois, touchés de la douceur, de la charité et du zèle du nouvel apôtre, l'écoutèrent avec tant de bonne volonté, qu'il eut la consolation de

voir un changement sensible dans tout le pays. L'évêque de Genève crut que l'intérêt de l'Église lui faisait un devoir d'élever au plus tôt au sacerdoce un diacre si fervent, et il lui commanda de se préparer pour recevoir l'ordination aux Quatre-Temps de l'Avent. Le saint diacre obéit, et le samedi 18 décembre, il baissa la tête sous la main du pontife qui le consacrait prêtre. Nous n'entreprendrons pas de raconter quelle fut sa ferveur pendant cette auguste cérémonie : c'est le secret de Dieu et de ses anges; la seule chose que nous en puissions dire, c'est qu'en le voyant si profondément abîmé dans la méditation de la sublime dignité qui lui était conférée, l'évêque versait des larmes d'attendrissement, et tous les assistants, saisis d'admiration, croyaient voir un séraphin plutôt qu'un homme mortel.

# LIVRE II

## MISSION DU CHABLAIS

*Depuis la promotion de saint François de Sales au sacerdoce en 1593 jusqu'à son élection pour la coadjutorerie de Genève en 1598.*

---

## CHAPITRE PREMIER

SA PREMIÈRE MESSE ET SON DÉBUT DANS LE MINISTÈRE. — TRAITS REMARQUABLES DE SA SCIENCE THÉOLOGIQUE. — ON CHERCHE A INDISPOSER CONTRE LUI L'ÉVÊQUE DE GENÈVE. — PÈLERINAGE A AIX EN SAVOIE.

**(Décembre 1593-août 1594)**

François de Sales, élevé au sacerdoce, n'osa monter à l'autel dès le lendemain de son ordination ; il crut devoir s'y préparer par une retraite de trois jours. Là il forma trois résolutions dignes de la haute idée qu'il avait conçue du sacerdoce : la première, de porter dans toutes ses actions le même esprit de religion qu'à l'autel, et de faire de tous les moments du jour une préparation continuelle au sacrifice du lendemain, de manière à pouvoir répondre en vérité, si on lui demandait raison de sa conduite : « Je me prépare à célébrer la messe » ; la seconde, de ne monter jamais à l'autel que dans les mêmes dispositions où il voudrait être pour mourir et comparaître devant Dieu ; la troisième, de s'unir en tout à Jésus-Christ, souverain prêtre, par le recueillement de l'amour et l'imitation de

ses exemples : car, disait-il, puisque le prêtre s'incorpore à lui dans le sacrement de l'autel, il faut bien qu'il ne fasse qu'un avec lui, et, pour que Dieu se plaise à être un avec nous, il faut bien nous rendre en tout semblables à Dieu; pour vivre et demeurer avec lui, nous devons vivre comme lui.

Les fruits précieux que François recueillit de sa retraite lui firent comprendre combien il est important de préparer son âme à la réception des grâces; et cette expérience lui inspira par la suite, au rapport de sainte Chantal, l'idée d'établir dans l'institut de la Visitation une retraite de trois jours avant toutes les principales fêtes de l'année.

Ainsi disposé, le 21 décembre, fête de saint Thomas, François de Sales célébra solennellement sa première messe dans la cathédrale d'Annecy. Non seulement ses parents, mais encore l'évêque de Genève et plusieurs personnes de marque voulurent y assister, et tous en reçurent la plus grande édification : en voyant à l'autel ce prêtre si pieux, si modeste et si recueilli, ils se sentirent pénétrés d'une douce vénération comme à la vue d'un ange. Parmi eux, on remarquait le sénateur Favre, avec lequel le jeune prêtre entretenait, depuis plusieurs mois, des relations épistolaires. Il se forma, dès lors, entre ces deux cœurs si bien faits l'un pour l'autre, une amitié si intime que, dans leur correspondance comme dans leurs conversations, ils se donnaient toujours le doux nom de frère.

Après avoir célébré si pieusement le matin, le nouveau prêtre officia l'après-midi à vêpres; et, invité à prêcher, il parla des grands mystères dont son cœur était plein, de la sublimité du sacerdoce et de l'excellence du saint sacrifice. Quelques jours après les fêtes de Noël, il prit solennellement possession de la prévôté, et prononça, à la fin de la cérémonie, un discours où se firent également admirer sa modestie, son érudition et sa piété. Il prêcha encore le 1er janvier, et toujours sa parole fut goûtée des savants comme des ignorants, des riches comme des pau-

vres, des grands comme des petits. On trouvait dans sa prédication un charme tout particulier qui la faisait écouter avec plaisir et profit. Les autres prédicateurs, suivant le mauvais goût de leur époque, surchargeaient leurs discours de grec et de latin, de citations profanes, d'allusions mythologiques; c'était ce vain étalage qui faisait leur réputation : lui, au contraire, dédaignant la renommée, s'attachait à ne rien dire qui ne tendît à la plus grande gloire de Dieu et au plus grand bien des âmes. La piété, qui est utile à tout, comme dit l'apôtre, lui avait fait deviner le bon goût de l'éloquence sacrée, ou plutôt le lui avait donné sans qu'il le recherchât. Devenu ainsi habile, dès son début, dans l'art d'annoncer la parole sainte, il n'était pas moins zélé pour la répandre. Comme plus on l'entendait, plus on voulait l'entendre, on l'invitait de toutes parts, et sa charité ne savait se refuser à aucune invitation, de sorte que, dès les premiers jours de son sacerdoce, sa vie fut un continuel apostolat.

Témoin de ces beaux commencements, l'évêque de Genève en versait des larmes de joie, et disait avec une humilité digne de sa haute vertu : « Dieu m'a refusé le don de « la parole, mais il m'a donné un fils qui sera ma parole « et ma voix. » Pour M. de Boisy, tout en se réjouissant des succès de son fils, il jugeait autrement que l'évêque de toutes ces prédications ; il ne pouvait approuver ni qu'il prêchât si souvent, ni qu'il parlât avec cette simplicité apostolique, laquelle, se bornant à ce qui peut être profitable aux âmes, supprime tous les vains ornements d'une érudition inutile. Laissons François raconter le fait lui-même, plusieurs années après, à Mgr de Belley : « J'avais, « dit-il, le meilleur père du monde, mais qui avait passé « une grande partie de sa vie à la cour et à la guerre, « dont il savait mieux les maximes que celles de la théologie. Pendant que j'étais prévôt, je prêchais en toute « occasion, tant à la cathédrale que dans les paroisses, et « jusque dans les moindres confréries. Je ne savais ce que « c'était que refuser, tant m'était chère la parole de Notre-« Seigneur : Donnez à tous ceux qui vous demandent :

« *Omni petenti à te tribue.* Mon bon père, entendant son-
« ner le sermon, demandait qui prêchait; on lui disait :
« Qui serait-ce, sinon votre fils? Un jour, il me prit à part
« et me dit : Prévôt, tu prêches trop souvent, j'entends
« même en des jours ouvriers sonner le sermon, et tou-
« jours on me dit : C'est le prévôt, le prévôt. De mon
« temps il n'en était pas ainsi; les prédications étaient
« bien plus rares; mais aussi quelles prédications! Dieu
« le sait : elles étaient doctes, bien étudiées; on disait des
« merveilles; on alléguait plus de latin et de grec en une
« que tu ne fais en dix; tout le monde en était ravi et édi-
« fié; on y courait à grosses troupes; vous eussiez dit
« qu'on allait recueillir la manne. Maintenant, tu rends
« cet exercice si commun, qu'on n'en fait plus de cas, et
« on n'a plus autant d'estime de toi. Voyez-vous, con-
« tinue l'homme de Dieu, ce bon père parlait comme il
« l'entendait et en toute franchise; il parlait selon les
« maximes du monde où il avait été nourri; mais les
« maximes évangéliques sont d'une bien autre trempe :
« Jésus-Christ, le miroir de la perfection et le modèle des
« prédicateurs, n'a pas usé de toutes ces circonspections,
« non plus que les apôtres qui ont suivi ses traces.
« Croyez-moi, on ne prêchera jamais assez : *nunquam*
« *satis dicitur quod nunquam satis discitur*, surtout main-
« tenant et dans le voisinage de l'hérésie, laquelle ne se
« maintient que par les prêches et ne sera vaincue que
« par la prédication. » En conséquence, nonobstant les observations de son père, François continua ses prédications incessantes.

Touchés de tant d'instructions que relevait la sainteté de sa vie, les fidèles couraient en foule à lui pour se confesser. Depuis le point du jour jusqu'à midi, tous ceux qui se présentaient étaient toujours les bienvenus, les pauvres comme les riches, les paysans comme les nobles : point de distinction, sinon en faveur des plus nécessiteux, des ignorants et des malades. Son cœur, si bon pour tous, ressentait pour ceux-là quelque chose de plus tendre, comme le cœur d'une mère pour celui de ses enfants qui

souffre. Il leur parlait avec un accent de charité qui les pénétrait; les pauvres fondaient en larmes que faisait couler la douleur de leurs péchés, excitée par l'onction d'une parole si suave; et le saint confesseur, compatissant à leur indigence, qui ne leur laissait pas même parfois de quoi essuyer leur visage inondé de pleurs, leur prêtait, pour se moucher ou s'essuyer, son propre mouchoir, oubliant ainsi, par une charité vraiment maternelle, les dégoûts et les répugnances que la nature pouvait trouver dans ce service, de la part surtout d'un jeune gentilhomme élevé dans toutes les délicatesses de la propreté. S'il apercevait quelque personne aveugle se dirigeant à tâtons vers son confessionnal, il sortait promptement et l'amenait par le bras à la place où elle devait se confesser; si c'était quelque paralytique se soutenant difficilement sur ses jambes malades, il allait lui servir d'appui et l'aidait à se mettre à genoux s'il le pouvait, ou l'en dispensait lorsque son infirmité lui rendait la chose tant soit peu difficile. Si c'étaient des pauvres honteux qui lui confiassent le triste secret de leur détresse, il leur faisait des aumônes proportionnées à leurs besoins; et, pour n'être pas pris au dépourvu, il portait toujours sur lui diverses sommes d'argent enveloppées par petits paquets qu'il distribuait selon les occasions.

Tant de zèle pour le ministère de la confession valut à François d'être présenté par le Chapitre à l'évêque de Genève pour la charge de grand pénitencier, quoiqu'il n'eût encore que vingt-sept ans; et il fut nommé à cet office par le prélat en vertu d'un mandat du cardinal Mattei, qui l'avait délégué à cet effet. Investi de cette dignité, il se voua avec une ardeur nouvelle à la direction des consciences; et l'on vit apparaître au grand jour le don merveilleux qu'il avait reçu du ciel pour ce ministère. Parmi ceux qui choisirent le prévôt pour le dépositaire et le guide de leur conscience, nous devons nommer son propre père, M. de Boisy : tous les quinze jours, ou au plus tard tous les mois, il venait tomber aux genoux de ce fils vénéré pour se confesser à lui; et lors même qu'il

résidait au château de Sales, il faisait volontiers le voyage d'Annecy pour avoir le bonheur de recevoir les avis d'un directeur si éclairé et si pieux.

Cet exemple fit naître dans toute la famille le désir de se confesser aussi à l'homme de Dieu; et, celui-ci s'y prêtant de bonne grâce, tous, depuis madame de Boisy jusqu'aux domestiques, le prirent pour leur directeur. Comme ils l'avaient vu toujours si pieux et si fervent depuis sa première enfance, ils avaient en lui la confiance qu'on a dans les saints; et lui, de son côté, répondant à cette confiance, travailla avec un zèle tendre et assidu à sanctifier des âmes qui lui étaient chères à tant de titres. Il corrigea les défauts de chacun par de douces et charitables remontrances, fit aimer et pratiquer les vertus par ses conseils et ses suaves exhortations; et bientôt, grâce à sa sage direction, toute cette heureuse famille devint une famille modèle où régnait le plus pur esprit du christianisme. Il prit surtout un soin spécial du jeune Louis de Sales, qui, de son côté, avait pour lui un attachement sans bornes : ce vertueux jeune homme ne connaissait point de plus douce jouissance que celle d'être avec son saint frère; il l'accompagnait partout, autant que sa position le lui permettait, le suivait jusque dans les réunions ecclésiastiques, les concours et les conférences du clergé, sacrifiant pour cela, de grand cœur, les divertissements et la compagnie bruyante des jeunes gentilshommes de son âge.

Les consolations que donnait à François de Sales l'exercice du ministère, soit au dedans, soit au dehors de sa famille, ne lui faisaient pas oublier l'étude des sciences ecclésiastiques : il comprenait que le prêtre, dépositaire de la loi divine et chargé de l'enseigner aux autres, est, par état, homme de savoir, qu'il doit non seulement avoir étudié avant d'entrer en fonction, mais encore étudier sans cesse pendant l'exercice de son ministère, tant pour ne pas perdre les connaissances acquises que pour en ajouter toujours de nouvelles à ce qu'il sait déjà. C'est pourquoi, au milieu de ses nombreux travaux, il se réser-

vait chaque jour un temps marqué pour l'étude, et il l'employait le plus ordinairement à lire et à méditer la Somme de saint Thomas. Aussi la possédait-il d'une manière remarquable; une circonstance le mit à même, vers cette époque, d'en donner des preuves publiques et solennelles.

Deux jeunes élèves en théologie, arrivés naguère de l'université de Louvain, et jaloux de prouver à leur patrie les fortes études qu'ils avaient faites dans cette savante école, désirèrent soutenir une thèse publique sur toute la Somme du saint docteur. Mais, pour présider cet exercice, il leur fallait un homme qui, possédant parfaitement les matières, fût capable de diriger la discussion et d'éclaircir au besoin les difficultés qui surgiraient. Cet homme, toutes les bouches le leur désignèrent : c'était éminemment le prévôt du Chapitre. Ils vinrent donc le prier d'accepter la présidence. François, attentif à respecter toutes les convenances, surtout quand elles s'accordaient avec les inspirations de sa modestie, chercha d'abord à décliner cet honneur, en alléguant qu'il n'était pas docteur en théologie, et que la présidence appartenait de droit aux chanoines de la cathédrale, décorés de ce titre. Mais, les deux jeunes ecclésiastiques lui ayant répondu qu'ils étaient sûrs de l'agrément du Chapitre, et que son refus affligerait tout le monde savant d'Annecy, qui se faisait une fête de le voir présider la thèse, il se rendit à de si pressantes sollicitations. L'exercice eut lieu dans la grande salle du collège, en présence d'une nombreuse assemblée : tous les théologiens de la ville et des environs s'y étaient rendus, et plusieurs attaquèrent vigoureusement les jeunes candidats : ceux-ci répondirent avec talent, et, pendant longtemps, il y eut entre les uns et les autres une lutte du plus haut intérêt, un assaut animé d'arguments puissants et de réponses également fortes, qui tenaient comme en suspens tous les témoins du combat. Personne, toutefois, dans cette séance, n'intéressa l'auditoire aussi vivement que le savant prévôt : il dominait les uns et les autres par sa science comme par son esprit. Lorsque, dans la chaleur de l'argumentation, on s'enfonçait dans

des obscurités où l'agresseur et le répondant allaient se trouver également embarrassés, il prenait la parole pour éclaircir les ténèbres qui se formaient sur la matière en litige, discernait, selon sa méthode accoutumée, les différents points de vue de la question et traitait séparément ces divers rapports, en évitant toute équivoque et toute ambiguïté : à l'aide de cette marche, qui est celle du bon sens, il résolvait promptement et solidement les objections les plus difficiles, et exposait la vérité avec une netteté qui la faisait toucher au doigt.

Cependant l'évêque de Genève, admirant toujours de plus en plus le mérite du prévôt, prenait conseil de lui sur toutes les difficultés qu'il rencontrait dans son administration ; et il était notoire à tous qu'il estimait ses paroles comme autant d'oracles. Cette confiance entière d'un supérieur envers son inférieur éveilla la jalousie, comme il arrive souvent en pareil cas. Des hommes se rencontrèrent qui, ne pouvant supporter la faveur dont le saint prêtre était l'objet sans l'avoir jamais ambitionnée, cherchèrent à le déconsidérer dans l'esprit du prélat : c'était, lui disait-on, un censeur perpétuel, qui désapprouvait sa manière de gouverner et de faire, sinon en termes positifs, du moins par des expressions équivoques et malignes, d'autant plus perfides, qu'elles rendaient la critique plus piquante; c'était un intrigant qui s'érigeait en maître, qui voulait l'emporter sur son évêque, qui avait l'art de gagner le peuple, s'en faisait suivre et applaudir au grand préjudice de la dignité épiscopale dont on ne semblait plus tenir compte ; c'était, enfin, un réformateur qui voulait tout changer, tout refaire à neuf selon les idées de son amour-propre, et qu'il était urgent d'arrêter si on ne voulait pas avoir à se repentir plus tard d'une excessive indulgence. Pour appuyer ces odieuses imputations, on présentait l'esprit d'hostilité qu'on lui supposait comme un préjugé de famille, et l'on rappelait à ce sujet la violente opposition qu'un de ses proches parents avait faite autrefois à Claude de Granier lui-même, lorsque celui-ci était encore prieur de Talloires.

Le vénérable évêque, trop charitable pour ajouter une foi complète à ces plaintes, et trop prudent pour faire quelque éclat, laissa dire et garda le silence : il voulut attendre que le temps, dissipant le nuage, mît la vérité dans son jour, et ne croire le mal que sur bonnes preuves. Cependant, sans s'en rendre compte et comme malgré lui, il ne témoigna plus à son cher fils une affection aussi tendre qu'auparavant. Le prévôt l'eut bientôt remarqué, et un certain air de refroidissement lui apprit, à n'en pouvoir douter, que son évêque n'était plus le même envers lui. Mais, fort du témoignage de sa conscience, il souffrit en silence cette épreuve, sans laisser entrevoir ni à l'évêque, ni à personne, qu'il comprenait le changement qui s'était opéré à son égard ; et il continua de remplir, comme auparavant, ses fonctions ordinaires, assistant régulièrement aux assemblées dont il faisait partie pour l'administration des affaires ecclésiastiques. Enfin, l'évêque, fatigué des préventions dans lesquelles on cherchait à l'entretenir contre un homme qu'il ne pouvait s'empêcher de chérir et d'estimer, le prit un jour en particulier et lui découvrit avec franchise tout ce qu'il avait sur le cœur. Le prévôt écouta ces accusations avec une sérénité de visage où se lisait toute la paix de son âme, avec cet air de candeur et d'aisance que ne saurait simuler une conscience coupable. Il essaya ensuite de répondre à chaque article, mais l'évêque ne le laissa pas continuer : convaincu de son innocence, et refusant d'écouter une justification superflue, il se plaignit avec indignation des calomniateurs qui avaient voulu flétrir une vertu si pure ; il annonça que, non seulement il leur retirait pour toujours sa confiance, mais encore qu'il allait les éloigner de lui et sévir contre eux par tous les moyens qui étaient en son pouvoir. Le saint prêtre, affligé du coup qui allait les frapper, prit aussitôt leur défense comme s'ils eussent été ses meilleurs amis ; il conjura l'évêque de leur faire grâce ; et, sur la persistance de celui-ci à les poursuivre comme des hommes coupables et dangereux, il se jeta à ses pieds pour solliciter leur pardon, mettant plus de zèle encore à les

excuser qu'ils n'avaient mis de passion à le perdre. Ainsi se vengent les saints.

Bien différent de ses détracteurs, qui abandonnaient leur âme à la malignité de la jalousie, François de Sales ne s'occupait que des moyens de faire fleurir partout la religion et la vertu. Il avait surtout à cœur de maintenir dans sa piété première la confrérie de la Croix, qu'il avait fondée; et, comprenant que dans la vie chrétienne l'homme finit bientôt par n'être plus touché de ce qu'il fait tous les jours s'il n'est ranimé de temps en temps par quelque chose d'extraordinaire, il conçut le projet de conduire en pèlerinage à Aix en Savoie les membres de cette confrérie. Cette ville, située à quarante kilomètres d'Annecy[1], avait le bonheur de posséder une relique insigne de la vraie croix, qui y avait été apportée lors des premières croisades par un seigneur d'Aix, à son retour de la terre sainte, et les nombreux miracles dont Dieu l'avait honorée l'avaient mise en singulière vénération dans tout le pays. Le prévôt, convaincu que la ferveur de tous les confrères gagnerait beaucoup à venir prier et méditer devant ce précieux souvenir de la passion du Sauveur, leur proposa son pieux dessein. Un accueil favorable fut fait à sa demande; et aussitôt il s'occupa à tout prévoir et tout régler pour faire saintement un si saint pèlerinage.

La confrérie de la Croix, établie à Chambéry, sur le modèle de celle l'Annecy, dont elle avait adopté les statuts, eut bientôt appris la chose : tous les membres, goûtant avec bonheur cette salutaire pensée, voulurent être de la partie et aller aussi à Aix, non seulement pour vénérer la croix dans la société des pieux pèlerins, mais encore pour faire avec eux une alliance de charité fraternelle. Le sénateur Favre, un des principaux de la confrérie, envoya donc demander au prévôt le jour et l'heure où il comptait arriver à Aix et l'ordre qu'il jugeait à propos qu'on observât pendant toute la route.

1. Aix-les-Bains.

Rien de plus édifiant que les règlements tracés à ce sujet par l'homme de Dieu. « L'ordre de la marche, répondit-il « au sénateur Favre, sera semblable à celui de la proces- « sion dont vous avez été témoin quand vous êtes venu « à Annecy : nous chanterons, comme alors, les litanies « de Jésus crucifié, et nous marcherons pieds nus, sinon « toute la route, au moins quelques milles, par respect « pour la sainteté du sanctuaire que nous allons visiter, « de ce sanctuaire que rend si vénérable le très précieux « bois sur lequel Dieu s'est montré à nos pères avec une « charité plus ardente que dans le buisson de Moïse. Pen- « dant le repas que nous ferons en chemin pour soutenir « nos forces, on observera beaucoup de modestie et de « frugalité, et l'on fera quelques lectures pieuses, afin « qu'aucun discours profane ne se mêle à un si saint pè- « lerinage... Nous arriverons à Aix le mardi de Pentecôte, « 31 mai, vers dix ou onze heures et assisterons à la « messe avant midi dans l'église de Sainte-Croix. Là, mon « cher frère, sera confirmée de plus en plus notre frater- « nité, puisque nous allons en resserrer les nœuds devant « ce bois sacré qui a réconcilié et uni si étroitement le « ciel avec la terre. »

Le sénateur Favre lut cette lettre si édifiante dans une assemblée de la confrérie de Chambéry, et toutes les dispositions qu'elle contenait furent adoptées avec joie. De leur côté, les confrères d'Annecy, au jour indiqué, après avoir entendu de grand matin la messe du prévôt dans leur église, se mirent en route, précédés d'une grande croix que portait l'un d'eux, ayant à droite et à gauche deux autres confrères qui tenaient à la main chacun un flambeau allumé. A la suite de cet étendard sacré, tous marchaient pieds nus, deux à deux, revêtus de leur habit de pénitents, et chantant des litanies alternativement avec un corps de musiciens. Le prévôt, les pieds nus comme les autres, seul le visage découvert, mais les yeux modestement baissés, fermait la marche en qualité de prieur. Il était revêtu d'un surplis, accompagné de deux assesseurs se tenant à ses côtés, et suivi d'une multitude de fidèles

de l'un et de l'autre sexe, qui, le chapelet ou un livre de prières à la main, marchaient avec tant de modestie qu'on ne pouvait les voir sans se sentir pénétré de dévotion. On alla ainsi jusqu'à Alby, qui est presque à moitié chemin : et, après y avoir pris un repas de la manière que le prévôt avait réglée, on se remit en route. A un quart de lieue d'Aix, on rencontra les confrères de Chambéry, qui venaient processionnellement au-devant de la pieuse compagnie; on se donna réciproquement des témoignages réitérés d'une amitié toute sainte; puis l'on reprit la procession, et l'on se rendit directement à l'église Sainte-Croix. Là on exposa à la vénération des dévots pèlerins le bois sacré de la croix; et, après la messe qui fut chantée solennellement, on admit chacun des assistants à baiser la précieuse relique. « On ne saurait dire, écrivait François « dans la suite, combien cette cérémonie inspira de dé« votion aux deux confréries, et combien elle fit naître « de saintes résolutions de mieux vivre à l'avenir, accom« pagnées de saints regrets et déplaisirs de la vie passée ; « personne ne put s'empêcher de pleurer et de soupirer « à la vue de ce précieux gage de l'amour de Jésus-Christ « pour les hommes. »

Tant de beaux sentiments s'accrurent et se perfectionnèrent encore sous l'action puissante de la parole du père Chérubin, saint religieux de l'ordre des capucins, qui prononça en cette occasion un discours touchant propre à électriser toutes les âmes. De là on passa à l'union projetée des confréries d'Annecy et de Chambéry ; toutes les deux firent une alliance de charité fraternelle au nom de Jésus-Christ et sous la direction de François de Sales, qu'elles adoptèrent pour leur père commun. Le saint lui-même se lia avec le père Chérubin d'une amitié intime, dont nous verrons dans la suite de cette histoire les heureux effets[1].

1. Le P. Chérubin Fournier, dont il sera souvent question dans la suite, naquit à S.-Jean de Maurienne l'an 1556 et fut baptisé sous le nom d'Alexandre. Reçu dans l'Ordre des Capucins, il étudia la théologie au collège d'Avignon puis fut attaché au couvent de Lyon jusqu'à la conversion de Henri IV. A cette époque, le P. Chérubin fut envoyé

Ainsi s'écoula, avec bonheur pour tous, cette première journée doublement délicieuse, et comme avant-goût des joies du ciel par l'amour divin qui en sanctifia tous les moments, et comme scène vivante de l'Église primitive par la charité qui forma de toutes les âmes une seule âme, de tous les cœurs un seul cœur.

Le lendemain tous les confrères, si bien préparés par les exercices de la veille, s'approchèrent de la table sainte et demeurèrent longtemps à l'église en prières, se livrant aux tendres effusions de leur piété devant la sainte relique, et renouvelant leur résolution d'être tout entiers à Dieu. Le but du pèlerinage ainsi rempli, ils se disposèrent au retour; et un vénérable vieillard, qui avait assisté à toute cette belle cérémonie, le baron de Cusy[1], leur ayant demandé comme une grâce de prendre, pour s'en revenir, la route qui passait par ses terres, ils se rendirent à ses instances d'autant plus volontiers, que le chemin était plus court et son château un lieu plus convenable pour se reposer et prendre un peu de nourriture.

La procession, au sortir d'Aix, prit donc la route de Cusy, accompagnée du sénateur Favre et de plusieurs autres confrères de Chambéry, qui voulurent les suivre pour s'édifier. A quatre heures du soir, arrivée sur l'éminence où est situé le château, elle suspendit ses prières et ses pieux cantiques : c'était le moment de relâcher l'esprit par une innocente récréation et de refaire son corps par la nourriture. En attendant que le repas fût préparé, le baron leur proposa de descendre dans l'immense forêt qui était au pied de la colline, sur les rives du Chéran, et de s'y promener dans les sentiers tortueux qu'il avait tracés lui-même. Tous acceptèrent cette invitation avec plaisir ; mais les sentiments de la piété dominaient tellement toutes les âmes, que la promenade même fut un exercice pieux. Chacun grava sur l'écorce des hêtres la figure de la croix

au couvent de Montmélian ; mais son talent pour la prédication l'appelait souvent au dehors du monastère. C'est ainsi que nous le voyons prêcher le Carême à Chambéry en 1594 et 1596, en Italie l'an 1595.

1. Berard de Pingon.

avec le nom de son saint patron; puis, cédant aux sentiments religieux qu'inspiraient la solitude, le silence, l'ombre de ces grands arbres dont les vastes branches et les feuillages épais formaient comme la voûte d'un temple, tout le monde tomba à genoux et se mit à prier dans un saint recueillement. Il fallut que le pieux prévôt, leur conducteur, les avertît de remonter sur la colline pour prendre leur repas, et il le fit avec une amabilité aussi sainte qu'ingénieuse : « Mes frères, leur dit-il, nous « voilà au milieu des ténèbres et des ombres de la mort; « sortons-en et allons à la montagne du Seigneur. Mais la « montagne du Seigneur, quelle est-elle, sinon le Cal- « vaire où il est monté chargé de sa croix? Nous devons « l'y suivre, puisqu'il a dit : *Celui qui ne marche pas à « ma suite en portant sa croix n'est pas digne de moi.* Voilà « devant nous des croix presque toutes faites ou faciles à « faire : portons chacun la nôtre jusqu'au haut de la col- « line, et suivons en esprit, par la méditation, Notre-Sei- « gneur montant sur le Calvaire. » Chacun aussitôt de se choisir, parmi les branches d'arbres de la forêt récemment coupées, celles qui offraient le plus la forme d'une croix; et ce choix fait, tous la croix sur l'épaule, montèrent dans un religieux silence la colline qui conduisait au château. Arrivés au sommet, ils déposèrent leurs croix et entrèrent dans la salle du festin; un magnifique repas les y attendait. « Qu'est-ce donc que ceci? s'écria le prévôt avec un aimable sourire. Nous avons cru monter au Calvaire, et nous voilà au Thabor. » Tous les confrères, frappés de ces paroles du saint prêtre, ne s'entretinrent, pendant tout le repas, que de la gloire céleste et du *festin des noces de l'Agneau,* réservé à ceux qui auront bravement porté la croix pendant la vie. De son côté, le baron de Cusy estimait bienheureux tous les moments que lui accordait une société si sainte. La nuit qui s'approchait ne permettant point le départ, il eut le bonheur de garder ses hôtes jusqu'au lendemain matin; et alors, après les adieux les plus touchants et les plus fraternels, soit au baron, soit aux confrères de Chambéry qui les

avaient accompagnés jusque-là, ils partirent pour Annecy, où ils arrivèrent heureusement, consolés autant qu'édifiés d'un si pieux pèlerinage.

De retour dans cette ville, François reprit aussitôt le cours de ses prédications. C'est ainsi que nous le voyons prêcher à la Roche, le 16 juin, et, le 10 août, présider la fête patronale d'Annecy-le-Vieux avec un tel succès que le peuple oublia les amusements profanes pour goûter sans partage les joies pures de la religion, auxquelles rien n'est comparable

## CHAPITRE II

### MISSION DU CHABLAIS ET OBSTACLES QU'ELLE ÉPROUVE DANS SES COMMENCEMENTS

**(Septembre 1594 à février 1595)**

Pendant que François de Sales se livrait avec une ardeur infatigable aux travaux du ministère, la Providence ouvrit devant lui une carrière inattendue : ce fut la province du Chablais qui, après avoir été longtemps ravagée par la guerre et l'hérésie, put enfin, à la faveur d'une trêve, être livrée au zèle apostolique qui brûlait dans son cœur. Pour bien entendre ceci, il est nécessaire de reprendre les choses de plus haut.

L'an 1536, les protestants du canton de Berne, profitant du moment où Charles III, duc de Savoie, était occupé à défendre ses États contre François I^er qui se préparait à les envahir, firent invasion de leur côté sur les pays de Vaud, de Gex, de Ternier; et s'en emparer fut l'affaire de quelques jours. De là, poussant leurs conquêtes sans aucun obstacle, ils se rendirent maîtres du Chablais occidental jusqu'à la Drance, et divisèrent tout le pays conquis au sud du lac de Genève en deux bailliages, ceux de Thonon et de Ternier Gaillard. Pendant les premières semaines, ils permirent le libre exercice de la religion ; mais les prédications de leurs ministres, qu'ils avaient envoyés pour entraîner les populations dans l'hérésie, ayant donné lieu à un grand tumulte dans la ville de Thonon, qui ne voulait à aucun prix les entendre, ils défendirent

l'exercice du culte catholique, interdirent le son des cloches, firent abattre les croix et les images, bannirent les prêtres qui ne voulurent pas apostasier, chassèrent les religieuses de leurs communautés, en leur laissant une pension pour leur entretien dans la maison paternelle, et établirent partout des ministres en place des pasteurs catholiques.

Cet état de choses subsista jusqu'en 1564, où Emmanuel-Philibert, fils et successeur de Charles III, et le héros de son siècle, après avoir repris sur Henri II tout ce qu'avait conquis sur son père le roi François Ier, obtint des Bernois la restitution du Chablais, de Ternier et de Gex à condition d'y laisser le culte protestant seul en exercice, d'en payer les ministres et de n'y permettre aucun office du culte catholique[1]. Cette condition, toute dure qu'elle était, ne parut pas au prince capable de contenter longtemps ces dangereux voisins : convaincu qu'ils n'avaient négocié que par la frayeur de ses armes, et que, dès qu'ils cesseraient de craindre, ils tenteraient de reprendre ce qu'ils venaient de céder, il institua, de concert avec Grégoire XIII, l'ordre des chevaliers des Saints Maurice et Lazare. Le Pape donna et unit au nouvel ordre tous les biens ecclésiastiques du Chablais et autres bailliages repris sur les hérétiques, où il ne se ferait aucun exercice du culte catholique, mais à la condition expresse qu'à proportion que les évêques rétabliraient des églises paroissiales, on reprendrait sur ces biens, pour l'entretien de chaque église et de chaque pasteur, un revenu annuel d'au moins cinquante ducats.

Les prévisions d'Emmanuel-Philibert se réalisèrent vingt-cinq ans plus tard. En 1589, les Bernois, voyant le mécontentement de Henri III, roi de France, contre Charles-Emmanuel, fils et successeur d'Emmanuel-Philibert, qui s'était emparé du marquisat de Saluces, entrèrent dans le Chablais au nombre de dix mille hommes et y firent les plus grands ravages, joints aux impiétés les

1. Cette restitution, stipulée par le traité de Lausanne du 30 octobre 1564, ne fut exécutée qu'au mois d'août 1567.

plus inouïes. Charles, à cette nouvelle, part de Turin, assemble en Savoie une armée de plus de quatorze mille hommes, reprend en quelques semaines tout le pays dont on s'était emparé, et signe à Nyon (11 octobre) un traité portant que l'exercice du culte catholique serait libre dans toute l'étendue des bailliages restitués, celui de la réforme en sept lieux seulement[1]. A peine Charles-Emmanuel eut-il conclu ce traité que, délibérant sur les moyens de faire rentrer dans l'Église catholique les habitants de ces bailliages, et jugeant que le mieux était de les y amener insensiblement par la persuasion, à l'aide de quelques prédicateurs zélés, instruits et exemplaires, il écrivit à l'évêque de Genève, Claude de Granier, pour lui demander des missionnaires propres à cette œuvre difficile, mais si importante. L'évêque s'empressa d'envoyer une cinquantaine de prêtres, parmi lesquels François Bochut qui fut nommé à Thonon.

A la voix de ces pasteurs légitimes, une partie des habitants rentra dans le sein de l'Église catholique. Mais ce bon mouvement ne dura pas. Charles-Emmanuel ayant retiré ses troupes pour les mener en Provence, les Genevois ravagèrent de nouveau cet infortuné pays. Grâce à la connivence des principaux bourgeois, ils s'emparent même de Thonon (17 février 1591) et restent, pendant près de trois ans, maîtres presque absolus des bailliages, dont la population récemment convertie retourna à ses anciennes erreurs. Mais la conversion du roi Henri IV au catholicisme (25 juillet 1593) ayant ôté aux Bernois et aux Genevois l'espoir d'être soutenus par la France, ils demandèrent au duc de Savoie une trêve qui fut conclue le 16 de septembre, et lui restituèrent le Chablais avec la châtellenie de Ternier, tout en conservant le pays de Gex et la châtellenie de Gaillard. La trêve conclue, Charles-Emmanuel s'empressa d'écrire à l'évêque de

1. Les protestants ne devaient conserver l'exercice public de leur culte que dans les villages de Nernier, Bons et Tully en Chablais, de Gex, Sergy et Fernex dans le pays de Gex, et dans un village du bailliage de Ternier.

Genève pour lui demander d'envoyer de nouveaux missionnaires au moins dans la ville de Thonon, persuadé que cette ville une fois gagnée, le reste de la province suivrait facilement son exemple.

Grand fut alors l'embarras de ce prélat : d'un côté, il était fortement résolu à répondre au vœu du prince et à ne pas abandonner cette mission; d'un autre côté, il ne savait où trouver des ouvriers capables d'une entreprise si difficile et supérieurs au découragement qu'un premier essai inutile était de nature à inspirer. Le prévôt se présentait bien à sa pensée; et la haute considération dont la maison de Sales jouissait dans la province, la dignité de prévôt, qui relevait sa jeunesse et commandait le respect, sa piété éminente, son zèle ardent, sa science profonde, qui le rendait propre à défendre la foi et à déjouer toutes les subtilités de l'hérésie, sa douceur incomparable, qui lui gagnait les cœurs, sa grande réputation de sainteté, qui lui avait déjà concilié la vénération universelle; tout semblait désigner en lui l'homme de la droite de Dieu pour cette œuvre. Mais l'envoyer dans une mission si périlleuse, c'était soulever toute la famille de Sales; c'était causer surtout à M. de Boisy une peine extrême, et il était dû des ménagements à un seigneur d'un rang si élevé.

Dans cette perplexité, le pieux évêque commença par recommander la chose à Dieu, en lui adressant des prières ferventes, appuyées de mortifications et de jeûnes, comme il avait coutume de faire, toutes les fois qu'il se rencontrait des affaires délicates et importantes. Puis, sans parler à personne des lettres qu'il avait reçues du duc de Savoie ni du dessein qu'il méditait, sans même s'en ouvrir au prévôt, afin que M. de Boisy ne pût pas lui imputer d'avoir engagé son cher fils dans ce périlleux apostolat, il s'étudia à ménager et à conduire toute l'affaire de manière à paraître accepter une offre, plutôt qu'imposer une mission. Pour atteindre son but, il convoqua une assemblée de chanoines de la cathédrale et autres ecclésiastiques de mérite, sans en dire le motif. Quand ils fu-

rent réunis, il leur exposa l'état du Chablais, leur lut les lettres du duc de Savoie, en ajoutant qu'on ne pouvait méconnaître la volonté de Dieu dans celle du prince qui demandait si instamment des prédicateurs pour ces contrées infortunées; qu'il ne pouvait être de mission plus glorieuse, plus digne d'un ministre de Jésus-Christ, que de voler au secours des âmes qu'il a rachetées de son sang, et que l'enfer voulait lui ravir. « Il est vrai, dit-il « ensuite, qu'il faut se dévouer à de grands travaux, « s'exposer à des périls faits pour effrayer les plus intré« pides courages; mais si tous les jours l'appât d'un gain « temporel fait affronter aux marchands les tempêtes et « les écueils de l'Océan; si ni la vue des périls ni la crainte « des travaux et des fatigues ne les arrête, les ministres « de Jésus-Christ qu'animent des vues bien plus hautes, « je veux dire les grands intérêts de la gloire de Dieu et « du salut des âmes, pourraient-ils, par une indigne lâ« cheté, reculer devant les dangers et les obstacles? Non; « j'estime trop mon clergé pour douter un seul instant que « je n'y trouve des hommes courageux prêts à se dévouer « pour la conversion des hérétiques. Le courage, je le « sais, ne suffit pas; il faut un ensemble de qualités rares « pour réussir dans une œuvre si importante et si diffi« cile; et c'est cette considération qui m'a porté à vous « rassembler ici pour m'éclairer de vos conseils, et vous « demander quels sont ceux en qui vous pensez que je « pourrai trouver et la volonté et les moyens de s'acquit« ter dignement de cette mission. »

Dès que l'évêque eut cessé de parler, un silence profond régna dans l'assemblée : les maux que M. Bochut avait soufferts et les périls plus graves encore auxquels il s'était soustrait par la fuite, intimidaient les assistants, et personne ne se présentait; mais tous les yeux se portaient sur le prévôt, à qui d'ailleurs il appartenait de répondre le premier, en sa qualité de chef du Chapitre. Il se leva donc, et dit : « Monseigneur, si vous me jugez ca« pable de cette mission et que vous m'ordonniez de « l'entreprendre, je suis prêt à obéir; je serai heureux de

« votre choix : *In verbo tuo laxabo rete*[1]. » Et pendant qu'il parlait ainsi, on remarqua sur son visage une splendeur extraordinaire qui indiquait la joie de l'espérance. L'évêque, qui s'attendait à cette réponse, repartit : « Non « seulement je vous juge très propre à cet emploi, mais « l'ordre me semble demander que, comme vous occupez « la première place dans mon diocèse, vous soyez le chef « de cette entreprise et que vous marchiez le premier « dans cette carrière de zèle. A votre défaut, je me serais « cru obligé, malgré mon peu de force et de santé, d'aller « moi-même à cette mission : je vous remercie de me « décharger de ce fardeau. »

M. de Boisy, qui ne demeurait plus alors au château de la Thuille, mais était revenu habiter l'antique château de Sales, ne tarda pas à apprendre la désignation qui venait d'être faite de son fils pour la mission du Chablais. Ce fut comme un coup de poignard pour ce tendre père : envoyer au milieu des hérétiques ce cher fils, l'objet de tant d'espérances et de tant d'amour, c'était dans sa pensée 'envoyer à la mort. Aussi, malgré son âge de soixante-douze ans, il monte à cheval sans perdre un instant, accourt à Annecy, se rend en toute hâte chez son fils et lui fait les représentations les plus vives et les plus touchantes. Le prévôt, profondément ému de la douleur de son père, pleure avec lui et sent son cœur se briser : « Mais Dieu le veut! lui dit-il, je dois obéir, et j'espère « que sa bonté vous donnera la résignation et le courage « du sacrifice. » Le père insiste et conjure : le saint prêtre demeure inébranlable dans son dessein, comme le rocher contre lequel toutes les vagues viennent inutilement se briser. « Eh bien! suivez-moi chez Monseigneur, lui dit « alors le bon vieillard dans l'accablement du chagrin; « j'ai confiance qu'il ne résistera pas, comme vous, aux « larmes d'un père et à la voix de la raison. » Ils se rendent au palais épiscopal, et à peine sont-ils arrivés en présence de l'évêque, que M. de Boisy se précipite à ses

1. C'est-à-dire : Je jetterai le filet sur votre parole (*Luc*, v, 5).

genoux : « Monseigneur, lui dit-il d'une voix pleine de « larmes et entrecoupée de sanglots, j'ai permis à mon « fils aîné, qui était l'espoir de ma maison, de ma vieil- « lesse et de ma vie, de se vouer à l'Église pour être *con-* « *fesseur*[1], mais je ne puis consentir à ce qu'il soit *martyr,* « et que vous l'envoyiez à la boucherie, comme une vic- « time, pour être déchirée par les loups. » L'évêque de Genève, qui joignait à une extrême sensibilité beaucoup d'amour et de respect pour M. de Boisy, ne put tenir au spectacle d'une douleur si profonde, et mêla ses larmes à celles de ce bon père sans proférer un seul mot. François seul eut la force de prendre la parole, et ce fut pour rappeler, avec autant de respect que de ménagement et de douceur, que son caractère de prêtre l'obligeait à imiter Jésus-Christ et à dire à ses parents ce que ce divin maître répondait aux siens, qui lui reprochaient de les avoir quittés : « *Ne saviez-vous pas qu'il faut que je sois* « *occupé tout entier des intérêts de mon Père céleste?* » M. de Boisy, loin de se rendre à ces paroles, redoubla ses instances, mais avec une telle force, une telle effusion de douleur, que l'évêque, toujours plus profondément ému, paraissait sur le point de céder : « Monseigneur, s'écria « le saint prêtre avec une énergie apostolique, tenez « ferme. Quoi! voulez-vous donc me rendre indigne du « royaume de Dieu? J'ai mis la main à la charrue, voulez- « vous que je regarde en arrière par des considérations « humaines? » L'évêque, enfin, faisant effort sur lui-même, dit à M. de Boisy : « Souvenez-vous, monsieur, « que vous portez tous les deux le nom de saint François « d'Assise : prenez garde que par votre résistance vous « n'ameniez votre fils à faire comme son patron, à quitter, « comme lui, jusqu'à ses habits pour vous les remettre « devant moi et suivre, dans cet état de dénûment, l'éten- « dard de Jésus crucifié[2]. » Le bon vieillard, ne se ren-

1. Dans le langage ecclésiastique, on appelle *confesseur* celui qui, par la sainteté de sa vie, honore la religion et la professe hautement malgré tous les obstacles.

2. Le père de saint François d'Assise, ne pouvant souffrir que son

dant pas plus à ces raisons, l'évêque lui cita l'exemple d'Abraham, qui non seulement n'avait pas résisté à la volonté de Dieu lorsqu'il s'agissait de la mort même de son fils, mais avait pris en ses propres mains le couteau pour l'immoler.

A cette pensée d'un père qui immole son fils, M. de Boisy, plus ému que jamais, pleurant, sanglotant, perdant tout espoir : « Je ne prétends pas, répliqua-t-il en « se levant pour se retirer, je ne prétends pas résister à « la volonté de Dieu; mais aussi je ne veux pas être ho- « micide de mon fils : je ne suis pas digne qu'un ange « vienne arrêter le coup qui pourra sacrifier cet Isaac; « voilà pourquoi je refuse de consentir à l'immolation : « je m'y oppose pour ce qui me regarde : que Dieu, du « reste, fasse selon son bon plaisir. » François, saisissant ces dernières paroles, se jette aux genoux du vénérable vieillard : « O mon père, lui dit-il, je vous en « prie, faites-moi la grâce non seulement de ne pas ré- « sister, mais encore de m'encourager par votre bénédic- « tion. — Mon fils, répondit M. de Boisy, j'ai souvent « reçu votre bénédiction à la sainte messe, au confession- « nal et à vos sermons : Dieu me préserve de vous donner « jamais de malédiction, ni corporelle, ni spirituelle, mais « aussi soyez sûr que jamais vous n'aurez de moi ni bé- « nédiction ni consentement pour votre entreprise. » Le prévôt, voyant cette invincible opposition, se résigna à partir sans l'agrément et la bénédiction de son père.

Plusieurs ecclésiastiques s'offrirent pour l'accompagner et travailler sous sa direction à cette grande œuvre; mais il ne prit avec lui que le chanoine Louis de Sales, son cousin, dont il connaissait la douceur et le bon jugement, et qui déjà avait fait ses preuves tant pour sa science en théologie que pour le talent de la prédication.

fils donnât aux pauvres tout ce qu'il avait, le mena devant l'évêque d'Assise pour le faire renoncer en sa présence à l'héritage paternel. Ce saint fit plus qu'on ne lui demandait : il quitta ses habits et les remit à son père, en ajoutant qu'il dirait désormais à meilleur droit : *Notre père qui êtes aux cieux.*

Avant de partir, ils allèrent tous les deux recommander leur entreprise aux prières des chanoines et autres prêtres de la ville, les conjurant d'en demander à Dieu le succès dans le saint sacrifice; de là ils se rendirent chez l'évêque, qui leur remit les lettres authentiques de leurs pouvoirs pour la mission, avec les lettres patentes du duc de Savoie, les bénit de toute l'effusion de son cœur, et les embrassa en versant des larmes de joie et de tendresse.

Ils s'occupèrent ensuite de leurs préparatifs de voyage : ces préparatifs furent courts autant que simples ; le strict nécessaire pour les besoins du corps ; le bréviaire, la bible, les controverses de Bellarmin pour les besoins de l'âme, en firent tous les frais; et avec ce petit bagage ils partirent d'Annecy le 9 septembre 1594, laissant toute la ville pénétrée d'admiration pour leur dévouement, de regrets de leur absence, et plus encore du désir que le ciel les préservât des maux auxquels ils allaient s'exposer.

Ils arrivèrent bientôt au château de Sales, qui se trouvait sur leur route, et là François eut un nouvel assaut à soutenir de la part de son père. Le vénérable vieillard lui défendit en termes sévères l'entrée du Chablais : « Eh « quoi! lui dit-il, ne voyez-vous pas que vous compro- « mettez votre vie, que s'il vous faut revenir après plu- « sieurs années sans avoir rien fait, vous serez la fable de « tout le monde? Vous avez du zèle, mon fils, mais vous « manquez de prudence; vous ne comprenez pas les « difficultés de cette entreprise dont le succès est au « moins très incertain. — Mon cher père, lui répondit le « saint apôtre avec le calme de la foi, Dieu y pourvoira : « c'est lui qui aide les guerriers qu'il envoie au combat : « sous un tel chef il faut savoir tout oser; il n'y a qu'à « avoir du courage. Nous n'avons pas affaire avec des « nations barbares, nous ne sommes pas des inconnus « pour ces peuples, nous n'allons pas dévaster leurs « terres, nous ne portons au milieu d'eux que des armes « spirituelles; pourquoi en emploieraient-elles d'autres « contre nous? J'ai confiance que Dieu, au nom duquel « nous marchons, donnera force à nos paroles pour la

« prédication de l'Évangile. Que serait-ce si on nous en-
« voyait en Angleterre ou dans les Indes? Certes, il fau-
« drait bien y aller : ce serait là une mission très désira-
« ble, et la mort que nous y souffririons par Jésus-Christ
« vaudrait mieux que mille triomphes. Au reste, voici des
« papiers qui attestent la volonté du prince, l'ordre et la
« mission de l'évêque; il n'y a plus rien à opposer. L'en-
« treprise est périlleuse, je le sais, et je ne m'en dis-
« simule pas les difficultés. Mais la soutane que nous
« portons nous crie que l'honneur du sacerdoce va mal
« à celui que les risques et les périls empêchent d'en
« remplir les devoirs. » M. de Boisy, qui envisageait les choses moins en homme de foi qu'en père préoccupé par sa tendresse, ne vit dans ce discours que les propos d'un jeune homme emporté par un zèle inconsidéré; et se croisant les bras, levant les épaules de pitié : « Je ne sais que
« vous dire, répliqua-t-il; allez où vous voudrez sous les
« auspices du Seigneur; mais s'il vous arrive quelque
« chose de fâcheux, vous ne pourrez vous en prendre
« qu'à vous-même. » La scène finit ainsi ce jour-là, mais, les jours suivants, il recommença encore ses représentations et ses instances, ses prières et ses larmes.

Au milieu de tant de contradictions, les deux missionnaires ne s'occupaient qu'à se préparer à leur mission par une fervente retraite. Le 12 septembre fut sanctifié par le jeûne, les mortifications et des prières continuelles prolongées jusque dans la nuit; le 13, ils firent une confession générale, « afin d'aller avec le plus d'humilité et de pureté
« possible, disaient-ils, combattre l'orgueil et l'opiniâ-
« treté des hérétiques ». Et le soir de ce même jour, François dit adieu à sa vertueuse mère, dont la conduite en cette circonstance fut vraiment admirable. Sans doute son cœur fut déchiré à la pensée des dangers qu'allait courir son cher fils; mère tendre, elle versa beaucoup de larmes; mais, héroïne chrétienne, elle fit généreusement le sacrifice que Dieu lui demandait, et ne dit pas à son fils un mot qui pût le détourner de son noble projet.

Le jeune apôtre, après ce pénible adieu, se retira avec

son cousin dans la chapelle du château, où ils passèrent une partie de la nuit en oraison ; et le lendemain, jour de l'Exaltation de la sainte Croix, l'âme brûlante du désir d'aller la planter dans les cœurs et sur la terre du Chablais, ils partirent de grand matin, à pied, sans domestiques, sans autre ressource qu'une très modique somme d'argent : car M. de Boisy, au désespoir de l'insuccès de toutes ses instances, après avoir refusé de recevoir le dernier adieu de son fils, avait expressément défendu que personne les accompagnât et même qu'on leur donnât quoi que ce soit de ce qui pourrait leur être nécessaire pour le voyage : peut-être espérait-il, en les laissant dans un dénûment complet, les détourner de leur entreprise; car, quoique la mission se fît à la demande du duc de Savoie, ce prince n'avait rien assigné pour en payer les frais, lesquels dès lors retombaient tout entiers à la charge des missionnaires. M. de Boisy se trompa grandement, et les deux apôtres, continuant leur route avec la confiance en Dieu pour toute richesse, la foi pour toute défense, arrivèrent au bout de quelques heures de marche à l'entrée du Chablais.

En mettant le pied sur cette terre infortunée, François de Sales et son cousin Louis, pleins des grands sentiments qu'inspire la foi aux cœurs apostoliques, n'attendant que du ciel le succès de leur mission, commencèrent par saluer l'ange tutélaire de la province [1], et lui recommander la grande œuvre qu'ils allaient entreprendre : puis, s'adressant à Dieu, ils le conjurèrent par des prières ferventes de chasser de cette terre les démons qui tenaient les âmes dans l'aveuglement de l'hérésie, et de bénir les travaux auxquels ils venaient se dévouer. Continuant ensuite leur route, ils arrivèrent vers le soir au pied de la colline sur le sommet de laquelle est bâtie la citadelle des Allinges.

Le duc de Savoie avait établi commandant de cette

1. La limite du Chablais était, à cette époque, le ruisseau de la Chandouze, qui sépare la commune de Saint-Cergue de celle de Juvigny. On voit, dans la chapelle de la Visitation de Thonon, un charmant tableau représentant cette scène.

place importante, qui dominait tout le Chablais, le baron d'Hermance [1], avec une forte garnison de soldats catholiques sous ses ordres; et comme cet officier supérieur avait sous son gouvernement toute la province, c'était à lui que nos deux missionnaires devaient remettre leurs lettres de créance. Ils montèrent donc à la forteresse et demandèrent à parler au gouverneur de la part du duc de Savoie. Le baron, à cette nouvelle, accourut aussitôt au-devant d'eux jusqu'au premier corps de garde où ils s'étaient arrêtés. Ils ne lui eurent pas plutôt dit leur nom et le but de leur voyage qu'il leur fit la réception la plus gracieuse, ravi de ce qu'ils venaient soumettre par le doux empire de la parole les peuples rebelles de ces contrées, et de ce qu'ils appartenaient tous les deux à la maison de Sales, dont il était l'ami. François lui remit deux lettres, l'une du duc de Savoie, qui lui ordonnait d'accueillir favorablement et de prendre sous sa protection les missionnaires que lui enverrait l'évêque de Genève pour travailler à la conversion du Chablais; l'autre de l'évêque, qui désignait pour cette mission François et Louis de Sales, et les lui recommandait instamment. Ces lettres ne firent qu'accroître l'intérêt du gouverneur pour les deux missionnaires : il s'entretint quelques instants avec eux, les reçut à sa table, et, sans les retenir plus longtemps, il voulut qu'ils allassent se reposer de la fatigue du voyage.

Le lendemain, après la messe qu'ils célébrèrent et se servirent l'un à l'autre dans la chapelle du château, il leur fit visiter la forteresse; et en passant devant les batteries de canon : « Voici, leur dit-il, des pièces dont nous « n'aurons plus besoin, si, par la grâce de Dieu, les hé- « rétiques de ces vallées que vous avez sous les yeux « prêtent l'oreille à vos discours. » Arrivé sur la terrasse, il voulut leur faire remarquer le beau point de vue dont on y jouit du côté du lac de Genève; mais un autre spec-

1. François-Melchior de Saint-Jeoire, baron de Saint-Jeoire et d'Hermance, seigneur de la Chapelle-Marin.

tacle occupait les pensées de François : de ce lieu éminent, qui domine la plus grande partie de la vaste plaine du Chablais, on voyait des églises renversées, des presbytères en ruines, des gibets à la place des croix sur les chemins, des châteaux brûlés, des restes informes de tours, partout la désolation et le ravage, indice d'un ravage bien plus lamentable encore, celui des âmes : car sur soixante-dix paroisses contenant près de trente mille âmes, il ne se trouvait pas seulement cent catholiques. A cette vue, le saint apôtre ne put retenir ses larmes ; et, les coudes appuyés sur le parapet du bastion, les mains jointes sur sa poitrine, il exhala sa douleur dans le langage touchant des prophètes : « Voilà donc, dit-il en em-« pruntant les paroles d'Isaïe, voilà comment le Seigneur « a arraché la haie de sa vigne et renversé le mur qui la « protégeait, la voilà déserte, déracinée et foulée aux « pieds ; cette terre autrefois si belle a été désolée par « ses propres habitants, parce qu'ils ont violé la loi de « Dieu, changé ses ordonnances, rompu son alliance. Les « voies de Sion pleurent, soupira-t-il avec Jérémie, parce « qu'il n'y a plus personne qui vienne à ses solennités. « L'ennemi a mis la main sur tout ce qu'elle avait de plus « précieux ; la loi et les prophètes ont disparu, les pierres « du sanctuaire ont été dispersées... O Jérusalem ! ô « Chablais ! ô Genève ! convertis-toi au Seigneur ton Dieu, « et que ta contrition devienne grande comme la mer. » Se tournant ensuite vers son cousin Louis : « Espérons, « dit-il, en la bonté du Seigneur, et fortifions-nous en sa « force, afin que, comme de pauvres serviteurs, nous « puissions ramasser les pierres dispersées de son sanc-« tuaire et réédifier ses autels. »

Après plusieurs belles paroles semblables, où respirait le feu du zèle le plus ardent, il conféra avec le baron d'Hermance sur la meilleure marche à suivre pour le succès de la mission. Le baron, homme de vertu, d'expérience et d'une prudence consommée, promit de les aider de tout son pouvoir, mais leur recommanda en même temps d'agir avec grande circonspection : « Deux choses

« sont nécessaires en commençant, leur dit-il : la pre-
« mière, c'est que vous passiez toutes les nuits dans la
« forteresse; vous ne seriez pas en sûreté ailleurs; la
« seconde, c'est que vous vous absteniez de célébrer la
« messe dans un lieu hérétique; il y aurait trop grand
« péril à le faire. Je suis donc d'avis que, dans les com-
« mencements, vous vous borniez à aller prêcher à
« Thonon, et que, quand vous ne pourrez pas dire la
« messe dans la forteresse, vous alliez la dire ou au delà
« de la rivière de la Drance, à l'église de Marin, qui a
« toujours conservé le culte catholique, ou dans la cha-
« pelle que les hospitaliers du Grand Saint-Bernard ont
« sur les bords du lac, et qu'il serait aisé de faire ré-
« parer. »

Les missionnaires suivirent ce conseil, prirent logement dans la citadelle, et, dès le lendemain, ils partirent à pied pour Thonon, éloigné de là de six kilomètres. Arrivés dans cette ville, ils se rendirent chez le procureur fiscal, Claude Marin, bon catholique sur la prudence et la vertu duquel ils pouvaient compter. Informés par lui qu'il n'y avait dans Thonon que sept familles catholiques, faisant ensemble quatorze ou quinze personnes, la plupart étrangers établis en cette ville pour leur commerce et que la crainte des hérétiques empêchait de se déclarer franchement, ils les envoyèrent chercher sur-le-champ [1]. Quand ils furent tous rassemblés, François, après leur avoir annoncé qu'il venait dans cette ville pour être leur pasteur et qu'il en remplirait de son mieux tous les devoirs, leur représenta avec force l'obligation, que leur imposait l'Évangile, de ne point rougir de la foi, puisque Jésus-Christ ne reconnaîtra pour ses disciples devant son Père que ceux qui l'auront reconnu pour leur maître devant les hommes; et il finit par les avertir qu'il les

1. C'étaient entre autres Jeanne du Maney, veuve du Foug, dont il sera question plus loin; Claude d'Orlier, juge-mage, Claude Marin, et d'autres employés. Ajoutons deux ou trois dames qui étaient alliées à des protestants, et Charles de Vidomne, baron de Lullin, qui possédait dans les environs le fief de Charmoisy et le château de Marclaz.

réunirait désormais à Saint-Hippolyte, église déclarée commune aux prêtres catholiques pour y instruire les fidèles, et aux protestants pour y faire le service divin. Ce premier discours fit impression sur ce petit troupeau, et tous se montrèrent disposés à se rendre aux prédications de l'apôtre sans respect humain.

Les missionnaires, après avoir fait leur visite aux syndics de la ville et leur avoir exhibé les ordres du prince, retournèrent le soir coucher aux Allinges, revinrent à Thonon le jour suivant, et continuèrent ainsi les autres jours, comme ils en étaient convenus avec le baron d'Hermance, prêchant avec un zèle apostolique en public et en particulier, démontrant par les Écritures qu'on n'a pas le droit de prêcher ni d'être écouté si on n'a reçu de l'autorité légitime la mission d'annoncer la parole de Dieu, et prouvant par les faits que les ministres de Calvin n'avaient reçu aucune mission ni ordinaire ni extraordinaire, que la seule Église romaine avait le pouvoir d'envoyer des prédicateurs qu'on doit écouter sous peine d'être devant Dieu comme des païens et des publicains.

De Thonon, ils se répandaient dans les villages des environs, marchant toujours à pied, un bâton à la main, prêchant trois ou quatre fois le jour, sans succès, mais sans découragement. Dieu seul était leur confiance, et ils savaient qu'au moment marqué par sa Providence leurs travaux recevraient la bénédiction qui seule pouvait les féconder.

Les ministres hérétiques ne purent voir sans une irritation profonde nos deux missionnaires travailler à rétablir la religion catholique sur les ruines du calvinisme; et, dans leur fureur, ils mirent tout en œuvre pour les décrier, les présentant au peuple comme des perturbateurs du repos public, des séducteurs hypocrites, de faux prophètes, des sorciers et des magiciens avec lesquels aucune personne honnête ne pouvait avoir de rapport sans se déshonorer. Tant d'injures et de calomnies produisirent leur effet : les hommes de Dieu ne purent plus pendant longtemps se faire écouter d'aucun protestant,

et furent réduits à exhorter et encourager le petit nombre de catholiques qui se trouvaient à Thonon.

Cependant ce n'était encore là que le commencement des clameurs et des menaces : les ministres de Genève, informés de ce qui se passait à Thonon, se rassemblèrent; et les conclusions de leur délibération, au moins si l'on en croit le bruit public d'alors, furent que le duc de Savoie avait, par cet envoi de missionnaires, violé les droits des habitants du Chablais, enfreint les conditions du traité de paix, qu'on devait chasser à coups de fouets ces papistes, et qu'il était permis de leur ôter la vie de quelque manière que ce fût : on prétend même que quelques-uns s'engagèrent par serment à les faire périr. Tous ces bruits, dont d'ailleurs nous ne garantissons point l'authenticité, arrivés aux oreilles de François, ne lui inspirèrent ni crainte ni inquiétude, et ne lui firent rien perdre de son calme ordinaire.

Il s'en fallait que M. de Boisy partageât la sécurité de son fils : dès le 17 septembre, il avait appris ce qui s'était passé à Genève, les cris de mort qui avaient retenti contre les deux missionnaires et les serments qu'on avait faits de les exterminer. Le 18 septembre, de grand matin, il dépêcha Georges Rolland[1] avec un cheval pour lui ramener son cher fils; mais le prévôt, inébranlable dans son dessein, se borna à envoyer son cousin Louis pour essayer de calmer un peu les inquiétudes de son père, et continua tout seul sa mission sans compagnon, sans domestique, sans ressource : isolement qui accrut son espoir par l'absence même des moyens humains, et lui fit goûter une consolation ineffable à n'avoir que Dieu pour soutien, pour défense que son bras tout-puissant,

1. Georges, fils d'Aimon Rolland, de Versonnex, familier de M. de Boisy, viendra bientôt, comme nous le dirons ci-après, servir au prévôt de laquais et de secrétaire. Plus tard il embrassa l'état ecclésiastique, devint économe de l'évêque, chanoine de N.-D. de Liesse, dignité qu'il résigna le 12 juin 1621, enfin chanoine de la cathédrale, et mourut en 1641 après avoir recommandé d'ériger dans l'église de Versonnex une chapelle qui sera dédiée « à la Vierge et au bienheureux François de Sales, lorsqu'il aura été canonisé ».

selon qu'il le racontait lui-même dans la suite à sainte Chantal.

Cependant le chanoine Louis n'était resté que peu de jours au château de Sales, et était revenu promptement reprendre ses travaux. Il aimait à avoir pour sa part les pauvres de la campagne; souvent il se séparait de son cousin tout le jour et même des semaines entières pour aller les évangéliser. Quant au saint apôtre, ses principaux efforts se concentraient sur Thonon : c'était là le siège de l'hérésie, sa place forte qu'il importait de lui ravir. Aussi il ne laissait guère passer de jour sans y aller le matin et revenir le soir. Ni la pluie, ni la neige, ni les glaces, ni les vents les plus terribles ne pouvaient l'arrêter. Le froid, qui dans l'hiver de cette année fut d'une rigueur tout à fait extraordinaire, le saisissait quelquefois jusqu'à un tel point, qu'on craignait qu'il en mourût; et il allait toujours, comme s'il n'avait rien souffert. Lorsque le verglas rendait les chemins impraticables, il faisait mettre des crampons à ses souliers; et, quand malgré cela il ne pouvait marcher, il s'aidait des mains et des genoux. Le sang, coulant de ses talons et de ses doigts tout crevassés par les engelures, rougissait les neiges par lesquelles il passait, et il n'en continuait pas moins ses courses apostoliques. Ce n'était pas qu'il espérât de ses voyages grand succès pour le présent : il savait trop combien cette ville était prévenue contre ce qu'elle appelait le papisme; mais il pensait qu'il fallait lui montrer dans le prêtre catholique un homme de courage, de patience et de dévouement, faire aimer à force de bonté et de douceur la religion et ses ministres, enfin travailler sans relâche les esprits et les cœurs pour les préparer à recevoir la vérité, et surtout affermir les catholiques dans le bien. Presque tous les jours il dispensait à ceux-ci la divine parole; et, les dimanches et les fêtes où il ne le pouvait, il se faisait remplacer par quelques bons prêtres de sa connaissance, ne voulant pas que l'instruction fît défaut un seul de ces jours au petit troupeau dont il était le pasteur.

Outre les soins qu'il donnait à Thonon, François faisait parfois des excursions dans les lieux circonvoisins, marchant toujours à pied sans autre provision que sa Bible, son bréviaire et son chapelet, et, en même temps, jeûnant avec tant d'austérité pendant l'Avent de cette année 1594, que l'évêque se vit obligé d'intervenir pour lui ordonner des ménagements.

Un soir qu'il revenait d'une excursion de ce genre en compagnie de son cousin, ils furent surpris par une pluie torrentielle, réduits à se mettre à l'abri sous l'extrémité du toit d'une grange où ils durent passer la nuit entière. Une autre fois, la nuit les surprit dans un village dont toutes les maisons étaient fermées : ils eurent beau frapper à chaque porte et demander asile, personne ne voulut leur ouvrir par suite des préventions que les ministres avaient répandues contre eux, les proclamant des sorciers en rapport avec les démons, qui portaient malheur partout où ils entraient. Le four du village, qui était encore chaud, fut la seule retraite qu'ils purent trouver pour se garantir des rigueurs du froid, qui était extrême; ils y entrèrent tout habillés et y passèrent la nuit[1].

Un autre jour (c'était le 12 décembre), le prévôt fut surpris par la nuit dans un bois où les loups couraient en troupe à travers la neige dont la terre était couverte : comment échapper à ces animaux carnassiers qui, pressés par la faim, cherchaient partout une proie? Il ne trouva d'autre moyen que de monter sur un arbre pour y passer la nuit, et de s'attacher par la ceinture à une de ses branches pour ne pas tomber si le sommeil venait à le surprendre[2]. Ce fut en effet ce qu'il fit; mais, la nuit ayant été très rigoureuse, il fut tellement transi par le froid, que le lendemain, incapable de se mouvoir et pres-

1. Ce four était situé entre le village d'Allinge et le hameau du Noyer.

2. D'après la tradition, cet arbre est le châtaignier géant de la Chavanne, que la foudre a malheureusement mutilé, il y a cinq ou six ans. Les paysans, qui assistèrent le saint, étaient du hameau du Noyer et nommés Mouille.

que sans sentiment, il paraissait plus mort que vif : il allait peut-être périr ainsi, lorsque des paysans d'un village voisin, étant venus de grand matin dans la forêt et l'ayant trouvé dans ce triste état, en furent émus de pitié, tout hérétiques qu'ils étaient, l'emportèrent chez eux, le réchauffèrent doucement, lui donnèrent tous les soins qu'ils purent imaginer; et, en reconnaissance de ces bons offices, il leur prêcha la nécessité du retour à la vraie Église pour le salut. Ces braves gens l'écoutèrent avec docilité, touchés du zèle avec lequel il s'exposait à tant de périls; et, s'ils ne se convertirent pas alors, du moins cette prédication, déposée dans des âmes si droites, fut un germe qui porta plus tard ses heureux fruits.

Le péril auquel François venait d'échapper ne fut que le prélude d'autres périls bien plus graves encore. Le 8 janvier, un protestant qui depuis embrassa la vraie foi, mais qui alors, poussant le zèle de sa secte jusqu'au fanatisme, avait promis de le tuer et de porter sa tête à Genève ou à Berne, se posta successivement en trois endroits propices à l'exécution de son dessein; toujours le fusil rata malgré son excellente qualité et toutes les précautions prises pour ne pas manquer son coup : désespéré de n'avoir pas réussi, il plaça des assassins en divers lieux par où l'apôtre devait passer, afin que, s'il échappait aux uns, il tombât entre les mains des autres; et, soit que Dieu aveuglât ces malheureux, soit qu'il rendît son apôtre invisible, il y passa effectivement et ne fut pas aperçu[1].

Vers ce temps, le chanoine Louis de Sales étant obligé, faute de ressources, de quitter le Chablais, M. de Boisy, sur les instances de son épouse, se décida à envoyer auprès de François son fidèle Rolland qui dès lors le suivit pas à pas, témoin disposé par la Providence pour transmettre à la postérité les détails de cette vie sublime.

Le grand jour n'était pas, quelquefois, moins pénible

1. Déposé par ce protestant même, après sa conversion, sous la foi du serment, dans le procès de la béatification du saint.

pour l'intrépide missionnaire que les nuits les plus affreuses. Lorsqu'il allait prêcher dans les villages, on le rebutait, on lui fermait l'entrée des maisons, on refusait même de lui donner, pour de l'argent, à boire et à manger; tant on craignait d'avoir des rapports avec un homme que les ministres avaient peint sous de si noires couleurs. Enfin, on évitait surtout de venir à ses prédications.

Pour faire arriver la vérité à ceux qui ne venaient pas l'entendre, on lui suggéra d'écrire une suite d'instructions contenant la défense de la religion catholique, avec la réfutation du calvinisme, et d'en répandre des copies dans les familles. En homme sage, il n'accueillit ni ne rejeta tout à coup cette pensée; il prit le temps de réfléchir avant de se décider, et pesa mûrement les raisons pour et contre. Il consulta ses principaux amis, qui jugèrent tous la chose très utile; il consulta Dieu dans la prière, et, Dieu lui ayant mis au cœur, pendant le saint sacrifice, une forte inclination à l'entreprendre, il se mit à l'œuvre le 7 janvier de cette année 1595, mais sans se proposer d'écrire l'ouvrage tout entier d'un seul trait : la multitude de ses occupations ne lui en laissait pas le loisir. Il saisissait les quelques moments rares et interrompus dont il pouvait disposer, écrivait à la hâte, et, un morceau fini, on en faisait force copies qu'on répandait dans les familles ou qu'on affichait sur les places publiques et dans les rues. C'est de ces feuilles éparses, composées ainsi à ses moments perdus, pendant l'espace de quatre années, et recueillies ensuite en un corps d'ouvrage que s'est formé le livre des *Controverses*, le premier ouvrage sorti de la plume de saint François de Sales, ouvrage non moins remarquable par la vivacité du style que par la force des preuves apportées en faveur de la foi catholique.

Pendant que les écrits de l'apôtre allaient porter la vérité au sein des familles, lui-même crut devoir ajouter à son ministère ordinaire le soin spirituel des soldats en garnison aux Allinges. Déjà il avait gagné leur estime par sa bonté et sa douceur, comme par son courage in-

trépide : ils ne parlaient de lui qu'avec admiration ; et, ravis de le trouver toujours si prévenant et si accessible, c'était leur plaisir d'aller avec lui à Thonon ou d'en revenir lorsqu'ils y avaient quelque affaire. Tous l'aimaient comme un père, et avaient en lui une confiance égale à la vénération que leur inspiraient ses vertus. Le saint apôtre se servit de cet ascendant pour les amener à une vie plus chrétienne ; et, toutes les fois qu'il les voyait faire quelque chose de mal ou qu'il les entendait dire quelque parole blâmable, il les reprenait avec une fermeté si douce, qu'on ne pouvait lui en savoir mauvais gré.

Il était surtout deux maux qui affectaient plus sensiblement sa foi et qu'il prit à tâche de corriger : le premier, c'était l'habitude des jurements, imprécations et blasphèmes dont les soldats entremêlaient souvent leurs jeux et leurs discours ; le second, c'était l'abus des duels, restes affreux des temps barbares, et que n'avaient pu détruire ni la religion, ni la civilisation, ni le bon sens. Le duc de Savoie les avait bien défendus sous des peines sévères ; mais, comme cette défense ne regardait que le temps où les soldats étaient sous les drapeaux, ils allaient demander un congé au gouverneur ; et, à une certaine distance du lieu de la garnison, il leur était libre de se battre. François, qui voyait avec une douleur profonde le nom de Dieu si souvent profané, la vie des hommes sacrifiée à un préjugé indigne d'une âme raisonnable, commença par épuiser toute la force de la persuasion pour faire cesser ce double désordre. Ne pouvant y réussir, il eut recours à l'autorité ; il fit sentir au baron d'Hermance, d'un côté, que les jurements et la profanation du nom de Dieu étaient propres à attirer sur les troupes la malédiction du ciel, de l'autre, qu'en accordant des congés pour se battre, il péchait contre Dieu, qui défend ces sortes de combats singuliers ; contre le prochain, dont il occasionnait la mort et la damnation éternelle ; contre son prince, qui, en défendant les duels sous des peines très sévères, défendait implicitement de les favoriser. Le baron, touché de ces raisons, fit cesser pour toujours ces désordres ; il prohiba, sous

des peines graves, les jurements et les blasphèmes, et n'accorda plus aux soldats de ces congés cruels et meurtriers.

Le Carême, qui s'ouvrit le 8 février, fournit au prévôt l'occasion de multiplier les efforts de son zèle et ses prédications. Mais s'apercevant que l'obligation de remonter, chaque soir, aux Allinges lui enlevait un temps précieux, il résolut d'accepter le logement que lui offrait Mme du Foug, sa parente, dans sa maison de la rue Vallon, et d'aller habituellement célébrer la messe à la chapelle St-Étienne-de-Marin, au delà de la Drance[1]. Il n'ignorait pas que par cette mesure il s'exposait à de grands périls, mais il estimait sa présence dans cette ville doublement nécessaire : nécessaire aux nouveaux convertis pour soutenir leur courage contre les tentations auxquelles ils étaient en butte, nécessaire aux protestants pour avoir avec eux des rapports plus assidus, et faciliter, à la faveur des ténèbres de la nuit, les communications avec ceux qui n'osaient lui parler au grand jour : c'en était plus qu'il ne fallait pour lui faire affronter tous les périls de sa position nouvelle. Déjà souvent, lorsqu'il venait des Allinges à Thonon, il s'était retiré chez cette parente pour étudier et prendre ses repas ; elle l'appelait son fils et il lui donnait réciproquement le nom de mère. Le bonheur qu'éprouva cette dame à loger le saint missionnaire dans sa maison n'eut d'égal que la joie des catholiques en voyant leur apôtre au milieu d'eux. « Nous n'avons plus à redouter « la fureur des loups, disaient-ils, puisque notre bon « pasteur est avec nous pour veiller à notre défense. »

1. Cette chapelle, qui s'élève sur la droite de la Drance, à quelques pas du château de M. de Blonay, a été restaurée et rendue au culte en 1857.

## CHAPITRE III

### PREMIERS SUCCÈS DE LA MISSION DU CHABLAIS, AU MILIEU DE NOUVEAUX OBSTACLES. CONVERSION DE L'AVOCAT PONCET ET DU BARON D'AVULLY.

**(Février 1595-nov. 1596)**

François de Sales, fixé à Thonon, sans se préoccuper ni des calomnies des hérétiques ni de leurs projets homicides, ne songea qu'à remplir tous les devoirs de zèle et de charité qui sont le propre d'un bon pasteur. Il prêchait à peu près tous les jours; à toute heure il était prêt à entendre les confessions de ceux qui se présentaient; il visitait les pauvres et les malades, s'informait des nécessités spirituelles et corporelles de chacun, consolait les affligés par des paroles pleines de charité et d'une tendre compassion, soulageait ceux qui étaient dans le besoin par d'abondantes aumônes, donnant tout ce qui ne lui était pas absolument nécessaire pour le vêtement ou la nourriture, et, quand il n'avait plus rien, recourant à sa mère, qui lui envoyait tout ce dont elle pouvait disposer.

Un soir, le prévôt fut contraint de retourner au fort des Allinges pour y prendre des papiers dont il avait besoin. Comme il montait, accompagné de Rolland et de deux autres laïques, voilà que tout à coup, sortant d'une embuscade, deux assassins se précipitent vers lui l'épée nue à la main en vociférant d'horribles blasphèmes. Les deux catholiques et Georges Rolland se jettent au-devant de François, présentant leurs armes pour le défendre : « Re-

« mettez l'épée dans le fourréau et éloignez-vous, leur dit-« il, à l'exemple du Sauveur, c'est à moi à aller seul au-« devant de ceux qui en veulent à ma vie. » En disant ces mots, il double le pas, va droit aux assassins, et, par la douceur de ses paroles, la majesté de son visage, leur fait tomber les armes des mains; ils baissent les yeux, tout honteux de leur dessein, tombent à ses genoux, lui demandent pardon, rejettent la faute sur les ministres, et protestent que désormais, non seulement ils n'entreprendront rien contre lui, mais qu'ils lui rendront tous les services dont ils seront capables.

Quand on fut arrivé au château des Allinges, Georges Rolland, encore tout saisi du danger auquel venait d'échapper son bien-aimé maître, courut aussitôt chez le gouverneur lui raconter ce qui venait de se passer. Celui-ci, alarmé à son tour, vint conjurer l'apôtre de se laisser accompagner dans ses courses par une escorte de soldats; mais quelque pressantes que fussent ses instances, il ne put jamais l'y faire consentir : « Saint Paul et les « apôtres, lui répondit le fervent missionnaire, n'ont « point eu recours aux soldats; ils n'ont voulu d'autres « armes que le glaive de la divine parole contre des enne-« mis bien autrement terribles; et avec cette seule épée « ils ont abattu la puissance des démons et des empe-« reurs, triomphé de la vanité des philosophes et de « l'orgueil du monde, établi par tout l'univers le règne « de Jésus-Christ sur les ruines de l'idolâtrie terrassée. « Luther et Calvin, au contraire, ont propagé leurs héré-« sies par le fer et le feu, par la force et la contrainte de « la puissance temporelle. C'est une raison pour moi de « ne pas faire de même, et de n'employer que la puissance « de la parole divine, qui peut sans secours humain briser « les cèdres, et rendre fertile le désert de Cadès ; la souf-« france et la confiance en Dieu me valent mieux qu'une « légion de soldats. Du reste, si Dieu me fait la grâce de « sceller de mon sang la doctrine que je prêche, il ne peut « m'arriver rien de plus glorieux. »

Le gouverneur, ne sachant que répondre à un tel dis-

cours, n'insista pas davantage; cependant, comme il ne voulait pas l'abandonner au milieu de ses ennemis, il ordonna que désormais quatre ou cinq soldats le suivraient toujours de loin quand il irait le matin à Thonon, ou dans quelque autre lieu du Chablais, et retourneraient le soir au-devant de lui. Ces précautions ne rassurèrent point Georges Rolland; et, dans son effroi, il écrivit à M. de Boisy pour l'informer de cet événement. A cette nouvelle, le bon vieillard, tremblant plus que jamais pour les jours de son cher fils, lui envoya aussitôt l'ordre le plus sévère de revenir à l'instant. « Monsieur et « très honoré père, lui répondit François par le même « courrier qui avait apporté l'ordre du départ, si Rolland « était votre fils comme il n'est que votre valet, il n'au« rait pas eu la lâcheté de reculer pour un aussi petit choc « que celui où il s'est trouvé, et il n'en ferait pas le bruit « d'une bataille. Sans doute les hérétiques nous en « veulent, mais aussi on nous fait tort quand on doute « de notre courage. Je vous supplie donc, mon père, de « ne point attribuer ma persévérance à désobéissance et « de me croire votre fils le plus respectueux. »

Le père insiste : « Votre zèle, lui écrivit-il, ne peut « aboutir à rien de bon. Votre persévérance est une obs« tination déraisonnable, et c'est tenter Dieu que de faire « une plus longue épreuve. Je vous ordonne de revenir « incessamment. » François n'avait garde de faire céder à une volonté humaine, quelque respectable qu'elle fût, la volonté divine que lui représentait l'ordre de son évêque. « Adressez-vous à monseigneur, répondit-il à son père, « je suis prêt à partir dès qu'il parlera. » M. de Boisy vint en effet trouver l'évêque de Genève, se plaignit amèrement à lui de ce qu'il laissait son fils comme une brebis à la merci des loups, et le conjura de se contenter de ce qu'avait déjà fait le prévôt.

Claude de Granier, touché de la douleur de ce vénérable vieillard, consentit à rappeler le saint apôtre; mais, quand il voulut en venir au fait, et que le calme de la réflexion lui eut mis en lumière toutes les suites de cette mesure,

il changea d'avis et laissa François continuer sa mission. Autorisé à continuer son apostolat, le prévôt résolut de faire, pendant le Carême, des instructions fréquentes aux soldats des Allinges. Cette espèce de mission produisit des fruits merveilleux ; les soldats parurent changés en d'autres hommes, et montrèrent, dans toute leur conduite, d'abord ce repentir sincère du passé, cette volonté ferme de mieux vivre à l'avenir qui caractérise une âme loyalement revenue à Dieu, puis cette vertu franche et noble qui fait la plus solide gloire du soldat chrétien.

Les succès de François auprès de la garnison des Allinges le dédommagèrent un peu de la stérilité de ses travaux auprès des protestants de Thonon. Depuis six mois qu'il était au milieu de ceux-ci, prêchant de paroles et d'exemples, il n'avait pu se faire entendre qu'à trois ou quatre, qui encore n'étaient venus que quatre ou cinq fois et en cachette. Il cherchait toutes les occasions de leur parler ; mais les uns ne voulaient pas l'écouter, les autres ne l'osaient pas, de peur d'être persécutés comme catholiques, si quelque jour les Bernois et les Genevois reprenaient le Chablais ; d'autres avaient la foi dans le cœur, mais la crainte les empêchait de la professer.

Parmi ces néophytes étaient noble Pierre Fournier, le baron d'Avully et l'avocat Pierre Poncet. Ce dernier, convaincu de la vérité de la doctrine catholique, aurait voulu l'embrasser, mais il était retenu par les reproches de ses anciens amis, et par la crainte de perdre les biens qu'il possédait sur les terres des Genevois. Enfin, cédant aux sollicitations du baron d'Hermance et du chevalier de Compois, ses amis, il fit, le 20 avril, abjuration publique de l'hérésie et profession solennelle de la foi catholique en présence de l'aumônier du château des Allinges et de l'avocat Ducrest qu'il avait appelés pour être ses témoins.

Cet événement disposa heureusement les esprits en faveur de la vérité, parce que Poncet joignait au grand crédit qu'il avait chez les protestants, des convictions si ardentes qu'il suffisait à lui seul, disait la voix publique, pour réduire tous les ministres au silence. Aussi le prévôt

reçut-il de vives félicitations de la part de ses amis; et ceux-là même qui avaient, jusqu'alors, mal auguré de la mission, commencèrent dès ce jour à en bien espérer.

Immédiatement après cette brillante conquête, François se rendit au château de Sales, puis à Annecy où l'évêque et ses chanoines lui firent le plus chaleureux accueil. Ces encouragements lui venaient à point, car à ce moment, il hésitait, semble-t-il, à regagner le Chablais, en voyant que le duc de Savoie, absorbé par sa guerre avec Henri IV, ne prenait aucun moyen de faire réussir la mission commencée par son autorité, et que les magistrats établis dans le pays n'apportaient pas plus de zèle à le seconder. Tous, sauf Claude Marin et le baron d'Hermance, montraient la plus complète indifférence.

Ne trouvant pas d'appui auprès des hommes, François recourut avec plus de confiance à Celle qui, de son pied virginal, écrasa de tout temps l'hérésie. Étant de retour en Chablais, il se rendit en pèlerinage sur la montagne des Voirons pour y prier sur les ruines d'un ermitage élevé jadis par un sire de Langin en l'honneur de la Visitation de Notre-Dame, et qui, détruit par les Bernois, avait été partiellement restauré. Il s'y trouva le matin de la fête (2 juillet), entouré d'hérétiques qui l'accablèrent de paroles outrageantes. Bientôt, des menaces passant aux voies de fait, ils allaient l'immoler à leur fureur, lorsqu'il parvint à se soustraire à leurs coups par une prompte fuite. Il serait difficile d'expliquer comment il put échapper aux mains de ces furieux : lui-même l'attribuait à une sorte de miracle, disant qu'il ne s'était sauvé que par une protection spéciale de la sainte Vierge, et qu'il avait bien sujet de s'humilier de n'avoir pas été jugé digne de mourir en cette circonstance pour le service du Fils et de la Mère.

En rentrant à Thonon, François apprit que l'un des catholiques de la ville était malade, et, prévoyant qu'il serait obligé de lui porter le saint viatique, il fit faire une petite boîte d'argent doré avec des chaînettes de même métal. Dès lors quand il portait le saint Sacrement, il suspendait cette

boîte à son cou, s'enveloppait dans son manteau, et se rendait au domicile du malade avec un air grave, un maintien austère, sans saluer personne, tout occupé de son Dieu et de son Sauveur qu'il avait le bonheur de porter. Alors le feu sacré qui brûlait son cœur pendant ce saint ministère se révélait sur son visage, qui était enflammé comme celui d'un chérubin, et il avait peine à contenir ses larmes. « O mon Sauveur! disait-il, régnez au milieu de vos en-
« nemis : *Dominare in medio inimicorum tuorum.* » Souvent aussi l'amour lui mettait à la bouche ces paroles, qu'il a si fréquemment redites dans la suite en pareille occasion : « Mon bien-aimé est à moi, il repose sur mon
« sein. Le passereau trouve un lieu pour lui servir d'asile,
« et la tourterelle un nid pour ses petits : ô Reine du ciel!
« ô très chaste tourterelle ! comment se fait-il que votre
« divin Fils ait choisit ma poitrine pour le lieu de son
« repos! » Ce lui était une grande peine d'être obligé de cacher aux regards ce sacrement de l'amour divin; mais, pour remplacer, autant que possible, le culte public qu'il ne pouvait lui rendre, il avait prévenu les fidèles que, quand on le verrait marcher gravement, enveloppé dans son manteau sans saluer personne, c'était signe qu'il portait le Dieu de majesté, et qu'alors ils devaient tout quitter et le suivre de loin sans laisser rien soupçonner aux hérétiques. Ils le faisaient en effet, et se rendaient dans la maison du malade, où, donnant alors un libre essor à leur piété, ils offraient des hommages fervents à Jésus-Christ dans le mystère de son amour. Un jour, le procureur fiscal, Claude Marin, ayant rencontré le saint apôtre qui portait ainsi le saint viatique, et n'ayant pas compris la chose au signe indiqué, l'aborda pour lui parler d'affaires importantes qu'il avait à traiter avec lui :
« Je porte le Roi des rois et le Seigneur des seigneurs,
« lui dit-il aussitôt à voix basse et d'un air profondément
« religieux; nous parlerons d'affaires une autre fois;
« retirez-vous en ce moment, je vous prie, et n'ayez pas
« l'air d'être auprès de moi pour me tenir compagnie. »

Depuis le pèlerinage de François aux Voirons, ses

efforts parurent bénis du Ciel. Dans une lettre qu'il adressait trois semaines plus tard au P. Canisius, il nous apprend qu'il comptait déjà une huitaine de conversions parmi les protestants et que plusieurs autres manifestaient l'intention de les imiter. La moisson commençant à blanchir, l'apôtre s'en alla auprès de son évêque lui demander des ouvriers ; mais il ne put en obtenir.

Revenu seul au milieu de ses néophytes, François reprit avec une nouvelle vigueur ses prédications dans l'église Saint-Hippolyte, ses entretiens avec les nouveaux convertis et ses courses dans la campagne environnante à la recherche des brebis égarées.

Un soir, la nuit le surprit, avec son fidèle Rolland, au milieu d'une épaisse forêt. Longtemps marchant à tâtons, ils errèrent de côté et d'autre ; enfin ils rencontrèrent des débris de muraille qu'ils reconnurent pour être les ruines d'une église; et, comme il restait encore quelques parties du toit qui pouvaient les défendre des injures de l'air, ils résolurent d'attendre le jour dans cet asile. Le saint apôtre s'assit sur ces pierres couvertes de mousse, comme autrefois Jérémie sur les ruines de Jérusalem, et là, dans les sentiments d'une tendre piété, appliquant à la circonstance plusieurs beaux passages de l'Écriture : « O temple ! « s'écria-t-il, à quelque saint que tu sois dédié, j'adore en « tes masures le Dieu qui vit ès siècles des siècles et son « fils unique Notre-Seigneur Jésus-Christ, qui, ayant tant « souffert pour moi, m'a aussi donné l'exemple de souf- « frir pour lui. Sortez d'ici, fougueux aquilon, et venez, « vent du midi, souffler dans ce jardin pour y faire croître « les fleurs de toutes les vertus. O Seigneur ! les nations « sont entrées dans votre héritage, elles ont souillé votre « saint temple. Bénissez mes efforts, répandez votre es- « prit dans le cœur de ces pauvres peuples, et allumez en « eux le feu de votre amour. Faites, par votre miséricorde « infinie, que les murs de Jérusalem se réédifient, qu'on « vous y offre un sacrifice de justice et qu'on y immole « sur votre autel la chair de l'Agneau sans tache. » Après s'être livré quelque temps à ces pieuses réflexions, il s'en-

dormit jusqu'à ce que, le jour étant venu, il fut réveillé par Georges Rolland.

Quand il rentrait chez lui après des journées si bien remplies, le saint homme consacrait encore une partie de la nuit à la prière et à l'étude. Un soir qu'il veillait ainsi, il entendit le bruit de gens qui cherchaient à pénétrer dans la maison. Devinant que c'étaient des assassins qui venaient forcer sa porte, il se retira dans une cachette que lui avait préparée son hôtesse. Les malfaiteurs entrèrent en effet dans sa chambre, mais ne le trouvèrent point. Furieux de leur désappointement, ils se répandirent dans toute la maison, cherchèrent dans tous les coins et recoins, ne le découvrirent pas davantage et furent réduits à répéter leur éternel refrain qu'il était un magicien, un enchanteur, et que les secrets de la magie avaient pu seuls le soustraire à leurs recherches.

On suscita même un misérable qui jura l'avoir vu à l'assemblée nocturne des sorciers, vulgairement dite le sabbat, ajoutant qu'il voulait être pendu si on ne trouvait pas sur le corps de ce magicien quelques marques imprimées par le démon ; et certains calvinistes ignorants et crédules, ajoutant foi à ces calomnies, allaient jusqu'à dire qu'il fallait brûler publiquement ce sorcier détestable. François, loin d'être effrayé de ces absurdes imputations, les accueillit par le sourire du mépris ; et, faisant un grand signe de croix : « Voilà, dit-il, les seules marques que je « porte sur mon corps, les seuls enchantements que j'em- « ploie : avec ce signe tout-puissant, je calme les tem- « pêtes et dissipe les orages qu'on me suscite. Muni de « ce signe sacré, je ne crains rien de tout ce que pourront « me faire les hommes, et je verrais sans peur des armées « entières contre moi. »

Un sermon, qu'il prononça le 18[e] dimanche après la Pentecôte (17 septembre) sur la présence réelle de J.-C. dans la sainte Eucharistie, eut un grand retentissement parmi les hérétiques et prépara la conversion de nombre d'entre eux. Ce succès et les encouragements que lui adressait son ami, l'illustre Antoine Favre, lui furent

d'autant plus utiles que, vers cette époque (20 novembre), il eut la douleur de perdre le vaillant baron d'Hermance, son protecteur.

Mais c'est dans ses entretiens avec Dieu, surtout à l'autel, que François puisait la force et le courage. Chaque matin, il allait dire la messe à la chapelle Saint-Étienne de Marin, distante d'une demi-lieue. Quelquefois cependant, il allait encore dire la messe au château des Allinges, pour avoir occasion de voir et d'entretenir dans leurs bonnes dispositions les braves militaires qui y étaient en garnison. De là il descendait à l'église paroissiale, qui était au bas de la colline, et il y prêchait, confessait, donnait la communion avec la réserve [1] qu'on y gardait, sans pouvoir dire la messe, faute d'ornements et de vases sacrés. Un jour qu'il remplissait ces diverses fonctions, un bon vieillard, qui avait communié le matin et goûté tout le bonheur attaché à ce rapprochement ineffable du Créateur avec sa créature, se présenta de nouveau à la sainte table pour participer encore aux délices sacrées qui l'avaient rendu si heureux. « Mon ami, lui dit le saint, ne vous ai-je pas déjà donné « la communion? Retirez-vous, on ne peut communier « deux fois le même jour. — Ah! mon père, répondit le « vieillard, puisque le bon Dieu y est, je vous prie de me « le donner encore une fois; on est trop heureux dans sa « compagnie. » François, admirant tant de simplicité, lui dit : « Allez-vous-en maintenant, mon ami ; mais revenez « demain, je vous promets de vous le donner une seconde « fois. » Le vieillard, consolé, fut fidèle au rendez-vous, et eut le bonheur de recevoir son Dieu.

Quelquefois il ne venait que peu de monde dans cette église pour profiter de son ministère ; mais il y mettait le même intérêt que s'il y avait eu une grande multitude. Un jour (26 décembre) qu'il ne se trouvait que sept personnes pour le sermon, on lui représenta qu'il ne devrait

1. On appelle *réserves* les hosties consacrées qui se conservent dans le tabernacle.

pas se donner la peine de prêcher pour si peu d'auditeurs. « Je suis redevable de l'instruction, répondit-il, à un « petit troupeau comme à un grand; et, quand il n'y au« rait qu'une personne qui pût en profiter, c'en serait « assez pour m'obliger à prêcher. » Il prêcha donc, et il prit pour sujet de son discours l'invocation des saints avec le culte des reliques et des images. Pendant qu'il parlait, établissant solidement la vraie doctrine sur cette matière, et faisant disparaître par des explications claires les objections des hérétiques, voilà que tout à coup un des auditeurs, le procureur de Thonon, resté jusque-là fidèle à la foi catholique, éclate en soupirs et en sanglots, pousse les cris douloureux d'un homme tout en pleurs. François, qui en ce moment parlait le langage simple de l'instruction familière, sans rien dire qui fût propre à émouvoir et faire couler les larmes, ne peut imaginer d'autre cause de cette scène, sinon que cet homme se trouve mal. Il s'arrête donc, s'offre à lui porter secours s'il en a besoin, et à suspendre l'instruction. « Non, mon « père, reprend le procureur, continuez, je vous prie, à « prêcher; votre sermon est précisément le remède qu'il « me faut. » A peine le discours fut-il fini, que cet homme vint se jeter aux pieds du saint en criant à voix haute : « Monsieur le prévôt, monsieur le prévôt, vous m'avez « rendu la vie; vous avez sauvé mon âme aujourd'hui! « Bénie soit l'heure où je vous ai entendu! Cette heure « me vaudra une éternité. » Il raconta ensuite devant tous les auditeurs qu'un ministre protestant lui ayant fait croire que le culte des saints était une idolâtrie, il s'était engagé à abjurer le catholicisme le jeudi suivant; qu'étant venu à l'église dès qu'il avait entendu sonner le sermon, et n'y ayant trouvé que quelques pauvres paysans, il avait dit dans son cœur : « Si monsieur le prévôt ne prêche que « pour Dieu, il fera tout de même son instruction; mais « s'il prêche pour sa propre gloire, il dédaignera un si « petit auditoire, ne prêchera point, et ce me sera une « preuve qu'il n'est qu'un charlatan qui débite des men« songes; qu'en conséquence il avait été très édifié de le

« voir prêcher avec le même zèle que s'il y avait eu le « plus brillant auditoire; que cette instruction l'avait « pleinement détrompé; qu'il détestait du fond du cœur « son engagement avec le ministre, et protestait obéis- « sance et soumission parfaite à l'Église romaine. » Trait frappant que le saint aimait à raconter dans la suite, pour prouver qu'on ne doit pas s'abstenir de prêcher, quelque petit que soit le nombre des auditeurs.

Le duc de Savoie, informé du mouvement religieux qui se manifestait en Chablais, fit demander à François quels seraient les moyens les plus propres à seconder son zèle. Le saint apôtre répondit qu'il fallait 1° y envoyer des prédicateurs et donner à ceux-ci les pensions qu'on servait, avant la guerre, aux ministres huguenots; 2° rétablir quelques paroisses; 3° fonder à Thonon un collège de Jésuites, enfin exclure tous les hérétiques des charges publiques.

Pendant que cette lettre prenait le chemin de Turin, François se rendit à Thorens où il tint sur les fonts baptismaux une enfant de son cousin Gaspard de Sales (16 janvier). A son retour en Chablais, il trouva emportée une des arches du pont de la Drance qu'il était obligé de traverser pour aller dire la messe à la chapelle Saint-Étienne de Marin. Il n'avait d'autre moyen de passage qu'une longue pièce de bois jetée provisoirement d'une arche à l'autre ; et cette planche se trouva tellement couverte de verglas, qu'on n'y pouvait passer sans un danger évident de la vie. Cette difficulté ne l'arrêta pas. On eut beau lui représenter qu'il valait mieux s'abstenir de la messe pour quelque temps que d'exposer ses jours dans un passage si périlleux ; l'importance qu'il attachait à l'offrande du saint sacrifice, l'emporta dans son esprit sur toute autre considération. On le vit, se traînant sur le ventre à l'aide des mains et des pieds, passer la planche glacée au-dessous de laquelle le torrent roulait ses eaux impétueuses et la repasser de même au retour avec cette intrépidité calme et humble qu'inspire un amour plus fort que la mort. Peu de temps après, l'arche fut reconstruite,

mais, afin de prévenir le retour de semblables difficultés, le nouveau gouverneur des Allinges fit réparer la chapelle des religieux de Saint-Bernard de Montjou, située sous Thonon. Heureux de ce nouveau sanctuaire, François y célébrait habituellement le saint sacrifice, auquel assistaient quinze ou seize catholiques; il y récitait son Office, y faisait sa méditation et y demeurait en prières devant le tabernacle plusieurs heures par jour.

Le courage intrépide du missionnaire, sa douceur inaltérable, ses austérités et ses travaux excitèrent de plus en plus l'admiration du peuple et provoquèrent un mouvement profond vers le catholicisme. Quelques personnes se convertirent dans la ville; dans la campagne, quatre ou cinq paroisses demandèrent des prêtres. Les prédications que François fit, pendant le Carême, soit à Thonon soit dans les villages voisins, accélérèrent le mouvement et enhardirent le saint apôtre. Un jour de marché, il se rendit au milieu de la place; et là, monté sur une chaise, il prêcha deux heures de suite avec tant d'éloquence que tout le peuple cessa le négoce et l'écouta en grand silence. Le sermon fini, beaucoup, ébranlés dans leur croyance, s'écriaient : « Ah! que Dieu nous mette du bon côté. »

Le saint missionnaire, profitant de cette disposition des esprits, crut devoir provoquer les ministres de la contrée à une conférence publique, afin que, s'ils refusaient d'entrer en lice, tout le monde fût convaincu qu'ils sentaient leur faiblesse; et en conséquence il annonça que, dans le sermon suivant, il prouverait par les saintes Écritures la vérité de la doctrine catholique avec une telle évidence, qu'il défiait tous ses adversaires de pouvoir, après l'avoir entendu, ne pas avouer qu'ils ont été jusqu'à présent dans une erreur grossière.

Le ministre qui résidait alors à Thonon était Louis Viret, homme plus artificieux que savant, et dont le principal talent consistait dans l'art de tromper les âmes simples et sans défiance. Au lieu de répondre au défi public du prévôt, il trouva plus facile de parler avec un souverain mépris de ses prédications et de le décrier tant en

public qu'en particulier : « Défiez-vous, disait-il, de son « vain étalage de science : il n'est qu'un sophiste, et « son seul mérite est de connaître assez bien les figures « de la rhétorique. — Mais, lui répondait-on, pourquoi « ne le confondez-vous pas en réfutant ses raisons? Il « assure hautement que ses preuves sont invincibles, et « qu'il défie d'y rien répondre de raisonnable; il se vante « qu'aucun ministre n'ose entrer en conférence avec lui, « et en conclut que vous sentez que votre cause est mau- « vaise. Si vous ne pouvez vous défendre, nous ne vou- « lons plus vous croire : votre silence vous convainc « d'être un docteur d'erreur et de mensonge. » Le ministre, piqué jusqu'au vif de ces discours que répétaient toutes les bouches, et ne sachant quel parti prendre, convoqua une assemblée générale des ministres du Chablais et du pays de Vaud, pour aviser à ce qu'il convenait de faire dans une circonstance si critique. Le résultat de la délibération fut qu'il fallait essayer d'intimider ce défenseur du papisme en lui proposant une conférence publique où il aurait à se mesurer, seul, contre tous les ministres rassemblés. Mais grand fut leur étonnement quand le ministre, député pour porter ce défi au prévôt, vint leur apprendre qu'il avait accueilli la proposition avec transport, comme la plus agréable des nouvelles; qu'en conséquence il avait fallu s'engager de part et d'autre et déterminer le jour et le lieu de la réunion. Poussés ainsi à bout, ils tinrent plusieurs conférences pour régler les matières qu'on traiterait dans la dispute. On voulut commencer par la profession de foi, c'est-à-dire par la déclaration des points de doctrine dont ils regardaient la croyance comme nécessaire au salut : car on s'attendait bien que ce serait là la première demande que ferait le prévôt, et il n'y avait pas moyen de tergiverser sur cette question. Mais, quand on essaya de préciser les articles de foi, on ne put jamais s'accorder : ce que croyaient les uns était rejeté par les autres; autant de ministres, autant d'opinions; il fallut renoncer à faire une profession de foi commune.

Cette inutilité de leurs efforts pour s'entendre les déconcerta, et ils eussent bien voulu se séparer, laissant là la dispute publique; mais le baron d'Avully, qui assistait à leurs conférences, s'opposa à leur départ, attachant la plus grande importance à ce que la dispute proposée eût lieu. Ce seigneur, homme de grand savoir, avait beaucoup étudié par lui-même les matières de religion dans les livres hérétiques, et s'était encore affermi dans l'erreur par de fréquentes conférences avec les ministres de Genève et de Berne, qui l'avaient rempli de préjugés contre l'Église romaine, dont ils lui avaient présenté la doctrine comme un amas d'absurdités. Mais, ses préventions ayant commencé à diminuer au premier sermon du prévôt, qu'il avait entendu à Annecy, et s'étant affaiblies de plus en plus à mesure qu'il avait, d'un côté, connu davantage l'homme de Dieu, de l'autre, vu l'impuissance des ministres à lui répondre, il désirait ardemment la conférence publique, pour arriver enfin au grand jour de la vérité : de là son insistance à presser les ministres de tenir leur parole. Au jour fixé, toute la ville accourut au lieu de la dispute avec une vive curiosité : François fut ponctuel au rendez-vous, il n'en fut pas de même des ministres : l'heure désignée avait déjà sonné, et aucun d'eux n'avait paru. Enfin, après s'être fait longtemps attendre, Viret seul se présente; il prend la parole; toute l'assemblée, en suspens, s'attend qu'il va entamer la conférence, et voilà qu'au grand désappointement de tous il déclare, en son nom et en celui de ses confrères, qu'après avoir mûrement délibéré, il ne juge pas à propos d'entreprendre une affaire si grave sans avoir auparavant l'autorisation du duc de Savoie. A l'annonce d'une défaite si pitoyable, le prévôt, ne pouvant s'empêcher de sourire, répondit qu'évidemment les ministres ne cherchaient qu'à éluder la dispute, puisqu'ils avaient recours à une telle excuse, que l'assentiment du duc de Savoie à cette conférence ne pouvait être douteux pour personne; qu'au reste, puisqu'on l'exigeait, on l'aurait sous peu de jours. Il alla, en effet, trouver le baron

de Ternier, qui lui remit un acte écrit de sa main et scellé de son sceau, par lequel, en qualité de gouverneur de la province, il donnait aux ministres plein pouvoir de tenir conférence et de discuter publiquement sur la religion avec les prêtres catholiques. Ne pouvant plus alors alléguer ce prétexte, les ministres en inventèrent de nouveaux : le prévôt en démontra la frivolité, et pour toute réponse ils s'en retournèrent chez eux, laissant le ministre Viret seul avec la commission de présenter leurs excuses.

Personne ne fut dupe de ces faux-fuyants; tous comprirent que les ministres ne se sentaient pas de force à entrer en lice avec l'athlète de la foi romaine; ce qui affermit les catholiques dans leur croyance, fit rougir les hérétiques de la lâcheté de leurs chefs, inspira une meilleure opinion de la vraie doctrine et disposa les esprits à l'embrasser. Plusieurs même demandèrent au saint apôtre des conférences particulières sur la religion; et il s'y prêta avec bonheur, estimant ces tête-à-tête incomparablement plus utiles pour la conversion que les disputes publiques : « Dans celles-ci, disait-il, on s'échauffe de « part et d'autre, et, lors même qu'on réussit à confondre « l'hérétique, le seul fruit de sa confusion est une aigreur, « un dépit qui se soulève dans son cœur et rend sa con- « version plus difficile; au lieu que, dans la conférence « particulière et secrète, l'amour-propre n'ayant rien à « souffrir de la défaite, on agit plus efficacement sur « l'âme. » Il en était en effet très peu dont il ne triomphât dans ces entrevues privées, éclaircissant avec bonté tous leurs doutes, résolvant avec précision toutes leurs difficultés, et leur parlant non comme un adversaire plus en peine de la victoire que de la vérité, plus jaloux de justifier son raisonnement que de persuader sa créance, mais comme un ami, comme un père uniquement préoccupé de leur bonheur. A ces instructions, il joignait les catéchismes qu'il faisait le plus souvent qu'il pouvait, tantôt dans l'église, tantôt dans les maisons particulières, jugeant ce ministère le plus utile de tous, le plus propre

à donner l'intelligence des choses, à exciter l'intérêt et à graver dans la mémoire les vérités de la religion. D'autres fois, il avait recours aux dialogues ou conférences pour piquer la curiosité des peuples et les rassembler en plus grand nombre par l'attrait de la nouveauté.

Tant de zèle finit par décider le baron d'Avully à faire profession de la foi catholique. Vivement frappé de la conduite des ministres qui n'avaient pas osé se présenter à la dispute publique, choqué plus encore du désaccord qui existait entre eux sur les premiers articles de la foi, il en avait conclu que leur doctrine était au moins suspecte; et, en conséquence, il vint trouver l'homme de Dieu pour s'éclairer sur une affaire aussi grave. Celui-ci le reçut avec toute l'expansion de la charité apostolique; et presque tous les jours, pendant un certain temps, ils conférèrent ensemble deux ou trois heures. Quand le baron d'Avully fut arrivé à cette plénitude de conviction qui ne laisse plus place au moindre doute, il désira communiquer aux ministres de Genève et de Berne l'exposé des preuves de la doctrine catholique qui lui semblaient les plus frappantes, en les priant de répondre non par des assertions sans preuves, mais par des raisons directes et solides. Quoique cette démarche dût apporter quelque délai à son abjuration, François la goûta fort, convaincu qu'elle affermirait de plus en plus le baron dans la vraie croyance et contribuerait à faire de lui un solide rempart de la foi catholique. D'Avully exécuta donc son projet : il écrivit aux ministres, mais n'en put obtenir une réponse.

Concluant de leur silence qu'ils n'avaient rien à répondre, il vint trouver le saint apôtre et lui fit une confession générale de ses péchés. Ne voulant pas cependant, par un reste de prudence ou de condescendance pour ses anciens amis, que la cérémonie de son abjuration eût lieu à Thonon, il se rendit à Turin. Là, le 26 août, en présence de l'inquisiteur de la foi, il prononça à voix haute et ferme l'acte par lequel il abjurait les erreurs de Calvin et faisait profession de la foi catholique, apostolique et romaine. Il

reçut ensuite la communion des mains du nonce qui, le même jour, en informa le cardinal de Santa-Severina. Le pape Clément VIII, tout heureux de cet événement, s'empressa d'adresser au nouveau converti un bref de félicitation.

Déterminé par ce grand exemple, un nombre considérable d'hérétiques demanda à rentrer dans l'Église, et ce fut là comme l'aurore d'une ère nouvelle pour le catholicisme dans la province. Les hérétiques, désespérés de ce mouvement religieux vers la foi romaine, essayèrent de l'arrêter ; et pour cela, tandis qu'on répandait partout dans le vulgaire que le prévôt avait ensorcelé le baron à l'aide de la magie, le ministre La Faye, qui, après Bèze, tenait le premier rang dans Genève, tenta de persuader à d'Avully lui-même qu'on l'avait trompé, s'offrant d'aller à Thonon démontrer en sa présence à son séducteur, par des preuves plus claires que le jour, que toutes les raisons alléguées par lui en faveur de l'Église romaine étaient futiles et sans force. Le baron le prit au mot et courut avertir François de la visite du ministre et de la conférence qui devait en être l'objet. Le bruit s'en répandit promptement dans tout le pays; et les hérétiques, fiers de cette fanfaronnade de leur ministre, se vantaient de voir bientôt le papisme confondu, en même temps que les catholiques s'effrayaient de la lutte avec un homme si rusé et si habile. Plusieurs jours se passèrent ainsi dans l'attente de ce grand événement; mais le ministre ne parut point.

François proposa au baron d'aller lui-même, s'il voulait l'accompagner, présenter la conférence à La Faye jusque dans Genève. Cette proposition combla de joie d'Avully; et ils partirent, prenant avec eux le chanoine Louis de Sales, l'avocat du Crest, P. Fournier et d'autres habitants de Thonon, quelques-uns catholiques, la plupart encore calvinistes, afin d'avoir des témoins fidèles de tout ce qui se passerait en cette dispute. En arrivant chez le ministre, François lui dit : « Vous aviez donné parole « depuis longtemps au baron d'Avully de venir à Thonon

« lui prouver en ma présence que je l'ai induit en erreur « et imbu de fausses doctrines. Comme vous n'avez point « voulu venir, je viens moi-même chez vous défendre ma « doctrine et convaincre la vôtre d'erreur. Je vous laisse le « choix des matières à traiter, parce qu'il n'en est aucune « sur laquelle je ne me fasse fort, avec l'aide de Dieu, de « démontrer, en présence de M. d'Avully, par des preu- « ves sans réplique, que tous ceux qui s'écartent de la « foi romaine sont dans de grossières erreurs. »

Jamais surprise ne fut égale à celle du ministre, obligé, malgré lui, de se mesurer avec un si redoutable adversaire; mais, comme il n'y avait pas moyen de reculer sans se rendre la fable du public, il prit le parti de faire bonne contenance et accepta la dispute de l'air le plus assuré. On se rendit dans la place publique, nommée la place du Molard; et là, le ministre usant et abusant de la permission qu'on lui avait donnée de choisir les matières, proposait un point de controverse, le suivait quelque temps; puis, dès qu'il se voyait près d'être poussé à bout, il se hâtait de passer à un autre. « Un instant, « reprenait le saint mettant la ruse à découvert, répondez « à ceci avant d'entamer une autre matière. — J'use de « mon droit, » disait le ministre; et François le pressait également sur la question nouvelle, le suivait dans tous ses subterfuges, le serrait de près sans jamais lâcher prise. Enfin, après avoir pendant trois heures entières promené la dispute sur l'unité de l'Église, sur le sacrement de l'eucharistie et le sacrifice de la messe, sur les bonnes œuvres, le purgatoire, le culte des saints et quelques autres articles, le ministre, poussé jusque dans ses derniers retranchements et ne trouvant pas moyen d'échapper aux raisons invincibles de son adversaire, rompit la conférence par une violente colère et un torrent d'injures, donnant à François le nom de sophiste, d'enchanteur, de faux prophète, de séducteur des peuples à l'aide d'une captieuse éloquence; puis il se retira, quoi que pût lui dire le baron d'Avully, qui prit hautement la parole pour lui faire sentir qu'il prouvait combien sa cause

était mauvaise, en répondant à de bonnes raisons par de méchantes injures, et profita de l'occasion pour témoigner publiquement le regret profond qu'il éprouvait d'avoir été si longtemps la dupe des ministres de l'erreur.

Cette éclatante victoire de la religion catholique au centre même de l'hérésie eut une portée immense. Tout le Chablais en fut ébranlé et vit dans son apôtre l'athlète invincible de la vérité : plusieurs protestants se convertirent; les catholiques furent confirmés dans leur foi et bénirent Dieu de leur avoir suscité un tel défenseur.

Vers ce même temps, les habitants des Allinges et de Mesinge promirent d'abjurer solennellement l'hérésie : ce qui leur valut, de la part du duc de Savoie, la concession de plusieurs privilèges et, de la part de l'évêque de Genève, d'être les premiers desservis par un pasteur à domicile. Le saint apôtre, selon le pouvoir qu'il en avait reçu du prélat, nomma peu après curé des Allinges et de Mesinge, réunis ensemble, un prêtre distingué par son talent pour la prédication et la conduite des âmes, Pierre Mojonier, qui desservait auparavant l'église de Larringe au delà de la Drance.

Plusieurs protestants de condition très honorable les imitèrent. Citons entre autres Gabriel d'Avully qui, suivant de près l'exemple de son père, fit son abjuration dans l'église d'Abondance, le 4 du mois d'octobre, noble Ferdinand Desprez, son cousin, Jean Sage, de Draillant, Anselme Duchesne de Margencel, etc. Beaucoup d'autres se livraient à l'étude des saints Pères et se montraient disposés à embrasser la vraie foi. Parmi ces derniers, se trouvait un ministre protestant, nommé Pierre Petit, qui avait exercé, pendant sept années, à Choulex et qui, déposé par le consistoire pour des fautes vraies ou supposées, était venu récemment se réfugier à Thonon.

En se voyant seul pour récolter une grande moisson, François sentait son cœur se briser. « Je ne puis plus, disait-il au nonce, rester seul ici pour devenir la fable de nos ennemis qui, voyant qu'on ne donne aucun ordre, méprisent mon ministère. » Aussi ayant reçu, à cette

époque, une lettre de Son Altesse qui l'appelait à la cour de Turin, il résolut de s'y rendre immédiatement.

Parti à cheval dans les premiers jours d'octobre, accompagné de son fidèle Rolland, il prend la route du Grand Saint-Bernard, en gagne le pied non sans beaucoup de peines et de souffrances, et en tente intrépidement l'ascension. Déjà il avait gravi la plus grande partie de ses hauteurs et approchait du sommet, lorsque tout à coup un violent orage éclate, les vents se déchaînent avec furie; la neige, dispersée en tous sens par leur souffle impétueux, ne laisse plus apercevoir ni chemin ni sentier. Où dirigera-t-il ses pas? ne va-t-il point se jeter en quelque précipice? D'un autre côté le froid le transit, le cheval qu'il monte ne le porte plus qu'avec peine. Enfin il s'arme d'un nouveau courage, s'avance au hasard, et la Providence se faisant son guide, il aperçoit après une longue marche incertaine, le monastère que saint Bernard de Menthon a bâti sur le sommet de cette montagne pour servir d'hospice aux voyageurs.

Rolland, ravi de cette découverte, court frapper à la porte, et les religieux accueillent avec empressement les deux voyageurs tout glacés, décolorés par le froid, et plus semblables, dit un historien, à des statues qu'à des hommes vivants. Là les soins de la plus charitable hospitalité, bon feu, bonne nourriture, bon logement, tout leur fut prodigué par ces anges terrestres que la religion seule peut retenir sur ces monts glacés. On n'épargna rien pour les remettre de leurs fatigues, et on se flattait de l'espoir de les retenir au monastère jusqu'à ce que la violence des orages fût un peu apaisée. Mais François n'y voulut jamais consentir : en vain ils lui racontèrent que, les jours précédents, ils avaient trouvé des hommes que le froid avait entièrement gelés : le prévôt ne se laissa point ébranler par ces récits, quelque épouvante qu'ils jetassent dans l'âme de Rolland; il opposa à tout ce qu'on put lui dire que, des affaires très urgentes qui intéressaient le salut des âmes l'appelant promptement à Turin, il devait se confier à la Providence; et il

reprit sa route. La Providence, en effet, ne lui fit pas défaut; elle bénit son courage, et il arriva heureusement à la ville d'Aoste, située au pied de la montagne, d'où il se rendit à Turin.

Le duc de Savoie lui fit l'accueil le plus gracieux, et, ayant convoqué son conseil privé, auquel assista le nonce du Pape, il voulut que le saint apôtre exposât devant cette assemblée les mesures qu'il jugeait les plus propres à amener la conversion totale du Chablais. François exposa 1° qu'il fallait, au moins pour le présent, huit prédicateurs libres, exempts de toute autre charge, avec cent écus d'or [1] à chacun, pour leur entretien, afin d'avoir par là comme un camp volant prêt à porter secours partout où se feraient sentir les plus grands besoins. 2° Pour remplacer les cinquante-deux églises paroissiales qui existaient autrefois depuis la Drance jusqu'à Genève, et les dix-neuf autres du bailliage de Ternier, sans compter les abbayes, prieurés, couvents et chapelles qui étaient en grand nombre, il demanda l'établissement de quinze ou seize curés qui seraient chargés de plusieurs paroisses à la fois, en attendant que les ressources du trésor public permissent de relever toutes les églises renversées, et, pour chacun d'eux, au moins cent soixante écus d'or [2] en sus du logement et des dépendances convenables, somme assurément très modique, puisque avec cela ils auraient à entretenir des vicaires que l'agrégation des paroisses rendait indispensables, à recevoir les prédicateurs qui leur viendraient en aide et à faire les aumônes commandées par les besoins des pauvres aussi bien que par le bon exemple. 3° Comme Thonon, centre de tout le pays, était l'endroit où il importait davantage de rehausser et faire fleurir la religion catholique, il demanda non seulement qu'on pût célébrer la messe publiquement dans l'église principale de la ville, mais encore qu'on y établît un curé avec un revenu de

1. Cent écus d'or équivalent à trois cent soixante-huit francs de notre monnaie : l'écu d'or valait trois francs soixante-huit centimes.

2. Ce qui équivalait à cinq cent quatre-vingt-huit francs quatre-vingts centimes de notre monnaie.

quatre cents écus d'or [1], pour que celui-ci pût entretenir avec lui six prêtres qui donnassent au chant et aux cérémonies une solennité propre à frapper le peuple et à l'attirer aux offices.

« Il est facile à Votre Altesse, ajouta-t-il en finissant, « de faire toutes ces choses et plus encore : grand maître « de l'ordre des Saints Maurice et Lazare, qui possède la « plupart des biens ecclésiastiques non vendus par les « Bernois, vous pouvez, selon la condition apposée ex« pressément par le Saint-Siège, prendre sur les revenus « de ces biens de quoi restaurer les églises ruinées, en« tretenir les curés et les prédicateurs; et il est urgent de « le faire; il y a péril dans le retard... Votre province du « Chablais est entièrement ruinée; il appartient à Votre « Altesse seule de la relever de ses ruines. J'y ai travaillé « vingt-sept mois à mes propres dépens, pour obéir au « désir que Votre Altesse en avait exprimé à l'évêque de « Genève. Je ne sais si j'ai semé l'évangile sur les pierres « ou parmi les épines; ce qu'il y a de sûr, c'est que je n'ai « guère obtenu de conversions marquantes que celles du « baron d'Avully et de l'avocat Poncet : la piété de Votre « Altesse ne permettra pas que tant de travaux soient « inutiles; nous comptons sur son concours, persuadé « qu'elle préférera les victoires sur l'hérésie à toutes les « autres que peut remporter sa valeur. »

Ce discours de l'apôtre plut singulièrement à toute l'assemblée : le prince le goûta plus que personne, promit au saint apôtre de le seconder de tout son pouvoir; l'autorisa, en attendant mieux, à établir six curés, qui seraient entretenus par les chevaliers des Saints Maurice et Lazare, et chargea le nonce du Pape de veiller à l'exécution de cette mesure. Il s'entretint ensuite longtemps avec lui sur plusieurs choses importantes : sur tout ce qui se passait en Savoie, sur tout ce qu'on y pourrait faire pour le bien de la religion, et ordonna entre autres choses la célébration

1. Ce qui faisait quatorze cent soixante-douze francs de notre monnaie.

de la messe dans l'église principale de Thonon, avec la restitution des biens ecclésiastiques aux curés.

Muni de ces ordonnances, François se remit en route pour rejoindre son cher troupeau. Il crut devoir prendre le chemin du Petit Saint-Bernard, pensant que cette route serait moins obstruée par les neiges : il fit, en effet, son voyage fort heureusement, et arriva en bonne santé au château de Sales. Il n'y resta que très peu de temps, et eut hâte de revenir à Thonon reprendre ses grands travaux.

## CHAPITRE IV

### NOUVEAUX SUCCÈS DE LA MISSION DU CHABLAIS ET CONFÉRENCES AVEC THÉODORE DE BÈZE

**(Novembre 1596-septembre 1597)**

Le retour de François de Sales à Thonon remplit de joie les catholiques : pendant son absence, il leur avait semblé être orphelins; en le revoyant, ce fut le bonheur des enfants qui retrouvent un père après une douloureuse séparation. Leur joie fut bien plus graude encore en entendant de sa bouche le récit de ce qu'il avait obtenu et de ce qu'il espérait pour l'avenir des dispositions favorables du duc de Savoie : ils en remercièrent le Dieu qui tient le cœur des princes dans sa main et le bénirent avec de saints transports.

Cependant Noël approchait, et François voulait, ce jour-là, célébrer la messe à Saint-Hippolyte. Il fit part de son projet aux syndics qui protestèrent violemment. « Perturbateur du repos public, lui disent-ils, de quel droit entreprenez-vous de construire un autel dans cette église? « Ignorez-vous donc que, par le traité de Nyon, notre « ville a été déclarée libre, et que, par conséquent, vous « ne pouvez y dire la messe sans notre consentement? « — Si cette ville est libre, répliqua le prévôt, vous n'avez « pas le droit de vous opposer à l'exercice de notre « religion, pas plus que nous ne nous opposons à l'exercice de la vôtre. Ainsi l'entend le duc de Savoie; et, « pour preuve, voici les lettres par lesquelles il me com-

« mande d'exécuter ce que je fais maintenant : il ne vous « appartient pas de former opposition aux ordres du « prince. — Vous l'avez surpris et trompé ! s'écrièrent-ils ; « le prince ne veut pas nous ravir nos droits : nous vous « défendons formellement de continuer. » Et aussitôt ils font dresser par des notaires publics un acte solennel d'opposition. Le prévôt répondit qu'il protestait contre leur opposition comme contre un crime de rébellion et de lèse-majesté, et que rien au monde ne lui ferait différer d'exécuter les ordres de son prince. « Tout ce que je puis « faire pour vous, ajouta-t-il, c'est de vous donner acte « qu'en élevant ici un autel et y célébrant la messe, je « n'entends point déroger à vos droits si vous en avez de « réels ; et je déclare me soumettre là-dessus à la décision « ultérieure du prince. Je vais lui écrire ; écrivez-lui de « votre côté, si bon vous semble ; et nous nous en tien-« drons à sa réponse ».

Les syndics, confondus par une fermeté accompagnée de tant de sagesse, se bornèrent à exiger qu'on n'établît qu'un autel provisoire en bois. Le prévôt crut devoir déférer à cette exigence pour le bien de la paix et fit venir des charpentiers qui se mirent à l'œuvre. A cette vue une poignée de fanatiques s'avance avec des armes et des bâtons sur la place de l'église pour en empêcher l'entrée aux ouvriers. Les catholiques, de leur côté, accourent en armes pour soutenir leur cause ; et le tumulte était au moment de dégénérer en une lutte sanglante, lorsque l'intrépide apôtre se présente en avant avec un visage tranquille et serein, un port grave et majestueux ; il harangue ce peuple mutiné. A sa voix, que tempèrent également la douceur et la fermeté, les menaces s'apaisent, les colères se compriment, l'entrée de l'église est laissée libre, et tout au plus entend-on les mécontents laisser échapper en se retirant un murmure sourd comme les derniers frémissements de la passion devant la puissance mystérieuse qui la maîtrise.

François fit donc dresser promptement l'autel, orna l'église aussi bien que le lui permit la modicité de ses

ressources, y plaça des images et des tableaux de piété, des tentures de soie et de lin, des lampes, beaucoup de cierges; et, la nuit de Noël, cette nuit si chère à la piété, les catholiques purent entendre la messe dans cette église, où, depuis soixante ans, le sacrifice de l'autel avait cessé de s'offrir. Le saint apôtre leur distribua la communion, qu'ils reçurent avec une joie ineffable, et mit le comble à leur bonheur par une allocution sur le mystère de la crèche, si pleine d'onction et de piété, que tous se retirèrent comme embaumés de la grâce de l'Esprit-Saint qui parlait en lui. Après avoir encore, le matin, dit la messe de l'aurore, il célébra, vers dix heures, la messe du jour, et eut la consolation d'y voir assister sept à huit cents personnes, dont plusieurs étaient venues des villages au delà de la Drance. Telle fut l'époque mémorable à dater de laquelle il ne cessa de dire la messe dans cette église et d'y célébrer solenellement les offices divins tous les jours de dimanche et de fêtes, avec les prêtres des environs qui venaient l'assister.

Tous ces travaux ne lui firent point oublier d'écrire au duc de Savoie, ainsi qu'il l'avait annoncé aux syndics de Thonon, pour se plaindre de leur opposition. Le duc, non content de lui faire la réponse la plus favorable, envoya en Chablais le sénateur Favre pour faire savoir ses volontés aux bourgeois de Thonon, et celui-ci, les ayant rassemblés dans la maison de ville, leur déclara, d'un ton ferme, que Son Altesse Royale prenait sous sa protection tous les prêtres et tous les catholiques du pays, qu'elle entendait que l'exercice de la religion catholique fût public dans Thonon, que la messe se célébrât dans l'église Saint-Hippolyte, qu'on y prêchât publiquement et que la prédication fût annoncée par le son de la grande cloche.

Cette déclaration produisit le meilleur effet; d'autant plus que la Providence mit le sénateur lui-même en position d'en surveiller l'exécution. La place de président du conseil du Genevois étant venue à vaquer, le duc de Savoie, sur la présentation du duc de Nemours, le nomma à cette dignité éminente, en lui conservant le titre et le traitement

de sénateur de Chambéry; ce qui l'obligea à venir se fixer à Annecy, où siégeait ce conseil. Rapproché de Thonon par ce nouveau domicile, il y venait souvent visiter son digne ami, l'aider de tout son concours; et il n'avait presque pour cela qu'à se montrer : car toute sa conduite était comme un spectacle de religion; sa présence, une prédication.

A la même époque, le prévôt reçut du nonce, l'archevêque de Bari, la nouvelle que, grâce à l'intervention de Son Altesse et du marquis de Lullin, les chevaliers de Saint-Maurice et Lazare consentaient enfin à l'établissement de six curés, et s'obligeaient à donner à chacun d'eux une modique rente annuelle dont le chevalier Bergera viendra incessamment commencer la distribution à Thonon.

En attendant l'époque où il pourrait installer ces prêtres, François se mit en devoir d'exécuter une mission importante qu'il avait reçue du Saint-Siège. Théodore de Bèze, l'oracle du calvinisme, exerçait du sein de Genève sur l'esprit des populations une action funeste, beaucoup moindre, il est vrai, que lorsqu'il allait plein de force et de vigueur attaquer de front la foi catholique au colloque de Poissy, disputer à Montbéliard en conférence publique contre Jacques André, théologien de Tubingue, présider les synodes de la Rochelle, de Nîmes et de Berne, prêcher à Paris chez le prince de Condé, voler enfin partout où il voyait quelque mal à faire au catholicisme. Il avait alors soixante-dix-sept ans, et l'impossibilité d'agir, où le mettait ce grand âge, l'empêchait de nuire autant qu'il l'avait fait; néanmoins le prestige de son nom et de ses talents restait toujours comme une apologie du calvinisme et une objection contre la foi romaine. Déjà, le Souverain Pontife, qui du haut de sa chaire tenait l'œil ouvert sur l'Église universelle et en embrassait tous les intérêts, l'avait sagement remarqué; et touché du malheur d'un vieillard près d'aller rendre compte à Dieu de l'abus de ses talents, touché plus encore du grand bien que produirait son retour à la vraie foi, il s'était sérieusement préoc-

cupé du projet de sa conversion, mais sans se dissimuler la difficulté de l'entreprise; car il s'agissait de triompher d'un homme qui, enivré de lui-même et de son génie, se croyait supérieur à tous, et ne reconnaissait d'autre autorité que la sienne; il s'agissait de soumettre un esprit fécond en ressources, adroit et subtil, mais de cette fausse subtilité qui sait embarrasser les vérités les plus claires, trouver des subterfuges pour les objections les plus solides, et s'échapper toujours en s'égarant dans un labyrinthe indéfini de questions obscures; il s'agissait enfin de faire dire : « Je me suis trompé, » à un savant d'autant plus obstiné dans son propre sens qu'il avait la conscience de son érudition aussi étendue que méthodique et réfléchie; à un chef de parti, que l'attrait du commandement et de l'indépendance attachait à sa haute position.

Pour se mesurer avantageusement avec un tel adversaire, il fallait un athlète d'une force peu commune : Clément VIII le cherchait lorsque le père Esprit de Beaume, capucin, étant venu à Rome, lui désigna l'apôtre du Chablais comme l'homme le plus propre par sa science, sa douceur et sa prudence, à mener à bonne fin cette grande affaire. Le Souverain Pontife accueillit cette indication comme une pensée du ciel; et, en conséquence, après avoir concerté avec le père Esprit les moyens à employer, il le renvoya à Thonon, porteur d'un bref pour François de Sales, avec ordre de lui exposer de vive voix les vues du Saint-Siège à ce sujet.

François, ayant reçu ce bref à son retour de Turin, n'oublia rien pour exécuter les volontés du Souverain Pontife. Il commença par en conférer avec les plus prudents de ses amis pour trouver, à l'aide de leurs conseils, les meilleurs moyens de réussir : en même temps il pria Dieu avec ferveur, recommanda instamment l'entreprise aux prières de l'évêque et des ecclésiastiques qu'il crut pouvoir mettre dans son secret, attendant du ciel seul le succès d'une mission si difficile; et il ajouta à toutes ces prières le sacrifice de sa vie : car il n'ignorait pas que, si les Genevois venaient à découvrir le but de son voyage, ils lui feraient

payer de sa tête la hardiesse qu'il aurait eue d'aller jusque dans leurs murs essayer d'arracher à l'hérésie son principal soutien.

Ainsi préparé au combat, le saint apôtre alla plusieurs fois à Genève dans les trois premiers mois de l'année 1597, et se présenta à la maison de Bèze sans pouvoir jamais remplir sa mission : car pour cela il fallait qu'il lui parlât seul à seul, et chaque fois il le trouva en compagnie ; ce qui fit qu'il ne jugea pas même à propos d'entrer. Mais, si ces voyages furent sans résultat pour le but de sa mission, ils servirent merveilleusement à faire éclater en lui la plus sublime vertu. Plusieurs fois il essuya de violentes tempêtes sur le lac de Genève, qu'il lui fallait traverser ; et, parmi ces périls imminents de mort, il goûtait une tranquillité d'esprit si parfaite, que jamais, selon son propre témoignage, il n'en ressentit de plus douce dans tout le cours de sa vie. Le nom de Jésus sur les lèvres le rassurait à ce point, qu'il ne songeait pas même au danger ; il considérait dans les flots mutinés l'image de la furie des démons contre les âmes qu'ils voudraient ensevelir dans les abîmes du péché et de l'enfer, et son esprit et son cœur ne se préoccupaient d'aucune autre pensée. Ces courses lui fournirent de plus l'occasion de rencontrer à Genève même cinq ou six catholiques auxquels il promit de venir donner la communion pascale.

Entre temps, le saint missionnaire eut le bonheur de recevoir l'abjuration de Pierre Fournier, qui avait été, trois ans auparavant, premier syndic de la ville. Estimant qu'une grande publicité devait accompagner l'abjuration d'un homme investi de l'autorité publique, il annonça la cérémonie plusieurs jours d'avance, et y convoqua le plus de personnes qu'il put. Au jour fixé (4 février) et à l'heure précise, il partit pour l'église Saint-Hippolyte, tenant le néophyte par la main et accompagné de tous les catholiques accourus pour être témoins d'une cérémonie si consolante. On marchait avec une pieuse allégresse, lorsque tout à coup des hérétiques, ameutés par les ministres furieux, font voler sur la procession une grêle

de pierres, qui en atteignent plusieurs et le prévôt lui-même. Les catholiques, indignés, allaient repousser la violence par la violence; mais le saint apôtre ne le permit pas; il ordonna que la procession continuât sa marche: et, quand elle fut entrée dans l'église, il se plaça sur le seuil de la porte. De là, se tournant vers les assaillants, il apaisa si bien leur fureur par la douceur de ses paroles et la sérénité de son visage, que tout rentra dans le calme; et la cérémonie put se faire dans un profond recueillement, chose que tout le monde regarda comme un prodige. L'exemple donné par Fournier fut bientôt suivi par la majeure partie des paroisses de Brens et, dans le bailliage de Ternier, par les habitants de Saint-Julien.

« Le temps coulant parmi ces belles actions ramena le Caresme » que François inaugura en donnant les cendres aux catholiques de Thonon et en prêchant sur la nécessité des bonnes œuvres (19 février). Cette cérémonie si féconde en salutaires réflexions, si propre à apaiser l'orgueil de l'homme en lui rappelant qu'il est poussière et retournera en poussière, provoqua les critiques et les plaisanteries des hérétiques. Le lendemain, revenant sur le même sujet, ils trouvèrent cette pratique absurde, intolérable, honteuse pour le pays; et voilà qu'à force d'amasser les épithètes, les têtes se montent, les colères s'exaltent. Aussi le vendredi suivant, au moment où François longeait le haut de la rue, ils tombent sur lui comme autant de forcenés. Heureusement ils ne se trouvèrent point d'accord : les uns voulaient le mener en prison et le renfermer comme un insensé qui avait porté la démence, disaient-ils, jusqu'à bénir des cendres et les mettre sur la tête de ses coreligionnaires; les autres voulaient le lapider comme un malfaiteur. Pendant qu'ils se débattaient entre eux, le saint apôtre aperçut une porte sous un escalier; il s'y jeta en s'écriant « à la garde de Dieu » et réussit à échapper à ses ennemis.

Le chevalier Bergera avait, sur ces entrefaites, commencé la distribution des denrées et de l'argent qui devaient former le traitement des curés à établir; mais il

ne délivra qu'une petite partie de ce qui avait été promis : de sorte que François, au lieu de six curés, n'en put placer que trois. D'autre part, les églises de la province étaient dans un état déplorable. Elles ne possédaient ni calice, ni missels, ni linges, ni ornements sacrés, ni autels. Le peuple, totalement ruiné par les guerres, ne pouvait rien fournir, et Son Altesse ne voulait rien accorder pour ces dépenses. Malgré l'insuffisance de ses revenus, François installa un curé dans la petite paroisse de Cervens (16 mars) et un autre dans celle de Saint-Julien.

La création de ces nouvelles paroisses n'empêchait point le prévôt de donner les soins les plus assidus à ses ouailles de Thonon. Tous les matins il disait la messe dans l'église Saint-Hippolyte, où il prêchait souvent l'après-midi. Pendant la Semaine Sainte, il prépara ses néophytes et tous les catholiques à la communion pascale; en entendant leur confession, il éprouva une grande fatigue, mais aussi, nous dit-il lui-même, « une incroyable consolation de les voir si dévots. » Enfin il consacra les quatre derniers jours à confesser les soldats de Martinengo, qui venaient d'arriver dans la ville pour y tenir garnison. Une inadvertance échappée à un de ceux qui communièrent ce dernier jour lui prouva leurs bonnes dispositions : ce brave militaire, s'étant trouvé le matin avec ses compagnons pendant qu'ils déjeunaient, se mit à manger avec eux sans penser qu'il devait communier. Quelque temps après, étant allé entendre la messe, il communia sans se souvenir qu'il avait mangé. Témoins du fait, ses camarades lui en firent les plus violents reproches, et un officier lui dit même dans les termes les plus durs, qu'il avait commis un affreux péché mortel. Désolé de sa faute, cet homme soupire, gémit, se désole, pousse des cris lamentables; les soldats, le voyant inconsolable, l'exhortent à aller trouver le *bon père :* c'était le nom qu'ils donnaient au saint apôtre. Le soldat suivit ce conseil; mais, arrivé devant l'homme de Dieu, il n'eut pas la force de dire une parole et ne put que se jeter à ses pieds en sanglotant. « Qu'avez-vous donc, « mon enfant? lui dit François tout ému de ce spectacle. Ne

« vous désolez pas et dites-moi ce que je puis faire pour « vous. — Ah ! mon père, répondit le soldat, j'ai commis « un grand crime. » Et il ne put en dire davantage. « Eh « quoi, mon enfant, reprit François, ne savez-vous pas que « Dieu est infiniment miséricordieux, et qu'un cœur con-« trit obtient le pardon de tous les péchés, quels qu'ils « soient? Dites-moi ce que vous avez fait. — Hélas ! mon « père, lui dit le soldat, j'ai reçu la sainte communion « après avoir déjeuné ; si vous ne venez à mon secours, « je suis perdu. — L'avez-vous fait de propos délibéré? « demanda l'apôtre. — Oh ! non, mon père, Dieu m'en pré-« serve ; c'est par distraction, et j'aimerais mieux mourir « mille fois que de tomber en semblable péché. — Eh bien, « mon fils, lui dit François, je vous assure que le Seigneur « vous a déjà pardonné ; consolez-vous, et n'allez pas, « pour un péché véniel de négligence, tomber dans un « péché mortel de désespoir. — Mais, mon père, reprit le « soldat, quelle pénitence me donnerez-vous pour mon « péché ? — Mon fils, répondit François, vous direz un « *Pater* et un *Ave*. — Quoi ! mon père, reprit le soldat « étonné, si peu de pénitence pour un péché comme le « mien ! — Allez, mon enfant, ajouta l'Apôtre ; faites ce « que je vous dis, et Dieu sera content. » Ces paroles ramenèrent la paix dans le cœur de ce soldat chrétien, qui se retira plein de consolation, et demeura depuis si affectionné à son consolateur, qu'il le suivait partout où il pouvait et ne s'en séparait que par force.

Les Pâques finies, François voulut faire une nouvelle tentative dans le but d'avoir une audience de Bèze. Accompagné du chanoine Louis de Sales et cachant sur sa poitrine cinq hosties consacrées destinées aux catholiques de Genève, il partit le mardi de Pâques (8 avril), et descendit à l'*Écu de France*. A peine fut-il entré dans sa chambre qu'une vertueuse fille de Savoie, Jacqueline Coste, vint le trouver, les larmes aux yeux, et lui raconta qu'après avoir été pauvre fille de village et bergère, elle était passée au service d'un riche calviniste de Genève, qui avait mis tout en œuvre pour la faire changer de religion ;

qu'elle était demeurée toujours ferme, toujours fidèle à entendre la messe dans le voisinage tous les jours de dimanche et de fêtes; qu'enfin elle avait quitté ce maître dangereux pour occuper la place de servante dans l'auberge où elle était alors, afin de pouvoir rendre service aux catholiques, surtout aux prêtres et aux religieux qui y venaient loger; et que depuis qu'elle l'avait entendu confondre le ministre Lafaye sur la place du Molard, elle n'avait cessé de demander au ciel le bonheur de lui parler pour apprendre de sa bouche ce qu'elle devait faire pour être plus agréable à Dieu. François, à ce récit, admira les effets de la grâce dans une âme simple et droite, l'affermit dans ses bonnes dispositions, la munit de sages conseils; et, après l'avoir confessée, il lui annonça qu'il allait lui donner la communion avec une des hosties contenues dans la boîte d'argent qu'il portait sur sa poitrine : « Eh! monsieur, lui dit-elle avec simplicité, comment « pourrez-vous faire? vous n'avez pas de clerc. — Ne « soyez point en peine, lui répondit-il; nos anges qui sont « ici présents nous serviront de clercs : c'est leur office « d'assister autour du saint Sacrement. Je ne vous don- « nerai, ajouta-t-il, que la moitié d'une hostie, parce que « je n'en ai apporté que cinq pour cinq bons catholiques « de cette ville, auxquels j'ai promis la sainte communion; « mais sous la moitié d'une hostie vous ne recevrez pas « moins que sous l'hostie entière, puisque chacune de « ses parties contient votre Créateur et Rédempteur avec « tous ses trésors et tous les mérites de sa sainte Pas- « sion. »

Après cette bonne œuvre, le saint apôtre se rendit chez Théodore de Bèze : le vieillard se promenait seul dans une salle de sa maison, lorsque François, introduit, se présente, le salue avec une civilité exquise, se nomme, et lui dit du ton le plus aimable qu'attiré par sa grande réputation de savoir et d'éloquence autant que par tout ce qu'il a entendu dire des charmes de sa conversation, des agréments de sa société, il ose prendre la liberté de venir lui offrir ses respectueux hommages, et lui ouvrir son cœur

sur des objets du plus haut intérêt. Ces paroles gracieuses, relevées par l'air distingué de François, qui était grand, beau et bien fait, par la douceur qui reluisait en son visage et les charmes incomparables de toute sa personne, lui valurent le plus obligeant accueil. La conversation s'engagea d'abord sur des sujets indifférents; puis Bèze, ayant fait passer dans sa chambre son aimable visiteur pour s'y entretenir plus à l'aise : « Monsieur, lui dit François, je vois « aujourd'hui par moi-même combien justement la voix « publique vous place au rang des plus grands hommes : « je désirais depuis longtemps m'entretenir avec vous; « j'ai la confiance que vous m'écouterez avec bonté et que « vous voudrez bien me dire franchement ce que vous « pensez sur les questions que j'ai à vous proposer. »

Bèze, ne sachant où tendait un préambule si plein de grâce, garda quelque temps le silence, comme un homme qui hésite. « Monsieur, ajouta l'apôtre, n'ayez aucune dé« fiance, regardez-moi, vous verrez que je n'ai pas l'air « d'un homme qui veuille vous tendre des pièges, mais « que j'agis avec franchise et candeur. — Vous me com« blez de politesse, monsieur, répondit Bèze, et vos pro« cédés me charment; je fais un cas infini de la candeur « et de la franchise; et j'ai toujours désiré voir ces aima« bles qualités présider aux discussions religieuses. Pro« posez-moi donc tout ce que vous voudrez; je tâcherai « d'y répondre selon les connaissances qu'a pu me faire « acquérir une longue étude jointe à une longue expé« rience.

« — Monsieur, demanda alors François, peut-on faire « son salut dans l'Église romaine ? » A cette question, Bèze se trouva tout embarrassé. Car, s'il répondait non, c'était dire qu'au temps où Luther et Calvin ont commencé à évangéliser, il n'y avait plus de véritable Église; c'était par conséquent accuser de faux la promesse qu'a faite Jésus-Christ d'être avec son Église *tous les jours jusqu'à la fin du monde;* et, s'il répondait oui, c'était reconnaître l'Église romaine pour vraie Église de Jésus-Christ, puisque les protestants avouaient alors unanimement que

hors de la véritable Église il n'y avait point de salut. Ne sachant donc que répondre, il resta quelque temps silencieux, les yeux fixés sur un coin de la chambre. De là, passant dans son cabinet pour réfléchir plus mûrement à la réponse qu'il devait faire, il y demeura environ un quart d'heure, se promenant d'un pas précipité et parfois interrompu. François, qui, de la chambre où il était resté, entendait ses mouvements brusques entremêlés de repos subits, concluait de là que cet infortuné était cruellement tourmenté par les remords de sa conscience; et, gémissant sur le malheur de ceux qui se sont séparés du centre de l'unité catholique, il remerciait Dieu de l'avoir conservé dans la vraie foi, lui protestait avec effusion de cœur qu'il voulait vivre et mourir dans le sein de l'Église romaine.

Bèze rentra enfin tout pâle comme un homme fatigué, et, après s'être excusé d'avoir tant tardé : « Monsieur, dit-« il, je veux vous ouvrir mon cœur et vous répondre avec « une franchise égale à la vôtre. Vous m'avez demandé si « on pouvait faire son salut dans l'Église romaine; je « n'hésite pas à vous répondre : Oui, on le peut, c'est une « vérité incontestable, et nul doute que votre Église ne « soit la mère Église [1]. — Je vous remercie bien affectueu-« sement de votre réponse, reprit François : maintenant « trouvez bon que je vous fasse une autre question : « Puisqu'on peut faire son salut dans l'Église romaine, « pourquoi les calvinistes ont-ils versé tant de sang afin « d'établir leur religion en France? Pourquoi tant de sé-« ditions et de révoltes, tant de guerres, de massacres, « d'incendies? » Pendant que l'apôtre, développant cette idée, traçait le hideux tableau des calamités dont la France

1. La même décision fut donnée à Henri IV par les ministres calvinistes, ce qui l'engagea à se convertir, et à Louis Rodolphe, duc de Brunswick, par les ministres luthériens, ce qui détermina la princesse sa fille, le duc lui-même et son principal ministre à abjurer le protestantisme. — Mélanchthon lui-même dit à sa mère mourante qui le conjurait de lui dire quelle était la meilleure, de la religion protestante ou de la religion romaine : « La protestante est la plus facile, la romaine est la plus sûre ; *hæc facilior, illa securior.* »

avait été le théâtre, Bèze, qui avait été un des plus ardents à y souffler le feu de la guerre civile, paraissait tout consterné. Il garda quelque temps le silence; et enfin, d'une voix embarrassée et tremblante, il répondit avec un profond soupir : « C'est, monsieur, que, quoiqu'on puisse « faire son salut dans l'Église romaine, il y avait dans « cette Église des abus qu'il fallait réformer. N'est-ce pas « une chose intolérable, par exemple, que votre doctrine « sur la nécessité des bonnes œuvres pour le salut [1]? « Vous faites croire au peuple que la foi ne suffit pas, « qu'il y faut joindre nécessairement les bonnes œuvres, « tandis qu'elles ne sont que de convenance, et comme « d'ordinaire ils ne les font pas, ils se damnent, parce « qu'ils agissent contre leur conscience. Il a donc fallu, « pour pourvoir au salut de ces pauvres peuples, que vos « enseignements précipitent en enfer, établir à tout prix « notre religion, qui rend le salut plus facile en posant « pour dogme fondamental que la foi sauve sans les œu- « vres. — Mais, répondit François, si les bonnes œuvres « ne sont pas nécessaires au salut, que veut donc dire la « sainte Écriture, quand elle nous répète si souvent que, « pour être sauvé, il ne suffit pas de ne point porter de « mauvais fruits, qu'il faut encore en porter de bons, que « ce n'est pas assez d'éviter le mal, qu'il faut encore faire « le bien? Rappelez-vous ces paroles du chapitre xxv<sup>e</sup> de « saint Matthieu : *Allez, maudits, au feu éternel, parce* « *que j'ai eu faim et vous ne m'avez pas donné à manger;* « *j'ai eu soif et vous ne m'avez pas donné à boire; j'ai été nu*

1. Comme la plupart des protestants admettent aujourd'hui la nécessité des bonnes œuvres pour le salut, il est bon d'observer qu'ils rejettent en cela la doctrine de Luther, de Calvin, de Bèze et de tous les premiers chefs de la réforme. « Vous êtes fort ému, disait Luther dans sa réponse à Cochleus, de ce que je dis que l'homme est justifié par la foi seule. Si un papiste s'en scandalise, je réponds qu'un papiste et un âne, c'est la même chose. La seule raison que j'aie à en donner, c'est qu'ainsi je le veux, ainsi je l'ordonne, que ma volonté serve de raison. » Les protestants, honteux de ces absurdités, reviennent sur ce point à la doctrine catholique : puissent-ils sur tous les autres ouvrir également les yeux à la vérité!

« *et vous ne m'avez pas vêtu ; j'ai été en prison et vous ne* « *m'avez pas visité*. N'est-il pas évident, d'après cela, que « les bonnes œuvres sont de précepte rigoureux et grave « puisqu'on est condamné au feu éternel par cela seul « qu'on les a omises? Votre franchise et votre candeur, « monsieur, me sont un sûr garant que si vous ne pou- « vez donner à cet argument une réponse solide, vous « embrasserez le sentiment de l'Église romaine. »

Bèze, qui affectait ordinairement une gravité stoïque, ne put tenir contre ces dernières paroles; la rougeur lui monta au visage; et, s'indignant d'être poussé à bout, il éclata en injures contre les papistes. « Monsieur, lui dit « François avec un calme toujours parfaitement égal, « votre sang-froid, au commencement de notre conver- « sation, m'avait fait penser que vous vous croyiez, sans « aucun doute, dans la vérité et nous dans l'erreur; mais « votre colère actuelle me montre que vous avez senti la « force de mes preuves et que vous ne voyez rien de « solide à y opposer. Au reste, je ne suis pas ici pour vous « faire de la peine; je désirais seulement conférer avec « vous sur quelques points de controverse, apprendre de « vous-même ce que vous en pensiez, et vous exposer « avec franchise et bonne foi mes petites objections ; mais, « puisque cela vous irrite, veuillez m'excuser; je vous « promets de ne plus traiter avec vous de questions de « controverse. » A ces paroles, Bèze, confus de l'empor- tement auquel il venait de se livrer, essaya de se justifier en disant qu'on n'est pas toujours maître de ses premiers mouvements, et que son zèle pour la religion l'avait en- traîné ; puis, pour réparer sa faute, il invita François à venir le revoir souvent, lui promettant de l'accueillir tou- jours avec plaisir et empressement et de ne plus jamais se laisser aller à l'humeur, quelle que fût la matière de la conversation.

Ainsi se termina, après trois heures d'entretien, la pre- mière conférence avec Bèze. Une si longue visite éveilla les soupçons des domestiques du ministre et de plusieurs autres personnes qui attendaient dans l'antichambre; de

l'intérieur de la maison, ces soupçons passèrent vite au dehors, circulèrent de bouche en bouche, et bientôt ce fut un bruit général qu'il s'était introduit dans la ville un homme dangereux dont il fallait se défier. François, sans s'inquiéter de ces bruits, ayant rencontré dans la rue un soldat des Allinges, et appris par lui qu'il se trouvait un catholique dangereusement malade dans la maison d'un hérétique nommé Abraham Joly, partit à l'instant même pour lui porter les secours de son ministère. On eut beau lui représenter qu'il y allait de sa vie, que les Genevois ne toléraient pas dans leur ville l'exercice de la religion romaine, et que, si on le découvrait, il serait en péril évident d'être massacré; la crainte de laisser mourir un homme sans sacrements l'emporta sur toute autre considération. Arrivé à la maison indiquée, il demande la chambre du malade, adresse à ce malheureux des paroles d'intérêt et de consolation, et dit à ceux qui étaient dans l'appartement de se retirer parce qu'il a besoin de parler seul à seul avec lui. Tous aussitôt, quoique hérétiques, obéissent à sa voix. Dès qu'il se voit seul, il entend la confession du malade, lui administre le viatique qu'il portait avec lui, et le dispose à une sainte mort, remplissant toutes ces fonctions avec la même tranquillité d'âme, la même sérénité de visage que s'il eût été parmi ses fidèles catholiques.

Le lendemain, François s'occupa à affermir dans la foi et la piété, par des discours spirituels, les cinq catholiques résidant dans la ville; il entendit leur confession, leur donna la communion; et, après avoir fait tout le bien que son zèle trouvait possible, il partit le jour suivant, le cœur gros de douleur, en versant d'abondantes larmes; et comme son cousin Louis de Sales lui en demandait la cause : « Ah ! mon cher frère, répondit-il, Jésus pleura sur « sa chère et ingrate Jérusalem; pourrais-je ne pas pleu« rer aussi sur notre pauvre Genève? »

En quittant Genève, François se rendit au château de Sales, puis à Annecy d'où il adressa au Pape (21 avril) le récit de son entrevue avec Bèze. Après avoir dit qu'il

a trouvé en ce personnage un cœur de pierre et que pourtant il ne désespérait pas de son retour, si l'on pouvait avoir auprès de lui un accès plus fréquent et plus commode, il se plaint des Genevois qui entravent l'exercice du culte catholique dans les bailliages de Gex et de Gaillard qu'ils détiennent au nom du roi de France, et supplie le Souverain Pontife d'en écrire à Henri IV.

Il se préoccupe en même temps de trouver des ouvriers pour aller cueillir la moisson qui mûrissait. Non seulement du Chablais, mais encore du bailliage de Ternier, on lui demandait à grands cris des curés. Or il n'y avait aucun moyen de les établir. Les chevaliers de Saint-Maurice et Lazare, mentant à leurs promesses, ne lui avaient encore livré que la somme dérisoire de cent florins et 30 coupes de froment. Le saint apôtre espérait néanmoins emmener avec lui un certain nombre d'ouvriers. Son espérance fut déçue. Il ne réussit à en emmener qu'un seul, le père Esprit de Beaume, capucin.

A peine arrivé à Thonon, le « bon et docte » religieux poussa la hardiesse jusqu'à provoquer publiquement le ministre calviniste. C'était le lendemain de l'Ascension (23 mai). Le père Esprit se rend au sermon de Viret, l'attend ensuite à la sortie du temple, et lui demande des preuves de ce qu'il venait d'avancer. Viret n'en donna d'autres qu'un torrent d'injures. Le père Esprit lui ayant répondu avec un grand sang-froid que ce n'étaient pas là des raisons, et ayant au contraire apporté contre les assertions du ministre des arguments invincibles, Viret ajouta aux premières injures des injures plus graves. A cette vue, un bourgeois calviniste prit le ministre par le bras et l'entraîna de force pendant que d'autres insultaient le capucin : « Qui vous a envoyé ici, mauvais sujet? de « quel droit venez-vous nous troubler? » Les autres, parmi lesquels se trouvaient plusieurs femmes, firent retentir l'air des cris : « A bas le papiste qui vient attaquer nos « ministres publiquement et au milieu de nous! » Déjà on s'armait de pierres; le tumulte et l'indignation croissaient d'une manière alarmante, lorsque François, informé du

désordre, accourut promptement; et, par la douceur de ses paroles, l'air de bonté répandu sur son visage, il apaisa la fureur de ceux-là mêmes qui étaient les plus exaspérés en leur faisant comprendre que de telles émeutes les exposaient à toute la colère du duc de Savoie, par les ordres duquel les missionnaires prêchaient et disputaient sur lès matières de controverse. Néanmoins, au retour de cette scène de violence, François recommanda au père Esprit d'agir désormais avec plus de ménagement pour ne pas aigrir et ulcérer des cœurs qu'il fallait adoucir et gagner.

Peu après, il eut la joie d'installer deux nouveaux curés, celui de Brens en Chablais et celui de Bernex dans le bailliage de Ternier. Vers ce même temps, si l'on en croit Charles-Auguste, un ministre du pays de Vaud nommé Galletier vint lui-même à Thonon conférer avec le saint apôtre; il eut avec lui plusieurs entrevues; la vérité et la sainteté de la religion catholique apparurent à ses yeux; et, assez franc pour le confesser hautement, mais trop peu énergique pour oser à l'instant même faire profession publique de la foi romaine, qu'il reconnaissait vraie, il rendit hommage à la science et à la piété sincère de l'apôtre du Chablais. De retour dans son pays, il ne put taire ses impressions; et les Bernois, sous la domination desquels était le canton de Vaud, le voyant favorable à la religion catholique, lui firent son procès et le condamnèrent à mort.

Le 23 juin, le prévôt reçut du pape Clément VIII un bref l'invitant à renouveler auprès de Théodore de Bèze la tentative qui était demeurée sans résultat. Avant d'exécuter les ordres du Souverain Pontife, il se présenta au concours pour la cure du Petit-Bornand et fut nommé économe de ce bénéfice en attendant la provision du pape (30 juin). Malheureusement, dans l'intervalle, le frère du curé défunt obtint à Rome des lettres de provision, de sorte que François ne put jamais occuper ce bénéfice dont les revenus lui auraient permis de faire beaucoup de bien en Chablais.

En attendant la conclusion définitive de cette affaire, le saint, prenant avec lui le président Favre, partit pour

Genève (3 juillet). Arrivé chez Bèze, il aborda la controverse, en portant ses regards sur les ouvrages des saints Pères, qui étaient entassés dans un coin de la chambre tout couverts de poussière, et demandant ce que c'était que ces gros volumes : « Ce sont, répondit Bèze, branlant « la tête en signe de mépris, les écrits des vieux Pères, « et j'en fais bien peu de cas. — Et moi, reprit François, « je les estime au delà de toute expression. » En même temps, prenant le premier qui se trouva sous sa main, il l'ouvrit; c'était un volume de saint Augustin, et il lut un passage où le saint docteur dit que la grâce laisse à l'homme toute sa liberté : « Il est bien difficile de com-« prendre, dit Bèze, que l'homme puisse faire un mou-« vement sans être poussé par le Saint-Esprit; jamais « l'homme ne coopère validement par lui-même. » C'était dire que le Saint-Esprit pousse la volonté au mal comme au bien, que Dieu fait tout, et que l'homme n'est qu'une machine, selon la doctrine des chefs du protestantisme qui nient le libre arbitre. François, pour réfuter cette erreur grossière, eut recours à une comparaison sensible. « Un horloger, dit-il, fait d'abord une montre selon les « règles de son art; ensuite il la met à l'heure et la « monte pour lui donner le mouvement : après cela, la « montre, comme par sa propre volonté et un mouve-« ment qui lui est naturel, parcourt sur le cadran toutes « les heures en vertu d'un mouvement qui lui a été im-« primé dès le principe; de même, lorsque l'âme du « pécheur a été poussée par le Saint-Esprit à la com-« ponction du cœur, il faut pour être justifiée qu'elle « coopère à ce premier mouvement; et ensuite, continuant « toujours à coopérer à la grâce, elle parcourt tous les « autres degrés de la justification. »

Bèze, surpris de cette comparaison si à propos improvisée, trouva qu'elle éclaircissait admirablement une question qu'il avait toujours regardée comme très obscure; mais François, craignant que le ministre ne pressât la comparaison jusqu'à en déduire son erreur, ajouta : « Il « y a néanmoins une différence infinie entre Dieu et l'hor-

« loger : l'horloger nécessite les mouvements de sa mon-
« tre par les ressorts qui la meuvent, de telle sorte qu'elle
« n'est pas maîtresse d'aller ou n'aller pas : mais Dieu,
« dans l'œuvre de notre justification, ne nous nécessite
« point; sa grâce nous laisse toute notre liberté; elle
« presse, elle attire la volonté, mais n'en gêne pas le li-
« bre arbitre. Nous pouvons toujours consentir ou résister
« à ses mouvements; et, comme ses attraits nous donnent
« suavement le pouvoir, leur suavité maintient puissam-
« ment la liberté du vouloir. Dieu attire; il ne violente
« pas. Dire que l'homme n'est pas libre de consentir ou
« de résister à la grâce, c'est contredire l'Écriture, les
« anciens Pères, l'expérience; et le concile de Trente a
« justement frappé cette doctrine de ses anathèmes. Ne
« proférez donc pas ce blasphème, monsieur, ce serait
« accuser Dieu d'être la cause de la perte des méchants;
« et, comme on offense sa libéralité envers les justes si
« on méconnaît la grâce qui leur fait faire le bien, on
« blasphème sa bonté à l'égard des pécheurs si on dit
« qu'elle leur refuse les secours nécessaires. »

De là, François amena la discussion sur la question déjà agitée dans la première conférence touchant l'Église romaine; et Bèze ayant répété qu'on pouvait y faire son salut parce qu'elle est la mère Église, mais que l'Église protestante était aussi la véritable Église, avec cet avantage sur l'autre qu'elle aplanissait le chemin du ciel par sa doctrine touchant les bonnes œuvres : « Je ne puis
« croire, monsieur, répliqua François, qu'un homme aussi
« versé que vous dans la lecture de l'Écriture et des Pères
« pense au fond de son âme que les bonnes œuvres ne
« sont point obligatoires, comme si saint Paul n'avait
« pas dit que *Dieu rendra à chacun selon ses œuvres*, comme
« si un sophisme pouvait vous mettre à l'abri des terri-
« bles menaces de Jésus-Christ contre ceux qui n'auront
« pas fait de bonnes œuvres. — Hélas ! monsieur, dit Bèze
« en jetant un profond soupir, si je ne suis pas en bon
« chemin, je prie Dieu tous les jours que par sa miséri-
« corde il m'y ramène »; et il répéta plusieurs fois cette

protestation en l'accompagnant des mêmes soupirs. Le saint apôtre, voyant qu'il n'en pouvait obtenir autre chose, se retira; et le ministre, après l'avoir reconduit jusqu'à la porte, lui serra la main avec grande affection en redisant encore les mêmes paroles de sorte qu'elles furent entendues par tous ceux qui étaient dans l'appartement voisin.

Encouragé par ces paroles, François revint seul plus tard auprès de l'hérésiarque; et pensant que la crainte de perdre ses biens le retenait peut-être dans l'erreur, il lui offrit, de la part du pape, une pension annuelle de 4.000 écus d'or (14.720 francs de notre monnaie). Mais trop orgueilleux pour reconnaître ses fautes, trop engagé d'ailleurs, Bèze répondit que si l'Église romaine était la mère Église, il ne désespérait point de faire son salut dans la religion qu'il suivait. Le malheureux vieillard vécut encore quelques années, agité, dit-on, par les doutes et les remords[1].

De retour à Thonon, le prévôt eut bientôt mainte occasion de donner de nouvelles preuves de sa vertu. Le dimanche suivant (16 juillet), comme il avait expliqué en chaire le texte de l'Évangile : *Si quelqu'un vous frappe sur la joue droite, présentez-lui l'autre*, un calviniste l'aborda impertinemment au sortir de l'église, et lui dit

1. Plusieurs affirment que, sur la fin de sa vie, Bèze rétracta ses erreurs. Le cordelier François Feu-Ardent raconte que Bèze avait conseillé au ministre Corneille de quitter la Réforme et de revenir à l'Église romaine. L'abbé Joly dans ses savantes remarques critiques sur le Dictionnaire de Bayle, rapporte également que Bèze, interrogé par une de ses parentes, lui recommanda fortement de s'attacher à l'Église romaine et de ne tenir nul compte de ce qu'il avait fait ou écrit. Il aurait avoué même à l'une de ses domestiques que la religion catholique était la meilleure (Histoire des missions des PP. Capucins). On raconte même que, pendant le Jubilé de Thonon, il eut un songe qui fit sur son âme une impression profonde et l'on invoque à ce sujet une lettre qui fut trouvée dans les papiers de saint François de Sales et où l'on crut reconnaître l'écriture de l'hérésiarque. On ajoute encore que, peu de temps après, Bèze tenta de s'enfuir de Genève. Quoi qu'il en soit, Bèze n'en persévéra pas moins dans la pratique du calvinisme jusqu'à son dernier jour (23 octobre 1605).

devant tout le monde : « C'est sans doute afin qu'une « des joues ne soit pas plus pâle que l'autre, que vous « venez de dire qu'il faut présenter la joue gauche à celui « qui a frappé la droite? Si je vous donnais maintenant « un soufflet, pratiqueriez-vous ce que vous avez en- « seigné? Vous seriez du nombre de ceux qui *disent et* « *ne font pas*. — Mon ami, répondit François, je sais bien « ce que je devrais faire; mais je ne sais pas ce que je « ferais; car je suis chétif et plein de misères; j'ai con- « fiance en la grâce de Dieu, qui peut faire d'un roseau « une colonne inébranlable; mais si, infidèle à la grâce, « je ne supportais pas chrétiennement cette injure, l'É- « vangile dans l'endroit même que vous venez de citer, « où il reprend les prédicateurs qui disent et ne font pas, « vous enseigne à faire ce qu'ils disent et non pas ce « qu'ils font. — Mais, répliqua le calviniste, le Sauveur « ne présenta pas l'autre joue au valet du pontife qui « lui donna un soufflet. — Vous mettriez donc Notre- « Seigneur, reprit le saint apôtre, au nombre de ceux « qui disent et ne font pas : à Dieu ne plaise que nous « ayons une telle pensée de celui qui est le modèle de « toute perfection. Toutes ses œuvres sont parfaites et « nous n'avons le droit ni de les censurer ni de lui en « demander compte. Cependant il est facile de concevoir « pourquoi Notre-Seigneur ne présenta pas l'autre joue; « c'est que, brûlant de zèle pour le salut de cet impie « valet, il voulut l'inviter au repentir en lui montrant sa « faute; mais, dans la suite de sa passion, il pratiqua « éminemment le conseil de présenter l'autre joue, puis- « qu'il livra ses joues aux soufflets et aux crachats comme « tout son corps aux fouets et aux coups. »

Le protestant se retira satisfait de cette réponse : quelques catholiques qui se trouvaient présents le furent beaucoup moins : ils auraient voulu que François eût fait sentir à cet insolent, par une verte réprimande, l'inconvenance de son langage; mais le saint apôtre était loin de partager le même avis; et la parole de cet homme eût été encore plus insolente, que celle de François n'eût pas été

moins douce. Il improuvait tout ce qui pouvait blesser tant soit peu les hérétiques, et jamais il ne se permettait envers eux aucune qualification injurieuse ou diffamante; jamais il ne prenait à leur égard, ni en chaire ni ailleurs, le ton de la colère, de l'indignation ou du mépris.

A cette charitable remontrance succéda une scène d'un autre genre où l'intrépidité de François et la puissance qu'il avait sur les cœurs ne parurent pas avec moins d'éclat. Deux gentilshommes ayant pris querelle ensemble, étaient allés sur le terrain se battre en duel; déjà même ils avaient tiré l'épée et commencé le combat, lorsque le saint apôtre, averti à temps, arrive en toute hâte : « Messieurs, leur crie-t-il, n'allez pas perdre votre âme pour « un misérable point d'honneur : s'il vous reste encore « quelque crainte de Dieu, cessez votre combat. » Les deux adversaires, emportés par la colère, paraissent ne pas entendre, se précipitent l'un sur l'autre et se portent des coups terribles. François, qui était très adroit dans le maniement des armes, se jette entre eux et vient à bout de leur arracher leur épée : eux aussitôt, surpris de se voir désarmés, se résignent à l'écouter; il leur parle le langage de la raison et de la foi; et bientôt ils se sentent touchés par le bon sens et la douceur de ses paroles; le repentir succède à la fureur, ils se demandent mutuellement pardon, s'embrassent et se retirent réconciliés et amis [1].

Le saint prévôt n'omettait aucun moyen d'annoncer le royaume de Dieu : il s'occupait sans relâche à diriger vers la perfection les âmes pieuses, à fortifier dans la foi les nouveaux convertis, et à retirer de l'hérésie ceux qui n'avaient pas encore ouvert les yeux à la lumière. Pour mieux se concilier la confiance, sa charité était attentive à faire plaisir à tous en toutes choses, et à leur rendre tous les services possibles, même les plus étrangers à son état. Comme il avait autrefois étudié la jurisprudence à

1. Ces faits se passèrent sur la place dite Su-Bassu, entre la ville et les Bains actuels.

Padoue et qu'il connaissait le droit civil, ceux qui avaient entre eux quelque différend le prenaient pour arbitre, et il terminait leurs procès le plus souvent à la satisfaction des deux parties : d'un autre côté, comme il avait aussi dans sa jeunesse acquis quelques notions de médecine, on le consultait sur les maux dont on souffrait, sur les maladies qu'on éprouvait, et il indiquait des remèdes pour les cas faciles, renvoyait aux hommes de l'art pour les cas graves et dirigeait ensuite l'exécution des prescriptions données. Par là il se faisait aimer et conquérait la confiance : on voyait en lui l'apôtre qui se fait tout à tous pour gagner tout le monde à Jésus-Christ. En même temps qu'il se mettait ainsi au service de tous, il évitait autant que possible de se faire servir lui-même, jusque-là qu'il raccommodait ses habits de ses propres mains : un jour qu'il s'occupait à cet humble travail, un gentilhomme nouvellement converti, étant entré tout à coup dans sa chambre pour lui communiquer quelque affaire, ne put lui taire son étonnement de voir un homme de son rang et de son mérite se rabaisser jusque-là : « Je ne vois, répondit-il en souriant, aucun inconvénient « à raccommoder ce que j'ai gâté moi-même. » Et ce trait d'humilité édifia tellement le gentilhomme, qu'il déclara dans la suite que rien n'avait plus contribué à affermir la foi dans son cœur.

Une dame avancée en âge venait jusqu'à trois et quatre fois le jour, redire, en de longues séances, les mêmes difficultés qu'elle noyait en un flux de paroles sans fin ; et toujours François lui faisait l'accueil le plus gracieux, la laissait parler tant qu'elle voulait et répondait à tout sans témoigner ni impatience ni humeur de ses éternelles redites ; enfin il l'amena au point qu'il ne lui restait plus qu'une difficulté dans l'esprit, celle du célibat des prêtres. En vain il lui exposait les excellentes raisons de ce point de discipline, toujours elle répliquait sans vouloir rien entendre : « Vous avez beau dire, c'est à l'Église romaine « une tyrannie odieuse d'imposer un joug si dur à ses « ministres. — Mais enfin, ajouta le saint apôtre, si les

« prêtres avaient une famille, comment auraient-ils le « temps de rendre au public les services que réclame « leur ministère? Moi-même, madame, si j'étais marié, « chargé du soin temporel d'une maison, redevable de « mon temps à une femme et à des enfants, aurais-je « pu recevoir aussi fréquemment vos visites et employer « chaque fois un temps si long à résoudre vos difficultés? » Ce fut là pour la dame comme un trait de lumière; cette raison triompha de son obstination; elle reconnut l'utilité du célibat ecclésiastique et abjura ses erreurs.

Cette vie apostolique gagnait tous les jours quelques nouveaux enfants à l'Eglise; et, à mesure qu'on abjurait l'hérésie, François inscrivait sur un registre les noms des nouveaux convertis. Il s'informait de leur position, et, s'ils étaient pauvres, il les envoyait au château de monsieur et de madame de Blonay, qui, en même temps qu'ils pourvoyaient à leurs besoins temporels, travaillaient encore plus, par leurs discours et leurs exemples, à les fortifier dans la foi.

# CHAPITRE V

QUARANTE HEURES D'ANNEMASSE. — PROPOSITION DE LA COADJUTORERIE. — GRANDE MALADIE DU SAINT. — LE P. CHÉRUBIN A THONON.

**(Septembre 1597-avril 1598)**

Pendant que le prévôt combattait ainsi par la parole et par la plume, M^gr de Granier pouvait enfin régler l'envoi des auxiliaires demandés. C'étaient le Père Chérubin de Maurienne et le Père Esprit de Beaume, deux amis du saint, avec lesquels nous avons déjà fait connaissance, et le Père Saunier, jésuite, employé, depuis plus de deux ans, dans le bailliage de Ternier.

Le 28 juillet, les trois missionnaires prirent ensemble la route d'Annemasse, bourgade à deux lieues de Genève restée néanmoins toujours fidèle à la foi de ses pères. Ils y rencontrèrent le prévôt, le chanoine Louis de Sales, Balthazar Maniglier, curé du lieu, et le baron de Viry. Dès le lendemain, ils tinrent conseil entre eux pour délibérer sur les moyens d'accélérer le succès de la mission, et il leur sembla qu'un des plus efficaces serait de faire à Annemasse les exercices des Quarante Heures. L'évêque de Genève, partageant cet avis, promit de venir lui-même présider les exercices pour en rehausser la magnificence. Le nonce du pape et le duc de Savoie ne se contentèrent pas d'approuver le même projet ; ils voulurent contribuer l'un et l'autre aux frais qu'il entraînerait : le nonce donna deux cents écus [1], le duc cinq cents [2],

1. C'est-à-dire sept cent trente-six francs de notre monnaie.
2. C'est-à-dire dix-huit cent quarante francs de notre monnaie.

avec les plus belles et les plus riches tapisseries, sans compter toute l'argenterie de sa chapelle, qu'il voulut qu'on employât à orner l'oratoire où le saint Sacrement serait exposé. Il ordonna en même temps à ses officiers de ne rien négliger de tout ce qui pourrait relever la splendeur de la fête; et, n'y pouvant venir en personne comme il l'aurait souhaité, il chargea le gouverneur de Savoie de le représenter dans cette auguste cérémonie. Enfin le duc, voulant répondre au désir de Mgr de Granier et récompenser l'apôtre du Chablais de ses grands travaux, nomma secrètement celui-ci coadjuteur de l'évêque de Genève.

Claude de Granier sentait en effet le poids des années peser sur ses épaules, et ses forces ne répondant plus au zèle qui le dévorait pour la gloire de Dieu et le salut des âmes, il avait compris qu'il lui fallait un coadjuteur; et, connaissant l'importance souveraine d'un pareil choix, il demanda, pour le bien faire, les lumières du ciel avec toute la ferveur de prière dont il fut capable. Il avait bien auprès de lui un neveu non moins remarquable par sa piété que par sa science, l'abbé de Chissé, qui exerçait déjà avec un rare talent administratif la charge de vicaire général et d'official et qui semblait mûr pour l'épiscopat. Mais il ne suffisait pas au saint évêque de trouver un homme digne de ce haut ministère; il voulait, entre ceux qui en étaient dignes, rechercher celui qui l'était le plus. Après bien des prières et des réflexions, son choix, inspiré par des vues plus élevées que la chair et le sang, s'arrêta sur le prévôt.

Toutefois, avant d'en venir à l'exécution, sachant qu'il y a toujours profit à consulter, que la sagesse des autres ajoutée à la sienne propre laisse moins de chances à l'erreur, il en parla à ses plus intimes confidents, et tous applaudirent à ce dessein; il en parla à son propre neveu, et celui-ci, digne de son oncle, lui témoigna toute la consolation que ce choix lui faisait éprouver; il en parla à François lui-même, qui, seul d'un avis contraire, rejeta bien loin la proposition. Il revint diverses

fois à la charge; et le refus, de plus en plus prononcé, lui prouva que le choix était bon. Aussi, profitant du voyage que le père Chérubin allait faire à Chambéry, l'évêque chargea celui-ci de négocier l'affaire avec Son Altesse. La négociation ne fut pas difficile : car le prélat ayant fait peu auparavant une maladie sérieuse, le duc avait déjà songé, en cas qu'il vînt à mourir, à le remplacer par le saint apôtre. Il agréa donc volontiers la proposition qui lui était faite, et donna, le 29 août 1597, ses lettres patentes par lesquelles il nommait François de Sales à l'évêché de Genève, suppliait le Pape de l'en pourvoir par coadjutorerie ou autrement, et motivait sa demande tant sur la science et les autres rares qualités du sujet que sur les grands travaux qu'il avait supportés et qu'il supportait encore pour la conversion des hérétiques du Chablais. Claude de Granier, heureux de recevoir ces pièces, les tint cachées, même au saint apôtre, et attendit le moment favorable pour en faire usage.

Après avoir entendu le rapport du P. Chérubin, l'évêque fit donc publier, dans toutes les paroisses du diocèse, que la solennité des Quarante Heures aurait lieu à Annemasse, le 7 septembre et les deux jours suivants, et invita les fidèles à y venir dans le plus grand nombre possible. François avisa aux moyens de les y attirer : c'était alors un pieux usage de représenter les mystères ou les faits principaux de la religion; scènes chrétiennes dont le peuple n'était guère moins avide qu'il ne l'est aujourd'hui de nos spectacles profanes; et, comme la vertu n'avait qu'à gagner à ces naïves représentations, que la foi vive de nos aïeux y trouvait tout à la fois un sujet d'édification et un agréable délassement, le saint apôtre crut devoir employer ce moyen innocent d'attirer beaucoup de spectateurs en intéressant leur curiosité. Il chargea donc son cousin le chanoine de Sales et son frère Louis de composer un drame dont le sujet serait le sacrifice d'Abraham. Cette pièce fut achevée en peu de temps; et, dans la distribution des rôles, il ne dédaigna pas de prendre le sien; il prit celui qui demandait le

plus de gravité, le rôle de Dieu le Père. Le Père Chérubin, de son côté, récemment arrivé de Turin, donna tous ses soins à préparer le matériel nécessaire pour la représentation : le théâtre fut élevé sur la grande place d'Annemasse; et des tentes furent dressées tout autour avec des soliveaux, des toiles et des tapis, pour mettre les assistants à l'abri, s'il venait à pleuvoir.

Bientôt la nouvelle de ces préparatifs et de tous ceux qu'on faisait dans l'église pour les Quarante Heures retentit par tout le pays; et, au jour marqué, on eût dit que la Savoie tout entière voulait voir ce beau spectacle : tous les chemins qui conduisaient à Annemasse étaient couverts de pieux visiteurs; et il s'y en trouva une si grande multitude, que les Genevois, s'effrayant de voir arriver près de leur porte tant de catholiques, envoyèrent des compagnies de soldats pour couper les chemins sur le territoire de la République. A la vue de ces démonstrations hostiles, plusieurs s'inquiétèrent et craignirent entre les soldats et les catholiques un conflit terrible capable d'amener les plus grands malheurs. On en référa à François; et, pour faire taire toutes les frayeurs, il voulut donner l'exemple du courage.

Il résolut d'aller en procession depuis Thonon jusqu'à Annemasse, qui en est éloigné d'environ trente kilomètres, et de faire porter la croix en tête pour offrir à Jésus crucifié une réparation authentique et publique des outrages qu'avait subis dans toute la contrée, pendant la domination des hérétiques, ce signe sacré du salut. Il proposa la chose d'abord au gouverneur des Allinges, M. de Lambert, qui l'approuva et promit de faire lui-même partie de la procession : il en conféra ensuite avec les catholiques de Thonon, qui, tout en goûtant ses raisons, ne purent dissimuler leur crainte d'être attaqués en route par les hérétiques, qu'irriterait la vue de la croix promenée avec honneur pour la première fois dans le pays, et qu'encouragerait puissamment à quelque mauvais coup l'assurance de trouver des aides dans les troupes envoyées par les Genevois.

Néanmoins, quoi qu'il en pût arriver, ils se rendirent de grand matin, le 6 septembre, à l'église Saint-Hippolyte, d'où l'on devait partir; et François, après y avoir célébré la messe, s'occupa d'organiser la procession. Il lui fallut d'abord désigner quelqu'un pour porter la croix; mais, personne n'ayant osé accepter cette mission, tant était grande la frayeur qu'on avait des hérétiques, il ordonna à Georges Rolland de s'en charger : celui-ci, non moins épouvanté que les autres, fit difficulté d'obéir et témoigna ses appréhensions: « Ne craignez rien, lui « dit le saint apôtre en souriant, je serai toujours près « de vous; on ne vous fera point de mal qu'on ne m'en « fasse; et, s'il faut mourir, nous mourrons ensemble. » Ce point réglé, on chanta l'hymne *Vexilla regis;* on commença ensuite les litanies des saints, et, après le chant des premières invocations, la procession se mit en marche. Georges Rolland était en tête, portant la croix, tous les fidèles assez robustes pour faire le pèlerinage à pied venaient à sa suite; et François revêtu d'un surplis et d'une étole, terminait la marche. A mesure que la procession traversait les divers villages du Chablais, faisant retentir l'air de chants pieux, les nouveaux convertis qui s'y trouvaient se mettaient à sa suite, et bientôt il y en eut autant derrière le saint apôtre que par devant. La procession, après avoir parcouru des chemins difficiles et boueux en chantant continuellement des litanies, des hymnes et des psaumes, arriva à Annemasse sans aucun accident.

Le lendemain dimanche, à dix heures du matin, commencèrent les Quarante Heures par la grand'messe, que l'évêque célébra pontificalement : il y vint des processions des diverses parties de la Savoie. L'adoration durait une heure pour chaque procession, et était toujours précédée d'une prédication faite à tour de rôle par François et tous ses collaborateurs, afin de recueillir les esprits, de ranimer la foi, d'échauffer les cœurs et de les disposer à rendre de fervents hommages à Jésus-Christ dans son sacrement.

Une autre cérémonie vint s'ajouter à tant de sujets d'édification : il y avait eu autrefois, sur la grande route d'Annemasse à Genève, une croix de pierre, ornée de deux statues de marbre qui représentaient, l'une Jésus crucifié, et l'autre la sainte Vierge. Les hérétiques l'ayant brisée, les catholiques avaient fait pour la remplacer une croix de bois, faute de ressources pour en avoir une plus riche, et avaient exprimé le désir que sa plantation eût lieu dès le premier jour des Quarante Heures. François, accueillant ce vœu avec bonheur, bénit la croix le dimanche matin, y fit attacher un écriteau portant cette inscription, qu'il avait composée lui-même, pour donner une notion exacte de la doctrine catholique sur le culte de la croix :

**Ce n'est ni la pierre ni le bois**
**Que le catholique adore ;**
**Mais Dieu, lequel, mort en croix,**
**De son sang la croix honore.**

Et le soir du même jour, les confrères de la Sainte-Croix d'Annecy, accompagnés de l'évêque et suivis d'une grande foule de peuple, vinrent au lieu où elle était déposée la chercher en procession : ils la prirent sur leurs épaules et la portèrent en chantant pieusement l'hymne *Vexilla regis*, jusqu'à l'endroit où elle devait être plantée. Là, heureux d'arborer aux portes de Genève l'étendard du salut, ils l'élevèrent dans les airs avec une joie sainte, et la fixèrent en terre. Alors le père Esprit, prenant la parole, montra dans la croix le mémorial de l'amour infini d'un Dieu qui a répandu pour nous jusqu'à la dernière goutte de son sang, et fit ressortir ensuite l'honneur qui lui est dû, avant tant d'onction et d'énergie, que non seulement les catholiques, qui s'y trouvaient au nombre de plusieurs milliers, mais encore les protestants que la curiosité y avait attirés, pleuraient, se frappaient la poitrine et criaient miséricorde. Après le sermon, on distribua plusieurs feuilles imprimées sur le culte de la croix, dont l'auteur était un saint religieux capucin.

Ainsi se passa le premier jour des Quarante Heures, jour fortuné pour la religion, où tout le monde regarda comme l'effet d'une protection particulière de Dieu que les protestants de Genève eussent souffert ce triomphe de la croix en silence sans faire irruption sur les catholiques. Les deux autres jours ne furent pas moins consolants; toutes les processions qui arrivaient à Annemasse étaient un vrai spectacle de religion : le chant, la démarche, le maintien, tout y respirait la piété la plus touchante.

On conçoit combien ces scènes répétées, ces discours multipliés, cet air de bonheur qui brillait sur les visages des nouveaux convertis, expression de la joie d'une âme qui a recouvré la vérité perdue, étaient propres à faire réfléchir les hérétiques qui venaient à Annemasse. L'inscription seule qui était au bas de la croix suffit pour en éclairer plusieurs. « Nos ministres nous trompaient donc « grossièrement, disaient-ils, en affirmant que les catho- « liques adorent le bois et la pierre : cet écriteau nous « démontre, tout au contraire, que ce n'est que Jésus- « Christ qu'ils adorent sous la figure de la croix. » Ainsi la vérité se faisait jour dans leur âme, et ils ne fermèrent pas les yeux à sa lumière : un grand nombre se convertirent, et les prières des Quarante Heures eurent tout le bon effet qu'on s'en était promis.

Les ministres, consternés de ce succès et non moins dépités d'un défi que leur porta alors publiquement le père Chérubin d'en venir à une conférence avec les catholiques, firent écrire aux Bernois par les syndics de Genève qu'au mépris des traités les papistes, en particulier les capucins, travaillaient à renverser et faire disparaître la religion protestante des bailliages de Thonon et de Ternier. Les Bernois aussitôt adressèrent leurs plaintes au gouverneur des Allinges et au duc de Savoie, menaçant d'en venir aux armes et de recommencer la guerre si on n'imposait silence aux capucins. Le gouverneur engagea le père Chérubin et ses compagnons à se retirer dans leur couvent pour le bien de la paix. Mais le père Chérubin n'était pas homme à céder ainsi la place : il en écrivit au pape, au

nonce de Turin, et plus énergiquement encore au duc de Savoie, représentant à Son Altesse qu'il serait indigne d'un prince catholique d'être dupe de la ruse des ministres, lesquels n'avaient fait agir les Bernois, en cette circonstance, que pour éluder le défi public qu'on leur avait porté d'en venir à une conférence; que d'ailleurs, lui et ses confrères ayant eu le bonheur de convertir jusqu'à ce jour grand nombre d'hérétiques, et l'assistance d'environ quatre mille auditeurs aux prédications catholiques leur promettant encore pour l'avenir une plus riche moisson, l'éloignement des missionnaires religieux ou séculiers serait un tort immense fait à la cause de la foi. Le duc entra dans les vues du père Chérubin sans se laisser intimider par les menaces des Bernois, le félicita de ses succès, et l'engagea à poursuivre avec le même zèle sa sainte entreprise.

Les Quarante Heures achevées, François regagna Thonon, emmenant avec lui, croyons-nous, le Père Saunier. Le 16 septembre, trois ans, jour pour jour, après sa première apparition dans cette ville, il y fut rejoint par les RR. PP. Capucins qui étaient restés à Annemasse, c'est-à-dire par le P. Antoine de Tournon et le P. Esprit de Beaume. C'était peu ; mais, au témoignage du prévôt lui-même, les nouveaux ouvriers suppléaient au nombre par l'ardeur du zèle.

Déchargé d'une partie de ses occupations, François se mit à rédiger diverses thèses en réponse à des traités que les protestants faisaient circuler parmi le peuple. C'est ainsi qu'il écrivit ses *Simples Considérations sur le symbole des Apôtres* pour confirmation de la foi catholique touchant le très saint sacrement de l'autel, et commença la réfutation d'un livre que le ministre La Faye venait de faire paraître, sous le voile de l'anonyme, contre le culte de la Croix.

Mais il eut à peine le temps de commencer ce dernier ouvrage. Mgr de Granier avait en effet résolu d'envoyer à Rome son neveu, François de Chissé, pour la visite *ad limina Apostolorum* avec mission d'obtenir du pape la désunion

des bénéfices du Chablais de l'Ordre des Saints Maurice et Lazare, ainsi que les pouvoirs nécessaires pour rétablir les paroisses des bailliages. Or, comme le prévôt était plus capable que personne de mettre le Souverain Pontife au courant de toutes ces affaires, il voulut qu'il accompagnât son neveu et l'envoya prendre les instructions de Son Altesse, qui surveillait alors l'achèvement du fort de Barraux (fin octobre).

Avant de faire partir François pour la ville sainte, l'évêque de Genève désirait vivement le déterminer à accepter la coadjutorerie qu'il lui avait jusqu'alors offerte sans succès. Pour remporter cette difficile victoire sur l'humilité du saint apôtre, il lui envoya son premier aumônier, Pierre Critain. L'abbé Critain, arrivé sur le soir au château de Sales, ne laissa rien transpirer de la commission dont il était chargé ; mais, le lendemain matin, il proposa à François d'aller réciter ensemble le bréviaire sous le portique du château ; et, quand ils eurent fini, il lui demanda s'il se doutait du motif de son voyage : « Nullement, répondit François. — Eh bien, sachez, dit « l'abbé Critain, que notre évêque m'a envoyé pour vous « déclarer sa volonté expresse de vous associer à lui « comme coadjuteur et pour recevoir votre réponse défi« nitive. Il vous a demandé lui-même votre consentement ; « il vous en a fait parler par plusieurs personnes ; et « jamais il n'a reçu de vous que des refus opiniâtres. Il « en est désolé, et vous devez, en conscience, craindre « d'aller contre la volonté de Dieu. Pensez-y donc, et « dites-moi quelle réponse je dois lui faire cette fois-ci. « — Je vous prie, répliqua le saint apôtre, de dire à notre « respectable évêque que j'ai pour lui une vénération « profonde, que je suis très sensible à toutes ses bontés, « mais que la charge qu'il m'offre est trop au-dessus de « mes mérites. Ajoutez que, si j'étais son coadjuteur, il « serait obligé de se priver d'une partie de ses revenus, « qui ne sont pas même suffisants pour son entretien, et « que je serais désolé qu'il souffrît à mon occasion. Dites« lui que je suis prêt à exécuter tous ses ordres pour

« écrire et prêcher, aller et venir, faire des missions;
« mais, pour l'évêché, il n'y faut pas penser, je ne suis
« pas fait pour commander. — Mais, reprit l'abbé Cri-
« tain, vous ne voulez pas sans doute résister à la volonté
« de Dieu : or, le choix que notre évêque a fait de vous
« porte des signes évidents de la volonté divine ; car d'a-
« bord, en ce choix, l'évêque n'a point écouté la voix de
« la chair et du sang, qui lui eût plutôt fait nommer
« quelqu'un de sa famille; ensuite, il n'a point agi avec
« précipitation, puisqu'il a si longtemps médité ce projet;
« il ne s'est point fié à ses propres lumières, puisqu'il a
« pris conseil des hommes les plus éclairés, non seule-
« ment parmi ses amis, mais encore dans le clergé, dans
« la noblesse, dans l'état religieux, et que tous ont ap-
« plaudi à son choix. Ce suffrage unanime n'est-il pas
« une preuve de la volonté divine? Les anciens évêques
« ont tous été choisis d'après ce signe, et c'était alors
« une maxime reçue que la voix du peuple est la voix de
« Dieu. Voici de plus les lettres patentes du duc de Savoie
« qui confirme avec bonheur le choix de votre évêque,
« ainsi qu'une lettre du cardinal de Médicis, qui déclare
« se charger avec joie d'être le solliciteur de votre pro-
« motion auprès du saint-siège. Quel autre signe de la
« volonté de Dieu pouvez-vous demander? »

A ces mots, François, comme atterré, poussa de profonds soupirs; et, sans rien répondre, il se promena quelque temps dans la galerie, les bras croisés, l'air pensif et profondément méditatif. D'un côté, la vue de l'épiscopat le faisait trembler; de l'autre, il ne voulait pas s'opposer à la volonté de Dieu. Dans cette alternative, ne voyant d'autre ressource que la prière : « Allons à l'église « de Thorens, dit-il à l'abbé Critain, dire chacun une « messe du Saint-Esprit; nous nous la servirons l'un à « l'autre, et nous ferons ce que le Seigneur nous ins- « pirera. » Ils y allèrent en effet; l'abbé Critain dit la messe le premier; François de Sales la dit ensuite; après quoi, étant allé se mettre à genoux sur les marches de l'autel, il demeura longtemps immobile, les yeux fixés

sur le tabernacle, semblable à un homme ravi en extase, le visage rayonnant, selon que l'a déposé l'abbé Critain, qui le considérait avec admiration dans cet état, puis se levant il sortit de l'église. « Eh bien, monsieur, lui dit « l'abbé Critain, qu'est-ce que Dieu vous a répondu? — « Vous direz à monseigneur l'évêque, reprit le saint « apôtre, que j'ai toujours eu frayeur de l'épiscopat, mais « que, puisqu'il le veut et qu'il me l'ordonne, je suis prêt « à obéir : si je fais quelque bien, tout le mérite en sera « dû à ses prières. Veuillez ne parler à personne de ce « qui vient de se passer. »

L'abbé Critain le félicita de sa détermination, et promit d'en garder le secret. Il prit aussitôt le chemin du retour, après avoir révélé à M. et M^me^ de Boisy et au chanoine de Sales le succès de sa négociation, dont il ne crut pas pouvoir leur faire mystère. A son arrivée à Annecy, ayant trouvé l'évêque au milieu d'une nombreuse compagnie, il s'approcha et lui dit à l'oreille la bonne nouvelle : « Ah ! Dieu soit béni ! s'écria aussitôt à haute voix « le vénérable prélat en se levant et versant des larmes « de joie : jusqu'à présent je n'avais rien fait qui vaille ; « mais maintenant que j'ai obtenu mon fils de Sales « pour coadjuteur et successeur, j'ai travaillé heureuse- « ment et ai beaucoup fait pour le bien de mon diocèse. » Le bruit de cet événement se répandit bientôt dans toute la ville, et la joie fut universelle.

Peu de jours après, l'homme de Dieu vint offrir ses hommages et ses remerciements à l'évêque; et, dès qu'on le sut arrivé, tous s'empressèrent d'aller lui porter leurs congratulations. Il les reçut avec sa modestie ordinaire; et souffrant de ces témoignages de l'estime publique, il eut hâte de s'y soustraire. Pressant donc la conclusion de toutes ses affaires à Annecy, il se décida à partir au plus tôt pour Rome, où l'appelaient les graves affaires dont nous avons parlé. Mais il plut à la Providence de retarder ce voyage : le saint apôtre tomba en effet malade d'une fièvre continue très violente qui fit regarder sa mort comme prochaine.

Pendant que le prévôt était cloué sur son lit par la maladie, le père Chérubin s'en fut le remplacer en Chablais. La majorité de cette province était alors disposée à se convertir, mais il n'en allait pas de même à Thonon. La plupart des bourgeois, non contents de fermer obstinément les yeux à la lumière, s'efforçaient, par mille moyens, d'empêcher les conversions. Ces fanatiques devaient trouver dans le père Chérubin un rude adversaire. Prédicateur habile, plein de solidité et de force, homme d'une piété éminente, apôtre infatigable, intrépide, il avait en outre un zèle qui n'hésitait devant aucune difficulté et heurtait de front tous les obstacles quoi qu'il pût en résulter. Dans les discours qu'il prononce dans l'église paroissiale, parfois même sur la place publique, il ne cesse de provoquer le ministre Viret qui se voit obligé d'accepter une conférence publique d'où il se retire honteusement battu.

Il y avait alors au clocher de Saint-Hippolyte deux cloches dont l'une, la plus grande, était fêlée. Bien que les calvinistes eussent à peu près cessé d'exercer leur culte dans cette église, ils continuaient à se servir de ces cloches pour annoncer leurs réunions. Ne pouvant supporter une telle promiscuité, le père Chérubin résolut d'y mettre fin sans délai. Un jour que le prêche devait avoir lieu, il s'en va à l'église avec le père Esprit et deux laïques; il en ferme les portes, monte au clocher, tire à lui les cordes et les échelles, et attend tranquillement que les protestants viennent sonner leur prêche. Ils viennent en effet, et, trouvant les portes de l'église fermées, ils les enfoncent, vont droit au clocher; et, à leur grande surprise, n'y trouvent ni cordes pour sonner, ni échelles pour monter : le père Chérubin se montre alors; et, du haut du clocher, leur annonce qu'il a en main un ordre du duc de Savoie, portant que les cloches ne serviront désormais qu'au culte catholique, que cet ordre est très juste, puisqu'il ne convient pas que la même cloche serve à annoncer la prédication de la vérité et la prédication de l'erreur. A cette annonce inattendue, les hérétiques,

exaspérés, furieux, s'attroupent, courent aux armes; et, venant aussitôt aux voies de fait, les uns tirent des coups de fusil sur le père Chérubin et sur ses compagnons, heureusement sans les atteindre; les autres appliquent des échelles pour monter à l'assaut; mais toujours ces échelles sont renversées par l'intrépide capucin et ses amis. Irrités de ne pouvoir se faire justice, ils parlaient déjà de saper le clocher et de le renverser de fond en comble, lorsque arriva M. de Vallon[1], gentilhomme protestant qui avait une grande autorité sur ceux de son parti. Il sut les calmer par des paroles de modération; puis, appelant à haute voix le père Chérubin, il le pria de descendre : celui-ci, au lieu de déférer à la demande, se montra par une fenêtre, et, présentant les ordres du prince, déclara qu'il en presserait l'exécution, qu'il la soutiendrait au péril de sa vie, s'il le fallait.

Les hérétiques, contenus par la présence de M. de Vallon, se retirèrent pour le moment, mais avec une volonté bien arrêtée de se venger. En effet, étant montés à leur tour dans ce même clocher, ils allumèrent un grand feu sous la grande cloche et la brisèrent à coups de marteau, après avoir pris la précaution de l'envelopper d'un drap pour amortir le bruit des coups. Malgré cette précaution, le père Chérubin, toujours aux aguets, ayant entendu quelque bruit et regardé par la fenêtre, reconnut qu'on s'était introduit dans le clocher. Aussitôt il sort avec le père Esprit, va requérir le procureur fiscal de venir s'opposer au crime des malfaiteurs; celui-ci recule devant la proposition, estimant imprudent d'aller au milieu de la nuit braver des gens dont il connaissait l'audace et la violence. Le père Chérubin, qui ne connaissait pas la peur, insiste, presse, et enfin vient à bout de l'emmener comme par force. Dès que les hérétiques les aperçoivent, ils les menacent de les assommer s'ils osent monter et leur jettent même des tisons enflammés. Le procureur fiscal, inti-

1. Guy Joly, seigneur de Vallon en Chablais et de Durzilly; il en sera question plus loin.

midé, veut s'arrêter ; mais l'intrépide capucin, s'élançant le premier à l'échelle : « Ne craignez rien, lui crie-t-il, la « sainte Vierge nous protège; montons hardiment, ils ne « sauraient nous faire de mal. » Ils montent en effet et arrivent sans accident au haut du clocher, où ils trouvent les principaux bourgeois de la ville réunis et la cloche rompue en plusieurs pièces. Le procureur fiscal leur commanda de se retirer et de lui livrer les clefs du clocher : ils obéirent sans résistance ; et le lendemain ils se résignèrent même, sur l'ordre qui leur en fut donné, à conduire sur leurs chariots le métal de la cloche brisée jusqu'au château des Allinges, où l'on fit d'autres cloches à l'usage des catholiques. Peu de temps après, aux approches de Noël, le président Favre, délégué par Son Altesse, déclara interdits aux calvinistes l'usage de l'église de Saint-Hippolyte, ainsi que le droit de sonner la cloche pour annoncer leurs assemblées.

Pendant le carême qu'il prêcha cette année à Thonon, le père Chérubin, à la voix forte et tonnante, se faisait entendre depuis le lieu saint jusque dans les maisons voisines ; et les protestants, qui n'osaient encore se montrer à l'église, venaient l'écouter secrètement dans ces maisons, attirés par la curiosité : les vérités qu'ils avaient entendues germaient insensiblement au fond de leur âme comme la bonne semence et y prenaient racine ; la réflexion les développait et les faisait croître, et peu à peu la foi se formait dans les cœurs. Ces bonnes dispositions avaient été merveilleusement secondées par une conférence publique qu'eut, dans le même temps, le père Chérubin avec un ministre protestant nommé Lignarius, Allemand d'origine et professeur de théologie à Genève. Les ministres de cette ville, honteux de ne pas tenir la parole qu'ils avaient donnée de discuter publiquement sur la religion avec les prédicateurs catholiques, et jugeant qu'il n'était point pour la discussion de moment plus favorable que celui de l'absence du prévôt, leur plus terrible adversaire, avaient envoyé Lignarius à Thonon pour y soutenir, contre les capucins, une lutte où ils espéraient la victoire.

La conférence avait eu lieu le 14 mars sur les livres canoniques et sur l'autorité qui doit, en matière de foi, décider du vrai sens des Écritures. On y avait parlé de part et d'autre avec beaucoup de modération : des secrétaires avaient écrit les objections et les réponses; et, après plusieurs heures de discussion, on avait remis la partie au lendemain; mais le ministre n'avait osé s'y présenter de nouveau. Complètement battu dès le premier jour, il n'avait plus voulu rentrer en lice et s'en était retourné promptement à Genève. On l'avait sommé de revenir; et, pour l'y contraindre par le sentiment de l'honneur, on avait divulgué cette sommation par des affiches et des écrits publics; on lui avait même envoyé de la part du duc de Savoie, les sauf-conduits les plus étendus : tout avait été inutile.

Cette victoire inspira au missionnaire et au baron d'Avully la pensée de célébrer à Thonon les prières des Quarante Heures, comme on avait fait à Annemasse, et de les terminer par des disputes théologiques auxquelles on inviterait les hérétiques de Genève. Ils soumirent leur projet à M^gr^ de Granier et au prévôt qui y applaudirent de tout cœur : L'évêque en écrivit de suite au pape, le suppliant d'accorder une indulgence plénière à tous ceux qui, confessés et communiés, viendraient à la cérémonie et feraient une heure d'adoration devant le saint Sacrement exposé; le prévôt, de son côté, en écrivit au nonce. Toutefois le père Chérubin jugea opportun d'aller lui-même traiter de ces graves questions avec l'évêque du diocèse. Il s'achemina donc vers Annecy et s'arrêta, le 8 avril, au château de Sales afin de s'y aboucher avec le prévôt qui y achevait sa convalescence au milieu des siens.

Nous avons vu plus haut que, sur le point de partir pour l'Italie, l'apôtre du Chablais avait été saisi à Annecy d'une violente fièvre qui mit sa vie en danger. Cette maladie « aspre et longue » fit éclater, d'une part, la patience admirable et la résignation du saint; de l'autre,

l'affection et la vénération que lui portaient l'évêque, les chanoines et la ville entière.

Dès les premiers jours de janvier, le prévôt avait fait une rechute si dangereuse que, pendant sept jours consécutifs, on s'attendit à sa mort, et qu'on chargea M$^{me}$ de Boisy d'annoncer à son cher fils la gravité extrême de son état. On conçoit quel coup de foudre fut une pareille décision pour cette tendre mère, et quels déchirements fit à son cœur la mission qu'on lui donnait. Mais la vivacité de sa foi, sa parfaite soumission à la volonté de Dieu la rendirent plus forte que la douleur, et elle eut le courage de dire prudemment au malade le danger qui le menaçait.

Le premier sentiment de François à cette annonce fut le repentir de ses fautes, dont il croyait n'avoir pas fait une pénitence assez sévère : alors ses plus légers manquements se représentèrent à son esprit, et son âme innocente en fut comme bouleversée. Il pleurait, il gémissait, il était inconsolable; et, dans l'amertume de ses regrets, tantôt il répétait les touchantes paroles du roi pénitent avec une expression extraordinaire de contrition qui se lisait dans ses yeux et sur tous ses traits, tantôt il s'écriait avec le roi Ézéchias : « Je vais descendre dans le « tombeau au milieu de mes jours; ma vie sera comme « le fil coupé par le tisserand avant que la toile soit our- « die en entier. Ah! si Dieu me rendait la santé, que je « vivrais mieux et que je mettrais un meilleur ordre à « l'affaire de mon salut! » Et, en disant ceci, sa langue desséchée s'attachait à son palais, sa respiration était pénible et ses joues pâles de frayeur.

Mais bientôt la confiance prit la place de la crainte; il se remit sans réserve entre les mains de la Providence, et s'établit dans une indifférence entière pour la vie ou pour la mort.

Cependant toute la ville d'Annecy était dans la consternation; l'évêque de Genève surtout et les chanoines de la cathédrale ne pouvaient se consoler. Le premier en tomba malade jusqu'à être obligé de garder le lit; les autres se

rendirent tous en corps chez leur vénérable prévôt pour lui dire le dernier adieu et recevoir sa bénédiction. Là, après lui avoir exprimé d'une voix entrecoupée de sanglots la douleur que leur causait son état et la crainte qu'ils avaient de le perdre, ils le prièrent de leur dire, avant de mourir, quelques bonnes paroles dont ils pussent faire leur profit. Le saint malade, attendri, les embrassa tous avec effusion, les remercia de leur visite, leur dit, pour les consoler, qu'il les laissait sous la garde de celui qui est le grand, l'universel pasteur des âmes, en qui seul ils doivent mettre leur confiance, plutôt qu'en lui, serviteur faible et inutile. Il les entretint ensuite dans les termes les plus touchants du néant du monde, de l'incertitude de la vie, des motifs et de la manière de se préparer continuellement à la mort. Il serait impossible de dire combien profonde fut l'impression que fit ce discours sur les chanoines : souvent ils avaient admiré les paroles pleines d'onction et de grâce qui découlaient de ses lèvres, lorsque du haut de la chaire il instruisait les peuples; mais, en cette circonstance, ils le trouvèrent tout à fait supérieur à lui-même : jamais, à leur avis, il n'avait rien dit de si pieux et de si touchant, de si doux et de si fort. Chacun d'eux voulut ensuite lui parler en particulier et prendre ses avis; il s'y prêta volontiers, dit à chacun ce qu'il avait remarqué d'imparfait dans sa conduite et les meilleurs moyens de s'en corriger; et quand ces pieuses consultations furent finies, tous se jetèrent à genoux au pied de son lit pour recevoir sa bénédiction : il la leur donna avec une grande tendresse, les remercia encore une fois de leur visite et les conjura de prier pour lui; après quoi ils se retirèrent le cœur navré, sans pouvoir presque prononcer une parole.

Un si long entretien n'avait pu que le fatiguer beaucoup : aussi tomba-t-il dans une défaillance de cœur et de forces qui, résistant à tous les remèdes, dura une heure entière et fit craindre qu'il ne fût mort.

Le lendemain de cette douloureuse léthargie, les musiciens de la cathédrale, désirant le récréer par un pieux

concert, vinrent le trouver avec leurs instruments, et lui proposèrent de chanter les morceaux de musique qui lui seraient le plus agréables. Il leur indiqua ceux qu'il aimait le mieux; et, pendant qu'ils chantaient, il les suivait avec de douces affections, redoublant surtout à la fin de chaque strophe ou de chaque verset les élans de sa ferveur et de son amour. Lorsque les musiciens se furent retirés, il se tourna vers la muraille; et, mêlant toujours la componction à l'espérance, il récita avec beaucoup de larmes le psaume *Miserere*. Quelques instants après, s'étant retourné vers les personnes qui le gardaient, et ayant remarqué que le médecin préparait un remède, il lui demanda ce qu'il faisait. « *Quod ego facio tu nescis modo,* répondit le médecin, empruntant les « paroles de Jésus-Christ à saint Pierre, *scies autem postea :* Vous ne savez pas maintenant ce que je fais, mais « vous le saurez plus tard. — Vous profanez la sainte « Écriture, répliqua le malade d'un ton d'improbation, « en l'appliquant à des choses profanes : un chrétien ne « doit employer la parole de Dieu que pour des choses « saintes et avec un grand respect. » Le remède que préparait ce médecin est connu sous le nom d'*or potable.* Les médecins d'alors regardaient ce remède comme propre à guérir la plupart des maladies : ce qu'il y a de sûr, c'est que le saint malade n'eut pas plutôt pris le remède, qu'il éprouva un mieux sensible; et ce mieux alla toujours croissant, de telle sorte qu'en fort peu de temps il eut recouvré sa santé parfaite, au grand contentement de tout le monde.

Après la fête de Pâques, qui tomba, cette année, le 22 mars, le prévôt se rendit au château de Sales. Il y était depuis quelques jours lorsque, tout à coup, la peste se déclara dans la ville d'Annecy (1er avril) où elle fit de grands ravages. Tandis que les habitants fuient en masse, l'évêque refuse de partir et brave le fléau. Des prêtres courageux, notamment le père Jean de Maurienne, capucin, imitent son exemple et se dévouent au secours des malades. A cette nouvelle, François fait demander à son évêque

la permission de les rejoindre; mais loin de condescendre à son désir, Mgr de Granier lui ordonne de s'éloigner du foyer pestilentiel et de se rendre à Thonon. Toujours obéissant, le prévôt se disposait à quitter le château de Sales, quand le père Chérubin y arriva. Ce dernier lui raconta ses travaux, ses luttes en Chablais, et sa dispute avec Lignarius. Ils parlèrent ensuite des moyens les plus propres à faire réussir les Quarante Heures à Thonon, d'établir une imprimerie dans le diocèse, et des divers projets que leur zèle leur suggérait.

Deux jours après, le 10 avril, François, écrivant ces détails au nonce, lui dit : « Je vais aujourd'hui à Thonon « où je suis nécessaire pour un peu de temps. J'y dres- « serai la liste des personnes rentrées dans le sein de « l'Église durant ces trois dernières années pour en infor- « mer Votre Seigneurie, afin que par ce moyen Sa Sainteté « soit encouragée à nous accorder les grâces qui sont né- « cessaires à cette entreprise. »

## CHAPITRE VI

QUARANTE HEURES DE THONON. — LES POPULATIONS EN MASSE SE CONVERTISSENT A LA FOI CATHOLIQUE. — ORDONNANCES DU DUC DE SAVOIE CONTRE LES HÉRÉTIQUES.

**(Avril-décembre 1598)**

Les catholiques de Thonon éprouvèrent une joie inexprimable en revoyant l'Apôtre si aimé qui, le premier, leur avait apporté les lumières de la vraie foi. Grande aussi mais bien tempérée fut la joie du prévôt en retrouvant ses chers enfants. Il constatait que le nombre des conversions n'avait guère augmenté. Les bourgeois protestants étaient devenus moins insolents, moins fiers ; ils n'en étaient pas moins « rebelles à la lumière ». La campagne, par contre, montrait « une incroyable disposition à la foi catholique » et réclamait à grands cris des prêtres : car, selon la remarque du prévôt, « c'est l'ordinaire que les pauvres et simples embrassent plus volontiers le Crucifix que les riches et sages mondains ». Malheureusement, les chevaliers des Saints Maurice et Lazare s'entêtaient de plus en plus dans leur misérable égoïsme. L'année précédente, comme nous l'avons dit, au lieu des six pensions qu'ils avaient promises pour les curés, ils en avaient à peine servi trois ; et, cette année, loin d'en augmenter le nombre, ils paraissaient vouloir supprimer celles déjà concédées.

Sur ces entrefaites, François apprit la nouvelle du traité

de Vervins, conclu le 2 mai de cette année 1598, par les soins du pieux cardinal de Médicis, légat du Pape, plus tard Pape lui-même sous le nom de Léon XI. Rien ne pouvait être plus heureux pour la conversion du Chablais : car ce traité, en même temps qu'il rendait la paix à l'Europe, assurait au duc de Savoie la possession du Chablais et du bailliage de Ternier, et remettait à l'arbitrage du Pape le différend existant entre lui et le roi de France touchant le marquisat de Saluces. Par conséquent les peuples n'avaient plus à craindre de retomber sous la domination des Bernois et d'être punis par eux d'avoir embrassé le catholicisme, ce qui était le plus grand obstacle à la conversion de tout le pays.

Apprenant en même temps que le président Favre devait se rendre en Italie pour les affaires de la duchesse de Nemours, François monta au château de Sales dans l'espérance, sans doute, d'accompagner son ami, mais l'évêque était à Vignière [1] au début de la quarantaine usitée après la peste; on ne put l'aborder ni obtenir les papiers nécessaires pour le voyage de Rome. Par suite, François dut se contenter de remettre à Favre des instructions pour le pape et pour le nonce. Dans sa lettre à ce dernier (18 mai), il s'exprime ainsi : « Il est temps désor- « mais, d'un côté, de presser Genève de recevoir au moins « l'*Interim* [2], et de l'autre, de faire, aux alentours de cette « ville, des œuvres pies en grand nombre : réformes d'ab- « bayes, prédications, disputes, publications d'opuscules « et choses semblables. » Quand l'évêque eut fini sa quarantaine, le prévôt descendit le voir, puis remonta à Sales d'où, le 13 juin, le jour même que la paix était publiée dans la ville d'Annecy, il écrivit au nonce en faveur de l'*Interim*. Vers le 15 juillet, il reprit enfin le chemin du Chablais, emportant avec lui quelques fonds et, de plus, emmenant un certain nombre de prêtres et de chanoines,

1. Vignière, hameau d'Annecy-le-Vieux sur la route de Thônes.
2. En vertu de l'*Interim*, les biens qui avaient appartenu jadis aux catholiques, devaient leur être restitués, mais l'exercice du culte protestant devait rester libre dans la région.

destinés soit à lui servir d'auxiliaires, soit à fonder de nouvelles paroisses.

C'est en effet dans le courant de cet été, qu'il dut placer un curé dans deux des principales paroisses du Chablais, savoir à Bellevaux et à Bons. Bons eut pour curé M[re] Jean Mangier, natif de Vollognat en Valromey, prêtre « exem-« plaire, grand catéchiste et ennemi juré de l'hérésie »; et Bellevaux eut Claude Gaspard Chevallier, excellent prédicateur que le prévôt voulut installer lui-même. A leur arrivée, il ne se trouva personne qui consentît à les loger, tant les ministres avaient réussi à faire croire au peuple que c'étaient des magiciens et des sorciers qui portaient le malheur partout où ils entraient. Ils n'obtinrent même qu'avec beaucoup de peine, et en les payant très cher, un morceau de pain de son, tel qu'on le donne aux animaux, un peu de fromage et un peu d'eau ; et à aucun prix on ne voulut leur vendre un verre de vin. Encore fallut-il prendre debout ou assis par terre ce frugal repas; car on refusa de leur prêter un siège quelconque. François, habitué à de semblables traitements, se réjouissait en ces circonstances d'imiter la pauvreté de Jésus-Christ et des apôtres. « Voilà la vie apostolique », dit-il gaiement à son compagnon; et celui-ci, digne d'être le collaborateur d'un apôtre, accepta de bon cœur le service d'une paroisse si peu attrayante. Dieu bénit ce grand courage : les peuples, au lieu de voir dans un prêtre si désintéressé et si généreux, si zélé et si instruit, l'homme odieux que leur avaient dépeint les ministres, n'y virent que l'ange du Seigneur, se rendirent à sa voix; et cette vigne, qui paraissait si aride, produisit des fruits au delà de toute espérance.

Le saint apôtre n'abandonnait point à eux-mêmes les prêtres qu'il plaçait ainsi dans les divers endroits de sa mission. Comprenant qu'il fallait non seulement stimuler et encourager leur zèle au milieu des difficultés qu'ils rencontraient à chaque pas, mais encore établir une marche uniforme dans le gouvernement des paroisses et la conduite des âmes, il les réunissait deux fois par semaine à Thonon. Là, il leur faisait une conférence sur les

cas de conscience, posait les principes, en développait l'application, et il en résultait, pour le bien de la mission, comme pour l'instruction du clergé, les plus précieux avantages. Les prêtres l'écoutaient avec intérêt et bonheur, non seulement parce qu'il parlait en maître consommé, mais encore parce qu'il évitait, en toute rencontre, de faire sentir sa supériorité : il se mettait toujours au-dessous de ses confrères, et se traitait comme le dernier d'entre eux. Le recteur Marrignier raconte, dans ses dépositions, que le saint apôtre, voyageant un jour avec lui, ne voulut jamais présider l'office qu'ils avaient à dire en chemin, déférant cet honneur à Marrignier, comme curé. La nuit les ayant forcés de s'arrêter en route dans une hôtellerie où tout était pauvre et où il n'y avait qu'un lit, il s'y logea avec plus de contentement que dans un palais, prit avec joie les pauvres aliments qu'il y trouva, laissa, malgré toutes les instances, le lit au curé, et se coucha par terre. Qu'on juge de là s'il était possible que les prêtres ne déférassent point aux leçons d'un confrère si supérieur par sa science, si abaissé au-dessous des autres par son humilité.

Vers ce même temps, un gentilhomme calviniste du pays de Vaud, nommé Ferdinand Bouvier [1], se préparait à donner au monde un grand exemple. Une rencontre toute providentielle l'avait mis autrefois en rapport avec François. Un jour qu'il se livrait au plaisir de la chasse en société du marquis de Lullin, son parent, ayant vu revenir à lui d'un air effrayé les chiens qu'il avait lancés à la poursuite du gibier, et s'étant avancé pour en reconnaître la cause, il avait rencontré, à son grand étonnement, un peuple nombreux rangé autour de François, lequel

1. Ce gentilhomme, étant châtelain de la forteresse de Chillon, avait, de concert avec un certain nombre de Vaudois, résolu de secouer le joug abhorré de Berne. Le complot fut découvert, et le châtelain arrêté (1588); mais celui-ci, par un heureux stratagème, échappa à ses gardiens et gagna la Savoie. — (Voir Gonthier, *Œuvres Hist.*, I, p. 275). La descendance de Ferdinand Bouvier est représentée de nos jours par François Bouvier baron d'Yvoire, et par son frère Philibert.

assis sur une grosse pierre en rase campagne et sans être protégé par aucune ombre contre les ardeurs du soleil, prêchait avec feu la doctrine catholique : il avait écouté lui-même; et la sagesse du langage autant que l'onction et la ferveur du prédicateur l'avait singulièrement frappé. Plusieurs fois, depuis, il était venu trouver le saint apôtre en secret et avait conféré avec lui sur la religion. Enfin la conduite de Lignarius et le compte rendu de la conférence venaient de le confirmer dans la pensée que la doctrine de Calvin n'était pas soutenable. François espérait en faire prochainement une de ses conquêtes, lorsque Duplessis-Mornay, cet homme non moins distingué par sa plume que par son épée, qui passait pour le plus habile et le plus savant des calvinistes, cet homme qui était devenu le chef et l'âme du parti protestant, à ce point qu'on l'appelait le pape des huguenots, fit paraître un livre contre le sacrifice de la messe. Bouvier s'empresse aussitôt de lire cet ouvrage, et les arguments contre la doctrine catholique lui semblent péremptoires. Il porte le livre à François; et, ne le trouvant pas à la maison, il laisse l'ouvrage sur sa table, après avoir marqué par le pli des feuillets les passages qui l'avaient le plus frappé. François, rentré chez lui, parcourt le livre, note les principales erreurs qu'il y remarque, et en arrache avec un sentiment d'indignation quatre ou cinq feuillets remplis d'horribles blasphèmes et de calomnies atroces. Bouvier ne tarda pas à revenir : « Votre Duplessis-Mornay, lui dit « le saint apôtre en le voyant arriver, est le plus impudent « menteur que j'aie jamais vu »; et, pour preuve, il lui montre une foule de passages des Pères, tronqués, altérés et défigurés par l'auteur [1]. Bouvier, tout stupéfait, a

1. Le fameux du Perron, évêque d'Évreux, appréciant ce livre comme saint François de Sales, déclara publiquement qu'il se faisait fort d'y montrer cinq cents falsifications. Mornay, piqué au vif, accepta le défi : une conférence eut lieu en l'an 1600 en présence de Henri IV. Du Perron prouva ce qu'il avait avancé, et Mornay se retira confus dans son château de Saumur. Henri IV, confirmé plus que jamais dans la religion catholique, dit à Sully : « Le pape des protestants a été terrassé.

peine à en croire ses yeux : François continue à lui présenter toutes les imputations calomnieuses qu'accumulait Mornay contre la doctrine catholique sur le sacrifice de la messe : le gentilhomme ne peut dire autre chose, sinon qu'il demandera aux ministres de Genève comment ils justifient le livre de Mornay. Il le fit en effet, et, voyant qu'ils ne répondaient rien de raisonnable, il se décida à se séparer de leur parti. François, ravi de sa détermination, l'instruisit avec grand soin de toute la doctrine catholique ; et, cette instruction finie, Bouvier fit son abjuration entre les mains de l'évêque de Genève, lorsqu'il vint à Thonon pour les Quarante Heures, dont nous parlerons bientôt.

Tandis qu'il ramenait ainsi tous les jours au bercail quelque brebis égarée, le prévôt reçut un messager de Mme de Boisy qui l'informait qu'elle venait d'arriver au château de Brens avec quatre de ses enfants, qu'elle le priait de venir l'y trouver, que toute la famille avait un grand plaisir de le voir, et qu'elle, en particulier, avait besoin de prendre ses avis sur plusieurs affaires importantes. Malgré sa tendre affection pour les siens, et bien que la distance à franchir fût très courte, le saint apôtre ne crut pas devoir déférer à cette demande, jugeant son absence préjudiciable en ce moment à la mission. Il se borna donc à envoyer à sa mère le fidèle Rolland : « Et voici, « lui dit-il, la réponse que je vous charge de lui porter : « vous lui direz que je regarde l'invitation qu'elle me « fait comme une tentation que me suscite par elle, « sans qu'elle s'en doute, l'ennemi du salut. Il y a ici « tant d'enfants de Dieu qui sont mes frères et mes sœurs « par sa grâce et qui ont besoin de moi, que je ne pourrais sans infidélité quitter leur service pour me procurer à moi et à ma famille une petite jouissance naturelle. » La commission fut exactement remplie, et

« — Justement vous l'appelez pape, reprit Sully, car il fera du Perron « cardinal ». Et, en effet, peu après, le souverain pontife donna la pourpre à du Perron.

M^me de Boisy, avec ses enfants, fut obligée de s'en retourner sans l'avoir vu.

Au cours de tous ces événements, l'époque fixée pour les Quarante Heures (25 juillet) approchait. M^gr de Granier comprenant qu'elles ne se pouvaient célébrer sans l'assentiment et l'appui de S. A., manda le père Chérubin à Chambéry, pour négocier cette affaire. Le prince, non seulement approuva ce dessein, mais, estimant utile de déployer dans cette circonstance un appareil propre à donner une grande idée de la religion catholique, il s'engagea à payer toutes les dépenses, donna au gouverneur de la province et aux principaux officiers l'ordre de fournir, chacun dans son ressort, tout ce qui serait nécessaire, envoya de très riches tapisseries de drap d'or et d'argent avec d'habiles décorateurs, et promit d'assister lui-même à cette auguste cérémonie, dès qu'il serait revenu d'un voyage qu'il avait à faire dans la Bresse. D'un autre côté, le Souverain Pontife sur la demande de l'évêque de Genève, accorda une indulgence plénière pour tous ceux qui viendraient prendre part à la solennité, et envoya une somme considérable d'argent pour contribuer aux frais de la fête.

L'évêque de Genève publia cette indulgence dans tout son diocèse; les évêques de Sion et de Lausanne firent de même dans le leur, de sorte que tout semblait promettre le plus magnifique concours. Pour mettre comme le dernier sceau à l'intérêt de la cérémonie, le père Chérubin invita les ministres de Genève et de Berne à venir conférer publiquement sur la religion : les syndics de Genève joignirent leurs instances aux sollicitations des catholiques, pressant les plus habiles d'aller soutenir la lutte commencée par le professeur Lignarius, et faisant ressortir la déconsidération générale qui rejaillirait de leur refus sur la Réforme tout entière : tout fut inutile, ils redoutaient non plus seulement le père Chérubin, mais encore et surtout le prévôt, qui se trouvait alors à Thonon; et ils n'osèrent pas se mesurer contre deux si puissants adversaires.

Au moment où le père Chérubin revenait à Thonon, François de Sales partait pour Chambéry. S. A. Charles-Emmanuel et l'ambassadeur du roi de France ayant décidé de jurer solennellement dans cette ville la paix conclue à Vervins, les évêques de Genève, de Belley et de Maurienne y furent convoqués, et M[gr] de Granier voulut s'y rendre accompagné du prévôt. La cérémonie se fit, le dimanche 2 août, dans l'église de Saint-François. Le lendemain, S. A. eut avec le prévôt quelques instants d'entretien, fixa les Quarante Heures au 15 du mois, leur promit d'y aller et de s'y montrer favorable aux nouveaux convertis, spécialement aux pauvres.

En quittant S. A., François se rendit à Annecy, puis à Sales, d'où il écrivit au procureur fiscal du Chablais de préparer un appartement pour l'évêque. Quatre ou cinq jours plus tard, il prit lui-même la route de Thonon. A peine arrivé, il apprend que la cérémonie est renvoyée au 23 août et que don Juan de Mendoça, commandant des troupes espagnoles au service de Savoie, doit passer dans cette ville avec ses troupes. Il envoie aussitôt à ce dernier un messager, avec une lettre, pour le supplier « de prendre un autre chemin pour son voyage et de laisser celui-ci libre au Sauveur ».

Si le zélé missionnaire s'efforçait ainsi d'écarter les obstacles qui auraient pu empêcher le succès des Quarante Heures, Dieu, de son côté, voulut, en glorifiant son serviteur fidèle, disposer les esprits à l'écouter et à profiter de la grâce. Parmi les hérétiques que poursuivait avec un zèle si persévérant le saint apôtre, se trouvait une femme calviniste qui demeurait à Thonon même, dans le faubourg Saint-Bon. Depuis longtemps cette âme obstinée résistait aux arguments les plus évidents, comme aux instances les plus touchantes; et, quoiqu'elle eût la plus grande estime pour François, qu'elle écoutât ses discours avec plaisir et trouvât ses preuves sans réplique, elle répétait toujours qu'elle ne quitterait jamais la religion protestante, parce qu'elle y était née. Sur ces entrefaites, elle mit au monde un fils, différa plusieurs jours de le faire

baptiser, et, pendant ce délai, l'enfant mourut subitement. Affligée au delà de ce qu'on peut dire, inconsolable d'avoir laissé mourir son enfant sans baptême et de lui avoir ainsi fermé la porte du ciel, cette mère éplorée s'en va demander une place au cimetière pour ce cadavre chéri, lorsque sur son chemin se rencontre le saint apôtre; elle court aussitôt se jeter à ses pieds, les baigne de ses larmes : « Rendez-moi mon enfant, s'écria-t-elle, mon « cher père, rendez-moi mon enfant, au moins assez de « temps pour qu'il puisse recevoir le baptême, et je me « ferai catholique. » François, vivement ému à ce spectacle, ne peut répondre une seule parole; il tombe à genoux et conjure le Dieu des miséricordes d'avoir pitié de la mère et de l'enfant. Sa prière fut exaucée. En rentrant chez elle, la mère trouve vivant l'enfant dont elle pleurait la perte. Elle le prend dans ses bras, et court le porter à l'église en remplissant la ville de ses transports de joie. L'enfant vécut encore deux jours pendant lesquels tous ceux qui le voulurent voir, purent s'assurer du miracle; la mère et toute la famille se firent catholiques; plusieurs hérétiques, invités publiquement par le père Chérubin à constater la vérité du prodige, l'examinèrent avec la plus sévère critique, et, après en avoir reconnu l'authenticité, abjurèrent l'hérésie [1].

Rien n'était plus propre à disposer les esprits aux prières des Quarante Heures dont on venait de terminer les principaux préparatifs. On désirait les commencer au plus tôt; le jour de l'ouverture avait déjà été annoncé, puis remis à quelques jours plus tard, puis retardé encore; et des processions même, qui, venant de villes éloignées, étaient déjà en marche pour s'y rendre, avaient été contremandées. Le duc de Savoie, qui voulait y assister, n'arrivait point, non plus que le cardinal Alexandre de Médicis, légat du pape en France, qui devait, en retournant en Italie, passer par Thonon, et qu'on tenait à faire

1. *Dép. du seigneur de Charmoisy, de François Favre et d'une foule d'autres témoins oculaires.*

jouir du spectacle de la cérémonie. De délai en délai, l'ouverture fut renvoyée au dimanche 20 septembre, et elle paraissait être fixée définitivement pour ce jour-là, lorsque, vers le 18 septembre, le duc de Savoie donna avis qu'il ne pourrait se trouver à Thonon avant le commencement d'octobre et demanda le renvoi des Quarante Heures jusqu'à cette époque. L'évêque en informa aussitôt les missionnaires; et ceux-ci, pensant qu'un nouveau délai refroidirait la dévotion des peuples, furent d'avis de célébrer les Quarante Heures à l'époque annoncée et d'en célébrer de nouvelles à l'arrivée du cardinal et du duc. Cette mesure, il est vrai, offrait un grave inconvénient; on n'avait pas le temps d'en informer le prince, de s'assurer s'il l'agréerait, et quelques-uns trouvaient imprudent de contrevenir à ses ordres sans l'avoir prévenu. L'évêque trancha la difficulté; se flattant que le prince ne désapprouverait pas une mesure motivée sur la raison du plus grand bien, il décida que les Quarante Heures auraient lieu au jour fixé, et se rendit aussitôt à Thonon.

Son premier soin fut de trouver un local convenable pour les prédications des Quarante Heures. L'église Saint-Hippolyte était évidemment insuffisante [1], et, d'un autre côté, l'église de Saint-Augustin, occupée jusqu'alors par les protestants, était d'une dimension vaste, peu en rapport avec leur nombre qui décroissait de jour en jour : l'évêque crut donc devoir prendre possession de cette église, la réconcilia avec toute la pompe possible, et y fit rapporter la pierre du grand autel, que les Bernois avaient transportée dans la maison de ville lorsqu'ils établirent le calvinisme à Thonon. Le 19 septembre, samedi des Quatre-Temps, il y conféra la Confirmation et les Ordres, deux sacrements qu'on n'avait pas administrés dans cette ville depuis soixante-trois ans; il y consacra plu-

1. L'église Saint-Hippolyte était plus étroite qu'elle ne l'est aujourd'hui : elle a été en effet agrandie par la démolition des cloisons des chapelles et par la construction d'un arrière-chœur. Quant à l'église Saint-Augustin, elle a été malheureusement démolie en 1909 pour faire place à un Hôtel des Postes.

sieurs autels, bénit les ornements sacerdotaux avec un certain nombre de croix destinées à être placées sur les avenues des grands chemins dans tout le Chablais, et ordonna que chaque procession qui viendrait aux Quarante Heures emporterait une de ces croix pour la planter au lieu qui lui serait désigné. Puis, pensant que l'église même la plus vaste serait encore trop petite pour le grand nombre d'adorateurs qui devaient se trouver à la solennité, il prescrivit d'élever sur la place contiguë à l'église un magnifique oratoire pour y exposer le saint Sacrement. Enfin, comme l'expérience faite à Annemasse avait démontré que les représentations saintes, appropriées au goût de l'époque, étaient de nature à attirer un plus grand nombre d'étrangers, à délasser et à nourrir la piété, le père Chérubin fit dresser près de l'oratoire un théâtre simple et modeste.

Pendant tous ces préparatifs, on vit arriver à Thonon dès ce jour-là même, veille de l'ouverture des Quarante Heures, un nombre prodigieux d'étrangers qui accouraient à la solennité, non seulement des provinces voisines, telles que la Savoie, la Bourgogne, la Suisse, le Valais, la cité d'Aoste et la Bresse, mais encore d'autres pays éloignés. Ce fut au milieu de ce concours de peuples que, le matin du 20 septembre, s'ouvrirent les Quarante Heures, d'abord par la messe pontificale que célébra l'évêque de Genève dans l'église de Saint-Augustin, puis par la procession générale où il porta le saint Sacrement en triomphe dans les principales rues de la ville. A la suite de cette cérémonie commencèrent les processions des paroisses du Chablais; et, pendant tout le temps que durèrent les prières des Quarante Heures, il y eut continuellement, à chaque heure du jour et de la nuit, une procession nouvelle en adoration devant le saint Sacrement, après y avoir été préparée par une instruction touchante et chaleureuse de François ou des pères Chérubin, Galésius ou Saunier, qui tous quatre se remplaçaient alternativement dans la chaire. On ne saurait dire tout le fruit que produisirent ces saints exercices : des populations

entières, parmi lesquelles nous devons citer les habitants de Saint-Cergues qui portaient à leur tête l'ancienne croix dont ils se servaient avant l'invasion du calvinisme, abjurèrent l'erreur; les catholiques ranimèrent leur foi, et toutes ces belles cérémonies furent comme l'annonce du retour prochain de tout le pays à l'Église romaine.

On termina les Quarante Heures, comme on les avait commencées, par une procession solennelle dans laquelle on reporta le saint Sacrement à l'église de Saint-Augustin. Au retour de cette procession, François, sans songer à se reposer de tant de fatigues, employa la journée entière à préparer quarante personnes qui, après avoir été longtemps obstinées dans l'erreur, venaient de se décider à l'abjurer, et avaient besoin encore d'éclaircissements pour dissiper leurs doutes, d'explications pour mieux connaître la religion, d'exhortations pour entrer dans les sentiments de foi et de piété dont doit être accompagné le retour au bercail : puis il les présenta le soir à l'évêque, qui reçut leur abjuration, leur donna l'absolution de l'hérésie et les confirma.

Le digne prélat, malgré les fatigues de la journée, écrivit encore au duc de Savoie pour l'informer des raisons qu'il avait eues de faire la cérémonie des Quarante Heures, ainsi que des grands fruits qui en étaient résultés, et l'assurer que ce n'était qu'une préparation à ce qu'on voulait faire quand il viendrait lui-même à Thonon. Le curé d'Annemasse, chargé de porter cette lettre avec deux autres que lui confièrent François et le père Chérubin, se rendit promptement auprès du prince, qui était alors à Chambéry, lui raconta en détail ce qui s'était passé, et il ajouta que, dans la disposition favorable où se trouvaient les esprits, il y avait tout lieu d'espérer qu'une nouvelle solennité des Quarante Heures achèverait la conversion de la province entière s'il venait y assister, et qu'il favorisât de tout son pouvoir la religion catholique, sans se laisser arrêter par les raisons politiques que pourrait lui alléguer son conseil. « Dieu « soit béni et loué à jamais pour tout le bien que sa bonté

« a fait et veut faire encore dans mes États! » répondit le prince en levant les yeux au ciel. Puis, mettant la main sur la croix qu'il portait comme grand-maître de l'ordre de l'Annonciade : « Je ne veux rien épargner, pas même « mon sang, ajouta-t-il, pour l'exaltation de la sainte « Église et pour la conversion de mes sujets : je veux « et j'entends que la religion catholique, apostolique et « romaine soit seule en exercice public dans mes États, « sans m'embarrasser de ce qu'on pourra dire. Je vais en « Bresse; à mon retour, j'écrirai à l'évêque à Thonon, et « je lui ferai savoir quand il faudra commencer les priè- « res des Quarante Heures. » Le pieux prince fit ensuite une ordonnance par laquelle il chargeait François de Sales d'une distribution d'aumônes à Ripailles et à Filly. Il savait que cette mission réjouirait la charité du saint apôtre envers les pauvres, lui serait une occasion de les évangéliser, lui donnerait sur les esprits un ascendant précieux au bien de la religion; et en remettant au curé d'Annemasse cette ordonnance, accompagnée d'une courte réponse pour le père Chérubin : « Recommandez-moi, « lui dit-il, aux prières de M. de Genève et de ses dignes « coopérateurs, je ne tarderai pas à les voir. » Il ne fut en effet que peu de temps dans son voyage de Bresse : car, ayant trouvé le légat du Saint-Siège au village de Chana sur les bords du Rhône, il revint avec lui à Chambéry pour ordonner la réception magnifique qu'il voulait qu'on lui fît à Thonon, et de là il manda à l'évêque de Genève qu'il y arriverait le lundi 28 septembre, que le cardinal, qui marchait à petites journées, y arriverait le 30, et qu'il faudrait commencer les prières des Quarante Heures, le jeudi 1er octobre.

L'annonce de la prochaine arrivée du prince excitait dans la ville des sentiments bien divers. Pendant que les catholiques, au comble de la joie, se préparaient à le recevoir avec la plus grande pompe, les bourgeois calvinistes étaient dans la consternation. On disait en effet que S. A. se proposait d'informer juridiquement contre ceux des hérétiques de cette ville qui, en 1591, avaient

ouvert leurs portes aux Bernois et aux Genevois. Les embarras de la guerre l'avaient forcé de laisser jusqu'alors cet attentat impuni; mais, la paix lui ayant rendu la liberté d'action, il était résolu à sévir d'une manière exemplaire contre les auteurs ou les complices d'une révolte si audacieuse. A cette nouvelle, une consternation générale s'empara des esprits, le consistoire s'assembla en grande hâte, et n'imagina d'autre moyen de salut que l'intervention de l'évêque de Genève, qui seul pouvait avoir assez d'ascendant sur le prince pour apaiser son courroux. On se rendit donc aussitôt chez l'évêque, et M. de Vallon, à la tête du consistoire, portant la parole, lui exposa l'extrémité où étaient réduits ses coreligionnaires. Le bon prélat l'écoute avec bienveillance; il mêle ses larmes à celles qu'il voit couler, répond avec une bonté touchante que de grand cœur il consent à intercéder pour eux, qu'il y mettra tout l'intérêt du père le plus tendre pour des enfants chéris; et, sans perdre un instant, laissant même inachevé le repas qu'il venait de commencer, il part avec eux pour aller remplir cette mission de noble charité. Spectacle aussi nouveau qu'attendrissant! l'évêque, accompagné de l'abbé de Chissé, son grand-vicaire, et de François de Sales, marchait à la tête de tous les protestants du consistoire qui le suivaient comme leur capitaine, leur sauveur et leur père; et un grand nombre de gentilshommes et de bourgeois de Thonon formaient le reste du cortège.

On s'avance ainsi jusque assez loin hors de la ville; enfin on rencontre le duc qui, dès qu'il aperçoit l'évêque, descend de cheval et lui tend la main avec une remarquable bienveillance. Le prélat aussitôt tombe à ses genoux, demandant avec larmes grâce pour les coupables, et protestant qu'il ne se relèvera point qu'il ne l'ait obtenue. Tout le consistoire également prosterné attendait avec anxiété son arrêt. A ce spectacle, le prince, qui était venu fort en colère et bien décidé à sévir contre les principaux auteurs de la révolte, se trouve aussi déconcerté que surpris; son indignation ne peut tenir contre une scène si attendrissante;

il relève le prélat avec beaucoup de bonté, et lui dit qu'en sa considération aucune suite ne sera donnée à l'affaire et qu'il pardonne à tous les coupables. A ce trait de clémence, l'évêque répondit par un discours où, après avoir, dans l'épanchement de sa reconnaissance, loué magnifiquement le prince de son amour pour ses sujets, il le priait de continuer à en faire ressentir à tout le Chablais les effets heureux : « Je vous le promets, répli-« qua le prince attendri; je ferai tout le bien que vous « me proposerez; je le ferai par amour pour mes sujets « que je porte tous dans mon cœur et par égard pour « les recommandations d'un prélat qui a toute mon « estime et toute mon affection. » La belle conduite de l'évêque en cette circonstance, couronnée par un succès si consolant, lui gagna tous les cœurs : les hérétiques les plus obstinés en furent touchés, et leur âme s'ouvrit à des pensées de retour.

Le lendemain de cette scène glorieuse pour la religion, François voulut préparer le sermon d'ouverture des Quarante Heures qu'il devait donner deux jours après. Mais Dieu, qui se plaît à humilier les siens pour les sanctifier, permit qu'il éprouvât une impuissance complète de composer quoi que ce soit. « Jamais, dit-il au chanoine « Louis, mon esprit ne s'était trouvé ni si distrait, ni si « stérile; je n'en puis rien tirer. Toutefois je n'en ai « aucune inquiétude, parce que Dieu agira et parlera en « moi, si sa providence veut que je dise quelque chose « d'utile à sa gloire et au bien des âmes; ou sa bonté me « fera aimer mon abjection et mon humiliation, si c'est « son bon plaisir que je demeure court : je m'offre éga-« lement à lui pour l'un et pour l'autre. » Cependant, comme il savait que la parole sainte doit être traitée avec respect, et que celui-là tente Dieu qui ne la prépare pas autant qu'il le peut, il se renferma dans la retraite pour méditer de son mieux le sujet qu'il avait à traiter, et n'en sortit que le lendemain 30 septembre, pour aller avec tout le clergé sous la conduite des évêques de Genève et de Saint-Paul-Trois-Châteaux, à quatre kilomètres de

la ville, au-devant du légat, qui devait arriver ce jour-là.

Le légat arriva en effet, trouva aux portes de Thonon le duc de Savoie qui l'y attendait avec ses gardes et toute sa noblesse, et après les compliments d'usage il se rendit d'abord à l'église de Saint-Hippolyte pour y adorer le saint Sacrement, puis à l'hôtel de ville, où on lui avait préparé un logement splendide. Après quelques moments de repos, le duc de Savoie vint lui rendre visite, accompagné de l'évêque de Genève, de François de Sales et de plusieurs gentilshommes. L'évêque exposa au cardinal les progrès que faisaient chaque jour la religion et la piété dans son diocèse ; et celui-ci, touché jusqu'au fond de l'âme de récits si attendrissants, l'embrassa jusqu'à deux fois, le remerciant de ses travaux pour la gloire de Dieu et le salut des âmes, et ajoutant qu'il en ferait au Pape un rapport fidèle. « Oui, ajouta le duc de Savoie, ce « digne évêque est l'apôtre de toute la province : je le « seconderai de mon autorité, de ma vie même, s'il le « faut » ; et présentant ensuite François de Sales au légat : « Monseigneur, dit-il, voici le véritable apôtre du Cha- « blais : c'est un homme de Dieu que le ciel nous a en- « voyé : c'est lui qui le premier a osé pénétrer seul dans « ce pays au péril de sa vie, lui qui a semé la divine pa- « role, arraché l'ivraie, planté la croix et fait germer la « foi romaine dans ces contrées, d'où elle avait été « bannie pendant plus de soixante ans par les efforts « de l'enfer. J'ai bien apporté ici mon épée dans le but « de seconder une si sainte entreprise, mais toute la « gloire de cette bonne œuvre est due à ce zélé mission- « naire. » A ces mots, tous les assistants et surtout les hérétiques ne purent contenir leur surprise ; car ils n'avaient jamais cru que le duc fît de François une si haute estime. Le saint apôtre, plus que tous les autres, était dans la stupéfaction, et sa modestie souffrait le martyre. Une sainte confusion couvrit son visage de rougeur, et le troubla tellement qu'il ne put rien répondre. Il ne sut que tomber à genoux aux pieds du cardinal et lui baiser en témoignage de respect le bord de sa robe. Le

légat, le relevant aussitôt, l'embrassa avec effusion et lui dit : « Je vous remercie, monsieur, de votre zèle ; pour-« suivez toujours cette entreprise avec la même ardeur : « je rendrai compte au souverain pontife de tout ce que « vous faites pour le salut des âmes. » Ces paroles ne firent qu'accroître la confusion de François; et le cardinal, qui le remarqua, conçut un nouveau degré d'estime pour un homme qui à tant de mérite joignait tant de modestie.

Pendant que toutes ces choses se passaient, on terminait dans l'église de Saint-Augustin les préparatifs pour les Quarante Heures : c'était l'ensemble de toutes les magnificences que ce lieu pouvait comporter.

Le jeudi matin, premier jour d'octobre, le duc, étant allé prendre le cardinal à son hôtel, le conduisit à l'église de Saint-Hippolyte pour y recevoir l'abjuration d'un certain nombre de protestants convertis. Le légat, après s'être revêtu pour cette cérémonie de ses habits pontificaux, s'assit devant le grand autel, le visage tourné vers le peuple ; à peu de distance de lui était le siège du duc de Savoie, après lequel venaient tous les prélats, tant ceux qui étaient déjà auparavant à Thonon, que ceux qui accompagnaient le légat ; puis les référendaires, les protonotaires apostoliques, les chevaliers de l'ordre de l'Annonciade, qui avaient devant eux, assis sur un banc particulier, les théologiens et autres ecclésiastiques de distinction ; et, debout derrière eux, les principaux gentilshommes de la cour du duc. Le reste de la nef était rempli par la foule du peuple aussi serrée et compacte qu'il était possible : car, quoique l'église fût assez spacieuse, elle ne put contenir que la moindre partie de ceux qui voulaient assister à la cérémonie.

Tout étant ainsi disposé, le ministre Petit, à la tête de ceux qui devaient faire abjuration, débuta par un discours de plus d'une heure, où la beauté du style le disputait à la solidité du fond : après quoi, étant venu se jeter à genoux aux pieds du légat, il prononça l'acte d'abjuration et reçut l'absolution de l'hérésie. Noble Michel de Foras,

un certain nombre de gentilshommes du Chablais et de bourgeois de Thonon vinrent à sa suite abjurer l'erreur; et, la cérémonie finie, un *Te Deum* solennel porta jusqu'aux cieux les actions de grâce de toute l'assemblée.

Aussitôt après commença la messe solennelle, célébrée pontificalement par l'évêque de Genève et merveilleusement chantée par les musiciens des deux chapelles du légat et du duc de Savoie : elle fut suivie de la procession pour porter le saint Sacrement à l'église Saint-Augustin, où devaient se faire les Quarante Heures. Rien de plus magnifique que cette procession : l'imagination semblait y avoir déployé toutes ses ressources pour donner à la cérémonie l'intérêt de la nouveauté et de l'extraordinaire. Toutes les rues par où l'on devait passer étaient ornées de tapis, de tableaux et de verdure; l'ostensoir, qui contenait le saint Sacrement, étincelait de perles et de diamants : derrière le dais, que portaient d'un côté le duc de Savoie et son frère, de l'autre, les deux avoyers de Fribourg, marchaient le cardinal légat accompagné des autres prélats, les gentilshommes et officiers de la cour, les bourgeois de Thonon nouvellement convertis, agrégés à la confrérie du Saint-Sacrement; et, après eux, une multitude incroyable accourue de toutes les provinces voisines. La procession alla droit à l'église de Saint-Augustin. Là, devant le portail, était représentée une montagne dont le sommet, comme celui de l'Etna, jetait des gerbes de feux et de flammes, tandis que de son pied jaillissait une source d'eau pure et limpide; symbole de l'Église qui jette de continuelles flammes d'amour vers le ciel, en même temps qu'elle fait couler sur la terre les eaux vives de la vraie doctrine. L'intérieur du temple resplendissait de lumière et retentissait d'une musique délicieuse. Lorsque la procession fut entrée, et le saint Sacrement placé sur l'autel de la magnifique chapelle dressée dans le chœur, le légat et le duc, avec toute la noble assistance, prirent leur place pour entendre le sermon du père Chérubin, qui traita la thèse de la présence réelle de Jésus-Christ dans l'Eucharistie avec autant de force que d'élo-

quence. François prononça le deuxième sermon sur ces paroles de Notre-Seigneur : « *C'est l'esprit qui vivifie, et la chair ne sert de rien* », qu'il expliqua très doctement et très élégamment. Il prêcha du reste non pas une fois, mais plus de dix fois, prenant ordinairement pour texte le passage déjà cité ou ces autres : *Les paroles que je vous ai dites sont esprit et vie; faites ceci en mémoire de moi,* afin d'en expliquer le véritable sens et de prévenir les objections qu'en tirent les hérétiques en les détournant de leur sens naturel.

Aussitôt que le saint Sacrement fut exposé, les processions se succédèrent régulièrement, arrivant dans la ville à l'heure qui leur avait été fixée, et en sortant de même, de telle sorte que l'affluence prodigieuse du peuple dans Thonon n'y occasionna ni désordre ni confusion. Toutes, à leur arrivée dans l'église de Saint-Augustin, recevaient une instruction, soit du saint apôtre, soit de ses zélés coopérateurs, et passaient de là à l'adoration du saint Sacrement.

L'après-midi, sur les deux heures, le légat, accompagné du duc de Savoie, retourna à l'église de Saint-Hippolyte, pour y recevoir l'abjuration de plusieurs hérétiques qui sollicitaient la grâce de leur rentrée dans le bercail. Il commença par diverses paroisses réunies à cet effet; et, au milieu de cette multitude, il discerna avec attendrissement un bon vieillard qui s'était fait porter à Thonon pour y recevoir l'absolution de l'hérésie. Élevé jusqu'à vingt ans dans l'Église catholique, qu'il n'avait abandonnée que par force, il n'avait cessé de soupirer après le rétablissement de la vraie foi; lorsqu'il fut arrivé dans l'église où allaient se réaliser ses vœux, il fendit la foule avec un empressement qui excita tous les regards, se précipita aux pieds du légat, abjura à haute voix l'hérésie, et, après avoir été absous, il s'écria, avec une émotion de bonheur, comme un autre Siméon, qu'il mourrait content désormais puisqu'il avait vu ce qu'il désirait voir depuis si longtemps.

A cette première cérémonie en succéda une autre où

cinq à six cents personnes abjurèrent [1]; puis une troisième, et ainsi de suite à toutes les heures; de sorte qu'il fallait qu'il y eût continuellement quelqu'un occupé à recevoir les abjurations. Le légat en reçut un certain nombre; et quand la fatigue l'obligea à se retirer, il pria l'évêque de Genève et le saint apôtre de le remplacer dans cette fonction.

Le second jour des Quarante Heures, le duc de Savoie, donnant l'exemple à tous ses sujets, alla à l'église de Saint-Hippolyte, revêtu du grand collier et du manteau de l'ordre de l'Annonciade, qui ne se porte que dans les grandes cérémonies : il y entendit la messe du père Chérubin et se présenta à la communion avec dom Amé de Savoie, son frère, le marquis de Lullin, et beaucoup de gentilshommes de sa cour que le saint apôtre avait confessés pendant une grande partie de la nuit. A ce spectacle, le père Chérubin, profondément ému, ne put contenir les sentiments dont son âme était pleine; et, tenant l'hostie sainte entre les mains, il tira de son cœur, avant la communion, un discours pathétique qui toucha jusqu'aux larmes tous les assistants. La messe finie, le duc alla avec sa suite à l'église Saint-Augustin adorer le saint Sacrement, qui y était exposé.

Vers les deux heures de l'après-midi, il retourna prier à l'oratoire des Quarante Heures, entendit un sermon du père Galésius, et, vers le soir, pour couronner une journée si saintement passée, il alla assister à une dernière cérémonie. Il y avait eu autrefois, dans la rue dite *de la croix*, une croix remarquable que l'hérésie avait abattue : François de Sales, en ayant fait faire une autre pour la remplacer, voulut donner à son inauguration toute la solennité possible. Pour que son transport donnât lieu à une magnifique procession, il l'avait fait déposer dans l'église Saint-Hippolyte, où les confrères du Saint-Sacrement vêtus de blanc vinrent la chercher; ils l'apportèrent procession-

1. Défilèrent successivement les habitants d'Armoy, du Lyaud, d'Orcier, Perrignier, Lully, Avully, Vigny, Brenthonne, Loisin et Bellevaux.

nellement au milieu d'un grand concours de peuple, à l'endroit où elle devait être plantée : là, en présence du duc, des évêques et de plus de quatre mille personnes, au milieu des cantiques d'allégresse dont cette pieuse multitude faisait retentir les airs, au bruit des trompettes, des tambours et des décharges de mousqueterie, on la dressa sur son pied, et on la consolida en terre sans autre instrument que le seul secours des mains, toute haute et pesante qu'elle était; et cela avec tant de facilité et de promptitude, que la chose parut aux assistants tenir du prodige. A peine l'opération fut-elle terminée, que le duc, qui y avait aidé de ses royales mains, vint se mettre à genoux devant ce signe sacré du salut, y demeura quelque temps en prière, le vénéra profondément et le baisa avec respect. Tous les confrères du Saint-Sacrement en firent autant, ainsi que les évêques et les seigneurs de la cour; et, après un *Te Deum* solennel chanté en action de grâces par le corps des musiciens aidé de tout le peuple, François conduisit la procession dans l'église de Saint-Augustin pour adorer le saint Sacrement.

Le duc, au lieu de s'y placer sous le dais qu'on lui avait préparé, alla se mettre à genoux dans une des stalles pour y faire sa prière avec plus de recueillement, et assista ensuite au sermon du père Chérubin sur l'honneur dû à la croix et au saint Sacrement, ces deux mystères d'amour si étroitement liés l'un à l'autre. Sa piété s'édifia en entendant l'éloquent prédicateur prouver par les monuments de l'histoire combien était ancienne la coutume de planter des croix, combien surtout le zèle de l'exaltation de la croix était héréditaire dans la noble maison des ducs de Savoie, qui, par leur valeur héroïque contre les infidèles, avaient mérité de porter la croix blanche dans leurs armoiries. La piété du prince ne s'en tint pas là : il voulut assister aux prières des confrères du Saint-Sacrement et rester dans l'église jusqu'à deux heures après minuit où devaient finir les Quarante Heures. François de Sales y fit le sermon de clôture; et immédiatement après, l'évêque de Genève, sous le dais que portait le duc de Savoie avec un avoyer de Fri-

bourg et les seigneurs de Vatteville et de Grand-Cour, reporta le saint Sacrement de l'oratoire à l'église Saint-Augustin, au milieu d'une magnifique illumination qui donnait, aux lieux par où passait la procession, l'éclat du plus beau jour. Le cardinal de Médicis entendit encore, dans cette matinée, un discours du prévôt, et quitta Thonon ravi des choses admirables dont il avait été témoin.

Charles-Emmanuel était resté à Thonon. Apprenant que quatre-vingts personnes du marquisat de Lullin, qui venaient pour abjurer l'hérésie, avaient été arrêtées en chemin par des hérétiques qui s'opposaient à l'exécution de leur bon dessein, il envoya aussitôt le marquis de Lullin avec le père Chérubin pour les amener en ville et les affermir dans leur résolution. Sous la conduite de si bons guides, les nouveaux convertis arrivèrent heureusement, firent leur abjuration entre les mains de l'évêque de Genève, en présence du duc de Savoie, après une touchante exhortation du père Chérubin, et s'en retournèrent ensuite processionnellement, ayant à leur tête le marquis de Lullin, qui voulut par là leur témoigner la joie que lui causait leur conversion.

Le prince, de retour de cette cérémonie, venait de rentrer dans son palais, lorsque des envoyés de Berne se présentèrent pour lui demander le libre exercice du calvinisme dans le Chablais, et par conséquent la conservation de trois ministres au moins dans le pays : « Lorsque « vous vous êtes emparés de cette province, leur répondit-« il, vous avez contraint les peuples à embrasser vos « nouvelles opinions; et maintenant que je l'ai recou-« vrée par la justice des armes, et que la presque totalité « de mes sujets témoigne le désir que je rétablisse l'an-« cienne et véritable religion sur le pied où elle était au-« paravant, vous ne devez pas trouver mauvais ni étrange que moi, qui suis leur légitime souverain, je m'attribue « le droit de régler les affaires de la religion selon leurs « désirs, si bon me semble. » Les envoyés ne surent rien répliquer de raisonnable et se retirèrent.

Cependant, malgré le langage si noble et si ferme qu'il

venait de tenir, le prince n'était pas sans inquiétude. Le différend non encore vidé entre les couronnes de France et de Savoie, au sujet de la possession du marquisat de Saluces, pouvait ramener la guerre entre les deux États; et, le cas échéant, il était à craindre que le canton de Berne, si on le mécontentait, ne prît parti pour la France contre la Savoie. N'était-il pas prudent de le ménager ainsi que les autres cantons, en leur faisant quelques concessions, fâcheuses, il est vrai, mais peut-être nécessaires? Cette opinion, que partageaient plusieurs ministres d'État et même plusieurs ecclésiastiques doctes et vertueux, disposa le prince à faire meilleur accueil aux envoyés du canton de Fribourg, qui, d'ailleurs, bien différents des Bernois, ne venaient que le complimenter sur le rétablissement de la religion catholique dans le Chablais; et, afin d'éclairer sa conduite en cette grave circonstance, il convoqua, pour le lendemain matin, son conseil où il ordonna à François de se trouver.

Sentant toute la gravité de la question qui allait y être agitée, le duc eut grand soin de la recommander à Dieu; et, pour cela, il entendit le matin, avec toute la cour, la première messe d'un nouveau prêtre ordonné à Thonon, voulut être parrain du petit enfant d'un pauvre paysan nouvellement converti, qu'on présentait ce jour-là au baptême, et assista à l'abjuration de trois à quatre cents personnes des paroisses de Bons et de Saint-Didier. François, de son côté, pria avec toute la ferveur que méritait l'importance d'une affaire qui allait décider du fruit de tous ses travaux, réclamant surtout l'intercession de saint François d'Assise, son patron, dont la fête se célébrait ce jour-là même. L'heure du conseil étant arrivée, il s'y rendit ponctuellement : la plupart de ceux qui opinèrent les premiers, considérant la chose au point de vue politique plus qu'au point de vue religieux, furent d'avis de garder trois ministres protestants, l'un pour Thonon, l'autre pour Bons et le troisième pour Nernier. Le tour du saint apôtre pour prendre la parole étant venu : « Monseigneur, dit-il au « prince avec une hardiesse apostolique, laisser les mi-

« nistres dans cette province, c'est perdre vos terres; et « ce qui est bien autre chose, c'est perdre le ciel, dont « un pied de largeur vaut mieux que tout l'univers en- « semble : il ne peut pas y avoir alliance entre Jésus- « Christ et Bélial; les ministres n'habitent cette contrée « que par tolérance, et rien ne vous oblige à les y con- « server contre l'intérêt de vos peuples. » Le duc goûta cet avis; et, un des membres du conseil ayant réitéré l'observation qu'il était imprudent de mécontenter les Bernois, qui, en cas de rupture avec la France, pouvaient envahir la province : « Moins de terre, davantage de ciel, « répliqua le prince; que les ministres sortent de ce pays, « et qu'on ne me parle plus de cette affaire. »

Après le conseil, le duc donna à dîner aux députés suisses; et, pendant le repas, ceux de Berne ayant renouvelé leurs instances en faveur de trois ministres : « J'y consens, répondit le prince, à condition que vous « recevrez aussi les prêtres qu'il me plaira d'envoyer à « Berne. » Cette réponse leur ferma la bouche : car ils n'étaient pas d'humeur à souscrire à une pareille condition, personne en général n'étant plus intolérant que ceux qui réclament plus haut la tolérance.

Ces députés étant donc partis sans avoir pu rien obtenir, le duc, tout préoccupé du dessein d'achever et de consolider l'entière conversion du Chablais, se fit représenter un mémoire relatif à cette grande œuvre, que le saint apôtre lui avait remis quelques jours auparavant, et, le mardi 6 octobre, il convoqua dans la maison de ville tous les bourgeois de Thonon et les principaux habitants du Chablais : là, assisté des évêques de Genève et de Saint-Paul-Trois-Châteaux, de François de Sales et du père Chérubin, qui lui servit de chancelier en cette circonstance, il leur adressa ce discours, au moins en substance : « Depuis que la justice et l'équité de nos « armes nous ont fait recouvrer cette province, injuste- « ment usurpée par les hérétiques, nous avons mis tous « nos soins à la délivrer de la tyrannie de l'enfer que « l'hérésie faisait peser sur elle : nous vous avons envoyé

« des docteurs en théologie et des prédicateurs de la « vraie religion, dont le premier et le principal est « M. le prévôt ici présent, pour porter la lumière au « milieu des ténèbres qui vous environnaient; nous n'a- « vons employé que les voies de la douceur, dans la con- « fiance que vous reconnaîtriez l'Église votre mère et « rentreriez de vous-mêmes dans son sein. Effectivement, « un grand nombre d'entre vous nous ont donné cette « consolation; nous les connaissons, nous les aimons, et « nous saisirons toutes les occasions de leur témoigner « notre contentement. Mais il en est d'autres qui s'obs- « tinent dans le mal, et que ni la sainteté de la religion « catholique, ni sa majesté, ni son excellence, ni son « antiquité, ni sa stabilité, ni ses miracles, ni son unité, « ni enfin notre exemple et nos exhortations ne peuvent « toucher; et ceux-là, nous déclarons hautement que s'ils « persévèrent dans leur conduite, ils encourront tout le « poids de notre disgrâce [1]. »

Après ce discours, Son Altesse pria ses conseillers d'émettre leur avis. Bon nombre d'entre eux pensaient qu'il serait imprudent d'irriter les Bernois en pressant la conversion de toute la province. Mais le président de la Chambre des Comptes, J. F. Berliet, prenant la parole, s'exprima ainsi : « Le sort en est jeté! Nous devons « achever l'œuvre commencée... Il ne faut pas que l'obsti- « nation de quelques-uns et qu'une crainte pusillanime « l'emportent sur les vœux de toute la province et compro- « mettent le salut de tous. » Ravi de ce langage, le duc s'é- cria : « Oui, plutôt que de frustrer l'Église des conquêtes « qu'elle vient de faire, je préfère perdre le bailliage de « Nyon que les Bernois songent, dit-on, à m'offrir, même « tous mes États, même la vie. »

1. Il ne faut pas juger des actes du pouvoir civil au XVIe siècle d'après nos opinions modernes. A cette époque, les protestants, autant sinon plus que les catholiques, se montraient sans pitié pour ceux qui ne partageaient point leur foi. En Angleterre, la reine Elisabeth faisait périr, chaque année, de mort violente, une foule de catholiques. A Genève, nul ne pouvait y résider sans prêter le serment de vivre « selon la Réformation », c'est-à-dire sans se déclarer protestant.

Tout le Conseil, les prélats avec François de Sales et le P. Chérubin applaudissent à ces nobles paroles; et le prince, s'adressant aux bourgeois, leur dit d'un ton de maître : « Il est temps que j'apprenne de vous-mêmes « votre dernière résolution : que ceux qui portent la croix « blanche sur le cœur[1], et qui par conséquent sont de « notre religion ou désirent en être, se placent à ma « droite; et que ceux qui portent les noires couleurs « de l'hérésie et préfèrent le schisme de Calvin à l'Église « de Jésus-Christ, passent à ma gauche. »

A ces mots, le plus grand nombre vient se placer à la droite, et le reste, trente à quarante, passe à la gauche. François s'approche aussitôt de ces derniers, les conjure avec sa douceur accoutumée de passer de l'autre côté, leur représentant qu'on ne leur demande que de consentir à se laisser instruire des preuves de la religion catholique; que bientôt, pourvu qu'ils écoutent avec un cœur droit, la lumière de la vérité brillera à leurs yeux, et que s'ils s'obstinent à refuser l'instruction, leur entêtement imprudent aura pour eux les suites les plus funestes. La plupart cèdent à ces remontrances et passent à la droite; il ne reste d'opiniâtres et d'inflexibles que sept ou huit bourgeois et gentilshommes, entre lesquels le colonel Brotty, Joly et Després[2] étaient les plus remarquables. Le duc, alors, se tournant vers eux et les regardant avec indignation : « C'est donc vous, ennemis de Dieu et de votre « prince, qui voulez me résister? leur dit-il d'un ton de « colère; je vous ferai voir que je suis votre souverain et « votre maître. » Sur cette parole, quelqu'un de l'assemblée ayant voulu excuser leur conduite, le prince lui imposa silence, et après avoir fait prendre par un de ses secrétaires les noms des coupables : « Sortez d'ici, leur « dit-il, je ne vous donne que trois jours pour évacuer

1. C'est-à-dire qui me sont attachés, la croix blanche étant l'armoirie de la maison royale de Savoie.

2. Maurice Brotty, coseigneur de Nernier, colonel d'un régiment de chevau-légers; Guy Joly, seigneur de Vallon, dont nous avons déjà parlé, et Ferdinand de Prez, seigneur de Corcelles-lès-Jorat (Vaud).

« mes États[1]. » Ils sortirent aussitôt, chassés par les huissiers et les gardes du prince, et s'en allèrent à Nyon, de l'autre côté du lac de Genève.

Mieux inspirés que ces derniers, les hérétiques du Chablais se convertirent en masse, et il ne se passa aucun jour de cette même semaine que l'évêque de Genève n'eût à recevoir de nombreuses abjurations. Le 3 octobre, étaient arrivés les habitants de Machilly et 800 personnes du marquisat de Lullin; le 4, ceux de Bons et de Saint-Didier; le mercredi (7 octobre), lendemain de la fameuse séance dont nous venons de parler, vinrent se réconcilier à l'Église catholique les paroisses de Ballaison, Douvaine, Filly, Messery, Hermance, converties par le zèle infatigable du père Sébastien, capucin, qui, pour catéchiser les paysans, se faisait tout à tous jusqu'à se mêler et à travailler avec eux dans les vignes; le jeudi, les paroisses de Cusy, Excenevex et Fessy; le vendredi, 300 personnes du bailliage de Ternier, venues de sept à dix lieues de distance. Le samedi, arrivèrent Saxel, Brens, Veigy, Corsier, Chavanex, Sciez, les gens de Margencel, portant à leur tête la croix qu'ils possédaient avant la domination des Bernois et qu'ils avaient si bien cachée que leurs tyrans ne l'avaient pu découvrir, ce qui leur valut les félicitations du P. Chérubin dont les paroles enflammées firent fondre en larmes tout l'auditoire; enfin la banlieue de Thonon, savoir Tully, Rive et Vongy. Deux mille chefs de famille étaient ainsi, depuis deux ou trois semaines, venus demander pour eux, leurs femmes et leurs enfants, la faveur d'être admis dans le sein de l'Église romaine. D'autres se préparaient à le faire[2].

1. Charles-Auguste de Sales, p. 302. Le chanoine Grillet affirme que le duc leur accorda six mois et non trois jours, pour se faire instruire, en déclarant que, passé ce temps, ils devraient sortir de ses Etats. Cette version nous paraît plus exacte : car le 15 octobre, l'avocat Desprez était encore à Thonon d'où il écrivait aux ministres de Genève pour les presser d'accepter la conférence proposée par le P. Chérubin.

2. Le 14 octobre, vinrent les paroissiens d'Anthy; le 19, ceux d'Yvoire; enfin, le 9 novembre, ceux de Massongy, Nernier, Concise et Thonon.

Aussi Charles-Emmanuel, dédaignant les menaces de Berne et de Genève, donna, le 12 octobre, des lettres patentes portant défense à toutes personnes, sous peine de mille francs d'amende, de chercher à intimider les catholiques ou ceux qui désiraient le devenir, et déclarant les calvinistes inhabiles à toutes charges, emplois et dignités.

La joie que faisaient goûter à ce religieux prince les progrès de la religion catholique fut troublée vers cette époque par une lettre qu'il reçut du roi de France. Ce monarque lui écrivait qu'il entendait que la ville de Genève fût comprise dans le traité de paix de Vervins, et qu'en conséquence le duc ne pouvait pour aucune raison lui déclarer la guerre. Cette disposition de Henri IV surprit le prince et tous les catholiques autant qu'elle les affligea : car le traité de Vervins ne faisait aucune mention de cette ville; et, d'un autre côté, désarmer ainsi le duc de Savoie, c'était autoriser les Genevois à ne restituer ni les biens qu'ils avaient usurpés sur l'évêque et le Chapitre de Genève, ni les bailliages de Gex et de Gaillard dont ils s'étaient emparés, ni les douze paroisses du bailliage de Ternier qu'ils refusaient de rendre; et c'était en même temps les encourager au maintien des lois odieuses en vigueur dans leur ville contre la religion catholique.

Dans une conjoncture si délicate, l'évêque de Genève fut d'avis d'envoyer le prévôt à Rome pour exposer au Pape les conséquences de cette grave affaire, et le prier d'écrire lui-même à Henri IV, de lui représenter que Genève n'était point comprise dans le traité, et que, s'il voulait absolument l'y comprendre, la justice et la religion lui demandaient d'y mettre deux conditions : la première, que les Genevois accorderaient dans leur ville le libre exercice du culte catholique; la seconde, qu'ils restitueraient les biens ecclésiastiques qu'eux ou leurs ancêtres avaient injustement usurpés sur l'évêque et le Chapitre de Genève. Par la même occasion, l'évêque se proposait de charger le prévôt de traiter avec le Pape une autre affaire non moins essentielle au bien de la religion :

l'ordre militaire des Saints Maurice et Lazare ne rendait point, malgré les décrets du prince et les instances de l'évêque, les bénéfices du Chablais que Grégoire XIII ne lui avait cédés que jusqu'au rétablissement de la religion catholique dans le pays; et cependant les revenus de ces bénéfices étaient absolument nécessaires à l'entretien des curés et des missionnaires. Une bulle pontificale, détachant ces biens de l'Ordre des chevaliers et les soumettant à l'évêque, pouvait seule les faire revenir à leur vraie destination; et aucun négociateur ne pouvait mieux traiter cette affaire que le prévôt, si bien instruit de l'état des choses et si jaloux de leur bon succès.

Avant de partir, le généreux apôtre ne voulut point laisser à d'autres le soin de faire aux pauvres la distribution des aumônes de Ripailles et de Filly, dont le duc de Savoie l'avait chargé par son ordonnance du 24 septembre. Il y avait jadis dans la première de ces deux localités un prieuré et dans la seconde une abbaye, sur lesquels les ducs de Savoie avaient droit de percevoir une aumône annuelle à faire distribuer par eux comme ils l'entendraient. Le saint apôtre, chargé de cette mission, distribua jusqu'à l'épuisement de la somme fixée, d'abord chaque jour neuf pains de quatre livres aux pauvres du lieu avec une aumône à tous les étrangers qui passaient par là, puis, chaque semaine, trente pains aux villages situés de l'autre côté de la Drance, et vingt aux pauvres de Thonon et des lieux voisins, en tout près de cinq cents livres par semaine; et comme plusieurs personnes, détenues par les infirmités ou par la vieillesse, ne pouvaient venir recevoir leur part des aumônes publiques, il obtint sur les revenus de ces deux monastères cinq grands boisseaux de grain qu'il alla leur distribuer lui-même. Rien de plus touchant et en même temps de plus édifiant que la manière dont il s'acquittait de ce ministère. Il était au milieu des pauvres comme une mère tendre au milieu de ses enfants : la bénignité de son cœur, qui ressortait dans tous ses traits, la douceur de ses paroles, l'affabilité de ses manières, qui témoignait de sa vive affection, réjouis-

saient le cœur des malheureux, et doublaient à leurs yeux le prix de l'aumône : mais, comme il les aimait en Dieu, il ne se contentait pas de soulager leur misère temporelle, il profitait de l'occasion pour leur adresser des paroles de salut, puis il leur faisait réciter à genoux le Symbole des Apôtres, les commandements de Dieu, une prière pour l'exaltation de la foi, et une pour la conservation de Son Altesse et la prospérité de son règne.

Cette charitable fonction accomplie, François alla prendre quelques jours de repos au château de Sales, dans la société de son vieux père, de sa bonne mère, de ses frères et de ses sœurs. On ne saurait dire les sentiments divers qu'inspira sa présence à toute cette heureuse famille : on se réjouissait de le posséder après une si longue absence : on admirait cette humilité qui semblait ne soupçonner en soi aucun mérite lorsque toutes les bouches redisaient sa gloire et proclamaient ses louanges; mais le sentiment qui dominait tous les autres, c'était une religieuse vénération pour son éminente sainteté : on ressentait, en l'approchant, comme l'impression de l'esprit de Dieu qui était en lui; et sa société seule embaumait le cœur de piété et de vertu, de respect et d'amour. Ce bonheur toutefois ne dura guère : car sur la fin d'octobre, François s'achemina vers la capitale du monde chrétien.

Pendant que l'apôtre du Chablais prenait le chemin de Rome, le duc de Savoie se faisait apôtre lui-même. Il invitait les hérétiques dans son palais, les accueillait avec une grâce qui lui conquérait leur affection, leur représentait d'une manière touchante qu'il ne voulait que leur bonheur, leur promettait de les aimer toujours tendrement s'ils abjuraient l'hérésie; et comme à une éloquence naturelle il joignait une instruction religieuse plus qu'ordinaire, il leur exposait avec clarté et force les preuves de la religion catholique. Il les engageait ensuite à avoir des conférences avec les missionnaires, surtout avec le prévôt et le père Chérubin. Dans ces entrevues on achevait presque toujours l'œuvre de la conversion qu'il avait si heureusement commencée : et alors il conduisait

comme en triomphe à l'église Saint-Hippolyte ces nouveaux convertis, qui y faisaient abjuration entre les mains de l'évêque de Genève. Il passait de là aux diverses localités du Chablais; et, à son arrivée dans chaque paroisse, il faisait assembler les principaux habitants, comblait d'éloges ceux qui avaient embrassé ou se montraient disposés à embrasser la religion catholique; et, s'adressant aux autres, il leur représentait que, comme il n'y a qu'un Dieu, il n'y a aussi qu'une Église, hors de laquelle il n'est point de salut; que cette Église, seule vraie, est l'Église romaine; et il leur en donnait des preuves avec autant de douceur et de ménagements que de netteté et de logique; c'était le langage d'un père parlant à ses enfants : il les conjurait de ne pas se précipiter dans un malheur éternel et ne se montrait touché que de l'intérêt de leurs âmes. Tant de bienveillance allait jusqu'au cœur de ses auditeurs; on n'y pouvait résister, et souvent on s'écriait : Vive Son Altesse royale! vive le Pape! vive l'Église romaine!

Enfin, après avoir autorisé la création à Thonon d'une université et d'une imprimerie, et décrété l'érection d'un *Mont-de-Piété*, c'est-à-dire d'une banque où l'on prêterait au peuple à faible intérêt et sans nantissement, le duc prit la route du Simplon (22 novembre) et se rendit à Milan dans l'intention d'y saluer le roi et la reine d'Espagne.

# LIVRE III

## NÉGOCIATIONS DE FRANÇOIS DE SALES ROME ET A PARIS

## *1599-1602*

---

## CHAPITRE PREMIER

### FRANÇOIS DE SALES A ROME

**(Novembre 1598-mai 1599)**

M^gr^ de Granier, en envoyant François de Sales à Rome, lui remit une lettre à l'adresse du Souverain Pontife, où il suppliait Sa Sainteté d'intervenir auprès du roi de France pour le conjurer de ne pas accorder aux Genevois une protection qui les rendrait audacieux et insolents, qui désolerait les catholiques et leur ôterait tout espoir de recouvrer les biens ecclésiastiques dont les hérétiques s'étaient si injustement emparés. A cette lettre l'évêque ajouta une requête en neuf articles, et il eût voulu y joindre encore une relation exacte et détaillée de l'état de son diocèse, conformément aux prescriptions de Sixte V; mais comme il lui manquait quelques mémoires pour compléter cette relation et qu'il était important de ne pas retarder le départ de François, il l'engagea à partir, en lui promettant de la lui envoyer à Rome. Il lui donna en même temps pour compagnon de voyage l'abbé de Chissé, son

neveu et vicaire général, lequel avait mission de demander pour lui au pape les bulles de coadjuteur. Dans la requête adressée au Saint-Siège à ce sujet, l'évêque motivait sa demande, d'un côté sur l'impossibilité où l'avaient mis ses longues maladies de gouverner seul un vaste diocèse de près de six cents paroisses, de l'autre sur la noblesse, la science, la piété et la sainteté du prévôt, et il émettait le vœu que le Souverain Pontife formât la *mense*[1] du nouvel évêque, premièrement, de son canonicat et de la cure du Petit-Bornand, qu'il continuerait de garder; secondement, de la quatrième partie de tous les fruits et revenus de l'évêché, que le titulaire lui cédait de grand cœur, ce qui ferait en tout une rente annuelle de quatre cent quatre-vingts ducats. « Votre Sainteté, en accordant « cette grâce, ajoutait-il, donnera un témoignage parti- « culier de sa bienveillance pour cette province et fera « une chose très agréable à Dieu et aux hommes : car « François de Sales est vivement désiré, non seulement « par l'évêque, mais encore par le duc de Savoie et par « tous les peuples qui doivent leur conversion aux pré- « dications continuelles qu'il n'a cessé de faire pendant « quatre ans, exposant pour cela sa vie aux plus grands « dangers dans des pays habités par les hérétiques. L'es- « time que leur ont inspirée ses admirables actions, « dont ils ont été et sont encore chaque jour témoins, « surpasse tout ce qu'on pourrait dire. ».

Muni de cette lettre, l'abbé de Chissé partit avec François : ils passèrent les Alpes et se rendirent à Turin, où ils conférèrent avec le nonce sur les diverses affaires qui les appelaient à Rome. De là, ils prirent la route de Modène, dans l'espoir d'y trouver le président Favre et Louis de Sales, qui étaient partis avant eux pour l'Italie; mais François ne les y trouva point, déjà ils avaient pris la route de Rome. Il ne rencontra le président Favre que dans la ville sainte, prit son logement au même hôtel, près l'église de Saint-Sauveur *in Lauro* (17 décembre);

1. On appelle mense épiscopale ou curiale, l'ensemble des biens destinés à l'entretien de l'Évêque ou du Curé.

et, peu après son arrivée, il alla avec lui se prosterner devant la *Confession* de Saint-Pierre[1]. Ce fut là que, dans la ferveur de la prière, il appela sur son âme la plénitude de l'esprit apostolique, et se recommanda avec le diocèse de Genève et son cher peuple du Chablais à la protection du prince des apôtres.

Vers le milieu de janvier 1599, le pieux voyageur fut présenté au Pape avec l'abbé de Chissé par le cardinal de Médicis, qui le nomma devant Sa Sainteté l'apôtre du Chablais, disant que c'était là le nom que se plaisait à lui donner le duc de Savoie. Le souverain pontife l'accueillit avec la plus insigne bienveillance, et apprit de sa bouche avec consolation les progrès du catholicisme dans le Chablais. François lui remit ensuite la lettre de l'évêque de Genève, qui le suppliait d'intervenir auprès d'Henri IV pour engager ce prince à ne plus protéger les Genevois au détriment de la justice et de la religion, et il appuya lui-même cette supplique par les réflexions orales les plus propres à en assurer le succès. Passant de là à une autre affaire, il lui présenta une seconde requête de son évêque et une troisième du Chapitre de Genève, tendant l'une et l'autre au plus grand bien de la religion dans le diocèse. Le Pape reçut avec bonté toutes ces demandes, promit d'y réfléchir, d'en délibérer avec son conseil, d'accorder tout ce qu'il pourrait de plus favorable; et le saint apôtre se retira en le remerciant d'un si bienveillant accueil.

Les jours suivants, le Prévôt visita plusieurs des sanctuaires chers à la foi, dont cette ville est pleine, et toujours dans la compagnie du président Favre, qui, digne émule de sa piété, demeurait comme lui jusqu'à cinq ou six heures en oraison devant les reliques des saints. L'abbé de Chissé raconte que, le 13 mars, il le rencontra dans les Catacombes à genoux, pleurant, soupirant, immobile, et tellement absorbé qu'il ne s'apercevait point de ce qui se passait autour de lui. Surpris de le voir en cet état, il s'ap-

1. On appelle ainsi l'endroit où repose le corps du saint apôtre.

proche pour lui demander si on ne lui a point annoncé la mort de l'évêque de Genève, et si ce n'est pas là le malheur qui fait couler ses larmes. « Non, répondit-il; « mais vous ne devez pas trouver étrange qu'au milieu « des tombeaux de ceux qui ont eu le bonheur de verser « leur sang pour la foi, je verse au moins quelques « larmes sur mon indignité. O heureux les martyrs! que « leur sort est digne d'envie! Pécheur que je suis, je « ne mérite pas d'avoir part aux grâces des saints et « des favoris de Dieu. Il ne me reste qu'à m'humilier et « à pleurer. » Peu après, ayant reçu de l'évêque de Genève la relation de l'état de son diocèse, que celui-ci avait promis de lui envoyer, il obtint une seconde audience, dans laquelle il remit au souverain pontife cette relation, avec une lettre de l'évêque, qui le déclarait son représentant pour la visite du seuil des apôtres; et cette seconde réception ne fut pas moins gracieuse que la première.

L'abbé de Chissé, en accompagnant François de Sales chez le souverain pontife, n'avait point voulu, de peur de blesser la modestie de l'homme de Dieu, présenter la requête par laquelle son oncle, l'évêque de Genève, le demandait pour coadjuteur et successeur; mais, ayant obtenu, le 19 mars, une audience particulière, il remit la requête en la recommandant avec un vif intérêt et relevant le mérite de l'élu par les plus magnifiques éloges. Tant de zèle pour faire obtenir à un autre une dignité qu'il aurait pu avoir lui-même, édifia singulièrement le souverain pontife et lui donna la plus haute idée du désintéressement de l'abbé de Chissé, comme de la vertu de l'évêque de Genève, qui, ayant un neveu digne de l'épiscopat, avait préféré à sa propre famille un étranger, par cela seul qu'il lui semblait plus digne encore. Il accueillit donc favorablement la demande, et le lendemain, 20 mars, il manda François, et lui dit combien il avait pour agréable le choix qu'avait fait de lui l'évêque de Genève : « Nous « nous réjouissons, mon fils, ajouta-t-il, et nous rendons « grâce à la bonté divine de ce qu'elle vous appelle à

« l'épiscopat : tenez-vous prêt à subir un examen en notre « présence, lundi prochain, 22 mars. »

L'ordre de subir un examen n'avait rien qui pût effrayer François; mais, comme les évêques de son pays n'étaient point assujettis à cette mesure, et qu'il ne voulait pas par un acte de condescendance laisser porter atteinte aux droits et privilèges de sa nation, il alla exposer à l'ambassadeur de Savoie l'ordre qu'il avait reçu. Celui-ci, choqué de cette exigence, alla aussitôt trouver le souverain pontife, et lui représenta le privilège d'exemption de tout examen dont la Savoie était en possession immémoriale. Clément VIII répondit qu'il n'entendait point que cet examen dérogeât aux droits et privilèges de la Savoie, que les autres sujets nommés aux évêchés en seraient exempts comme par le passé, mais qu'il désirait voir par lui-même et faire ressortir devant tous les cardinaux le mérite éminent du nouvel élu. L'ambassadeur, satisfait de cette réponse, dit à François de se préparer : il ne lui restait qu'un temps très court; étudier n'était plus possible : de longues méditations au pied du crucifix, presque toute la nuit passée en prières, le sacrifice de la messe offert à cette intention, telle fut donc la seule préparation à laquelle il se livra. Au jour fixé, se rendant à l'examen, il entra dans l'église de Saint-Jacques *in Burgo*, qui se trouvait sur son passage, et là, s'étant mis à genoux, il fit, les larmes aux yeux, la prière suivante : « Seigneur, si « par votre éternelle providence vous savez que je doive « être un serviteur inutile en la charge épiscopale, et que « je n'aie pas le soin qu'il faut des âmes qui me seront « commises, ne permettez pas que je réponde bien, mais « faites plutôt que je sois couvert de confusion devant « votre vicaire et que je ne remporte de cet examen que « de l'ignominie. »

Plein de ces beaux sentiments, François se rend à la salle du palais pontifical : le pape y était assis sur son trône, commandant par la majesté douce qui reluisait en toute sa personne une religieuse vénération : autour de lui siégeaient huit cardinaux, parmi lesquels on distinguait

les cardinaux Frédéric Borromée, Baronius, Borghèse, de Médicis et Bellarmin; près d'eux on voyait, au nombre de vingt, des archevêques, des évêques et des supérieurs généraux d'ordre; venaient ensuite, comme examinateurs, des protonotaires, des chanoines et des religieux; enfin à cette réunion si imposante se joignaient autant de spectateurs que la salle en pouvait contenir. Telle était l'assemblée auguste devant laquelle François de Sales allait être examiné. Un ecclésiastique espagnol, nommé à un évêché, et non moins recommandable par sa science que par sa piété, devait aussi être de la partie et subir un examen; mais il ne fut pas plutôt entré dans la salle que tout à coup la majesté d'un si grand spectacle le saisit de crainte, son sang se glace dans ses veines, et il tombe évanoui, sans connaissance : on l'emporte, les médecins essayent sur lui toutes les ressources de leur art; enfin après bien des efforts on parvient à le rappeler à la connaissance pour quelques instants; aussitôt on s'empresse, pour refaire son moral bouleversé, de lui assurer qu'eu égard à sa rare piété et à son profond savoir bien connu, le Pape va sans aucun examen lui expédier ses bulles; cette nouvelle ne peut guérir l'impression profonde reçue d'abord, et il expire en quelques heures.

Plus courageux, et confiant en Dieu seul, François de Sales conserva toute sa paix et sa présence d'esprit : conformément au cérémonial prescrit pour les examens qui se font en présence du Pape, il se mit à genoux, et alors on lui demanda quelles sciences il avait étudiées. « J'ai étudié, répondit-il, le droit civil, le droit canonique « et la sainte théologie. — Sur quelle science voulez-vous « être interrogé? — Sur celle qu'il plaira à Sa Sainteté « de choisir. — Déterminez-la vous-même, ajouta-t-on. « — Puisqu'on me laisse le choix, dit-il, et que la théo- « logie est la science propre de mon état, je tâcherai, « avec l'aide de Dieu, de répondre aux questions qui me « seront faites sur cette science. » Alors le Pape, commençant l'examen, lui adressa plusieurs questions; après Sa Sainteté, les cardinaux Frédéric Borromée, Baronius,

Borghèse, Bellarmin et autres examinateurs l'interrogèrent sur les matières qu'il leur plut de choisir : on fit en tout trente-cinq questions, et François répondit à chacune avec autant de netteté que de solidité. On opposa à ses réponses les objections les plus subtiles ; et la précision, la clarté avec laquelle il les résolut, relevée par un ton parfait de modestie, excita l'admiration de tous les auditeurs. « Aucun de ceux que nous avons examinés jusqu'à « ce jour, dit le Pape en se tournant vers les cardinaux, « ne nous a satisfaits d'une manière aussi complète. » Et aussitôt, descendant de son trône, il s'approcha de François, qui était encore à genoux, et l'embrassa en lui disant à haute voix ces paroles des Proverbes : *Bibe, fili mi, aquam de cisternâ tuâ, et fluenta putei tui : deriventur fontes tui foras et in plateis aquas tuas divide ;* c'est-à-dire : « Buvez, mon fils, des eaux de votre citerne et de la source « de votre puits ; faites que l'abondance de vos eaux se « répande sur toutes les places publiques, afin que tout « le monde puisse en boire et se désaltérer. » Les prélats présents à l'examen joignirent leurs félicitations à celles du souverain pontife ; bientôt toute la ville de Rome retentit des louanges du nouvel évêque, et les plus grands personnages tinrent à honneur de faire sa connaissance.

François profita de cette disposition en sa faveur pour accélérer les affaires qui l'avaient amené à Rome. Il réussit si bien, que, dès le 24 mars, le Pape, par des lettres apostoliques en forme de bref, régla tout ce qui concernait la conversion du Chablais et l'établissement durable des curés dans tout le pays au moyen des bénéfices ecclésiastiques dont il prescrivait la restitution ; puis il renvoya à la prudence de son nonce apostolique, à Turin, toutes les autres demandes de moindre importance que lui avait adressées l'évêque de Genève.

Le 25 mars, ayant communié de la main du souverain pontife, François reçut de Dieu des grâces particulières dont il voulut conserver le souvenir dans un billet qu'on trouva après sa mort, écrit de sa propre main : « Mon âme, « y est-il dit, fut grandement consolée et remplie de vives

« lumières sur le mystère de l'Incarnation : je voyais « d'une manière ineffable comment le Verbe prit un corps « par la puissance du Père et l'opération du Saint-Esprit « dans le chaste sein de Marie, voulant bien lui-même « habiter parmi nous et être homme comme nous. De là « je passai à des connaissances élevées et savoureuses sur « la transsubstantiation, sur l'entrée du Verbe incarné « dans mon âme par la sainte communion, et sur le minis- « tère des pasteurs de l'Église. »

Le saint prêtre ne resta plus ensuite à Rome que quelques jours, pendant lesquels il célébra la messe dans l'église de Saint-Pierre, eut une dernière audience du Pape, pour le remercier de ses bontés et lui demander sa bénédiction, que ce père de tous les fidèles lui donna en versant des larmes de tendresse; après quoi il partit de Rome, le 31 mars, avec l'abbé de Chissé, pour s'en revenir en Savoie.

Il avait goûté tant de bonheur et reçu tant de grâces dans les visites qu'il avait faites à Lorette, en 1591, qu'il voulut prendre encore cette fois, pour revenir en Savoie, le chemin du célèbre sanctuaire. Arrivé au lieu du pélerinage, il descendit à la maison des jésuites, qui y avaient une résidence; et ces religieux l'entourèrent à l'envi de tous les égards dus à la vertu et au mérite. Le lendemain ils lui procurèrent le bonheur de célébrer la messe dans la *Santa Casa*, et tout ce que ce lieu si saint peut inspirer de piété sembla se déborder à flots sur son âme. Cette surabondance de ferveur l'inonda surtout en deux moments principaux : d'abord dans l'action du saint sacrifice, puis dans l'oraison qui la suivit; ce fut là que, se reconnaissant redevable à la sainte Vierge de la conversion de tous les hérétiques revenus à la vraie foi, il remercia Dieu des grâces qu'il lui avait faites par Marie et renouvela la protestation de son dévouement sans bornes au culte du Fils et de la mère. Tout entier à ces saints épanchements de la piété, il laissait couler les heures sans s'en apercevoir, lorsque l'abbé de Chissé, s'approchant de lui, vint l'avertir qu'il était temps de se retirer : « O mon frère! lui dit-il,

« je vous en prie par amitié pour moi, laissez-moi encore « ici une heure ; je renouvelle toutes les promesses que « j'ai faites à la mère de Dieu dès ma jeunesse. » Après qu'il eut satisfait ainsi sa dévotion, il visita les immenses richesses que la piété des fidèles a accumulées dans le trésor de cette célèbre église ; et, à la vue de tant d'objets précieux, il ne put se défendre de la pensée qu'il serait mieux d'en vendre au moins une partie pour en employer le prix en bonnes œuvres, soit parce que la sainte Vierge ne pourrait voir qu'avec plaisir qu'on les utilisât pour la gloire de Dieu et l'amour du prochain, soit parce que l'appât d'un si riche butin pourrait provoquer un jour la rapacité de quelque spoliateur avide et puissant ; observation dont l'expérience n'a que trop bien, hélas ! démontré la justesse. Il alla ensuite offrir ses hommages à l'évêque, qui, informé par la renommée du grand mérite de l'illustre visiteur, lui fit l'accueil le plus honorable et le retint même une partie de la nuit pour lui communiquer les manuscrits d'un livre qu'il composait et sur lequel il voulait avoir son avis.

De Lorette, François alla à Bologne, où l'archevêque le reçut avec distinction ; de là à Milan, où il fut heureux de se procurer la vie de saint Charles, qu'on venait d'imprimer, et enfin à Turin, où l'abbé de Chissé se sépara de lui pour aller promptement à Annecy vaquer aux affaires pressantes du diocèse. Là il fit connaître au duc de Savoie le contenu des lettres apostoliques que le Pape adressait à l'évêque de Genève, et le prince, les trouvant conformes, en tout, à ce qu'il avait arrêté à Thonon l'année précédente, fut d'avis de les faire promptement vérifier et enregistrer au sénat de Chambéry, puis de les mettre à exécution sans aucun retard. Mais les chevaliers des Saints Maurice et Lazare, informés du coup qui allait les frapper, se hâtèrent de le conjurer par une adresse à Son Altesse. François réfuta solidement toutes les raisons qu'ils alléguaient, et obtint l'exécution au moins d'une partie du bref apostolique, après quoi il se remit en route pour la Savoie.

Quand il arriva à Annecy (1er juin), toute la ville, que

l'abbé de Chissé avait informée des honneurs qu'on lui avait rendus pendant son séjour à Rome, l'accueillit avec toutes les démonstrations de la joie la plus vive comme la plus respectueuse. Mais ce qui porta l'enthousiasme à son comble, ce fut un fait que tous regardèrent comme un miracle dû à ses prières. Apprenant que, dans une maison voisine de la sienne, une femme dans les douleurs de l'enfantement, courait le plus grave danger, il lui fait porter une ceinture de la statue de N.-D. de Lorette; et la malade n'a pas plus tôt revêtu cette ceinture, qu'elle accouche presque sans douleur.

## CHAPITRE II

FRANÇOIS DE SALES, A SON RETOUR DE ROME, MET LA DERNIÈRE MAIN A LA CONVERSION DU CHABLAIS. GUERRE AVEC HENRY IV. MORT DE M. BOISY.

**(Juin 1599-décembre 1601)**

Après avoir passé deux ou trois jours à Annecy, François se rendit au château de Sales. Mais s'arrachant vite aux embrassements des siens, il prit le chemin de Thonon, dans le dessein de conférer avec Mgr de Granier, qui s'y trouvait alors, et de saluer ses chers convertis. L'évêque ne savait comment lui dire son bonheur; il le serrait dans ses bras avec une affection inexprimable, en remerciant le Seigneur de lui avoir donné un tel secours pour le gouvernement de son vaste diocèse. Après les premiers épanchements de son amitié, il lui déclara qu'à dater de ce jour tous les revenus de l'évêché seraient répartis entre eux deux, en portions égales, la justice voulant que dès qu'il entrait en partage des peines, il entrât aussi en partage des émoluments, qui d'ailleurs devenaient nécessaires à son entretien et à sa position. Le coadjuteur répondit à cette offre par un refus absolu, protestant qu'il ne voulait de tout ce qui était attaché à la dignité épiscopale que les peines et travaux.

Grand fut le bonheur de François en voyant que depuis son départ, malgré les intrigues des Genevois, non seulement aucun des convertis « n'avait fait mine de regarder en arrière », mais que le nombre des hérétiques avait considérablement diminué. Son bonheur redoubla

quand il apprit que les gentilshommes calvinistes, réfugiés à Nyon, songeaient à rentrer au bercail. Ennuyés de leur exil et connaissant d'ailleurs la charité du saint apôtre, ils l'avaient choisi pour être leur médiateur auprès du duc; et il remplit si bien cette mission, qu'il leur obtint un sauf-conduit pour revenir dans leurs foyers. De retour à Sales, il se hâta de le faire passer aux exilés. Brotty ne se hâta pas moins d'en profiter, ainsi que ses deux compagnons; et, peu après leur retour, ils vinrent, conformément aux lois de la politesse et de la reconnaissance, remercier celui auquel ils en étaient redevables.

Dans cette entrevue, la conversation s'engagea naturellement sur des matières de controverse : François fit remarquer à Brotty, dans le commentaire de Bèze sur le livre de Josué, un endroit de la préface où ce ministre dit que c'est à Calvin après Dieu qu'appartient la gloire d'avoir inventé le premier la manière d'expliquer les paroles de la Cène : *Ceci est mon corps*. « Or, continua « François, n'est-ce pas là déclarer hautement que Calvin « est l'inventeur d'un dogme inconnu aux saints Pères, « aux apôtres eux-mêmes? N'est-ce pas là dire que la « doctrine de Calvin n'est pas apostolique, par conséquent « qu'elle ne vient pas de Jésus-Christ? » Le colonel, fort embarrassé, répliqua que, n'étant pas théologien, il ne savait quelle réponse faire à cette objection, mais qu'il demandait la permission d'aller à Genève consulter là-dessus le ministre Lafaye. François approuva beaucoup ce voyage, et Brotty partit à l'instant. Arrivé chez Lafaye, il lui présenta le livre et le passage en question : Lafaye, embarrassé à son tour, n'imagine d'autre moyen de se tirer de la difficulté, sinon de dire que Bèze s'est trompé, que sa phrase est très répréhensible et qu'il va la faire disparaître de tous les exemplaires qui se trouvaient encore chez le libraire. Brotty, assez peu content de cette mauvaise défaite, demanda alors à Lafaye s'il pense qu'on puisse faire son salut dans l'Église romaine; et, en ayant reçu une réponse affirmative, il passe à une autre question : « Qu'avez-vous à dire aux preuves par lesquelles le

« prévôt établit que l'Église catholique est la seule véri-« table? » Ici le ministre ne put que balbutier quelques mots insignifiants; pas une raison qui eût même une apparence de valeur. Il n'en fallut pas davantage pour ouvrir complètement les yeux à Brotty; il revint promptement à Thonon et abjura l'hérésie : ses deux compagnons, Joly et Desprès, instruits par lui-même et convaincus comme lui des motifs puissants qui avaient déterminé sa conversion, imitèrent son exemple; et le duc de Savoie, heureux de les voir rentrés tous trois dans l'Église romaine, leur rendit de grand cœur ses bonnes grâces.

Sur la fin de juillet, nous retrouvons le prévôt au château de Sales attendant au manoir paternel l'arrivée du chevalier de Ruffia. C'est alors, sans doute, qu'il mit la dernière main à sa *Défense de l'Estendard de la Sainte Croix de Nostre-Seigneur Jésus-Christ,* qu'il envoya peu après à Lyon, où elle fut imprimée dans le printemps de l'année suivante. Ce traité est vraiment admirable d'ordre et de méthode, de logique et de finesse : tout ce que les saintes Écritures, les Pères et les auteurs ecclésiastiques ont dit de plus convaincant sur le culte de la croix, tout ce que la raison peut ajouter de lumières au dogme catholique, vient éclairer chaque question, *défaire les dires* de son adversaire, selon la pittoresque expression de l'auteur, et l'obliger ou à *ruiner la raison* ou à se rendre à l'évidence des preuves.

L'achèvement de ce travail, s'ajoutant aux fatigues précédentes, et plus encore, le retard apporté à la restauration religieuse du Chablais par le mauvais vouloir du chevalier Ruffia qui se déroba, accablèrent tellement le saint apôtre qu'il en tomba malade. Au mois d'août cependant, il put faire le voyage de Chambéry où il allait réclamer le bénéfice du Petit-Bornand que Nicolas Bally continuait d'occuper. De cette ville (24 août), il envoya au nonce de Turin, sur l'état des affaires du Chablais, les détails que nous avons donnés plus haut.

Sur ces entrefaites, arrivait en Savoie un illustre prélat

que le Saint-Siège déléguait pour faire une enquête sur l'état de la religion dans les bailliages convertis, et sur les demandes présentées par Mgr de Granier. C'était Vespasien Gribaldi, ancien archevêque de Vienne en Dauphiné [1]. François le suivit à Thonon où Mgr de Granier leur fit l'accueil le plus cordial.

A son arrivée à Thonon, Mgr Gribaldi fit connaître aux habitants toute l'affection et la sollicitude que leur portait le Père commun des fidèles. Ceux-ci répondirent par une lettre, dans laquelle ils remercient vivement Sa Sainteté de sa bienveillance, reconnaissant en elle le pasteur unique et souverain des brebis du Christ, et le supplient de leur continuer les bienfaits de sa tendresse paternelle : ils en avaient confié la rédaction à leur apôtre [2].

Ce dernier, demeuré seul prédicateur à Thonon (car l'évêque en partit alors), sembla se multiplier. Il annonce fréquemment la parole de Dieu aux fidèles; il adresse lettres sur lettres, soit au nonce pour le tenir au courant des événements, soit au duc pour le supplier de commencer l'*héberge*, soit au provincial des Jésuites pour qu'il se hâte d'envoyer les six pères que le pape offrait d'entretenir à ses frais, soit à Philippe de Quoex auquel il recommande son frère Louis, qui s'en allait à Rome faire ses études. Enfin il assiste le délégué du Saint-Siège, dont il admirait l'intelligence et l'activité.

L'enquête terminée, Mgr Gribaldi envoya à Rome un rapport des plus favorables : « Le nombre des convertis, qui s'est accru d'un millier depuis les dernières Pâques, s'élève à plus de douze mille dans les deux bailliages du Chablais et de Ternier. Dans les paroisses rurales, ils forment l'immense majorité et croissent constamment en dévotion; les autres sont disposés à se convertir. A Thonon, sur 2.000 âmes, on a compté 500 communiants au temps pascal; et tous les jours, on reçoit quelque abjura-

1. Sur ce prélat, voir la Notice que lui a consacrée M. l'abbé Gonthier, *Œuvres histor.*, III, p. 373 et suiv.

2. C'est la lettre que tous les auteurs placent en février 1596; elle est du mois d'octobre 1599. (G.)

tion, parmi lesquelles il faut signaler celle de la dame de Servette, Esther, veuve de noble et puissant Antoine d'Allinge, laquelle par sa naissance, appartenait à l'illustre famille des Harancourt de Lorraine, et celle de ses enfants. La création de l'université, et de l'héberge projetés seront très utiles, etc. »

Quelques jours après la conclusion de l'enquête, François se rendit à Chambéry auprès de Charles-Emmanuel, qui devait incessamment partir pour la France, où il allait traiter avec Henri IV la question du marquisat de Saluces. Au nom de M^gr de Granier, il présenta au prince trois requêtes : la première avait pour objet l'exécution immédiate du bref du Saint-Siège touchant les bénéfices du Chablais et de Ternier, dont le retour à l'Église était absolument nécessaire pour l'entretien du clergé.

Il demandait en second lieu la remise du prieuré de Thonon aux mains de l'évêque de Genève, et celle du doyenné d'Anthy; enfin, la mainlevée pleine et entière du bénéfice-cure d'Armoy avec ses deux annexes, Lyaud et Reyvroz, ainsi que du prieuré de Draillant, possédés jusqu'alors par les Genevois.

Le prévôt s'occupa en même temps de plusieurs autres affaires. Écrivant au nonce le résultat de ses négociations à Chambéry (9 déc. 1599), il ajoute : « Je me rends demain à Annecy, afin d'aller ensuite à Thonon pour les fêtes de Noël, s'il en est besoin. » — Il se transporta en effet dans cette ville, d'où il écrivit au cardinal Baronius que le Pape venait de nommer protecteur de la Sainte-Maison. A peine de retour à Annecy, il s'empressa d'informer le nonce de la situation religieuse en Chablais, et reçut de Rome la bulle *Redemptoris*, par laquelle le Souverain Pontife le nommait préfet de la future université chablaisienne, en lui donnant le pouvoir de dresser les statuts et règlements nécessaires. Il se mit donc à l'œuvre et rédigea, pendant l'hiver, les constitutions dont nous parlerons plus loin.

Le Carême venu, François en prêcha les exercices aux fidèles de Thonon. Entre temps, le Sénat avait fini par

autoriser les bulles apostoliques concernant les bénéfices du Chablais et par en permettre l'exécution. A cette nouvelle, l'évêque de Genève convoqua le Synode et y cita, par un édit affiché aux portes de la cathédrale et à celles de l'église Saint-Hippolyte de Thonon, tous ceux qui possédaient des bénéfices dans les bailliages du Chablais et de Ternier, ou qui avaient droit à ces bénéfices, pour qu'ils eussent à produire leurs titres. Six bénéficiers seulement répondirent à cet appel, en y comprenant encore le prévôt, en sa qualité de curé de Corsier, et le primicier d'Angeville, en sa qualité de prieur de Douvaine (19 avril 1600). Deux mois plus tard, tout étant préparé, l'évêque se rendit en Chablais accompagné de François de Sales, du primicier d'Angeville et du président de Rochette, afin de procéder, de concert avec eux, à l'organisation des paroisses.

Cette organisation était sur le point d'être achevée, lorsque survint un événement qui manqua de compromettre les fruits de tous ces travaux. Le duc de Savoie avait fait l'année précédente un voyage à Paris, et y avait conclu avec Henri IV un traité par lequel il lui cédait la Bresse avec quelques autres territoires, et le roi, en échange, lui abandonnait le marquisat de Saluces. Henri IV avait exécuté loyalement ce qu'il avait promis; mais le duc, se flattant d'être soutenu par l'Espagne, refusa de céder les pays convenus, sous prétexte qu'il n'avait signé le traité que sous l'empire de la crainte, appréhendant d'être arrêté s'il faisait résistance. A cette nouvelle, le roi indigné mit aussitôt deux armées en campagne : l'une, sous les ordres du duc de Lesdiguières, entra en Savoie (13 août) et conquit une grande partie de ce pays; l'autre, sous les ordres du maréchal de Biron, fit irruption dans la Bresse et la soumit tout entière ; enfin il vint lui-même avec un petit corps de troupes du côté d'Annecy. A son approche, les Bernois et les Genevois se réjouirent dans l'espoir de recouvrer, à la faveur de la guerre, ce que le calvinisme avait perdu par la mission du Chablais. Ces derniers vinrent donc trouver Henri IV et

lui offrirent de joindre leurs troupes aux siennes pour lui aider à s'emparer des bailliages du Chablais et de Ternier. Ces offres furent acceptées avec reconnaissance; mais, comme s'ils eussent voulu faire payer ce service à l'instant même, ils supplièrent le roi d'étendre à tout le Chablais, en tant que pays de conquête, l'édit de Nantes, qui permettait l'exercice de la religion protestante dans tout le territoire du royaume de France. Henri IV saisit facilement la portée de cette supplique, et comprit très bien que, sous prétexte du libre exercice de la religion, ces hérétiques vexeraient de toutes manières tant les peuples nouvellement convertis que les prêtres catholiques, qu'ils chercheraient à s'emparer des églises et des revenus ecclésiastiques, et plus encore à séduire et à pervertir les peuples : c'est pourquoi il ne se hâta point d'y répondre; et l'évêque de Genève, profitant de ce retard, écrivit promptement à Mgr de Secusio, nonce extraordinaire en France, ainsi qu'au cardinal de Joyeuse, qui accompagnaient le roi, une lettre où il les suppliait d'employer tout leur crédit auprès de Sa Majesté pour conjurer le malheur dont la religion était menacée : en même temps, il fit partir le coadjuteur pour Grenoble, où était le duc de Nemours, afin de conjurer ce prince d'intervenir auprès du roi et d'obtenir de lui que rien ne fût changé dans le Chablais relativement à la religion. Ce duc semblait un médiateur propre au succès; car il avait gardé la neutralité, soit envers la France, à raison des bienfaits qu'il en avait reçus, soit envers la Savoie, à cause de l'apanage qu'il y possédait : toutefois la lettre qu'il écrivit à ce sujet au monarque français sembla faire peu d'impression.

Effrayé du danger que courait la foi, l'évêque se décida à aller lui-même en compagnie du prévôt plaider la cause du catholicisme devant Henri IV, qui devait arriver le 5 octobre au château d'Annecy. Il fut reçu avec une exquise bienveillance et un respect plus grand encore, jusque-là que, pendant toute l'entrevue, le roi tint toujours son chapeau à la main. Il lui présenta sa requête,

par laquelle il suppliait Sa Majesté de maintenir intact tout ce qui avait été fait si heureusement pour la foi catholique dans les bailliages du Chablais et de Ternier; et le roi, après l'avoir lue, lui répondit : « Pour l'amour « de Dieu et de notre saint-père le Pape, et en considéra- « tion de vous, monsieur, qui vous êtes si dignement ac- « quitté de votre ministère, il ne sera rien changé à ce « qui a été fait pour la religion catholique dans le « Chablais. Je vous le promets, foi de roi; j'y serai fidèle « au péril de mon sang. » Après ces énergiques paroles, il écrivit au bas de la requête que telle était sa volonté, et y apposa sa signature; puis il signifia cette volonté à Nicolas de Harlay, seigneur de Sancy, qu'il nomma gouverneur des bailliages.

Quelque temps après, une députation de Genevois, en tête de laquelle était Théodore de Bèze, étant venue le haranguer au fort Sainte-Catherine dont il faisait le siège, et ayant abordé dans sa harangue la question de la liberté de conscience accordée par l'édit de Nantes : « Je sais, dit le roi interrompant l'orateur et faisant « semblant de ne pas comprendre où l'on en voulait « venir, je sais ce que vous désirez de moi, c'est la démo- « lition du fort Sainte-Catherine; bien des gens m'en « dissuadent, mais je veux vous faire plaisir, ce fort sera « démoli. » Les Genevois, surpris d'une bienveillance si inattendue, éclatèrent aussitôt en remercîments; et, le roi les saluant comme pour les congédier, ils se retirèrent pleins de joie sans oser demander rien autre chose.

Malheureusement, Sancy ayant, vers la fin de décembre, abandonné momentanément le gouvernement du Chablais à son frère Robert, baron de Montglas, qui était un zélé calviniste, les Genevois persuadèrent ce dernier de saisir les revenus des bénéfices possédés jadis par les chevaliers de Saint Maurice et Lazare. Bien plus, des bandes armées sorties de Genève et conduites par le pasteur Simon Goulart, se répandirent dans les provinces nouvellement converties, traînant à leur suite des ministres huguenots qui prêchaient et célébraient la Cène, et parvinrent même

à faire nommer syndics de Thonon plusieurs de leurs coreligionnaires. Ils persécutèrent surtout les catholiques du bailliage de Ternier, où ils ravagèrent les villages de Veyrier et de Saint-Julien, dont les églises furent profanées et les cloches emportées. Enfin, ils saisirent les revenus des églises de Draillant et d'Armoy.

A ces tristes nouvelles, François, qui venait de prêcher l'Avent aux habitants d'Annecy, partit aussitôt en compagnie de Rolland avec une lettre de l'évêque de Genève pour aller trouver le gouverneur et faire valoir auprès de lui la réponse si favorable et si expresse de Henri IV à la requête qu'il lui avait présentée; mais à peine avait-il fait une lieue qu'il tomba entre les mains d'une troupe de soldats français, qui le déclarèrent prisonnier de guerre, et l'amenèrent au marquis de Vitry, capitaine des gardes du roi. Cette aventure fut un trait de la providence : le coadjuteur s'étant fait connaître et ayant exposé le sujet de son voyage, le marquis prit cette affaire à cœur. Pénétré de vénération pour son prisonnier, il lui rendit aussitôt la liberté, le combla d'égards, lui offrit tous ses services et lui donna une lettre de recommandation pour M. de Montglas.

Arrivé au château des Allinges, le prévôt remit au gouverneur la lettre de son évêque, celle du marquis de Vitry et la requête qu'avait signée Henri IV au château d'Annecy. M. de Montglas, ayant pris lecture de ces pièces, et connu surtout par la lettre du marquis de Vitry quel était l'homme qui se présentait, lui fit l'accueil le plus honorable; il lui assura qu'il se conformerait exactement aux intentions du roi, et ajouta même que, quoique calviniste, il les trouvait parfaitement justes et équitables. En effet, il donna mainlevée de tous les revenus ecclésiastiques dont déjà il avait commencé à se saisir, et, par une bienveillance due sans doute à l'habileté du négociateur, il promit de prendre sous sa protection spéciale tous les curés et autres ecclésiastiques du Chablais, de défendre aux ministres l'esprit de propagande religieuse parmi les catholiques, et de restreindre leurs prédications aux

soldats de leur religion. Cette mission étant heureusement accomplie, François accourut au chevet de son père, alors gravement malade au château de Sales. M. de Boisy lui fit une confession générale, reçut trois fois la communion de sa main et écouta avec une pieuse avidité ses saintes exhortations, remerciant le Seignenr de lui avoir ménagé un tel secours pour l'aider à faire saintement le passage décisif du temps à l'éternité.

Apprenant, sur ces entrefaites, que Montglas avait quitté les Allinges, François s'y rendit en toute hâte et présenta à son successeur des lettres par lesquelles Mgr de Granier lui demandait de protéger la religion catholique et ses ministres contre les bandes genevoises. Cette demande ayant été agréée, le prévôt alla en répandre la nouvelle dans tout le pays, consola les nouveaux convertis, releva le courage et l'espérance des curés, rappela ceux que la peur ou la violence avait déjà mis en fuite, et rassura surtout les prêtres de Thonon, plus effrayés que tous les autres comme étant plus en vue, et, par là même, plus en butte à la persécution. Parmi eux se trouvaient des jésuites; et les Genevois avaient espéré qu'au moins Henri IV les renverrait comme venaient de faire plusieurs parlements, qui, à l'instar de celui de Paris, les avaient chassés de toute l'étendue de leur ressort. Mais le roi, au contraire, les prit sous sa protection royale, et, grâce à cette faveur, ils ne cessèrent de jouir de la plus parfaite tranquillité. Tout le pays participa au même bonheur par le zèle que mit cet excellent prince à protéger la personne et le ministère des ecclésiastiques, à maintenir la foi et la piété, et à faire observer à ses troupes une si exacte discipline, que la religion n'eut rien à souffrir de la guerre.

Sa visite achevée, le prévôt vole un instant auprès de son père qu'il dut bien vite quitter, la station du Carême l'appelant à Annecy. Le bon vieillard eut le courage de consentir au départ, et le prêtre celui de se séparer de son père, tous les deux faisant ainsi le sacrifice de leur propre satisfaction pour le service de Dieu et du prochain; mais

ce ne fut qu'après s'être bénis l'un l'autre : car le fils voulut recevoir la bénédiction, peut-être la dernière, d'un si bon père, et le père voulut être béni aux portes de l'éternité par un si digne fils, qu'il honorait comme son père spirituel.

Les médecins avaient assuré à François que la maladie traînerait en longueur au moins jusqu'aux fêtes de Pâques; qu'ainsi il pourrait revoir le cher malade en revenant immédiatement après sa station : malheureusement leur prévision se trouva en défaut; le mal empira et le malade reçut l'extrême-onction : M. de Boisy éprouva ensuite un peu de mieux, et, au bout de quelques jours, il retomba inopinément dans un péril imminent de mort qui décida à lui administrer une seconde fois le sacrement des mourants. Dans cette extrémité, cédant un instant à l'exaltation de ses anciennes idées militaires, et souffrant de voir toutes les personnes de sa famille en pleurs autour de son lit, il appela un de ses enfants, Gallois de Sales. « Mon cher « fils, lui dit-il, ô toi, l'héritier de mon courage! fais « retirer toutes ces femmes, lève-moi, donne-moi mes « armes : il n'est pas digne d'un militaire accoutumé à « braver la mort sur les champs de bataille de mourir sur « un lit en présence de femmes éplorées. » Mais bientôt, revenant aux idées religieuses qui le dominaient bien davantage, il prit en main le crucifix, le baisa plusieurs fois avec amour, et, levant les yeux au ciel, il priait et s'unissait à Dieu. Enfin, sentant sa dernière heure approcher, il fit venir près de son lit tous ses enfants, qui se trouvaient alors à Sales, donna à chacun les sages avis qui leur convenaient, leur commanda d'honorer le prévôt comme leur père et de lui obéir en toutes choses, de consoler M^me^ de Boisy par leur respect, leur amour, leur obéissance; et, leur ayant donné sa bénédiction, il rendit doucement son âme à Dieu le 5 avril 1601, laissant une des mémoires les plus honorables que puisse laisser un homme de bien. Les pauvres pleurèrent en lui un protecteur et un père qui, économe pour lui-même, sobre dans sa nourriture, ennemi du faste et de l'arrogance, savait

être pour eux libéral et prodigue : la société perdit un homme d'honneur et de bon exemple, un ami dévoué de la justice, un brave à toute épreuve, un sage d'un jugement solide, d'un esprit clairvoyant, et non moins habile à bien parler qu'à bien penser.

Le messager chargé de porter à François la triste nouvelle de cette mort arriva à Annecy à l'heure ordinaire du sermon; et courant à l'église, il trouva l'homme de Dieu qui sortait de la sacristie pour monter en chaire : aussitôt il alla à lui et lui dit, sans aucun préambule, que son père venait de mourir. Quel coup de foudre pour un cœur aussi sensible ! et qui ne croirait la prédication impossible après une telle nouvelle? Cependant maîtrisant la nature à force de vertu, le saint prédicateur ne fit que joindre les mains, lever les yeux au ciel en adorant la volonté de Dieu, et il alla prêcher sur l'Évangile du jour avec autant de zèle, d'onction et de présence d'esprit que s'il n'eût rien appris de fâcheux. Quoiqu'il traitât un sujet propre à émouvoir la sensibilité (c'était la mort et la résurrection de Lazare), il conserva, tout le temps du discours, sa fermeté d'âme, son langage mâle, sa prononciation vigoureuse, et, le sermon fini, il dit à ses auditeurs : « Messieurs, j'ai appris, en montant dans cette « chaire, la mort de celui à qui j'ai le plus d'obligation « sur la terre; mon père, votre ami, n'est plus : comme « vous lui faisiez la grâce de l'aimer, je vous supplie de « prier pour le repos de son âme et de trouver bon que « je m'absente deux ou trois jours pour aller lui rendre « les derniers devoirs. » A ces mots, son cœur, si longtemps comprimé, éclata, les larmes le gagnèrent, et tous les assistants s'associèrent à sa douleur : ce ne fut dans l'église qu'un gémissement universel, et tous se mirent à prier pour le défunt. François, qui avait dit sa messe avant le sermon, en fit célébrer deux, les entendit à genoux dans une attitude d'adoration profonde, immobile de respect au coin de l'autel; et là il reçut de Dieu, au fond de son âme, une douce espérance du salut de celui pour qui l'on offrait le saint sacrifice.

Après avoir ainsi épanché son cœur dans une fervente prière, il partit promptement pour le château de Sales, emmenant avec lui les dominicains d'Annecy, lesquels, en vertu d'une convention passée en 1468, entre leur communauté et la maison de Sales, étaient tenus d'assister aux funérailles des seigneurs de cette maison et d'y porter même leur croix et leurs ornements funèbres. A peine arrivé, il se jeta sur le corps inanimé de son cher père, l'embrassa avec tendresse, l'arrosa de ses larmes et pria avec ferveur pour le repos de son âme, puis disposa lui-même toute la pompe funèbre, qui eut lieu peu après son arrivée.

Dès qu'on fut revenu de l'église au château de Sales, François s'appliqua à consoler cette famille si profondément affligée, qui voyait en lui son chef et son père ; et, comme la religion seule pouvait, par le baume divin de ses consolations, guérir une plaie si profonde, il confessa sa mère, ses frères, ses sœurs, tous les domestiques, leur distribua le lendemain la sainte communion à la messe qu'il célébra pour le défunt ; et, après une allocution touchante sur la manière de sanctifier leur douleur *en faisant saintement ce que nous sommes obligés de faire nécessairement*, il repartit pour aller continuer sa station de carême.

Le saint prédicateur continua de prêcher sans aucune interruption, non seulement le reste de la station, mais encore tous les dimanches après Pâques, et, grâce à ces prédications, toute la ville prit une face nouvelle, jusqu'à devenir, selon l'expression d'un historien, semblable à une communauté religieuse.

Pendant que François évangélisait la ville d'Annecy, la paix y fut solennellement publiée entre la France et la Savoie. Grâce aux bons offices du Pape et à l'habileté du cardinal Aldobrandino qu'il avait envoyé pour négocier cet arrangement, les conditions en furent signées à Lyon le 7 janvier 1601 et ratifiées le 16 mars par S. A. Charles-Emmanuel. Par ce traité, le roi de France renonçait au marquisat de Saluces; et le duc de Savoie s'engageait, bien à contre-cœur, mais forcé par les circonstances, non

seulement à lui payer cent mille écus, mais encore à lui céder la Bresse, le Bugey, le Valromey, le bailliage de Gex, avec sept villages le long du Rhône. L'armée française ayant évacué la Savoie sur la fin d'avril, François ne tarda pas à retourner auprès de ses chers convertis. Il monta d'abord aux Allinges auprès du nouveau gouverneur, le colonel Brotty, qui lui donna une compagnie de soldats pour aller chasser des paroisses de Draillant et d'Armoy les Genevois qui y avaient installé un ministre. Il passa les fêtes de la Pentecôte (10-12 juin au milieu des habitants de Thonon qui le réjouirent par leur empressement. Puis il se rendit, le mercredi de la même semaine, dans le bailliage de Gaillard.

Ce bailliage, composé de sept à huit paroisses, n'avait point été rendu au duc de Savoie après le traité de paix de Vervins qui le lui donnait, et les Genevois l'avaient détenu au nom de la France jusqu'à la conclusion des difficultés sur le marquisat de Saluces. Mais, le traité de Lyon, du 7 janvier, ayant stipulé que cette reddition aurait lieu au même temps que le duc livrerait à la France la Bresse et le Bugey, le capitaine Basterga, bon catholique et brave militaire, fut envoyé par le gouverneur de Savoie pour prendre possession de ce bailliage. A peine y fut-il arrivé, qu'il fit dire aux ministres de Genève de ne plus paraître dans cette contrée, vu que le duc de Savoie n'entendait pas y tolérer l'exercice du calvinisme. Cette défense les contrista si fort, qu'ils ordonnèrent un jeûne comme pour une calamité publique, et interdirent pour quelques jours les festins, les jeux, les bouquets de fleurs et les anneaux d'or. Ils osèrent essayer, malgré la défense, de faire leur prêche dans quelques églises; mais le capitaine leur déclara que, s'ils n'obéissaient, ils payeraient de leur vie leur insubordination. Alors ils essayèrent de le séduire par l'appât de l'or et lui offrirent des richesses considérables : sa fermeté ne fléchit pas davantage devant la séduction, et il fit cesser tout culte protestant dans le pays.

Ce brave capitaine fit mieux encore : il engagea ses soldats à parler aux habitants du pays pour les ramener à la

vraie foi ; et ces nouveaux apôtres, dociles à l'avis de leur chef, remplirent l'office de prédicateurs : il fit venir encore deux pères jésuites et deux curés qui se mirent à l'œuvre avec d'autant plus de zèle que tout ce pauvre pays abandonné n'avait pas seulement un prêtre. Les ministres, pour détourner les habitants d'aller entendre ces nouveaux prédicateurs, firent courir le bruit absurde qu'ils prêchaient en latin, et, pour éloigner les peuples de la confession, ils représentèrent le tribunal de la pénitence comme l'école de tous les crimes. Nonobstant ces mensonges de l'hérésie aux abois, les peuples vinrent avec empressement aux instructions, abjurèrent leurs erreurs, et les confesseurs eurent peine à suffire au zèle des pénitents empressés de déposer aux pieds du prêtre le fardeau de leur conscience et de recevoir l'absolution de leurs fautes. La conversion des bailliages de Thonon et de Ternier avait depuis longtemps disposé les esprits au retour par l'action si puissante du bon exemple, et la chose avait été d'autant plus facile que ces pauvres peuples, quoique sous l'empire de l'hérésie depuis plus de soixante ans, n'avaient cessé de garder non seulement un fonds d'affection pour le catholicisme, mais encore un grand nombre de ses pratiques, telles que l'usage du signe de la croix, des prières pour les morts, du chapelet, du jeûne même et de l'abstinence aux mêmes jours que l'Église catholique. Aussi, dès que la mission eut commencé, ce fut un empressement général à mettre au grand jour leurs croix, leurs bannières, leurs clochettes, qu'ils tenaient cachées depuis la naissance de l'hérésie ; tous voulurent avoir des chapelets, et, tout ce qu'on en avait apporté étant épuisé, le capitaine Basterga leur donna jusqu'au rosaire qu'il portait suspendu à son cou. Leur joie d'avoir recouvré la vraie foi était admirable ; de tous côtés on entendait des vieillards bénissant Dieu de ce qu'il leur était donné de voir la restauration du culte catholique dans ces églises qu'avait si longtemps souillées un culte hérétique. La communion surtout offrait à leur piété un charme incroyable ; ils la désiraient, ils la voulaient à tout prix :

c'était à ce point que, un ministre s'étant un jour posté avec une troupe de soldats protestants devant la porte d'une église pour en empêcher l'entrée, une simple femme, pressée par le désir de communier, osa se jeter à travers ces troupes armées, se faire jour malgré tous leurs efforts et pénétrer dans le lieu saint.

Laissant aux premiers missionnaires le soin d'achever la moisson, François s'en alla prendre un peu de repos au manoir paternel, où il attendait la venue de son illustre ami, le président Favre; puis il se rendit à Chambéry pour y traiter diverses questions importantes, entre autres celle de sa coadjutorerie et celle du rétablissement de la religion dans le pays de Gex, dont le baron de Lux venait de prendre possession au nom du roi de France : car Genève, tout en vidant le bailliage, entendait garder les biens ecclésiastiques de la région.

En attendant que le roi consentît à faire rendre gorge aux calvinistes, Mgr de Granier, suivi du prévôt et de quelques autres collaborateurs, se rendit en Chablais afin d'y achever l'organisation des paroisses (septembre). Il y cassa, par autorité apostolique, l'union qu'avait faite Grégoire XIII de certains bénéfices du Chablais et de Ternier à l'ordre des Saints Maurice et Lazare, statua par la même autorité que les chevaliers ne pourraient jamais réclamer les revenus de ces bénéfices, leur imposant là-dessus un silence perpétuel, comme si l'union n'avait jamais eu lieu ; et, à l'aide de ces ressources, après avoir déterminé, tant par les registres des visites épiscopales que par l'avis des prêtres du pays, les localités qui avaient un besoin plus urgent du ministère pastoral, il rétablit trente-six églises paroissiales (26 dans le Chablais et 10 dans le bailliage de Ternier).

Les sages sollicitudes de l'évêque et du prévôt ne s'arrêtèrent pas là : on associa ensemble les paroisses limitrophes par faisceau de trois ou quatre, statuant qu'elles se tiendraient pour sœurs liées les unes aux autres par des engagements tout particuliers, que leurs curés se tiendraient mutuellement pour frères, qu'ils se réuniraient

aux fêtes patronales, à la dédicace de leur église ainsi qu'aux funérailles solennelles, qu'ils s'aideraient et se soulageraient les uns les autres, qu'ils se remplaceraient dans le cas d'absence ou de maladie, et se prêteraient à des échanges réciproques de services pour le plus grand bien des fidèles. On fit ensuite entre les diverses paroisses la répartition des revenus des bénéfices détachés de l'ordre des Saints Maurice et Lazare, et de certaines dîmes possédées jusqu'alors par diverses abbayes et prieurés, auxquels on accorda, comme dédommagement de ce qu'on leur enlevait, le droit de présenter au concours, prescrit par le concile de Trente, des prêtres capables, pour certaines cures, quand elles viendraient à vaquer. Tout étant ainsi réglé, il ne restait plus qu'à assigner de dignes pasteurs à chacune des paroisses érigées; c'est ce que firent d'un commun accord l'évêque de Genève et son coadjuteur avec cette rare prudence qui caractérisait tous leurs actes. Par là fut consommée la grande œuvre que le saint apôtre poursuivait depuis si longtemps, l'organisation du clergé et des paroisses, seul moyen qui pût garantir le maintien de la religion et de la piété dans le Chablais.

Le culte étant définitivement rétabli dans le bailliage de Thonon, le prévôt y demeura quelques jours pour essayer d'attirer le petit nombre des calvinistes obstinés dans leur hérésie. Mais ayant observé que ceux-ci, la plupart ignorants et de nulle considération, « suivaient le Calvinisme plutôt comme un parti que comme une religion », il conseilla à Son Altesse de leur intimer l'ordre de faire profession de la foi catholique ou de vider ses États, en leur permettant toutefois de vendre leurs biens.

Peu de jours après avoir suggéré cette menace de bannissement (menace qui ne paraît pas avoir été exécutée), le prévôt se rendit à Lyon, appelé par le baron de Lux. Henri IV et ses gens semblaient tout à fait disposés à céder à l'évêque les biens ecclésiastiques du pays de Gex; ils cherchaient toutefois un prétexte qui leur permît d'éconduire les Genevois et les nations protestantes qui soutenaient ces derniers. Comme ce prétexte pouvait être une

pressante intervention du Saint-Père, le prévôt adressa de Lyon même des lettres au cardinal Aldobrandini et à d'autres personnages, pour les prier d'agir auprès du pape.

En attendant, le roi ayant autorisé le rétablissement du culte dans trois paroisses, savoir : Gex, Farges et Asserens, l'évêque, accompagné du prévôt, y conduisit, vers la mi-novembre, les chanoines Louis de Sales, Claude Grandis et Antoine Bochut, qui recueillirent vite beaucoup de fruits dans ces localités. Le prélat, toujours accompagné du prévôt, se transporta ensuite dans le bailliage de Gaillard où il réconcilia les huit églises paroissiales que la Réforme avait laissées debout dans la contrée [1].

Malgré ces succès, ces deux saints personnages n'étaient point satisfaits ; leur zèle n'aspirait à rien moins qu'à rétablir le culte dans toutes les églises du pays de Gex. Pour atteindre ce but, il fallait avant tout obtenir du roi de France la main levée des bénéfices ecclésiastiques ; or l'entreprise était difficile, car Genève, par ses députés, intriguait fort auprès de Henri IV et faisait appuyer ses prétentions par le canton de Berne et même par la reine d'Angleterre.

1. C'étaient les églises de Choulex, Collonge-Bellerive, Foncenex, Juvigny, Meynier, Presinge, Thonex et Villelagrand.

## CHAPITRE III

**MISSION DIPLOMATIQUE DE FRANÇOIS A PARIS. SES RELATIONS AVEC Mme ACARIE, M. DE BERULLE, LA DUCHESSE DE MERCŒUR, HENRI IV. SES PRÉDICATIONS. SON ASCENDANT SUR LES AMES SUCCÈS DE SA NÉGOCIATION.**

**(1602)**

Le pays de Gex, récemment cédé par le duc de Savoie au roi de France, était peuplé d'environ douze mille habitants et contenait vingt-six paroisses avec quatre prieurés. Comme, durant l'occupation genevoise, l'exercice de la religion catholique en avait été banni, les biens ecclésiastiques envahis et les prêtres expulsés, l'évêque de Genève avait, en vertu de l'*Interim*[1], demandé au roi d'y rétablir la religion et de réintégrer le clergé dans la possession de ses biens injustement usurpés. Les Genevois, de leur côté, protestaient que cet Interim ne devait leur préjudicier en rien, et pour soutenir leurs prétentions, ils envoyèrent des ambassadeurs à Paris.

Claude de Granier, prévoyant les suites malheureuses que cette ambassade pouvait avoir pour la religion, proposa à son coadjuteur d'aller à la cour de France combattre les prétentions de ces éternels ennemis de l'Église. Le coadjuteur accepta cette mission avec son obéissance accoutumée, et se prépara à l'exécuter sans

1. En vertu de l'*Interim*, comme nous l'avons déjà dit, les biens qui avaient appartenu jadis aux catholiques, devaient leur être restitués; mais l'exercice protestant devait rester libre dans la région.

retard. Il partit le 2 janvier 1602, accompagné du président Favre, qui menait avec lui son fils aîné, de Georges Rolland, et d'un domestique : ils prirent leur route par la Bourgogne pour conférer sur cette affaire avec le baron de Lux, qui commandait pour le roi à Dijon et avait dans son ressort le pays de Gex. Arrivés près de Mâcon, au passage de la Saône, qu'on ne pouvait traverser que sur une simple embarcation, ils trouvèrent la rivière énormément grossie et précipitée dans son cours par l'effet de la fonte des neiges. Le spectacle de ses eaux amoncelées et violentes, joint au dire des mariniers, qui déclaraient le passage très dangereux, effraya les compagnons du coadjuteur, qui ne furent pas d'avis d'affronter la fureur des vagues : mais lui, qui plaçait les intérêts de Dieu avant tous les périls, considérant que le moindre retard pourrait être préjudiciable à la cause de la religion, se prononça contre tout délai, pressa les bateliers de partir, nonobstant le danger, et entraîna à sa suite ses compagnons tremblants, forcés par un sentiment d'honneur de ne pas l'abandonner. Arrivés au milieu de la rivière, après des luttes violentes contre l'impétuosité des eaux, ils trouvèrent des vagues si furieuses, un courant si rapide, qu'ils se crurent tous perdus. Les uns, avec le président Favre, levaient les mains au ciel et criaient miséricorde; les autres songeaient à se sauver à la nage; tous étaient dans la consternation. Le saint apôtre, seul calme et paisible, sans donner le moindre signe de trouble ou d'inquétude, priait à genoux, les yeux fixés au ciel, et n'interrompait sa prière que pour rassurer les passagers, leur prêcher l'abandon à la volonté de Dieu, qui commande aux flots, et leur garantir que personne ne périrait, que, malgré les difficultés de la traversée, tous arriveraient au port. En effet, au moment où le bateau semblait à moitié englouti, il se releva tout à coup au-dessus des vagues, et, à force de rames, on gagna le rivage. Tous voulurent remercier le saint apôtre de leur délivrance, dont ils se croyaient redevables à ses prières; mais, dès les premières paroles qu'on lui

dit en ce sens, il détourna promptement la conversation en reportant toutes les pensées sur l'excellence de la confiance en Dieu, et leur dit à ce sujet des choses merveilleuses, leur enseignant à oublier l'homme pour ne voir que le souverain maître de tous les événements.

Les voyageurs continuèrent ensuite heureusement leur route jusqu'à Dijon : à peine y furent-ils arrivés qu'un grand nombre de personnes de marque, surtout parmi les conseillers du parlement, accoururent vers eux, empressés d'offrir leurs hommages au coadjuteur de Genève. Le baron de Lux fut des premiers, et, tenant à honneur de loger un si saint personnage, il l'emmena à son hôtel avec toute sa suite. Le coadjuteur, mettant à profit tant de bienveillance, entretint longuement le baron sur le sujet de son voyage; et celui-ci non seulement l'écouta avec le plus vif intérêt, mais lui remit des lettres de recommandation pour plusieurs amis puissants qu'il avait à la cour, et pour le roi lui-même. Muni de ces pièces, François se remit en voyage et, le 22 janvier, il arriva à Paris où il prit logement rue Saint-Jacques.

Sa première visite fut au nonce du Pape; il informa Son Excellence des intérêts religieux qui l'amenaient dans cette grande ville et réclama sa protection. Le nonce, prenant à cœur cette affaire, le conduisit lui-même au ministre Villeroi; et là le coadjuteur, après avoir complimenté le ministre et lui avoir présenté les lettres de l'évêque de Genève et du baron de Lux, exposa avec autant de clarté que d'adresse le sujet de sa mission. Villeroi combattit toutes les raisons que le zélé négociateur put alléguer, et finit par demander un mémoire détaillé des prétentions de l'évêque de Genève et des raisons sur lesquelles il les appuyait. Le coadjuteur se mit promptement à l'œuvre, et, peu de jours après, il put remettre son mémoire. Il réduisait toutes ses demandes à deux, et les motivait l'une et l'autre sur le troisième article de l'édit de Nantes, ne voulant autre chose sinon qu'on appliquât au pays de Gex les disposi-

tions en vigueur par toute la France. Il demandait donc premièrement que l'exercice de la religion catholique fût libre dans tous les lieux de ce pays où la religion était librement pratiquée avant les troubles de l'hérésie; en second lieu, que les biens ecclésiastiques du pays de Gex fussent rendus à l'Église par ceux qui s'en étaient emparés pendant les troubles de l'hérésie, en exceptant soit les biens que la république de Genève s'était appropriés à titre de souveraineté, et qu'il ne réclamait pas, puisqu'ils n'étaient point sous l'obéissance du roi, soit ceux que les Bernois avaient vendus et dont il ne demandait à rentrer en possession qu'en rendant aux acheteurs le prix qu'ils leur avaient coûté.

Villeroi répondit à ce mémoire que chacun des deux points de la requête méritait une longue réflexion, qu'il désirait beaucoup seconder les pieux désirs de l'évêque de Genève, mais qu'il devait aussi éviter de rendre odieux le gouvernement du roi, et qu'après avoir tout pesé mûrement, il ferait un rapport fidèle au monarque, qui prononcerait dans sa sagesse sur cette grave affaire. Le coadjuteur prit patience : pour démontrer de plus en plus la justice de sa cause, il ajouta de nouveaux mémoires au premier; et en présenta jusqu'à cinq. Le président Favre joignit ses efforts à ceux de son saint ami, et appuya la négociation de tout le crédit que lui donnait son mérite, tant à la ville qu'à la cour. Mais Villeroi ne céda point à toutes ces instances, et tant qu'il n'entrait pas dans les vues du coadjuteur, il n'y avait point de succès à espérer. Car ce ministre était tout-puissant, fort du suffrage de l'opinion publique et de celui de son roi. Il passait en effet, quoique sans culture des lettres, pour un homme d'un si grand sens, que non seulement on lui pardonnait volontiers de n'avoir pas lu toutes les théories politiques écrites, mais encore qu'on disait de lui que c'était grand dommage que la science de M. Villeroi ne se trouvât point dans les livres; et Henri IV lui-même l'estimait tant, qu'il avait coutume de dire qu'il ne savait pas laquelle des deux vies était

plus nécessaire au bien de l'État, ou la sienne, ou celle de M. Villeroi.

L'affaire traînait ainsi en longueur, lorsque le départ de Henri IV pour Fontainebleau, où il devait passer une partie de l'année, vint encore en retarder la solution. Le coadjuteur se vit donc obligé à prolonger indéfiniment son séjour à Paris ; mais, apôtre partout et toujours, il sut utiliser tous ses moments pour la gloire de Dieu et le bien des âmes.

Dès les premiers jours de son arrivée dans la capitale, il avait visité la princesse Marie de Luxembourg, duchesse de Mercœur, dont la famille avait un attachement héréditaire pour la famille de Sales [1] ; et cette princesse, aussi sensible à cette prévenance qu'admiratrice du mérite de son illustre visiteur, non seulement l'avait secondé de tout son crédit auprès des divers personnages à qui elle pouvait le recommander, mais encore elle n'avait cessé de dire partout ses louanges. Dans toutes ses conversations elle célébrait le coadjuteur de Genève comme un prélat incomparable, « et jamais, disait-elle, on n'avait vu réuni en un seul « homme tant de vertu et tant de talent ». Sur ces entrefaites, le prédicateur qui devait prêcher à la cour la station du carême ayant fait défaut par une raison qu'on ignore, la duchesse de Longueville, que la reine avait chargée de pourvoir à la chaire de la chapelle royale, pensa que ce ministère ne pouvait être mieux rempli que par le prélat dont la duchesse de Mercœur élevait si haut le mérite éminent et les vertus aimables. Persuadée que c'était un trait de la Providence d'avoir suscité un tel prédicateur pour une cour où il était si nécessaire d'opposer à la vanité et à la licence les plus solennels enseignements du christianisme, elle lui proposa la station, et il l'accepta.

Il commença le mercredi des cendres (20 février), et, peu de jours après, la chapelle se trouva trop petite pour

1. En 1486, Christophe de Sales, bisaïeul du saint, avait été reçu comme page de la princesse Hélène de Luxembourg, femme de Janus de Savoie-Nemours, et les enfants et petits-enfants de Christophe furent à leur tour au service de cette illustre famille.

le nombre des auditeurs. Non seulement les princes et les courtisans, mais une foule d'ecclésiastiques et de docteurs de Sorbonne se pressaient autour de sa chaire, ne pouvant se lasser d'admirer l'éloquence pleine d'onction et de dignité avec laquelle il annonçait aux grands de la terre les vérités du ciel.

Le 28 mars, le président Favre écrivait de Paris à Mgr de Granier : « Cependant monsieur mon frère (le prévôt) parmi tant d'embarras ne laisse pas de se faire admirer par les doctes et belles prédications qu'il fait en divers lieux et aux plus honorables de la ville à certains jours de la semaine; chose qui rend favorables à lui et à sa négociation non seulement tous les bons catholiques, mais encore les princes et les princesses qui assistent presque ordinairement à ses prédications » ; et le 10 avril : « En somme il est tenu pour le premier prédicateur que la France ait eu depuis longtemps en ce grand théâtre, et plusieurs pensent que le Roi ne le laissera point venir qu'il ne l'ait fait prêcher devant lui. »

Il y avait alors à Paris une calviniste, nommée Mme de Racconis de Perdrauville [1], qui joignait l'obstination dans l'hérésie à la présomption d'une fausse science. Plusieurs fois, de savants controversistes avaient essayé de la désabuser de ses erreurs ; et toujours leurs efforts avaient été vains. La curiosité d'entendre ce prédicateur, qui émerveillait toute la cour, l'attira au sermon le premier lundi de carême. Le saint prédicateur, développant l'évangile du jour où est rapportée l'histoire anticipée du jugement dernier, peignit d'une manière si touchante le bonheur de ceux qui seront à la droite et le malheur de ceux qui seront à la gauche, que, sentant à quoi elle s'exposait si elle se trompait en matière de religion, elle vint après le sermon trouver l'homme de Dieu pour savoir de lui ce qu'il

1. Rachel Bochart, troisième femme de F. d'Abra de Racconis, seigneur de Perdrauville qui, de ses trois mariages, eut quinze enfants. Quatre enfants du second lit s'étaient déjà convertis en 1592, savoir Mathieu qui entra chez les Capucins où il devint célèbre sous le nom de père Ange, et trois de ses sœurs.

trouvait de faux dans la doctrine protestante, quelle était, d'un autre côté, la doctrine catholique et quelles en étaient les preuves. Le saint apôtre eut avec elle plusieurs conférences, et le résultat fut, non seulement la conversion de cette dame, mais encore celle de toute sa famille, qu'elle amena elle-même au tribunal de son nouvel Ananie vers le milieu du carême. Chose remarquable ! le discours qui prépara cette conversion éclatante ne contenait pas un seul mot de controverse, rien contre l'hérésie, rien pour la défense de l'Église : c'est que quand le cœur est touché, l'esprit est bientôt convaincu ; « et depuis, « dit le saint apôtre dans une de ses lettres, j'ai toujours « cru que qui prêche avec amour prêche assez contre les « hérétiques, quoiqu'il ne dise pas un seul mot de dispute « contre eux ». Telle était, en effet, sa sainte adresse à prendre les hommes par le cœur, que le cardinal du Perron disait de lui cette parole devenue célèbre : « Dieu a « donné à M. de Genève la clef des cœurs : s'il ne s'agit « que de convaincre, amenez-moi tous les hérétiques, je « me fais fort d'en venir à bout : mais, s'il faut les con- « vertir, menez-les à M. de Genève. »

Le coadjuteur ayant achevé au milieu de toutes ces saintes occupations sa station de carême, la duchesse de Longueville lui envoya pour honoraire une magnifique bourse pleine d'écus d'or, en lui faisant dire les choses les plus obligeantes par le gentilhomme porteur de ce beau présent. Confus à la vue de ce message, il répondit : « Veuillez dire à madame la princesse que c'est moi qui « suis son obligé, parce qu'elle m'a honoré dans cette « circonstance bien au delà de mes mérites : elle me « trouvera toujours prêt à lui obéir, même dans les « choses les plus difficiles; je suis seulement fâché de « n'avoir pas répondu à ce que demandaient la dignité de « l'auditoire et la célébrité de la chaire, mais il faut l'at- « tribuer à l'incapacité de mon esprit, à la rudesse de mon « langage, et non au défaut de bonne volonté. Veuillez « lui ajouter que je la prie de trouver bon que je n'ac- « cepte pas son présent : je me suis fait une loi de don-

« ner gratuitement ce que j'ai reçu gratuitement, et je ne
« veux d'autre récompense de mes travaux que celle qui
« m'est préparée au ciel. »

Tant de désintéressement et des sentiments si nobles accrurent encore la réputation du saint apôtre : on ne parlait dans Paris que de M. de Genève, c'était le nom qu'on lui donnait. Henri IV, qui avait passé tout le carême à Fontainebleau, fut curieux d'entendre par lui-même le prédicateur dont la voix publique redisait si haut les talents comme les vertus; et François étant venu le voir en cette résidence, la semaine de Pâques, pour hâter l'expédition des affaires qui l'avaient amené à Paris, il l'invita à prêcher dans la chapelle du château. Prompt à se conformer aux désirs du monarque, le coadjuteur monta en chaire le dimanche suivant (14 avril); et, après l'avoir entendu, Henri IV dit hautement que tout ce que la renommée lui avait appris de ce Savoyard, était encore au-dessous de la vérité, que jamais il n'avait ouï plus excellent prédicateur, et qu'un homme d'un tel mérite devait occuper un siège plus élevé que celui de Genève. Il voulut ensuite l'entretenir en particulier : son estime ne fit que s'accroître à mesure qu'il le connut davantage; et, depuis cette époque, il n'en parla plus qu'avec admiration : « M. de Genève, disait-il, est vraiment le
« phénix des prélats; il y a presque toujours chez les au-
« tres quelque côté faible : dans l'un, c'est la science,
« dans un autre la piété, dans d'autres la naissance; au
« lieu que M. de Genève réunit tout au plus haut degré,
« et naissance illustre, et science rare, et piété émi-
« nente. »

François de Sales, à son retour de Fontainebleau à Paris, poursuivit la négociation des affaires religieuses du pays de Gex avec la confiance que devaient lui inspirer les bontés du roi à son égard; mais il éprouva, comme tant d'autres, que la bonne volonté des rois ne suffit pas au succès des affaires, et que leurs ministres, quelquefois même des agents subalternes, y font plus que le souverain. Alors ce ne fut plus seulement la lenteur du ministre

d'État qu'il eut à combattre; toutes ses justes prétentions furent attaquées par les députés de Genève dans un mémoire qu'ils présentèrent au conseil du roi. Le conseil crut devoir prendre du temps pour y réfléchir, et remettre la solution définitive de l'affaire à une époque indéterminée; ce qui obligea le coadjuteur à prolonger encore son séjour à Paris pour réfuter les allégations présentes et futures de ses adversaires et soutenir contre eux les droits de la justice et de la religion.

Cette prolongation de séjour fut une prolongation d'apostolat. Les églises et les communautés de la ville, les monastères même du voisinage, ambitionnaient si fort le bonheur d'entendre ses instructions, de recevoir ses conseils, qu'il prêcha au moins cent fois pendant les sept mois qu'il resta à Paris. Il n'y eut pas jusqu'à un Turc domicilié à Paris, qui, attiré par la bonne odeur des vertus de l'homme de Dieu, ne voulût conférer avec lui. Il lui demanda des éclaircissements sur le mystère de la sainte Trinité, dont il n'avait qu'une notion confuse; François lui expliqua ce mystère ainsi que d'autres articles de la foi catholique, et cet homme se retira si pleinement satisfait, que tous ses amis en conclurent qu'il allait prochainement se convertir. L'histoire ne dit pas s'il le fit réellement.

Mais c'étaient surtout les âmes pieuses qui recherchaient les conseils et les entretiens du coadjuteur; elles y trouvaient à la fois lumière, consolation et grâce. Une des plus remarquables fut M^me^ Acarie, qui depuis se fit carmélite sous le nom de sœur Marie de l'Incarnation, et a été ensuite béatifiée par Pie VI en 1791. Cette illustre servante de Dieu se confessa souvent au saint apôtre pendant les sept mois qu'il demeura à Paris; et ce fut de sa bouche qu'elle apprit un point de morale qu'elle ignorait encore, toute sainte et tout éclairée qu'elle était d'ailleurs : c'est que les imperfections, qui échappent à la faiblesse humaine sans le consentement délibéré de la volonté, ne sont point péché, et ne peuvent, par conséquent, fournir matière à l'absolution, laquelle ne peut s'appliquer qu'à des man-

quements délibérés et voulus. Étonnée de cette doctrine toute nouvelle pour son esprit, elle cherchait dans sa conduite quelque manquement qui portât d'après cette règle le caractère de péché véniel, et elle n'en pouvait jamais découvrir un seul; de sorte que, pour suppléer à cette heureuse impuissance, il lui fallait réitérer l'accusation de quelque faute ancienne, toutes les fois qu'elle désirait recevoir la grâce de l'absolution. Le saint apôtre, de son côté, trouvait grand profit pour son salut à converser avec une âme si pure. Il éprouvait un plaisir incomparable à l'entendre parler de Dieu; son cœur, en l'écoutant, s'enflammait de l'amour divin; et, comme plus il aimait, plus il voulait aimer encore, il n'hésitait pas à parcourir très souvent à pied une distance de quatre kilomètres, malgré la pluie et la boue dans l'hiver, malgré les chaleurs dans l'été, pour se rendre du lieu où il logeait à la maison de M^me^ Acarie et puiser dans son entretien un accroissement de ferveur. Dans ces célestes entrevues. il ne questionnait pas cette sainte âme par une pieuse curiosité de connaître les secrets de Dieu; il se bornait à l'écouter avec vénération, uniquement occupé à faire son profit spirituel de tout de qu'il entendait : « car, disait-il « plus tard, je ne la regardais pas comme ma pénitente, « mais comme un vaisseau que le Saint-Esprit avait con- « sacré à son usage. Lorsque j'approchais d'elle, elle m'in- « spirait un si grand respect pour sa vertu, que je n'eus « jamais la hardiesse de l'interroger sur ce qui se passait « en elle, et je n'ai voulu savoir de son intérieur rien de « plus que ce qu'elle a bien voulu me communiquer de « son propre mouvement sans aucune invitation de ma « part. Or elle parlait plus volontiers de ses fautes que « des grâces qu'elle recevait... Oh! que je me repens de « n'être pas entré plus avant dans la connaissance de ce « que l'esprit de Dieu opérait en elle! Elle m'eût volon- « tiers découvert toute son âme[1] ».

1. Barbe Avrillot, devenue veuve de M. Pierre Acarie, conseiller du roi, entra chez les Carmélites en 1613, et mourut en 1618. Nous en reparlerons plus loin.

Préoccupé du salut des âmes et de la sienne avant tout, le coadjuteur restait insensible à toutes les considérations humaines. Un jour (13 juin), octave de la Fête-Dieu, qu'il devait prêcher dans l'église Saint-Benoît, un gentilhomme de ses amis vint, d'un air effrayé, l'aborder au moment où il allait monter en chaire, et lui dire en grande confidence qu'on venait d'arrêter le maréchal de Biron, le baron de Lux et plusieurs autres gentilshommes, comme complices, avec le roi d'Espagne et le duc de Savoie, d'une conspiration contre l'État, dans le but de s'emparer, au nom de ces deux princes, de la Provence, du Dauphiné, de la Bourgogne, de la Bresse et de quelques autres provinces. « On a rapporté au roi, ajouta-t-il, que « vous aussi vous êtes du nombre des conspirateurs, « que les affaires du pays de Gex ne sont que le prétexte « de votre séjour à Paris; et que, dans le fait, vous êtes « un émissaire du duc de Savoie pour ourdir ici la trame « de la conspiration. Vos liaisons avec le baron de Lux « et l'affection avec laquelle il vous a recommandé à ses « meilleurs amis, colorent de vérité cette calomnie : avisez « à votre sûreté. » François reçut cette communication avec le plus grand calme, sans laisser paraître dans ses traits l'ombre d'inquiétude, et ne crut pas qu'il lui fallût d'autres armes pour défendre sa vertu que sa vertu même. Après avoir remercié son ami, il monta en chaire, prêcha avec la même liberté d'esprit, le même ton d'assurance que si on ne lui eût pas parlé. « Eh quoi! lui dit le gen- « tilhomme après le sermon, ce que je vous ai dit ne vous « inquiète pas? On vous accuse du crime de lèse-ma- « jesté, et vous y êtes indifférent! — Je m'en trouble- « rais, reprit le coadjuteur, si j'étais coupable; je son- « gerais à fuir si ma conscience me reprochait quelque « chose; mais, comme je suis innocent, je mets ma con- « fiance en Dieu, et suis si éloigné d'avoir peur, que de « ce pas, je vais trouver le roi. Si ma réputation est tant « soit peu utile au bien de la religion, Dieu en prendra « soin; si elle lui est inutile, je ne m'en soucie pas. » Il alla, en effet, aussitôt au Louvre, où Henri IV était

revenu depuis six semaines; et le prince, dont un des principaux mérites était l'habileté dans la connaissance des hommes, ne l'eut pas plutôt aperçu, qu'il se hâta de le prévenir avec la bonté qui lui était propre : « Mon-« sieur de Genève, lui dit-il, vous n'avez pas besoin de « songer à vous justifier, car je n'ai jamais eu aucun « soupçon contre vous; mais je ne puis pas empêcher « qu'on ne me fasse des rapports. — Sire, répondit Fran-« çois, je ne suis pas assez intelligent dans les affaires « d'État pour m'en mêler; mais, si j'y entendais quelque « chose, et que j'eusse la volonté de m'en occuper, je ne « ferais pas mon apprentissage par une action aussi « noire, surtout après les bontés dont Votre Majesté m'a « comblé. »

Le roi continua de s'entretenir avec lui et rapporta de cette entrevue une admiration plus grande encore, de sorte qu'il ne se lassait point de dire, quand l'occasion s'en présentait, que M. de Genève était un homme de Dieu, qui rapportait tout à Dieu, qu'il avait une merveilleuse prudence et une modestie rare, qu'il n'usait point de flatterie et rendait à chacun ce qui lui est dû; et, comme un gentilhomme lui témoignait sa surprise de l'entendre louer ainsi à tout propos cet évêque savoyard : « Oui, reprit « Henri IV, je l'ai en singulière estime, parce qu'il réunit « toutes les vertus et n'a pas un seul défaut. Je n'ai ja-« mais connu personne plus capable de rendre à l'état « ecclésiastique son ancienne splendeur; il est doux, fa-« cile, humble de cœur, toujours égal à lui-même; il a « une piété tendre, mais sans affectation, une dévotion « ardente, mais sans scrupule; en un mot, c'est l'homme « le mieux fait pour extirper l'hérésie et établir solidement « la religion catholique. »

Un jour, ayant remarqué l'intimité qui existait entre François et M. Deshayes, son secrétaire, gouverneur de Montargis : « Deshayes, lui dit-il, lequel aimez-vous le « mieux, de moi ou de l'évêque de Genève? — Sire, ré-« pondit le gentilhomme embarrassé, je vous prie de « m'excuser : vous êtes mon roi et mon souverain; et,

« en cette qualité, je vous dois respecter et aimer incom-
« parablement plus que personne. — Laissons là le de-
« voir, repartit le prince, je veux que vous m'avouiez
« franchement lequel des deux vous aimez le mieux, ou
» lui ou moi? — Sire, répliqua Deshayes, j'avoue ingénu-
« ment que j'éprouve à l'égard de M. de Genève une ami-
« tié plus douce et plus sensible, laquelle ne peut pas
« même souffrir de comparaison, car elle est en son plus
« haut degré. — Je n'en suis pas fâché, reprit le roi ; mais
« dites-lui de ma part que je désire faire le troisième en
« cette amitié. »

L'estime de Henri IV pour François de Sales était si grande, qu'il exprima hautement l'intention de le demander au Pape pour l'envoyer en Angleterre travailler à la conversion du roi Jacques, comme étant, à son avis, le prélat de toute l'Église le plus capable, par sa doctrine et sa haute sagesse, de traiter avec un monarque si érudit. En attendant, il le sollicita jusqu'à cinq fois de rester en France, en lui promettant de gros appointements et de riches bénéfices. « Demeurez avec moi, monsieur de Ge-
« nève, lui dit-il un jour, je vous procurerai une position
« meilleure que celle que vous avez dans les États du duc
« de Savoie. — Sire, répondit François, je prie Votre Ma-
« jesté de m'excuser, je ne puis accepter ses offres. Je suis
« marié, j'ai épousé une pauvre femme, je ne puis la
« quitter pour une plus riche. Si Votre Majesté a quelque
« bienveillance pour moi, je ne lui demande autre chose
« que le rétablissement de la religion catholique et de
« ses églises dans le pays de Gex. » En vain le roi employa, pour l'amener à ses vues, l'ascendant des personnes qu'il savait avoir le plus d'influence sur lui ; tout fut inutile. Cependant ce grand prince voulait à tout prix lui témoigner son estime par quelque acte de munificence. C'est pourquoi, sachant la modicité de ses revenus, il lui fit expédier par son trésorier un brevet portant allocation d'une pension considérable. Il s'en fallait que le coadjuteur fût disposé à accepter ce bienfait, d'autant plus que le duc de Savoie l'eût vu de très mauvais œil toucher

une pension d'un souverain étranger, avec lequel surtout il n'était pas en très bonne intelligence ; d'un autre côté, il ne voulait pas mécontenter un prince aussi généreux et aussi bienveillant que Henri IV. Pour sauvegarder ces deux intérêts, il imagina l'expédient suivant, qui fait autant d'honneur à sa prudence qu'à son désintéressement : « Sire, répondit-il au roi, je remercie de tout mon cœur « Votre Majesté du souvenir qu'elle a daigné avoir de « ma petitesse. J'accepte, oui, j'accepte avec un très « grand plaisir votre royale libéralité ; mais vous me « permettrez, sire, de vous parler franchement : grâce « à Notre-Seigneur, je suis maintenant dans une telle si- « tuation que je n'ai point besoin de cette pension. C'est « pourquoi je supplie très humblement Votre Majesté « d'avoir pour agréable qu'elle me soit conservée entre « les mains de votre trésorier, pour m'en servir quand « j'en aurai besoin. » Cette lettre ravit le roi, dont la grande âme savait apprécier les beaux sentiments ; et il dit hautement que jamais il n'avait connu personne qui sût assaisonner un refus plus gracieusement que M. de Genève.

Cependant la duchesse de Longueville, qui n'estimait pas moins que Henri IV la haute sagesse de François de Sales, voulut en tirer parti pour le succès d'une œuvre qu'avait projetée son zèle. L'ordre du Carmel, tel que l'avait renouvelé sainte Thérèse, cet ordre qui remplissait l'Espagne et l'Italie de l'odeur de ses rares vertus, manquait à la France. Mme Acarie, cette âme d'élite dont nous avons déjà raconté l'éminente piété, brûlant du désir de doter Paris d'un établissement si précieux, en avait fait parler à la duchesse de Longueville, qui était entrée de toute son âme dans cette bonne pensée ; et la princesse, en conséquence, convoqua le coadjuteur de Genève avec les hommes les plus remarquables de la capitale, tant par la piété que par la science ecclésiastique, pour délibérer sur l'opportunité et les moyens d'établir les carmélites en France. Cette assemblée, où se trouvaient les docteurs Duval et Gallemant, les abbés de Bérulle et de Bretigny,

et don Beaucousin, prieur des Chartreux, examina en plusieurs séances cette grave affaire, reconnut clairement, selon le rapport fait par le coadjuteur au saint-siège, « que « ce dessein venait du ciel, qu'il était très propre à pro- « curer la gloire de Dieu et le salut des âmes ». La seule chose qui faisait difficulté, c'était l'impossibilité d'avoir des religieux carmes pour gouverner ce monastère. Mais on obvia à cet inconvénient en faisant choix de trois ecclésiastiques que leur science, leur intégrité et leur habileté rendaient très capables de diriger la maison. Ces points réglés, il fut résolu que la duchesse de Longueville solliciterait l'autorisation du roi, qu'on demanderait celle de l'évêque de Paris, et qu'enfin on écrirait au Pape pour obtenir de lui l'érection canonique de l'établissement. Henri IV, convaincu que, comme père de ses sujets, il ne devait refuser à personne les moyens de suivre un attrait innocent, fut prompt à donner son autorisation; on ne doutait pas du consentement de l'évêque, il ne restait donc à obtenir que les lettres apostoliques du saint-siège. Le Pape, ayant reçu à ce sujet les requêtes de plusieurs grands personnages, auxquelles le coadjuteur de Genève joignit les siennes, tint une congrégation de seize cardinaux; après mûr examen de l'affaire, il autorisa par un bref l'érection des monastères des filles de Sainte-Thérèse dans toute l'étendue de la France; et aussitôt des carmélites vinrent d'Espagne se fixer à Paris, d'où leur institut se répandit dans les principales villes du royaume, portant partout l'exemple des plus pures vertus et de la perfection religieuse.

Les rapports qu'eurent en cette circonstance le coadjuteur de Genève et M. de Bérulle leur donnèrent l'occasion de se connaître et de se vénérer mutuellement : François, admirant dans M. de Bérulle *un des esprits les plus clairs et les plus nets qu'il eût jamais rencontrés*, le pressa d'établir en France une œuvre dont il sentait vivement le besoin, je veux dire une société vouée à l'éducation du clergé; et tel fut, en effet, le but primitif de la congrégation de l'Oratoire, fondée par cet homme éminent. M. de

Bérulle, de son côté, plein de vénération pour le coadjuteur de Genève, dont il ne pouvait se lasser d'admirer la parfaite égalité d'âme, voulut lui confier la direction de sa congrégation naissante, mais sans pouvoir la lui faire accepter, tant parce que sa position de coadjuteur de Genève ne le lui permettait pas, que parce que M. de Bérulle lui semblait l'homme de la Providence pour cette œuvre.

Au milieu de ces diverses sollicitudes, François ne cessait pas de se préoccuper de son affaire principale, le rétablissement de la religion catholique dans le bailliage de Gex : il la poursuivait sans relâche, et, malgré ses instances, elle traînait toujours en longueur. Un nouvel incident était venu encore la compliquer : le baron de Lux, que cette affaire regardait spécialement comme gouverneur de la Bourgogne et par suite du pays de Gex, se trouvait en prison ainsi que nous l'avons dit plus haut, sous le poids d'une accusation capitale de complicité dans la conspiration du maréchal de Biron; et tant qu'il ne serait pas ou élargi ou remplacé, la négociation ne pouvait marcher. Heureusement Henri IV, qui, comme toutes les âmes droites, aimait la franchise, satisfait de la candeur avec laquelle le baron lui révéla ce qu'il savait de la conspiration, et la part coupable qu'il y avait prise, lui rendit ses bonnes grâces [1]. Cet événement ramena l'espérance au cœur de François, et son espérance ne fut pas trompée : car le roi, en renvoyant le baron de Lux dans son gouvernement de Bourgogne, le chargea de rétablir l'exercice de la religion catholique dans tous les lieux du pays de Gex où il y aurait un nombre suffisant de catholiques, à la seule condition de procéder peu à peu, de manière à ne pas irriter les protestants par l'érection simultanée d'un

1. Henri IV fut si content des révélations du baron de Lux, qu'il dit au comte de Soissons qu'il n'aurait pas voulu pour deux cent mille écus ne pas savoir ce que le baron lui avait dit. Il aurait voulu sauver le maréchal de Biron aussi bien que le baron ; mais Biron, homme d'une violence extrême, ne répondit aux bontés du roi que par des emportements qui déterminèrent ce dernier à le livrer à la justice.

trop grand nombre de paroisses. Il écrivit dans le même sens au parlement de Dijon et déclara par acte public qu'il prenait sous sa protection spéciale tous les ecclésiastiques du Bugey, du Valromey et du pays de Gex.

François de Sales, voyant ainsi terminée l'affaire qui l'avait amené à Paris, songea aussitôt à en partir [1], d'autant plus qu'il venait de recevoir ses bulles [2], et que les infirmités toujours croissantes de Mgr de Granier l'obligeaient à se faire sacrer au plus tôt, pour pourvoir aux besoins de la religion dans le diocèse.

1. Il en partit vers le 20 septembre.

2. Les bulles par lesquelles Clément VIII nommait François de Sales coadjuteur de l'évêque de Genève avec le titre d'évêque de Nicopolis dans la vieille Epire, furent signées à Rome, le 15 juillet 1602, et expédiées le 5 septembre.

## CHAPITRE IV

LA SAINTE-MAISON ET LE JUBILÉ DE THONON. — MORT DE M^gr DE GRANIER. — RÈGLEMENT DE VIE ÉPISCOPALE ET SACRE DE FRANÇOIS DE SALES.

(1602)

Pendant le séjour de François de Sales à Paris, deux événements mémorables s'étaient accomplis à Thonon, savoir l'érection de la Sainte-Maison et la célébration du Jubilé.

Dès le commencement de son apostolat, François de Sales, nous l'avons vu, conjurait Son Altesse d'établir à Thonon un collège de Jésuites, ainsi qu'une station de prédicateurs, et de créer une maison de refuge où des ressources seraient assurées aux néophytes pauvres. Le nombre des convertis augmentant, les projets du saint, ceux du Père Chérubin surtout, grandirent aussi. Les habitants des bailliages que la nécessité de vendre ou d'acheter les objets nécessaires à la vie amenait fréquemment à Genève ou à Lausanne, y rencontraient mille occasions de séduction.

Un danger plus grand encore attendait ceux qui, attirés par les ressources qu'offrent les grands centres de population, allaient y apprendre les arts mécaniques, s'y placer en qualité de domestiques, ou étudier les sciences et les belles-lettres. Enfin, il était une tentation plus séduisante encore : c'est qu'on assurait, dans ces deux villes, des biens, une épouse et d'autres avantages temporels à quiconque y allait abjurer la religion catholique, comme,

au contraire, on confisquait les propriétés de quiconque embrassait la foi romaine. De là il arrivait que plusieurs, pressés par le besoin, se retiraient dans ces villes et achetaient au prix de leur âme les commodités de la vie, disposés, du reste, à rentrer dans l'Église si on leur offrait des moyens de subsistance.

Pour porter remède à des maux si pressants, François de Sales et le Père Chérubin conçurent le projet de fonder à Thonon un établissement qui serait tout à la fois comme une sorte d'Université où l'on enseignerait toutes les sciences, tous les métiers, et comme un refuge où quiconque voudrait, soit se convertir à la religion catholique, soit vivre selon ses maximes, s'il était déjà converti, pourrait avoir une position honorable, les uns en enseignant, s'ils en étaient capables, les autres en exerçant ou apprenant un métier selon leur condition. Le profit serait partagé entre les travailleurs et la maison, et ce qu'on retirerait de là servirait à acheter des marchandises ainsi que les différentes choses nécessaires à la vie, qu'on vendrait ensuite à un prix très modéré, afin que les habitants de ces contrées, trouvant à Thonon tout ce dont ils auraient besoin, cessassent de fréquenter Genève ou Lausanne.[1]

Ce plan avait été accueilli avec applaudissement par l'évêque et toutes les personnes auxquelles il avait été communiqué, ainsi que par le duc de Savoie, qui dans son grand désir de le voir mettre à exécution, envoya le Père Chérubin à Rome solliciter l'approbation du saint-siège : enfin le cardinal Anne d'Escars de Givry, chargé par le Pape d'examiner le projet, en ayant fait un rapport très favorable, Clément VIII, par sa bulle du 13 septembre 1599, érigea l'établissement projeté, qui prit depuis le nom de *Sainte-Maison*. Aux termes de cette bulle, la maison devait être gouvernée par un préfet et sept prêtres séculiers qui suivraient autant que possible les règles de la congrégation de l'Oratoire de Rome : elle devait jouir de tous les droits et privilèges des universités publiques, surtout de celles de Bologne et de Pérouse : trois prieurés

conventuels devaient lui être annexés dès qu'ils viendraient à vaquer [1] : enfin elle serait sous la protection immédiate du saint-siège et d'un cardinal, et tous ceux qui y demeureraient pourraient gagner une indulgence plénière à toutes les fêtes de la sainte Vierge, en remplissant les conditions accoutumées. Le Pape en nomma le même jour, pour premier protecteur, le cardinal Baronius et pour préfet François de Sales, lui accordant plein pouvoir de faire, conjointement avec ses prêtres, sauf avis préalable du cardinal, tous les statuts utiles au bon gouvernement de la maison, de les interpréter, de les corriger, de les remplacer par de nouveaux, toutes les fois qu'il en serait besoin, et imposant à tous les membres de la communauté l'obligation de s'y soumettre.

A la réception de cette bulle, tous les gens de bien éprouvèrent une grande consolation : un établissement si important excita tout leur intérêt, plusieurs personnes pieuses lui firent des dons considérables ; un gentilhomme nouvellement converti donna jusqu'à huit mille écus [2], et le duc de Savoie y ajouta des offrandes dignes de sa royale munificence. Il ne restait plus qu'à organiser la *Sainte-Maison* par de bonnes règles, chose tout autrement essentielle que les ressources financières. François, chargé de ce travail, commença par étudier attentivement les règles de l'Oratoire, puis il prit conseil de l'évêque de Genève, de l'archevêque de Vienne, de plusieurs théologiens et des hommes qu'il estimait les plus consommés en sagesse et en expérience. Enfin, après avoir surtout consulté Dieu dans la méditation, il donna ces règles. Il divise l'établissement en quatre sections principales : la première se compose du préfet et de sept prêtres séculiers qui lui sont adjoints ; ceux-ci doivent faire les fonctions pastorales dans Thonon, avoir pour église paroissiale l'église de Saint-Hippolyte, qui prit plus tard le titre de Notre-Dame

1. Ceux de Contamine-sur-Arve, de Saint-Jeoire près Chambéry et de Nantua.

2. C'est-à-dire vingt-neuf mille quatre cent quarante francs de notre monnaie.

de Compassion, et pour annexe l'église de Saint-Augustin, qui devint l'église du collège quand il y en eut un d'établi : ils doivent, en outre, avoir le soin et la conduite de sept enfants de chœur nourris et élevés dans la maison, qui formeront comme le séminaire en germe.

La seconde section se compose des prédicateurs chargés d'aller annoncer la parole de Dieu dans toutes les paroisses environnantes, d'être pour tout le diocèse des prêtres auxiliaires prêts à se porter partout où leur ministère pourrait être utile; et cette fonction fut confiée aux pères capucins, qui furent pour cela unis et incorporés à la Sainte-Maison.

La troisième section embrasse les maîtres chargés de l'instruction publique et de la direction du collège. Ce furent des jésuites, tant que vécut Clément VIII, lequel de ses propres deniers fournit ce qui était nécesssaire à leur entretien, au défaut de la maison qui ne put payer les cinq cents écus d'or que ses constitutions assignaient pour appointements; après eux vinrent des régents laïques qui s'acquittèrent mal de leur mission, puis les pères barnabites, sous la direction desquels le collège devint florissant et mérita la haute protection du duc de Savoie.

Enfin la quatrième section se compose des nouveaux convertis ou de ceux qui voulaient se convertir : là on les instruisait de la religion, et on apprenait aux plus pauvres d'entre eux quelque art ou métier, afin de les mettre en état de gagner leur vie.

Après bien des délais, l'évêque de Genève, assisté du président du Sénat et du P. Chérubin qui revenait d'Italie pour cette solennité, procéda à l'érection canonique de la Sainte-Maison et lui unit, avec l'église paroissiale dont il consacra le maître-autel sous le vocable de N.-D. des Sept-Douleurs, celle de Saint-Augustin, qui fut l'église du collège (25 mai 1602).

Le même jour, Mgr de Granier ouvrit le saint Jubilé. A cette époque, les grâces du Jubilé étaient réservées à la Ville Éternelle. Mais à la prière de la jeune princesse Mar-

guerite de Savoie, Clément VIII voulut bien étendre à la Sainte-Maison le Jubilé de 1600.

Le succès de ce Jubilé tint du prodige. « Pendant deux « mois, on n'entendit presque autre chose dans la ville « que le chant des peuples accourus par milliers, auquel « se mêlait le bruit des clochettes. » On y compta 106 processions dont quelques-unes de la Bresse, du Lyonnais, de la Maurienne, et près de 160.000 communions. Plus de 300 hérétiques rentrèrent dans le giron de l'Église, parmi lesquels un ministre luthérien et quelques religieux apostats que la curiosité ou la grâce avait attirés à ces fêtes.

Un deuil, hélas! devait succéder à ces joies. Le pieux évêque de Genève, qui avait, malgré son âge et sa faiblesse, présidé à toutes ces solennités, fut victime de son zèle. Se sentant mortellement atteint le jour même de l'Assomption, il se fit transporter dans le château de son neveu de Chissé, à Polinge[1]; et là, le 17 septembre, il rendit sa belle âme à Dieu.

François de Sales revenait de Paris et se trouvait à Lyon, quand il apprit cette mort. Tremblant à la pensée du fardeau qui tombait sur ses épaules, il s'en alla à Annonay prendre conseil de Pierre de Villars, lequel, après vingt-quatre ans de travaux apostoliques, moitié dans l'évêché de Mirepoix, moitié dans l'archevêché de Vienne, avait cédé en 1599 ce dernier siège à Jérôme de Villars, son frère, et vivait retiré dans cette petite ville, partageant son temps entre la prière, l'étude et un ministère de dévouement à la conversion des hérétiques. C'était une bonne fortune pour un nouvel évêque que les avis d'un si digne prélat, versé dans la science de la théologie, dans la connaissance des voies spirituelles, et plus encore dans la pratique de tous les devoirs épiscopaux : car, pendant tout le temps qu'il avait été en charge, il avait prêché assidûment, catéchisé les enfants et les ignorants, pris des pauvres un soin maternel, tenu lui-

1. Le château de Polinge, encore debout, est situé entre Mornex et Reignier.

même des conférences à son clergé pour le former à la piété et à la science; et, avare des moments qui lui restaient libres, jaloux de les employer tout entiers à l'oraison et à l'étude, il n'avait cessé de mettre en pratique sa maxime favorite : *qu'un évêque doit être chaque jour à l'autel, très souvent en chaire, jamais dans les sociétés et les divertissements publics*. Pour mettre le vénérable prélat à même de lui donner des conseils mieux appropriés, en s'en faisant connaître à fond, le saint apôtre lui fit une confession générale ; et la pureté de sa belle âme édifia le pieux archevêque jusqu'à lui faire dire, dans le transport de son admiration, que « cette confession lui servirait « toute sa vie de sujet de confusion ».

D'Annonay, François revint à Lyon, d'où il se rendit au château de Sales faire la retraite préparatoire à son sacre. Avant de la commencer il écrivit à Son Altesse pour lui annoncer son retour (14 octobre), et, quelques jours après, au Souverain Pontife pour lui exposer le résultat de ses démarches à Paris et lui annoncer la mort de Claude de Granier, dont il fait un magnifique éloge.

Le 18 novembre, le pieux coadjuteur commença sa retraite sous la direction du père Jean Fourier, jésuite, recteur du collège de Chambéry, qu'il avait demandé pour cet effet. Dès l'entrée de ces saints exercices, il fit une confession générale, afin de se purifier de plus en plus ; le reste de la retraite fut sanctifié par une prière persévérante, accompagnée de jeûnes et de macérations corporelles : il est beau de l'entendre raconter lui-même à une personne de confiance ce qui se passait alors entre Dieu et lui : « Je fais la revue de mon âme, lui écrivait-il, et « sens au fond de mon cœur une nouvelle confiance de « mieux servir Dieu en sainteté et en justice tous les « jours de ma vie. J'ai eu de grands sentiments des infi- « nies obligations que je lui ai ; j'ai résolu de me sacrifier « à lui avec toute la fidélité qui me sera possible, tenant « incessamment mon âme en sa divine présence avec une « allégresse non point impétueuse, mais, ce me semble, « efficace pour le bien aimer : car rien au monde n'est

« digne de notre amour; il le faut tout à ce Sauveur qui « nous a donné tout le sien. Je vois tous les contentements « terrestres un vrai rien auprès de ce régnant amour, pour « lequel je voudrais volontiers mourir ou tout au moins « vivre pour lui seul. Qu'il me tarde que ce cœur, que « Dieu m'a donné, lui soit inséparablement et éternelle- « ment lié ! J'ai un grand désir de m'avancer en cette pré- « cieuse dilection, et, pour m'y disposer, voici le règle- « ment que je m'impose. »

Dans ce règlement, le saint prélat arrête qu'il ne portera ni habits ni bas de soie, ni aucun vêtement plus précieux que par le passé : « C'est assez, dit-il, que mes habits « soient propres et bien adaptés à mon corps. Je n'aurai « ni escarpins, parce que cette chaussure ressent la « vanité; ni gants parfumés et de grand prix. Je porterai « dans toutes les églises, et même en ville, le rochet, le « camail et le bonnet carré, et ferai de même dans la « maison, sauf le rochet. Ma ceinture pourra être de soie, « mais non de soie précieuse; et j'y tiendrai mon chapelet « attaché. Ma tonsure sera toujours bien marquée. — « Point de serviteurs inutiles; j'aurai, pour gérer toutes « les affaires temporelles de la maison et m'assister aux « offices, un ecclésiastique dont le costume sera celui du « séminaire de Milan ou l'habit ecclésiastique de Rome. « J'aurai un secrétaire, un valet de chambre pour moi, un « autre pour la famille épiscopale [1], un cuisinier avec un « aide de cuisine et un laquais. Tous ces serviteurs seront « vêtus simplement et ne porteront point d'habits de « couleur éclatante. Ils se lèveront à quatre heures les « jours solennels où se chantent matines à la cathédrale, « et à cinq heures les jours ordinaires; tous les jours ils « entendront la messe; le soir, ils feront la prière et « l'examen de conscience en commun avec l'évêque, et se « retireront en silence à dix heures pour se coucher; tous « les dimanches et fêtes, ils assisteront à l'office de la cathé-

1. On appelle famille épiscopale l'ensemble des prêtres qui composent la maison de l'évêque.

« drale, tous les seconds dimanches du mois ils se con-
« fesseront et communieront. — En chaque chambre il y
« aura un oratoire, quelque dévote image et de l'eau bé-
« nite : deux appartements seront seuls tapissés, l'un pour
« recevoir les étrangers, l'autre pour traiter les affaires.
« — Un des domestiques sera toujours prêt à recevoir
« et introduire ceux qui se présenteront, et il traitera
« tout le monde, surtout les prêtres, avec aménité et res-
« pect. — La table sera frugale, mais propre et décente ;
« chaque prêtre dira à son tour le *Benedicite* et les *Grâces;*
« l'évêque ne dira que l'oraison, *Benedic, Domine, nos et*
« *hæc tua dona quæ de tua largitate sumus sumpturi, per*
« *Christum Dominum nostrum,* excepté les fêtes solen-
« nelles où il fera lui seul toutes les prières d'avant et
« d'après le repas. La première moitié du repas sera em-
« ployée à des lectures pieuses, la seconde à une conversa-
« tion modeste. On dînera à dix heures, l'on soupera à six ;
« les jours de jeûne, les deux repas se feront une heure
« plus tard, et on ne s'assiéra point pendant la collation.
« — Il y aura distribution publique d'aumônes les
« mêmes jours que sous l'ancien évêque, et on les fera
« plus considérables en hiver qu'en été, à raison des be-
« soins qui sont plus grands alors. Quant aux aumônes
« particulières, l'esprit de Dieu enseignera dans l'occasion
« ce qu'il faudra faire. — J'assisterai aux offices de la ca-
« thédrale, les dimanches et fêtes d'obligation, ainsi que
« toute l'Octave de la Fête-Dieu, et même à Matines les
« jours solennels. J'officierai aux dix principales fêtes de
« l'année; je suivrai autant que possible les offices et
« exercices des confréries de la Croix, du Saint-Sacre-
« ment, du Rosaire et du Cordon, et y donnerai la com-
« munion aux jours où les statuts la prescrivent. »

Après ces règlements, relatifs à l'extérieur, le saint prélat règle sa vie intime et privée. Il statue qu'il fera en sorte d'apprendre tous les jours quelque chose d'utile et en rapport avec son état, qu'il consacrera à l'étude tout le temps de sept à neuf heures du matin sans compter la lecture d'un livre de dévotion après le souper

pendant une heure. — Tous les matins, après avoir remercié Dieu de sa conservation pendant la nuit, après lui avoir demandé son secours pour le jour présent et s'être consacré à sa plus grande gloire, il fera une méditation d'une heure. Pendant toute la journée, il se conservera dans une attention habituelle à la présence de Dieu, et produira fréquemment des aspirations pieuses ou oraisons jaculatoires tirées de l'oraison du matin ou des objets qui se présenteront. A neuf heures, il partira pour aller dire la messe, et en chemin il ne parlera à personne, au moins d'affaires séculières, mais recueillera son esprit et s'aidera de diverses considérations et affections pour exciter sa piété envers le mystère de l'autel. Arrivé à la sacristie, il fera une préparation fervente, mais courte pour ne pas fatiguer ceux qui attendent. Pendant la messe, il tiendra tout son extérieur dans une douce gravité, tout l'intérieur dans une ardente dévotion; et, après la messe, il ne manquera jamais à l'action de grâces. Les jours où il y aura quelque dévotion particulière dans une église, il ira y célébrer, afin que les fidèles trouvent partout leur évêque en tête de tout ce qui est bien. — Il dira toutes les parties du bréviaire debout ou à genoux, les petites heures aussitôt après la méditation, vêpres, complies et le chap-let avant le souper, matines et laudes le soir après la lecture du livre de dévotion. — Il choisira le confesseur le plus capable qu'il pourra commodément avoir, et ne le changera point sans nécessité; il se confessera à lui tous les deux ou tous les trois jours, sauf les cas de nécessité, et quelquefois dans l'église à la vue de tout le monde, pour servir d'exemple à tous. — Il jeûnera tous les vendredis, tous les samedis et toutes les veilles de fêtes de la sainte Vierge. — Tous les ans, il fera une retraite de huit ou dix jours, dans laquelle il passera en revue et accusera en confession ses principales fautes depuis la dernière retraite, avec les manquements aux résolutions qu'il y avait prises : il conférera ensuite avec son confesseur sur ses mauvaises inclinations et les difficultés que sa

nature ou les circonstances opposent à ses progrès dans la perfection. Il se livrera en même temps, le plus possible, à l'oraison mentale : « C'est là qu'on regarde le « ciel de plus près et qu'on trouve la terre bien éloignée « de ses yeux et de son goût; c'est là que les âmes enga- « gées pour le public se font dans leur cœur comme un « cabinet où elles étudient la loi de leur maître et la « reçoivent de sa propre main. C'est là cette montagne si « élevée qu'on n'y entend point le bruit des créatures, « où l'on goûte combien Dieu est doux et suave. » A cette oraison, qui fera comme le fonds de sa retraite, il joindra beaucoup de prières, disant toutes ses messes et en faisant dire pour obtenir de Dieu les grâces dont il a besoin. Enfin, il terminera ces pieux exercices en renouvelant les résolutions précédemment prises et y ajoutant celles que l'expérience lui aura montrées être plus utiles. — Cette retraite pourra se faire vers le carnaval ou dans les semaines qui précèdent la Pentecôte.

Telle est la seule partie du règlement de saint François de Sales qui nous ait été conservée. Il est regrettable que nous n'en ayons pas la suite, qui avait rapport au gouvernement du diocèse et à la manière de se conduire envers les peuples. Il le fit signer et approuver par son directeur le père Fourier, afin de le consacrer par l'obéissance; et il y fut en effet toujours fidèle, sauf la désignation des heures précises de chaque chose, qui dut céder aux devoirs de sa charge. « Car, dit son frère, le comte « Louis de Sales, le tracas des affaires lui apprit bientôt « que ces menus règlements ne conviennent qu'à ceux « qui sont maîtres de leur temps, et que, pour les évê- « ques, la charité doit être leur règle souveraine. » Il « serait sans doute désirable, dit le saint lui-même dans « une lettre à l'archevêque de Bourges, que nos maisons « épiscopales fussent conformes à ce règlement; mais « je sais par expérience qu'il faut s'accommoder à la néces- « sité des temps, des lieux et de l'occasion. Je n'ai point « scrupule de me déranger de ce règlement quand le « service de mes brebis le demande; car alors il faut que

« la charité soit plus forte que nos inclinations. En fai-
« sant cet écrit, mon dessein a été, non de me gêner, mais
« de me régler sans m'obliger à aucun scrupule de cons-
« cience : car Dieu me fait la grâce d'aimer autant la
« liberté de mon esprit que j'en hais la licence. En somme,
« nous devons dire avec le grand évêque d'Hippone :
« *Amor meus, pondus meum.* Mon amour est le poids
« qui m'entraîne. »

Pendant que le saint prélat s'occupait ainsi dans la solitude, sa pieuse mère s'occupait de son côté à faire elle-même quelques jours de retraite pour se disposer aux grâces qu'elle espérait recevoir pendant la consécration épiscopale de son cher fils; et, sa retraite finie, elle s'appliqua à décorer l'église paroissiale de Thorens que François avait choisie pour le lieu de son sacre, tant par déférence pour le vœu de sa famille qu'en vue d'être plus calme et plus recueilli dans un lieu si éloigné du tumulte du grand monde. Elle revêtit de grands et superbes tapis les murs de cette église, assez étendue pour contenir dans sa nef seule plus de mille personnes, et plaça sur le haut de la façade du chœur les armoiries de la maison de Sales surmontées d'une mitre, d'une crosse d'or et d'un chapeau vert à glands pendants, avec cette inscription : *Après de longues années, le ciel.*

Tous ces préparatifs et plusieurs autres terminés, l'auguste cérémonie eut lieu le dimanche 8 décembre, jour de l'Immaculée Conception de la sainte Vierge, jour cher à la piété du saint prélat depuis sa plus tendre enfance, son âme si pure s'étant toujours complue dans le mystère de la pureté de Marie. Vespasien Gribaldi, ancien archevêque de Vienne en Dauphiné, retiré depuis quelque temps à Évian, sur les bords du lac de Genève, où il vivait dans la pratique de la piété et des bonnes œuvres, fut le prélat consécrateur, et il eut pour assistants Thomas Pobel, ancien évêque de Saint-Paul-Trois-Châteaux, résidant près de là, à Bonneville, sa patrie, et Jacques Maistret, nommé par Grégoire XIII évêque de Damas, qui vivait retiré à Aix en Savoie. Les chanoines de la

cathédrale, après avoir reçu, par l'organe de son frère Jean-François de Sales, la résignation de la dignité de prévôt, députèrent quatre d'entre eux pour assister à la cérémonie, en permettant à ceux qui voudraient s'adjoindre à la députation de s'absenter du chœur; et, pour relever la solennité, tous les musiciens tant de la cathédrale que de la collégiale se rendirent en même temps à Thorens.

La cérémonie commença de bonne heure. Pendant que le saint prélat était à genoux, immobile de recueillement devant l'évêque consécrateur, son visage tout à coup parut enflammé et rayonnant, symbole de la lumière divine qui remplissait en ce moment tout son intérieur, et qui lui fit voir, comme dans un grand jour, selon qu'il le raconta lui-même peu après, les trois personnes de la sainte Trinité le consacrant pontife, la sainte Vierge le prenant sous sa protection spéciale, et les apôtres saint Pierre et saint Paul l'assistant dans la cérémonie. Après qu'il fut demeuré ainsi une demi-heure en extase, plus semblable à un ange du ciel qu'à un homme de la terre, il tomba en défaillance, mais se releva bientôt au grand étonnement de tout le monde, assurant qu'il était dans toute la plénitude de sa force. A mesure que l'évêque consécrateur exécuta sur lui les cérémonies extérieures, il vit *clairement et distinctement*, ce sont ses propres expressions, la sainte Trinité opérant dans son âme les effets mystérieux signifiés par les rites visibles qu'accomplissait le pontife, c'est-à-dire lui conférant par l'imposition des mains le Saint-Esprit avec tous ses dons, par l'onction de la tête la dignité de représentant de Jésus-Christ en terre, par le livre des Évangiles placé sur ses épaules la mission de prêcher la parole de Dieu, par l'onction des mains le pouvoir d'ordonner les prêtres, d'user des clefs et du trésor de l'Église, par la mitre le devoir de régir ses sens extérieurs et d'expliquer les deux Testaments, par les gants l'obligation des bonnes œuvres, par l'anneau l'engagement d'être fidèle à son Église, enfin par la crosse le devoir d'appuyer les faibles,

de corriger les pécheurs, et ramener au bercail les brebis égarées. Pendant tout ce temps-là, les trois prélats ressentaient, comme ils le protestèrent plus tard, une abondance de suavité intérieure telle, qu'il leur semblait être en paradis, tant la sainteté imprimait visiblement son caractère sur toute la personne du prélat consacré, ou plutôt tant la divinité qui agissait invisiblement en son âme faisait rejaillir au dehors comme un rayon de sa présence. Pour lui, correspondant à l'abondance des grâces qu'il recevait, il fit le vœu de se consacrer tout entier sans aucune réserve au service des âmes et de mourir pour elles s'il était expédient. Une grâce particulière lui fit sentir que le ciel agréait ce vœu, selon qu'il l'écrivait plus tard à sainte Chantal : « Car alors, « dit-il, Dieu m'ôta à moi-même pour me prendre à lui « et me donner aux peuples, afin que je ne vécusse plus « que pour lui et pour eux. »

Consacré ainsi évêque, il envoya le chanoine Louis de Sales à Annecy prendre en son nom possession de l'évêché de Genève ; et, après quelques jours passés encore en retraite au château de Sales, il choisit pour faire son entrée dans sa ville épiscopale le 14 décembre, parce que c'était un samedi, jour consacré à la sainte Vierge : « Et « je suis bien aise, dit-il, que la sainte Mère du souverain « Pasteur soit mon introductrice dans le bercail de son « Fils. »

Une nombreuse noblesse, accourue des lieux circonvoisins, lui forma un cortège semblable à celui d'un triomphateur ; et quatre des principaux conseillers, députés par la ville pour aller au-devant de lui, s'étant trouvés sur la route à l'endroit convenu, le conduisirent à la chapelle de Notre-Dame de Compassion, où tout le monde l'attendait[1]. Là, après avoir fait sa prière et s'être revêtu de ses ornements pontificaux, il se plaça dans un fauteuil au milieu de l'autel, le visage tourné vers le peuple, et reçut les compliments d'abord des syndics de

1. Cette chapelle se trouvait à l'entrée du faubourg de Bœuf, à peu près à l'endroit où s'élève l'octroi actuel de la rue Carnot.

la ville, revêtus de leurs robes longues et portant à la main leur bâton d'ébène, puis des députés du conseil et de la Chambre des Comptes, et répondit à toutes ces harangues avec autant de dignité que de suavité et de grâce. Alors on se mit en marche pour entrer en ville : en tête de la procession s'avançaient deux à deux les religieux des différents ordres, capucins, cordeliers, dominicains, augustins ; venaient ensuite l'administrateur avec les vicaires de l'église paroissiale de Saint-Maurice et les chanoines de la collégiale, puis le Chapitre de la cathédrale dans toute la pompe des plus grandes solennités ; et après, apparaissait l'évêque marchant avec une dignité céleste sous un dais que portaient les syndics de la ville ; derrière le dais, plusieurs prêtres en surplis tenaient des mitres à la main et étaient suivis des magistrats, de la noblesse, des bourgeois et d'une grande foule de peuple. Toutes les cloches de la ville redisaient dans les airs l'allégresse publique, et les décharges de mousqueterie, mêlant à ces sons sublimes leurs bruyantes détonations, avertissaient les contrées voisines du bonheur de la cité.

Arrivé dans l'église, François se prosterna devant le saint Sacrement, qu'il adora quelques instants, alla baiser l'autel, vint ensuite s'asseoir au trône épiscopal, où il lui fallut subir un discours à sa louange, que prononça du haut de la chaire le chanoine Nouvellet ; enfin le chant du *Te Deum* et la bénédiction terminèrent cette belle cérémonie, qui remplit toute la ville d'allégresse.

# LIVRE IV

## PREMIÈRES ANNÉES D'ÉPISCOPAT
## 1603-1611

---

### CHAPITRE PREMIER

FRANÇOIS DE SALES ORGANISE SA MAISON ÉPISCOPALE, ET CONTINUE, COMME AUPARAVANT, SA VIE APOSTOLIQUE

**(Année 1603)**

L'impression si profonde qu'avait faite sur François la cérémonie de son sacre, ne fut point passagère comme cette cérémonie. Pendant quarante jours entiers, elle demeura présente au fond de son cœur, toujours également vive et saisissante, sans cependant déroger à cette paix intime qui est le cachet de l'action de Dieu dans une âme ; et comme l'extérieur se façonne sur l'intérieur dont il est l'empreinte, il en rejaillit sur toute sa personne une majesté douce qui forçait la vénération et l'amour, une dignité de maintien qui annonçait combien il se respectait lui-même, combien la hauteur du caractère épiscopal le confondait. Il n'en voyait les insignes que comme des emblèmes augustes et sacrés qu'il s'estimait très indigne de porter; jamais il ne les touchait qu'avec un sentiment religieux ; souvent même il lui suffisait de les apercevoir pour s'abîmer dans l'humilité la plus profonde ou pour

s'élever aux plus hautes pensées. A leur vue, il se rappelait qu'il ne devait plus avoir de vie que pour Dieu et pour l'Église, et que tous ses moments étaient aux âmes dont il avait pris la charge. Entré dans l'épiscopat, comme les anciens Pères, après l'avoir mérité et l'avoir refusé, il le regardait non comme un honneur, mais comme un fardeau, non comme une élévation, mais comme un engagement à souffrir et à s'immoler.

Sous l'inspiration de ces sentiments apostoliques, estimant que la maison épiscopale devait être la maison-modèle d'un diocèse, il régla tout ce qui regardait la sienne de la manière la plus édifiante. Il s'attacha d'abord à conformer sa conduite personnelle au règlement qu'il s'était tracé dans la retraite, soit pour l'ordre et l'emploi de son temps, soit pour la pratique des vertus et l'exercice du zèle, soit pour la simplicité et la pauvreté en tout ce qui était à son usage. Il avait bien pour la réception des étrangers un salon convenable qu'il appelait la chambre de l'évêque; mais son habitation particulière était une petite pièce fort modeste; et c'était là, disait-il, la chambre de François. Sa maison n'était pas même à lui; il la tenait à loyer, et quand on le pressait d'acheter un palais épiscopal : « Oh ! non, répondait-il, je n'en désire « point; j'ai du bonheur à penser que je n'ai point de « maison à moi, et que le maître de mon hôtel peut me « mettre dehors quand il voudra : c'est un trait de con« formité avec Jésus-Christ, mon maître, qui n'avait pas « où reposer sa tête[1]. »

Dans la tenue de la maison la plus stricte économie présidait à toutes les dépenses. La modicité de ses revenus, aussi bien que sa foi, ses goûts, sa charité prodigue pour les pauvres, l'exigeait ainsi. Les biens de l'évêché de Genève, sur lesquels le sénat de Savoie, par arrêt du 20 décembre de cette année, lui donna mainlevée, ne lui rapportaient qu'un revenu annuel de mille écus d'or, ou

1. La maison que le saint habita les dix premières années de son épiscopat, existe encore : c'est la maison Lambert, située en face de la cathédrale.

trois mille six cent quatre-vingts francs de notre monnaie, somme moins que modique pour toutes les dépenses auxquelles il avait à faire face. Mais, loin de s'en plaindre, il trouvait qu'il en avait assez.

Une décoration plus belle que les vains ornements du luxe et que la splendeur des tables embellissait la maison épiscopale : c'étaient les vertus de ceux qui l'habitaient[1]. Tout dans cette maison semblait respirer une odeur de sainteté et offrait aux regards comme un spectacle de religion : on croyait voir un monastère habité par de fervents cénobites. Les vêtements de chacun étaient propres, mais simples et modestes. Les conversations étaient toujours dirigées par la charité, la douceur et la piété ; jamais un mot de querelle ou de contestation, jamais une parole bouffonne ou d'une plaisanterie tant soit peu messéante; on ne s'y permettait rien qui n'eût un caractère digne, honorable et chrétien. L'intérieur de la maison était sévèrement interdit aux femmes; on ne pouvait les recevoir que dans la galerie et la salle contiguë; et le saint prélat attachait tant d'importance à ce point, qu'un jour, pressé par un de ses amis de confier le soin du linge à une femme âgée et vertueuse, comme étant plus entendue que les hommes en cette partie, il lui fit cette remarquable réponse : « Je suis si éloigné de prendre une femme à mon « service, quels que soient son âge et sa vertu, que je ne « voudrais pas même avoir ma propre mère avec moi, « supposé qu'elle voulût quitter le château de Sales; car « si madame de Boisy est ma mère, toutes les femmes qui « viendraient la voir ne sont pas ma mère. »

Après avoir mis ce bel ordre dans l'intérieur de sa maison, il s'appliqua à bien choisir les officiers publics avec lesquels il partagerait les travaux de la charge pastorale, savoir : le vicaire général, qui devait, sous sa direction, administrer tout le diocèse; le substitut, chargé

1. La maison épiscopale comprenait un aumônier, un intendant ou économe (Georges Rolland), un valet de chambre pour l'évêque (F. Favre), un autre pour les étrangers; un laquais, un sommelier chargé du linge, de la salle à manger et de la cave, un cuisinier et un aide de cuisine.

d'aider ou de remplacer le vicaire général; l'official, juge des affaires contentieuses; le procureur fiscal, qui avait mission de poursuivre ces affaires et en même temps de soutenir les droits de l'Église et de la religion, les intérêts de la justice et du bien public; enfin les greffiers chargés de tout écrire et de tout expédier. Estimant ces nominations trop importantes au bon gouvernement de son diocèse pour les faire sans conseil et par ses seules lumières, il convoqua les chanoines de la cathédrale avec les ecclésiastiques d'un mérite éminent, prit leur avis sur les sujets les plus propres à chaque fonction; et, après avoir recueilli les voix, il nomma à ces diverses places les hommes qu'il jugea plus capables de les bien remplir [1]. Il leur assigna ensuite un traitement convenable, en leur prescrivant d'être toujours accessibles et bienveillants envers tous sans acception de personnes, d'expédier promptement les affaires, de ne jamais recevoir de présents, et surtout de ne jamais demander aucune rétribution, sauf en certaines expéditions sur lesquelles il était d'usage de percevoir un droit pour les écritures des greffiers, l'apposition du sceau et la signature. Encore examina-t-il avec soin le tarif de ces droits, et il l'abaissa au prix le plus modique, conformément au décret du concile de Trente, jusque-là qu'il réduisit à dix sous les lettres d'ordination qu'on payait quarante auparavant.

Avant son élévation à l'épiscopat, François de Sales avait accepté tous les travaux qui s'étaient présentés, sans rien demander comme sans rien refuser; une fois évêque, il crut que sa dignité avait droit à quelques privilèges : il revendiqua pour lui la partie du ministère extérieur la plus rebutante, et donna l'ordre aux prêtres et aux religieux de la ville d'envoyer à son confessionnal non seulement les pauvres et les misérables pour qu'il les consolât et les secourût, mais encore les personnes atteintes de quelques maladies infectes qui blessaient la délicatesse

1. C'est ainsi qu'il nomma vicaires généraux les chanoines Jean Favre, frère du président du Sénat, et Jean Déage, son ancien précepteur.

des regards ou de l'odorat, comme les chancreux et les punais : « Ce sont là mes ouailles de prédilection, disait-« il ; je les veux pour moi, parce que ceux-là étant ordi-« nairement plus délaissés, plus dépourvus de l'instruction « et des consolations si nécessaires à leur état, c'est mon « devoir de les connaître et de pourvoir à tous leurs « besoins temporels et spirituels. » Et il le faisait en effet avec tant de grâce et de bonne volonté, qu'on l'eût pris pour le vrai père de tous ces infortunés.

Non moins vigilant sur les besoins des pauvres honteux, des personnes affligées ou que leur grossièreté exposait à être rebutées, il recommandait en toute occasion de les lui envoyer ; et ses serviteurs avaient ordre non seulement de les accueillir avec douceur, mais encore de les lui amener. Un jour qu'il entrait dans la chambre où l'on examinait les ordinands, il vit par la fenêtre un de ses domestiques renvoyer une pauvre femme qui voulait lui parler ; aussitôt il descend, vient trouver cette infortunée, écoute les plaintes qu'elle avait à lui faire contre un gentilhomme qui la persécutait ; il la console, lui promet son assistance ; et, peu de jours après, la bonne œuvre était faite : il avait vu le gentilhomme et l'avait obligé à laisser cette personne en paix.

Aussi assidu en chaire qu'au tribunal et au soulagement des malheureux, le nouvel évêque prêchait en toute occasion : dès le lendemain de son arrivée à Annecy, le troisième dimanche de l'Avent, il parla avec une ferveur tout apostolique sur la préparation qu'il fallait y apporter. Son visage paraissait rayonnant ; il semblait ravi en extase, et l'on voyait clairement que l'esprit divin maîtrisait son cœur et sa langue. Ce fut dans un de ces moments sublimes que, s'oubliant lui-même, pour ne penser qu'à exalter les divines miséricordes, il raconta à ses auditeurs les merveilles que Dieu avait opérées en lui le jour de son sacre. Heureuse distraction qui révéla au monde des secrets que nous eussions à jamais ignorés !

Le carême arrivé, tous les vendredis, il fit l'exhortation à la confrérie des pénitents de la Sainte-Croix ; et tous les

autres jours où il trouva l'occasion de prêcher, il mit en pratique la leçon du concile de Trente, qui enseigne que le premier devoir de l'évêque est de rompre à son peuple le pain de la divine parole. Cependant il souffrait d'une fièvre continue qui, au rapport de sainte Chantal, dura toutes les premières années de son épiscopat. Mais, grâce à la force d'âme dont le ciel l'avait doué, il ne cessa pas un seul jour de travailler infatigablement comme s'il eût été en pleine santé.

## CHAPITRE II

FRANÇOIS DE SALES ÉTABLIT LES CATÉCHISMES DANS SON DIOCÈSE. VOYAGE A TURIN, A GEX, A THONON ET A SIXT. COMMENT IL FORME ET DIRIGE SON CLERGÉ.

(**Année 1603**)

Le premier acte extérieur du gouvernement de François de Sales dans son diocèse fut l'institution des catéchismes, c'est-à-dire de ces instructions élémentaires qui exposent le dogme et la morale, non par des discours suivis, souvent peu écoutés et peu compris du grand nombre, mais par des explications claires et simples, entremêlées de questions et de réponses, de comparaisons et d'exemples, et plusieurs fois répétées sous diverses formes qui les gravent dans l'esprit. Convaincu que, quoi qu'en disent les préjugés du monde, c'est là de toutes les instructions la plus utile et la plus nécessaire pour les savants comme pour les ignorants, pour les grands et les riches comme pour les petits et les pauvres, pour la vieillesse et l'âge mûr comme pour la plus tendre enfance, il inaugura cette institution dans l'église Saint-Dominique, par une messe solennelle chantée en musique, où assista non seulement tout le Chapitre de la cathédrale, mais presque tout le peuple de la ville. Là, étant monté en chaire, il fit ressortir avec force la nécessité et les avantages des catéchismes, annonça qu'ils se feraient désormais tous les dimanches, et termina par une exhortation touchante où il pressait les personnes de tout âge et de toute condition

de s'y trouver exactement. A cette invitation, il en ajouta une autre qui se renouvelait chaque dimanche et jour de fête : comme l'oubli et la distraction auraient pu empêcher quelques-uns d'y venir, il envoyait ces jours-là par toutes les rues d'Annecy un jeune homme revêtu d'une espèce de dalmatique violette, qui portait sur la poitrine et entre les épaules un écusson où étaient écrits en lettres d'or les noms de Jésus et de Marie, agitait une clochette et criait : « Venez, venez à la doctrine chrétienne : on vous « y apprendra le chemin du paradis. » Un grand nombre ayant obéi à la voix du saint évêque, il voulut lui-même faire ce catéchisme et il s'en imposa la loi avec tant de rigueur que jamais il ne s'en dispensait, à moins que ses autres occupations ne lui rendissent ce ministère tout à fait impossible : alors il s'en déchargeait sur les dignitaires de sa cathédrale ou les personnes les plus capables de son clergé.

Rien de plus touchant que ce que nous racontent à ce sujet les historiens de sa vie. Quand tout le monde était rassemblé, les petits garçons placés d'un côté et les filles de l'autre, tous le visage tourné vers la chaire, il commençait, après le chant du *Veni Creator*, par la récitation de quelque partie du catéchisme de Bellarmin ou de Canisius qu'il leur avait donnée à apprendre; puis il leur expliquait avec une clarté admirable ce qu'ils avaient récité : « C'était, dit un auteur contemporain, un contentement non pareil d'ouïr combien familièrement il exposait les rudiments de notre foi : à chaque propos, les « plus riches comparaisons lui naissaient en la bouche; « il regardait son petit monde, et son petit monde le regardait; il se rendait enfant avec eux pour former en « eux l'homme parfait selon Jésus-Christ. » Après avoir expliqué un point de doctrine, il s'assurait s'il avait été bien compris, en interrogeant les enfants l'un après l'autre, leur faisant plusieurs fois la même demande sous une forme un peu différente; et quand quelque explication n'avait pas été parfaitement saisie, il la reprenait d'une autre manière, l'éclaircissait à force d'exemples ou d'his-

toires convenables au sujet, compréhensibles à tous, ne s'épargnant ni la fatigue ni les dégoûts pour bien instruire ses chers enfants. Il interrogeait de nouveau avec une bonté maternelle, redisait au besoin les mêmes explications, toujours avec la même grâce et la même piété, et ne quittait point une question qu'elle n'eût été bien comprise. Presque jamais il n'adressait de reproches ; mais il encourageait à mieux faire, et chaque fois qu'un enfant le satisfaisait par ses réponses, il lui donnait, soit des images, soit des médailles, des chapelets, de petits livres de prières ou autres petits objets qu'il portait toujours avec lui au catéchisme pour récompenser ceux qui s'en montreraient dignes. A la fin du catéchisme, il faisait chanter, ou quelques cantiques français, dont plusieurs étaient de sa composition, ou quelques versets des psaumes traduits en français et mis en musique par les hommes de l'art, et il distribuait ensuite aux enfants des billets écrits de sa main, contenant l'exposé de la doctrine chrétienne, pour qu'ils les récitassent au catéchisme suivant. La grâce et la simplicité avec lesquelles le saint évêque expliquait les plus profonds mystères de la foi, intéressaient au plus haut point les fidèles présents à ces catéchismes, éclairaient les simples, édifiaient les doctes, faisaient du bien à tous.

Madame de Boisy elle-même y était très assidue toutes les fois qu'elle venait à Annecy ; et, son saint fils lui ayant dit un jour qu'elle lui donnait des distractions quand il la voyait avec tous ces petits enfants venir entendre le catéchisme qu'elle-même lui avait appris : « Mon fils, reprit-« elle, je vous ai appris l'écorce de la lettre ; mais votre « bouche me découvre le sens intérieur de nos sacrés « mystères dont j'étais fort mal instruite. » Enfin, tel fut bientôt le nombre des assistants attirés par le charme de ce mode d'instruction, qu'il lui fallut les diviser en trois classes ; et il les établit en trois chapelles de l'église Saint-Dominique, sous la présidence de prêtres distingués, qu'il s'adjoignit pour catéchistes. Ces chapelles elles-mêmes se trouvèrent bientôt trop petites pour la multitude des per-

sonnes qui voulaient entendre les instructions; et il répartit alors ces catéchismes en trois diverses églises, à Saint-Dominique, à Notre-Dame et à Saint-Jean. Le zèle du saint évêque pour y attirer tout le monde ne manqua pas de trouver des censeurs : « Quelle idée a notre évêque, « disait-on, de rabaisser les doctes au rang des igno- « rants, et de vouloir que tout le monde redevienne en- « fant? » Le pieux prélat se contenta d'abord de répondre avec douceur par ces paroles de l'Évangile : « Si vous ne « devenez comme de petits enfants, vous n'entrerez point « dans le royaume des cieux. » Mais, voyant que ces railleries toujours répétées en détournaient plusieurs, il réprimanda sévèrement les critiques jusqu'à leur déclarer qu'il leur interdirait, s'ils continuaient, l'entrée de sa maison. Arrêtés par cette correction salutaire, les railleurs se turent et furent eux-mêmes des plus exacts au catéchisme.

De temps en temps le saint évêque excitait la piété et l'intérêt des enfants par quelques cérémonies qu'il savait leur être agréables. Deux dimanches chaque année il les menait par toute la ville en procession solennelle, accompagné de ses prêtres, chantait avec eux les litanies ou récitait doucement le chapelet, marchant à la suite de sa petite troupe dans le maintien le plus pieux et le plus recueilli.

Tant de bonté lui gagna tellement le cœur des enfants, que, quand il passait par les rues, ils accouraient à lui de tous côtés; et, se rangeant en haie à droite et à gauche, ils se serraient près de sa personne, de manière à lui laisser à peine le passage libre. Ils voulaient tous recevoir sa bénédiction, baiser sa main et sa robe, et ils le suivaient même quelquefois en se traînant sur les genoux jusqu'à ce qu'ils eussent obtenu cette faveur. Joyeux de cet innocent entourage, il les caressait tous, mettant la main sur la tête de l'un, sur la joue de l'autre; et les premiers qui avaient reçu ces témoignages de sa bonté couraient se ranger un peu plus loin pour les recevoir une seconde fois, de sorte qu'à mesure qu'il avançait, la pe-

tite troupe grossissait toujours : ceux de sa suite s'en impatientaient, mais il défendait qu'on les écartât : « Laissez-les venir, disait-il d'un air affable, c'est mon petit « peuple » ; et quand les enfants l'avaient perdu de vue, ils allaient raconter avec allégresse le bonheur de sa rencontre et les petites caresses qu'ils en avaient reçues. L'homme de Dieu recevait avec le même accueil les petits enfants que les nourrices lui présentaient ; il leur montrait sa croix d'or, la leur faisait baiser, et souvent sa bénédiction les délivrait des maux ordinaires à cet âge.

Le saint Évêque voulut faire participer tout son diocèse aux grands biens que produisait le catéchisme à Annecy ; et, en conséquence, dans le cours de l'année suivante, il prescrivit à ses prêtres de faire le catéchisme au peuple tous les dimanches avant vêpres, pendant deux heures en été[1]. Dans l'instruction qu'il leur donna à ce sujet, il veut qu'on annonce le catéchisme par le son de la cloche ; qu'au moment de l'entrée à l'église il y ait quelqu'un chargé de veiller à ce que tous fassent, comme il faut, le signe de la croix et la génuflexion devant le saint Sacrement ; qu'on choisisse, pour parler, les enfants les plus capables ; qu'on les place dans un lieu éminent d'où ils puissent être vus de tous, que l'un fasse les demandes et l'autre les réponses ; qu'on leur adresse des questions sur les explications données précédemment, pour voir s'ils les ont retenues et les rendre plus attentifs ; qu'on fasse encore dans une courte allocution le résumé de tout ce qui a été dit, afin de le graver davantage dans les esprits ; qu'on donne des récompenses, comme images, médailles et chapelets, à ceux qui ont le mieux su et ont été plus modestes ; enfin, qu'on marque avec soin les absents, et qu'on termine par une allocution pieuse et touchante.

Le printemps étant survenu, notre prélat dut se rendre en Piémont pour y prêter serment de fidélité entre les

1. Le catéchisme qu'il ordonne d'enseigner, est celui du cardinal Bellarmin.

mains de Son Altesse. Il prit sa route par le château de Crest, près Montmélian, où il était attendu pour bénir le mariage de son frère, Louis de Sales, avec la fille du baron de Cusy. Tendre et aimant pour tous les siens, s'il était disposé à sacrifier les affections de famille lorsque son ministère devait en souffrir, il s'y prêtait avec bonheur lorsqu'elles étaient compatibles avec ses devoirs d'évêque. Déjà il avait bien voulu régler lui-même les articles du contrat et faire la cérémonie des fiançailles, heureux de voir sa famille s'allier à celle du baron qui était pour lui un si bon et si saint ami. Tout étant prêt pour la noce au moment de son passage par Crest, il bénit avec effusion de cœur ce saint mariage où les deux conjoints apportaient une dot égale de piété et de vertu (2 avril). Le lendemain, François fit en compagnie des deux époux un pèlerinage à N.-D. de Myans, et repartit immédiatement après pour Turin. Il y reçut du duc de Savoie l'accueil le plus honorable et en obtint tout ce qu'il était venu lui demander, ainsi que divers privilèges pour les habitants du Chablais, de Ternier et de Gaillard. Les grandeurs de la cour ne l'arrêtèrent pas plus que les jouissances de la famille, et, ses affaires étant terminées, il reprit aussitôt le chemin de son diocèse en passant par Carmagnole, petite ville du diocèse de Saluces, où se trouvait alors l'évêque Juvénal Ancina, ce digne ami qu'il s'était acquis pendant son dernier séjour à Rome.

A peine était-il descendu à l'hôtel dans cette petite ville, qu'un des notables du lieu vint l'y chercher, lui disant avec beaucoup de grâce qu'il n'y avait pas dans la cité un seul habitant qui ne l'eût logé dans son cœur, et que, pour lui, il ambitionnait encore l'honneur de le loger dans sa maison. François de Sales se rendit à une invitation si aimable, et étant allé ensuite offrir ses hommages à l'Évêque qui devait ce jour-là officier pontificalement en l'honneur de son patron saint Juvénal, dont on célébrait la fête, celui-ci le pria de prêcher en sa place, conformément à l'usage des anciens évêques qui

prêchaient dans les églises les uns des autres quand ils se visitaient. François, condescendant au vœu de son ami, commença son sermon en italien, croyant cette langue plus familière à son auditoire; mais pendant qu'on récitait l'*Ave Maria* à la suite de l'exorde, l'évêque le fit prier de prêcher en français, parce que, le marquisat de Saluces ayant été longtemps possédé par la France et n'étant que depuis peu réuni au Piémont, le peuple entendait mieux cette langue. Alors François continua son sermon en français, à la grande édification des auditeurs, qui ne savaient qu'admirer le plus de la doctrine ou de la sainteté du prédicateur. A la sortie de l'église monseigneur de Saluces, voulant faire compliment au prédicateur sur son discours, lui dit, par une allusion ingénieuse à son nom de Sales : *Tu verè sal es :* « Vous êtes le sel de la terre »; à ce jeu de mots, le saint répondit par une autre allusion au nom de Saluces : *Tu sal et lux es, ego vero neque sal neque lux :* « C'est bien « vous, monseigneur, qui êtes le sel et la lumière tout « ensemble; pour moi, je ne suis ni l'un ni l'autre »; et depuis lors, ces deux illustres prélats se servirent de ces devises dans les lettres qu'ils s'écrivirent réciproquement.

François ayant ensuite continué sa route et fait, en passant, un pèlerinage à Notre-Dame de Mondovi, arriva à Annecy pour la fête de la Pentecôte (18 mai). Alors toutes ses sollicitudes se tournèrent vers la partie de son diocèse qui dépendait de la France et se composait du pays de Gex. Car autant la politique du duc de Savoie avait été favorable à la religion, autant les ménagements de la France lui étaient funestes. Les ministres hérétiques, s'étant aperçus que la France les craignait, devinrent audacieux en proportion de la frayeur qu'ils inspiraient, et semblèrent vouloir se venger de la sévérité avec laquelle on avait traité leurs confrères du Chablais. L'erreur ne cessait donc point d'avoir ses chaires et ses échos dans le malheureux pays de Gex; et de toutes parts on y prêchait la haine du catholicisme. Ce fut là pour le saint Évêque un chagrin qui empoisonna presque

tout son épiscopat. Il avait bien obtenu de Henri IV la permission de rétablir l'exercice de la religion catholique dans plusieurs paroisses, avec la cession des revenus des bénéfices pour fournir à la subsistance des curés; il avait de plus fait porter par le parlement de Bourgogne un arrêt conforme aux intentions de Sa Majesté; mais les ministres protestants n'en continuaient pas moins de ravager le pays par leurs doctrines, de percevoir les revenus des bénéfices ecclésiastiques et de susciter mille obstacles aux efforts de son zèle. Sur ces entrefaites, le duc de Bellegarde, gouverneur de Bourgogne, et le président du parlement de Dijon étant venus à Belley avec le baron de Lux, lieutenant du roi en cette province, le saint évêque s'empressa d'aller les trouver pour obtenir par eux la pleine exécution de l'arrêt porté en faveur de la religion catholique. A son arrivée à Belley, toute la ville s'émut : son maintien partout si digne et si modeste, sa religion si profonde dans le lieu saint, le firent regarder comme un ange de Dieu et sa présence comme une bénédiction. On désira l'entendre prêcher; il se prêta à ce désir, et sa parole toucha et édifia tous les cœurs (10 août). Le seigneur de Maillans de Valloz, qui avait alors un enfant à baptiser, le pria d'en être le parrain; le saint prélat, toujours disposé à faire plaisir à tous en toutes choses, se rendit de la meilleure grâce à cette invitation.

Le duc de Bellegarde et le président, partageant l'admiration générale, firent au saint Évêque l'accueil le plus bienveillant et s'offrirent à le seconder de tout leur pouvoir dans le rétablissement de la religion catholique au pays de Gex. Le duc poussa même l'obligeance jusqu'à lui proposer d'aller avec lui à Gex pour faire exécuter en personne l'arrêt du parlement. François accepta une offre si généreuse, se rendit à Gex avec le duc, qui lui accorda tout ce qui fut en son pouvoir; et entre autres choses, la mainlevée de tous les revenus que les ministres percevaient sur les bénéfices ecclésiastiques de la ville de Gex, de Farges et d'Asserens.

Deux gentilshommes protestants[1] et plusieurs gens de lettres de la suite du duc voulurent avoir avec l'homme de Dieu, dont ils admiraient les vertus, des conférences sur la religion catholique : il se prêta de grand cœur à ce qu'ils désiraient; et peu à peu la lumière se fit dans leur esprit, la grâce leur mit au cœur le courage de suivre la vérité qui leur apparaissait, et ils firent abjuration solennelle devant toute la noblesse qui se trouvait pour lors à Gex. Grand exemple qui ne demeura point sans fruit; car il détermina plusieurs autres conversions que le saint évêque eut la consolation de recevoir peu de jours après.

Pendant que l'Église se réjouissait de ces conquêtes de la foi, les protestants s'en irritaient et frémissaient de rage. Dans leur fureur, ils résolurent de se défaire de l'Évêque de Genève par le poison, et gagnèrent une malheureuse qui, séduite par l'appât de l'or, jeta secrètement de l'arsenic dans ses aliments. François aussitôt fut saisi de vives douleurs accompagnées de violents vomissements; mais, plein de confiance en Dieu et en la Vierge mère, il fit vœu d'aller à pied en pèlerinage à Notre-Dame de Thonon, s'il échappait au péril où il se trouvait; et n'ignorant pas que ce serait tenter Dieu que de négliger les moyens naturels sous prétexte de remèdes surnaturels, il fit appeler les médecins, lesquels, ayant reconnu à temps la cause du mal, la paralysèrent par le contre-poison. Ainsi, grâce, soit à l'effet des remèdes, soit à la foi du malade, et probablement à l'un et à l'autre, l'accident n'eut d'autres suites que de faire ressortir la générosité du saint évêque, qui commanda un rigoureux silence sur le fait, de peur que la justice humaine, si elle en était instruite, ne découvrît les coupables et ne sévît contre eux.

En regagnant Annecy, le saint prit son chemin par la paroisse de Corbonod, près Seyssel, qu'il voulait visiter. Il y fut reçu avec toutes les démonstrations du respect par

1. MM. de Vanydemer et de Marqueron.

M. de Gornet, qui y commandait pour le roi de France, et qui, quoique protestant, sut comprendre tout ce qui était dû à une si haute vertu.

Quinze jours plus tard, le prélat partit à pied pour Thonon. Il faisait une chaleur extrême, et la distance à parcourir était de quinze lieues; c'est assez dire quelle fut la fatigue du saint Évêque, relevant de maladie, et en proie à une fièvre presque continue. Aux approches de Thonon, il fut accueilli avec grand honneur par les syndics et les principaux de la cité, accourus au-devant de lui, et son entrée en ville fut un triomphe. Il se rendit d'abord à l'église Notre-Dame où sa foi l'appelait avant tout, et y arriva tout baigné de sueur, plus encore des larmes que faisait couler l'émotion de sa piété à la vue des lieux témoins de ses premiers combats. Il y pria longtemps avec grande ferveur, épanchant délicieusement au pied de l'autel les sentiments dont son cœur était plein; et de là il se communiqua avec sa facilité accoutumée aux habitants joyeux de le posséder dans leurs murs. Il les affermit dans la foi par ses discours comme par ses exemples; et leur faisant sentir l'obligation d'honorer leur croyance par la sainteté de leurs mœurs, il éveilla en eux une sainte émulation de bon exemple et de vie parfaite. Quelques-uns des hérétiques qui avaient résisté jusqu'alors à tous les efforts de son zèle, désirèrent avoir des conférences avec lui; et il eut la consolation d'en ramener plusieurs. Il resta cependant encore des obstinés : un jour qu'il était allé en grande cérémonie bénir un cimetière de la ville [1], le ciel s'étant tout à coup couvert de nuages, et une tempête horrible qui, au milieu des vents déchaînés, des éclairs et des tonnerres, versait sur la terre, comme par torrents, une pluie mêlée de grêle, ayant arrêté forcément la procession, ces malheureux prirent de là occasion d'insulter à la foi catholique et à ce qu'ils appelaient ses superstitions. « Voyez, disaient-« ils d'un ton moqueur, voyez comme Dieu se déclare

1. Le cimetière de Saint-Bon.

« contre les papistes. — Vous vous trompez grandement, « leur répliqua le saint Évêque qui les entendit : cette « tempête, au contraire, n'est que l'effet de la colère du « démon qui s'irrite de se voir chassé de ces lieux par la « puissance du Saint-Esprit. » Et pour preuve de ce qu'il avançait, instruit par les saintes Écritures que les démons ont le pouvoir naturel d'agir sur les éléments, mais que ce pouvoir est subordonné à la volonté de Dieu, qui en enchaîne l'exercice à son gré, il fit les prières de l'Église connues sous le nom d'*exorcismes*, pour conjurer l'orage. Il n'avait pas encore fini, qu'aussitôt la tempête s'apaise, le ciel se calme, une douce sérénité réjouit tous les regards, et la procession retourne en bon ordre au lieu d'où elle était partie.

Tout en travaillant au plus grand bien du peuple de sa chère ville de Thonon, le pieux prélat n'avait garde d'oublier les prêtres de la communauté qu'il y avait fondée sous le nom de la *Sainte-Maison :* c'étaient là ses enfants de prédilection ; tout le temps qu'il n'était pas occupé au dehors, il le leur donnait pour les encourager à la vertu par des instructions communes et des entretiens privés.

Aussitôt après, il partit pour se rendre à Viuz en Salaz, la seule seigneurie que les hérétiques eussent laissée à l'évêque de Genève. Là, il goûta une de ces jouissances que son cœur plaçait au-dessus de tout, le retour d'une brebis égarée au bercail de l'Église. Déjà le seigneur d'Yvoire [1] avait eu avec lui à Thonon plusieurs entretiens à ce sujet ; et, aux arguments invincibles du champion de la foi catholique, il n'avait pu répondre autre chose, sinon qu'il n'était pas versé dans la controverse, qu'il savait mieux manier l'épée que résoudre des difficultés de théologie, mais qu'il voudrait voir l'Évêque aux prises avec les ministres, dont plusieurs au moins sauraient lui répondre savamment et solidement. « Je ne demande pas mieux, « lui avait reparti François, que d'avoir une conférence

1. Claude Forestier, seigneur d'Yvoire par son mariage avec Françoise de Saint-Jeoire.

« avec vos ministres : allez, je vous en prie, leur en faire « la proposition de ma part ; et, en quelque endroit qu'il « leur plaise en fixer le lieu, je m'y rendrai. » Sur cette parole, le seigneur d'Yvoire était allé à Genève, avait pressé instamment les ministres d'accepter le défi proposé, et n'avait jamais pu les y décider. Inférant de cette lâcheté qu'ils n'avaient rien de solide à opposer aux raisonnements de François, il ne pensa plus qu'à rentrer dans le sein de l'Église, et tel fut le but de son voyage à Viuz Il y fit en effet son abjuration entre les mains de l'Évêque (23 septembre), et vécut toujours depuis en fervent catholique.

De Viuz, le prélat se rendit à Sixt. — Il y avait en ce lieu un monastère de chanoines réguliers de Saint-Augustin, fondé par le bienheureux Ponce, de la famille des barons de Faucigny. Fidèle à l'esprit de son fondateur, cette abbaye avait été pendant longtemps l'édification de la province ; mais, comme la plupart des institutions humaines, après s'être élevées, tendent à déchoir, plusieurs abus s'y étaient introduits. L'évêque, qui en avait été informé dès l'an 1600 par deux chanoines de l'abbaye, avait hâte de les faire cessér, et, dans cette vue, il vint à Sixt le plus tôt qu'il lui fut possible (24 septembre).

Il assemble le Chapitre et lui donne de sages règlements. Il se rend ensuite à deux lieues de là par des sentiers impraticables pour voir les ravages causés par une chute de rochers qui avaient écrasé, l'année précédente, le hameau d'Entre-deux-Nants, et promit de prendre en main les intérêts des malheureux survivants. Ces choses étant faites, il retourna à Thonon, où, le 29 septembre, il célébra les Ordres dans l'église Saint-Augustin et, le lendemain, il regagne Annecy.

Tout ce qu'avait fait François de Sales pour son diocèse lui semblait peu de chose encore, un point plus important le préoccupait. Jusque-là il n'avait parlé à ses prêtres que de loin par ses écrits, ou de près en particulier. Il voulut leur parler à tous réunis en synode, et les convoqua tous à Annecy pour le 2 octobre. Après avoir tenu

avec eux diverses assemblées, il publia ses Statuts Synodaux : il y prescrit à ses prêtres la résidence, l'habit long et la tonsure, la propreté des tabernacles et des ciboires, la tenue exacte des registres, et leur interdit la chasse à courre, les foires et les cabarets. Le synode terminé, il veilla assidûment à l'observation de ses ordonnances.

Le saint prélat, à son vif regret, ne put jamais avoir de séminaire proprement dit, où les aspirants au sacerdoce pussent étudier leur vocation et se préparer dans le silence de la retraite à leur sublime ministère. Pour former un tel établissement, il manquait tout à la fois du matériel et du personnel nécessaires. En vain, pour se procurer le premier, il sollicita du saint-siège l'autorisation de prélever sur les bénéfices de quoi faire face à la dépense ; cette autorisation n'arriva jamais. En vain, pour avoir des directeurs de ces écoles ecclésiastiques, tels qu'il les souhaitait, il pressa le cardinal de Bérulle de fonder une congrégation vouée à l'éducation du clergé ; il vit plus tard naître cette congrégation précieuse, mais sans en obtenir de sujets. Dans sa détresse, il fit au moins ce qu'il put pour suppléer à un vide si déplorable : lorsque des jeunes gens se présentaient pour les saints ordres, il étudiait leur conduite et leur caractère, leurs talents et leur vertu ; et, pour s'assurer s'ils avaient la science requise, il les soumettait à un examen sérieux, les interrogeait lui-même, ou les faisait interroger en sa présence. Ceux en qui il ne trouvait pas les conditions voulues, ou qu'il voyait poussés vers le sacerdoce contre leur inclination par des vues d'intérêt ou de famille, il les renvoyait sans miséricorde, nonobstant les réclamations les plus pressantes des parents ou des protecteurs. Ceux au contraire qu'il trouvait dignes, il les instruisait lui-même des devoirs ecclésiastiques, les animait par ses exhortations à la piété et à l'étude ; et souvent, malgré ses immenses occupations, il se prêtait à les entendre en confession. Ses amis, effrayés du surcroît de travail que lui donnait ce ministère, voulurent l'en détourner : « Je ne vais pas les inviter, ré-

« pondit-il, ils me demandent eux-mêmes; et Dieu le « permet ainsi, afin que le pasteur connaisse ses brebis « et qu'il soit connu d'elles. »

Après qu'il avait ainsi préparé les jeunes clercs, il leur conférait les ordres aux Quatre-Temps; et, considérant que par là il devenait le père d'une nouvelle race sacerdotale dont la persévérance dans le bien était confiée à sa sollicitude, il contractait une alliance particulière avec les anges gardiens de ces nouveaux prêtres, afin que, par cette union de surveillance et de prières, de zèle et d'efforts, il pût lui-même remplir mieux sa mission d'ange gardien de son clergé. A dater du jour de l'ordination, il traitait ces nouveaux ministres avec un respect profond, à l'exemple des anges que sa foi lui montrait, vénérant dans le prêtre la sublimité du caractère ecclésiastique; et à ce sujet il aimait à citer un trait dont il fut témoin le samedi des Quatre-Temps de carême de cette année 1603. Un jeune prêtre qu'il venait d'ordonner, se retirant après la cérémonie, s'arrêta quelques instants à la porte de l'église, faisant tous les signes extérieurs d'un homme qui veut céder le pas à un personnage honorable et ne sortir que le dernier. L'évêque, qui marchait à peu de distance du prêtre, surpris de cette manière d'agir, le prit à part dès qu'on fut sorti de l'église, et lui demanda la raison de sa conduite : « Dieu, « répondit celui-ci, m'a fait la grâce de jouir de la vue « sensible de mon ange gardien : avant que je fusse « prêtre, ce saint ange marchait toujours devant moi; « mais aujourd'hui il s'est arrêté à la porte, a voulu, par « honneur pour mon caractère sacerdotal, me faire « passer le premier, me disant qu'il est mon serviteur « et celui de tous les prêtres. »

François de Sales plaçait ensuite ses prêtres dans leur poste, mais sans jamais donner aucun bénéfice qu'au concours, selon la prescription du concile de Trente : telle était sa règle invariable; et, voyant dans cette mesure l'unique moyen de couper chemin aux brigues et aux faveurs, il s'estimait heureux de se lier ainsi les

mains, d'autant plus que sa conscience trouvait une grande paix à se décharger de la responsabilité des nominations sur un conseil composé des plus savants et des plus vertueux ecclésiastiques de son diocèse. Ce concours se faisait avec une impartialité si sévère, que lorsque quelqu'un des siens, soit amis ou alliés, soit membres de sa maison, devait concourir, il évitait d'y assister, de peur d'influencer par sa présence le jugement des examinateurs; et alors son grand-vicaire présidait la séance. Après avoir ainsi placé les prêtres selon les règles de la plus stricte justice, il leur inculquait en toute occasion les principes de la vie ecclésiastique, il leur développait l'excellence du sacerdoce, la pureté de cœur et la vie exemplaire qu'exige l'offrande journalière du saint sacrifice; il les relevait dans leurs abattements et les engageait à venir le consulter dans leurs difficultés : « Ayez « confiance, leur disait-il; si vous venez me trouver, je « vous enseignerai de bon cœur ce que vous devez faire, « je vous en donne ma parole; quand je n'aurai pas « le temps, je vous prierai de m'excuser, et quand je ne « saurai pas ce que vous me demanderez, je prendrai « du temps pour l'étudier. »

Un autre point sur lequel il insistait souvent, c'est la nécessité de l'étude. Pour faciliter aux prêtres l'accomplissement de leurs devoirs et les diriger dans l'administration du sacrement de pénitence, d'où dépend en grande partie le salut de toutes les âmes d'un diocèse, il leur adressa au début de la deuxième année de son épiscopat (9 janvier 1604) une circulaire où respire cet esprit de mansuétude et de sagesse qui faisait son caractère propre. Cet opuscule produisit un bien immense, non seulement en Savoie, mais en France et en Italie; il fut traduit en diverses langues et goûté partout avec le même bonheur.

Par ces sages mesures, François exerça sur son clergé l'influence la plus heureuse, et M^gr Camus pouvait lui dire en toute vérité : « Je ne pense pas qu'il y ait de diocèse dans toute la France mieux policé ni plus exem-

plaire que le vôtre, ni mieux favorisé de bons pasteurs et de sages et vertueux ecclésiastiques » (*Esprit de saint François de Sales*, 2e partie, ch. IV).

A l'époque du Synode dont nous avons parlé plus haut, le bruit s'étant répandu que le roi de France allait rendre le pays de Gex au duc de Savoie, le saint prélat en tressaillit d'aise. Il se flatta quelques instants qu'avec le concours du duc, dont il connaissait le zèle pour la foi catholique, il allait faire fleurir la religion dans ces contrées si malheureuses. Mais il fut déçu dans son espoir, et la France garda ce qu'elle possédait, d'où il résulta que nonobstant l'édit de Henri IV qui accordait la liberté de conscience dans le pays de Gex, il ne put y établir de prêtres que dans un très petit nombre de paroisses : le gouvernement français craignait d'exaspérer le parti protestant par de trop larges concessions. Grand nombre de catholiques tentèrent sans succès d'obtenir l'autorisation de rouvrir leurs églises, et ceux-là mêmes qui l'obtinrent furent entravés pour l'exécution, tant par la défense du roi de faire contribuer le peuple à la restauration des lieux saints ou à quoi que ce soit qui concernât la religion, que par la cupidité des ministres, qui ne prenaient pas seulement leur pension sur les bénéfices ecclésiastiques, mais en gardaient tout le surplus, « s'opiniâtrant, « pour ne le rendre pas, autant que pour aucun article « de leur foi », selon l'expression même du saint évêque.

D'un autre côté, Seyssel était menacé de voir se relever le culte protestant, et l'évêque de Genève ne pouvait sans l'agrément de la France pourvoir d'un vicaire forain [1] les peuples récemment démembrés de la Savoie qui le demandaient avec instance. Tant d'amertumes furent un peu adoucies par l'arrivée du baron de Lux, qui vint, par ordre du roi, accompagné de plusieurs conseillers du parlement de Bourgogne, poursuivre l'œuvre si désirée du

1. Le vicaire forain est un prêtre chargé par l'évêque de pouvoirs spéciaux pour l'administration et la surveillance de la région du diocèse qui lui est confiée.

libre exercice de la religion catholique et résoudre les difficultés que soulevait l'esprit chicaneur des hérétiques. Ces envoyés mirent les catholiques en possession de Saint-Pierre de Gex, ainsi que des maisons presbytérales et autres biens dépendant de la cure. Plusieurs paroisses, enhardies par la circonstance, vinrent demander pour elles-mêmes l'exercice du culte catholique que la crainte des hérétiques avait empêché jusqu'alors de rétablir.

## CHAPITRE III

### FRANÇOIS DE SALES PRÊCHE LE CARÊME DE DIJON. — PREMIERS RAPPORTS AVEC MADAME DE CHANTAL ET SA FAMILLE

(1604)

Tandis que François de Sales travaillait avec tant d'ardeur au bien de la religion dans son diocèse, un événement, qui devait avoir une portée immense sur tout son avenir, l'appela dans un diocèse étranger. Les échevins de Dijon, informés par la renommée de son mérite éminent, l'invitèrent à venir prêcher le Carême dans leur ville. Cette invitation lui parut providentielle : car, premièrement, cette station allait lui être un moyen de se mettre en rapports intimes avec le parlement de Bourgogne, dont dépendait le pays de Gex, et d'en obtenir plusieurs mesures importantes au bien de la religion. En second lieu, Henri IV, par une distraction qui se conçoit dans un monarque chargé de tant d'affaires, oubliant la cession qu'il avait faite des revenus des biens ecclésiastiques du pays de Gex, pour y établir des curés, avait, par une ordonnance postérieure à cette cession, donné ces mêmes biens, à titre de bénéfices, à André Frémiot, conseiller au parlement de Dijon, récemment nommé archevêque de Bourges, quoique non encore promu au sacerdoce; et celui-ci, peu disposé à se dessaisir, voulait faire prévaloir la dernière ordonnance sur la première. Déjà l'affaire avait été plaidée à Dijon; déjà même un gentilhomme de la chambre du roi, M. Deshayes, grand ami de

l'Évêque de Genève, avait essayé, à Paris, de faire révoquer l'ordonnance qui cédait à l'archevêque des bénéfices déjà concédés à d'autres; on n'arrivait point à une conclusion. D'un autre côté, il tardait au saint Évêque de ne plus plaider, « parce que, disait-il, les procès entre Évê« ques ne peuvent être que scandaleux ». Ce sentiment lui faisait vivement désirer d'arranger l'affaire à l'amiable, en s'abouchant avec l'archevêque; et la station du Carême, qu'on lui proposait, lui en offrait l'occasion la plus favorable. Il accueillit donc la proposition avec bonheur.

Mais auparavant il écrivit au duc de Savoie pour lui en demander la permission. Le prince refusa d'abord son consentement; mais, les échevins de Dijon le lui ayant demandé avec instance, il se laissa fléchir et fit savoir au saint prélat qu'il lui donnait toute liberté d'aller là où l'appelaient des vœux si empressés. Pourvu de la permission de son souverain dans l'ordre temporel, le serviteur dévoué du Saint-Siège voulut aussi avoir l'agrément du Pape : « Je n'ai point voulu partir, lui écrivit-il, sans « en instruire Votre Sainteté, désirant lui rendre compte « de toutes mes actions, qui doivent être réglées en tout « et partout selon le bon plaisir du successeur du prince « des apôtres. »

Ces précautions prises, le saint évêque, qui avait compris depuis longtemps que la prière est la première préparation au ministère évangélique, qu'avant d'aller prêcher aux autres les grandes vérités de la religion, il faut se les prêcher à soi-même et s'en pénétrer dans le silence de la méditation, résolut de consacrer avant son départ quelques jours à la retraite. Le lieu qu'il choisit à ce dessein fut le château de Sales, où il venait se recueillir cinq ou six jours une ou deux fois l'an. Aucun lieu, en effet, ne convenait mieux pour une retraite : c'était plutôt un sanctuaire de religion et de piété qu'une maison de grand seigneur. Comme il en confessait tous les habitants, depuis sa mère, ses frères, sœurs et belles-sœurs, jusqu'aux nourrices, valets et servantes, il les avait tous, par son

habile direction, formés aux vraies et solides vertus, de sorte que la religion régnait dans toute sa perfection en ce fortuné séjour, l'embellissait de ses charmes et en faisait un paradis. C'était un spectacle ravissant de voir la concorde et l'harmonie qui unissaient tous les membres de cette sainte famille. Rarement les belles-mères et les belles-filles, les belles-sœurs et les beaux-frères, sympathisent ensemble; mais là c'était entre tous une fusion parfaite des cœurs, qui permettait au saint Évêque d'écrire plus tard ces douces paroles à M<sup>me</sup> de Chantal : « Je suis « ici comblé d'une tendre et incomparable consolation « auprès de ma bonne mère. Vous auriez plaisir à voir « un accord si parfait. Je puis vous assurer, à la gloire de « Dieu, qu'il n'y a ici qu'un cœur et qu'une âme en unité « de son très saint amour. »

Madame de Boisy, après l'Évêque de Genève, était l'instrument et comme l'âme de tout ce grand bien : cette digne mère de famille ne négligeait rien pour faire fleurir toutes les vertus dans sa maison; et, afin d'y mieux réussir, elle aimait à consulter son saint fils toutes les fois que l'occasion s'en présentait. Dès le temps qu'il fut prêtre, elle l'avait pris pour confesseur et pour guide ; et quand elle le vit honoré de l'épiscopat, sa confiance redoublant encore, elle ne le regarda plus que comme son père et son ange visible; elle suivit avec religion tous ses avis, elle les lui demanda par écrit, et les excellentes instructions qu'il lui donna formèrent plus tard une partie du livre incomparable de l'*Introduction à la Vie dévote*.

Tel était le pieux asile où le saint Évêque se prépara à prêcher le Carême de Dijon : là, libre de toute sollicitude, tout entier à ses graves réflexions, il sentit par expérience que la solitude est la mère des grandes pensées, des fortes convictions, des profonds aperçus, de toutes les belles qualités qui font l'orateur chrétien, l'apôtre et le sauveur des âmes. La meilleure partie de son temps était consacrée à la prière; il consultait Dieu bien plus que les livres, il demandait des lumières à l'oraison beaucoup plus qu'à l'étude; et le ciel ne faisait point défaut à

sa confiance : car non seulement il lui montrait les belles vérités qu'il cherchait, mais il l'éclairait sur des matières même auxquelles il ne pensait pas. C'est ce que nous démontre une extase qu'il eut alors et qui est demeurée un fait célèbre dans sa vie. Un jour qu'il était seul à la chapelle du château [1], abîmé dans une méditation profonde, il fut tout à coup ravi en extase; et, pendant cet état surnaturel, deux grandes merveilles s'opérèrent en lui : la première fut une illumination subite qui éclaira son esprit d'une prodigieuse abondance de lumières touchant les mystères de la foi et la dispensation des grâces; la seconde fut une révélation précise qu'il serait un jour le fondateur d'un ordre de religieuses. Il lui fut même donné de voir distinctement les personnes principales par qui cet ordre devait commencer : il vit une femme de haute stature, au visage grave et plein de pudeur, vêtue de noir comme une veuve; elle était accompagnée de deux religieuses vêtues presque de même; et il lui fut dit intérieurement que ces trois personnes devaient être les premières religieuses de son institut. Cette vision ne dura qu'une demi-heure; mais l'impression de la Divinité qui venait de se communiquer à lui ne s'effaça que lentement; il lui en resta pendant un certain temps une rougeur extraordinaire; toute sa famille en fut frappée, et comme dans le premier moment elle en ignorait la cause, elle crut y voir l'effet des flammes de l'amour divin qui dévoraient son cœur : c'est ce qu'ont déposé plusieurs témoins dans le procès de sa béatification. « J'étais pré-
« sent, avec Georges Rolland, dit François Favre dans sa
« déposition, lorsque le saint revint de son extase; et je
« suis témoin que son visage parut rayonnant comme
« celui d'un homme transporté en Dieu; tous les autres
« membres de la famille le virent comme nous; j'ai encore,
« ajouta-t-il, entendu raconter le fait de cette extase au
« président Antoine Favre, qui le tenait de la propre
« bouche du saint Évêque. »

Ainsi préparé par la retraite au ministère qu'il avait à

1. La chapelle Saint-Sébastien.

remplir, François de Sales partit pour Dijon, après en avoir informé le duc de Savoie par une lettre où il protestait qu'il n'entreprenait ce voyage qu'en vue des intérêts de la religion; qu'il ne serait absent que le moins de temps possible, se regardant hors de son diocèse comme hors de son élément; qu'enfin il avait un désir extrême de rendre service et obéissance à Son Altesse et de lui donner toutes les preuves d'une fidélité inviolable. En effet, il ne quittait jamais son cher Annecy qu'avec un regret profond, lors même qu'il était convaincu que Dieu voulait qu'il en sortît. « Je ne sors jamais de ma ber-
« gerie, disait-il, qu'avec inquiétude; je crains que mes
« brebis ne demeurent affamées pendant que j'irai repaître
« celles d'autrui, ou que le loup, profitant de mon
« absence, ne m'en enlève quelques-unes. »

Les échevins de Dijon, informés de l'approche du saint Évêque, vinrent à sa rencontre, accompagnés d'un grand nombre d'ecclésiastiques et de plusieurs des principaux habitants; ils le reçurent avec les plus grands honneurs et le conduisirent en corps au logement qu'on lui avait préparé. Le zélé prédicateur se mit aussitôt à l'œuvre, et dès les premiers jours un peuple immense, tant de la ville que des environs, se pressa autour de sa chaire, avide de la parole d'un saint qui était en même temps un orateur renommé. Quand on l'eut entendu une fois, on fut plus avide de l'entendre encore; et dans l'enthousiasme que produisaient la beauté de ses discours, la force de ses raisonnements et surtout l'onction de piété qui parfumait pour ainsi dire chacune de ses paroles, plusieurs, tant laïques que prêtres et religieux, s'empressèrent de recueillir par écrit, dans l'église même, tout ce qui sortait de sa bouche. Les calvinistes eux-mêmes, alors très nombreux à Dijon, y accoururent en foule, et écoutèrent avec respect ce prédicateur d'un genre nouveau, qui ne commandait pas en maître, mais qui s'insinuait en ami et captivait les cœurs, qui traitait la controverse non en argumentateur jaloux de la victoire, mais en père plein du désir de ramener ses enfants égarés.

Les habitants de Dijon admiraient plus encore la vie sainte de leur nouvel apôtre : il visitait tous les jours les pauvres et les malades dans les hôpitaux, il les instruisait avec une bonté touchante, et allait même souvent le matin célébrer devant eux et pour eux le saint sacrifice. Il faisait de temps en temps de pieux pèlerinages à la chambre où naquit autrefois saint Bernard de Clairvaux, et qui, depuis, a été convertie en chapelle. On le voyait aller de grand matin offrir le saint sacrifice dans ce sanctuaire situé à un quart de lieue de la ville, afin de s'y remplir de l'esprit du pieux docteur, de sa charité pour Dieu, de sa tendre dévotion pour Marie; et, le long de la route, il ne laissait passer, sans la saisir, aucune occasion de faire le bien. Un jour qu'il revenait de cette chapelle, il rencontra un pauvre qui, ennuyé de mendier, avait trouvé plus commode de se déguiser en prêtre pour obtenir, à la faveur de ce déguisement, les aises de la vie. Le peuple, qui l'avait reconnu, le frappait avec indignation, et, sans forme de procès, lui faisait expier sa faute. François, plus sensible au sort du malheureux que s'il eût reçu lui-même les coups, se jette dans la mêlée, arrache le coupable à la fureur populaire : « Que faites-vous, mes amis? « leur crie-t-il. Vous oubliez que ceux-là mêmes qui ont « le malheur de faire des fautes doivent toujours être « traités avec bonté, et que se fâcher contre eux, c'est « ajouter sa propre faute à la leur. »

Après tant de beaux exemples, joints à tant de beaux discours, il n'y a pas lieu de s'étonner si la parole du saint prédicateur retira du désordre tant d'âmes égarées et en éleva tant d'autres aux plus sublimes vertus. On se pressait autour de son confessionnal pour déposer dans le cœur de ce si bon père le fardeau de ses péchés; on voulait, par lui, être réconcilié avec Dieu, et on ne lui laissait point de repos. Toute la quinzaine de Pâques, surtout, il ne sortit guère du saint tribunal que pour monter en chaire; et l'on admirait comment il pouvait suffire à tant de confessions et de prédications en même temps. Pour lui, loin de se plaindre de la fatigue, il y trouvait une

douce jouissance et bénissait Dieu des succès merveilleux de sa station. Écoutons-le en rendre compte lui-même avec une modestie qui, en ne disant que la moitié du bien opéré, laisse deviner le reste : « Je ne rencontrai jamais, « dit-il, un si bon et si gracieux peuple, ni si doux à « recevoir les saintes impressions. Il s'y est fait quelque « fruit : nonobstant mon indignité, quelques huguenots « se sont convertis, quelques gens douteux et chancelants « se sont affermis; plusieurs ont pris une nouvelle forme « de vie, tant ce peuple est bon. J'y ai reconnu plusieurs « centaines de personnes laïques qui mènent une vie fort « parfaite, et, parmi les tracas des affaires, font tous les « jours leur méditation. »

Mais, quels que fussent les succès obtenus par ses prédications, le saint évêque retira de son séjour à Dijon un fruit meilleur encore, plus doux à son cœur et plus précieux à l'Église, par la connaissance qu'il y fit de la baronne de Chantal. Dès lors commencèrent entre lui et cette âme d'élite les rapports qui lièrent ensemble ces deux existences pour la gloire de la religion et le salut d'un grand nombre d'âmes. Avant de les raconter, il est nécessaire de faire connaître en abrégé l'histoire de cette femme mémorable dans les annales de l'Église, depuis sa naissance jusqu'à l'époque où nous sommes.

Fille d'un président à mortier du parlement de Bourgogne[1], Jeanne-Françoise Frémyot, plus tard baronne de Chantal, naquit à Dijon en 1572, le 23 janvier, fête de saint Jean l'aumônier, dont elle devait imiter le dévouement généreux pour les pauvres. Dès son jeune âge, on admira en elle une piété exemplaire, une modestie rare, une aversion pour les hérétiques si prononcée, qu'elle n'entendait pas qu'ils portassent la main sur elle ni la prissent entre leurs bras. Elle apprit avec facilité tout ce

1. Bénigne Frémyot, père de Jeanne-Françoise de Chantal et bisaïeul de M^me de Sévigné, président au parlement, était, par son intégrité et ses vertus, digne d'être le père d'une sainte. Il mourut en janvier 1611.

qui convenait à une jeune personne de son rang et montra dans ses études une grande souplesse et vivacité d'esprit; l'énergie de son âme avait quelque chose de plus remarquable encore : étant allée en Poitou chez sa sœur, la baronne d'Effran, elle sut, toute jeune qu'elle était, triompher à la fois et des embûches que tendit à sa vertu une personne du château horriblement habile dans l'art de séduire, et des recherches que fit de sa main un jeune seigneur accompli dans ses manières, mais dont elle avait deviné en quelque sorte les sentiments hérétiques, quoi qu'il eût fait pour les déguiser : « J'aimerais mieux, « disait-elle à ceux qui lui parlaient de cette alliance, « passer toute ma vie en prison que de m'unir par le « mariage avec un ennemi de l'Église. »

Sortie victorieuse de tous ces dangers, par la protection de la sainte Vierge, qu'elle avait prise pour mère dès son enfance, elle revint à Dijon; et là le président Frémyot la donna en mariage à Christophe de Rabutin, baron de Chantal [1]. Les deux époux se convenaient parfaitement l'un à l'autre : d'un côté, le baron gentilhomme plein de vaillance, d'un dévouement à donner pour son roi tout son sang comme une goutte d'eau, était en même temps d'une affabilité qui plaisait à tous, d'une modestie qui ne connaissait point la hauteur, et d'une douceur de caractère qui rendait sa société délicieuse. D'un autre côté, la baronne alliait à un port noble et majestueux une grâce naturelle, sans artifice comme sans mollesse, une humeur vive et gaie, un esprit pénétrant et facile, un jugement sûr et solide, enfin un ensemble de qualités qui la fit surnommer la Dame parfaite. Le baron emmena sa nouvelle épouse à son château de Bourbilly, près Semur, et voulût qu'elle se chargeât du soin de tout le ménage, occupation tout à fait neuve pour elle et d'autant plus difficile, dans une si grande maison, que depuis longtemps tout y était en désordre.

1. Le mariage fut conclu au château de Bourbilly (28 déc. 1592), et célébré dans l'église voisine.

La noble châtelaine comprit sa position, et elle se mit aussitôt à en remplir tous les devoirs, ne songeant plus qu'à trois choses, servir Dieu, plaire à son mari et veiller aux affaires de sa maison. Elle commença par établir le plus grand ordre dans le château, régla les gages et les attributions de chaque employé, de manière que tout le monde fût content, et commanda qu'on s'adressât immédiatement à elle pour toutes les affaires. Toujours sur pied dès le grand matin, elle avait déjà mis ordre au ménage et envoyé ses gens au travail, quand arrivait pour son mari l'heure du lever. Tous les jours elle entendait la messe dans la chapelle du château, et y faisait assister toute sa maison autant que les affaires le permettaient, jusque-là que, quand le baron devait aller à la chasse de grand matin, elle lui ménageait la facilité d'assister au saint sacrifice avant le départ, ainsi qu'à tous ceux de sa suite; mais, les dimanches et fêtes, elle se rendait exactement à l'église de la paroisse, quoique éloignée de deux kilomètres, et engageait doucement M. de Chantal, avec la société qui se trouvait au château, à faire de même, parce que, disait-elle, « c'est à la no-« blesse à donner aux paysans l'exemple de l'assiduité à « l'église et aux offices qui s'y célèbrent ». Crainte et aimée tout à la fois des gens de sa maison, elle faisait régner parmi eux l'ordre, le bonheur et la vertu : s'ils faisaient des fautes, elle ne se fâchait point, mais reprenait avec douceur; s'ils avaient des vices, elle essayait de les en corriger, et ne les renvoyait qu'après avoir reconnu l'inutilité de ses essais, ce qui ne lui est arrivé que deux fois dans toute sa vie. Quand le baron s'emportait, elle savait l'adoucir adroitement; et quand, pour punir les délits de ses vassaux, il incarcérait quelques paysans dans la prison du château, elle allait le soir, après la retraite, trouver les prisonniers dignes d'indulgence, les faisait passer de leur cachot dans une chambre où ils étaient bien couchés; le lendemain, de grand matin, elle les réintégrait dans leur triste réduit sans qu'on s'aperçût de la pieuse fraude; et, à la première occasion favorable,

elle demandait au baron leur mise en liberté d'une manière si bonne et si pressante, qu'elle l'obtenait presque toujours.

Cette âme forte ne connaissait point l'oisiveté : tous les moments que ses grands travaux lui laissaient libres, elle les employait à lire les vies des saints, les annales de France ou quelque autre histoire utile, mais jamais aucun livre suspect en matière de foi ou libre en matière de mœurs : loin de lire de tels livres, elle ne les souffrait pas même dans sa maison et les jetait au feu dès qu'elle les trouvait.

Non moins ennemie de la frivolité qui se fait de la parure une sollicitude et une affaire, elle supprima toutes les dépenses de toilette, au point qu'on disait d'elle qu'il n'y avait dans sa personne rien de jeune que le visage. Les jours de fête, et quand il fallait paraître selon son rang, elle se servait de ses habits de noces ou de ceux qu'elle avait avant son mariage; hors de là elle ne portait que des habits de camelot et d'étamine, toujours tenus dans une propreté parfaite et arrangés avec tant de goût, qu'elle avait incomparablement meilleure grâce que les personnes les plus richement parées.

Ce qu'elle se retranchait à elle-même, elle le donnait aux pauvres, et l'on ne saurait dire toutes les aumônes que répandait sa charité. Les pauvres, qui l'eurent bientôt connue, venaient en foule au château, de trente kilomètres à la ronde; et alors elle les faisait entrer par une porte de la cour, leur distribuait de ses propres mains un potage et un morceau de pain coupé d'avance dans des corbeilles, et les faisait sortir par la porte opposée. Tous ceux qui se présentaient, quel que fût leur nombre, recevaient ainsi la nourriture, et, dans une année de grande famine, elle en vint jusqu'à la leur donner tous les jours. Quelques-uns, après avoir reçu leur ration, revenaient une seconde fois, souvent même une troisième à la porte d'entrée; et quoiqu'elle reconnût la supercherie, elle leur donnait autant de fois l'aumône sans leur faire même un reproche : car, disait-elle au fond de son cœur, « moi-

« même, ô mon Dieu! je mendie à tout moment à la porte « de votre miséricorde : voudrais-je être renvoyée à la « seconde, à la troisième fois? Mille et mille fois vous « souffrez mon importunité; n'endurerai-je donc pas celle « de vos créatures? » A ces aumônes publiques, Mme de Chantal joignait encore des aumônes privées; et chaque jour elle envoyait des pains en secret à plusieurs familles honorables que la honte empêchait de mendier.

Aussi parfaite épouse qu'excellente maîtresse de maison, la baronne de Chantal ne laissa jamais paraître une volonté contraire à celle de son mari; elle s'étudiait à lui plaire en toutes choses, et, dans cette vue, elle recevait toujours de la meilleure grâce la noblesse des environs qui venait presque tous les jours partager avec lui les jeux, les promenades, les chasses et autres passe-temps honnêtes : mais, dès que M. de Chantal était absent, elle changeait de manière de faire. Alors plus de soin de la toilette : « Les yeux à qui je dois plaire, disait-elle, sont « bien loin d'ici; je n'ai point raison de me parer. » Alors plus de compagnies : elle recevait honnêtement ceux qui venaient au château, mais avec une retenue qui faisait comprendre que ce n'était pas le temps d'y chercher des divertissements. Une fois même, un jeune seigneur étant venu pour y passer la nuit, elle partit le soir à cheval et alla coucher ailleurs. Enfin, après Dieu, M. de Chantal occupait seul son cœur comme le seul objet légitime de ses affections.

Sa tendresse éclata surtout dans la maladie que fit le baron huit ans après son mariage. Alors attachée presque continuellement, pendant six mois, au chevet de son lit, qu'elle ne quittait que pour aller de temps en temps à la chapelle, elle l'occupait doucement de saintes pensées, du néant de la vie présente et du bonheur de servir Dieu loin du tumulte du monde. Le malade, touché de ces discours, lui proposa un jour de se promettre mutuellement que celui des deux qui survivrait à l'autre, se consacrerait, pour le reste de ses jours, au service de Dieu. La fidèle épouse, que l'idée de séparation déchirait, écarta

cette pensée : un songe qu'ils eurent l'un et l'autre sembla la lui rappeler : le baron vit dans un rêve son habit se rougir comme la pourpre; et la baronne se vit revêtue du crêpe noir des veuves; double songe alors incompris, mais qui bientôt leur fut terriblement expliqué.

En effet, le malade étant arrivé à une pleine convalescence, un de ses amis, qui était venu le voir[1], lui proposa, pour le récréer et lui faire prendre l'air, d'aller à la chasse dans un petit bois voisin. M. de Chantal accepta volontiers la proposition, et tous les deux partirent, chacun son arquebuse sur l'épaule. Ils traversaient un hallier, lorsque tout à coup, par la rencontre d'une branche d'arbre ou par quelque autre cause ignorée, la détente de l'arquebuse du visiteur ami se lâche, le coup part et va frapper au bas-ventre l'infortuné baron, qui, se sentant blessé à mort, envoie aussitôt quatre de ses serviteurs en quatre diverses paroisses chercher un prêtre pour se faire promptement administrer les derniers sacrements, et un cinquième vers M^me de Chantal. La baronne était malade au lit; néanmoins, à cette triste nouvelle, elle se lève promptement et court vers le cher blessé : « Madame, lui dit celui-ci dès qu'il l'aperçoit, les ordres « du ciel sont justes, il me faut les respecter, les aimer « et mourir. » Accablée par un coup si terrible, elle mande en toute hâte les médecins et les conjure de ne rien épargner pour sauver une vie si précieuse. Elle pleure, elle se désole, elle crie vers le ciel : « Seigneur, prenez « tout ce que j'ai au monde, mais laissez-moi cet époux « si cher que vous m'avez donné. » En vain M. de Chantal, envisageant la mort avec ce calme sublime que donne la foi, lui répète que le coup qui l'a frappé vient du ciel, qu'il faut aimer Dieu dans les rigueurs de sa justice comme dans les effusions de sa bonté, et accepter les séparations qu'il impose : chacune de ses paroles, annonce d'une rupture imminente, est pour elle comme un coup de poignard qui lui transperce le cœur. Cependant le

1. Louis d'Anlezy, seigneur de Chazelles.

mal déjà si grave empire de moment en moment, et le héros chrétien expire en remettant doucement son âme entre les mains de son Créateur (1600).

Ce moment d'ineffables angoisses pour M^me^ de Chantal perdant ce qu'elle aimait le plus au monde, et devenant veuve avec quatre enfants encore en bas âge[1], fut aussi pour elle un moment de consécration solennelle de tout son être à Dieu seul. Dès lors, sentant vivement combien le bonheur en ce monde est peu durable, combien il y a peu de fond à faire sur la créature, et éclairée d'ailleurs de lumières surnaturelles sur le néant de la vie, elle se détacha de tous les biens créés, fit le vœu de chasteté perpétuelle, et conçut le plus vif désir d'être toute à Jésus-Christ, de ne plus vivre et respirer que pour lui ; dès lors, par là même, reconnaissant que Dieu ne l'avait frappée que pour son bien et qu'il faisait tout par miséricorde, elle sentit comme un baume de consolation divine se répandre sur sa plaie, jusque-là qu'elle ne pouvait comprendre, ainsi qu'elle l'avoua depuis, comment il lui était possible d'être si contente et néanmoins de tant souffrir. Telle était, en effet, l'amertume de sa douleur, qu'elle ne se plaisait qu'à se promener seule, dans un petit bois voisin du château, pour répandre à souhait son cœur et ses larmes devant Dieu, ou à demeurer renfermée dans sa chambre pour s'y livrer à l'oraison.

Sa peine, déjà si vive, s'accroissait encore d'un autre sujet de tribulation ; c'étaient des tentations aussi violentes que multipliées, et presque continuelles, qui contrariaient le désir ardent qu'elle avait de sa perfection. D'un côté, elle ressentait des attraits si puissants pour la vie parfaite, qu'elle eût voulu tout quitter et s'en aller dans un désert pour ne plus penser qu'à son salut : « Si « le lien de mes quatre petits enfants ne m'eût retenue, « disait-elle plus tard en parlant de cette époque de sa vie, « je me serais enfuie et serais allée me cacher dans la

1. Ces quatre enfants étaient : Celse-Bénigne, 1594-1627 ; Marie-Aimée, 1595-1617, plus tard baronne de Thorens ; Françoise, comtesse de Toulongeon, 1598-1684, et Charlotte, 1600-1610.

« Terre Sainte pour y finir mes jours inconnue au monde. » D'un autre côté, les tentations la désolaient, parce qu'il lui semblait qu'elles l'empêchaient d'aimer et de servir Dieu comme elle le voulait. Sous le poids de tant d'affliction, elle traînait ses pénibles jours dans la solitude, le silence et les larmes, et dépérissait à vue d'œil, au point qu'elle en était devenue méconnaissable. Les personnes de sa famille ou de sa connaissance venaient la visiter pour essayer de la consoler; mais ces visites-là même étaient pour elle un nouveau tourment : « Hélas! disait-elle le « soir à ses filles quand elle était retirée dans sa chambre, « que ne me laisse-t-on pleurer à mon aise! On croit me « soulager et on me martyrise. » Elle tombait alors à genoux dans son oratoire, épanchait devant Dieu ses larmes et ses prières jusqu'à oublier le sommeil. Ses filles, l'en faisant souvenir, la pressaient de prendre un un repos qui lui était si nécessaire : elle obéissait; mais souvent, quand elle se voyait seule pendant le sommeil des personnes de sa maison, elle se levait et passait une partie de la nuit en oraison.

Au milieu de toutes ses angoisses, elle n'avait qu'un désir au cœur, elle ne demandait qu'une chose au ciel, la grâce de connaître la volonté de Dieu sur elle; et pour cela, de trouver un guide éclairé qui la lui assignât. Pour obtenir cette faveur, et suivre l'attrait intérieur qui la portait au détachement de tout ce qui n'était pas Dieu ou selon Dieu, elle distribua aux églises ceux de ses anciens habits qui pouvaient servir à décorer les autels ou à être transformés en ornements sacerdotaux, et résolut de n'employer plus que de la laine à son usage; elle donna aux pauvres les vêtements de son mari qui pouvaient leur convenir, congédia une partie de ses domestiques, après les avoir noblement récompensés, ne garda que ceux qui étaient absolument nécessaires pour le service de sa famille, et partagea ses journées entre l'éducation de ses enfants, la prière, la lecture, le soin des pauvres et des malades.

Plusieurs mois s'écoulèrent, et un si saint emploi de

tous ses moments ne lui avait pas encore obtenu du ciel ce qu'elle désirait si ardemment, un guide qui la dirigeât dans les voies de la perfection. Enfin, un jour que, se promenant dans la campagne, elle priait Dieu, selon sa coutume, de lui accorder cette grâce, elle aperçut non loin d'elle un homme en soutane et en rochet, le bonnet carré sur la tête, tel enfin qu'elle vit plus tard saint François de Sales dans la chaire de Dijon, et entendit une voix qui lui dit : « Voilà le guide bien-aimé de Dieu et des hommes, entre « les mains duquel tu dois reposer ta conscience. » Et aussitôt la vision disparut, laissant dans son âme une consolation ineffable, accompagnée de la certitude que Dieu l'avait exaucée. Une autre fois, pendant qu'elle était en oraison dans la chapelle du château, Dieu lui montra une troupe innombrable de filles et de veuves qui venaient à elle et lui dit dans le secret du cœur : « Vous serez, sous « la conduite de mon serviteur, la mère de cette génération « de saintes. » Parole qui fut pour elle un mystère; car elle n'avait alors d'autre projet, d'autre désir que d'obéir parfaitement au directeur qui lui serait donné, lui fallût-il pour cela tout souffrir, tout sacrifier ; et les peines tant intérieures qu'extérieures qu'elle pourrait rencontrer dans la voie de l'obéissance excitaient plutôt son attrait que sa répugnance, parce que, disait-elle, « souffrir pour « Dieu est la nourriture de l'amour en terre, comme jouir « de Dieu est l'aliment de l'amour dans le ciel ». Peu après avoir entendu cette voix, un jour que les tentations et les troubles intérieurs bouleversaient son âme, une autre voix retentit à son oreille qui lui dit très distinctement qu'elle n'entrerait dans la paix des enfants de Dieu que par la porte de Saint-Claude. Que voulait dire cette parole? Elle n'en sut rien alors; l'avenir seul lui en donna l'intelligence, comme nous le verrons dans la suite.

Il y avait un an qu'elle versait des larmes, non seulement de douleur sur la mort de son mari, mais plus encore de dégoût du monde, de désir d'être toute à Dieu et de ne plus se conduire que par obéissance, lorsque le président Frémyot, son père, la fit venir à Dijon pour la dis-

traire de ses angoisses. Là elle trouva en effet une distraction dans la visite des pieux oratoires qui étaient en grand nombre, tant à la ville qu'aux environs, et où elle se plaisait à aller demander à Dieu le saint directeur qui devait la conduire : mais elle en jouit peu : M. de Chantal, son beau-père, homme sévère et chagrin, âgé de près de soixante-quinze ans, exigea qu'elle vînt demeurer avec lui, sans quoi il allait se remarier et déshériter ses enfants[1].

La vertueuse veuve obéit aussitôt et se rendit au château de son beau-père. Là, pendant sept ans et demi, victime d'une servante qui, en possession de la confiance du vieillard, administrait seule la maison et tous les biens, elle eut à souffrir un martyre moral de chaque jour. Cette servante, avec toute la fierté d'une inférieure devenue maîtresse, lui faisait des reproches à tout propos, en venait même souvent aux injures et excitait l'esprit du vieillard contre sa belle-fille. Elle l'excluait de toute participation aux affaires de la maison, de sorte que celle-ci voyait tout se détériorer et se perdre sans pouvoir y apporter remède ; elle ne lui laissait que le strict nécessaire pour la vie, et ne souffrait pas même qu'elle donnât à boire à un étranger sans sa permission. Enfin, telle était la hauteur de cette femme, qu'elle entendait qu'il n'y eût point de distinction entre ses enfants et ceux de la baronne, que les uns et les autres mangeassent à une même table et fussent traités en tout comme égaux. Madame de Chantal, non contente de prendre le parti du silence et de la patience, songea à tirer de ces mauvais traitements une vengeance évangélique. Se faisant la maîtresse d'école ou plutôt la servante des enfants de cette femme, elle leur apprit à lire et leur rendit les plus humbles services que rend une nourrice à l'enfant qui lui est confié. En même temps, elle entoura son beau-père de tous les témoignages de respect et de toutes les attentions délicates que peut

1. Guy Rabutin, baron de Chantal, mort en 1613, habitait alors le château de Monthelon près d'Autun.

inspirer la piété filiale la plus dévouée, sans jamais laisser percer une plainte ni entrevoir un mécontentement.

A ces bons offices, elle ajoutait le soin des pauvres ; elle avait au château un lit réservé pour eux : elle y reçut d'abord un lépreux dont les plaies exhalaient une odeur si infecte, que tout le monde le fuyait ; après lui, une femme atteinte d'un cancer qui lui avait rongé le visage, à ce point qu'on ne pouvait rien lui faire avaler que par un trou qui se forma à la gorge. La sainte veuve entendait être la seule à soigner des maux si horribles, et elle le faisait d'un air content et joyeux qui ne laissait pas même soupçonner les répugnances intérieures dont sa foi la faisait triompher.

Outre les indigents secourus à la maison, elle allait tous les jours soigner à domicile les malades pauvres du voisinage, faisait leur lit, pansait leurs plaies, souvent même en extrayait le pus et les chairs pourries, leur rendant ces pieux services à genoux ou baisant leurs ulcères par respect pour Jésus-Christ qu'elle vénérait en leur personne. Les dimanches et fêtes, elle visitait les malades plus éloignés, accompagnée de deux servantes : « Allons en pélerinage, disait-elle, allons visiter Notre-Seigneur. » Et elle faisait la route le plus souvent dans le silence de la méditation, se représentant aller tantôt au jardin des Olives, tantôt au Calvaire, au sépulcre ou à quelque autre station de la passion du Sauveur.

Ainsi vivait madame de Chantal en l'année 1604, lorsque l'évêque de Genève étant venu prêcher le carême à Dijon, le président Frémyot, son père, l'appela près de lui pour la faire jouir du bonheur d'entendre l'homme de Dieu dont la réputation était si haute. Dès la première fois qu'elle le vit en chaire, elle reconnut celui-là même que Dieu lui avait montré comme devant être son directeur ; et ce fut pour elle un sujet d'indicible joie et de douce espérance. Aussi, pour mieux l'observer et mieux l'entendre, tous les jours elle faisait placer son siège vis-à-vis la chaire, de manière à le voir en face. François, de son côté, malgré la difficulté qu'opposent à l'observation du prédicateur la

préoccupation de la parole et la chaleur du débit, remarqua cette veuve entre toutes les autres personnes de l'auditoire et reconnut en elle très distinctement celle que Dieu lui avait montrée dans sa vision au château de Sales. Pressé en conséquence d'une sainte curiosité de savoir quelle était cette personne, il s'adressa à un de ses auditeurs les plus assidus, André Frémyot, le frère même de la baronne de Chantal. Celui-ci lui ayant répondu que c'était sa propre sœur, qu'elle aspirait à l'honneur de faire la connaissance d'un si saint prélat, et que si Sa Grandeur daignait correspondre à ce désir, il s'estimerait heureux de lui en offrir l'occasion en les réunissant tous les deux à sa table, François accepta l'invitation ; et là eut lieu la première entrevue, qui fut bientôt suivie de plusieurs autres. Dès les premières ouvertures, ces deux âmes se comprirent. La baronne admira la sainteté de ses entretiens privés, comme elle avait admiré la sainteté de ses discours publics, et l'évêque, de son côté, apprécia toute la vertu de la baronne. Cependant, pour mieux s'assurer encore si son cœur était tout à Dieu, et ne tenait à rien en ce monde, pas même à un reste de parure tout à fait innocent dans une dame de son rang, il lui demanda si elle avait dessein de se remarier : « Non certes, répondit-« elle. — Alors, reprit-il en désignant certains ornements « qu'elle portait, il faudrait mettre bas l'enseigne. » La sainte veuve comprit ce qu'il voulait dire, et dès le lendemain tout avait disparu. Édifié d'une obéissance si prompte, l'évêque, remarquant encore de petites dentelles de soie à son mantelet : « Madame, lui dit-il, si ces « dentelles n'étaient pas là, laisseriez-vous d'être pro-« pre ? » Dès le soir même les dentelles n'étaient plus. « Et ces glands au cordon de votre collet, ajouta-t-il un « autre jour, que font-ils là ? Votre collet serait-il moins « attaché quand cette invention n'y serait pas ? » Au même instant elle prit des ciseaux et coupa ces glands.

Le frère de madame de Chantal, qui venait de ménager à sa sœur la connaissance du saint évêque de Genève,

était celui-là même avec qui François avait un procès pour les biens ecclésiastiques du pays de Gex. Quoique jeune encore, c'était déjà un personnage remarquable : une éducation très soignée l'avait rendu habile dans les belles-lettres et la théologie, dans le droit canon et le droit civil. Conseiller au parlement de Bourgogne, conseiller d'État à la cour de Henri IV, il avait été nommé à l'archevêché de Bourges, avant même d'être promu au sacerdoce (16 juin 1603). Dès les premières entrevues, François avait su tellement manier le jeune prélat à force de suaves procédés, qu'il l'avait amené à se désister de toute prétention sur les biens du pays de Gex ; et l'archevêque, de son côté, avait estimé ne pas acheter trop cher, à ce prix, l'amitié d'un si grand homme. Dès lors, en effet, François entra avec lui, ainsi qu'avec le président Frémyot, son père, dans les termes de la plus tendre intimité ; et n'ayant, au milieu de ses grands travaux, d'autres moments libres pour cultiver cette sainte amitié que ceux du repas, il allait souvent s'asseoir à leur table.

L'archevêque, profitant de ces bons rapports, lui communiqua son désir d'être assisté par lui à sa première messe qu'il devait célébrer le jeudi saint (15 avril) : celui-ci y consent volontiers : à l'heure indiquée, il est à l'église. Le sacrifice commence et se continue sous l'œil de l'homme de Dieu qui suit le nouveau prêtre avec autant d'attention que de piété ; enfin le moment de la communion arrive : moment solennel où selon la liturgie romaine, qui ne permet, le jeudi-saint, qu'une seule messe en chaque église, prêtres et fidèles communient de la main du célébrant. Le saint Évêque va se placer à une des extrémités du marchepied de l'autel ; de là, dans la posture la plus humble et avec une attitude religieuse qui tire les larmes des yeux de tous les assistants, il s'avance sur ses genoux, vient jusqu'au milieu et reçoit la communion de la main du nouveau prêtre. Au même moment, raconte madame

1. *Dép. de François Favre*, qui était présent, *et de la mère de Chaugy*. — Charl.-Aug., p. 317.

de Chantal, comme si Dieu eût voulu lui faire un diadème lumineux, sa tête paraît toute rayonnante, et les assistants se demandèrent s'ils avaient devant les yeux un homme ou un ange.

Madame de Chantal, heureuse des rapports qui s'étaient établis entre un si saint homme et sa famille, épiait toutes les occasions d'en profiter pour le bien de son âme; et toutes les fois qu'il allait dîner chez son père ou chez son frère l'archevêque de Bourges, elle était fidèle à s'y trouver afin de pouvoir lui parler plus à l'aise. « J'avais dès « lors pour lui une si haute estime, disait-elle dans la suite, « que je recevais toutes ses paroles avec un respect non « pareil, me disant souvent : Cet homme-ci ne tient rien « de l'homme. J'admirais tout ce qu'il faisait et disait, et « je le regardais comme un ange du Seigneur. Son main- « tien si digne et si saint me touchait à ce point, que je ne « pouvais retirer mes yeux de dessus lui. Ses paroles ne « m'édifiaient pas moins : il parlait peu, mais d'une ma- « nière si sage, si douce, si propre à satisfaire ceux qui « le consultaient, que je n'estimais aucun bonheur com- « parable à celui d'être auprès de lui, d'entendre les pa- « roles de sagesse qui sortaient de sa bouche; et pour « cela, comme pour voir la sainteté de ses actions, je me « serais estimée trop heureuse d'être la dernière de ses « domestiques. »

Toutefois elle n'osait encore s'ouvrir à lui sur son intérieur ; d'un côté, elle s'y sentait vivement portée. « J'en « mourais d'envie », a-t-elle raconté plus tard; mais, de l'autre, elle était retenue par un vœu qu'elle avait fait à son directeur, de ne communiquer son intérieur qu'à lui seul. Enfin le mercredi saint, ayant été assaillie d'une tentation terrible qui lui rendait nécessaires les conseils d'un guide spirituel, et le sien se trouvant absent, elle pria son frère de lui procurer une entrevue avec le saint Évêque. La chose s'étant faite comme elle le désirait, elle remporta de cet entretien le calme de l'esprit et de la conscience; on eût dit qu'un ange était venu lui apporter la paix du ciel. Le lendemain, jeudi saint, ayant été placée

à table, chez son frère, à côté de l'homme de Dieu, elle eut la consolation de pouvoir de nouveau l'entretenir, et d'entrevoir le sens d'une parole mystérieuse que Dieu lui avait dite au cœur, au château de Bourbilly. La conversation l'avait amenée à dire qu'elle se proposait d'aller à Saint-Claude. « Et moi aussi, dit le saint Évêque, je dois y aller « avec ma mère accomplir un vœu : si vous voulez con« venir du temps, nous nous y trouverons ensemble. » Cette parole remplit de joie Mme de Chantal, et lui fit espérer que là s'accomplirait l'oracle entendu à Bourbilly, qu'elle n'entrerait dans le repos que par la porte de Saint-Claude. Mais, en attendant, elle pria l'homme de Dieu de recevoir sa confession : celui-ci refusa d'abord, craignant qu'il n'y eût dans cette demande une certaine curiosité mêlée à la dévotion. Toutefois, ayant jugé, après plus mûr examen, que le désir était saint, il y déféra ; et dans l'exercice de son ministère auprès de sa nouvelle pénitente, il reçut une si grande abondance de lumières et de sentiments pour la conduire, qu'il ne put y méconnaître l'action de Dieu : toutefois, il voulut qu'elle demeurât sous la conduite de son premier directeur : « Lui et moi, dit-il, « nous nous entendrons parfaitement ». Cette entrevue rendit le calme à Mme de Chantal, et la dégagea de ses scrupules.

Cependant, François avait terminé à Dijon son ministère; on était au lendemain de l'octave de Pâques (26 avril); et il avait hâte de retourner dans son diocèse. Les échevins de Dijon vinrent lui faire la visite d'adieu et lui offrirent, comme gage de leur reconnaissance pour ses grands travaux, un riche service en argent. « Mes« sieurs, leur dit-il, je ne puis accepter ce que vous m'of« frez : je ne suis pas venu au milieu de vous vendre la « parole de Dieu; je ne veux emporter d'ici rien autre « chose que vos cœurs. » On peut bien dire, en effet, qu'il les emporta tous : échevins, magistrats du parlement, noblesse, grand nombre d'ecclésiastiques et surtout les principaux convertis, qui lui devaient leur retour à la religion, ce fut à qui lui témoignerait plus de dévouement.

A l'heure de son départ, une foule énorme réunie sur la grande place de Saint-Étienne, ne l'eut pas plutôt aperçu qu'elle tomba à genoux, lui demandant avec larmes sa dernière bénédiction. Les uns arrêtaient ses chevaux pour le retenir au milieu d'eux, les autres disaient leurs regrets chacun à sa manière, et tous étaient inconsolables. Personne cependant ne pleurait à l'égal de la baronne de Chantal : se séparer de son guide spirituel, c'était pour elle plus que se séparer d'un père ; aussi le saint Évêque, qui le comprenait, lui écrivit de la première auberge où il s'arrêta sur sa route, et lui envoya, pour la consoler, ces douces paroles : « Dieu, ce me semble, m'a donné à vous ; « je m'en assure à toutes les heures plus fort. C'est tout « ce que je puis vous dire. Recommandez-moi à votre bon « ange. »

M^me^ de Chantal reçut ce peu de mots avec autant de consolation que de respect religieux, et, s'abandonnant pleinement à la volonté divine, elle attendit en paix à Dijon la manifestation des desseins de Dieu sur elle.

# CHAPITRE IV

## FRANÇOIS PRÊCHE LE CARÊME A LA ROCHE, PUIS A CHAMBÉRY ET VISITE SON DIOCÈSE

(1605-1606)

François, de retour à Annecy, n'oublia pas plus ses amis qu'il n'en fut oublié; il entretint même une correspondance épistolaire avec plusieurs d'entre eux qui se mirent sous sa direction spirituelle. Dans le nombre nous citerons tout d'abord Mme de Chantal dont nous reparlerons souvent, et les deux filles de M. Bourgeois de Crépy, président du parlement, savoir Rose, abbesse du Puits-d'Orbe en Bourgogne, qui lui demandait ses conseils pour la conduite de sa communauté, et Marie, femme de Nicolas Brûlart. Il écrivit encore pour Mgr de Bourges un traité de la prédication qui, malgré sa briéveté, est un modèle du genre.

Ces correspondances n'empêchèrent pas le saint évêque de s'occuper activement du gouvernement de son diocèse. A peine revenu de Dijon, il préside son deuxième synode, se rend au pays de Gex où l'exercice du culte catholique avait été totalement ébranlé par les huguenots, fait à Saint-Claude le pèlerinage que nous raconterons plus loin; enfin il se transporte dans la petite paroisse de Veyrier-du-Lac, près Annecy, dont les habitants étaient depuis longtemps en procès avec le Chapitre de Notre-Dame de Liesse. Affligé du scandale que produisait ce différend, plus affligé encore de voir les esprits s'aigrir tous les

jours davantage et la querelle s'envenimer, il se rendit à Veyrier, prêcha la paix en public et, en particulier, écouta avec bonté toutes les raisons qu'on avait à faire valoir contre le Chapitre, et, par sa sagesse, vint à bout d'arranger le différend, de pacifier les esprits et de réconcilier les cœurs (28 nov.).

Tant de travaux altérèrent sa santé et lui causèrent de la fièvre. Le 20 février 1605, se trouvant rétabli, il s'en alla prêcher le carême dans la petite ville de la Roche, où il avait étudié la grammaire aux jours de son enfance. Il apporta à cette modeste station le même intérêt qu'il avait mis aux stations des plus grandes cités : il prêcha avec toute l'ardeur d'un apôtre, sans trouver dans ses fatigues une raison de rien rabattre de la rigueur de ses jeûnes ; et ce grand homme, qui s'était fait admirer à la cour de France, à Paris et à Dijon, évangélisa avec un plaisir égal, sinon plus grand, les âmes humbles et simples de cette bourgade.

Dans ces instructions familières, mais pleines de force et d'onction, il s'attachait à leur faire ressortir d'un côté la fragilité de la vie et le faux de tous les biens d'ici-bas, de l'autre la grandeur des biens éternels et la nécessité de ne pas rendre malheureuse une position qui doit durer toujours ; d'où il inférait l'urgence de leur conversion parfaite. Outre la prédication, le saint Évêque confessait encore tous ceux qui se présentaient à son tribunal, et écoutait avec un plaisir particulier les plus misérables et les plus rebutants. Le mardi et le vendredi de chaque semaine, il allait visiter les malades de la paroisse, et l'onction de ses discours leur donnait la force de supporter chrétiennement leurs infirmités. Tous les lundis et jeudis, il tenait une conférence à laquelle étaient convoqués tous les chanoines, curés et autres ecclésiastiques des environs : là il leur développait la théologie morale en l'appliquant aux cas de conscience les plus pratiques, leur enseignait les cérémonies de l'Église, écoutait avec bonté tous leurs doutes, les résolvait avec une lucidité parfaite, et terminait la séance par une allocution sur l'esprit ecclé-

siastique ou sur les devoirs et les vertus du sacerdoce, qu'on entendait avec d'autant plus d'intérêt, que sa bouche parlait de l'abondance d'un cœur pénétré et ne demandait rien qu'il ne pratiquât lui-même. Quelques curés dédaignèrent de se trouver à ces pieux rendez-vous, comme si c'eût été se rabaisser que de se faire les écoliers d'un si grand maître; et telle fut l'extrême bonté du saint prélat, qu'il n'en conçut aucune aigreur, mais se borna à prier les prêtres de la conférence d'user de tous les moyens d'insinuation pour engager leurs confrères à s'associer à eux.

Chose remarquable! au milieu de si grands travaux, le saint apôtre ne manqua jamais ni de faire chaque jour ses exercices spirituels, ni de réciter son chapelet, ni de recevoir les pauvres qui venaient demander l'aumône à sa porte. Parmi ceux-ci se trouva un sourd-muet de naissance, nommé Martin, homme d'une vie fort innocente, assez adroit et qui n'avait d'autre industrie pour vivre que les bas offices des maisons qui voulaient l'employer. L'homme de Dieu, touché de sa misère et remarquant d'ailleurs qu'il savait aussi bien s'expliquer par signes qu'entendre ceux qu'on lui faisait, conçut la pensée de se l'attacher comme un de ses domestiques. « Et qu'avez- « vous besoin de cette surcharge? lui dit-on; cet homme « vous sera inutile. — Il me servira, répondit le saint pré- « lat, à pratiquer la charité; plus Dieu l'a affligé, plus j'en « dois avoir pitié; si nous étions à sa place voudrions- « nous qu'on fût si ménager à notre égard? » Et en conséquence il le reçut au nombre de ses domestiques, parmi lesquels nous le verrons plus tard être l'objet de la plus tendre charité de son bon maître. Lui-même, malgré les travaux de la station, voulut l'instruire de la doctrine chrétienne, et, à force de patientes et habiles leçons, il y réussit si bien qu'il put l'admettre à la communion pascale. [1]

La station du carême, prêchée avec tant de zèle, relevée par tant de bonnes œuvres et tant de saints exemples, produisit les plus heureux fruits, les pécheurs se convertirent, ceux qui étaient déjà bons devinrent meilleurs, et la paroisse fut renouvelée.

A peine de retour à Annecy, François présida son troisième synode (20 avril), ajouta de nouveaux statuts à ceux qu'il avait publiés deux ans auparavant, et fonda à Annecy la confrérie du Saint-Sacrement qui se répandit bientôt à Thonon et en plusieurs autres paroisses du diocèse où elle produisit les plus heureux fruits.

Au milieu de ces consolations notre prélat eut la douleur de perdre successivement le pape Clément VIII (5 mars), qui avait procuré à l'Europe la paix de Vervins, et son successeur Léon XI (29 avril) que nous avons vu assister aux secondes Quarante Heures de Thonon. Mais il eut, en revanche, la joie de voir élire le cardinal Borghèse, son protecteur, qui prit le nom de Paul V, et celle de voir un grand nombre de Genevois « sortir à la file de « l'hérésie pour entrer en la sainte Église ».

Dans les premiers jours du mois d'août il accompagna en Chablais le sieur d'Albigny, lieutenant général du duché, et mit la dernière main à l'organisation des paroisses. Il eut, nous dit-il, bien de la peine en ce voyage, bien des tracas, mais aussi l'immense consolation de constater qu'il ne restait pas cent huguenots dans les deux bailliages de Thonon et de Ternier-Gaillard où il n'avait trouvé que cent catholiques onze ans auparavant. A peine de retour à Annecy, il dut présider le Jubilé des Grands-Pardons de Notre-Dame de Liesse, qui se célébraient tous les sept ans.

Les troubles de la guerre et le malheur des temps n'avaient pas permis jusqu'alors à François de Sales de faire dans son diocèse cette visite générale que prescrit le concile de Trente, et qui est si nécessaire, tant pour le maintien de la discipline ecclésiastique que pour la réformation des mœurs; mais dès qu'il vit la chose possible, il se fit un devoir de l'exécuter. « Ayant esté jusqu'icy détenu « par un monde d'accablantes affaires, écrivait-il à M[me] de « Chantal pour lui annoncer son départ, je m'en vais à « cette pénible visite dans laquelle je vois, à chaque bout « de champ, des croix de toutes sortes. Ma chair en fré-

« mit, mais mon cœur les adore. Oui, je vous salue, pe-
« tites et grandes croix, spirituelles ou temporelles, inté-
« rieures ou extérieures : je vous salue et baise votre
« pied, indigne de l'honneur de votre ombre. »

Il partit en effet le 15 octobre, après avoir donné avis de sa visite à tous ses curés, et la commença par la Michaille, partie de son diocèse qui appartenait à la France. Là, il visita une paroisse par jour et quelquefois deux ou trois, ne se bornant pas à confirmer, mais prêchant et catéchisant partout, entendant au tribunal de la pénitence tous ceux qui se présentaient et leur donnant lui-même la communion, ramenant au devoir, par une fermeté pleine de douceur, les pécheurs publics, réconciliant les ennemis, apaisant les querelles et les haines, terminant les procès et les différends, et en même temps faisant dresser par son secrétaire des inventaires exacts de tous les biens des églises, des procès-verbaux détaillés de l'état de chaque paroisse, après en avoir examiné par lui-même jusqu'aux plus humbles chapelles, enfin remplissant partout l'office d'un saint évêque, et descendant jusqu'aux moindres détails d'administration.

La fatigue de ces visites l'obligea de s'arrêter à Saint-Gras-de-Musinens pour prendre un jour de repos (21 octobre). De la chambre où il était couché, ayant entendu un jeune homme plaisanter, dans la salle voisine, sur l'embonpoint de l'évêque, qui devait, disait-il, se trouver bien à Saint-Gras et non pas y être malade, il fit dire au discoureur bel esprit de venir le trouver, et, après les premières formules de politesse, il amena la conversation sur les maladies, pria le jeune homme de lui tâter le pouls, lui demanda ses conseils avec un air de confiance et d'honnêteté contre lequel il ne put tenir : « Monseigneur,
« lui dit celui-ci, je vois que vous avez le don de lire au
« fond des cœurs : je suis le fils d'un médecin de Genève,
« j'ai été envoyé par nos ministres pour épier vos démar-
« ches, et savoir ce que vous venez faire dans ces vil-
« lages. — J'y viens, mon fils, lui dit François, chercher
« mes brebis, vous en êtes une » ; et en disant cette pa-

role il l'embrassa avec effusion de tendresse. Le jeune homme, touché jusqu'aux larmes, tomba aux genoux de son évêque en le priant de dissiper ses doutes et de l'instruire. L'instruction fut prompte avec une âme si bien disposée. L'évêque l'emmena avec lui ; et, au bout de dix jours, il reçut son abjuration publique de l'hérésie dans l'église de Notre-Dame-de-Brénod (30 octobre).

Ayant visité la Michaille et le Valromey, le prélat parcourut la Chautagne et termina par la paroisse de Versonnex-en-Genevois (26 novembre). « Le soir même, il « regagne la ville d'Annecy après avoir battu les champs « six semaines durant, sans arrêter en un lieu sinon au « plus demi-jour, prêchant ordinairement tous les jours « et souvent deux fois le jour. » « Néanmoins, ajoute-t-il, « je ne fus jamais plus fort. Toutes les croix que j'avais « prévues à l'abord, n'ont été que des oliviers et des pal- « miers ; tout ce qui me semblait fiel s'est trouvé du miel « ou peu s'en faut. » Mais ayant été obligé, à son retour, de mettre la dernière main à un petit traité de théologie polémique qui devait servir d'introduction au Code Fabrien, il fut repris, pendant quelques jours, de sa « fièvre catbareuse ».

Le 31 janvier 1606, notre prélat partit pour Chambéry, où le sénat de Savoie l'avait invité à aller prêcher le Carême. Avant d'entreprendre cette mission, il voulut faire une retraite au collège des Jésuites de cette ville, « pour rasseoir, « disait-il, son pauvre esprit tout tempêté par les affaires, « se revoir en tous sens, et remettre toutes les pièces de « son cœur en leur place, à l'aide du recteur du collège, « qui était, ajoutait-il, éperdument amoureux de lui et « du bien de son âme. » Pendant la durée de ces pieux exercices, il édifia toute la maison par ses saints exemples et l'embauma de la bonne odeur de ses vertus : on admirait surtout sa simplicité, sa modestie, son humilité, il lui semblait qu'on faisait toujours trop pour lui, et il recherchait en toute circonstance ce qu'il y avait de moindre et de plus humble. Un jour, étant descendu à la sacristie pour dire la messe, il trouva un prêtre déjà revêtu des

ornements sacerdotaux et près de monter à l'autel. Celui-ci ne l'eut pas plutôt aperçu, qu'il s'empressa de lui céder la place : le saint évêque la refuse ; on fait des instances, jamais il ne veut le permettre ; il exige que ce prêtre parte pour l'autel, et attend en priant qu'il soit revenu pour y monter lui-même.

Après s'être ainsi préparé, par la solitude, à la prédication, il commença sa station dans l'église Saint-Dominique, devant les sénateurs et une grande multitude accourue pour l'entendre. Ce fut là comme à Paris et à Dijon : même force et même onction dans le langage, même zèle pour la conversion des pécheurs. Le peuple, dans son ravissement, appelait chaque prédication un miracle, et proclamait que ce n'était pas l'évêque de Genève qui prêchait, mais le Saint-Esprit qui parlait par sa bouche. De nombreuses conversions furent la suite de ces prédications saintes : deux Flamands hérétiques, qui se trouvaient alors à Chambéry, eurent la curiosité de venir entendre cet orateur, dont tout le monde disait la louange ; il développa devant eux la doctrine de l'Église sur l'invocation des Saints, et il ne leur en fallut pas davantage pour reconnaître le faux du protestantisme et abjurer sur-le-champ leurs erreurs.

Encouragé par ces succès à de nouveaux travaux, le saint apôtre ne se contenta pas de prêcher dans l'église Saint-Dominique ; les jours qui lui restaient libres, il allait prêcher dans quatre autres églises de la ville et semblait se multiplier lui-même. Cependant ce zèle apostolique ne put le mettre à l'abri d'une querelle pénible de la part du sénat de Chambéry : un personnage de distinction l'ayant prié de fulminer, pour une cause peu canonique, un monitoire, c'est-à-dire une ordonnance épiscopale qui oblige, sous peine de censures ecclésiastiques [1], à révéler un fait caché, il déclara ne pouvoir accéder à sa prière et essaya, par toutes les voies de la douceur et

1. Les censures sont des peines spirituelles portées contre les chrétiens rebelles aux ordres de l'Église, comme la privation des sacrements ou de la sépulture ecclésiastique.

de l'insinuation, de le dissuader de ses prétentions : celui-ci, piqué du refus, cria à l'injustice, passa de là aux injures grossières, et, n'ayant pu tirer du saint évêque que des réponses aussi fermes que douces, il alla porter ses plaintes au sénat de Chambéry. Le sénat, par une faiblesse peu digne d'un aussi illustre corps, faisant plier la justice devant le crédit d'un grand nom, ordonna à l'évêque, sous peine de saisie de son temporel, de publier le monitoire demandé. A cet arrêt, François ne fit d'autre réponse sinon qu'il avait son âme à sauver et sa conscience à respecter. Cependant la saisie n'eut pas lieu, sans doute parce que la fermeté du saint évêque fit honte au sénat; et, quand il apprit que l'orage s'était calmé : « Ah! dit-il, « s'ils m'eussent ôté mon temporel, ils m'eussent fait le « plus grand bien qui me pût arriver, car ils m'eussent « rendu tout spirituel. Et puis, dit-il à ses amis, pensez-« vous que mes diocésains m'eussent laissé mourir de « faim? J'aurais été, au contraire, plus en peine de refuser « que de prendre. Il en est des biens de l'Église comme « de la barbe : plus on la rase, plus elle devient épaisse; « ceux qui n'ont rien possèdent tout. »

Délivré de ces injustes attaques, il ne songea qu'à s'en venger à la manière des apôtres : il donna un canonicat dans sa cathédrale au neveu du sieur de Montfalcon, qui avait mis plus d'acharnement que les autres à le poursuivre, et rendit aux autres sénateurs tous les offices de charité et de bienveillance qui lui furent possibles. Cette noble conduite triompha du mauvais vouloir des sénateurs : ils lui demandèrent pardon, ouvrirent leur cœur à ses saints enseignements; et les volontés les plus rebelles se soumirent à la voix de Dieu, qu'ils ne purent s'empêcher de reconnaître dans un homme aussi digne d'être son envoyé. La station prit donc dès lors son plus bel accroissement; et le saint évêque, pour la seconder, se dévoua sans réserve aux fatigues de l'apostolat. Tout le temps qu'il n'était pas en chaire, il l'employait à confesser ses nombreux pénitents, à parler en particulier des choses divines et des moyens de se sanctifier à ceux

qui venaient en conférer avec lui, ou à résoudre les difficultés et les doutes de ceux qui avaient à lui en proposer; et là, souvent, il achevait ce que le sermon avait commencé.

Tant de travaux ne l'empêchèrent pas de faire, le samedi de la Passion, une ordination de cent ecclésiastiques avec la permission de l'évêque de Grenoble, dont dépendait alors Chambéry, et sur la demande des chanoines réguliers de Saint-Antoine, qui élevaient dans leur maison de jeunes élèves pour le sacerdoce. Non content de les ordonner, il reçut auparavant la confession générale de la plupart d'entre eux; et le président Favre, son illustre ami, affligé de le voir se fatiguer autant à ce rude ministère, s'étant permis de lui représenter qu'il aurait dû envoyer ces jeunes lévites à d'autres confesseurs : « Mon cher frère, répondit-il en souriant, il m'a semblé « que c'était à moi à laver ces pauvres brebis, puisque « moi-même je devais les tondre. » Le soir de l'ordination, il se remit à l'œuvre, et continua sans relâche ses travaux de missionnaire et d'apôtre jusqu'après les vêpres de Pâques. Alors, pressé par l'époque de son synode qui approchait, il reprit la route d'Annecy pour aller le présider (2 avril).

Il trouva à son arrivée tout le pays alarmé de sinistres bruits : on disait que les hérétiques de Genève, irrités de la protection ouverte que le duc de Savoie accordait à la religion catholique, se préparaient à faire invasion sur ses terres, et à s'emparer d'Annecy pour en faire leur place d'armes et y établir leur fausse religion. A ces nouvelles, plusieurs s'alarmèrent du mauvais traitement que lui feraient subir les hérétiques, s'ils étaient une fois maîtres de sa personne, et l'engagèrent à s'éloigner pour un temps. « J'espère, répondit-il, que Dieu ne permettra pas que ces « gentils viennent dans son héritage et souillent son saint « temple : pourvu que nous ayons confiance en lui, il ne « *mettra point entre les dents des bêtes les âmes qui le con-* « *fessent*. Mais, s'ils viennent, j'espère qu'il me restera

« assez de courage pour demeurer parmi mes brebis. Moi, « fuir le bercail en voyant le loup y venir! jamais. Non, « je ne quitterai point mes chères brebis, quoi qu'il doive « m'arriver. Je resterai au milieu de mon peuple, l'en- « courageant de parole et d'action à ne pas déserter « l'antique foi de ses pères, et je souffrirai pour cela de « grand cœur toutes les peines, tous les combats et tous « les périls; car c'est mon devoir de donner ma vie pour « mes brebis. »

D'autres disaient que le duc de Savoie, pour gagner les bonnes grâces des hérétiques, allait accorder dans ses États la liberté d'exercer publiquement le culte protestant, comme Henri IV venait de l'accorder en France par l'édit de Nantes. Bien que notre Saint estimât le duc de Savoie trop religieux et trop sage pour faire une pareille faute, la possibilité seule d'un si grand mal l'affligeait : « Que les « hommes d'État, disait-il, aient ailleurs des raisons po- « litiques pour adopter une telle mesure, c'est ce que je « n'examine pas; mais ici, où la religion catholique règne « paisiblement et à la satisfaction de tous les habitants, « autoriser les ministres à prêcher leurs erreurs et à sé- « duire les peuples, c'est évidemment semer dans le pays « des germes de troubles, de divisions et de désordres, « et il ne se peut rien au monde de plus impolitique. »

Néanmoins, pour préparer son peuple à tout événement, l'apôtre crut devoir travailler avec une ardeur plus spéciale à l'affermir dans la foi, à le faire croître dans les vertus et la pratique des bonnes œuvres. En chaire, au tribunal, dans les rapports privés, partout il exhorta les fidèles à devenir tous les jours meilleurs; il visita les malades pour les encourager et les consoler, les pauvres pour étudier leurs besoins temporels et spirituels, et veiller à ce qu'aucun d'eux ne manquât du nécessaire, à ce que tous menassent une vie chrétienne. Il descendit jusque dans les prisons et les cachots les plus sombres pour porter aux malheureux qui y étaient détenus les consolations de la religion, et reçut la confession d'un grand nombre.

Le 17 juin de cette année 1606, François s'arracha à tant de travaux pour reprendre le cours de sa visite pastorale. Il commença par Alby, les environs d'Albens et de Rumilly et la vallée des Bauges; de là, descendant sur Faverges, il remonta, par la vallée de l'Arly, à Megève pour redescendre sur Sallanches, où il présida la fête patronale de Saint-Jacques le Majeur (25 juillet), célébra la grande messe et porta le Saint-Sacrement à la procession.

Le lendemain, avant qu'il procédât à la visite de l'église du lieu, un jeune gentilhomme, connu dans le pays par ses déréglements, étant venu le prier, avec les larmes du repentir, d'entendre la confession de toute sa vie, il se prêta de grand cœur à ce ministère; et, comme la séance se prolongeait au delà de toute mesure ordinaire, les autres pénitents, qui ne purent tenir à l'ennui que leur causait une si longue attente, le firent prier de vouloir bien en finir pour les entendre à leur tour. Il ne répondit rien à cette demande et continua d'écouter le gentilhomme. Même message lui fut fait jusqu'à trois fois, et ce fut toujours sans succès; enfin il répondit, en essuyant ses larmes : « Il vaut mieux que les quatre-vingt-dix-neuf brebis fidè-« les souffrent un peu en attendant le pasteur, que s'il « manquait de rapporter sur ses épaules celle qu'il est « allé chercher au désert. » Et il acheva tranquillement la confession commencée.

De Sallanches, le prélat se rendit dans la vallée de Chamonix dont les sites grandioses sont dominés par les cimes neigeuses de la chaîne du Mont-Blanc. Le saint évêque parcourut le pays avec la même rapidité que si c'eût été un pays de plaine, visitant une et même plusieurs paroisses par jour, malgré les infirmités habituelles de ses jambes. Au bout de quelque temps de voyage, ses pieds, tout écorchés et ensanglantés, ne lui permirent plus qu'avec grand'peine de se tenir debout : néanmoins, il alla toujours tant qu'il put, ne témoignant jamais ni ennui ni chagrin, plaignant le mal des autres qui étaient avec lui, jamais le sien propre, se levant le premier de tous chaque matin, et se trouvant le premier au travail. Il lui fallut

cependant renoncer à voyager à pied et ne plus faire de courses qu'à cheval : encore ces courses étaient-elles pour lui très pénibles; il posait sa jambe malade sur l'arçon de la selle et ne pouvait aller que très lentement. Un jour que ses gens, aussi à cheval, avaient hâté la marche pour ne pas être saisis par la nuit qui approchait, oubliant que leur maître, qui venait le dernier, ne pouvait les suivre, il demeura seul en arrière. Ceux-ci, s'en étant aperçus, revinrent sur leurs pas, mécontents de ce qu'il ne les avait pas suivis; et l'un d'eux se permit de lui en faire des reproches : « Mon cher monsieur Rolland, mon ami, lui répondit doucement le saint, nous allons comme nous pouvons. »

Les visites de François portaient partout le cachet de l'apostolat : il prêchait, catéchisait, confessait, visitait les indigents, leur distribuait des aumônes, parlait en patois à ceux qui entendaient mieux ce langage; et, avant le départ, il recommandait aux curés de continuer les catéchismes et instructions tels qu'il les avait faits, en y apportant la même simplicité, la même clarté autant qu'ils le pourraient. Le travail de ses visites était tel qu'il pouvait écrire à Mme de Chantal : « C'est un petit miracle que « je me porte bien parmi une si grande quantité d'affai- « res et d'occupations. Tous les soirs, quand je me retire, « je ne puis remuer ni mon corps ni mon esprit, tant je « suis las partout; et le matin, je suis plus gai que ja- « mais. »

Imitateur de tous les saints évêques, François de Sales, dans le cours des visites, n'était pas tellement occupé de la sanctification des autres, qu'il perdît de vue un seul instant la sienne propre. Le spectacle de la nature qui, dans les pays de montagnes, parle tout autrement au cœur que dans la monotonie de la plaine, élevait chaque jour, par ses aspects grandioses et ses mille variétés de perspectives, l'âme du saint évêque vers le créateur de tant de merveilles : il admirait, il bénissait et goûtait Dieu dans ses œuvres. « J'ai rencontré Dieu, écrivait-il à Mme de Chan- « tal, tout plein de douceur et de suavité, même parmi

« nos plus hautes et plus âpres montagnes, où beaucoup « d'âmes simples l'adoraient en toute sincérité et vérité, « où les chevreuils et les chamois couraient çà et là parmi « les effroyables glaces pour annoncer ses louanges. Faute « de dévotion, je n'entendais que quelques mots de leur « langage; mais il me semblait qu'ils disaient de bien « belles choses. Que saint Augustin les eût bien enten- « dues, s'il les eût vues! »

Les rapports avec les âmes simples, chez lesquelles la fleur de l'innocence n'avait point encore été flétrie par le souffle contagieux des grandes villes, édifiaient bien mieux encore l'âme du saint évêque que toutes les beautés de la nature. « Oh! que j'ai trouvé un bon peuple parmi « ces montagnes! écrivait-il à M$^{me}$ de Chantal; quel hon- « neur, quel accueil, quelle vénération à leur évêque! « Avant-hier j'arrivai tout de nuit en cette petite ville « (c'était, croyons-nous, Bonneville); mais les habitants « avaient fait tant de lumières, tant de festes que tout estoit « au jour. Ah! qu'ils mériteraient bien un autre évêque! »

Les faits même par leur nature les plus étrangers à la piété fournissaient au saint évêque l'occasion de s'animer à la perfection de son état. Un jour, on lui raconta qu'un berger des environs de Chamonix, courant à la recherche d'une vache perdue, était tombé dans un affreux précipice et y avait péri; qu'avant qu'on sût sa fin malheureuse, un de ses voisins, ayant reconnu le chapeau de ce pauvre berger à l'entrée du précipice, s'y était fait descendre, soutenu par une corde, pour le chercher, et l'avait trouvé non seulement mort, mais tout glacé; que l'ayant promptement saisi, il avait crié qu'on l'enlevât vite, sans quoi il allait lui-même mourir de froid, et qu'on avait été assez heureux pour le retirer avec le mort entre ses bras. De ce récit si plein d'intérêt, le saint évêque tira cette touchante conclusion : « O Dieu! l'ardeur de ce ber- « ger estoit-elle si chaude à la queste de sa vache, que cette « glace ne l'a point refroidi? Et pourquoi donc suis-je si « lâche à la queste de mes brebis? Certes cela m'attendrit « le cœur, et mon cœur tout glacé se fondit aucunement.

« Ah! ne se trouvera-t-il pas un soleil assez fort pour « fondre la glace qui me transit? »

Après avoir visité la vallée de Boège, le prélat parcourut le Chablais oriental, puis la vallée basse de l'Arve et les Bornes. Enfin il s'arrêta à Contamine sous Marlioz, après avoir visité 185 paroisses.

Le pieux évêque, qui était parti d'Annecy le 17 juin, y rentra pour célébrer la fête de la Toussaint dans sa cathédrale. Il fut occupé les jours suivants aux exercices du Jubilé, accordé à l'occasion de l'exaltation du nouveau Pape, puis à apaiser des procès : « Depuis que je suis de retour de la visite, écrivait-il un peu plus tard à M^me de Chantal, j'ai été tant pressé et empressé à faire des appointements que mon logis estoit tout plein de plaideurs qui, par la grâce de Dieu, pour la plupart s'en retournèrent en paix et repos. »

Il dressa aussi alors un état exact de son diocèse, pour l'envoyer à Rome, conformément à la coutume de ses prédécesseurs, et selon le serment qu'il avait fait, le jour de son sacre, de rendre compte de son administration pastorale, tous les cinq ans, au siège apostolique, soit en y allant en personne, soit en y députant un délégué. Ce compte rendu, que nous avons encore, est singulièrement remarquable, et nous fait connaître les mœurs et les usages du temps. Le prélat expose d'abord qu'il est le sixième évêque résidant hors de Genève, par suite de la persécution des hérétiques, qui chassèrent l'évêque avec tout le clergé de sa ville épiscopale, et s'emparèrent de tous ses biens ; qu'il n'a pour tout revenu que mille écus d'or [1], dont, toutes charges déduites, il ne lui reste pour son entretien que sept cents ducatons [2], mais qu'il ne se plaint

1. C'est-à-dire 3.480 livres. D'autres documents de la même époque évaluent les revenus de l'évêché à 8.200 florins, soit approximativement à 5.740 livres, valant au moins quinze mille francs de notre monnaie, somme d'ailleurs bien modique pour un grand diocèse. — Il est probable que, dans l'évaluation de ces revenus, le prélat ne parle point du casuel.

2. Le ducaton valait environ trois livres neuf sols.

point d'avoir à endurer la pauvreté; qu'il y a dans son diocèse quatre cent cinquante paroisses toutes catholiques, et cent quarante autres qui sont partie sous la domination des Bernois, partie sous celle de la France dans le pays de Gex; que pour ces dernières il sollicite depuis longtemps du roi Henri IV la permission d'y rétablir le culte catholique, d'y recouvrer les biens ecclésiastiques, avec les avantages dont jouissent les autres paroisses du royaume de France, et que jusqu'à présent il n'a obtenu que des concessions de peu d'importance: qu'il a visité deux cent soixante paroisses, confirmant partout les fidèles, leur dispensant le pain de la parole, et qu'il doit visiter le reste l'année suivante; qu'il tient son synode chaque année, et confère les cures à ceux que le concours démontre les plus dignes; qu'il veille soigneusement à ce que l'office divin soit célébré partout selon le rit romain; que le clergé de sa cathédrale, composé de trente chanoines, de douze habitués (dont huit pour le chant et la musique, avec quatre autres pour les cérémonies et le soin des ornements) et de six enfants de chœur, célèbre tous les offices avec exactitude, magnificence et piété, sans que la pauvreté à laquelle tous sont réduits diminue rien de leur zèle; qu'il y a dans le diocèse quatre églises collégiales, dont le personnel forme en tout cinquante chanoines et seize bénéficiers, lesquels, quoique fort pauvres, chantent tous les jours l'office divin; six abbayes d'hommes, cinq prieurés conventuels [1], cinq couvents de chartreux, cinq de religieux mendiants, trente-cinq prieurés ruraux dont douze sont unis à diverses églises, onze possédés en titre, douze en commende : enfin, cinq monastères de femmes, quinze maisons d'éducation où la jeunesse est élevée dans la piété et les sciences, dix villes où se donnent régulièrement des stations de carême, et il termine en disant que soixante-dix paroisses, qui avaient été envahies par l'hérésie, sont revenues à la foi, grâce à

1. On appelait prieurés conventuels ceux qui renfermaient des religieux vivant en communauté, et prieurés simples ou non conventuels ceux qui n'étaient fondés que pour un seul.

la protection du duc de Savoie et au zèle de plusieurs prédicateurs séculiers et réguliers, parmi lesquels il place au premier rang les Capucins et les Jésuites.

Après ce compte rendu, le saint évêque expose au souverain pontife les besoins du diocèse et les moyens d'y pourvoir. Le premier besoin qu'il signale, c'est l'institution d'un séminaire, qu'il présente comme plus urgente en ce pays qu'en aucun autre endroit de la chrétienté; et il prie le saint-siège ou d'y affecter les revenus d'un certain nombre de prieurés ruraux à proportion qu'ils viendront à vaquer ou d'imposer à tout le clergé une contribution convenable pour cette grande œuvre. De là il passe à la position du théologal et du pénitencier, qui, n'ayant pas dans le revenu de leur canonicat des moyens suffisants de subsistance, étaient obligés d'y aviser par d'autres voies, au détriment de leurs fonctions; il demande au souverain pontife d'unir un bénéfice à chacun de ces titres, afin que les titulaires, dégagés de toute sollicitude pour eux-mêmes, puissent se livrer tout entiers, l'un à l'enseignement de la théologie, l'autre au ministère du tribunal. Le saint évêque parle ensuite de la nécessité d'augmenter le nombre des paroisses pour le service religieux des populations agglomérées dans les hautes montagnes : « Chose, dit-il, très faisable, si les dîmes per« çues par des abbés qui ne les desservent pas, étaient « appliquées à l'entretien de pasteurs véritables qui com« prendraient et rempliraient leurs devoirs. » Mais comme l'évêque, s'il faisait par lui-même cette opération, aurait à subir des procès et des appels devant les tribunaux laïques, où il serait exposé à avoir le dessous, il prie le Saint-Siège d'envoyer un visiteur qui enlève aux prêtres oisifs leurs bénéfices et les confère à des pasteurs dignes de ce nom.

Telle est la substance des mémoires que François composa à son retour à Annecy; et il choisit, pour les porter à Rome, son frère Jean-François de Sales, chanoine de la cathédrale. Il lui confia en même temps trois lettres, la première pour le Pape, où il prie le souverain pontife

d'agréer qu'il se fasse représenter par un autre dans une mission qu'il lui aurait été si doux de remplir en personne, si l'intérêt de la religion et diverses considérations ne l'eussent retenu; les deux autres pour les cardinaux Baronius et Pamphili, où, après les avoir remerciés de tous les bons offices qu'il en avait reçus pendant son séjour à Rome, il réclame leur protection contre les hérétiques et s'étend sur leurs louanges. Le chanoine, muni de ces trois dépêches, partit avec bonheur pour sa mission, et reçut à Rome l'accueil le plus distingué. La haute opinion qu'on y avait de l'éminente sainteté de l'évêque de Genève fit rechercher et honorer partout celui qui avait l'honneur d'en être le frère et l'envoyé. On lut avec intérêt le compte rendu de l'état du diocèse de Genève; le cardinal Pamphili, chargé d'y répondre, n'eut que des louanges à donner, félicita le saint évêque de tout le bien qu'il avait fait et qu'il faisait encore, et lui promit l'appui de son crédit auprès du Saint-Siège. Le chanoine Jean-François obtint tout ce qu'il demanda; et, quand il partit de Rome, plusieurs cardinaux lui remirent des lettres pour l'homme de Dieu qu'ils honoraient de toute leur vénération.

## CHAPITRE V

FRANÇOIS DE SALES ÉTABLIT L'ACADÉMIE FLORIMONTANE. CARÊME D'ANNECY. JUBILÉ DE THONON. MORT D'ANNE D'ESTE ET DE JEANNE DE SALES. CARÊME DE RUMILLY.

**(Juillet 1607-1608)**

A tous ses grands travaux l'évêque de Genève ajouta, durant cet hiver, une œuvre qu'il méditait depuis longtemps, la création d'une académie destinée à la culture des belles-lettres et de la philosophie, de la théologie et de la jurisprudence, des mathématiques et des sciences naturelles. Son esprit et son cœur souffraient de voir la jeunesse, au sortir des écoles, abandonnée à elle-même sous le double rapport de la science et du salut; il sentait combien il serait avantageux d'attirer les hommes à la vertu par l'appât de la science, et d'occuper les esprits d'une certaine classe pour les empêcher de se perdre dans l'oisiveté; il sentait surtout combien il importait de donner aux études une sage direction, sans laquelle, plus nuisibles qu'utiles, elles précipitent les âmes dans l'erreur, de l'erreur dans le désordre; tandis que, sagement dirigées vers le vrai, le beau et le bien, elles donnent aux facultés de l'homme un développement précieux dont profitent les particuliers, les familles et les sociétés, inspirent la politesse des mœurs, l'amour de l'ordre, les goûts paisibles, enfin cet esprit de sagesse et de réflexion non moins favorable à la vertu qu'au bonheur public et privé. D'un autre côté, en même temps qu'il voyait dans la reli-

gion l'amie sincère de la science, et dans la science l'auxiliaire puissant de la religion, il considérait les exercices publics de l'esprit, encouragés par l'émulation réciproque, comme une condition essentielle des progrès littéraires.

Plein de ces pensées, il en conféra avec le président Favre, son ami, un de ces nobles caractères qui se plaisent à allier l'étude des belles-lettres à la pratique de la vertu et aux austères fonctions de la magistrature. De concert avec cet esprit éminent, il résolut de constituer un corps savant où la foi serait la base et l'aliment des études, et les études l'aliment de la foi et des mœurs; où enfin les travaux littéraires et scientifiques, les lumières de chacun mises en commun, apprendraient à tous à bien penser, à bien parler et à bien vivre. Il donna à l'académie nouvelle un nom et un emblème pleins de grâce : il l'appela l'académie *Florimontane*, pour désigner qu'elle était destinée à recueillir les plus belles fleurs de littérature ou de science que produiraient les montagnes de la Savoie ; et il lui choisit pour symbole un oranger en fleurs avec cette devise : *Flores fructusque perennes*. Puis, comme aucune institution ne subsiste que par des règles, il en dressa les constitutions.

Là, il établit d'abord le double but de l'académie : c'est la plus grande gloire de Dieu par la pratique des vertus ; c'est le bien public par le service du prince ; d'où il conclut qu'on n'y admettra que des hommes connus comme bons catholiques, recommandables par leur intelligence dans quelques-unes des sciences dont s'occupera l'académie, et connus par quelque ouvrage imprimé ou manuscrit, par quelque machine de leur invention ou quelque découverte particulière : il statue ensuite qu'on sera proposé par un académicien à la compagnie, qui en délibérera, et que, si on est admis à la pluralité des voix, on devra, le jour de la réception, faire devant toute l'académie preuve de savoir par un discours en prose ou en vers à son choix ; que les artistes célèbres dans les arts honnêtes, comme la peinture, la sculpture, l'architecture, pourront être reçus aux assemblées générales, à titre

d'associés, mais qu'aucun de ces étrangers n'y prendra la parole qu'autant qu'il y aura été autorisé après mûre délibération ; que les professeurs de l'académie feront connaître, par une affiche, la matière, le lieu, le temps de leurs leçons, et seront non seulement ponctuels à les donner, mais encore zélés pour enseigner le mieux possible, disant beaucoup de choses en peu de mots, dans un style grave, poli, plein et sans affectation ; qu'ils traiteront dans leurs leçons le perfectionnement des langues, surtout de la langue française, l'arithmétique, la géométrie, la cosmographie, la philosophie, la rhétorique, la théologie et la jurisprudence, en ayant soin d'épuiser une question avant de passer à une autre, de compléter à la leçon suivante ce qu'on aurait laissé inachevé à la classe précédente, et d'expliquer, après chaque leçon, aux auditeurs ce que ceux-ci n'auraient pas bien saisi ; que tous les membres de l'académie s'aimeront comme des frères, rivaliseront, par une noble émulation, à qui fera le mieux, tiendront en tout une conduite grave, édifiante, éloignée de la légèreté et de la bagatelle ; et que, désintéressés et généreux, ils se prêteront volontiers aux dépenses nécessaires pour le bien de l'institution ; qu'on choisira parmi eux un président, deux assesseurs, plusieurs censeurs chargés d'admonester ceux qui s'écarteraient de la ligne du devoir, un secrétaire pour dresser procès-verbal de toutes les séances, un trésorier pour tenir sous sa garde les livres, meubles, instruments, machines ou autres curiosités appartenant à l'académie ; qu'enfin il y aura un huissier à gages pour préparer la salle, disposer les sièges, accompagner à l'entrée et à la sortie le président et les assesseurs.

Ces règles posées, François s'occupa à organiser le personnel de l'académie : tous les beaux esprits qui étaient à Annecy ou aux environs ambitionnèrent l'honneur d'en faire partie ; il choisit parmi eux les sujets les plus recommandables, pria le duc de Nemours, Henri de Savoie, d'accepter le titre de protecteur et de président de l'académie ; ce à quoi le prince consentit, à condition d'avoir pour

assesseurs l'évêque de Genève et le président Favre, le premier chargé de la philosophie et de la théologie, le second de la jurisprudence, tous les deux ensemble des belles-lettres et des sciences. Il nomma ensuite les autres dignitaires ; et, après avoir tout organisé, il inaugura l'académie par un discours des plus éloquents. Des cours s'ouvrirent aussitôt, qui attirèrent à Annecy un grand nombre d'auditeurs des différentes parties de la Savoie, et firent de cette ville un centre de lumières, le rendez-vous des beaux esprits curieux de s'instruire ou de faire montre de leur science. Cette belle œuvre n'eut point d'enfance, si l'on peut ainsi dire : presque en naissant elle fut grande et magnifique, tellement que, dès la première année, on y enseigna les mathématiques avec les éléments d'Euclide, la sphère avec la cosmographie, c'est-à-dire la géographie, l'hydrographie, la chorographie et la topographie, enfin la navigation, la théorie des planètes et la musique théorique ; et cette académie put dès lors être offerte comme un type aux institutions analogues.

Cette académie, créée, vingt-huit ans avant l'Académie française, sur le modèle des académies italiennes, n'eut, hélas ! qu'une existence éphémère. Le départ d'Antoine Favre pour Chambéry, lors de sa nomination à la présidence du Sénat, lui porta un coup d'autant plus funeste que, depuis ce moment, François de Sales se vit complètement absorbé par d'autres occupations [1].

Ayant mis la dernière main à l'institution de l'Académie Florimontane, le prélat s'en alla passer quelques jours au château de Sales afin d'y préparer les instructions qu'il devait donner à Annecy pendant le carême (28 février-15 avril). Il connaissait les maux de son peuple, il en savait les remèdes et était plus propre que personne à les appli-

1. Au XIXe siècle, Annecy a vu créer, sur le modèle de l'Académie Florimontane, deux sociétés littéraires aujourd'hui florissantes, savoir : l'*Association Florimontane*, fondée en 1854, et l'*Académie Salésienne*, fondée en 1878. Mais le programme de ces deux sociétés, au lieu d'être encyclopédique, se borne presque exclusivement à l'histoire locale et à la philologie.

quer, soit par la grâce de ses discours, soit par la sainteté de sa vie, qui lui ouvrait d'avance la porte de tous les cœurs. Pour réussir dans cette sainte croisade contre le démon, le monde et les passions, chaque matin il célébrait la messe dans l'église Saint-Dominique, pendant qu'on sonnait le sermon ; et de l'autel il montait en chaire, où, les lèvres encore teintes du sang de Jésus-Christ, il prêchait avec une onction et une force tout apostolique.

Il prêchait une seconde fois dans l'après-midi, confessait tous ceux qui se présentaient à son tribunal, et officiait à toutes les grandes cérémonies. M. Déage, son ancien gouverneur, qui l'affectionnait toujours tendrement, ne pouvait supporter qu'il abrégeât sa vie en se prodiguant de la sorte ; et comme il avait conservé la liberté de tout lui dire, il se permit de lui faire observer que son zèle était indiscret et le rendait homicide de lui-même : « Ah ! « monsieur Déage, répliqua François en souriant, vous « seriez bien glorieux si vous aviez un disciple martyr, qui « eût le bonheur de mourir en se consumant pour le service « de Dieu et le salut des âmes ; mais vous m'avez trop « ménagé et rendu trop poltron pour que je vous procure « une gloire devenue si rare dans notre siècle. »

Cependant le saint prédicateur, soit déférence à ces avis, soit impossibilité de suffire à tout, s'adjoignait parfois d'autres prédicateurs, et assistait avec grande attention à leurs discours pour y attirer les fidèles en leur montrant l'estime qu'il en faisait lui-même. Malgré ce bel exemple, il y avait une différence sensible entre les jours où l'évêque devait prêcher et ceux où il se faisait remplacer en chaire : la foule, qui se pressait à ses sermons, désertait ceux des autres. Il arriva un jour qu'un homme fort docte, mais fort inhabile dans l'art du débit, ne pouvant supporter l'humiliation de n'avoir qu'un si petit auditoire, éclata en invectives contre ceux qui ne venaient pas l'entendre : « A quoi bon, s'écriait-il, se donner tant « de peine pour jeter la semence dans un terrain si ingrat « et si stérile? » Cette sortie inconvenante fut loin d'avoir l'approbation de l'évêque : « A qui en veut ce prédicateur?

« dit-il le soir à un de ses confidents; il nous a tancés « pur une faute que nous n'avons pas commise, puisque « nous étions présents : ce n'était pas notre faute s'il y « avait tant de places vides. Eût-il voulu que pour les rem- « plir nous nous fussions mis en pièces? S'il voulait faire « la réprimande aux coupables, il lui fallait aller dans les « rues ou sur les places publiques presser d'entrer ceux « qui y étaient : il a crié après les innocents et laissé là « les coupables. » Le public se choqua bien plus encore; car, rebutés de reproches qu'ils ne méritaient pas, le petit nombre d'auditeurs qui étaient venus ne revint plus; et le prédicateur, qui les aurait retenus en louant leur zèle, les perdit en les blâmant à contre-temps. L'évêque reprit donc la chaire que lui seul tenait au gré de tous; et il le fit avec tant de succès, qu'il put écrire à M^me^ de Chantal : « Vraiment le carême est la moisson des âmes; je mois- « sonne ici avec des larmes, partie de joie, partie d'a- « mour. »

A peine eut-il terminé ses prédications de carême, qu'il partit pour aller à Thonon inaugurer un Jubilé de deux mois que le Père Chérubin avait obtenu du Saint-Siège en faveur de cette ville, si chère à la religion catholique. Heureux de revoir ce peuple qu'il avait engendré à Jésus-Christ par l'Évangile, il travailla, pendant quatre semaines, à ranimer la ferveur de ceux qui s'étaient refroidis, à relever ceux qui étaient tombés, à rendre meilleurs encore ceux qui s'étaient conservés dans la pratique des vertus; et là, comme partout, sa vie fut une vie d'apôtre. Il y établit en l'honneur du saint Sacrement et de la sainte Vierge une confrérie de pénitents de l'un et l'autre sexe auxquels il donna pour habit une espèce de sac bleu, et s'inscrivit le premier en tête du catalogue des confrères; ses paroles et son exemple éveillèrent le zèle, et bientôt la confrérie fut nombreuse. Bien plus, si l'on en croit Charles-Auguste de Sales, afin d'animer à la ferveur les nouveaux confrères, il les mena en pèlerinage aux reliques de saint Claude, alors singulièrement vénérées par la foi des peuples. Ce fut un beau spectacle de voir cette procession de

plus de quatre cents personnes, marchant à pied dans le plus bel ordre, la croix en tête, chantant des psaumes et des cantiques, et traversant, à l'aller et au retour, le pays de Vaud tout peuplé d'hérétiques, le territoire de la république de Genève et de Berne, sans que personne osât les troubler dans leurs pieux exercices. De distance en distance, on faisait halte pour ne pas se fatiguer par une marche trop prolongée; et François profitait de ces instants de repos pour adresser à ses chers enfants des exhortations pleines d'onction et de piété, de sorte que tous les moments du voyage se trouvèrent sanctifiés, et la confrérie rentra dans ses foyers pleine de l'esprit de Dieu que lui avait inspiré son saint conducteur. C'est pendant le Jubilé que notre prélat vit aboutir son dessein d'établir les religieux Feuillants dans l'abbaye d'Abondance.

Le saint évêque venait de terminer cette affaire importante, quand un incident imprévu le rappela de Thonon à sa ville épiscopale : Anne d'Este, duchesse de Nemours, était morte à Paris (17 mai), et ayant demandé avant d'expirer d'être enterrée dans l'église Notre-Dame d'Annecy, le duc de Nemours, son fils, écrivit à l'évêque de Genève pour lui faire connaître les intentions de la princesse et le prier de rendre aux restes chéris de sa digne mère les honneurs dus à son rang. François, au reçu de cette dépêche, partit immédiatement pour Annecy, afin d'y faire toutes les dispositions convenables et d'y attendre l'arrivée du corps de l'illustre défunte. Il alla, par honneur, au-devant du convoi jusqu'à Sillingy, à deux lieues de la ville, avec tout le clergé séculier et régulier, toutes les cours souveraines et le corps de la noblesse du Genevois et du Faucigny. On ne put entrer à Annecy qu'à la chute du jour (6 juin); et, l'heure avancée obligeant à remettre au lendemain les funérailles, il fit déposer le corps, pour la nuit, dans l'église Notre-Dame. Le lendemain il commença la cérémonie par l'oraison funèbre de la duchesse. Ce genre de discours, loin d'être de son goût, lui répugnait fort « Parce que, disait-il, si l'on n'y prend garde, l'esprit « mondain monte dans la chaire sacrée, s'y répand en

« louanges mensongères, indignes du lieu saint; et la « flatterie des cours prend la place de la parole de vérité. » Mais il sut éviter l'écueil : plus occupé d'édifier les vivants que de jeter des fleurs inutiles sur la tombe des morts, il fit ressortir les principes de la religion à chaque pas de la vie de son héroïne, si l'on peut ainsi dire, opposa à l'éclat de ses vertus les vices du siècle, dont il fit une censure utile, parce qu'elle était intelligente, dégagée de toute amertume et assaisonnée de cet esprit de douceur qui seul la fait pardonner.

Ce discours plut à toute l'assemblée; et après les obseques, où ne fut épargnée aucune magnificence, le duc de Nemours écrivit à l'éloquent orateur pour le remercier des bonnes paroles qu'il venait de prononcer et le prier de livrer à l'impression cette oraison funèbre. Une telle demande contraria d'autant plus François, qu'il n'avait rien écrit et qu'il manquait du temps nécessaire pour écrire; mais le vœu de son prince était un ordre pour lui, et, malgré ses grands travaux, il fit ce qu'on lui demandait.

Un mois plus tard, François reprit le chemin de Thonon afin d'y prononcer, en qualité de commissaire apostolique, l'union perpétuelle du prieuré de ce lieu à la Sainte-Maison. De là, il se rendit à Viuz-en-Salaz où il demeura une dizaine de jours (17-28 juillet) pour accommoder les affaires du mandement : « Je suis à Viuz, terre de mon évêché, « écrivait-il à M^me^ de Chantal. Or les sujets estoient an« ciennement obligés de faire taire les grenouilles des « fossés et marécages voisins pendant que l'évêque dor« mait. Il me semble que c'est une dure loi; et pour moi, « je ne veux point exiger ce devoir. Qu'elles crient tant « qu'elles voudront; pourvu que les crapauds ne me mor« dent point, je ne laisserai pas de dormir si j'ai som« meil. »

Cependant il y avait encore quelques paroisses du diocèse de Genève où ce bon pasteur n'était point allé dans sa visite générale; et, ne voulant pas qu'aucune échappât à sa vigilance, il se remit en route le 7 octobre et com-

mença par la paroisse du Petit-Bornand. Arrivé au Villaret, village situé parmi les plus âpres montagnes, il eut une grande consolation à y bénir une chapelle que la piété des fidèles avait élevée à l'endroit même où naquit le vénérable Pierre Favre, dit Lefebvre, premier compagnon de saint Ignace et premier prêtre de la compagnie de Jésus, dont la vie, écrite par le P. Orlandin, était une de ses lectures favorites. Il y pria avec grande effusion de cœur, et, dans un discours qu'il fit au peuple, il releva en termes magnifiques l'honneur que faisait à ce pays la naissance d'un si grand et si saint personnage.

Il continuait ainsi sa visite en faisant le bien partout où il passait, lorsque, arrivé à Saint-George de Mornex, il apprit la mort de sa plus jeune sœur, que Mme de Chantal avait emmenée avec elle en Bourgogne pour en soigner l'éducation [1]. Cette nouvelle fut pour lui comme un coup de foudre. Son cœur demeura toutefois calme et résigné : « Mon cœur s'est attendri plus que je n'eusse jamais pensé, « écrivit-il à Mme de Chantal. Mais, vive Jésus, je tiendrai « toujours le parti de la Providence divine : elle fait bien « et dispose de toutes choses pour le mieux. Quel bonheur « à cette fille d'avoir été ravie du monde avant qu'elle s'y « fût souillée. Vous pouvez penser combien j'aimais cor« dialement cette petite fille. Je l'avais baptisée de ma « propre main ; ce fut la première créature sur laquelle « j'exerçai mon ordre de sacerdoce ; j'étais son père spi« rituel et me promettais d'en faire un jour quelque chose « de bon... Néanmoins, au milieu de mon cœur de chair, « j'aperçois fort sensiblement une certaine suavité et cer« tain doux repos de mon esprit en la Providence divine, « qui répand dans mon âme un grand contentement « parmi les déplaisirs... »

Mais ce qui l'inquiétait le plus, c'était le coup terrible que porterait cette mort au cœur de sa mère. Il crut devoir interrompre sa visite pour aller consoler une âme si pro-

1. Jeanne de Sales était morte à Thoste en Bourgogne le 7 octobre, à l'âge de 14 ans.

fondément affligée, et se rendit en hâte au château de Sales. Déjà son frère, le chanoine Jean-François, avait annoncé à M$^{me}$ de Boisy l'affreuse nouvelle. A l'annonce d'une mort si inattendue, le premier cri de cette femme forte avait été un cri de soumission à la volonté de Dieu; sa première action, une prière pour l'âme de sa chère fille, et, après cela, tout en pleurant abondamment comme mère, elle s'était résignée comme chrétienne. Écoutons François nous raconter lui-même la chose avec sa grâce accoutumée : « Ma bonne mère, dit-il, a bu ce calice avec « une constance toute chrétienne, et sa vertu, dont j'avais « toujours eu bonne opinion, a de beaucoup devancé mon « estime. Dimanche matin, elle envoya prendre mon frère, « le chanoine, et, parce qu'elle l'avait vu fort triste, elle lui « commença à dire : J'ai rêvé toute la nuit que ma fille « Jeanne est morte ; dites-moi, je vous prie, est-il pas vrai? « — Il est vrai, dit-il, ma mère : et cela sans plus, car il « n'eut pas assez de force pour rien ajouter. — La volonté « de Dieu soit faite! dit ma bonne mère; et elle pleura un « espace de temps abondamment; puis, appelant Nicole, « sa femme de chambre : — Je veux me lever, dit-elle, et « aller prier Dieu en la chapelle pour ma pauvre fille; et, « tout soudain, fit ce qu'elle avait dit : pas un seul mot « d'impatience, pas un clin d'œil d'inquiétude : mille béné-« dictions à Dieu, mille résignations à son vouloir; jamais « je ne vis une douleur plus tranquille; tant de larmes « que merveilles, mais tout cela par de simples attendris-« sements de cœur, sans aucune sorte de fierté : c'était « pourtant son cher enfant! Eh bien, cette mère, ne la « dois-je pas bien aimer? » Le saint évêque, bénissant Dieu de trouver sa mère en de telles dispositions, la confessa avec toute sa famille, distribua à tous le sacrement qui console et fortifie, et revint continuer la visite qu'il avait interrompue, prêchant dans les bourgades et les villages situés le long des Usses, ramenant les pécheurs, réchauffant les tièdes, excitant les bons à une ferveur plus grande.

Le 23 novembre il rentra à Annecy pour y prêcher

l'Avent. Cette ville était pour lui comme son paradis terrestre, parce qu'il mettait son bonheur à demeurer là où Dieu le voulait, bien différent de tant d'autres qui s'imaginent qu'ils seraient toujours mieux là où ils ne sont pas. « J'ai appris à me plaire à Annecy, écrivait-il à un de ses « amis, parce que c'est là la barque dans laquelle il faut « que je vogue pour passer de cette vie à l'autre. »

Le carême arrivé (27 février 1608), le saint évêque se rendit à Rumilly, petite ville à dix-huit kilomètres d'Annecy, pour y prêcher la station. Le peuple de ce lieu, également simple et bon, lui donna les plus douces consolations. On se pressait autour de sa chaire, et on recueillait avec une religieuse avidité toutes les paroles qui tombaient de sa bouche vénérée. On se pressait plus encore autour de son tribunal, et chacun voulait verser dans le sein d'un si bon père le poids de sa conscience. Dans les moments de relâche que lui laissaient libres les travaux de la station, le saint évêque allait visiter les paroisses voisines; il y trouvait la même doctrine et y faisait les mêmes fruits, de sorte que tout le carême ne fut qu'une suite de bénédictions pour les peuples et de consolations pour le pasteur; ce qui lui fit dire, au retour de Rumilly, ces belles paroles : « Je reviens de mes délices; j'ai enseigné un « peuple facile, humble et dévot. » Et dans une lettre écrite pendant le carême, il disait : « Je presche icy d'aussi « bon cœur qu'à Paris, et mesme avec plus de consolation, « parce que je vois venir ce bon peuple avec une humilité « et simplicité qui l'approche plus près de la grâce et m'é- « loigne plus de la flatterie et de la vanité. »

A peine était-il de retour à Annecy, qu'il reçut la visite de deux dames calvinistes de Genève, curieuses de voir un évêque dont la réputation brillait d'un si vif éclat. François, ingénieux à tirer parti de toutes les circonstances pour rappeler à la vérité les âmes égarées, amena adroitement la conversation sur la doctrine de Calvin, et en fit ressortir tout le faux. Cette première entrevue produisit peu d'effet; mais ces personnes, curieuses de juger comment il répondrait à certaines difficultés sur le catho-

licisme, étant venues lui faire une seconde visite, il leur donna des éclaircissements si nets, si décisifs, qu'elles commencèrent à chanceler entre la vérité et l'erreur : il pria Dieu de les éclairer; elles prièrent de leur côté, et réfléchirent sérieusement. Dieu entendit ces prières, et fit luire au milieu de leurs ténèbres un rayon de sa grâce. Dès qu'elles eurent vu clairement la divinité de la religion catholique, elles eurent le courage de l'embrasser et y persévérèrent toute leur vie, honorant leur croyance par les plus pures vertus.

Tant de bonnes œuvres accroissaient chaque jour la réputation de François de Sales, et la renommée redisait ses vertus à Paris comme ailleurs. Henri IV, toujours jaloux d'attirer en France les hommes de mérite, conçut le désir d'y fixer un si grand évêque. Il s'informa donc à M. Deshayes, qu'il savait en être l'ami intime, quel était le revenu de l'évêché de Genève ; et, ayant appris qu'il ne dépassait pas mille écus d'or, ou trois mille six cent quatre-vingts francs de notre monnaie : « Je vous charge, « lui dit le prince, d'inviter l'évêque de ma part à venir à « Paris. Un si pauvre évêché n'est pas digne de lui. Je « veux lui donner une position plus en rapport avec son « mérite. » Deshayes exécuta la commission ; et François, ayant reçu la lettre, la montra à son frère Louis de Sales : « Admirez, lui dit-il, les pensées humaines de nos amis : « grâce à Dieu, elles ne me tentent point. Je suis où Dieu « me veut, puisque sa main m'y a placé. Il est vrai que « je ne suis pas dans une grande ville; mais Annecy est « déjà beaucoup pour moi, qui ne suis rien du tout. Si « j'étais bon ouvrier, ce serait bien assez, puisque je peux « tous les jours attaquer les ennemis de l'Église, étant ici « sur les frontières de leur Babylone. » Aussi il répondit à Deshayes qu'il remerciait le roi de sa bienveillance, mais qu'il ne pouvait quitter son évêché, sans être clairement assuré de la volonté de Dieu et sans un ordre du Souverain Pontife.

François resta peu à Annecy : invité par le duc de Savoie à se rendre à Thonon pour s'entendre avec le président

du sénat de Chambéry sur plusieurs affaires importantes, il partit le 12 juin. A son retour, il s'arrêta chez le curé de Machilly, qui lui était spécialement cher [1]. Rentré dans son évêché, il eut bientôt à souffrir une peine amère. On lui dit qu'un religieux avait envoyé au Pape un mémoire où il l'accusait d'employer à confesser et à diriger les femmes pieuses un temps qu'il aurait dû employer à convertir les hérétiques, et surtout de laisser circuler dans son diocèse des livres contraires à la foi qui pervertissaient les nouveaux catholiques, et on ajoutait que le Pape en éprouvait un mécontentement profond. Bien que cette accusation fût sans fondement, François en écrivit à un cardinal pour se justifier.

Cependant il ne se plaignit de l'accusateur à personne; et, s'il fit confidence de sa peine à Louis de Sales, son frère, et au président Favre, ce fut sans y mêler un mot d'amertume ou de reproche contre celui qui en était l'auteur. Il ne récrimina pas davantage pour se défendre, et se borna à exposer au Saint-Siège la vérité des faits : « Assurément, écrivit-il au cardinal son ami, si j'étais « coupable de ce qu'on m'impute, je mériterais d'être « châtié comme un négligent et un traître; mais dans la « visite générale de mon diocèse que je viens presque « d'achever sans laisser aucune paroisse, je n'ai trouvé « aucun hérétique dans les paroisses qui n'ont pas été « occupées par les Bernois ou les Genevois, aucun livre « prohibé, si ce n'est quelques vieux ouvrages ensevelis, « soit indifférence soit mépris, dans la poussière de « quelque maison ; et nos catholiques sont tellement scru- « puleux sur cet article, que, quand ils doutent de l'or- « thodoxie de quelque livre, ou ils le jettent au feu, ou ils « le font examiner par quelqu'un de leurs prêtres. Il est « vrai que Genève fait paraître beaucoup de livres perni- « cieux; mais il n'est pas vrai que les Savoisiens les li- « sent. Je confesse, du reste, que je ne fais pas tout ce « qui serait nécessaire, mais je fais tout ce que je puis

1. Rd Bernard Mojonier, ancien vicaire de Thorens.

« selon ma petitesse. Veuillez, monseigneur, éclairer le « Saint-Siège sur ces faits et m'assurer que je n'ai pas « perdu sa bienveillance. J'en ai besoin pour faire le bien « dans ce diocèse. » L'inquiétude de François dura peu : bientôt il reçut réponse que le Souverain Pontife, loin d'avoir contre lui des préventions, lui portait la plus tendre affection fondée sur ses vertus et sur son zèle bien connus; qu'il l'estimait comme son frère et l'aimait comme son fils. Cette nouvelle fut pour l'âme du saint évêque ce qu'est un baume bienfaisant pour une plaie profonde : « Ah! maintenant, dit-il, je sens mieux que « jamais que je suis un véritable enfant du Saint-Siège : « car il me semble que Dieu me rend la vie; et je ne sais « comment je pourrais ne pas mourir de douleur si je « savais que le père commun de tous les enfants de Dieu « fût irrité contre moi et mal satisfait de ma conduite. »

# CHAPITRE VI

VOYAGE DE FRANÇOIS DE SALES EN BOURGOGNE. IL FAIT PARAITRE L' « INTRODUCTION A LA VIE DÉVOTE ». IL SACRE M. CAMUS, ÉVÊQUE DE BELLEY. IL TRAVERSE LA VILLE DE GENÈVE.

**(Août 1608-septembre 1609)**

Pendant que François de Sales s'occupait avec une activité infatigable du gouvernement de son diocèse, diverses affaires importantes l'appelèrent en France. La première fut la mission qu'il reçut du Saint-Siège d'aller établir la réforme dans le célèbre monastère du Puits-d'Orbe, au diocèse de Langres. Cette abbaye de l'ordre de Saint-Benoît, qui a depuis été transférée à Châtillon-sur-Seine, était située alors à seize kilomètres de cette ville. Prompt à obéir aux ordres de Rome, le saint évêque partit après la mi-août. En passant à Saint-Rambert, dans le Bugey (20 août), il fut prié d'être arbitre d'un grand procès entre le seigneur de Montchalin et sa belle-sœur, Marie de Chaudé, dame de Moyria, au sujet de la terre et du château de Vassalier. Cette dernière avait reçu de son frère, Jean de Chaudé, pour gage de sa dot, cette terre et ce château ; elle en avait joui à ce titre pendant plusieurs années, et s'en était emparée définitivement à la mort de son frère, décédé sans enfants. La veuve de Jean de Chaudé s'étant mariée en secondes noces au seigneur de Montchalin, ce seigneur réclama, au nom de sa femme, la terre et le château, alléguant pour raison qu'engager un bien, ce n'est point en transférer le domaine ; et de là un grand

différend, sur lequel les plus habiles jurisconsultes avaient essayé en vain d'amener un accommodement. François, accepté pour arbitre par les deux parties, examina avec soin cette affaire, donna en trois jours la sentence arbitrale, qui adjugeait Vassalier au seigneur de Montchalin, à la condition que celui-ci payerait à Marie de Chaudé sa dot entière, la fit accepter des parties intéressées et rapprocha les cœurs que divisait la discorde. De là il continua sa route par Autun et Monthelon où M^me^ de Chantal demeurait alors (24 août). Deux ou trois jours après, il arriva au Puits-d'Orbe. Il y opéra une sage réforme, et bientôt le monastère changé de face vit refleurir les vertus de ses plus beaux jours. Il alla ensuite avec ses deux frères, Louis et Bernard, à Dijon, où l'appelaient d'autres affaires (1^er^ septembre). Les carmélites de cette ville étaient dans une perplexité cruelle à l'occasion d'un procès qu'on voulait leur intenter. Elles en référèrent au saint évêque; il examina l'affaire, l'arrangea à la satisfaction des deux parties, et rendit la paix à cette pieuse communauté.

Sa mission terminée en ce pays, il revint promptement en Savoie par la Bresse, reprit la visite de son diocèse dont il lui restait à parcourir une vingtaine de paroisses au couchant d'Annecy; et le même zèle eut les mêmes succès que par le passé. Il rentrait de cette course apostolique, lorsqu'il fit la rencontre de deux jeunes protestants de Genève, Jean Montor et Jacques Gradel : les rencontrer et tenter de les ramener à la foi était pour lui une même chose : il eut le bonheur d'y réussir; et ayant su que ces deux jeunes gens n'avaient aucun moyen de vivre, il les prit à sa charge, les logea et les nourrit dans son évêché jusqu'à ce qu'il leur eût procuré le moyen de fournir, par leur travail, à leur subsistance.

Vers cette époque, l'intérêt, ce dissolvant si actif de la charité parmi les hommes, manqua de diviser la famille de Sales, jusque-là si étroitement unie. M. de Boisy avait exprimé en mourant le désir que le jour où ses enfants voudraient procéder au partage des biens, on établirait

des lots et que le plus jeune aurait le premier choix. Ce mode de succession déplut à quelques héritiers, surtout à la femme de Louis de Sales; mais les pressantes exhortations du Saint aidant, le mode fut accepté, et Bernard de Sales, le plus jeune des frères, devint seigneur de Thorens et de Sales. L'épouse de Louis ne jouit pas longtemps du bonheur de la pacification : peu après (29 mars 1609) la mort l'enleva de ce monde. François en eut l'âme brisée de douleur : le chagrin profond où cet accident plongeait son bien-aimé frère, les larmes de toute la famille qui en était inconsolable, les belles qualités de la défunte qu'il avait mariée lui-même sept ans auparavant, la position d'un jeune enfant, Charles-Auguste de Sales, fruit unique de ce mariage, auquel une si bonne mère eût été si utile, enfin l'affliction du baron de Cusy, son saint ami, dont elle était la fille, toutes ces circonstances étaient comme autant de glaives qui lui perçaient le cœur. Heureusement sa foi le rendit plus fort que la douleur; il mit toute sa peine au pied de la croix, et, se relevant plein de courage, il put continuer les travaux de son ministère.

Ce fut au milieu de toutes ces sollicitudes que François de Sales mit la dernière main à son célèbre ouvrage de l'*Introduction à la Vie dévote;* et voici à quelle occasion il fit ce travail. Louise du Chastel, d'origine normande, distinguée par les charmes de son esprit et de sa beauté, avait épousé à Paris, en juillet 1600, Claude de Vidomne, cousin de notre Saint et Seigneur de Marclaz, Charmoisy, Folliet, et Villy. Tout occupée, pendant les premières années de son mariage, à gérer les domaines de son mari qui suivait le duc de Nemours, et à soigner les deux enfants qu'elle en eut alors, portée d'ailleurs par son éducation et son jeune âge à l'amour du monde plus qu'à la dévotion, elle ne songea point tout d'abord à se mettre sous la direction de son parent, l'évêque de Genève. Mais, durant le Carême de 1607, elle fut touchée par l'éloquence persuasive du prélat et voulut se confesser à lui. Le Saint eut bientôt discerné dans cette âme la bonne

volonté, l'énergie et toutes les belles qualités qui, bien cultivées, mènent aux grandes vertus; il accepta donc sa direction et s'y appliqua avec tout le zèle dont il était capable. Il l'instruisit d'abord de vive voix, mais comme la dame était obligée, pour ses affaires de famille, de s'absenter souvent, il crut devoir lui remettre de petits exercices ou écrits de spiritualité.

Un an après le Carême d'Annecy, M^me de Charmoisy, appelée par ses affaires à Chambéry et obligée d'y séjourner plus de six mois, communiqua ces précieux écrits au P. Fourier, recteur du collège des Jésuites, qu'elle avait pris pour son directeur et qui avait été autrefois le directeur de François lui-même. Ce religieux, éminent par ses vertus et sa science surtout dans les choses spirituelles, ne put lire sans admiration ces précieux enseignements. Il en écrivit au saint Évêque, le conjurant, avec les plus vives instances, de faire imprimer ses pensées sur la vraie dévotion, et de ne pas laisser ensevelir dans les ténèbres des instructions si dignes d'être mises en lumière, si capables d'éclairer les âmes qui aspirent à la sainteté. François se mit à l'ouvrage, disposa dans l'ordre tous ces beaux préceptes de la piété chrétienne, que sa plume avait jetés d'abord sur le papier selon l'occurrence, retrancha en certains endroits, ajouta en d'autres, à l'aide des lettres de direction qu'il avait écrites à d'autres pénitentes; et enfin, nonobstant le peu de loisir que lui laissaient les grands travaux de l'apostolat, le livre tant désiré, imprimé à Lyon, parut au début de 1609, sous le titre d'*Introduction à la Vie dévote*[1]. Dans cet ouvrage l'auteur, après avoir défini la vraie dévotion et ses sources, montre qu'elle n'est pas faite seulement pour le cloître, mais qu'elle peut se pratiquer dans le monde, même à la cour, et qu'elle s'allie parfaitement aux exigences de la vie familiale. Cette thèse, si oubliée et pourtant si vraie, il la développe dans des pages qui sont un mélange de délicatesse exquise, de sagesse et de bonne humeur.

1. Dans la 1^re édition, l'ouvrage ne comprenait que trois parties; mais l'auteur, dans les éditions suivantes, en ajouta deux autres.

« Chez lui, dit un critique contemporain [1], il y a une génération incessante, une création pour ainsi dire spontanée d'images et de tours. De son esprit s'échappent, avce une merveilleuse variété, les comparaisons, les métaphores, les alliances de mots nouvelles..., le don de peindre avec une vivacité pittoresque, une finesse de détails qui décèlent le lecteur de Montaigne et le don de créer des symboles ou des allégories, gracieux, poétiques, impalpables, dont les éléments sont pris à tout ce que la nature ou le rêve peut donner de plus délicat et de plus charmant : les étoiles du ciel, la splendeur du jour, l'aube naissante, les hirondelles, les abeilles et le miel, et la blancheur de la neige. »

L'apparition de ce livre fit dans le monde une sensation prodigieuse : tous voulaient se le procurer, le lire, et, après l'avoir lu, le relire encore. Bientôt il fut traduit dans presque toutes les langues de l'Europe, et les éditions se succédèrent si rapidement, qu'en 1656 on était déjà arrivé à la quarantième. Henri IV le lut en entier et avoua que l'ouvrage avait surpassé son attente : Marie de Médicis, son épouse, l'envoya relié en diamants et en pierreries à Jacques, roi d'Angleterre; et ce monarque, l'un des plus savants princes qui aient occupé un trône, en conçut une telle estime, malgré ses préventions schismatiques et haineuses contre les écrivains catholiques, qu'il le portait toujours sur lui et le lisait souvent. Le général des Feuillants, parlant de cet ouvrage, l'appela le livre le plus parfait qu'eût jamais composé une main mortelle, un livre qu'on voudra toujours relire davantage après l'avoir lu plusieurs fois; et il ajouta ce bel éloge qu'en le lisant, celui qui ne serait pas chrétien le deviendrait; que celui qui serait chrétien deviendrait meilleur; et que celui qui serait meilleur deviendrait parfait. Pénétré du même sentiment, le général des Chartreux conseilla à l'auteur de ne plus jamais écrire, parce que, ayant atteint dans cet ouvrage la plus haute perfection, il ne pourrait rien produire qui ne fût inférieur et ne diminuât par conséquent

1. M. Strowski, *Saint François de Sales*.

sa renommée. Plusieurs amis lui parlèrent dans le même sens; mais, loin de goûter une raison si peu conforme à l'Évangile, il ne put taire la peine qu'on lui faisait : « Voyez-vous, dit-il à un de ses amis, c'est l'amour qu'ils « me portent qui leur fait tenir ce langage; mais s'ils « détournaient les yeux de moi, qui suis un homme vil « et méprisable, pour les arrêter sur Dieu, qui est le « maître souverain, ils changeraient bien de langage : « car, si Dieu a voulu donner sa bénédiction à ce petit « livre, pourquoi la refuserait-il à un second? Ne peut-il « pas faire sortir de la mâchoire d'un âne une eau vive « et désaltérante? Mais ce n'est pas à cela que pensent « ces bons personnages : ils pensent à ma gloire, comme « si nous devions la désirer pour nous, et non la rap- « porter à Dieu, qui opère en nous tout ce que nous fai- « sons de bon. L'Évangile nous défend de chercher les « applaudissements du monde, et, par conséquent, si ce « petit livre m'avait acquis quelque estime, je devrais « plutôt en composer quelques autres de moindre valeur, « pour rabattre les fumées de l'orgueil. »

Bien différent de ces amis trop imparfaits, Pierre de Villars, ancien archevêque de Vienne et métropolitain de Genève, dans la lettre de compliment qu'il adressa à François de Sales, l'engagea fortement à écrire encore, précisément parce qu'il avait si bien écrit. L'archevêque, dans cette lettre, après avoir exprimé le ravissement que lui avait inspiré la lecture d'un si beau et si bon livre, ajoutait que cet ouvrage était un service signalé rendu à la religion et aux âmes; qu'en travaillant à arracher la volonté aux passions il attaquait l'hérésie dans sa racine, et qu'un traité si parfait de la vraie piété n'était pas moins utile à la cause de la foi que les ouvrages des plus savants controversistes.

Cependant, au milieu de ce concert unanime de louanges, une voix discordante osa se faire entendre. Dans la ville d'Avignon, un religieux d'un ordre austère, et plus austère lui-même que son ordre, ne craignit pas d'attaquer du haut de la chaire l'ouvrage que célébraient toutes les

voix de la renommée : il en condamna la doctrine comme une lâche et injuste condescendance pour les pécheurs, comme une altération essentielle de la vérité en faveur des passions auxquelles on sacrifiait l'Évangile : « Quoi! « s'écria-t-il, oser dire que le bal est chose indifférente! « Quoi! permettre les quolibets dans les conversations! « ô crime! ô scandale! » De là le fougueux orateur, passant à la personne même de l'auteur, dont la vie céleste formait un préjugé si puissant en faveur du livre, osa dire que son extérieur doux, édifiant et modeste n'était que l'apparence de la vertu; que l'Évangile nous apprend à juger l'arbre par les fruits; et que, d'après cette règle, il n'était qu'un sépulcre blanchi, qui cachait la pourriture sous des dehors trompeurs. Après cette diatribe furibonde, il prend le livre en main, le déchire en mille pièces, en appelant l'auteur un vrai successeur de Calvin, un docteur corrompu et corrupteur. A la nouvelle de cet éclat scandaleux, qui retentit bientôt jusqu'à Annecy, le saint évêque ne se troubla ni ne s'émut; il répondit avec un grand calme qu'il pensait que ce religieux avait eu bonne intention, qu'il le louait et l'estimait à raison du motif qui l'avait fait agir; mais qu'il était regrettable qu'avant d'éclater il n'eût pas réfléchi que le livre signale précisément l'extrême danger de la danse, qu'il ne la tolère que dans des cas exceptionnels, et dans des conditions déterminées, et que, lorsqu'il la déclare indifférente en soi, il ne fait que suivre la doctrine commune des théologiens les plus savants et les plus saints; qu'enfin, s'il tolère les quolibets dans les conversations, il ne fait que reproduire la pensée du roi saint Louis, « docteur sans doute digne d'être suivi dans l'art de con- « duire les courtisans à la piété ».

Deux ou trois semaines après la publication de l'*Introduction*, commença le carême (4 mars) que notre saint prêcha, comme à l'ordinaire dans l'église des dominicains. M^me^ de Chantal, arrivée à Annecy vers ce même temps, avec ses deux filles Marie-Aimée et la petite Françoise, en suivit les exercices.

Après Pâques, l'évêque présida le Synode (6 mai), puis se rendit, en juin, à Talloires, à deux lieues d'Annecy, pour y travailler à la réforme d'un monastère de Bénédictins qui, après avoir été durant plusieurs siècles une pépinière de saints, étant tombé dans le plus complet relâchement. Mgr de Granier avait déjà, mais inutilement, tenté d'y rétablir la discipline. François fut plus heureux. Muni de la délégation papale et de l'appui du Sénat, il parvint, à force de zèle, de patience et d'habileté, à ramener ces religieux à la stricte observance de leur règle.

Pendant que François s'occupait de réformer le couvent de Talloires, Paris admirait l'éclat précoce du talent dans un jeune prédicateur de vingt-cinq ans, M. Camus, que ses liaisons avec le saint Évêque de Genève et les traits charmants, qu'il nous en a conservés, ont placé depuis dans la classe des hommes célèbres. Henri IV, qui tenait toujours l'œil ouvert sur le mérite pour l'honorer, n'attendait que l'occasion de placer cette brillante lumière sur le chandelier. Bientôt elle se présenta : l'évêché de Belley étant venu à vaquer, il nomma à ce siège M. Camus, quoique n'ayant pas encore l'âge requis par le concordat conclu entre Léon X et François Ier : car cet âge est de vingt-sept ans accomplis, et il en avait à peine vingt-cinq; mais le saint-siège, sur le témoignage favorable de plusieurs cardinaux et d'autres grands personnages, accorda la dispense nécessaire. Le nouvel élu eut bientôt fait choix de son consécrateur, et pria François de Sales de venir faire la cérémonie dans la cathédrale de Belley. Le saint prélat, toujours prompt à faire plaisir, se rendit à l'invitation (30 août); il trouva dans le jeune Évêque de la piété et du zèle, du savoir et du talent, mais surtout un cœur aimant, une politesse pleine d'égards et d'attentions délicates : c'était plus qu'il n'en fallait pour gagner le cœur de l'Évêque de Genève. M. Camus, de son côté, s'estima heureux d'avoir dans son voisinage, et pour ainsi dire à sa porte, un ami si précieux, un maître si habile, de sorte qu'à dater de ce

jour l'union la plus cordiale s'établit entre les deux prélats. L'Évêque de Belley chérissait l'Évêque de Genève comme son père, son guide, son modèle; et celui-ci, à son tour, aimait M. de Belley comme son fils. Ce n'était pas que le jeune prélat fût irréprochable; il alliait à ses belles qualités deux défauts principaux : le premier était une imagination ardente et déréglée, qui l'emportait souvent hors des limites de la prudence. Il manquait de mesure, de tact et de jugement; et, quand il avait embrassé une idée, il la poursuivait à outrance, sans calculer les suites de sa bouillante impétuosité. C'est ce qui explique tant d'écrits violents où, confondant la chose avec l'abus, il attaque sans ménagement les institutions les plus dignes de respect. Le second défaut était une affectation de savoir et de bel esprit qui gâtait son esprit naturel et qui enfanta cette exubérance d'images et de métaphores dont sont entachés tous ses écrits, ainsi que cette profusion d'ouvrages tombés depuis longtemps dans l'oubli. Mais ces défauts ne diminuaient en rien l'amitié de François de Sales, soit que sa charité les couvrît d'un voile, soit qu'il les envisageât comme des faiblesses humaines qu'il serait heureux de guérir à force de bons conseils.

A peine François était-il de retour à Annecy, qu'il reçut d'Henri IV l'ordre de se rendre à Gex pour conférer avec le baron de Luz, lieutenant général du roi en Bourgogne, sur des mesures importantes relatives au rétablissement de la religion catholique dans ce pays L'apôtre partit aussitôt, escorté de douze personnes dont il crut devoir se faire accompagner. Arrivé au bord du Rhône, qu'il fallait traverser pour entrer dans le bailliage de Gex, il le trouva enflé par les pluies jusqu'à déborder de toutes parts, si agité et si rapide dans son cours, qu'aucun pilote n'osait hasarder sa nacelle parmi le bouillonnement menaçant des vagues en fureur. Cette route étant fermée, il ne lui restait d'autre voie que celle du pont de Genève, mais traverser cette ville, c'était s'exposer, lui et les siens, à de graves vexations.

Effrayés d'un danger si manifeste, tous ceux de sa suite, et surtout le sieur Chambet, curé de Ville-en-Salaz, lui conseillèrent d'attendre que le Rhône devînt navigable. Mais il s'agissait des intérêts sacrés de la religion; un retard pouvait les compromettre, et, en présence de ce péril supérieur à tout autre, les conseils timides ne lui allaient pas. Dans son indécision, il consulta Dieu par la prière, et partit pour Saint-Julien, petite ville peu éloignée de Genève. Là il offrit le saint sacrifice pour implorer les lumières du Saint-Esprit sur une question aussi délicate, disant avec son aimable gaieté : « Nos ci-« toyens de Genève ne veulent point entendre la messe, « je veux leur en porter une toute dite. » Après la consécration, s'étant arrêté quelques instants en silence les yeux fixés sur le saint Sacrement, il se sentit tout à coup décidé; tous ceux de sa suite éprouvèrent une disposition semblable, et, sans s'être concertés, tous pleins de courage et de résolution se dirent au fond de leur cœur qu'il fallait passer par Genève. La messe finie, il leur dit donc d'un ton plein d'assurance : « Allons à la garde de Dieu; « il fera de nous ce qu'il lui plaira. — Mais au moins, « lui dit-on, il faut vous déguiser et passer *incognito*. — « Non, répondit-il, il ne faut pas rougir de porter la « livrée de Jésus-Christ, et le pasteur qui va chercher « ses brebis ne doit point se cacher à elles. — Enfin, lui « répliquèrent ses serviteurs, comment faudra-t-il vous « désigner à la sentinelle qui demande, aux portes de la « ville, le nom de ceux qui entrent? Si on ne vous nomme « pas, ou si on vous appelle par votre nom de famille ou « celui de votre siège, vous serez infailliblement arrêté. « — Eh bien, répondit-il, vous m'appellerez l'évêque du « diocèse. » Les voyageurs, en effet, s'étant présentés à la porte de Genève, l'Évêque en habit violet et douze hommes à cheval autour de lui, l'officier de garde demanda à l'un d'eux le nom du seigneur qu'ils accompagnaient : « C'est l'Évêque du diocèse, répondit celui-ci « d'une voix hardie. — Du diocèse! reprit l'officier sur-« pris, je ne connais pas ce pays-là. » Toutefois il écrivit

fort gravement sur son registre : « Aujourd'hui est passé l'Évêque du diocèse » ; et il laissa ensuite entrer le saint Évêque, qui traversa toute la ville en habit violet jusqu'à la porte opposée du côté de Gex, sans que personne se doutât qui il était. Arrivé à cette porte, l'ayant trouvée fermée à cause du prêche qui se faisait alors, il se reposa tranquillement dans un hôtel voisin avec tous les siens ; et quand, après une heure d'attente, on l'eut ouverte, il remonta à cheval ainsi que toute sa suite, sortit de Genève et arriva fort heureusement à Gex (12 septembre).

Les Genevois ne tardèrent pas à apprendre quel était cet Évêque du diocèse qui avait traversé leur ville ; et, furieux d'avoir manqué une si belle occasion de mettre la main sur l'ennemi juré de leur religion, honteux plus encore de s'être laissé tromper ainsi, ils cherchèrent à répondre aux railleries générales dont ils étaient l'objet par des écrits portant cette devise : « Qu'il y revienne ! » Quelques exaltés allèrent même jusqu'à dire qu'ils lui trancheraient la tête sur la place du Molard. « Hélas, dit le saint Évêque, quand on lui rapporta ce propos, je le « voudrais bien, si leur conversion était à ce prix ; mais « puisque ma vie leur est inutile, que gagneraient-ils à « ma mort? »

Étonné, autant que tout le monde, d'une expédition si hardie, le baron de Lux, à l'arrivée de François, ne put taire l'effroi que lui inspirait le danger auquel il venait d'échapper : « N'aviez-vous pas peur, dit-il au saint Évê- « que, de tomber entre les mains de ces perfides ? O Dieu ! « s'ils vous eussent fait quelque mal, ils étaient perdus, « mais nous l'étions aussi. — Et que pouvaient-ils me « faire? répondit François avec sa douceur et sa sérénité « accoutumées; me faire mourir? Mais quel bien leur en « serait-il revenu? Me retenir prisonnier pour me forcer « à quelques concessions au détriment de la religion ca- « tholique? Jamais ils n'eussent obtenu de moi l'abandon « d'un seul des droits de l'Église. J'avais confiance en « Dieu, pour la gloire duquel je m'exposais, et il m'a « délivré de leurs mains. »

Dieu bénit le zèle du saint Évêque par le succès dont il le couronna : de concert avec le baron de Lux, François fit rendre aux catholiques trois églises paroissiales, savoir Cessy, Peron et Châtillon, que les protestants détenaient encore; il ramena beaucoup d'hérétiques par ses prédications et ses conférences, et eut même le courage d'écrire aux ministres de Genève qu'il était tout prêt à retourner dans leur ville s'ils voulaient accepter une discussion publique sur la religion ; proposition qu'ils éludèrent comme par le passé, en alléguant les prétextes les plus futiles. Tant de fatigues lui occasionnèrent la fièvre, mais il n'y fit aucune attention, et il continua le cours de ses grands travaux jusqu'à ce que fussent terminées les affaires qui l'avaient appelé à Gex.

## CHAPITRE VII

### VOYAGE DE FRANÇOIS EN FRANCHE-COMTÉ. IL PERD SA MÈRE, HENRI IV ET M. DÉAGE, SON PRÉCEPTEUR.

**(Octobre 1609-juillet 1610)**

Au commencement de l'automne, François dut se rendre en Franche-Comté, en qualité de commissaire du saint-siège, pour régler un grave litige qui divisait le roi d'Espagne et le clergé de Bourgogne. Obligé de se rendre d'abord au château de Monthelon près d'Autun, pour bénir le mariage de son frère Bernard avec la fille aînée de Mme de Chantal (13 octobre), il fit ce voyage rapidement; et sans délai, il se dirigea sur Dôle, où il arriva de nuit, la veille de la Toussaint. Les syndics de la ville n'en furent pas plutôt informés qu'ils vinrent lui offrir leurs hommages et l'inviter à prêcher le lendemain. Comme il ne savait pas refuser, il y consentit. En effet, après avoir célébré la messe le matin à huit heures chez les jésuites, et donné la communion à plus de huit cents personnes, il monta en chaire à une heure de l'après-midi dans la belle église de la paroisse, et ravit tellement son auditoire, que tous, croyant voir en lui un ange descendu du ciel, ne purent retenir leurs acclamations et leurs applaudissements. Il traita de la prédestination; et, combattant, sans le dire, l'hérésie des protestants sur le salut, il se complut à montrer, dans le Dieu qu'adore l'Église catholique, un Dieu doux, bon et miséricordieux pour tous ceux qui l'invoquent, un Dieu qui veut sauver

tous ses enfants, qui présente le salut à tous les hommes de bonne volonté, qui ne veut par conséquent la perte de personne et se fait gloire de pardonner à tous ceux qui se repentent; enfin un Dieu juste à l'égard de tous, qui ne laisse aucun mérite sans couronne, comme aucun péché sans châtiment.

Il vénéra ensuite l'*hostie miraculeuse* qui avait échappé l'année précédente à l'incendie qui dévora le maître-autel de l'église de Faverney. Le feu ayant pris pendant la nuit à l'autel sur lequel se conservaient deux grandes hosties renfermées dans un ostensoir entre deux cristaux, et ayant réduit en cendres l'autel, les gradins et le tabernacle, les linges, les tapis et les ornements, l'ostensoir seul, où reposaient les hosties, était demeuré à la même place, suspendu en l'air pendant trente-trois heures consécutives; et plus de dix mille personnes accourues des environs avaient contemplé à loisir le prodige. Après ces trente-trois heures, l'ostensoir était descendu lentement, sans le secours de personne, en présence de toute la multitude rassemblée, sur un corporal qu'on avait mis au-dessous par terre; et l'archevêque de Besançon, après les plus sévères informations, avait constaté par acte public la vérité du fait en le déclarant incontestablement miraculeux[1]. Une des deux hosties fut donnée à la ville

1. Ce miracle est un fait historique que ne permettent pas de révoquer en doute : 1° les informations et le décret de l'archevêque de Besançon; 2° la bulle de Paul V enregistrée au III° livre du bullaire du parlement, fol. 246, et énonçant toutes les principales circonstances du miracle; 3° la narration historique et topographique des couvents de l'ordre de Saint-François dans la province de Bourgogne, par le P. Fodéré, auteur contemporain du miracle, in-4°, Lyon, 1619. — Une des hosties miraculeuses fut donnée à la ville de Dôle, qui députa pour aller la chercher : 1° de la part du Chapitre, le doyen avec plusieurs chanoines et prêtres : 2° de la part du parlement, deux chevaliers d'honneur, deux conseillers-clercs, le substitut du procureur général avec un greffier; 3° de la part de la chambre des comptes, deux conseillers-maîtres. A cette députation s'adjoignirent trois cents cavaliers des principaux de la ville. La sainte hostie fut portée dans une litière couverte de damas, laquelle était portée elle-même par deux chevaux blancs : aux côtés marchaient quatre hommes en robes rouges, tenant

de Dôle. On conçoit mieux qu'on ne saurait dire avec quelle piété François se prosterna devant cette hostie exposée à ses adorations, et quels sentiments de foi et d'amour s'épanchèrent de son cœur dans un sanctuaire où Jésus-Christ venait de révéler si hautement sa présence.

Les habitants de Dôle, embaumés de ses bonnes paroles et de ses exemples, eussent voulu le garder plus longtemps; mais, pressé par le désir de remplir au plus tôt la mission qu'il avait reçue, il se rendit sans retard à Besançon. Là encore il fut accueilli avec la vénération qu'inspire une éminente sainteté : hommes et femmes, grands et petits, jeunes et vieux, tous aspiraient au bonheur de le voir; et, après l'avoir vu, on le suivait dans les rues et les places publiques, comme si on eût voulu ne plus s'en séparer; on cherchait à toucher à genoux le bord de sa robe, à entendre une parole de sa bouche; et, cette faveur obtenue, on en remerciait le ciel. Le Chapitre de la cathédrale, partageant l'enthousiasme général, exposa publiquement le Saint Suaire[1] en sa considération, et François, prosterné à deux genoux devant ce précieux monument, le vénéra avec une religion et un amour qui touchèrent tous les assistants. En considérant la trace des plaies et du sang de Jésus-Christ, son cœur s'attendrit, des larmes abondantes coulèrent de ses yeux; et, invité à monter en chaire, il épancha devant un nombreux auditoire les sentiments dont son âme était pleine. La parole de l'hémorroïsse : *Si je touche seulement le bord de sa robe, je serai guérie,* lui servit de texte, et tous les cœurs s'unirent à son cœur dans le touchant commentaire qu'il en fit. La componction pénétra les âmes, et les sanglots de

chacun deux flambeaux dans une lanterne; et, devant et derrière, la pieuse troupe chantait des cantiques. La réception dans la ville de Dôle, le 21 décembre 1608, fut des plus magnifiques, et l'on arrêta qu'à pareil jour, chaque année, il y aurait une procession solennelle, où serait portée en triomphe l'hostie miraculeuse.

1. Le Saint Suaire de Besançon, détruit en 1794, était, d'après Chifflot, le drap du sépulcre; suivant d'autres, c'était une copie du suaire de Turin.

l'auditoire répondirent aux larmes d'amour qui découlaient des yeux du prédicateur. Sa réception au collège des jésuites surpassa encore les témoignages de vénération que lui avait rendus toute la ville. On le complimenta en vers et en prose; maîtres et disciples, tous rivalisèrent de zèle pour l'honorer, comme ils rivalisaient de respect pour sa vertu.

François partit de là pour Baume-les-Dames, qui était le but de son voyage; et il y trouva l'évêque de Bâle, nommé juge avec lui de la question entre l'archiduc d'Autriche et le clergé de Bourgogne. Il consacra la plus grande partie de ses journées à entendre les procureurs et les avocats des deux parties, à examiner en détail toutes les pièces de l'affaire; ce qui ne l'empêchait pas, pendant le reste du jour, de prêcher dans les églises, d'exhorter les religieuses dans les monastères, d'écouter au tribunal de la pénitence tous ceux qui désiraient lui ouvrir leur cœur ou recevoir ses conseils. Lorsqu'il eut bien étudié tous les côtés de la question et tout pesé mûrement, il rendit sa décision; et elle eut le rare mérite de satisfaire pleinement les deux parties. L'archiduc lui donna, comme témoignage de sa reconnaissance, une magnifique chapelle d'argent qui comprenait toutes les choses nécessaires pour le service de l'autel[1], en y joignant plusieurs pièces d'argenterie pour sa table[2]; et, en même temps, il lui promit sa bienveillance la plus empressée pour tous les bons offices qui seraient en son pouvoir : faveur dont François ne se servit jamais pour lui-même, mais qu'il eut la consolation de faire servir, quatre ans plus tard, au bien des autres. La ville de Saint-Claude, qui dépendait alors de l'archiduc, avait dans son sein de pieuses filles qui désiraient y fonder un monastère sous le titre de religieuses Annonciades; déjà même elles avaient commencé à bâtir leur maison, au grand

1. Il y avait un calice avec ses deux burettes, six chandeliers, deux aiguières et une clochette.

2. Il y avait douze assiettes, deux grands plats et deux grandes cuillers avec une paire de mouchettes.

contentement de tous les gens de bien, lorsque quelques personnes puissantes firent opposition à cet établissement. François, prié par elles de prendre leur cause en main, écrivit à l'archiduc, lui exposa le mérite de ces religieuses, l'intérêt général qu'elles s'étaient concilié, les grâces qu'attireraient sur sa personne leurs ferventes prières, inspirées par la reconnaissance; et le prince aussitôt fit droit à la demande.

Les Bourguignons, de leur côté, lui témoignèrent leur gratitude par toutes les démonstrations du respect et du dévouement; et les Francs-Comtois, qui ne lui étaient redevables que du bonheur de l'avoir vu, ne furent pas moins remarquables dans l'expression de leurs sentiments : partout où il passait, ils faisaient retentir l'air des cris de leur admiration et de leur amour. Sa marche était un triomphe : Vive notre Évêque! disaient-ils, comme s'il eût été leur propre pasteur! A son passage à Salins, on voulut lui faire voir les salines, qui excitent l'intérêt de tous les étrangers; mais, plaçant au-dessus de toute satisfaction naturelle un service rendu à une âme dans l'ordre du salut, il aima mieux employer le temps à conférer de choses spirituelles avec une dame éminente en piété et une communauté religieuse que de le dépenser à repaître une vaine curiosité. Les magistrats de la ville l'avaient, trois mois auparavant, invité à prêcher le carême suivant, ce qu'il avait accepté de la meilleure grâce ; puis apprenant que ce projet rencontrait de l'opposition de la part du Chapitre de Saint-Anatole qui déniait au Conseil le droit de choisir le prédicateur, ils envoyèrent à Dôle une nouvelle délégation qui reçut une réponse évasive. Loin d'insister ou de s'offenser du refus, le saint Évêque se soumit avec humilité.

De Salins, notre prélat gagna Nozeroy, et rentra à Annecy par la route de Saint-Claude. A peine de retour, il apprit les intentions perfides que ses ennemis avaient prêtées à ses conférences avec le baron de Lux, suivies de son voyage en Franche-Comté. Convertissant en crime d'État un acte de zèle, ils racontaient que la France avait des desseins

sur Genève et s'entendait avec lui pour l'exécution; qu'elle l'avait envoyé traiter avec les principaux habitants de la ville, où, pendant une heure entière, il avait discuté, les portes fermées, les conditions du contrat; et ils motivaient la calomnie sur cette raison qu'autrement il n'aurait pas eu la hardiesse de traverser sans sauf-conduit, sans dissimuler son titre d'Évêque ni quitter son costume épiscopal, une ville ennemie jurée de son nom et de son caractère, où jamais ses prédécesseurs n'étaient entrés, depuis qu'on les en avait chassés. Le saint Évêque eût méprisé cette fable, si le duc de Savoie n'y eût ajouté foi; mais quand il apprit qu'on était venu à bout de la lui faire croire, il en fut profondément affligé, et il se hâta de lui écrire, pour réfuter l'accusation : « J'ai été le plus étonné « du monde en apprenant pareille imposture, lui manda-« t-il, car, dans mon voyage, je ne me suis occupé que « des choses de mon ministère. Jamais je ne me suis « permis et ne me permettrais contre le service de Votre « Altesse ni démarche ni pensée même... D'ailleurs les « affaires d'État ne sont pas de mon goût; je n'en parle « qu'à contre-cœur et je n'y pense qu'involontairement, « ayant assez de mon ministère pour m'occuper tout « entier. » Cette justification envoyée, le saint Évêque demeura tranquille, se reposant sur le temps, sur son innocence, sur la providence de Dieu pour la production de la vérité au grand jour. « Je ne m'en trouble pas plus, « écrivait-il à un ami, que de la moindre chose du monde : « je n'y ai donné aucun sujet; ceux qui me connaissent « savent que je ne suis propre ni à l'intrigue ni aux « menées diplomatiques, et que je fais mille traits de « courage par simplicité de confiance en Dieu... Mes ca-« lomniateurs ne peuvent concevoir que je sois passé par « Genève; en vérité, ils ont peu de connaissance de mon « âme, s'ils me jugent si timide que je ne puisse faire « une petite témérité. » Le duc, en effet, ayant pris des informations, reconnut la fausseté de l'accusation, et écrivit à François pour lui dire qu'il lui conservait toute sa bienveillance et espérait en retour son amitié, à laquelle il

attachait le plus grand prix. Mais l'évêque demeura peiné des soupçons de la cour de Savoie.

D'autres bruits, qui coururent vers cette époque, exercèrent encore sa patience. On disait de toutes parts que, pour donner satisfaction aux hérétiques qui ne pouvaient supporter son zèle, encore moins les conquêtes journalières qu'il faisait dans leur secte, on allait le transférer à un autre diocèse; et cette nouvelle désolait les hommes de bien autant qu'elle réjouissait les méchants. Pour lui, indifférent à l'abandon de son évêché, il se borna à déclarer qu'il n'en accepterait point d'autre, par respect pour les paroles de l'apôtre : *Etes-vous uni à une épouse, ne cherchez point à vous en séparer; en êtes-vous séparé, n'en cherchez point une autre;* et, négligeant tous ces bruits, il continua son ministère sans rien perdre de son égalité d'âme.

L'empêchement apporté à ce que notre prélat s'en allât prêcher le Carême à Salins, lui valut la douloureuse satis faction de fermer les yeux à sa mère mourante. Pressentant sa fin prochaine, cette vénérable mère vint passer une partie de l'hiver auprès de son fils bien-aimé afin de faire sous sa direction une retraite spirituelle en vue de se préparer à la mort. Elle y employa un mois entier, et sanctifia tout ce temps par de ferventes prières et d'abondantes aumônes, par de fréquentes communions et l'assistance à tous les sermons et catéchismes de l'Évêque, enfin par une confession générale qu'elle lui fit. Jamais la religion n'embellit de charmes plus délicieux les rapports mutuels d'un fils et d'une mère : c'était de part et d'autre vénération et amour, tendresse et piété; et on ne savait qu'admirer le plus ou le respect du fils, ou l'humilité de la mère. Enfin, après avoir terminé ces pieux exercices, elle se retira au château de Sales, où ses affaires la rappelaient, et dit en partant ces belles paroles, qui révélaient la ferveur de sa retraite : « Je n'ai jamais reçu de « ma vie autant de consolation que je viens d'en recevoir « de mon fils et de mon père. »

Elle continua en cette bonne joie, jusqu'au mercredi des cendres (24 février), qu'elle alla à l'église de Thorens où elle se confessa et communia avec grande dévotion, entendit trois messes et les vêpres; et le soir, avant de s'endormir, elle se fit lire trois chapitres de l'*Introduction à la vie dévote* pour s'occuper intérieurement de saintes pensées. Mais le lendemain matin, au moment où elle s'habillait, elle fut frappée soudainement d'une apoplexie qui lui paralysa la moitié du corps. Le baron de Thorens, averti de l'accident, accourt aussitôt, la réveille en lui faisant aspirer des essences, parvient à lui faire articuler quelques mots, quoique peu intelligiblement, et envoie promptement à Annecy avertir l'Évêque. Celui-ci monte aussitôt à cheval, vient en toute hâte accompagné d'un apothicaire, et trouve, hélas! sa tendre mère dans l'état le plus alarmant. Elle le reconnut à la voix, et prit sa main pour la baiser religieusement, puis, étendant le bras pour approcher sa tête afin de l'embrasser: « C'est mon fils et mon « père cestui-cy », dit-elle. Se livrant ensuite aux inspirations de sa piété, elle ne s'occupa plus que de Dieu, tenant continuellement le crucifix entre ses mains, y collant ses lèvres avec grand respect, faisant un signe de croix sur tout ce qu'on lui donnait à boire, et multipliant sans nombre les actes de foi, d'espérance, de charité et de contrition que le saint lui suggérait. Elle vécut deux jours et demi dans cet état, et après avoir reçu l'extrême-onction avec une connaissance parfaite, elle rendit à Dieu sa belle âme, conservant sur son visage une sérénité et une paix qui avaient quelque chose de céleste (1er mars). Ainsi mourut cette femme forte, mère de treize enfants, dont six étaient morts en bas âge et les sept autres, grâce à la bonne éducation qu'elle leur donna, furent, par leurs vertus, la gloire et la joie de sa maison.

François reçut son dernier soupir, la bénit, lui ferma les yeux et la bouche; et, après lui avoir donné le dernier baiser, il laissa un libre cours à ses larmes, qu'il ne pouvait plus retenir, pleurant toutefois sans amertume et avec une paisible résignation au bon plaisir de Dieu.

Il lui rendit ensuite tous les honneurs funèbres, et fit déposer son corps au tombeau de famille, qui était dans l'église de Thorens. Rien de plus édifiant que de l'entendre parler de cette mort, soit à Deshayes, son fidèle ami, soit à madame de Chantal : « Il a plu à Dieu, dit-il, « de retirer de ce misérable monde nostre très-bonne et « très-chère mère, pour l'avoir comme j'espère fort as- « surément auprès de soi et en sa main droite *d'autant « plus que c'estoit une des plus douces et innocentes âmes « qu'il estoit possible de trouver*. ... Dieu est bon et sa « miséricorde éternelle; toutes ses volontés sont justes « et ses décrets équitables; son bon plaisir est tou- « jours saint et ses ordonnances très-aimables : je m'y « soumets malgré la douleur de cette séparation, dou- « leur très vive sans doute, mais néanmoins toujours « tranquille; car je dis comme David : Je me tais, ô Sei- « gneur, et je n'ouvre pas ma bouche à la plainte, parce « que c'est vous qui l'avez fait : sans cela j'eusse crié « hola ! mais je n'ose ni crier ni témoigner du méconten- « tement sous les coups de cette main paternelle que j'ai « appris d'aimer tendrement dès ma jeunesse. »

François commençait à peine à remettre son âme du coup terrible qui l'avait frappée, qu'il eut à pleurer un autre malheur : ce fut la mort d'Henri IV, arrivée à Paris le 14 mai, de la manière déplorable que tout le monde sait. Ce grand prince aimait l'Évêque de Genève autant qu'il l'estimait, et le saint Évêque ne restait jamais en arrière en fait d'amitié réciproque. Aussi cette mort lui fut-elle sensible plus qu'on ne saurait dire : « Le trépas de ce grand roi, écrivait-il à un de ses amis, « m'a touché de compassion ; car vraiment il est digne « de larmes. » Mais ce fut surtout dans le cœur du président Frémyot qu'il versa plus pleinement ses sentiments et sa douleur : « L'Europe, lui dit-il, ne pouvait « voir une mort plus lamentable que celle du grand

1. Les mots que nous plaçons ici en italiques se lisent dans la lettre du saint à M. Deshayes.

« Henri IV... Ce prince, si grand en son extraction, si « grand en victoires, si grand en paix... si grand en tout, « à la vie duquel la grandeur même paraissait inséparablement liée, semblait ne devoir finir que par une glorieuse mort;... et voilà que celui qui n'avait pu mourir « parmi tant de hasards, le voilà mort d'un contemptible « coup de petit couteau et par la main d'un jeune homme « inconnu au milieu d'une rue! Hélas! continue le saint, « comme tout ce que le monde offre de plus grand n'est « que fantôme et illusion! Mon Dieu! que ne sommes-« nous sages par tant d'expériences! que ne méprisons-« nous ce monde si frêle et si fragile! Le plus grand « bonheur de ce grand roy fut celui par lequel se rendant « enfant de l'Église, il se rendit père de la France : c'est « ce seul bonheur qui me fait espérer que la douce et « miséricordieuse providence du père céleste aura insensiblement mis dans ce grand cœur royal la contrition « nécessaire. Aussi prié-je cette souveraine bonté qu'elle « soit pitoyable à celui qui le fut à tant de gens, qu'elle « pardonne à celui qui pardonna à tant d'ennemis, et « qu'elle reçoive cette âme réconciliée à sa gloire, qui en « reçut tant en sa grâce après leurs réconciliations. »

Tout porte à croire que le vœu du saint évêque a été exaucé : car les archives de l'archevêché de Bordeaux font foi que le cardinal de Sourdis, qui se trouvait à Paris, eut le temps d'arriver pour lui donner l'absolution avant qu'il eût perdu *le mouvement et la chaleur de la vie*. C'est là un fait trop peu connu et qu'il nous est doux de consigner ici. Il est d'ailleurs un autre fait très digne de remarque, c'est que les jours qui précédèrent sa mort, Henri IV était tout préoccupé de la grande et salutaire pensée des fins dernières. « Vous ne savez pas, « dit-il à son confesseur le jour du sacre de la reine « dans l'église Saint-Denis, à quoi je pensais en voyant « cette grande assemblée dans l'église? je pensais au « jugement dernier et au compte que nous y devons « rendre à Dieu. » Le journal de Pierre de l'Étoile, grand audiencier en la chancellerie de Paris, rapporte encore

que le roi alla, le jour même qu'il fut assassiné, entendre la messe aux Feuillants, et « fut remarqué, ajoute ce « journal, qu'il avait beaucoup plus de dévotion que de « coutume, et plus longuement se recommanda à Dieu « ce jour-là. La nuit qui précéda, il se mit sur son lit à « prier Dieu à deux genoux ; et, dès qu'il fut levé, s'étant « retiré pour cet effet dans son cabinet, comme on « voyait qu'il y demeurait plus longtemps qu'il n'avait « accoutumé, il fut interrompu ; de quoi il se fâcha et « dit : Ces gens-ci empêcheront-ils toujours mon bien? »

Trois semaines après la mort de Henri IV, notre prélat goûta le bonheur impatiemment attendu de pouvoir inaugurer l'Institut de la Visitation dont nous raconterons l'histoire dans le chapitre suivant. Mais ces joies furent encore mêlées d'amertume pour François. En effet, le surlendemain de cette inauguration (8 juin), l'homme de Dieu perdit son ancien précepteur, M. Déage, qui l'avait suivi partout comme son ange gardien. Toujours ce bon prêtre l'avait aimé avec passion, surveillé comme si l'Évêque n'eût pas cessé d'être son disciple et repris des moindres imperfections qu'il croyait remarquer en lui ; toujours il avait voulu voir son élève parfait en tout, honoré, admiré de tout le monde, sans pouvoir souffrir qu'on se permît à son égard la moindre censure : de son côté, l'Évêque, touché de tant de dévouement, l'avait entouré de respect et d'honneur, nommé son vicaire général, reçu dans sa maison et à sa table, ne cessant de veiller avec une attention délicate à ce que rien ne lui manquât en santé ou en maladie. Lorsqu'il le vit atteint du mal qui le précipita au tombeau, il l'assista jusqu'au dernier soupir avec un soin et une assiduité en rapport avec l'amour qu'il lui portait. Après sa mort, il lui fit faire dans la cathédrale les obsèques les plus honorables, officia lui-même, et fit offrir dans tout le diocèse un grand nombre de messes pour le repos d'une âme qui lui était si chère. Ce ne fut pas encore assez pour sa tendresse, tant les saints savent aimer ! Il offrit lui-même plusieurs fois le saint sacrifice pour ce cher défunt : la

première fois qu'il le fit, la douleur d'avoir perdu un si bon ami lui arracha force pleurs et soupirs : quand il fut arrivé au *Pater* et qu'il en eut prononcé trois ou quatre paroles, il fut obligé de s'interrompre, suffoqué par les sanglots; et s'il put continuer ensuite, ce ne fut qu'en versant beaucoup de larmes. Après la messe, étant seul dans sa chambre avec son aumônier qui essayait de le consoler : « Ah! lui dit-il, cette âme est bien où elle est; « oh! qu'elle ne voudrait pas être ici! elle est entre les « bras et dans le sein de la miséricorde et clémence de « Dieu, elle repose comme un autre saint Jean sur la « poitrine aimable de Jésus-Christ. Voulez-vous savoir « ce qui m'a tant fait pleurer quand j'ai commencé à « dire *Pater noster?* c'est que je me suis rappelé que « c'était cet homme vraiment bon qui m'avait appris le « premier à dire mon *Pater.* »

La douleur d'avoir perdu sa mère et cet ami fut doublée par un chagrin qui lui fut très sensible. Antoine Favre, qu'il n'appelait jamais que du nom de frère, fut nommé par le duc de Savoie premier président du sénat de Chambéry, et, en conséquence, obligé de quitter Annecy pour aller résider au poste où l'avait appelé la confiance du prince. Quelque éminente que fût cette dignité, elle ne put compenser la douleur de la séparation; et ce fut de part et d'autre un vrai brisement de cœur, d'autant plus sensible, que la jalousie, irritée de cette élévation, suscita des peines amères au nouveau président. Rien de plus édifiant que le rapport qu'en fit celui-ci à son saint ami : « Mon cher frère, lui écrivit-il, je dis tous « les jours à Dieu : *Bonum mihi quia humiliasti me ut* « *discam justificationes tuas* [1]. Mon cœur se réjouit en « notre divin Sauveur de ce que, par la persécution et « le mépris de ceux du pays, j'ai sujet de rembarrer la « vaine gloire que pourraient m'inspirer les applaudis- « sements que me valent mes livres et ma réputation.

1. C'est-à-dire : « Ce m'est un bien, Seigneur, que vous m'ayez humilié pour m'enseigner vos justices. » *Ps.* CXVIII.

« Ailleurs on dit que c'est bien de la faveur de voir le « grand Antoine Favre; ici on s'estimerait heureux « d'être défait de ce malheureux; et à cela, mon frère, « je me répète après vous dans une parfaite tranquillité : « Nous ne sommes que ce que nous sommes devant Dieu, « aux yeux duquel ni les louanges des absents ne me « haussent, ni les mépris des présents ne m'abaissent : « soyons donc indifférents aux uns et aux autres, mar-« chant devant Dieu en sainteté et en justice. »

Outre les consolations qu'il puisait dans la religion, le pieux magistrat trouva un dédommagement à sa douleur dans le plaisir qu'il eut de céder au saint prélat son hôtel, le plus grand comme le plus beau d'Annecy, pour lui servir de palais épiscopal et lui être à jamais un gage de son amitié. François, étant allé s'y établir, choisit pour sa chambre privée un cabinet fort étroit, donnant pour raison qu'après avoir passé la journée dans de grands et magnifiques appartements, comme un personnage important, il fallait qu'il se souvînt, la nuit, en se voyant réduit entre quatre petites murailles et dans son petit lit, qu'il n'était qu'un pauvre et misérable homme : « Par là, dit-il, l'évêque de Genève sera à sa place pen-« dant le jour, et François de Sales à la sienne pendant « la nuit. »

Vers la fin du même mois de juillet, notre prélat goûta une aimable distraction dans la visite qu'il reçut alors de l'Évêque de Belley, lequel venait le remercier d'avoir bien voulu être son consécrateur. Les deux prélats trouvèrent tant de charmes et de profit dans cette entrevue, qu'ils convinrent d'aller passer, chaque année, une semaine l'un chez l'autre pour y vaquer aux exercices d'une retraite spirituelle; et ils furent fidèles à cette convention jusqu'au jour où la mort vint les séparer. « Nous nous « visitions tous les ans réciproquement, dit l'évêque de « Belley, et chaque visite durait une semaine entière, « sans compter le jour de l'arrivée ni celui du départ. » Rien de plus aimable comme de plus édifiant que ces jours de retraite et de prières passés au sein de l'amitié.

Là, dégagé de tous les assujettissements de l'étiquette et de la représentation, on réfléchissait tout à son aise sur Dieu, sur ses devoirs, sur sa conscience; on priait, on lisait en toute liberté; puis venaient les doux épanchements d'une sainte amitié où l'un versait son cœur dans le cœur de l'autre, où l'Évêque de Genève, en particulier, donnait à son jeune ami, avec candeur et franchise, les leçons de sa vieille expérience, de son profond savoir, de son éminente piété, que celui-ci recueillait ensuite par écrit pour les conserver comme un précieux trésor : délicieuses et édifiantes causeries, d'où nous est venu l'ouvrage qui a pour titre : *Esprit de saint François de Sales*, lequel nous a fourni et nous fournira encore tant de traits charmants.

## CHAPITRE VIII

### FRANÇOIS FONDE L'ORDRE DE LA VISITATION

(1610)

Au milieu de ses travaux apostoliques, François de Sales ne perdait point de vue le dessein, que le ciel lui avait révélé, de fonder par lui dans l'Église un nouvel ordre religieux. Dans cet ordre on tendrait à la perfection du divin amour et on pratiquerait ces vertus solides et évangéliques qui avaient été exposées dans l'*Introduction à la vie dévote*, et cependant on y recevrait des personnes âgées ou de complexion faible qui, désirant se retirer du siècle pour vivre toutes en Dieu, ne pouvaient entrer dans des congrégations où l'on imposait de grandes austérités corporelles. Là l'esprit et le cœur subiraient une mortification accessible à tous ; là, l'attrait de l'amour plus que la rigueur de la pénitence formerait les âmes à la perfection ; là on s'adonnerait plus au recueillement intérieur qu'à la multitude des prières, au détachement qu'à la pauvreté, à la charité qu'à la solitude, à l'obéissance qu'aux observances du jeûne, et la sainteté ne se révélerait guère au dehors que par la douceur et la condescendance, l'affabilité et la simplicité. Ce bel idéal donnerait satisfaction aux attraits de beaucoup d'âmes généreuses qui se sentaient appelées à la vie monastique et qui très souvent, à cette époque, ne trouvaient dans les couvents qu'un grossier relâchement.

Comme Mme de Chantal avait été indiquée d'en haut au

saint Évêque pour le seconder dans cette œuvre, il s'appliqua à former en elle la haute vertu nécessaire à sa position future; il lui écrivit grand nombre de lettres pleines de l'esprit de Dieu; il eut avec elle diverses entrevues, la fit même venir plusieurs fois jusqu'en Savoie pour conférer sur son projet: et plus il l'entretint, plus il s'affermit dans la pensée que le dessein qu'il avait conçu venait du ciel. Cependant il ne voyait encore aucun jour au succès, et mille difficultés semblaient même rendre la chose impossible, lorsqu'un incident qui semblait purement fortuit vint ouvrir la première porte à l'exécution.

Un jour que M^me^ de Chantal, qui était venue passer quelques semaines au château de Sales, se montrait très fatiguée de la procession de la Fête-Dieu (14 juin 1607), plusieurs gentilshommes, parmi lesquels était Bernard de Sales, seigneur de Thorens, cadet des frères de l'Évêque de Genève, se présentèrent pour l'aider à monter dans sa chambre : « Trouvez bon, messieurs, dit-elle en donnant « la main à Bernard, que je prenne ce gentilhomme pour « mon partage. » Cette parole, dite par pure politesse et sans aucune autre intention, fit croire à M^me^ de Boisy que la baronne avait envie de marier sa fille aînée avec Bernard, jeune homme qui, en effet, réunissait à l'intrépidité de l'âme la solidité et les grâces de l'esprit, et, en conséquence, elle lui en fit faire la proposition par le saint Évêque. « Jamais, raconte M^me^ de Chantal, je ne « me trouvai dans un tel étonnement qu'à cette proposi- « tion, sachant combien les deux grands-pères de ma « fille s'opposeraient à sa sortie de France; néanmoins « je ne le fis point paraître et témoignai toute sorte de « gratitude à la bonne dame de Boisy. » De retour en France, la baronne de Chantal proposa cette alliance à son père, le président Frémyot. Celui-ci y opposa d'abord beaucoup de difficultés : il aimait tendrement sa petite-fille; et comment s'en séparer jusqu'à l'envoyer hors de France? Mais ensuite, considérant le grand bonheur que ce serait pour sa maison de s'allier avec celle d'un saint,

il se rendit aux désirs de sa fille. L'exemple du président détermina le grand-père et les parents du côté paternel de M^lle de Chantal à consentir aussi à ce mariage; et dès lors ce ne fut plus qu'une question de temps et d'opportunité. Ce temps tarda peu : un jour qu'elle était seule avec son père (23 juin 1609), s'entretenant de la difficulté d'élever ses enfants chez le vieux baron de Chantal, dont la maison était si mal tenue : « Que cela ne vous mette « point en peine, répondit ce tendre père; votre fille aînée « va se marier au baron de Thorens; vos deux cadettes « sont en âge d'être mises en pension dans un cloître « pour lequel elles annoncent de la vocation, et je me « charge de votre fils. — Oh ! alors, reprit la sainte veuve, « ne trouvez pas mauvais si, profitant de la liberté que « me donne cette heureuse disposition, je quitte le monde « et vais me renfermer en religion où Dieu m'appelle « depuis longtemps. » A cette proposition inattendue, le vénérable vieillard, qui était déjà dans sa soixante et onzième année, sent son âme bouleversée; il éclate en sanglots et ne peut contenir ses larmes : pour calmer tant de douleur, sa chère fille se hâte de lui dire que la chose n'est encore qu'à l'état de projet, qu'elle la lui communique comme à son bon père pour qui elle ne veut avoir rien de caché, mais qu'elle ne peut cependant lui dissimuler que M. de Genève, avec lequel elle en a conféré, estime que ce dessein vient du ciel. « Je conviens, « répondit le vieillard, que M. de Genève a l'esprit de « Dieu, mais je vous prie de ne rien résoudre que je ne « lui aie parlé. — Je vous le promets d'autant plus volon- « tiers, reprit-elle, que j'aime mieux m'en tenir à ce que « vous déciderez tous les deux qu'à mes propres senti- « ments. » La sainte veuve partit ensuite pour Monthelon, où l'Évêque de Genève vint quelques mois après bénir le mariage de son frère, le seigneur de Thorens, avec M^lle de Chantal.

Le lendemain des noces (14 octobre 1609), le saint prélat, l'archevêque de Bourges et M. Frémyot tinrent conseil sur cette grave affaire; et, pendant la conférence,

Mme de Chantal, prosternée en prières, ne cessa de recommander la chose à Dieu avec d'abondantes larmes. Appelée devant les juges qui allaient prononcer sur tout son avenir, elle leur exposa avec netteté le pieux dessein qu'elle avait conçu, le bel ordre qu'elle avait mis dans les affaires de ses enfants, qui étaient libres de toutes dettes et de tout procès, enfin la possibilité d'élever ses deux cadettes auprès d'elle et même de venir au besoin surveiller personnellement les intérêts de sa famille. A ce langage calme et plein de dignité, ni le père ni le frère ne purent méconnaître l'esprit de Dieu qui était en elle; et quand l'Évêque, confirmant ces premières impressions, eut ajouté que le projet n'avait point été conçu à la légère, qu'il l'avait lui-même mûrement étudié pendant plusieurs années, et reconnu manifestement divin, qu'il eût cru s'opposer à la volonté de Dieu en le contrariant, que l'archevêque et le président devaient y faire réflexion et qu'il était dangereux d'entraver les desseins qui viennent du ciel, M. Frémyot et l'archevêque son fils ne purent plus résister; ils rendirent les armes, et le consentement fut donné. Le président se borna à demander que la première maison de l'ordre fût établie à Dijon; l'archevêque, à Bourges ou à Autun : la sainte veuve répondit à ces propositions que ce devait être à Annecy, soit parce qu'un institut naissant a un besoin journalier des lumières et des conseils du fondateur, soit parce qu'étant plus proche de Thorens elle pourrait voir plus souvent sa fille et la former au gouvernement d'une grande maison. On se rendit à ces raisons; le départ de Mme de Chantal pour Annecy fut fixé à six semaines ou deux mois, et il fut convenu qu'elle emmènerait avec elle ses deux cadettes pour les élever. Le vieux baron de Chantal, qui avait paru jusqu'alors peu apprécier sa belle-fille, n'eut pas plutôt appris ces déterminations, qu'il en jeta les hauts cris; il pleurait amèrement, et semblait inconsolable; la sainte baronne se chargea de le calmer et elle y réussit heureusement.

Après avoir mené à si bonne fin ce projet si longtemps

médité, François officia le dimanche suivant à Monthelon, donna la communion à une grande partie des habitants et convertit, par un sermon qu'il prononça, un jeune débauché, lequel se fit peu après capucin et mourut en odeur de sainteté. Il reçut ensuite la visite de M^lle de Bréchard[1], jeune personne noble du Nivernais, qui avait quitté l'ordre du Carmel, n'en pouvant, pour cause de santé, supporter les rigueurs : en l'examinant, il trouva en elle une vertu si généreuse, une charité si parfaite, un attrait si puissant à s'associer avec M^me de Chantal, qu'il n'hésita pas à prononcer que, dans les desseins de Dieu, elle devait être une des pierres fondamentales de l'établissement projeté; et il fut dès lors convenu avec elle qu'au premier appel elle se rendrait au lieu qui lui serait indiqué. Il partit ensuite pour Annecy, où il s'occupa à tout préparer pour inaugurer au plus tôt le nouvel ordre. Le saint fondateur dressa d'abord des constitutions provisoires. Les Sœurs chanteront le petit Office de la sainte Vierge et vaqueront à toutes sortes de bons exercices, notamment à celui de la sainte et cordiale oraison. Elles ne recevront aucun homme dans la maison, sinon dans les cas où la chose est permise dans les monastères réformés. Après le noviciat, elles pourront sortir dans des conditions déterminées, pour aller visiter et soigner les malades à domicile, à l'exemple des religieuses de la *Torre de Specchi* fondées à Rome par sainte Françoise romaine.

Il s'occupa ensuite du personnel qui devait servir de fondement à la nouvelle communauté. Déjà il avait M^me de Chantal et M^lle Bréchard; il leur adjoignit Jacqueline Favre, fille aînée du célèbre président, son ami, laquelle unissait dans sa personne aux charmes de la figure toutes les qualités de l'esprit et du cœur, et Anne-Jacqueline

1. Jeanne-Charlotte de Bréchard, née en 1580. Intelligente et active, elle fut plus tard choisie pour fonder les monastères de Moulins, de Nevers et celui de Riom où elle mourut, en odeur de sainteté, le 18 novembre 1637.

Coste, la vertueuse servante qu'il avait rencontrée à l'hôtel de l'*Ecu de Genève*.

Les constitutions et le personnel étant préparés, il ne manquait plus qu'un logement. Le baron de Cusy, qui avait acheté, au faubourg de la Perrière, une petite maison avec oratoire, l'offrit à l'évêque. Quand tout fut prêt, il manda M^me^ de Chantal, et elle fut fidèle au rendez-vous. Elle avait à plaider en recouvrement d'une somme considérable due à feu son mari : plutôt que de différer son départ pour suivre son procès, elle paya la somme de ses propres deniers, et s'empressa, au jour convenu, de prendre congé du vieux baron de Chantal, son beau-père, ainsi que de toutes les personnes qu'elle connaissait à Monthelon. Ce fut partout une désolation indicible : le baron, aux pieds duquel elle se jeta pour lui demander, avec sa bénédiction, pardon de tout ce en quoi elle aurait pu lui déplaire, l'embrassa avec d'abondantes larmes et lui souhaita tout le bonheur qu'elle méritait; ses fermiers, ses voisins, les habitants du château, les pauvres surtout, qui avaient eu en elle une ressource toujours sûre, un appui, une mère, étaient inconsolables; ils criaient qu'ils perdaient tout en la perdant, et les sanglots étouffaient leurs voix. Pour elle, forte et courageuse au milieu des larmes de tous les assistants, elle leur dit son dernier adieu : « Adieu pour jamais, mes bons sujets ; adieu, mes « bons pauvres, vous serez toujours mes enfants; crai- « gnez bien Dieu et priez pour moi. Adieu, mes bons do- « mestiques; adieu, mon cher beau-père; adieu à tous; » et en disant ces mots, elle embrassa ceux qui se trouvaient près d'elle et partit pour Autun.

De là, après avoir visité les lieux chers à sa foi dans cette ville antique illustrée par le sang de tant de martyrs, après avoir porté ses aumônes aux hôpitaux et servi les pauvres, elle se rendit à Dijon, où était toute sa famille. En pensant au sacrifice qu'elle allait y faire de tout ce qu'elle avait de plus cher au monde, elle sentit la nature se soulever en elle et son âme se briser d'avance; car la grâce n'étouffe pas la nature, elle se contente de la régler,

et la sainte veuve avait mis sa vertu non à éteindre en elle la sensibilité, mais à la surmonter pour suivre la voix du devoir. Elle était fille, elle était mère : comme fille, elle ressentait pour un père qui l'avait toujours tendrement aimée tout ce que peut inspirer la piété filiale; comme mère, elle aimait ses enfants d'un amour indicible, elle les avait toujours élevés sous ses yeux, formés elle-même à la vertu, et ils avaient parfaitement répondu à ses soins. Pour obtenir le courage de se séparer de personnes si chères, elle se munit du pain des forts, alla en pèlerinage à Notre-Dame de l'Étang et à Fontaine, visita les diverses églises de la ville et du voisinage, demandant partout à Dieu l'énergie surnaturelle dont elle avait besoin dans une crise si violente.

Le jour du départ arrivé (29 mars 1610), tous ses proches se rassemblèrent chez le président, son père, pour lui dire le dernier adieu. Pas un seul qui ne fondît en larmes : plus désolé que tous les autres, le jeune baron, son fils, âgé d'environ quinze ans, se livrait à la douleur dans le vestibule du cabinet où M. Frémyot, également inconsolable, pleurait la perte imminente de sa fille chérie; il n'eut pas plutôt aperçu la baronne qui venait dire le dernier adieu à son père, qu'aussitôt il se précipite à son cou tout en pleurs; et, la tenant embrassée, la conjure, au nom de tout ce qu'il y a de plus sacré, de ne pas l'abandonner. Le cœur de cette tendre mère saigne de douleur, et l'on voit ses yeux nager dans les larmes. Néanmoins, supérieure par la grâce à la nature prête à défaillir, elle le console par de bonnes paroles, le caresse, essuie ses pleurs, lui représente que, quand Dieu parle, il faut obéir; puis, faisant effort pour se détacher de lui, elle se dirige vers le cabinet de son père. Le jeune homme se jette au-devant de ses pas, et va se coucher sur le seuil de la porte de l'appartement par où elle voulait passer : « Eh bien, ma mère, lui dit-il, si je suis assez « faible et assez malheureux pour ne pouvoir vous rete- « nir, au moins sera-t-il dit que vous aurez foulé aux « pieds votre propre enfant. » Un spectacle si navrant

l'arrête; elle hésite, ses larmes coulent en abondance; mais encore ici la grâce l'emporte sur la nature, elle passe par-dessus le corps de son cher fils. Un ecclésiastique qui se trouvait présent ayant poussé un cri d'admiration : « Non, non, monsieur, lui dit-elle, les larmes d'un fils ne « feront jamais brèche à la magnanimité de la mère; « mais je vous sais bon gré d'avoir approuvé mon cou- « rage. » S'étant ensuite arrêtée quelques instants pour pleurer, elle voit venir à elle son cher père, dont la douleur allait la martyriser encore. Il l'embrasse, la tient longtemps serrée contre son cœur sans pouvoir s'en séparer. Enfin, après un long entretien accompagné de beaucoup de larmes de part et d'autre, elle se jette à ses pieds, le supplie de la bénir et d'avoir soin de son fils qu'elle lui laisse. Alors ce vénérable vieillard, levant au ciel ses mains tremblantes et ses yeux baignés de larmes : « O mon Dieu! dit-il à hautevoix, il ne m'appartient « pas de trouver à redire à ce que vostre providence a « couché dans son décret éternel; j'y acquiesce de tout « mon cœur, et je consacre de mes propres mains sur « l'autel de vostre volonté cette fille unique qui m'est « aussi chère qu'Isaac l'estait à vostre serviteur Abra- « ham. » Puis il lui donne sa bénédiction, la relève, et, l'embrassant de nouveau : « Allez donc, ma chère fille, « lui dit-il, où Dieu vous appelle; je mourrai content, s'il « arrive que je ne vous voie plus en ce monde, de vous « savoir dans la maison de Dieu, et j'ai confiance que « vous soutiendrez par vos prières la vieillesse de vostre « père qui vous permet ce despart. — Oui, sans aucun « doute, mon très-cher et très-bon père, répondit la ba- « ronne. — Eh bien, ajouta le président, arrestons l'un et « l'autre le cours de nos larmes, toutes justes qu'elles « sont, pour faire hommage à la divine volonté et ne pas « donner au monde à penser que nostre constance est « esbranlée. » Il lui remit ensuite, pour l'évêque de Genève, une lettre dans laquelle on ne sait qu'admirer le plus, ou de la tendresse du père, ou de la foi du chrétien. « Monseigneur, dit-il, ce papier devrait estre couvert de

« plus de larmes que de mots, puisque ma fille, en qui « j'espérais trouver la consolation et le repos de ma vieil- « lesse, s'en va et me laisse père sans enfant. Toutefois « je me conforme au bon plaisir de Dieu; et puisqu'il « veut avoir ma fille à son service en ce monde pour la « conduire par ce chemin dans la gloire éternelle, j'aime « mieux sa volonté, avec le repos de ma conscience, que « mes propres affections... »

Messagère de ces belles paroles, la sainte veuve sortit seule du cabinet de son père, et traversant la nombreuse compagnie de parents, d'amis, de domestiques, qui tous, en l'attendant, fondaient en larmes, elle sentit dans son âme comme un nouveau brisement, répandit quelques pleurs, et, se tournant vers eux : « Il faut pardonner ma « faiblesse, leur dit-elle d'un visage serein, je quitte mon « père et mon fils pour jamais; mais la foi doit me con- « soler, je trouverai Dieu partout. » Elle se mit aussitôt en route, et, dès qu'elle eut dépassé les portes de la ville, elle chanta avec M[lle] de Bréchard, qui l'accompagnait, les versets suivants des psaumes de David : *Lætatus sum in his quæ dicta sunt mihi, in domum Domini ibimus. Quam dilecta tabernacula tua, Domine virtutum! Concupiscit et deficit anima mea in atria Domini. Anima nostra sicut passer erepta est de laqueo venantium. Laqueus contritus est et nos liberati sumus;* c'est-à-dire : « J'ai « tressailli de joie à la parole qui m'a été dite : Nous « irons dans la maison du Seigneur. O Dieu des armées! « que vos tabernacles sont aimables? Mon âme soupire « après les parvis du Seigneur; nous voici délivrés comme « l'oiseau qui s'échappe des filets de l'oiseleur; le filet est « brisé, et nous sommes affranchis »; et plusieurs fois elle répétait avec bonheur ce dernier verset.

Tout le long du chemin, quelque part que les saintes voyageuses s'arrêtassent pour passer la nuit, elles allaient servir et consoler les malades, soit dans les hôpitaux, soit à domicile; et le matin, avant de partir, elles retournaient faire leurs lits et se recommander à leurs prières. Elles firent ainsi pieusement leur route jusque près

d'Annecy. L'évêque de Genève, informé de leur arrivée prochaine, alla jusqu'à deux lieues à leur rencontre, accompagné de vingt-cinq personnes de l'un et de l'autre sexe, des plus considérables de la ville; et tout le peuple les reçut avec acclamation (4 avril). La baronne de Chantal passa toute la semaine à Annecy, partie en exercices de piété, partie en conférences spirituelles avec le saint évêque; et, après les fêtes de Pâques, elle alla conduire la baronne sa fille au château de Thorens, où elle resta environ six semaines pour lui apprendre à conduire ses affaires et sa maison, à mettre de l'ordre dans son ménage, et surtout pour l'entourer de personnes capables et dignes de confiance.

Elle revint ensuite à Annecy pour la fête de la Pentecôte : c'était l'époque où le Saint avait l'intention d'ouvrir sa communauté. Mais la baronne de Cusy, qui s'était engagée à les loger dans la maison dite la *Galerie* avec l'intention de s'y adjoindre elle-même, ayant changé de dessein, il fallut que François achetât la maison en son propre nom. Le contrat passé, il ne restait plus qu'à l'adapter à sa nouvelle destination : et bientôt, il eut fait disposer tous les lieux réguliers nécessaires pour une communauté. Enfin, le 6 juin, fête à la fois de la sainte Trinité et de saint Claude, après s'être confessée au saint Évêque et avoir reçu la communion de sa main, après avoir visité, en compagnie des demoiselles Favre et de Bréchard, les églises de la ville, et pris congé de ses connaissances, le soir, vers sept heures, sortant toutes les trois de la maison du président Favre où elles logeaient, elles vinrent à l'Évêché demander la bénédiction du saint prélat : celui-ci, contemplant avec bonheur ces trois victimes couronnées de joie et d'allégresse : « Vous estes « bien heureuses, leur dit-il, vous que le Seigneur a « choisies : ayez un très-grand et très-humble courage : « Dieu sera vostre Dieu, et, sous son divin regard, vous « marcherez victorieuses sur la teste de vos ennemis. » Remettant ensuite à Mme de Chantal un abrégé des Constitutions, qu'il avait composé pour elles : « Suivez

« ce chemin, leur dit-il, et faites-le suivre à celles que « Dieu a destinées à marcher sur vos traces. » Après quoi, levant les yeux au ciel, il les bénit « au nom du Dieu tout-« puissant qui les attirait, au nom du Fils, l'éternelle sa-« gesse, qui les dirigeait, au nom du Saint-Esprit, qui les « animait de ses amoureuses flammes ».

Elles partirent ensuite en formant une espèce de procession : le baron de Thorens conduisait M^me^ de Chantal, sa belle-mère; Jean-François de Sales, M^lle^ Favre; et Louis de Sales, M^lle^ de Bréchard. Tout le peuple était dans les rues pour les attendre, et, en les voyant passer, faisait retentir l'air de louanges et de bénédictions. Arrivées à la maison qui allait être le berceau de l'ordre de la Visitation [1], elles se rendirent d'abord à la chapelle, à l'entrée de laquelle M^me^ de Chantal poussa ce cri de bonheur : « Voici, mes sœurs, le lieu de nos délices et de notre repos. » Là, tombant à genoux, elles remercièrent Dieu par le chant trois fois répété de *Gloria Patri*, et lui demandèrent l'accomplissement de sa très sainte volonté dans leur entreprise, avec une parfaite charité entre elles; puis M^me^ de Chantal embrassa tendrement ses deux compagnes, et celles-ci, la reconnaissant pour leur supérieure, lui promirent obéissance comme à Dieu même dont elle allait leur tenir la place. La nouvelle supérieure leur lut ensuite le règlement de la maison, afin qu'on l'observât immédiatement avec exactitude et amour; et comme déjà il était tard, elles firent aussitôt leur prière, allèrent quitter avec joie, pour toujours, leurs habits séculiers et prendre leur repos. Jamais les deux compagnes de M^me^ de Chantal n'avaient eu un sommeil si calme et si doux; il en fut autrement de la supérieure : elle dormit peu, abîmée qu'elle était dans le double sentiment de la présence de Dieu et de la reconnaissance qu'elle lui devait. Le lendemain, elle alla réveiller ses deux compagnes,

1. Cette maison subsiste encore, au levant d'Annecy, rue de la Providence. Elle se nommait la *Galerie*, à cause d'un passage fermé ou galerie, qui, passant au-dessus de la route, faisait communiquer directement avec les jardins d'en face.

les revêtit de l'habit du noviciat; François vint à huit heures célébrer la messe, et leur fit une exhortation sur la fidélité à garder les règles de leur nouvel état.

Leur noviciat fut tout ce qu'on pouvait attendre des saintes dispositions qui les avaient préparées à la vie du cloître. Écoutons sainte Chantal nous en faire elle-même la description :

« Dès le premier jour de notre retraite, dit-elle, nous nous « mîmes à pratiquer très-exactement tout ce qui nous « était marqué, et c'étaient dès lors les mêmes pratiques « qu'aujourd'hui. Nous faisions conscience de la moindre « observance, à ce point que nos deux chères sœurs, « ayant goûté sans la manger une des poires du verger « qui étaient tombées par terre, pour savoir s'il était « temps de les cueillir, en eurent un grand scrupule « qu'elles communiquèrent à notre bienheureux père; et « il leur commanda de s'en confesser et de le dire à la « mère, ainsi que tout ce qui leur échapperait contre « l'observance, quelque petite que la chose leur parût. Ce « grand saint nous imprima l'amour d'une si parfaite « exactitude et simplicité, qu'au moindre petit manque- « ment nous avions le remords de la conscience, et on ne « pouvait rien souffrir sur le cœur, qu'incontinent on « ne s'allât jeter aux pieds de la supérieure pour s'en « accuser avec grand sentiment et humilité. On ne peut « jamais voir plus de candeur, d'innocence, de sainte « joie, que celle qui régnait en ces chères âmes; et le tout « était accompagné d'une telle confiance en la Providence, « qu'elles s'enfermèrent dans cette petite maison sans « aucune provision, pas même un morceau de pain ni « une goutte de vin, ni, je pense, aucune pensée de pré- « voyance pour cela. Il n'y avait qu'une très-petite somme « d'argent pour cette entreprise, toute fondée sur la con- « fiance en Dieu; ce qui faisait dire à notre bienheureux « père que la divine Providence l'avait faite comme le « monde, de rien du tout. Cette pauvreté était l'une de « nos principales consolations, et je me souviens de la « joie que nous éprouvâmes lorsque, notre bonne sœur

« tourière ayant acheté un sac de charbon trois sous, « nous allâmes toutes trois avec nos clefs, selon que la « règle l'ordonne, pour ouvrir le coffre de l'argent, et « nous n'y trouvâmes que ces trois sous. Nous nous ré- « glions en tout selon notre pauvreté, mais jamais chose « quelconque du nécessaire ne nous a manqué. Nous « jouissions d'une sainte paix dans notre retraite, favo- « risées des sacrées instructions que nous donnait notre « bienheureux seigneur et père avec sa suavité et son « zèle incomparables, si heureuses nous trois avec la « bonne sœur tourière, et dans si grande douceur, que « notre chère sœur Favre disait souvent que, si ce n'était « la gloire de Dieu, elle eût voulu que nous eussions « passé notre vie sans accroître notre nombre.

« Vers la fin de juillet, deux sœurs de grande vertu, la « sœur Roget et la sœur de Chastel [1], vinrent s'adjoindre « à nous, et vers le mois de décembre trois autres [2] nous « arrivèrent, de sorte que nous nous trouvâmes huit dans « notre communauté. Il est impossible de raconter les « grâces et faveurs célestes que notre bon Dieu versait « dans ces chères âmes : on voyait reluire en cette petite « communauté une ferveur d'exactitude à l'observance, « un recueillement et un esprit d'oraison, une candeur et « une innocence enfantines, une suavité, douceur et « sainte joie dans les conversations, et un si grand amour « d'union entre elles, que c'était un paradis de délices « d'être dans cette maison. L'on n'y parlait que de Dieu « et des moyens de s'avancer en son saint amour; ce qui « causait à notre saint fondateur des consolations indi- « cibles. Il nous visitait souvent, nous confessait tous les « quinze jours et faisait de petites conférences spirituelles

1. Claude-Françoise, fille de Claude Roget, d'Annecy, et de Marie Empereur, entra le 20 juillet 1610, et Péronne de Chastel, le 26 du même mois.

2. Ces trois religieuses sont : Marie-Marguerite Milletot, fille de Benigne M., conseiller au parlement de Dijon, laquelle entra le 14 août 1610 et non point en décembre; Adrienne Fichet, du petit Bornand, fille du châtelain de Bonneville, entrée le 6 janvier 1611, et Claude-Marie Thiollier, entrée le 6 juin de la même année.

« pour nous enseigner la vraie perfection, donnant à cha-
« cune, selon ses besoins, la pratique de quelque vertu
« particulière. »

Au milieu de ces saints exercices, ces ferventes novices soupiraient, avec une ardeur indicible, après le moment fortuné où elles pourraient faire profession : « Quand « viendra, écrivait la mère de Chantal au saint évêque, le « jour heureux où je ferai et referai l'irrévocable offrande « de moi-même à mon Dieu? Sa bonté m'a remplie d'un « sentiment si extraordinaire et si puissant de la grâce « qu'il y a d'être toute sienne, que, si ce sentiment dure « dans toute sa vigueur, il me consumera. Jamais je n'eus « des désirs si grands et des affections si ardentes de la « perfection évangélique. Il m'est impossible d'exprimer « tout ce que je sens, ni la grandeur de la perfection où « Dieu nous appelle. Hélas! à mesure que je me résous « à être bien fidèle à l'amour du Sauveur, il me semble « que c'est chose impossible de correspondre à toute la « grandeur de l'attrait de ce même amour. Oh! que c'est « chose pénible en l'amour que cette barrière de notre « impuissance! Mais qu'est-ce que je dis? j'abaisse le don « de Dieu par mes paroles, et je ne saurais exprimer ce « sentiment d'amour qui me sollicite en pauvreté entière, « en humble obéissance et en parfaite pureté. » Enfin, le temps du noviciat touchant à sa fin pour la baronne de Chantal, mademoiselle Favre et mademoiselle de Bréchard, le saint Évêque reçut leur profession qu'elles firent avec une ferveur angélique (6 juin 1611).

Quelques mois avant la profession de M^me de Chantal, le père de celle-ci, le président Frémyot, était mort[1] : ce fut pour François une immense douleur. Il perdait dans ce magistrat éminent un ami dévoué, et, pour un cœur comme le sien, une telle perte était un déchirement. Il avait de plus à annoncer cette triste nouvelle à la mère de Chantal, et il savait tout ce qu'en souffrirait son cœur filial. Il s'arma de courage pour aller remplir cette dou-

1. Il mourut le 21 janvier 1611.

loureuse mission, et dès que, par des ménagements délicats, il fut arrivé à lâcher la terrible parole : Votre père n'est plus : « Hélas! reprit-elle, comment est-il mort? — « Très-saintement, répondit François, et entre les bras de « son fils l'archevêque de Bourges. — Dieu soit béni! » ajouta-t-elle, et, rassurée ainsi sur le sort éternel de son bon père, soutenue par la parole comme par la présence vénérée de son saint directeur, elle ne se laissa point abattre par ce rude coup; elle parut calme et maîtresse de sa douleur. Mais, quand elle fut seule, livrée à elle-même, la sensibilité naturelle reprit bientôt le dessus, la tendre fille pleura amèrement; puis, la douleur, qui est ingénieuse à se tourmenter, étant venue lui mettre dans l'esprit que sa retraite avait peut-être avancé la mort de son père, que, si elle eût différé d'un an sa sortie du monde, elle aurait pu lui rendre les derniers devoirs, toute son âme fut bouleversée, et elle se trouva en proie à un trouble poignant semblable au remords. Dans sa désolation, elle tombe à genoux devant Dieu, prononce un acte d'abandon de toute sa personne à la volonté divine, et à l'instant la paix succède au trouble, la lumière aux ténèbres.

Dans une circonstance si douloureuse, François, attentif à ce qu'exigeaient les devoirs de nature et les intérêts de famille, crut nécessaire d'envoyer en Bourgogne madame de Chantal pour aviser aux affaires et à l'éducation du jeune baron de Chantal, dont s'était chargé le président Frémyot (5 sept.). L'arrivée de la baronne à Dijon fut comme une fête pour toute la ville, et son séjour y fut un spectacle de religion : sa modestie et son humilité, sa charité et sa douceur, le rapprochement de ce qu'elle avait été dans le monde avec la vie pauvre qu'elle avait embrassée, parlaient à tous les cœurs plus éloquemment que les plus beaux discours. Là, elle mit ordre à tous les intérêts de sa famille avec une habileté qui prouvait que la piété bien entendue n'ôte rien à l'intelligence des affaires; elle alla consoler son beau-père et tous les siens; et, sa mission remplie, elle songea au retour, se regardant dans son pays comme dans une terre étran-

gère. Ses parents voulurent s'y opposer : les uns, faisant valoir des raisons de conscience, soutenaient qu'elle était obligée, comme mère, de ne pas abandonner ses enfants et le soin de leurs affaires; les autres, plus violents, prenant le langage de la colère, prétendaient que c'était un déshonneur pour sa famille de voir une personne de son rang *cachée*, disaient-ils, *sous deux aunes d'étamine*, et qu'on devait mettre son voile en mille pièces. Elle laissa dire, et, après quatre mois de séjour en Bourgogne, elle repartit pour la Savoie. S'étant arrêtée, la première journée de son voyage, dans une chapelle qui se trouvait sur la route, pour y assister au saint sacrifice, elle y fut favorisée d'une extase où, voyant le plaisir que Dieu prend dans une âme parfaitement pure, elle eut l'inspiration de s'engager par vœu à faire toujours ce qui lui semblerait le plus parfait. Arrivée à Annecy (24 décembre), elle conféra de ce vœu avec le saint évêque, et, sur son avis favorable, elle le prononça avec une ferveur qui ne peut être comprise que par une âme aussi sainte que la sienne (27 décembre).

Mme de Chantal, dès son arrivée, songea à s'employer à la visite des pauvres et des malades : ce qui était un des buts primitifs de son Institut. Le premier jour de l'an 1612, elle commença cette visite accompagnée de la sœur Favre; et Annecy étonné vit cette dame de si haut rang pénétrer dans tous les réduits de la misère, marcher dans les rues avec toute la sévérité de la modestie religieuse, sans parler à personne et sans s'arrêter ailleurs que là où la charité l'appelait, porter de ses propres mains aux malades tout ce dont ils avaient besoin, vivres, remèdes, linges et couvertures; faire leurs lits, changer leurs linges, panser leurs plaies les plus dégoûtantes. Elle en trouvait couverts de vermine, affligés d'ulcères, couchés dans l'ordure ou étendus par terre, et elle les nettoyait sans donner le moindre indice de répugnance, elle leur portait elle-même la paille pour reposer leurs membres souffrants, rétablissait la propreté là où il n'y avait que misère et puanteur; et lorsque le malade désirait les sacre-

ments, elle allait avertir le prêtre et décorait la maison pour y recevoir avec décence la sainte Eucharistie. Ces beaux exemples de charité touchèrent les pauvres, leur firent aimer la religion et les gagnèrent à sa pratique : « Ces pauvres gens, raconte Madame de Chantal elle-même, « se fondaient d'amour et de reconnaissance, et nous ra- « vissaient par les vertus qu'ils pratiquaient dans leur « misère, surtout par leur patience et leur résignation au « bon plaisir de Dieu, soit pour souffrir, soit pour mourir : « on n'entendait que paroles de bénédiction de ces pau- « vres, chères et bénites âmes. » Le peuple, voyant que les nouvelles religieuses avaient choisi la sainte Vierge pour patronne et orné leur autel de son image, les avait d'abord appelées sœurs de Sainte-Marie; mais, quand il les vit si dévouées à la visite des pauvres et des malades, il ne les nomma plus que les sœurs de la Visitation, nom qu'elles ont toujours gardé depuis, quoique ne remplissant plus le même ministère. Plus émerveillée que personne de l'héroïque charité de sa digne supérieure, la religieuse qui l'accompagnait se permit un jour de lui en demander l'explication, et elle en reçut cette belle réponse : « Je vous assure, ma chère fille, qu'il ne m'est « jamais venu dans l'esprit que je servisse des créatures. « J'ai toujours été persuadée qu'en la personne de ces « pauvres malades j'essuyais les plaies de Jésus-Christ « meurtri pour nos péchés et couvert de plus d'ulcères « que s'il eût été atteint d'une lèpre universelle. »

La congrégation était à peine établie que la mère de Chantal fut atteinte d'une fièvre continue qui mit ses jours en danger (juillet 1610). Au mois de février 1612, les accès redoublèrent si fort qu'on craignit de la perdre. Le saint Évêque appelle aussitôt en consultation les médecins les plus célèbres : mais, loin de guérir ou de soulager le mal, les remèdes prescrits par les docteurs ne servirent qu'à l'augmenter. « Je ne vois, dit l'un d'eux, « qu'une seule cause du mal : madame est malade de « l'amour de Dieu, et je ne sais point guérir ces maux- « là. » C'était là, en effet, le caractère saillant de son

état; l'amour divin l'absorbait tellement, que, s'oubliant elle-même pour ne voir que le bon plaisir de Dieu, elle ne demandait rien, ne refusait rien; et, indifférente à vivre ou à mourir selon qu'il plairait à Dieu, elle prenait tous les remèdes qu'on lui présentait sans aucune attention aux effets qu'ils pourraient avoir. « J'ai bien connu, dit-« elle un jour dans un excès d'abandon qui ne doit pas « faire règle, que cette prescription du médecin me ferait « mal; mais je n'y ai pas arrêté ma pensée. Jusqu'à ce « qu'on m'eût commandé de dire ce que je verrais m'être « nuisible, j'eusse eu un grand scrupule de me mêler de « moi-même, après m'être donnée à Dieu et à l'obéis-« sance : j'eusse bien mieux aimé mourir par soumission « et abandon que de vivre par soin de moi. » Son saint directeur la rappelait souvent à cette disposition d'abandon à Dieu : « Mettez vostre teste sous le pied de la « croix, lui disait-il, et tenez-vous là humblement comme « une petite lézarde pour recevoir les mérites du sang « précieux qui en découle, avec grande confiance en la « miséricorde divine. » Lui-même se tenait, au sujet de sa maladie, dans cet état de parfait abandon, attendant en paix, mais non sans une vive anxiété, le cours que prendrait le mal : « Elle est bien malade, cette bonne « mère, écrivait-il, et mon esprit est beaucoup en peine « sur sa maladie, mais si le souverain architecte de cette « nouvelle congrégation veut arracher du fondement la « première pierre fondamentale qu'il y a jetée, pour la « mettre en la sainte Jérusalem, il sait bien ce qu'il veut « faire du reste de l'édifice, et dans cette veue je me tiens « en paix. »

Cependant le mal empira, et on vint lui annoncer que la malade touchait à sa fin, que les médecins l'avaient abandonnée, et que tout espoir était perdu. Ç'aurait été pour tout autre un coup terrible; il voyait près de lui échapper celle sur laquelle il avait fondé de si grands desseins et conçu de si belles espérances; mais il s'était tellement accoutumé à sacrifier sa propre volonté sur l'autel de la volonté divine, qu'il ne se troubla aucune-

ment; et, étant allé pour dire le dernier adieu à la chère malade : « Eh bien, ma fille, lui dit-il avec un visage « tranquille et recueilli, ne voulez-vous pas que la volonté « de Dieu soit faite en tout? — Oui, sans doute, répondit- « elle. — Peut-estre que Dieu, ajouta-t-il d'un ton calme « et résigné, veut se contenter de nostre essai, comme il « se contenta de la volonté qu'eut Abraham de lui sacri- « fier son fils. Si c'est son bon plaisir que nous quittions « l'entreprise à moitié chemin, au moins sa bonté aura « vu que nous nous sommes mis de bonne volonté à « l'œuvre qu'il nous avait inspirée : que sa sainte volonté « soit éternellement bénie ! »

De retour à l'évêché, Louis de Sales lui ayant exprimé ses inquiétudes sur le rude échec qu'allait faire subir à la congrégation la mort d'une telle supérieure : « Mon cher « frère, lui répondit-il avec une parfaite sérénité de vi- « sage, Dieu est un maistre tout-puissant et infiniment « bon; tout est entre ses mains, il n'a besoin de personne, « et des pierres mesmes il peut susciter des enfants à « Abraham. » Mais Dieu se contenta de l'épreuve et retira la malade, comme autrefois Isaac, des portes de la mort. François, en effet, lui ayant fait prendre une boisson où il avait mis un peu de poudre des reliques de saint Charles Borromée, dans la protection duquel il avait la plus haute confiance, et ayant fait vœu d'aller en pèlerinage à son tombeau s'il guérissait la chère malade, celle-ci n'eut pas plutôt goûté le breuvage qu'elle poussa un grand soupir qu'on crut être le dernier ; puis, ouvrant les yeux, elle dit à François de Sales : « Mon père, je ne mourrai pas ; je « sens que je suis guérie et me porte fort bien, grâce à « Dieu et à son saint. » A ces paroles, le saint prélat entonna le *Te Deum*, qu'il récita avec toute la communauté. Dans peu de jours, la malade eut recouvré ses forces et put reprendre le gouvernement de sa congrégation avec ses pratiques de charité et de dévouement.

Dirigée par une supérieure si habile et édifiée par tant de vertus, bientôt la communauté s'accrut en nombre autant qu'en ferveur; et la maison se trouva trop petite

pour recevoir les aspirantes qui se présentaient. En conséquence, madame de Chantal acheta dans l'intérieur de la ville et près du lac une autre maison, où, le mardi 30 octobre 1612, elle alla s'établir avec ses religieuses au nombre de seize, huit professes, et huit novices. C'était là qu'elle comptait fonder le premier monastère de la Visitation, en achetant plusieurs petites maisons voisines de la sienne; mais cette affaire, qui semblait la plus simple du monde, rencontra les plus grands obstacles; et la ville, qui devait s'estimer heureuse de posséder des religieuses si secourables au malheur, se montra hostile à leur sainte entreprise. D'un côté, les magistrats et plusieurs particuliers, qui firent entrer dans l'opposition les officiers mêmes du duc de Nemours, prétendirent que l'établissement dont il s'agissait nuirait aux intérêts du quartier en y diminuant la circulation et le commerce; de l'autre, le couvent des Dominicains qui était dans le voisinage, s'effraya de la pensée qu'un monastère ne pouvait s'élever à ses côtés sans lui porter préjudice; et tout le monde, se rangeant sous le drapeau de l'un ou de l'autre de ces chefs d'opposition, se souleva contre le projet. Le saint fondateur et la fervente institutrice ne se laissèrent point déconcerter; l'évêque en référa au duc de Nemours pour ce qui regardait ses officiers et les magistrats de la ville; et celui-ci, après avoir entendu les raisons pour et contre, déboutant les plaignants de leurs prétentions, autorisa l'achat. Il fut plus difficile de venir à bout de la maison religieuse; mais enfin, à force de patience et de prudence, de douceur et de sagesse, on triompha de ce second obstacle comme du premier. L'acquisition eut donc lieu; la maison fut appropriée à sa nouvelle destination, et madame de Chantal se vengea d'un de ses principaux persécuteurs en lui prodiguant tous ses soins pendant une longue maladie : « Cet homme, disait-elle à ses sœurs, « mérite que nous ayons grande compassion de lui; il est « tenté d'aversion contre nous : il faut que nous l'en guérissions à force de douceur. »

Cependant on ne parlait dans toutes les provinces cir-

convoisines que du nouvel ordre de la Visitation. Plusieurs personnes vinrent de Lyon contempler ce qu'on leur disait être la merveille de l'époque. Après avoir vu le saint fondateur, la pieuse institutrice et leurs angéliques élèves, elles se retirèrent en publiant que tout ce qu'on disait de la Visitation était bien au-dessous de la vérité, et que ce serait une bénédiction pour leur ville de posséder une maison d'un ordre si saint.

Attirées par le parfum de tant de vertus, de nouvelles aspirantes demandèrent à faire partie de cette fervente communauté; et bientôt le nombre s'accrut au delà de toute prévoyance. Parmi elles se trouvait une personne de qualité qu'un jeune gentilhomme aimait éperdument. Ce seigneur, dans la fureur de sa passion frustrée et dans la crainte que cette dame ne léguât au couvent une partie considérable de sa fortune, court en grande colère à l'évêché, vomit contre le saint prélat les plus sanglantes injures. « Monsieur, lui dit François après l'avoir écouté « avec calme, veuillez examiner la chose; vous verrez « que je n'ai pas été le conseiller de cette dame, mais « seulement l'approbateur du choix qu'elle a fait. » Le jeune homme, emporté par la passion, se met à crier plus fort. « Monsieur, lui dit le saint évêque, vous m'obligeriez de me dire tout bas toutes les injures qu'il vous « plaira; je vous proteste que je les porterai toutes aux « pieds du crucifix et que personne n'en saura rien. — Je « suis bien aise, répond le jeune homme, que tout le « monde sache le peu d'estime que je fais de vous. — J'en « serais moi-même satisfait, dit l'humble prélat, si mon « mespris tournait à votre louange. — Eh bien! reprend « le jeune furieux, j'irai cette nuit même briser les portes « du couvent, j'en retirerai la dame et j'y mettrai le feu. « — Monsieur, répliqua François d'un ton ferme, vous en « dites trop et vous n'en ferez rien. Dieu et la justice « sauront vous arrêter. » Le jeune homme étant sorti sur ces paroles, il envoya ordre à la supérieure de faire coucher la dame dans la chambre la plus éloignée de la rue, de tenir des lampes allumées près des fenêtres et de se

confier en Dieu sans aucune crainte. Le gentilhomme tint parole ; et, depuis onze heures du soir jusqu'à deux heures du matin, ses gens frappèrent à la porte du monastère, brisèrent les vitres à coups de pierres et vomirent mille insolences. Dès le matin on vint raconter la chose au saint évêque : « Remercions Dieu, dit-il : il n'y a en tout cela « qu'un bruit que le vent emporte; mais ce que vous ne « savez pas, c'est que le jeune homme est plus en colère « contre la dame que contre moi ; il croyait qu'au moins « elle aurait mis la teste à la fenestre pour le prier de se « retirer; et son silence, qu'il a attribué au mespris, l'a « tellement irrité, qu'il m'a fait dire qu'elle estait une or- « gueilleuse et qu'il n'en voulait plus. »

Si la passion ameutait ainsi un jeune seigneur contre les religieuses de la Visitation, la malignité des langues ne les épargnait pas davantage : on les calomniait indignement; mais le saint prélat, pour soutenir leur courage au milieu de ces épreuves, leur rappelait souvent les grandes pensées de la foi. « Je regrette les péchés des « calomniateurs, écrivait-il à madame de Chantal, mais « ces injures sont une des plus sûres marques de l'appro- « bation du ciel, Notre-Seigneur, pour nous faire en- « tendre ce secret, ayant voulu estre calomnié lui-mesme « le premier, et nous ayant dit que bienheureux sont ceux « qui souffrent persécution pour la justice... Ayons donc « confiance que la miséricorde de Nostre-Seigneur achè- « vera en nous ce qu'elle a commencé, et donnera à ce « peu d'huile de bonne volonté que nous avons, un tel « accroissement, que tous nos vases et ceux de nos voi- « sins s'en rempliront. »

Les faits, du reste, parlaient en faveur de l'ordre de la Visitation et le défendaient mieux que tous les discours. La baronne de Miribel [1], frappée des grandes vertus qui brillaient dans ce nouvel institut, l'avait constitué son héritier universel; mais ses parents, mécontents d'être

1. Claudine Solliard, fille de noble Jean Solliard, seigneur de Miribel près Sallanches.

privés d'une fortune sur laquelle ils comptaient, ayant voulu plaider pour faire annuler le testament, François, ami de la paix, renonça aussitôt à cette riche succession, disant qu'il ne voulait pas que les abeilles se battissent avec les fourmis pour les biens de la terre, et qu'il était bien aise d'apprendre à ses filles spirituelles à se détacher de toutes les choses de ce monde, à fonder leurs établissements sur une base meilleure que les biens de la fortune, sur la pauvreté accompagnée de toutes les vertus chrétiennes.

A l'apologie des faits, le saint prélat ne dédaigna pas d'ajouter la protection des puissances de la terre. Il pria l'infante Marguerite, fille du duc de Savoie, duchesse de Mantoue, de prendre sous son haut patronage l'Institut de la Visitation. Cette proposition fut accueillie à la cour avec bonheur. L'infante déclara par lettres patentes qu'elle transmit au sénat de Savoie, qu'elle prenait pour le présent et l'avenir cette congrégation sous sa protection, et que sa volonté était qu'elle fût favorisée et soutenue dans tous les États de Son Altesse Royale le duc son père (décembre 1613).

Jusque-là ces saintes religieuses n'avaient habité que des maisons bâties pour des particuliers, peu adaptées aux usages d'une communauté régulière, et il était important que la première maison de la Visitation offrît le modèle d'un monastère de cet ordre. Bien des difficultés s'opposaient à l'exécution du projet : il fallait obtenir un terrain appartenant aux Dominicains, faire agréer à ceux-ci en échange un autre terrain appartenant au collège, et faire consentir le collège à recevoir un dédommagement que lui donnerait la Visitation : des négociations si compliquées offraient peu de chances de succès; mais le saint fondateur ayant réclamé la protection du duc de Savoie, du duc de Nemours et de la duchesse de Mantoue, qui déclarérent aux parties intéressées que cet arrangement leur était fort à cœur, et qu'ils le demandaient comme un bon office, tous s'inclinèrent devant de tels intercesseurs; les terrains désirés furent concédés. Le 18 septembre 1614,

après la messe pontificale, la duchesse de Mantoue posa par procureur la première pierre du monastère; le saint fondateur la bénit, au milieu des concerts de musique, et bientôt l'édifice sortit de terre.

Au lieu d'applaudir à une si belle œuvre, plusieurs se mirent en tête de la contrarier. Un jour (11 octobre) on avertit le saint Évêque qu'un particulier, armé d'une hache, travaillait à briser un batardeau que l'humidité du sol avait obligé d'établir. François accourt et lui dit avec douceur : « Mon ami, cessez, je vous prie. » Le malheureux continuant sa mauvaise action comme s'il n'avait rien entendu, François saisit la hache de la main. Alors l'ouvrier se retire confus; et comme il s'en allait : « Viens maintenant à Sales chercher des lettres de recom- « mandation, nous t'en donnerons, » lui cria l'aumônier qui accompagnait l'évêque. « Oui, oui, mon frère, reprit « François, nous lui en donnerons, et de bon cœur. « Qu'avez-vous donc fait, monsieur, des maximes de l'É- « vangile. »

Tout en dirigeant la construction de ce monastère, François s'occupait de l'envoi d'une colonie de ses filles à Lyon, pour y établir une maison de l'ordre, que demandait déjà depuis longtemps l'archevêque[1], et que toute la ville appelait de ses vœux les plus empressés. En sage directeur qui n'impose que des sacrifices volontaires, François commença par sonder les dispositions des sœurs qu'il destinait à cette fondation, et il reçut de toutes la même réponse : qu'elles ne voulaient qu'obéir; que, résolues à mourir au monde et à elles-mêmes, elles n'entendaient plus vivre que pour Dieu, ni vouloir autre chose que ce que Dieu voulait. Assuré de ses filles, il demanda l'agrément de leurs parents; et, le 26 janvier 1615, il fit partir madame de Chantal avec les mères Favre, de Châtel et de Blonay, et quelques autres qui n'a-

1. Denis-Simon de Marquemont avait été nommé, en 1612, à l'archevêché de Lyon où il déploya un grand zèle. Envoyé plus tard comme ambassadeur extraordinaire à la Cour de Rome, il reçut, le 19 janvier 1626, le chapeau de cardinal, et mourut le 16 septembre suivant.

vaient pas encore fait profession. La petite troupe, arrivée à Lyon le 1er février, descendit dans une maison près des Feuillants qu'on leur avait préparée[1]. L'archevêque, M. de Marquemont, alors député aux États généraux, ne put présider à leur installation ; mais la cérémonie n'en eut pas moins lieu avec la plus grande solennité le lendemain, et ce jour-là même quatre aspirantes s'associèrent à la nouvelle communauté et prirent l'habit.

L'évêque de Genève ne laissa la mère de Chantal à Lyon que pendant neuf mois. Au bout de ce temps, il nomma la mère Favre supérieure en sa place et rappela à Annecy la sainte fondatrice. Il désirait avoir constamment au berceau de la congrégation une personne si habile pour y former les novices et leur communiquer l'esprit de Dieu, dont elle était remplie. Il désirait aussi conférer avec elle sur les règles de son institut et tout statuer de concert, d'autant plus que l'archevêque de Lyon, sous la juridiction duquel elle se trouvait alors, avait sur l'Ordre des vues toutes différentes du fondateur. M. de Marquemont croyait que, pour établir le nouvel institut sur des fondements solides, il fallait absolument ordonner la clôture, prescrire des vœux solennels, et ériger la congrégation en ordre religieux. « Actuellement, disait-il, on ne peut dé-« sirer plus de ferveur ; mais telle est la faiblesse ou l'in-« constance humaine, qu'on ne peut espérer une persé-« vérance durable dans un état où la nature souffre et est « mal à l'aise ; qu'il y a tout à craindre que la liberté de « sortir n'introduise la dissipation et le relâchement, « peut-être même la licence et le désordre, et que les « vœux simples ne soient pas des liens assez forts pour « arrêter le penchant naturel vers le changement. » François, au contraire, avec sa grande intelligence des besoins nouveaux de l'Église, voulait que ses filles ne fussent point assujetties à la clôture, qu'elles sortissent au dehors pour visiter les malades, consoler les affligés, sou-

1. Rue Griffon, aux Terreaux ; plus tard (1617), elles se transportèrent en Bellecour.

lager les pauvres, alliant ainsi la vie de Marthe et de Marie, les œuvres extérieures de charité et le repos de la contemplation. « Mon dessein, disait-il, avait toujours été « d'unir ces deux choses par un tempérament si juste, « qu'au lieu de se détruire elles s'aidassent mutuellement, « que l'une soutînt l'autre, et que les sœurs, en travaillant « à leur propre sanctification, procurassent en mesme « temps le soulagement et le salut du prochain. Leur « prescrire aujourd'hui la closture, ce serait priver le pro- « chain de secours précieux et de bons exemples, et priver « les sœurs elles-mesmes du mérite des œuvres de charité, « si recommandées dans l'Évangile, si autorisées par « l'exemple de Nostre-Seigneur. »

Malgré des raisons si plausibles, l'évêque de Genève ne s'opiniâtra point dans son sentiment; mû uniquement par la vue du bien, il pesa attentivement les raisons pour et contre; et, préférant à son sentiment celui de l'archevêque, il arrêta que sa congrégation serait érigée en ordre religieux, garderait la clôture et ferait des vœux solennels.

La fondation de Lyon, qui avait amené une modification si notable dans l'institut, fut bientôt suivie d'une autre. Les magistrats de Moulins, émerveillés de ce que la renommée publiait sur les nouvelles religieuses, demandèrent avec instance l'établissement d'une maison de cet ordre dans leur ville; et l'archevêque de Lyon appuyant leur demande comme administrateur de l'évêché d'Autun, duquel Moulins dépendait alors, il ne fut pas possible de refuser. En conséquence, le saint Évêque envoya pour cette fondation la mère de Bréchard, avec quatre compagnes d'une piété remarquable (24 juillet 1616). Arrivées à Moulins, ces saintes filles ne trouvèrent presque rien de ce qu'on leur avait promis, et les choses les plus nécessaires manquaient dans la maison : mais, loin de se décourager, elles mirent leur confiance en Dieu et édifièrent tellement la ville et la province par leur désintéressement et leur esprit de pauvreté, leur patience, leur douceur et leur modestie, que bientôt vingt novices

leur arrivèrent; ce qui manquait fut donné, et en peu de temps ce monastère devint un des plus beaux et des mieux établis de l'Ordre.

François, voyant son Ordre s'accroître ainsi et commencer à se répandre, crut que le moment était venu de lui donner des constitutions définitives. Pour bien réussir dans cette œuvre délicate, il sollicita longtemps les lumières du ciel par des prières ferventes; il étudia les règles et les constitutions de divers ordres, en extrayant de chacune ce qui pouvait convenir à son but, consulta les hommes les plus éminents dans cette partie; et, après tous ces préparatifs, il se mit à l'œuvre, et sut si bien tempérer ces règles, que les plus faibles ne peuvent les trouver trop sévères, ni les plus fortes trop douces, et que toutes peuvent s'en accommoder, pourvu qu'elles sachent aimer Dieu et le prochain.

François les envoya ensuite à Rome pour les soumettre à l'approbation du Saint-Siège et demander l'érection de sa congrégation en ordre religieux. Le 23 avril 1618, Paul V lui envoya la bulle qui l'autorisait à ériger en ordre religieux sous la règle de Saint-Augustin l'institut de la Visitation; et, le 16 octobre suivant, le pieux fondateur remplit cette mission du Saint-Siège en ajoutant à ces constitutions des règles de détail pour le gouvernement de chaque maison. Dieu bénit visiblement un Institut si fortement empreint de l'esprit de l'Évangile; le saint évêque vit, de son vivant, fonder treize monastères [1], et la mère de Chantal en fonda 87 avant de mourir. Fidèle aux instructions de son saint fondateur, l'Ordre de la Visitation s'est toujours maintenu dans une régularité parfaite, et n'a pas cessé de donner à l'Église l'exemple de vertus admirables.

Ne soyons pas surpris de cette haute et constante ferveur qui a toujours distingué les Visitandines; leur saint

1. Ces treize monastères sont Annecy, Lyon et Moulins déjà nommés, Grenoble et Bourges fondés en 1618, Paris en 1619, Montferrand, Nevers et Orléans en 1620, Valence, le 8 juin 1621, Dijon, Belley et Saint-Étienne en 1622.

Fondateur les a mises à la meilleure école de la perfection, en leur recommandant de s'inspirer sans cesse des leçons du Cœur de Jésus et en les logeant, pour ainsi dire, dans ce Cœur adorable. Telle est en effet la pensée dernière et intime du saint Docteur : il veut que ses Filles soient les disciples du divin Cœur et il semble avoir entrevu d'une manière prophétique quelle serait leur mission définitive dans l'Église, après les révélations de Notre-Seigneur à la bienheureuse Marguerite Marie. A la veille même de la fondation de la nouvelle Congrégation, le 5 juin 1610, il écrit à la baronne de Chantal : « Ma « fille, il faut que je vous dise que je ne vis jamais si clai« rement combien vous êtes ma fille que je le vois main« tenant. Mais je dis : comme je le vois dans le cœur « de Notre-Seigneur... O ma fille, que j'ai de désirs que « nous soyons un jour tout anéantis en nous-mêmes pour « vivre tout à Dieu, et que notre vie soit cachée avec Jésus« Christ en Dieu ! Je m'en vais faire un peu d'oraison sur « cela, où je prierai le Cœur royal du Sauveur pour le « vostre. »

Un an après, le 10 juin 1611, il écrivait à sa sainte coopératrice : « Vraiment notre petite congrégation est « un ouvrage du Cœur de Jésus et de Marie. Le Sauveur « mourant nous a enfantés par l'ouverture de son Sacré« Cœur. » Plus tard, dans ses Entretiens, il étudie le genre d'oraison propre à la Visitation : c'est l'oraison de simple regard, de simple remise et repos en Dieu. Mais aussitôt il ajoute que ce regard doit être sur le Sacré-Cœur, ce repos, cette quiétude, ce doux sommeil « sur ce Cœur bienaimé ». Il écrit, en 1620, à une sœur de Moulins : « Ne sommes-nous pas enfants adorateurs et serviteurs du Cœur amoureux et paternel de nostre Sauveur? »

Ces vues du fondateur sur sa Congrégation étaient si bien connues que, dès 1657, M^gr^ de Maupas écrivait avec assurance ces paroles remarquables qui nous semblent aujourd'hui prophétiques : « Ces fidèles amantes du Sauveur se mirent dans l'exacte pratique des règlements et des saintes constitutions que leur charitable législateur

leur avait dressés, si conformes aux maximes et à l'esprit de l'Évangile que, selon le témoignage de quelques grands serviteurs de Dieu, elles en sont comme la moelle, le suc et l'abrégé, si bien que les religieuses qui seront si heureuses que de les observer fidèlement pourront porter véritablement le nom de filles évangéliques, établies particulièrement en ce dernier siècle pour être des imitatrices des deux plus chères vertus du Cœur sacré du Verbe Incarné, la douceur et l'humilité, qui sont la base et le fondement de leur Ordre et leur donnent ce privilège et cette grâce incomparable de porter la qualité de *Filles du Cœur de Jésus.* »

François de Sales voulut que la Visitation prît pour arme « un *unique Cœur percé de deux flèches, enfermé dans une couronne d'épines,* et servant d'enclavure à une Croix qui le surmontera ». Or c'est sous cet emblème que l'Homme-Dieu entr'ouvrait plus tard sa poitrine sacrée à une humble visitandine de Paray-le-Monial pour en faire l'apôtre de son cœur. Notre saint mérite donc d'être appelé précurseur et évangéliste de cette dévotion, et c'est un de ses plus précieux titres de gloire.

# LIVRE V

## DERNIERS TRAVAUX APOSTOLIQUES EN SAVOIE ET EN FRANCE.

*Depuis la fondation de la Visitation jusqu'à la mort du saint évêque, 1611-1622.*

---

## CHAPITRE PREMIER

FRANÇOIS CONTINUE SON ÉPISCOPAT DANS L'EXERCICE DU ZÈLE. NOMBREUSES CONVERSIONS. PUBLICATION D'UN RITUEL. CARÊME DE CHAMBÉRY. CANONISATION DU BIENHEUREUX AMÉDÉE DE SAVOIE. GRANDS PARDONS DE N.-D. DE LIESSE.

**(1611-1612)**

Après la mort de Henri IV, le duc de Savoie résolut de profiter de la minorité de Louis XIII pour s'emparer de Genève. Il savait en effet que, depuis le traité de Saint-Julien, les Genevois négligeaient d'entretenir leurs fortifications et que la place manquait de vivres. Il fit donc venir d'Italie en Savoie les troupes qu'il avait levées, afin de conquérir le Milanais avec l'appui du roi défunt. Mais au lieu d'agir avec promptitude et vigueur, il louvoya tant et si bien qu'il laissa aux Genevois le temps de réparer leurs murailles, de recevoir des secours et de faire intervenir en leur faveur non seulement les Bernois et toutes les nations protestantes, mais encore la reine de France elle-même, laquelle appréhendait que la prise de

Genève n'amenât le soulèvement de tous les huguenots du royaume.

Cet état d'hostilités, qui dura de longs mois, n'arrêta point cependant le mouvement de conversion qui se manifestait, depuis plusieurs années, dans la cité de Calvin. Notre prélat eut, durant cet hiver, le bonheur de recevoir l'abjuration d'un certain nombre de personnes de Genève, entre autres celle de Mme de Saint-Cergues, personne de qualité et d'un esprit remarquable, habile dans la controverse, qu'elle étudiait depuis vingt-deux ans, aussi instruite qu'aucun ministre, et d'une si grande autorité dans sa secte, qu'on l'appelait l'*archiministresse* [1]. Cette dame étant venue à Annecy voir quelques amis qu'elle avait dans cette ville, on lui proposa d'aller saluer l'évêque, dont la réputation était si grande. « Dieu m'en « garde, répondit-elle d'un ton méprisant : c'est un mau« vais homme, un enchanteur, un magicien, un sorcier « que nous avons en horreur, à cause de ses fourbe« ries. — Mais au moins, lui dit-on, consentez à l'en« tendre prêcher une fois. » Elle s'y résigna; et, dès qu'elle l'eut vu et entendu, elle sentit décroître ses préjugés, désira même lui être présentée. Le saint Évêque l'accueillit avec bonté, la laissa débiter toutes ses invectives contre la religion catholique avec une chaleur et une violence qui ne connaissaient aucune mesure, sans que lui-même perdît rien de son incomparable douceur : quand elle eut cessé de parler, il lui exposa, sans ombre de discussion, les beautés de la foi qu'elle ne comprenait pas; et il le fit avec tant de calme, de bonté et de grâce, que, toute hors d'elle-même, elle ne savait qu'admirer davantage, ou la tranquillité de son âme, ou la solidité de sa doctrine. Cependant elle ne se rendit pas ce premier jour; elle revint discuter plusieurs autres points; et, enfin s'avouant non seulement convaincue, mais charmée des

1. Jeanne, fille de Ne Jacques de Cartal, mariée à Ne Jacques de Lucinge, retirée à Genève depuis l'an 1588. Cette dame était parente de Claude de Buttet, qui remplissait alors à Annecy les fonctions de président du conseil de Genevois. Voir lettre 665e, t. XV.

beautés de la religion catholique, elle se décida généreusement à se convertir. Le saint Prélat entendit sa confession, et choisit, pour la réconcilier à l'Église et l'admettre à la sainte table, l'oratoire même de la Visitation. « Comme « j'espère, écrivit-il à M^me^ de Chantal, que les anges et sur- « tout la reine des anges regarderont le spectacle de la der- « nière action de la réduction de cette âme, je désire qu'elle « se fasse autour de votre chère petite troupe, afin que « nous soyons tous regardés avec une joie extraordinaire « par ces esprits célestes, et que nous fassions avec eux « le festin d'allégresse sur cette enfant prodigue revenue « à la maison de son père. »

L'abjuration d'une personne de ce mérite rendit furieux les hérétiques de Genève. Ils poursuivirent de leurs insultes et accablèrent d'injures M^me^ de Saint-Cergues, qui non seulement n'en demeura pas moins fidèle à la foi qu'elle avait embrassée, mais encore mit plus d'énergie à la défendre qu'elle n'en avait mis à soutenir la doctrine de Calvin.

Durant le mois de mai, François passa une quinzaine de jours au pays de Gex, en compagnie du duc de Bellegarde. Après avoir réconcilié les églises de Divonne et de Chalex, il y rétablit l'exercice du culte catholique, et convertit un capitaine huguenot.

Apprenant à son retour que ce voyage à Gex l'a fait accuser auprès de Charles-Emmanuel d'ourdir quelque complot contre la Savoie, il écrivit à Son Altesse pour se justifier de cette calomnie ; ce dernier ne lui en refusa pas moins la permission d'aller prêcher le Carême suivant à Paris. Le bon prélat ne s'en dévoua que mieux au gouvernement de son diocèse. C'est ainsi qu'il employa les mois de septembre et d'octobre à parcourir la province du Chablais et les bailliages de Ternier-Gaillard, prêchant, conférant la tonsure, réconciliant des églises ou consacrant des autels.

Peu après son retour dans sa ville épiscopale, François éprouva deux grandes joies. La première lui fut procurée par la conversion d'un seigneur lorrain, le baron de Mon-

thelon. Ce personnage ayant eu l'occasion de lire un exemplaire de la seconde édition de l'*Introduction à la vie dévote*, qui venait de paraître, fut si profondément touché de cette lecture, que, dans le transport de son admiration, il se mit aussitôt en route pour Annecy, voulant à tout prix voir l'auteur d'un livre si incomparable et conférer avec lui sur la religion. Arrivé à Annecy, il se présenta à l'Évêque, qui le reçut avec sa grâce ordinaire et lui donna tout le temps qu'il voulut. L'importunité du seigneur lorrain fut grande; mais le résultat fut consolant. Après six semaines de conférence, ce seigneur abjura l'hérésie et fit profession de la foi catholique.

L'autre joie lui fut causée par la nouvelle de l'établissement de la Congrégation de l'Oratoire. Dès avant son épiscopat, son zèle pour le bien de l'Église lui avait inspiré un projet semblable; il avait compris combien serait utile une société de pieux et savants ecclésiastiques, qui offriraient au clergé séculier un modèle de perfection sacerdotale, et seraient comme un séminaire de pasteurs exemplaires. Lors de son voyage à Paris, en 1602, il en avait conféré avec M. de Bérulle, qui lui avait offert de le placer lui-même à la tête de l'œuvre; et sa modestie avait décliné une charge dont il croyait M. de Bérulle plus digne et plus capable que personne au monde. Depuis lors, cette idée était demeurée à l'état de projet : dans le vif désir qu'il avait de la voir réalisée, l'homme de Dieu avait demandé au saint-siège la permission de quitter au moins pour un temps son diocèse, afin d'aider à commencer un si grand bien; et le saint-siège, qui sentait la nécessité de la présence d'un tel Évêque dans un diocèse comme celui de Genève, n'ayant pas voulu y consentir, il ne put y contribuer que par ses vœux et ses prières : le ciel les entendit; et, le 11 novembre de cette année 1611, M. de Bérulle commença cette célèbre congrégation qui a rendu de si grands services à l'Église. Le saint Évêque en bénit Dieu, auteur de tout bien, et écrivit à cette occasion à la bienheureuse Marie de l'Incarnation : « J'eusse désiré, plus « qu'il ne se peut dire, d'être utile à la sainte congrégation

« qui éclôt maintenant sous la direction de M. de Bérulle;
« mais je ne puis en aucune façon, Nostre-Seigneur ne
« m'en treuvant pas digne. »

Sur la fin du même mois, le Saint fit une nouvelle apparition au pays de Gex, où il se rencontra avec MM. Le Mazuyer et de Villarnon, commissaires du roi [1], qui décidèrent de lui remettre deux églises que les Calvinistes avaient laissées tomber en ruines, celle des Carmes de Gex et celle de la paroisse d'Allemogne [2]. Non satisfait de ces concessions, il écrivit plusieurs fois à la reine Marie de Médicis qu'il savait bien disposée en sa faveur [3], tout en faisant agir M. Le Mazuyer, son ami, auprès du jeune roi Louis XIII et de son entourage.

Pendant l'hiver de 1611-1612, le saint prépara le Carême qu'il devait prêcher à Chambéry en même temps que l'édition du *Rituel Romain*, dont il signa la préface le 8 février. Plein de respect pour la liturgie romaine et plus préoccupé d'ailleurs du soin d'être utile et exact que de la vaine gloire de paraître auteur, il copia sur le Rituel Romain l'ordre des cérémonies à suivre dans l'administration des sacrements, ainsi que les diverses prières qui s'y rattachent; il y ajouta plusieurs formules de bénédictions usitées dans le diocèse et extraites en grande partie de l'ancien Rituel de Genève, puis diverses règles et instructions propres à éclairer et diriger les prêtres dans l'exercice du ministère. Il enrichit ensuite de deux autres pièces cette précieuse collection : la première était une table des fêtes et offices propres à l'Église de Genève; la seconde, une formule de prône en français contenant un abrégé de la doctrine chrétienne fait avec un art, une clarté, une méthode éminemment propres à apprendre facilement aux peuples l'ensemble et la raison de la foi catholique; et le

1. Gilles le Mazuyer, de Toulouse, alors conseiller au parlement de Paris, et qui devint, quatre ans plus tard, président du parlement de Toulouse.

2. Lettres 727-730, t. XV. Ces deux églises étant ruinées, la mise en possession définitive n'eut lieu que l'année suivante (12 juillet).

3. Lettre 752[e], t. XV, p. 166.

tout était accompagné d'une préface, beau monument du savoir et de la piété de l'auteur [1].

Le Carême venu, François prit la route de Chambéry. « Là, raconte un témoin oculaire, il était occupé tout le « jour à entendre les confessions, à conférer en particu- « lier avec ceux qui désiraient l'entretenir, à prescher « dans les maisons religieuses, à la Sainte-Chapelle, aux « pénitentes, aux congrégations des Jésuites, de sorte qu'il « lui restait à peine quelques moments pour préparer la « prédication plus solennelle qu'il faisait devant le sénat. « Néanmoins il suffisait à tout, preschait à l'apostolique, « s'oubliant lui-même et uniquement préoccupé du salut « des âmes. »

Au milieu de tant d'occupations, il trouva cependant le temps d'écrire à Rome pour plusieurs graves affaires. D'abord, à la prière des syndics, il demanda au Saint-Siège d'ériger en évêché la ville de Chambéry, qui jusqu'alors avait été sous la juridiction de l'évêque de Grenoble; il motiva sa demande, premièrement sur l'importance de cette cité, capitale de la Savoie, résidence du sénat et du conseil d'État et très fréquentée par les peuples voisins; en second lieu, sur sa distance de Grenoble, sur la difficulté des communications entre les deux villes, surtout en hiver, et l'impossibilité même des rapports en toute saison, lorsque la France et la Savoie sont en guerre; troisièmement, sur l'état de suspicion et les mille entraves qu'a à subir un évêque soumis à deux souverains, souvent jaloux l'un de l'autre. Quelque excellentes que fussent ces raisons, sa demande n'eut pas le succès qu'il désirait; la

1. Il parut à Lyon sous ce titre :
*Rituale sacramentorum ad prescriptionem sanctæ Romanæ Ecclesiæ, jussu R^mi patris Francisci de Sales episcopi et principis Gebennensis editum Lugduni apud Johannem Charvet, 1612.* Vers l'an 1640, dom Juste Guérin, évêque de Genève, donna une nouvelle édition de ce Rituel, augmentée d'observations et de prières; Mgr d'Arenthon d'Alex en donna une autre encore plus ample, ce qui fit dire à l'historien de dom Juste que, sur les fondements de saint François de Sales, dom Juste avait élevé les murailles et M. d'Arenthon avait mis le toit.

France fit opposition à cette mesure, et l'érection du siège n'eut pas lieu.

Une autre affaire ne tenait pas moins au cœur de l'homme de Dieu : c'était la canonisation d'Amédée IX, troisième duc de Savoie, né à Thonon en 1435, et mort à Verceil à l'âge de trente-sept ans. Déjà plusieurs églises, l'honorant comme bienheureux, tenaient son image exposée à la vénération des fidèles ; et le ciel justifiait ce culte par d'éclatants miracles ; mais le saint prélat, touché des héroïques vertus qui avaient marqué le passage du bienheureux Amédée sur la terre, désirait augmenter sa gloire en obtenant sa canonisation. Il en avait écrit, deux ans auparavant, au duc régnant en le pressant vivement de poursuivre cette affaire si honorable à sa famille, si chère à toute la Savoie ; il en écrivit au pape lui-même et à la congrégation des rites.

Le Carême de Chambéry terminé, François regagna sa ville épiscopale, et y présida le Synode dans lequel il présenta à son clergé le Rituel romain qu'il venait d'éditer.

Cependant Lyon et Paris, avides d'entendre à leur tour le saint apôtre, l'invitèrent à venir leur prêcher le Carême. Il eût vivement désiré se rendre à ces invitations, et il l'espéra quelque temps ; mais le duc de Savoie ne voulant point y donner son agrément, il remercia ces deux villes, en leur disant combien il aimait la France et quelle joie c'eût été pour son cœur de venir y répandre la semence de la parole divine.

Vers le milieu de juillet, le prélat se rendit au pays de Gex, où deux commissaires du roi le mirent en possession officielle de seize à vingt églises ou chapelles, savoir : des églises de Cessy, Chevry, Collonge, Croset, Fernex, Greny, Gonville, Meyrin, Pouilly, Peron, Pregny, Sacconex, Sergy, Thoiry, Vernier et Versoix [1]. On verra toutefois que les députés de Genève réussirent à frustrer encore les espérances du saint.

1. Les églises dont il ne put obtenir livraison, furent les suivantes Avully, Malval, Moens, Russin et Satigny.

Quelques semaines après son retour de Gex, François célébra le Jubilé de N.-D. de Liesse, qui attirait tous les sept ans, des milliers de pèlerins. La veille de l'ouverture (6 septembre), il bénit solennellement dans l'église paroissiale un nouvel étendard qu'il remit au capitaine de ville, présida la procession qui de la cathédrale se dirigea vers l'église Notre-Dame, et arrivé dans cette église, il y exposa le saint sacrement sur un oratoire richement paré.

Le surlendemain, samedi, fête de la Nativité, il pontifie à la messe et prononce à vêpres un très beau sermon, ce qu'il fit encore le dimanche [1]. « C'est la vérité, écrivit-il « peu après à une dame, que nous eûmes ici une grande « assemblée à notre Jubilé et, ce qui importe, c'est qu'il « s'y fit quelque fruit. » Le dernier jour d'octobre, notre prélat eut la joie d'installer ses Filles de la Visitation dans la maison qu'elles avaient achetée sur la droite du Thiou. Il y prêcha l'Avent suivant.

Une autre consolation plus grande encore lui fut donnée durant cet hiver, celle de convertir de nombreux hérétiques. Il reçut tout d'abord l'abjuration d'un religieux de Florence, *Nicolas Bartoloni*, auquel il obtint le pouvoir de célébrer de nouveau la sainte messe et daigna même procurer un emploi dans sa cathédrale [2]; puis celle de onze calvinistes qu'il préparait depuis longtemps en particulier. Avant la cérémonie qui eut lieu, le 12 février 1613, dans l'église Saint-Dominique il prêcha sur la communion spirituelle. Comme il cherchait à embraser ses auditeurs d'un grand désir de s'unir à Jésus-Christ anéanti pour eux dans le sacrement de l'autel, il s'écria dans un saint transport : « Ah ! que tout le monde meure s'il ne veut vivre en Jésus-« Christ et pour sa gloire ! » Et, comme il répétait ce cri plusieurs fois, et chaque fois avec une ferveur nouvelle, un pécheur public, touché de ces accents si apostoliques,

1. On peut voir le récit de ces solennités dans le t. XV de la nouvelle édition des Œuvres du Saint, p. 400 et suivantes.

2. Nicolas Bartoloni, religieux Servite, se retira à Genève où il épousa Judith Gayon. Touché de remords, il vint à Annecy trouver F. de Sales qui lui fit abjurer l'hérésie.

se lève tout à coup, demande à haute voix, en se frappant la poitrine, pardon au ciel et à la terre de sa vie scandaleuse, et prie le saint apôtre de le réconcilier avec Dieu. Bénissant le Seigneur de cette double grâce, il emmène à sa table tous les nouveaux convertis. « Jésus-Christ, leur « dit-il, alla au festin avec joie, après avoir converti Matthieu « qui était publicain et pécheur public. Allons aussi dîner « joyeusement au nom et à l'exemple de ce Sauveur adora« ble. » On se met à table, et la joie de son cœur rayonne sur son visage : « Monseigneur, lui demanda-t-on, qui « vous fait plus de plaisir, ou du pécheur revenu à la « vertu, ou des onze hérétiques revenus à l'église? — Je « me réjouis, répondit-il, du retour des uns et des autres; « mais la conversion des hérétiques m'est un plus grand « sujet de consolation, parce qu'ils reviennent de plus « loin, puisqu'ils n'avaient pas encore dans le cœur la vraie « foi, qui est le commencement du salut » (12 février).

## CHAPITRE II

### AFFAIRE BERTHELOT. PÈLERINAGE DE MILAN. ORDONNANCES POUR LE PAYS DE GEX

### (1613)

Les premiers jours d'avril 1613, François reçut une lettre de l'empereur d'Allemagne, Mathias Ier, qui le convoquait comme prince du Saint Empire [1] à la diète de Ratisbonne pour le 24 du mois. Ce prince voulait profiter des embarras que suscitaient à Achmet Ier, empereur des Turcs, la guerre de Perse et les dissensions civiles de ses États, pour reconquérir la partie de la Hongrie dont s'étaient emparés ces fiers musulmans, alors si redoutés; et, comme il avait besoin pour cette expédition du concours des princes de l'empire, et que la révolte de Genève contre son évêque ne pouvait lui faire méconnaître en François de Sales ce titre toujours porté par ses prédécesseurs, il

1. Les titres de *prince de Genève* et, par suite, de *prince du Saint Empire* furent donnés vers l'an 1100 aux évêques de Genève par l'empereur d'Allemagne, qui, craignant que les seigneurs laïques ou comtes du Genevois ne se rendissent trop puissants, ne crut pouvoir opposer à leur ambition une digue plus sûre qu'en remettant l'exercice des droits royaux entre les mains des évêques, et les peuples, qui se trouvaient beaucoup mieux de la domination paternelle et pacifique des évêques que de l'humeur guerrière et souvent tyrannique des comtes, applaudirent à cette mesure. Voilà pourquoi, dans plusieurs villes d'Allemagne, les évêques reçurent aussi des empereurs le titre et l'autorité de prince. L'évêque institué prince était chargé de faire rendre la justice en matière criminelle, civile et de police, sans que les comtes eussent aucun pouvoir sur les biens et sur la liberté des citoyens.

lui adressa, ainsi qu'aux autres princes, une lettre de convocation. Le messager, selon l'ancien usage, et pour protester contre l'expulsion inique de l'évêque, avait ordre de se rendre à Genève, de mettre pied à terre devant le palais épiscopal, de frapper à la porte, de demander à parler à l'évêque de la part de Sa Majesté Impériale ; et, sur la réponse qu'on lui ferait, de prendre acte de son message et d'aller porter la lettre à Annecy. Ce messager accomplit sa mission avec exactitude, et l'évêque répondit peu après à l'empereur [1] qu'il serait flatté de pouvoir se rendre à son invitation, mais que l'état où l'avaient réduit les hérétiques ne lui laissait d'autre moyen que la prière pour venir en aide à Sa Majesté.

François songeait d'ailleurs à entreprendre un grand voyage qu'il crut dans l'ordre de Dieu. Lors de la maladie de Mme de Chantal, il s'était engagé par vœu, pour obtenir sa guérison, à faire un pèlerinage au tombeau de saint Charles, à Milan; il voulait, de plus, aller à Turin, d'abord pour recommander au duc de Savoie l'institut de la Visitation et le prier d'en favoriser les établissements qu'on espérait former bientôt; en second lieu, pour obtenir de Son Altesse l'autorisation de confier à des religieux habiles le collège d'Annecy, que les laïques qui le dirigeaient avaient laissé tomber dans une complète décadence; enfin il voulait prendre la défense d'un grand nombre de gentilshommes accusés d'avoir assailli de quelques bastonnades, dans le bois de Sonnaz, M. Berthelot, secrétaire du duc de Nemours [2]. Pressé par toutes ces raisons si dignes d'un cœur comme le sien, il partit d'Annecy le 15 avril, accompagné de plusieurs ecclésiastiques et de quelques pieux laïques [3]. Rien de plus édifiant que ce

1. 9 mai 1613. Un an plus tard, notre prélat reçut une nouvelle convocation à une autre assemblée qui devait se tenir à Ratisbonne le 1er février 1615 (Ed. N., XVI, p. 4).

2. C'étaient, entre autres, ses frères Janus et Bernard, son parent M. de Charmoisy et quelques autres : l'attentat avait eu lieu le 20 février.

3. Révérends Claude de Blonay, B. Floccard, B. de Sales, Georges Rolland; F. Favre et Noel Rogeot.

voyage : le saint évêque faisait faire à ses compagnons de route la prière en commun, leur donnait chaque matin les points de méditation, et fréquemment pendant la journée il les animait à la ferveur par les discours les plus touchants. « Durant le chemin, raconte le marquis de « Lullin qui l'accompagnait, ses actions et ses paroles « célestes imprimaient dans mon cœur un sentiment « d'estime et de respect que je ne puis exprimer. Il m'ex- « hortait avec une suavité forte et charmante à la prati- « que de toutes les vertus chrétiennes, me montrant qu'il « est plus aisé qu'on ne pense d'allier les vertus solides « avec les emplois militaires; que la dévotion n'est point « sauvage et farouche comme on la représente; qu'on « peut la conserver à la cour comme dans les cloîtres; « qu'elle est l'ornement des plus grands seigneurs; que de « grands rois l'ont pratiquée sur le trône, et de grands capi- « taines au milieu des batailles, témoin David et saint « Louis, Judas Macchabée et ses frères, qui, dans les com- « bats, étaient des foudres de guerre et des saints devant « Dieu; et il m'exposait ensuite avec une suavité divine « combien la loi de Dieu est juste, belle, douce, utile, ai- « mable, facile à observer à quiconque veut aimer Dieu « et se confie en sa bonté paternelle. D'autres fois, il « s'attachait à faire ressortir la vanité du monde, l'incons- « tance de la fortune, le peu de fond qu'il y a à faire sur la « faveur des grands et sur les grandeurs elles-mêmes, « nous montrant Dieu seul comme le seul fondement sur « lequel on puisse se reposer. »

Arrivé à Turin, le pieux voyageur alla aussitôt offrir ses hommages au duc de Savoie, qui le reçut avec tous les égards que méritaient son caractère et sa vertu. Ses premières paroles furent pour la défense des gentilshommes auxquels on imputait l'assassinat du secrétaire du duc de Nemours; mais, trouvant contre eux des préventions extrêmes, il crut prudent de ne pas insister pour le moment, et passa à la question de ses chères filles de la Visitation : le duc, sur son rapport, en conçut tant d'estime, que non content d'accorder tout ce que le saint évêque demandait,

il en écrivit l'année suivante au sénat de Chambéry pour lui recommander, avec le plus grand intérêt, cet ordre naissant. L'évêque l'entretint ensuite de l'état de décadence où se trouvait le collège d'Annecy, et du refus qu'en faisaient les Jésuites, incapables de suffire à tous les établissements qu'on leur offrait. Le prince lui proposa d'y faire venir les Barnabites, si, après avoir visité les maisons qu'ils dirigeaient à Turin, Verceil et Milan, il les trouvait dignes de sa confiance; et il promit d'appuyer de tout son pouvoir leur établissement dans le collège; ce qui eut lieu en effet, comme nous le verrons plus bas.

Après cette entrevue, François partit pour Milan, où, en allant honorer un saint, il fut reçu comme un saint lui-même. Le 25 avril, jour de son arrivée, le cardinal Frédéric Borromée, cousin et successeur de saint Charles, informé de son approche, alla à sa rencontre, accompagné de don Juan de Mendoza, gouverneur de Milan, et voulut le loger dans son palais. L'humble prélat n'accepta point cette gracieuse invitation, mais demanda à demeurer inconnu comme un pauvre pèlerin, pour satisfaire plus à loisir sa piété devant le tombeau de saint Charles, et remplir ainsi plus parfaitement le but de son voyage. Il se rendit en effet au couvent des Barnabites, et le général de ces religieux lui ayant proposé de se loger dans le même appartement où se retirait saint Charles lorsqu'il venait faire chez eux ses exercices spirituels, il accepta avec bonheur une offre qui s'accordait si bien avec sa vénération pour ce grand saint.

Le lendemain, revêtu des plus riches ornements que l'archevêque avait mis à sa disposition, il célébra la messe au tombeau du saint cardinal, versant des pleurs d'amour, et révélant par la rougeur de son visage le feu sacré qui était dans son cœur. Le sacrifice achevé, il resta plusieurs heures prosterné devant le corps du saint, lui demandant avec larmes une participation à ses vertus, la grâce de gouverner le diocèse de Genève comme il avait gouverné celui de Milan et la force d'âme nécessaire pour ne pas succomber sous le poids des croix qu'il avait à porter.

Au retour de l'église, les prêtres qui l'accompagnaient n'eurent rien de plus empressé que de se communiquer les sentiments de leur admiration sur toutes les beautés et les magnificences de la cathédrale; mais, pendant qu'ils parlaient, le saint évêque ne disait mot. Surpris de son silence, ils lui demandèrent son avis. « Je vous avoue, ré-« pondit-il, que je n'ai rien vu. — Mais au moins, mon-« seigneur, vous avez bien remarqué les riches ornements « qu'on vous a donnés pour célébrer la messe ; il est im-« possible que l'éclat des pierreries qui les recouvraient « n'ait pas attiré vos regards. — Je n'y ai pas pris garde, « répondit-il, parce que les ornements intérieurs de la « sainteté du grand cardinal Borromée m'ont tellement « occupé, que je n'ai pensé ni à la magnificence extérieure « de l'église, ni à celle des habits sacerdotaux. »

Le pieux prélat demeura trois jours chez les Barnabites, les étudia à fond pour s'assurer s'ils convenaient à la direction du collège d'Annecy, et, les ayant trouvés tels qu'il pouvait les désirer, il leur offrit cette direction, qu'ils acceptèrent. Pendant ce temps-là, il ne manqua pas de retourner plusieurs fois au tombeau du cardinal, et y passa même une nuit entière en prières; après quoi, rappelé à Turin par la fête du saint Suaire qui s'approchait, il se remit en route, visita à Novare le tombeau de saint Bernard de Menthon (30 avril); et affligé de l'état de délaissement dans lequel il le trouva, il recommanda aux chanoines de l'église où se conservait cette précieuse relique, de l'entourer de plus d'honneur et de vénération [1]. Arrivé à Turin pour la fête du saint Suaire (4 mai), il fut désigné par le duc de Savoie pour porter la parole dans

1. C'est ce saint qui fonda dans les Alpes les deux hôpitaux si renommés et si utiles à l'humanité, dits de son nom le *Grand* et le *Petit Saint-Bernard*. Il était né au château de Menthon, près Annecy, vers l'an mil, d'une des plus illustres maisons de Savoie. Il donna d'abord des missions dans les environs d'Aoste en Piémont, et, après avoir assuré des secours aux voyageurs par la fondation de ces deux hôpitaux, il évangélisa la Lombardie et mourut à Novarre vers l'an 1081. Ses vertus et ses miracles le firent canoniser par le peuple, immédiatement après sa mort.

cette circonstance solennelle. Il obéit et parut en chaire sans autre costume que le rochet et l'étole : car c'était la discipline de cette époque qu'un Évêque n'avait pas le droit de porter le camail hors de son diocèse, à moins d'y avoir été invité par l'Évêque du lieu. Le duc de Savoie, mécontent que l'archevêque de Turin n'eût pas fait cet honneur à un si grand prélat, voulut que, pour réparer cet oubli, l'archevêque envoyât à l'instant même son propre camail au prédicateur par un des ecclésiastiques assistants. François, l'ayant reçu avec respect, se tourna vers l'archevêque et lui dit, en lui faisant un salut profond : « Monseigneur, je ne mérite pas cet honneur, mais je l'accepte pour vous obéir. » Il baisa ensuite le camail, le revêtit et continua son sermon. Le discours fini, il quitta le camail avant de descendre de chaire, alla le rendre de sa propre main au prélat qui était demeuré en simple rochet, lui dit, en le lui remettant, des paroles si humbles, que celui-ci en fut confus; et les assistants édifiés s'écrièrent : « Tout prèche en ce saint Évêque jusqu'aux vêtements. »

Le duc de Savoie, jaloux de l'honorer à son tour, le nomma pour être un des évêques chargés d'exposer le saint Suaire à la vénération du peuple. François remplit avec joie ce pieux ministère; et, pendant qu'il tenait le linge sacré imprégné des larmes et du sang du Fils de Dieu, il laissa tomber dessus par mégarde quelques gouttes de sueur, provenant de la chaleur excessive de l'atmosphère, mêlées aux larmes d'amour qu'il ne pouvait contenir. Le cardinal s'en aperçut, l'en reprit vivement; mais l'accident qui mécontentait si fort le prélat fut, au contraire, pour le saint Évêque, le sujet des plus touchantes réflexions et des plus pieux sentiments : « O mon Sau-
« veur! dit-il au fond de son âme, daignez mesler mes in-
« dignes sueurs avec les vostres, destremper mon sang,
« ma vie, mes affections dans les mérites de vostre Pas-
« sion : ce bon cardinal se fasche; vous n'estes pas si
« délicat, vous, mon Sauveur; vous n'avez répandu de
« sueur et de sang que pour les mesler avec les nostres

« et leur donner par là le prix de la vie éternelle. Puissent « mes soupirs s'allier aux vostres, pour qu'ils soient reçus « avec suavité devant le Père éternel! » François demeura encore une quinzaine de jours à Turin pour entretenir Son Altesse des gentilshommes injustement accusés de l'attentat commis envers le secrétaire du duc de Nemours. Il réussit à si bien démontrer l'innocence de ses frères que, par lettres patentes du 8 mai, le duc érigea en baronie la terre de Thorens Sales, en faveur de l'un d'eux, Bernard. Pour les autres il ne put obtenir que des espérances. Pressé de revenir, pour solenniser à Annecy les fêtes de la Pentecôte, il laissa à M. de Blonay la charge de poursuivre la négociation jusqu'à l'élargissement des accusés et partit sans tarder par la route du mont Cenis (18 mai).

En traversant ces hautes montagnes, il admirait comment des hommes pouvaient fixer leur séjour dans des lieux si horribles, à travers les glaces et les neiges, les frimas et les tempêtes qui y règnent presque sans relâche; et il prenait de là occasion de bénir la divine Providence : « Si ces hommes, se disait-il, allaient gagner leur vie dans « quelques grandes villes ou quelques belles campagnes, « ils seraient certainement beaucoup mieux qu'ici; mais « que le grand Roi de l'univers est admirable dans son « action sur les âmes! Par une bonté ineffable, il leur « donne des inclinations contraires, afin qu'il se trouve « des hommes pour diriger et servir les passants, lesquels, « sans eux, ne pourraient jamais traverser ces affreuses « montagnes. »

Continuant sa route, François arriva heureusement à Annecy le 25 mai, veille de la Pentecôte; et, le lendemain, il célébra solennellement la messe dans la cathédrale. Comme il était debout à l'autel, une colombe qu'on avait lâchée dans l'église vint se reposer sur sa tête : ce qui émut les assistants, parce que tous croyaient y voir le Saint-Esprit, qui se reposait sur l'homme de Dieu [1].

1. Le même fait se renouvela l'année suivante, le jour de la Nativité dans l'église de Notre-Dame.

Reprenant aussitôt en main le gouvernement de son diocèse, sans se permettre un jour de repos après ce long voyage, il se trouva, comme auparavant, accablé de travaux qui l'obligeaient à sacrifier jusqu'à la plus chère jouissance pour un esprit comme le sien, celle de l'étude : « Je suis, écrivait-il à un de ses amis, dans un continuel « tracas, que la variété des affaires de ce diocèse me pro- « duit incessamment, sans que j'aie un seul jour auquel « je puisse voir mes pauvres livres que j'ai tant aimés « autrefois, et que je n'ose plus aimer maintenant pour « ne pas me rendre plus pénible le divorce que j'ai fait « avec eux. » Parmi ces occupations, nous signalerons les nombreuses démarches qu'il dut faire pour obtenir l'élargissement de M. de Charmoisy[1].

Au mois de juillet, notre Saint fit un voyage à Gex où il rencontra le duc de Bellegarde. Celui-ci, après avoir traité des affaires publiques, voulut mettre ordre aux affaires de sa conscience et pria l'évêque, son ami, de recevoir la confession de sa vie entière[2]. Au retour, le prélat ressentit les atteintes de la fièvre. « Parmi les lassitudes et autres ressentiments que lui laissa la maladie », il rédigea un *Mémorial*, ou examen de conscience, qu'il adressa au duc de Bellegarde (24 août).

Depuis ce jour, le duc, pénétré de reconnaissance et préférant à tous ses titres de noblesse, l'honneur d'être le fils spirituel d'un si saint évêque, ne voulut plus désormais que François de Sales lui donnât d'autre nom que celui de son fils : « Pour vous obéir, lui répondit celui-ci, je « vous appellerai désormais mon fils ; mais vous serez mon « fils Joseph par honneur et par reconnaissance respec- « tueuse, et mon fils Benjamin par complaisance et par di- « lection. »

Vers ce même temps, nous dit Charles-Auguste, plusieurs malheureux ayant été amenés à l'évêché pour être

1. M. de Charmoisy ne fut élargi que vers la fin de septembre.

2. C'est en cette occasion que le Saint rétablit les paroisses de Thoiry et de Sacconex.

guéris de leur maladie, que l'on croyait généralement être une possession du malin esprit, le saint évêque les regarda tout pensif, sans rien dire. Rolland, surpris de ce silence, le pria de leur parler et de les guérir. « Ah! dit « François en souriant, je suis bien aise que M. Rolland « m'apprenne à faire des miracles. » Puis il leur parla avec sa piété accoutumée, les bénit, et ils furent aussitôt parfaitement sains et calmes. Il en fit de même, quelques jours après, à dix autres infortunés que le démon tourmentait d'une manière horrible : après les avoir confessés et fait communier, il les délivra pleinement par sa seule bénédiction.

Au commencement de l'automne, François se rendit à Belley auprès de Mgr Camus avec lequel il vécut une dizaine de jours. Il s'arrêta à Bons sur le Furan, où se trouvait une abbaye de cisterciennes fondée jadis par Marguerite de Savoie. En rentrant à Annecy, il éprouva une recrudescence du mal de jambes dont il souffrait parfois : ce qui ne l'empêcha point de donner plusieurs audiences au marquis de Lans, gouverneur de Savoie, et de rédiger d'importantes ordonnances touchant le service divin dans le pays de Gex.

Il pourvut toutes les églises de ce qui leur était nécessaire, obligea les curés à résider constamment, sous peine d'être privés d'une partie de leurs bénéfices, fixa l'heure de la messe et des vêpres, prescrivit le prône et le catéchisme chaque dimanche, le chant d'une antienne à la sainte Vierge chaque samedi, et des prières régulières pour les morts. En même temps il assigna à l'instituteur catholique de Gex un revenu annuel de neuf cents florins, (environ six cent trente francs de notre monnaie[1]); ordonna à tous les patrons de rétablir les chapelles qui relevaient d'eux, sous peine d'être privés du droit de patronage, et nomma le curé de Gex administrateur de tout ce bailliage sous le bon plaisir du roi de France.

Le bien que fit François dans ces contrées laissa encore

1. Le florin valait environ 70 centimes de notre monnaie.

beaucoup à désirer. Par suite de l'obstination des ministres à garder les biens ecclésiastiques, les pasteurs et les églises étaient toujours dans la plus extrême pauvreté. Plusieurs fois le vigilant pasteur porta ses plaintes jusqu'à la cour; et Louis XIII, encore mineur, appréciant cet état de choses, mais ne pouvant y remédier à l'instant, lui envoya trois cents écus pour pourvoir aux réparations des lieux saints les plus urgentes.

Mais il était dans le bailliage de Gex quelque chose de pire que la pauvreté, qui affligeait le cœur du saint Évêque, c'était la privation de cette liberté religieuse que les ducs de Savoie laissaient au pays lorsqu'ils en étaient maîtres, et à laquelle la France avait substitué une servitude humiliante sous la main du magistrat séculier. « Quelle « abjection, écrivait le saint Prélat, que nous ne puissions « faire usage de la puissance spirituelle que Dieu nous « a confiée qu'autant que l'approuve le magistrat tem- « porel; que, simples exécuteurs de ses volontés, il nous « faille frapper quand il l'ordonne, cesser quand il le « commande, et que nous soyons ainsi privés de la clef « principale que Notre-Seigneur nous a donnée! Ah! vrai- « ment, nostre Église a bien droit de s'écrier comme Jé- « rusalem : *Vide, Domine, et considera quoniam facta* « *sum vilis. Manum suam misit hostis ad omnia desidera-* « *bilia ejus, quia vidit gentes ingressas sanctuarium tuum,* « *de quibus præceperas ne intrarent in ecclesiam tuam.* « Voyez, Seigneur, et considérez combien je suis humi- « liée. L'ennemi a mis la main sur mes biens les plus « précieux, et l'on a vu les profanes pénétrer dans votre « sanctuaire, malgré la défense que vous leur aviez faite « de s'ingérer dans l'administration des choses saintes. »

## CHAPITRE III

FRANÇOIS ÉTABLIT LES BARNABITES A ANNECY. IL VA A SION EN VALAIS ASSISTER AU SACRE DE L'ÉVÊQUE, ET A LYON VISITER L'ARCHEVÊQUE DU LIEU, QUI LUI REND SA VISITE.

(1614-1615)

Dans les premiers jours d'avril 1614, François se rendit à Chambéry pour voir M. de Charmoisy, et s'y rencontra avec deux ou trois membres du Chapitre de Belley avec lesquels il termina la question de nomination aux cures dans le doyenné de Ceyserieu. A son retour notre prélat eut à supporter les injures et les calomnies d'un avocat qui avait été contraint par les voies judiciaires à reconnaître les droits de l'Église de Genève. Rencontrant, un jour, son calomniateur : « Monsieur, lui dit-il, je sais que « vous me voulez du mal... ; mais sachez aussi que, « quand vous m'arracheriez un œil, je vous regarderais « encore de l'autre avec affection. » Le malheureux demeura confus et sans mot dire, cependant il ne se laissa point toucher par ces bonnes paroles, et sa haine ne fit que croître avec le temps. Il en vint même à des attentats criminels qui lui valurent d'être relégué dans une forteresse [1].

François songeait, vers la même époque, à créer, dans les environs de Thonon, un couvent de Chartreux. Il avait tout d'abord proposé au duc de Savoie de relever l'antique abbaye de Filly et d'y appeler les Chartreux de Vallon.

1. Il se nommait François Pellet.

Ce projet ayant échoué, il sollicita pour eux le prieuré de Ripailles; mais son projet ne fut point exécuté de son vivant. Il réussit mieux dans son dessein de relever le collège d'Annecy en y introduisant les religieux Barnabites.

Dès le lendemain de la Pentecôte précédente, au retour de son voyage de Milan, il avait proposé aux syndics et aux conseillers de la ville de confier à ces saints religieux la direction du collège, affirmant que leur mérite au-dessus de tout éloge assurerait à l'établissement un brillant avenir, que leur zèle égal à leur mérite rendrait à la ville et à tous ses alentours d'immenses services par l'instruction et la confession des peuples, par la visite et le soulagement des malades, enfin par le dévouement de leur ministère à tous les genres de bonnes œuvres. Les syndics et les conseillers s'en étant référés pleinement à son avis, le saint Évêque en avait aussitôt informé les Barnabites, et ceux-ci avaient envoyé trois des leurs pour prendre possession du collège au nom de leur société : c'étaient dom Juste Guérin, qui fut dans la suite évêque de Genève; le père Simplicien Fregose, d'une des plus illustres familles de Milan, aussi distingué par son savoir que par ses vertus, et dom Maurice, qui n'avait pour Annecy qu'une mission passagère, et partit peu après pour Paris. Le général des Barnabites, en les envoyant, n'avait point désigné quel serait le supérieur; et de là résulta un combat de modestie entre les deux premiers religieux, qui se déféraient la supériorité l'un à l'autre. Dom Juste Guérin fut vainqueur; il obtint d'être économe, et son confrère fut nommé supérieur. Cette édifiante contestation terminée, l'Évêque alla lui-même les installer au collège (5 juillet 1614), fit ressortir, dans un discours adapté à la circonstance, l'excellence de l'institut des Barnabites, honoré du suffrage de cinq souverains pontifes, et distingué par tant d'hommes de mérite sortis de son sein. Ce premier discours ne fut que le commencement des témoignages d'intérêt dont il entoura ces religieux : il se plaisait dans leur compagnie, et se disait lui-même Barnabite; il les invitait souvent à sa table, et allait manger chez eux à certains

jours; souvent aussi il allait officier, prêcher, catéchiser dans leur église.

Le père Simplicien, pour répondre à la confiance dont l'honorait François, fit venir au collège des maîtres habiles, et sous leur direction cet établissement recouvra son antique splendeur. Les écoliers y affluèrent en grand nombre; le supérieur fit au clergé des leçons de cas de conscience, que l'évêque lui-même venait entendre lorsqu'il le pouvait; et ses confrères faisaient chaque dimanche le catéchisme aux fidèles, dans quatre églises d'Annecy, avec un grand fruit pour la religion.

Peu après l'installation des Barnabites, François eut la douleur de perdre le deuxième de ses frères, Gallois, seigneur de Villaroget, de Groisy et de Boisy, qui « mourut comme un saint entre ses bras ». Après l'avoir assisté à ses derniers moments, il présida à ses funérailles (29-30 juillet).

Le chagrin que lui causa cette mort ne fit point oublier au prélat les intérêts de son diocèse. Apprenant que le roi de France, Louis XIII, avait ordonné la tenue des États pour le 10 octobre suivant et qu'en conséquence, les États particuliers du duché de Bourgogne, assemblés pour dresser leurs cahiers de remontrances et nommer leurs députés, avaient choisi Mgr Camus, l'évêque de Genève s'empressa aussitôt de lui recommander les intérêts de la partie de son diocèse qui relevait du royaume de France. « Je m'asseure, lui écrivit-il, que vous ferez tout ce qui « se pourra pour la conservation des droits de Dieu et de « son Église; et tandis que nostre Josué sera là, nous tien- « drons les mains eslevées pour lui obtenir une spéciale « assistance du Saint-Esprit. Nous invoquerons les Anges « protecteurs et les saints évêques qui nous ont précédés; « qu'ils soient autour de vous, qu'ils animent vos remon- « trances. »

Sur la fin de cette année, François fit, malgré la saison rigoureuse, deux voyages hors de son diocèse dans des pays de montagne. Il se rendit d'abord à Moûtiers, où il consacra, au nom de l'archevêque absent, l'église neuve

des RR. PP. Capucins (23 novembre); puis à Sion, dans le Valais, afin d'y assister à la consécration du nouvel évêque que le saint-siège venait d'y nommer. Il avait été en rapport d'amitié et en commerce de lettres avec le prédécesseur, Adrien de Riedmatten, prélat très zélé qui avait introduit les Capucins à Saint-Maurice, les Jésuites dans le Haut-Valais, et défendu d'envoyer les enfants aux écoles protestantes. Dès qu'il avait appris la nomination d'Hildebrand Jost à ce siège, il s'était empressé de lui adresser une de ces lettres qui, partant du cœur de celui qui les écrit, vont droit au cœur de celui qui les reçoit.

L'évêque de Sion, heureux de ces avances, pria François de faire à son sacre la fonction d'évêque assistant; et le saint prélat, prompt à obéir à l'invitation, se mit en route pour la capitale du Valais, éloignée d'Annecy d'environ quarante lieues de chemin. Les chanoines et les principaux habitants de Sion, informés de sa venue, accoururent à sa rencontre jusqu'à la Morge, petite rivière du Valais entre Saint-Maurice et Sion, le complimentèrent par l'organe du doyen du Chapitre, auquel il répondit avec autant de modestie que d'éloquence et lui firent cortège jusqu'à Sion. Là, on lui fit la réception la plus honorable; et le jour du sacre (7 décembre) il monta en chaire, revêtu de la chape et de la mitre, prononça sur la dignité épiscopale un discours tout à la fois noble et simple, énergique pour le fond et pour la forme, qui inspira aux nombreux hérétiques, que la curiosité avait amenés, le mépris du langage affecté de leurs ministres. Ce premier discours en fit désirer d'autres; et le saint Évêque, se prêtant volontiers aux vœux de ses auditeurs, fit une suite d'entretiens sur les caractères auxquels se reconnaît la véritable Église, surtout sur la nécessité de la succession non interrompue des pasteurs et d'une autorité qui enseigne le savant comme l'ignorant. « A ces caractères, dit-il, l'esprit le « plus grossier peut discerner la vraie Église sans aucune « discussion doctrinale ni théologique. L'Église romaine « est la seule des sociétés chrétiennes qui ait une méthode « courte et facile pour instruire les peuples des vérités

« évangéliques; la méthode de la discussion et du raison- « nement ne peut convenir au peuple ni à presque per- « sonne, puisqu'elle jette le plus souvent les savants et les « beaux esprits dans des travers et des excès dignes de « pitié. L'Église, dont la doctrine est faite pour toutes « sortes d'esprits et est un objet de foi et de soumission « plutôt que de science et de disputes, n'a d'autre mé- « thode que celle de l'autorité enseignant à tous ce qu'il « faut croire; et rien n'est plus selon la raison que de « croire à Dieu, de croire à l'Église, de croire à l'autorité « la plus grande, la plus respectable comme la plus res- « pectée de tout temps par les plus grands génies et les « plus savants hommes. » Ces principes éclatants de vérité, embellis encore par la douceur et la vertu de l'orateur, confirmèrent les catholiques dans la foi et ébranlèrent plusieurs hérétiques; d'autant plus que c'étaient là pour eux des vérités tout à fait neuves, la coutume ne permettant de traiter en chaire aucun sujet de controverse. Aussi, lorsqu'il sortait en ville, tous se mettaient aux portes pour le voir; tous le proclamaient un saint, et les mères s'empressaient de lui faire bénir leurs petits enfants [1]. Ces instructions terminées, le saint évêque partit de Sion et s'en revint à Annecy, après s'être arrêté quelques jours à Thonon.

Durant le mois de février suivant (1615), François s'en alla une semaine ou deux au solitaire château de la Thuille pour y faire sa retraite et travailler en paix à son *Traité de l'Amour de Dieu*. Il monta ensuite au château de Sales où il avait coutume de passer le jour du carnaval.

Le jour des Cendres (4 mars), « faisant tout seul sa matinée à la galerie et en la chapelle », le bon évêque fut témoin d'une petite scène qui l'attendrit fort. Écoutons-le nous la raconter lui-même : un domestique de la maison, après avoir ôté la neige dans le milieu de la cour, y jeta quelques poignées de grains. Les pigeons du château « vinrent tous ensemble prendre la réfection avec une

1. Dép. de Henri de Charmoisy et de F. Favre qui l'accompagnaient.

paix et respect admirable, car ils ne dirent jamais le plus petit mot, et ceux qui eurent plus tôt fait, s'envolèrent là auprès pour attendre les autres. Et quand ils eurent vidé la moitié de la place, une quantité d'oisillons, qui les regardaient, vinrent autour d'eux; et tous les pigeons qui mangeaient encore se retirèrent en un coin pour laisser la plus grande part de la place aux petits oiseaux qui vinrent aussi se mettre à table. J'admirais la charité; car les pauvres pigeons avaient si grande peur de fâcher ces petits oiseaux, qu'ils se tenaient tous rassemblés en un bout de la table. J'admirais également la discrétion des mendiants qui ne vinrent à l'aumône que sur la fin du repas... En somme, ajoute le bon Saint, je ne pus m'empêcher d'en venir aux larmes de voir l'admirable simplicité des colombes et la confiance des petits oiseaux en leur charité ».

Mais après avoir contemplé la simplicité des colombes, François ne tarda pas à entendre le sifflement des serpents. En descendant à Annecy, le lendemain, il apprit que des langues venimeuses avaient, par d'odieuses calomnies, prévenu l'esprit du duc de Nemours contre lui et contre ses deux frères Bernard et Janus de Sales. Mû d'une sainte indignation, il écrivit au duc de Nemours une lettre digne des Basile et des Ambroise, où se révèlent la fermeté d'un apôtre, la sainte liberté d'un évêque.

Peu après, Dieu voulut ménager à son fidèle serviteur une faveur toute céleste. Le jour de l'Annonciation (25 mars), de retour des vêpres, l'évêque se préparait à écrire en méditant, à genoux, devant son prie-Dieu, sur la grandeur de l'amour qui avait porté le Verbe éternel à s'unir avec la nature humaine dans le mystère de l'Incarnation, et telle fut la suavité céleste qui accompagna cette vue, qu'il en tomba en défaillance.

Sur la fin du mois de juin, François rendit visite à l'archevêque de Lyon. Dès son avènement à ce siège, Mgr de Marquemont l'avait invité, par lettre, à lier avec lui une sainte amitié sur le modèle des anciens évêques, qui, par des rapports fréquents et intimes, par une communica-

tion réciproque de pensées et de vues avec leurs voisins, s'entr'aidaient à porter la charge pastorale et à en remplir parfaitement tous les devoirs. Il lui avait même annoncé sa visite prochaine comme à son ancien dans l'épiscopat; mais François estima que le dernier des évêques de Savoie (c'était ainsi qu'il s'appelait) ne devait pas se laisser prévenir par le premier des évêques de France; et, en conséquence, il se mit en route pour Lyon. L'archevêque n'eut pas plutôt appris l'approche du saint prélat, qu'il s'empressa d'aller au-devant de lui avec sa voiture assez loin hors des murs, accompagné des principaux de la ville (28 juin); et il le reçut avec tous les témoignages de la vénération, l'appelant publiquement *l'honneur et la couronne des évêques*. Toute la ville s'associa à cette démonstration; et François, pendant son séjour en cette florissante cité, prouva combien il en était digne. Il prêcha, le jour de Saint-Pierre, dans la primatiale; les jours suivants, il conféra longuement avec l'archevêque de la maison de la Visitation, que la mère de Chantal avait fondée dans la ville quelques mois auparavant; il accueillit les personnes pieuses qui désiraient l'entretenir, et au bout d'une dizaine de jours, pendant lesquels la multitude des affaires jointes à quelques prédications, ne lui laissa pas une demi-heure de loisir, il reprit la route d'Annecy, emportant l'estime de tous et la tendre amitié de l'archevêque (10 juillet).

A peine remis des fatigues de ce voyage, François en entreprit un autre dans le Chablais. Il se rendit d'abord à l'abbaye d'Abondance, tout en saluant sur sa route son prélat consécrateur, l'archevêque Gribaldi, qui demeurait à Evian, et le baron de Blonay dans son manoir de Saint-Paul. Puis il descendit à Thonon où il voulait préparer l'établissement des religieux Barnabites.

Déjà, ainsi que nous l'avons vu, il y avait établi la *Sainte-Maison*, destinée à trois corps d'ouvriers évangéliques : le premier était une congrégation de sept prêtres pieux et instruits, chargés des fonctions curiales et de l'office divin propre aux Chapitres; le second était une

communauté de Capucins qui devaient donner des missions continuelles dans toute la contrée; le troisième devait être une société de prêtres voués à l'éducation de la jeunesse. Pour l'exécution de cette dernière mesure, François avait tout d'abord choisi les Jésuites; mais le conseil municipal ayant obtenu du Sénat de Savoie un arrêt qui leur interdisait le ministère sacré en dehors de la ville, ces religieux abandonnèrent le collège que l'on confia à des régents laïques (1610). Bientôt mécontenté de ces derniers, le conseil remit le collège entre les mains de l'évêque, qui résolut d'y appeler les religieux Barnabites dont il voyait le zèle et les succès dans son collège d'Annecy. Il en conféra avec dom Juste Guérin; et ce Religieux, moyennant la concession de certains droits et bénéfices, s'engagea, au nom de son Ordre, à tenir le collège, à donner des leçons au petit séminaire, à enseigner, si on le jugeait à propos, la philosophie et la théologie, à faire les saints offices dans l'église Saint-Augustin, à confesser, prêcher et catéchiser partout où besoin serait. Ces conventions ainsi réglées et signées de part et d'autre, l'évêque envoya dom Guérin les porter lui-même à la cour de Turin; et le duc, non content de les approuver, chargea son ambassadeur à Rome de les faire ratifier par une bulle du Souverain Pontife. Cette bulle ne se fit pas attendre; dès le printemps suivant, l'évêque reviendra à Thonon établir dom Juste Guérin en possession du nouveau collège et de l'église Saint-Augustin.

Peu de jours après, apprenant que révérend Jean Favre, son vicaire-général, vient de mourir à Chambéry, il annonce à son frère Jean-François qu'il l'a choisi pour cette dignité. « Après plusieurs considérations, lui écri-« vit-il, j'ai résolu de vous appeler à cette charge : un « seul motif vous suffira pour l'accepter et à tout le « monde pour l'approuver; c'est que de cette charge « dépend en grande partie, non seulement le bien du « diocèse, mais mon honneur, et que votre parenté vous « pressera plus que tout autre d'en avoir soin et jalousie.

« L'essentiel, dans cet emploi, c'est la vigilance à ce que « les autres fassent bien leur devoir. Faites pour moi « jusqu'à mon retour comme si vous étiez déjà établi. »

Ce retour ne tarda pas : François rentra à Annecy le 14 septembre pour y préparer une réception brillante à Mgr de Marquemont, qui interrompant sa tournée pastorale, devait lui rendre la visite qu'il en avait reçue. L'archevêque n'arriva que le 30 octobre et fut accueilli avec tous les honneurs dus à son mérite autant qu'à sa dignité. François le fit officier pontificalement et prêcher à la cathédrale le jour de la Toussaint. Les jours suivants, il lui fit visiter les établissements d'Annecy et notamment le collège des Barnabites. L'illustre visiteur voulut encore voir de près tous les actes publics de l'administration épiscopale pour s'édifier et s'instruire. Une cure se trouvait alors vacante et un concours était ouvert pour la donner au plus digne[1]. Un gentilhomme ecclésiastique, fier de sa noblesse, se présente et offre en guise de mérite des lettres du duc de Savoie et d'autres princes qui le recommandaient. Appuyé de ces hautes protections, il méprisait tous ses concurrents et s'indignait au moindre doute qu'on pût lui en préférer un autre. L'Évêque, qui n'était pas homme à faire plier le devoir devant la faveur, l'interroge sur le premier évangile où le hasard le fait tomber à l'ouverture du missel : c'était l'évangile des enfants de Zébédée, dont Jésus-Christ corrige l'ambition par cette sévère parole : Vous ne savez pas ce que vous demandez : *Nescitis quid petatis.*

François propose au gentilhomme de traduire; l'ignare concurrent n'y comprend pas un mot, et néanmoins, sans être déconcerté par les éclats de rire de toute l'assemblée, il réclame d'un ton hautain le bénéfice comme chose qui lui est due. « Monsieur, dit alors François avec « une modération pleine de douceur, permettez-moi de « vous expliquer les paroles que vous n'entendez point :

1. Le 4 nov. 1615, eut lieu le concours pour la cure de Scionzier: un des concurrents était noble Pierre François de Rossillon du Chatelard.

« *Nescitis quid petatis*, vous ne savez pas ce que vous « demandez. Impossible à vous, avec le peu de science « dont nous venons d'acquérir la preuve, de vous acquit- « ter de la charge des âmes ; impossible donc à moi de « vous la confier : je ne suis pas le maître des bénéfices, « je n'en suis que le dispensateur, obligé de les donner « au plus digne. » Conformément à ce principe, le saint Évêque, séance tenante, déclara pourvu du bénéfice l'ecclésiastique qui, dans le concours, avait fait preuve de plus de talent.

Piqué de cette humiliation, le gentilhomme se laisse emporter par la colère et menace d'aller trouver le duc de Savoie, pour lui faire connaître le peu de cas qu'on a fait de sa recommandation. « En voilà assez, monsieur, « reprit François; c'est la passion qui parle en ce mo- « ment : une autre fois, ce sera la raison. » François, en effet, estimait trop le prince pour penser qu'il voulût la promotion d'un sujet aussi notoirement incapable. Néanmoins le gentilhomme ne s'en tint pas là : le dimanche suivant, en plein office, il eut l'impudence d'aller présenter à l'Évêque, assis dans sa chaire pontificale, un libelle diffamatoire rempli des injures les plus grossières. Le saint prélat, loin de s'en émouvoir, ne songeait pas même à demander justice de l'insulte, lorsque le Chapitre, ayant pris l'affaire en main, voulut procéder rigoureusement contre le coupable et le faire châtier d'une manière exemplaire. Déjà la sentence était écrite et sur le point d'être prononcée : l'Évêque l'apprend, accourt, demande grâce et l'obtient. Il fait mieux encore, il entreprend de se venger à la manière des saints : il sollicite et obtient pour l'insolent gentilhomme, à la cour du duc de Savoie, une place très honorable, en rapport avec sa condition et sa naissance ; de sorte qu'il passa en proverbe dans la Savoie qu'il suffisait d'offenser l'Évêque pour en recevoir des bienfaits.

Témoin de tant de vertus, M$^{gr}$ de Marquemont ne put contenir son admiration ; il publiait partout que l'Évêque de Genève était un saint, il l'appelait du nom de père, et

aimait à se regarder, tout primat des Gaules qu'il était, comme son enfant spirituel et son humble disciple.

Les deux prélats conférèrent longtemps ensemble de matières ecclésiastiques, et l'archevêque, après quelques jours accordés à l'amitié, repartit pour continuer la visite de son diocèse. Mais à peine avait-il quitté Annecy, que la malignité, prêtant à cette entrevue toute spirituelle des desseins politiques hostiles au duc de Savoie, fit entendre à la cour de Turin que les deux évêques avaient concerté ensemble quelques projets dans les intérêts du roi de France. Le duc, accueillant ce soupçon injurieux, chargea le marquis de Lans, gouverneur de la Savoie, d'examiner le fait; celui-ci aussitôt délégua un exprès au saint Évêque pour l'informer du mécontentement du prince et lui demander compte du voyage de l'archevêque et de ses longues entrevues avec lui.

L'Évêque, plus qu'étonné d'un si étrange soupçon, répondit aussitôt au gouverneur, en prenant Dieu et les anges à témoin de la vérité de ses paroles, que l'archevêque n'avait voulu que lui rendre la visite qu'il avait reçue; que, sans y mettre de mystère, comme font ceux qui ont des intentions hostiles, il était venu, au grand jour, accompagné de huit hommes à cheval; que depuis son arrivée il n'avait été question entre eux que de choses purement spirituelles, qu'il en donnait pour garant son honneur et sa conscience. « Si Votre Excellence me le « permet, ajoutait-il en terminant, je lui dirai avec liberté « que j'ai été élevé et que j'ai vieilli dans une solide fidé- « lité envers mon prince, et que ma profession et toutes « les considérations humaines m'y attachent étroite- « ment. Je suis essentiellement Savoisien, moi et tous les « miens, et je ne saurai jamais être autre chose. Je ne « conçois pas comment je puis donner ombrage, après « avoir vécu toujours fidèle et dévoué comme je l'ai « fait. »

Après cette lettre, le saint Évêque, s'abandonnant pleinement à la Providence, continua de conquérir tous les esprits par sa générosité. Le curé d'une paroisse du Haut-

Chablais était mort ab-intestat[1]. D'après la jurisprudence d'alors, ses biens revenaient de droit à l'Évêque. Affligés de se voir enlever un héritage sur lequel ils comptaient, ses parents s'étaient adressés d'abord au surintendant de l'Évèché, Georges Rolland, le priant de prendre en considération leur pauvreté et d'engager son maître à se désister de ses droits, moyennant la somme de vingt ducatons ou soixante-dix-neuf francs de notre monnaie, qu'ils lui offraient en dédommagement. Le surintendant, regardant une offre si minime comme une impertinence (car l'héritage valait dix fois plus), les avait renvoyés sans vouloir les entendre davantage. Eux, alors, espérant mieux de la charité du maître que de celle du serviteur, vinrent trouver l'Évêque; et, après l'exposé exagéré de leur pauvreté, après le récit du refus que leur avait opposé Georges Rolland, ils lui réitérèrent l'offre de vingt ducatons : François accepta aussitôt un échange si défavorable, leur fit, par acte sous seing privé, abandon de tout l'héritage, et, prenant gaiement les vingt ducatons : « Voilà, leur dit-il, qui sera bon pour mes pauvres. » Le surintendant n'eut pas plutôt appris le fait, qu'il vint fort courroucé trouver son maître et lui reprocher avec amertume l'embarras où il allait le mettre pour fournir à la dépense de la maison : « Eh ! mon ami, reprit François « avec un aimable sourire, si ce bon prêtre ne fût pas « mort, n'aurions-nous pas eu de quoi vivre? Mais con- « solez-vous, mon cher Rolland, je n'y reviendrai plus. « Quant aux vingt ducatons, les pauvres en sont déjà « saisis. » Sur ces entrefaites, un ami étant survenu et lui ayant témoigné sa surprise de voir sortir le surintendant en si mauvaise humeur : « C'est, lui dit François, que j'ai « fait une friponnerie à M. Rolland; il comptait toucher « une somme considérable de quelques biens tombés en « déshérence; je l'ai touchée sans qu'il en sût rien, et je « l'ai distribuée aux pauvres. Dieu nous garde d'un plus « grand mal. »

1. Il s'agit de Rd Nicolas de Fert, curé de Morzine, décédé en novembre 1615.

## CHAPITRE IV

NOUVEAUX TRAITS DE CHARITÉ DU SAINT. SA BELLE CONDUITE PENDANT LA GUERRE CIVILE. — IL FAIT PARAITRE « LE TRAITÉ DE L'AMOUR DE DIEU ». IL PRÊCHE L'AVENT ET LE CARÊME A GRENOBLE.

**(1616-1617)**

Durant ce même hiver (1615-1616) notre saint donna de nombreux exemples de la charité et de la douceur ineffable qui l'animaient. Un gentilhomme sans mœurs s'était fait son ennemi sans qu'il lui en eût donné aucun sujet. Cet homme, qui se piquait de bel esprit, répandit dans le monde une satire sanglante contre l'Évêque de Genève. Cet écrit impie n'excita dans le public que le mépris qu'il méritait, et n'altéra pas un instant dans François le calme de son âme. Dépité d'un insuccès si complet, ce gentilhomme inventa un autre genre d'outrage. Quoiqu'on fût alors au plus fort de l'hiver et que la terre fût toute couverte de neige, il rassembla pendant plusieurs nuits de suite devant la porte de l'évêché ses domestiques, avec quelques mauvais sujets de la ville et une nombreuse meute de chiens. Là il leur donna l'ordre de faire le plus de tapage possible, les uns en jouant du cor de chasse, les autres en tirant force coups de pistolet, tous en poussant les cris usités à la chasse, en animant les chiens à aboyer, et leur pinçant même les oreilles pour les faire crier plus fort ; de telle sorte qu'il n'y eût pas pour l'Évêque un seul moment de repos possible pendant toute la nuit. L'Évêque en effet ne pouvait

dormir; mais alors il se levait, et, prosterné à deux genoux aux pieds de son crucifix, il priait pour ces insolents perturbateurs en disant avec Jésus-Christ : « Mon père, pardonnez-leur, car ils ne savent ce qu'ils font. » Les gens du voisinage, moins patients que leur Évêque, informèrent la justice et la pressèrent d'empêcher ce tapage nocturne, qui ne leur permettait pas de fermer l'œil de toute la nuit. Mais tel était le crédit de ce seigneur, qu'il sut arrêter toute poursuite, et réduire à l'impuissance l'action de la justice. Alors les serviteurs de l'évêché sentant leur patience poussée à bout, voulurent se faire justice eux-mêmes et sortir en armes contre les impertinents. « Gardez-vous-en bien, leur répondit François avec son « incomparable mansuétude; hélas! ils sont plus à « plaindre que nous : au moins nous sommes ici chaude- « ment et à couvert, et eux doivent être transis de froid. « — Mais ce sont des misérables, répliqua-t-on. — Hélas! « dit l'humble Évêque, si la grâce ne nous assistait, nous « pourrions faire pire encore. Dieu soit béni de ce que je « ne voudrais pas en faire autant. »

Enhardis par l'impunité, ces malheureux se mirent à jeter des pierres contre les fenêtres; et le saint Prélat, voyant tomber les pierres à ses côtés, répéta tranquillement ce mot de saint Étienne lapidé : « Seigneur, ne leur imputez pas ce péché. » Enfin ils en vinrent jusqu'à cet excès de couvrir de boue et d'ordures toute la grande porte de l'évêché, et ils paraissaient décidés à continuer longtemps encore ce manège, lorsque l'Évêque, ayant par hasard rencontré pendant le jour le gentilhomme auteur de tout le mal, se jeta à son cou comme si c'eût été son meilleur ami, l'embrassa de la manière la plus cordiale, accompagnée des paroles les plus bienveillantes. Cet homme ne put tenir contre tant de charité; et, tout confus, il demanda pardon : il fit mieux encore : touché de la beauté de la religion qui faisait chérir ainsi son ennemi, il se convertit entièrement, proclamant que la douceur de son Évêque avait été plus puissante sur son âme que les sermons de cent prédicateurs. Ce seigneur, avant sa con-

version, avait fait partager sa haine pour l'homme de Dieu à un de ses frères, marquis de qualité. Cette haine fut aux yeux du saint Prélat un titre particulier à son affection; et en effet un seigneur fort puissant, en querelle avec ce marquis, étant venu à Annecy en compagnie de douze cavaliers pour terminer la dispute par les armes, François l'arrêta au moment où il passait devant l'évêché pour aller sur le terrain, le dissuada de se battre, et le mit en rapport avec son ennemi. Les deux combattants, touchés de la médiation du saint Évêque, le prirent pour arbitre; il régla le différend, rapprocha les cœurs divisés, et ces seigneurs, qui avaient juré la mort l'un de l'autre, se séparèrent amis.

La charité, dans l'Évêque de Genève, n'était pas seulement patiente, elle était encore généreuse et prodigue : un curé de son diocèse étant venu un jour lui exposer sa détresse, il voulut à tout prix lui faire l'aumône, et cependant sa bourse était vide. Comment faire? Il va à sa chapelle, prend deux grands chandeliers d'argent qui étaient sur l'autel et les donne à cet ecclésiastique pauvre, en lui disant de les vendre pour en tirer de quoi vivre. Celui-ci, touché jusqu'aux larmes, baise les mains de son bienfaiteur et va vendre les chandeliers à Genève. Rolland, l'économe de la maison, voyant le lendemain matin la chapelle dégarnie, soupçonna ce qui était arrivé et voulut racheter ces objets. « Non, dit François, ce rachat ne « pourrait se faire qu'au préjudice des pauvres; nous « nous passerons de chandeliers. » Le saint Évêque ne s'en tint pas là; informé que l'église de ce bon curé était dans un état de délabrement déplorable, il en fit blanchir le chœur de ses propres deniers, il lui fit faire de belles et grandes fenêtres avec des ferrures et des treillis, et donna un fort beau tableau en payant les frais de cadre, de pose et autres agencements nécessaires pour qu'il produisît un bon effet[1]. Nous pourrions multiplier à l'infini les traits de ce genre. Un jour, ému au spectacle d'un homme

1. Il s'agit ici de Rd Jean Neyret, curé de Thônex.

presque nu, il lui donne une camisole toute neuve qu'il portait sous sa soutane, en lui recommandant le secret[1].

Plusieurs, sachant qu'il ne refusait jamais, abusaient de sa bonté et revenaient sans cesse à la charge. Le plus souvent, il faisait semblant de ne point s'en apercevoir et donnait quand même. Une fois cependant il se débarrassa d'un importun. Celui-ci avait reçu de notre Saint, à titre de prêt, la somme de douze écus dont il avait passé un billet. Mais, au lieu de les rendre, il revint, l'année suivante, demander dix autres écus, sans parler de ceux qu'il devait déjà. Alors François, prenant dans son bureau le billet dont nous avons parlé, le lui remit en disant : « Vous ne me demandez que dix écus à emprunter, en voilà douze que je vous donne de bon cœur. »

Un père de famille, avocat à Annecy, réduit par divers malheurs à une extrême détresse, ne pouvait plus fournir aux frais de l'éducation de son fils, qui étudiait en théologie à Paris. François, instruit de sa position, lui envoie aussitôt la somme d'argent dont il avait besoin. La joie de cet homme est au comble, mais bientôt succède une cruelle inquiétude : comment faire passer cet argent à Paris? Ne se perdra-t-il point en chemin? Le saint prélat apprend encore les angoisses du pauvre père ; il le fait venir, se charge de la commission en assumant sur lui la responsabilité de tous les périls, et accompagne l'envoi d'une lettre bienveillante au jeune homme pour l'exhorter à la piété et à l'étude. L'avocat, touché de tant de bonté, crut devoir, par reconnaissance, faire des visites fréquentes à son bienfaiteur. Mais, malencontreusement pour l'Évêque, le visiteur ne connaissait guère la discrétion : plusieurs fois il porta l'importunité jusqu'à rester quatre à cinq heures de suite sans avoir autre chose à dire que des bagatelles insignifiantes ; et, chose admirable, le saint prélat, malgré ses grandes occupations, l'accueillait toujours de la meilleure grâce sans jamais laisser entrevoir aucun ennui.

1. Dépos. de Claude Girod, régent à Cluses, qui avait reçu la camisole et qui la conserva comme une relique.

Cette patience de la charité, dans le saint Prélat, ne fut pas moins merveilleuse à l'égard d'un seigneur venu des confins les plus reculés de la Normandie pour conférer avec lui sur les scrupules qui travaillaient sa conscience, et les doutes, en matière de foi, qui tourmentaient son esprit. Ce seigneur avait cherché dans toute la Normandie et à Paris un docteur qui éclairât ses difficultés, dissipât ses ténèbres, rendît la paix à son âme troublée; et, n'en trouvant point à son gré, il s'était décidé à faire le voyage d'Annecy. Il se présente à l'évêché; on annonce à François, qui était à table pour le dîner, qu'un étranger le demande : le saint Évêque se lève aussitôt, accueille ce seigneur avec bonté et l'introduit dans sa chambre. Celui-ci alors entame le long chapitre de ses scrupules, de ses difficultés et de ses doutes. François répond à tout avec netteté et patience : à mesure qu'il résout une question, d'autres semblent renaître; enfin la conférence se prolonge jusqu'à l'heure du souper. M. de Sainte-Catherine va avertir François que c'est le moment de se mettre à table. Une heure se passe; d'autres messagers viennent à la charge, et expriment à leur évêque la crainte que le défaut de nourriture ne le fasse succomber à la fatigue. « *Nonne anima plus est quam esca?* leur répond-il. *Meus* « *cibus est ut faciam voluntatem Patris mei.* Ne vaut-il pas « mieux sauver une âme que de manger? Ma nourriture « est de faire le bon plaisir de mon Père. Une autre fois « nous aurons le temps de manger et de boire, j'ai en ce « moment une autre faim à satisfaire, une autre soif à « étancher : c'est la faim et la soif du salut et de la conso- « lation d'une âme; que personne ne vienne donc plus « me déranger. » Et il continua la conférence jusqu'à ce que ce seigneur fût pleinement satisfait et que la douce lumière de la paix brillât dans tout son éclat là où étaient le trouble et les ténèbres. Enfin, après dix heures de séance, l'étranger se retira. Content et fondant en larmes de bonheur, il dit à M. de Sainte-Catherine, qui le reconduisait : « Oh! que vous êtes heureux de jouir d'un pas- « teur si saint et d'un directeur si habile! J'étais perdu,

« et ses bons conseils m'ont ramené à la vie. Personne « en France n'avait pu rendre la paix à mon âme; béni « soit Dieu qui m'a conduit près de votre saint évêque! « On m'en avait dit des choses merveilleuses; mais tout « ce qu'on m'a dit n'est pas l'ombre de ce que j'ai vu. Il « y a entre la renommée et la réalité toute la différence « qui sépare un tableau d'avec l'homme qu'il repré- « sente. »

Dans les premiers mois de l'année 1616, notre prélat fit, en compagnie du médecin Grandis, un voyage à Samoens, où M^me^ de Charmoisy se trouvait dangereusement malade; un autre, à Rumilly, pour visiter Claude-François de la Fléchère, qui était à son lit de mort; un autre encore à Thonon pour installer les pères Barnabites (9-16 avril). A son retour, il fut atteint lui-même d'une maladie du gosier dont il guérit promptement. En ce temps-là, à la suite d'une grande sécheresse, la disette des grains régnait dans la ville d'Annecy et dans les environs. Afin d'y porter remède, notre saint fit acheter une quantité considérable de froment pour les pauvres honteux et fit distribuer, deux fois par semaine, d'abondantes aumônes à tous les indigents qui se présentèrent à sa porte, sans préjudice de ce qu'il donnait les autres jours.

A la disette vinrent s'ajouter des troubles intérieurs, une sorte de guerre civile. Le duc de Nemours, dans le courant de mai, leva, dans le Genevois et le Faucigny, un corps de 800 hommes qu'il avait promis d'envoyer en Piémont pour secourir son parent, le duc Charles-Emmanuel, qui continuait de guerroyer avec l'Espagne. Mais, comme il gardait quelque rancune à ce dernier qui lui avait refusé l'une de ses filles en mariage, il se laissa séduire par les intrigues des Espagnols qui l'engageaient à se rendre maître de la Savoie, et donna l'ordre à sa troupe de rétrograder de Conflans, où elle était déjà parvenue, pour venir camper aux environs du Plot, entre Annecy et la Roche.

Le marquis de Lans, à cette nouvelle, fit occuper les faubourgs d'Annecy (24 juin) et envoya Louis de Sales

cerner et désarmer les volontaires de Nemours : ce qui fut fait. Mais un mois plus tard, le colonel La Grange, au service du duc de Nemours, vint, à la tête de trois compagnies françaises, se présenter à la porte du Sépulcre, et, sur le refus d'ouvrir, menaça de monter à l'assaut (22 juillet). Toute la ville était dans la consternation : seul, l'évêque possédait son âme dans la paix, et rassurait son peuple en lui promettant que cette levée de boucliers s'en irait en fumée. Ces bonnes paroles ne pouvaient calmer la frayeur générale : « S'ils viennent à forcer la ville, lui « dit-on, vous serez le premier sur qui tomberont les « hérétiques; ils pilleront votre évêché et vous feront « sentir toute leur fureur : cachez-vous donc et mettez en « sûreté tout ce que vous avez de plus précieux. — Non, « mes enfants, leur répondit-il avec une parfaite sérénité « de visage, je ne me cacherai point et ne me séparerai « point de vous : je ne pense pas qu'on me veuille plus « de mal qu'aux autres, et, s'il le faut, je souffrirai avec « vous. Je serai toujours à mon devoir, Dieu aidant; si « l'on sonne vêpres, j'y irai; si j'ai des dépêches à faire, « je les ferai; si l'on prend la ville d'assaut et qu'on me « veuille mal, je suis entre les mains de la divine Provi- « dence. Du reste, ajouta-t-il pour relever le moral de son « peuple abattu, ayez confiance, il ne vous sera fait au- « cun mal, je vous l'assure. » En effet, au bout de trois jours, les ennemis levèrent le siège, et bientôt le prince de Piémont se rendit à Annecy avec des troupes nombreuses pour prévenir une nouvelle attaque.

Vers le même temps, le duc de Savoie, pour payer les frais de la guerre, demandait à tous les évêques de ses États, en vertu d'un bref qu'il avait obtenu du Pape, une levée d'impôts sur tous les biens ecclésiastiques, proportionnellement aux revenus des bénéfices. Le saint évêque, en conséquence, fit assembler tous les bénéficiers de son diocèse et les exhorta à répondre aux vœux réunis du prince et du Souverain Pontife : « Mes frères, leur dit-il, « il ne nous est pas loisible de gloser là-dessus; le souve- « rain magistrat spirituel et le souverain magistrat tem-

« porel parlent clairement; il faut obéir. » Malgré cet avis, trouvant dans ses prêtres, dont la pauvreté d'ailleurs lui était bien connue, des dispositions peu favorables à sa demande, il joignit aux paroles la prédication de l'exemple en s'imposant lui-même pour une somme qui dépassait incomparablement la proportion de ses revenus. Ce langage d'exemple fut plus éloquent que tous les discours; et de tous les assistants il ne s'en trouva pas un seul qui n'eût honte de son refus et ne votât sans se plaindre les subsides demandés.

C'est au milieu des agitations politiques dont nous venons de parler, que parut enfin le *Traité de l'Amour de Dieu,* qui est l'ouvrage capital du saint Docteur, et le résumé de toute sa doctrine mystique. Il y a pensé pendant de longues années, et lui a consacré ses réflexions les plus profondes. Dès l'année 1607, il annonce son projet à la baronne de Chantal[1], mais il y travailla plus activement depuis qu'il eut établi l'Ordre de la Visitation. Pressé par son zèle non moins que par les instances affectueuses de la Sainte, François consacra à cet ouvrage, durant l'année 1614, tous les loisirs qu'il put ménager, parfois même aux dépens de son sommeil, si bien que vers la fin de l'année, le premier jet en était achevé. Mais avant de le livrer au public, l'auteur le retoucha et lui fit subir des modifications importantes qui lui demandèrent plus d'une année encore.

Le pieux auteur, en relisant son livre, sentait les flammes de l'amour divin tellement embraser son cœur que des larmes coulaient malgré lui sur le papier, et c'est au moment où il rédigeait un de ses beaux chapitres sur le mystère de l'Incarnation, que sa tête fut environnée tout à coup d'un globe de feu. A mesure qu'il composait, il communiquait son manuscrit à M. de Sainte-Catherine, chanoine de la cathédrale, à quelques autres ecclésias-

1. Lettre à Mme de Chantal du 11 février 1607. Voir celle adressée à l'archevêque de Vienne, au printemps de 1609 (E. N., lettres 385 et 514, t. XIII et XIV).

tiques distingués par leur mérite et à son frère Louis, les conjurant de lui faire leurs observations, de changer, d'effacer ou d'ajouter, comme ils l'entendraient. Quelquefois aussi il en lisait des chapitres à ceux qui venaient le voir, pour les édifier; et M. Favre de la Valbonne a raconté qu'ayant été atteint d'une mélancolie profonde, il en avait été complètement guéri par deux ou trois chapitres dont le saint évêque lui avait fait lecture.

Enfin, vers le mois de mai 1616, Michel Favre, son aumônier, partit pour Lyon avec le manuscrit. L'impression fut assez rapidement exécutée pour être terminée le dernier jour de juillet. Envoyant un des premiers exemplaires à l'un de ses disciples, l'auteur lui dit avec son humble naïveté : « Le libraire a laissé couler plusieurs « fautes en cette œuvre, et moi plusieurs imperfections : « s'il se trouve des besognes parfaites dans ce monde, « elles ne doivent pas être cherchées en ma boutique. »

Ce livre fit partout une sensation profonde : le général des chartreux, qui, après avoir lu l'*Introduction à la vie dévote,* avait conseillé à l'auteur de ne plus écrire pour ne pas déchoir du haut point où il s'était élevé, lui écrivit, après avoir lu ce traité, de ne plus cesser d'écrire : les jésuites et la Sorbonne proclamèrent que, par cet ouvrage, l'auteur s'était placé au rang des Augustin et des Jérôme, des Ambroise et des Grégoire. Jacques, roi d'Angleterre, qui avait tant loué, tout hérétique qu'il était, l'*Introduction à la vie dévote,* célébra en termes bien plus magnifiques encore le mérite de ce nouveau livre. Dans son admiration, il défia les évêques anglicans de rien écrire de semblable, et de savoir parler, comme l'évêque de Genève, le langage du ciel sur la terre : « Oh! « que je voudrais, s'écria-t-il, voir l'auteur de cet écrit « angélique! ce doit être un grand personnage. » On rapporta au saint Évêque cette parole; et, loin d'y chercher une satisfaction pour sa vanité, son cœur, que l'amour de Dieu absorbait tout entier, ne fit qu'exhaler ce cri de zèle apostolique: « Oh! qui me donnera des « ailes comme à la colombe, et je volerai vers ce roi

« dans cette belle île, autrefois la terre des saints, au-« jourd'hui le domaine de l'erreur! Ah! vive Dieu! si « mon prince me le permet, je m'en irai à cette nouvelle « Ninive, je parlerai à ce roi et lui prêcherai la vérité au « péril de ma vie »; sentiments qui, du reste, n'étaient point passagers en lui : car jamais les noms des Anselme, des Thomas, des Édouard et de tant d'autres saints personnages que l'Angleterre a produits ne lui venaient dans la pensée, qu'il ne poussât des soupirs pour sa conversion.

Quoique le roi d'Angleterre appréciât si fort le *Traité de l'Amour de Dieu*, tous ne l'apprécièrent pas de même. Une critique surtout fut dirigée contre cet ouvrage, on le déclarait trop théologique et trop métaphysique pour être à la portée du commun des lecteurs; mais l'auteur avait prévenu cette objection dans sa préface : « Si je n'avais « écrit, dit-il, que pour les personnes qui ne goûtent « que la pratique du saint amour, j'aurais pu retrancher « les quatre premiers livres et quelques chapitres des « livres suivants. »

Après avoir raconté comment l'amour divin naît, progresse et parfois aussi décline dans une âme, l'auteur en décrit les exercices ou la pratique; puis il en montre l'excellence, les effets, les caractères et donne des avis pour y faire progrès. Telle est l'analyse succincte de ce beau traité, fruit de vingt-quatre années de prédications et de si profondes études qu'il est quatorze lignes de ce livre qui lui avaient coûté la lecture de plus de 1200 pages in-folio. Il y traite les questions de la théologie les plus épineuses et les plus obscures, telles que la grâce efficace, la prédestination; mais ces épines, il les convertit en fleurs par la netteté de ses explications revêtues du style le plus gracieux; ces obscurités, il les éclaircit par les lumières d'une saine théologie, par la lucidité de ses aperçus, l'exactitude et la précision de sa doctrine. Il ôte aux questions scolastiques toute leur sécheresse par l'humeur aimable qui brille partout; il sème l'agrément dans tout ce qu'il dit par son imagination fleurie qui personnifie

jusqu'aux objets les plus spirituels, par ses comparaisons et ses traits d'histoire empruntés le plus souvent à la Bible et appliqués avec autant de justesse que de grâce, mais surtout par le sentiment de la plus tendre piété qui anime, vivifie tout et fait de ce livre une production de son cœur plutôt qu'un travail de son esprit.

Tout ce que publiait la renommée sur l'évêque de Genève fit concevoir au parlement de Grenoble le désir d'entendre son éloquente parole; et on l'invita à venir prêcher l'Avent de 1616 et le Carême de 1617. Après avoir pris l'agrément du duc de Savoie, il accéda à l'invitation; et au jour convenu il se rendit à Grenoble, accompagné de deux conseillers que le parlement lui avait députés pour lui faire honneur. Pendant toute cette station, il vécut en apôtre, se gagna tous les cœurs par sa douceur, sa politesse et ses exemples; et, afin de mettre à profit le respect et la confiance qu'on lui témoignait, il ne ménagea ni son repos, ni ses forces, se dévoua tout entier à régénérer cette ville, prêchant tous les jours, entendant en confession ou écoutant dans des conférences particulières tous ceux qui voulaient avoir recours à lui, visitant et animant à la ferveur toutes les communautés religieuses. Comme le temps de l'Avent est destiné à honorer le mystère du Verbe incarné dans le sein de Marie, il prit pour matière de ses prédications les paroles de l'ange qui était venu annoncer à Marie ce grand mystère, et l'*Ave Maria* suffit à toute la station. Chaque jour il en commentait quelques paroles avec un cœur embrasé du désir de faire connaître et aimer Jésus et Marie, et l'on ne peut dire les succès heureux qu'obtinrent ces instructions.

Le maréchal de Lesdiguières, qui commandait alors en chef dans le Dauphiné, ne put résister, quoique calviniste, à la curiosité d'aller entendre un prédicateur dont tout le monde parlait avec tant d'enthousiasme. Après l'avoir entendu, il voulut l'entendre encore, et fut des plus assidus à ses sermons. Ébranlé par la grâce, il désira avoir avec le saint apôtre une conférence particu-

lière : la mission de François, en cette circonstance, était délicate; car il s'agissait bien plus d'amener le maréchal à la vertu par la rupture d'une liaison coupable avec une femme enlevée à son mari, que de le gagner à la vérité par la force du raisonnement; mais le saint apôtre y mit tant de tact et de prudence, de ménagements et de hardiesse, qu'il dit sans blesser tout ce qu'il fallait dire; et, lorsqu'en se retirant, après quatre heures de conférence, il demanda pardon des paroles capables de déplaire qui auraient pu lui échapper contre son intention : « Non, « monseigneur, répondit le maréchal, vous n'avez rien « dit qui ne soit bien; j'y réfléchirai et pèserai le tout « avec la maturité que demande une affaire si grave. » Le maréchal depuis ce temps-là demeura lié avec François, l'invita souvent à sa table, alla souvent le visiter, et n'en parla, en toute circonstance, qu'avec les plus grands éloges, proclamant qu'il méritait d'être aimé, estimé et admiré de tout le monde.

Cette conduite du maréchal alarma les ministres, d'autant plus que beaucoup de gens de leur parti allaient entendre les sermons du saint Évêque et en sortaient pleins de vénération pour le prédicateur et sa doctrine. Ils résolurent donc d'aller lui faire des remontrances sur une manière d'agir si nuisible à leur parti. Le maréchal, informé de ce dessein, leur fit dire que, s'ils venaient le visiter comme amis ou pour l'entretenir de quelque affaire, il les recevrait volontiers; mais que, s'ils se permettaient de lui faire des remontrances, ils pouvaient se tenir assurés qu'étant entrés par la porte ils sortiraient par la fenêtre. Ne pouvant donc parler eux-mêmes, ils firent parler en leur place un des principaux seigneurs de la province : « Dites à ces messieurs, répondit le « maréchal, que j'ai assez d'âge pour savoir ce que j'ai « à faire. Ils sont trop petits compagnons et trop jeunes « pour apprendre à un homme de mon âge et de ma « qualité comment il faut vivre. Je sais comment on doit « traiter les évêques : c'est bien autre chose que nos mi- « nistres, qui ont tout au plus le rang de curés, puisqu'ils

« ont rejeté la dignité épiscopale, quoique si bien fondée « dans l'Écriture ; et je crois qu'ils ne sont pas à s'en « repentir. Quand je verrai les princes souverains, les « fils et frères de rois, se faire ministres, comme j'en « vois qui se tiennent honorés d'être évêques, archevê- « ques et cardinaux, je verrai quel honneur je dois « rendre aux ministres. » Malheureusement le maréchal partit le 19 décembre pour aller au secours du duc de Savoie attaqué par les Espagnols, ne revint qu'à la fin d'avril, et encore ce ne fut que pour se remettre en campagne peu après et n'en revenir qu'au mois de septembre 1617, de sorte qu'il interrompit alors ses rapports avec le saint évêque, qui devait plus tard le ramener au bercail de la vraie Église.

La station de l'Avent finie, François revint aussitôt à Annecy, où il resta jusqu'à l'approche du Carême : alors il retourna à Grenoble pour la station qu'il avait promise. La connaissance plus parfaite qu'il avait acquise de son auditoire dans l'Avent précédent, lui fit penser qu'il serait utile de traiter la controverse ; et, dès le mercredi des Cendres, il annonça son dessein à ses auditeurs : « Me voilà, leur dit-il, dans la chaire de la vérité, je n'y « suis que pour la dire entièrement, et je la dirai sans « crainte ; rien au monde ne m'en empêchera : que plu- « tôt ma langue s'attache à mon palais, qu'elle se sèche « et demeure immobile dans ma bouche. » Ces paroles animées du feu de l'Esprit-Saint, qui était en lui, disposèrent les calvinistes comme les catholiques à assister exactement à ses sermons ; et il en résulta plusieurs conversions remarquables, entre autres celle de Claude Boucard, ancien religieux apostat.

La conversion du ministre Barbier, un des plus savants de la secte, fut une de celles qui eurent le plus de retentissement. Frappé de la solidité des raisonnements de l'évêque de Genève, et ne trouvant point dans le calvinisme la satisfaction de son esprit, ni ces convictions profondes qui reposent l'âme dans l'espoir d'un bonheur éternel, cet homme abjura publiquement l'hérésie et en

reçut l'absolution de la main du saint prélat; après quoi, voulant rendre compte de sa conduite au public, il écrivit plusieurs ouvrages remarquables contre la doctrine de Calvin. D'autres hérétiques imitèrent l'exemple du ministre; on courait en foule aux sermons de l'apôtre, attiré moins encore par la réputation de son éloquence que par sa sainteté éclatante qui frappait tous les yeux, quelque soin qu'il prît de la cacher; et on n'en sortait jamais sans sentir les impressions de la grâce que Dieu avait comme attachée à ses discours. Deux gentilshommes de la première noblesse, l'ayant un jour entendu prêcher sur ces paroles de l'Ecclésiaste : *Vanité des vanités et tout est vanité*, furent si touchés de l'onction pleine de force avec laquelle il fit ressortir la prééminence des richesses spirituelles sur tous les biens du monde, qu'ils se convertirent entièrement et menèrent jusqu'à la mort une vie très édifiante.

Tel était l'intérêt qu'inspiraient les discours de François, que, pour n'en rien perdre, plusieurs les transcrivaient pendant qu'il les prononçait, et les plus savants mêmes ne pouvaient contenir leur admiration. « Quel « homme est celui-là, s'écriait l'un d'eux devant tout « le peuple, qui expose avec tant de clarté les points les « plus difficiles de la théologie, et fait comprendre aux « plus humbles esprits les choses les plus abstraites? — « Ce n'est pas merveille, disait un autre, s'il fait tant de « bruit : car il joint la sainteté à la doctrine, entendant « fort bien tout ce qu'il dit et le pratiquant mieux « encore. »

Le saint évêque prêchait ainsi tous les jours, et à peine trouvait-il le temps de préparer ses prédications : car on venait de toutes parts le consulter comme l'oracle du Saint-Esprit; et à quelque heure qu'on l'abordât, quelque occupé qu'il fût, il recevait tout le monde avec une grâce parfaite, semblant toujours n'avoir autre chose à faire qu'à écouter ceux qui voulaient lui parler et ne laissant jamais entrevoir qu'ils lui fussent importuns. Il confessait tous ceux qui se présentaient, rendait les vi-

sites qu'il croyait utiles, et allait dans les monastères prêcher la perfection religieuse.

Un ministère si actif et si fécond jeta la désolation parmi les ministres de l'erreur; et l'un d'eux imagina, pour empêcher les siens d'aller entendre le sermon, de faire sa prédication à la même heure : le seul résultat qu'il obtint de cette mesure fut la désertion de son auditoire. Alors, ne se possédant plus de fureur, il fit courir par toute la ville le bruit qu'il voulait avoir une conférence publique avec l'évêque. Celui-ci en fut ravi; et un de ses amis étant venu lui dire que ce ministre était d'une insolence incroyable et qu'il y avait péril pour la dignité épiscopale à s'exposer à ses avanies : « Tant mieux, reprit « François; voilà justement ce qu'il nous faut. — Mais « il vous traitera indignement. — Tant mieux encore, « c'est ce que je demande. Oh! que de gloire Dieu tirera « de ma confusion! — Mais il ne convient pas d'exposer « votre caractère à l'opprobre. — Jésus-Christ en a souf« fert bien d'autres. J'espère que Dieu me fera la grâce « d'endurer plus d'injures qu'il ne m'en saurait dire, « et si nous sommes bravement humilié, Dieu sera ma« gnifiquement exalté. Vous verrez des conversions à « tas; c'est la pratique de Dieu de tirer son honneur de « notre ignominie. » Malheureusement cette conférence n'eut point lieu; elle fut empêchée par les calvinistes, qu'effrayait la supériorité de l'athlète catholique; et toutes les bravades du ministre s'en allèrent en fumée.

Le saint évêque ayant terminé sa station, repartit promptement pour Annecy, où il arriva dès la troisième fête de Pâques; et là, interrogé pourquoi il avait quitté si promptement, sans prendre un moment de repos, une ville où il était si honoré et si estimé : « C'est, répondit« il, que ces grandes villes et ces grands honneurs ne « sont pas mon élément; j'y suis, comme une statue hors « de sa niche, un embarras et un obstacle. »

## CHAPITRE V

FRANÇOIS PERD SON FRÈRE BERNARD ET SA BELLE-SŒUR. IL PRÊCHE DE NOUVEAU L'AVENT ET LE CARÊME A GRENOBLE. IL PERD DEUX DE SES AMIS INTIMES. VOYAGE A SIXT. MIRACLES.

Le plaisir que François avait à revoir Annecy ne tarda pas à être mélangé de la plus cruelle amertume. Il apprit en effet coup sur coup la maladie, puis la mort de son frère Bernard, baron de Thorens, qui depuis trois semaines au plus, avait traversé les Alpes pour rejoindre l'armée, et qu'une fièvre pestilentielle enleva en quelques jours (23 mai). On ne saurait dire la douleur de François à cette nouvelle. Dans le premier moment, il ne put retenir ses larmes et les laissa couler abondamment; mais bientôt, levant les yeux et les mains au ciel, il s'unit à la volonté de Dieu par les belles paroles de nos saints livres : « Oui, Père « éternel, je le veux de tout mon cœur, puisqu'il vous a « plu que cela fût ainsi. Je me soumets sans murmure « et sans plainte, parce que c'est vous qui avez porté ce « coup : *Obmutui et non aperui os meum, quoniam tu fe-* « *cisti.* Que le nom de Dieu soit béni! ses arrêts sont « incompréhensibles et ses voies nous sont cachées. » Pour comprendre l'héroïsme de cette résignation, il faut lire les lettres qu'il écrivit à ce sujet : « J'ai beaucoup « pleuré, mandait-il à sa sœur Mme de Cornillon; car j'ai- « mais tendrement ce frère et n'ai pu m'empêcher de « ressentir vivement la douleur qu'inspire la nature; « mais maintenant que je sais combien pieusement il est « mort entre les bras des religieux barnabites, je suis

« tout consolé, et je me dis : Dieu soit à jamais béni de « l'avoir recueilli au sein des élus et retiré d'une vocation « où il y a de si grands périls de se perdre. — C'est comme « un songe pour moi, écrivait-il à un autre parent, de « penser que ce pauvre frère est mort, presque aussitôt « arrivé à Turin. Au milieu des angoisses que ce malheur « me cause, je m'écrie : Puisque Dieu l'a voulu, il faut « que ce soit le mieux! que son nom soit béni, et ses dé- « crets adorés à jamais! »

Mais il était encore un autre sujet d'affliction pour le cœur du saint évêque : c'était la douleur profonde qu'allaient éprouver M^me^ de Chantal et la baronne de Thorens quand elles apprendraient cette lamentable nouvelle. Il crut devoir l'annoncer lui-même d'abord à la mère de Chantal, puis le lendemain, à la jeune veuve. Pour remplir cette pénible mission, il commença par rappeler à sa belle-sœur le pieux dessein qu'elle et son mari avaient conçu d'entrer en religion à la mort l'un de l'autre; il ajouta ensuite avec une voix entrecoupée de sanglots et pleine de larmes : « Ce qui n'était qu'une simple proposition « au départ de votre mari est maintenant un ferme propos. « Il a trouvé ce que son cœur désire; il ne tiendra qu'à « vous maintenant d'exécuter votre religieux dessein. — « Ah! mon père, mon père! s'écrie à ces mots la baronne, « je vous comprends, mon mari est mort! » Et elle tombe évanouie; puis, revenant à elle-même : « O Dieu, dit-elle, « je suis donc désormais toute à vous seul! » Cependant, M^me^ de Chantal étant accourue au bruit : « Ah! ma mère, « s'écrie la baronne dès qu'elle l'aperçoit, voilà monsei- « gneur qui me dit que M. de Thorens est mort. » Et, à cette parole, la mère tombe évanouie à son tour. Qu'on juge de l'angoisse du saint Évêque en présence de deux personnes si chères, abîmées dans la douleur jusqu'à en perdre connaissance. Quand elles eurent repris leurs sens, il leur parla de la résignation chrétienne avec tant de force et d'onction, qu'il tarit pour quelque temps leurs larmes; mais bientôt la nature reprit le dessus, surtout dans la jeune baronne. Sa conversation, autrefois si gaie

et si enjouée, fit place à un morne silence; une pâleur mortelle couvrit son visage, et dans sa douleur, tantôt elle s'écriait : « O mon cher époux, la douceur de ma « vie! tu n'es plus; je ne pourrai donc plus ni te voir, « ni t'entendre, ni te dire mes peines, ni te consoler « dans les tiennes! » Tantôt, levant au ciel ses mains tremblantes et ses yeux noyés dans les larmes : « Sei- « gneur, disait-elle, je puis à présent vous servir, sans « partage, je ne tiens plus au monde que par cette petite « créature que vous avez formée dans mon sein; don- « nez-lui la naissance et le baptême, puis disposez de la « mère et de l'enfant selon votre sainte volonté. »

Notre prélat dut se rendre, le mois suivant, à la Roche, où il présida la fête patronale (24 juin), puis à Thonon, où il eut la joie de consacrer l'église des Capucins qu'il dédia à saint François d'Assise et au B. Amédée de Savoie, de bénir une chapelle érigée sur le cimetière paroissial (9 juillet), et de consacrer l'autel d'une chapelle que le marquis de Lullin venait de construire à côté de l'église des Barnabites (23 juillet). De Thonon, il s'en va à Gex et regagne Annecy pour y célébrer, dans sa cathédrale, la fète de Saint Pierre-ès-Liens.

Il y avait trois mois et demi que Bernard de Sales était mort, lorsque sa veuve fut surprise d'un accouchement avant terme, accompagné d'un long évanouissement pendant lequel l'enfant fut baptisé et mourut une heure après. Revenue à la connaissance, elle exige qu'on lui montre ce cher enfant. Hélas! on n'avait à lui présenter qu'un cadavre; elle le prend dans ses bras, le couvre de ses baisers, de ses larmes, et tombe en convulsion : bientôt les douleurs deviennent des plus intenses; les médecins n'ont plus d'espoir. François, informé de l'accident, accourt à la chambre; il n'y trouve que trouble et confusion, accablement et désespoir; la mourante l'aperçoit : « Mon père, s'écrie-t-elle, il faut mourir! — Je le sais, « ma chère fille, lui répond le saint prélat; mais est-ce « de moi que vous voulez parler? — Non certes, il faut « que vous viviez pour la gloire de Dieu et la sancti-

« fication des âmes : mais moi je vais mourir : j'ai fait « à Dieu le sacrifice de ma vie, je ne demande qu'à « mourir dans son amour. » L'évêque lui propose alors les derniers sacrements; elle les reçoit avec une ferveur d'ange; puis, dans toute la plénitude de sa raison, elle fait son testament, institue l'évêque de Genève héritier universel des biens provenant du baron de Thorens, et partage sa dot entre la Visitation, d'une part, et son frère et sa sœur Françoise, de l'autre [1]. Ses affaires temporelles ainsi réglées : « Mon père, dit-elle, il ne me reste plus « maintenant qu'un désir, celui de mourir religieuse de « la Visitation. » Le saint évêque acquiesce à ses vœux, la reçoit d'abord novice, puis professe, en présence de toute la communauté. Contente alors, et sans autre désir que celui du ciel, elle ne vécut plus pour la terre. Depuis ce moment jusqu'à son dernier soupir, ce ne furent que saints discours, que paroles embrasées d'amour divin, qu'aspirations ferventes, soit de la part du saint évêque qui l'exhortait, soit de la part de la mourante, qui attendait avec joie sa sortie de ce monde. Enfin elle mourut de la mort des saints, en prononçant avec des élancements d'amour les noms de Jésus et de Marie (7 septembre).

François fit effort sur lui-même pour rendre les derniers devoirs à la chère défunte; et, ce ministère rempli, il commanda qu'on lui tînt des chevaux prêts pour se mettre en route. Ses gens crurent d'abord qu'il voulait aller se reposer au château de Sales, qui n'était distant que de dix-neuf kilomètres; et quand ils apprirent qu'il partait pour Belley, ils ne purent s'empêcher de lui témoigner leur étonnement de ce qu'il délaissait seule dans une affliction si extrême M^me^ de Chantal. « Ah! leur dit-il, vous faites « tort à mon cœur de l'estimer plus affligée que moi : je « connais la force de son âme et la faiblesse de la mienne : « comment lui apporterais-je de la consolation, moi qui « en ai plus besoin qu'elle? Ne trouvez pas mauvais que

1. Charlotte, sa sœur cadette, était morte sept ans auparavant.

« j'aille la chercher là où je pense la rencontrer. » Il alla donc à Belley épancher son âme attristée dans le cœur de son ami, et il se consola en lui racontant la sainte vie et la mort plus sainte encore de la baronne, qu'il lui dépeignit comme un ange plutôt que comme une créature mortelle.

Après avoir reposé quelques jours sa douleur dans le sein de l'amitié, François revint à Annecy, d'où il adressa au Souverain Pontife une lettre en faveur des religieuses Clarisses d'Annecy et d'Evian qui se trouvaient dans une extrême indigence (17 septembre), puis une autre en faveur de Juvénal Ancina, évêque de Saluces, que l'on songeait à béatifier. « J'admirais en lui, dit-il, l'alliance « merveilleuse d'une science profonde avec une humilité « plus profonde encore, de la gravité dans les manières « et dans le langage, avec une grâce et une modestie « parfaites, de la dévotion avec une politesse exquise. » On voit qu'en peignant son ami, l'auteur de cette lettre s'est peint lui-même, sans s'en douter, trait pour trait.

Les habitants de Grenoble avaient tellement goûté les prédications de l'évêque de Genève qu'ils le prièrent de venir encore prêcher l'Avent et le Carême suivant. Deux raisons auraient pu faire hésiter tout autre à accepter cette invitation : plusieurs en effet regardaient comme une imprudence d'aller prêcher, pendant deux années consécutives, les stations de l'Avent et du Carême dans une ville telle que Grenoble, et disaient qu'il allait nécessairement se répéter, et, par ses redites, prêter le flanc aux railleries des hérétiques. D'autre part, M$^{me}$ de Chantal était atteinte d'une grave maladie qui mettait ses jours en péril; et comment la quitter dans cet état? Mais ni l'une ni l'autre de ces considérations ne put arrêter l'homme de Dieu. Il répondit à la première : « Ceux qui « m'accusent d'imprudence ont quelque raison; je con- « nais qu'ils sont hommes, parce qu'ils raisonnent hu- « mainement. Si je voulais me prêcher moi-même, j'au- « rais sujet de craindre; mais, ne voulant que Jésus et sa

« gloire, j'espère faire voir à tout le monde que nostre « Dieu est un fonds inépuisable. » Il répondit de même, à la seconde considération, que le bien public devait l'emporter sur le bien privé, la gloire de Dieu sur toutes les affections du cœur.

Ayant obtenu l'autorisation du duc de Savoie, grâce à l'intervention de Lesdiguières, il songea à se mettre en route. Avant de partir toutefois, il rédigea son testament par lequel il instituait héritiers pour une égale part Jean-François et Louis, ses frères, et les enfants mâles de Gallois, son autre frère, décédé trois ans auparavant (29 nov. 1617). Le même jour, il prit, non sans inquiétude, le chemin de Grenoble. Ces anxiétés l'accompagnèrent les premiers jours de sa station : « Je suis en peine de « notre mère, que je laissai en danger il y a dix ou douze « jours, écrivait-il le 4 décembre. Pensez si, estant de- « meuré depuis la veille de Saint-André sans savoir de « ses nouvelles, je dois estre peiné. » Enfin, le 8 décembre, jour de la Conception de la sainte Vierge, il apprit que la malade entrait en convalescence, et il lui dit sa joie par ces riantes paroles qu'il lui écrivit : « Je suis allé tout gai « comme un petit oiseau dans ma chaire, où j'ai chanté « plus joyeusement qu'à l'ordinaire les louanges de ce « grand Dieu qui a racheté ma vie de la mort et me cou- « ronnera dans sa miséricorde. Dieu soit à jamais béni « qui nous console dans nos tribulations ! »

Dégagé de cette cruelle inquiétude, il se livra tout entier aux travaux de sa station, et eut les mêmes succès que l'année précédente. Les ministres calvinistes, jaloux du bien qu'il faisait, cherchèrent à le trouver en défaut soit dans sa doctrine, soit dans sa conduite; ils n'y purent rien trouver à reprendre. Alors ils eurent recours aux injures et au mépris. Le saint évêque y répondit, selon les conseils évangéliques, en rendant le bien pour le mal, les bénédictions pour les malédictions; et il termina ainsi heureusement sa station : après quoi il repartit promptement pour Annecy. Arrivé dans cette ville, il écrivit au roi de France pour le prier d'autoriser les Carmes à re-

prendre possession de leur ancien couvent de Gex dont il restait quelques débris, et d'y établir également les Pères de l'Oratoire.

Peu après, notre Saint reçut à la fois deux coups douloureux qui furent très sensibles à ce cœur aimant. Il perdit, le même jour, deux de ses intimes amis, dom Simplicien Fregose, directeur du collège d'Annecy, religieux d'une piété éminente, et le chanoine Philippe de Quoex, ecclésiastique accompli (25 janvier 1618).

Le Carême approchant, le saint évêque se rendit à Grenoble, après avoir visité, sur son passage, le sanctuaire de N.-D. de Myans, où il s'arrêta un jour ou deux. Tout Grenoble accourut avec une admiration nouvelle pour l'entendre. On sentait que l'esprit de Dieu parlait par sa bouche, et ses discours étaient moins un effort de l'esprit humain qu'une de ces productions de l'âme purifiée par la piété, qui instruisent et qui touchent, qui éclairent et qui embrasent. Aussi fit-il des fruits admirables. Les pécheurs se convertirent, les justes devinrent meilleurs, et la piété s'accrut dans toute la ville. Le maréchal de Lesdiguières, assidu à l'écouter en public et fidèle à l'entretenir en particulier, s'affermit dans la disposition d'embrasser la religion catholique; ce qu'il fit en effet quand il fut connétable.

Tout en travaillant à la sanctification des autres, François, pour satisfaire sa dévotion particulière, alla chez les Pères minimes, le second jour d'avril, vénérer le manteau de saint François de Paule, qui se conservait dans ce monastère. Pendant qu'il était en prière devant la sainte relique, le peuple, avide de la voir du plus près possible, s'approcha en foule et se pressa autour de lui, les uns marchant sur ses habits et sur ses jambes, les autres s'appuyant sur ses épaules, le poussant, le heurtant de la manière la plus indiscrète; et telle fut, au milieu de tout ce tumulte, sa patience, sa paix, son union à Dieu, qu'il ne dit pas un mot, ne fit pas un mouvement, un geste pour arrêter cette irruption populaire : uniquement occupé de ce qu'il faisait, il continua son oraison dans une attitude

de respect profond, aussi immobile qu'une statue, et reçut ensuite de la main d'un des religieux le grand cordon de l'ordre avec des lettres d'affiliation. Au sortir de l'église, les religieux voulurent lui faire des excuses de ce qui était arrivé : « Ne faut-il pas, répondit-il, que chacun con-« tente sa dévotion? Je puis vous assurer que je n'ai pas « beaucoup pris garde à ceux qui étaient autour de moi ; je « n'ai pensé qu'à saint François de Paule, qui me donnait « lui-même spirituellement son lien et sa filiation, et m'o-« bligeait par des liens intérieurs et extérieurs à consi-« dérer tous les minimes comme des frères. » Depuis ce temps-là, en effet, il fut fidèle à dire aux religieux minimes, toutes les fois qu'il les rencontra, qu'il était leur frère et vraiment minime en tout.

Les dames de Grenoble, préjugeant la sainteté des filles par celle du père, voulurent avoir dans la ville un monastère de la Visitation. Il y consentit, et manda Mme de Chantal avec quelques autres religieuses pour faire cette fondation. Elle arriva la veille du dimanche des Rameaux (7 avril), trouva la maison provisoire qu'on avait louée pourvue de toutes les choses nécessaires, et le lendemain on fit avec grande pompe la cérémonie de l'établissement du premier monastère de Grenoble. Le lundi saint, elle choisit, de concert avec l'Évêque, pour bâtir le monastère définitif, un lieu élevé et de difficile accès au milieu des rochers, comme offrant tout à la fois un air plus pur, un moyen de s'étendre à meilleur marché et plus de facilité à ses religieuses pour mener une vie solitaire et séparée du monde ; elle reçut ensuite quelques novices, et, après avoir organisé la nouvelle communauté, elle s'en retourna à Annecy. Pour le saint Évêque, il désira, avant son retour, visiter la Grande-Chartreuse, qui n'est qu'à vingt kilomètres de Grenoble.

Dom Bruno d'Affringues, ce grand homme dont nous avons eu déjà occasion de parler, général de l'ordre, le reçut avec un accueil digne de sa piété, le conduisit dans la chambre des hôtes la plus convenable, et, après s'être entretenu avec lui de saints discours, il le pria de l'excuser

s'il ne pouvait lui tenir compagnie plus longtemps, parce qu'il devait se disposer à aller la nuit aux matines. L'Évêque demeura très édifié de cette exactitude; mais comme ce saint religieux se retirait, il rencontra le procureur de la maison qui lui demanda où il avait laissé monseigneur de Genève : « Je l'ai laissé dans sa chambre, « dit-il, pour aller dans ma cellule me disposer aux ma- « tines. — Vraiment, lui dit le procureur, vous entendez « fort mal les cérémonies : vous aurez toujours assez de « loisir pour chanter les louanges de Dieu ; les matines ne « vous manqueront pas d'autres fois, et nous n'avons pas « souvent dans ce désert des prélats du mérite de M. de « Genève. Quelle honte pour la maison que vous l'aban- « donniez ainsi seul ! — Mon enfant, reprit le général, je « crois que vous avez raison et que j'ai mal fait. » Et à l'instant étant retourné vers le saint Évêque, il lui dit avec une candeur et une ingénuité admirables : « Monseigneur, « j'ai rencontré, en m'en allant, un de nos pères, qui m'a « dit que j'avais fait une impertinence de vous avoir laissé « seul; je l'ai cru et m'en suis revenu tout droit vous de- « mander pardon, en vous priant d'excuser ma sottise; « car je vous assure que *ignorans feci*, je n'ai pas com- « pris la faute que je faisais. »

François, admirant tant de candeur, plus que s'il eût vu un miracle, demeura quelques jours dans cet asile de la perfection religieuse, en étudia les vertus et les règles, et s'en revint à Annecy, embaumé du parfum de piété qu'on respire en ce saint lieu.

Vers la fin de mai, il reçut la visite de son ami intime le président Favre, qui demeura avec lui toute une semaine. Le mois suivant, il goûta un bonheur plus vif encore en apprenant que la paix venait d'être signée avec l'Espagne; et le jour de la Nativité de S. Jean-Baptiste, il prit la paix pour sujet du sermon qu'il adressa au peuple d'Annecy.

Dans sa bonté, le prélat ne savait rien refuser de ce qu'il pouvait accorder sans blesser la vertu. Un peintre, nommé J.-B. Costaz, qui désirait avoir l'autorisation de tirer son

portrait, l'aborde en ces termes : « Monseigneur, lui dit-il, « vous faites beaucoup offenser Dieu. — Comment cela? dit « le saint. — En refusant de vous laisser peindre, vous « êtes cause que beaucoup commettent des péchés de « murmure. — S'il en est ainsi, dit le saint, je consens « qu'on prenne l'image de cet homme de terre, pourvu « qu'on demande à Dieu que je forme en moi l'image du « Père céleste. » Il accorda donc une séance, mais fort courte ; d'où il résulta que l'artiste ne put, faute de temps, saisir que très imparfaitement la ressemblance. Celui-ci néanmoins tira plusieurs copies du portrait et en vendit quelques-unes, mais en petit nombre, parce qu'on n'y retrouvait pas les traits de l'original. Affligé de ce peu de succès, et sentant lui-même le premier l'imperfection de son œuvre, il retourna trouver le saint : « Monseigneur, « lui dit-il, je viens vous conjurer, au nom de la charité « et de la vérité, de m'accorder une nouvelle séance ; au « nom de la charité, car ce sera me mettre le pain à la « bouche ; au nom de la vérité, car les acheteurs me font « jurer que le portrait est fait d'après nature ; et c'est là, « monseigneur, un mensonge que vous seul pouvez faire « cesser ; car je vous aime tant, que, quand je ne vous « vois pas, je vous fais toujours plus beau que vous « n'êtes. — Je ne sais, répondit François en souriant, si « votre raison est plus ingénieuse qu'ingénue ; mais, quoi « qu'il en soit, il ne faut pas pour cette fois que je sois « opiniâtre. » Il s'assit donc et posa pendant deux heures.

François se prêtait encore plus facilement aux désirs des religieux. Un jour qu'il avait officié et prêché chez les Cordeliers d'Annecy, pour célébrer la fête de saint Bonaventure (14 juillet), les Capucins, qui célébraient aussi cette fête, vinrent, à cinq heures du soir, se plaindre à lui de ce qu'ayant donné tout le jour aux Cordeliers il n'avait point honoré leur église de sa présence. « Vous avez raison, leur « répondit-il, mais il est encore temps. » Et aussitôt, prenant son rochet et son camail, il va donner le salut du Saint-Sacrement et prêcher chez ces bons Pères. Quand, après la cérémonie, ils lui demandèrent pardon du sur-

croît de fatigue qu'ils lui avaient causé : « Je suis, leur « répondit-il, de l'ordre de Saint-François, sans distinc- « tion des différents membres de sa famille, et j'y tiens « par un double lien : celui du baptême, où j'ai reçu le « nom de François-Bonaventure, et celui de mon affilia- « tion à votre saint ordre. »

Durant le cours de cet été, notre prélat visita le couvent de Talloires dont il avait été, l'année précédente, nommé supérieur par l'abbé de Savigny, et celui de Saint-Jorioz dont il transféra les reliques en un lieu plus convenable (19-22 juillet). Il s'en alla, le mois suivant, à Rumilly, consacrer la chapelle des RR. PP. Capucins (31 août), et quelques jours après, il était dans la vallée de Sixt.

Au commencement de 1618, les religieux de cette abbaye se déterminèrent à accepter la réforme et lui en envoyèrent l'engagement exprès signé en Chapitre. Ravi de cette détermination, François s'empressa de leur en dire toute sa joie et de ratifier cet acte capitulaire : « Nous approuvons et ratifions cet acte, leur écrit-il le 23 janvier, et recommandons qu'il soit observé. Nous vous en louons, nous vous aimons de tout notre pouvoir dans les entrailles de Jésus-Christ, et vous donnons notre bénédiction paternelle. » Jaloux de profiter de ces belles dispositions, il alla leur faire une troisième visite (12-15 septembre). Là, comme un sage supérieur qui mène peu à peu ses inférieurs à une perfection plus haute, il leur persuada de faire mieux encore et d'accepter des constitutions plus étendues et plus parfaites. « Sachant, dit-il, que les véné- « rables chanoines, dociles à l'inspiration divine, veulent « restablir en entier l'ancienne observance régulière « deschue et presque esteinte par l'injure des temps, « voulant seconder par notre autorité un but si louable, « nous avons ordonné ce qui suit. » Puis il statue en substance que tout ce qui a été ordonné à la dernière visite sera observé.

Pendant ce voyage arrivèrent deux faits des plus remarquables. En passant à Saint-Jeoire, il désira procurer à ses compagnons de voyage quelques rafraîchissements

pour étancher la soif brûlante qui les dévorait, et demanda du vin à une hôtellerie qui se rencontra sur sa route. L'hôte, L. d'Anthon, lui répondit qu'il n'avait que du vin gâté destiné à faire du ciment, et capable de rendre malades ceux qui en boiraient : « N'importe, dit l'évêque, faites-moi goûter de ce vin. » L'hôte, après s'être fait prier, en apporte dans un vase : à peine l'homme de Dieu l'a-t-il approché de ses lèvres, que non seulement le vin qui était dans le verre, mais encore celui qui était dans le tonneau, devient excellent et délicieux. Tous les compagnons de voyage en burent, en emportèrent plusieurs bouteilles, et l'hôte vendit le reste à un haut prix.

A Sixt, un grand nombre de personnes étant venues du Faucigny, du Chablais et du pays de Gex pour conférer avec l'évêque sur diverses affaires, il fallut que l'abbaye traitât tous ces étrangers, et on compta qu'elle avait donné jusqu'à deux cents repas à des personnages de marque et quarante à ceux d'une condition moindre. François, affligé des dépenses qu'il occasionnait à la maison, dit aux Religieux qu'il prierait Dieu de les dédommager ; et, chose merveilleuse ! tel fut l'effet de sa prière, que le monastère ne souffrit aucunement de ces dépenses. La rivière, qui le traverse, fournit tant et de si beaux poissons, que de mémoire d'homme on n'avait rien vu de semblable. On ne fit cuire d'autre pain que celui qu'on avait préparé pour les Religieux, et il y en eut pour tout le monde ; on prit au tonneau autant de vin qu'il en fallut, et le tonneau ne fut pas plus diminué que si les Religieux y eussent bu seuls, tous faits qui furent constatés par six chanoines de l'abbaye et déposés, sous la foi du serment, dans le procès pour la béatification du serviteur de Dieu [1].

De retour dans sa ville épiscopale, François, usant du pouvoir qui lui avait été accordé par bulles du 23 avril, érigea l'institut de la Visitation en Ordre religieux (16 octobre).

1. Dépos. de MM. Bernard de Passier, Biord, Moccand et Desfayets.

# CHAPITRE VI

NOUVEAU VOYAGE DE FRANÇOIS A PARIS. IL Y ACCOMPAGNE LE PRINCE DE PIÉMONT. — SUCCÈS DE SES PRÉDICATIONS ET DE SON MINISTÈRE APOSTOLIQUE. — SES RAPPORTS AVEC BOURDOISE ET SAINT VINCENT DE PAUL. — MARIAGE DU PRINCE DE PIÉMONT. — REFUS DES PLUS RICHES BÉNÉFICES EN FRANCE.

**(Octobre 1618-septembre 1619)**

Depuis longtemps les marguilliers de Saint-André-des-Arts, à Paris, pressaient l'évêque de Genève de venir prêcher dans leur église les stations de l'Avent et du Carême; et le saint prélat, qui aimait tant la France, désirait vivement se rendre à cette invitation; mais toujours le duc de Savoie y mettait obstacle. Enfin la Providence lui offrit l'occasion de satisfaire les vœux de ceux qui désiraient tant l'entendre. Son Altesse ayant projeté de marier le prince de Piémont, son fils, avec Christine de France, sœur du roi, et résolu d'envoyer pour négocier cette affaire le prince cardinal de Savoie, il fallut composer à ce dernier un brillant cortège des personnages les plus honorables de ses États. Parmi ceux-ci l'opinion désignait au premier rang l'évêque de Genève; le duc de Savoie hésita quelque temps à suivre cette indication; il finit par l'appeler à faire partie de cette ambassade, sur le désir formel de Richelieu.

L'évêque se mit donc en route pour Paris avec toute la

suite du prince cardinal (22 octobre)[1]. Arrivé à Paris (7 novembre), il prit son logement rue de Tournon, à l'hôtel du maréchal d'Ancre[2], avec le premier président Favre; et dès le lendemain on vint l'inviter à prêcher pour le 11 novembre, fête de Saint-Martin, dans l'église des prêtres de l'Oratoire. Selon sa coutume, il acquiesça à l'invitation qui lui était faite. A cette nouvelle, tout Paris s'émut; le roi et les deux reines, plusieurs évêques, les savants de la capitale, toutes les classes de la société enfin, voulurent entendre un prédicateur de si grande renommée ; et, le jour du sermon, la foule dans l'église fut si compacte, que l'orateur lui-même, arrivant après les autres, ne put entrer que par une fenêtre à l'aide d'une échelle qu'on lui fit passer. Chacun, dans cette circonstance solennelle, attendait un discours digne d'un si grand auditoire, surtout du beau génie qui avait produit l'*Introduction à la vie dévote* et le *Traité de l'Amour de Dieu;* mais le saint évêque, au lieu d'écouter les inspirations de l'amour-propre, qui eût été fier de paraître en si belle occasion, crut qu'il valait mieux s'humilier sur le plus grand théâtre du monde, et se borna à raconter simplement la vie de saint Martin. Pendant qu'il en faisait le récit, il entendait des personnes dire à demi-voix : « Voyez « un peu ce montagnard, comme il parle bassement! « C'était bien la peine de venir de si loin pour nous dire « ce qu'il dit et exercer la patience de tout le monde! » En entendant ces critiques, l'humble prélat se réjouissait d'être méprisé des hommes, content de plaire à Dieu

1. Parmi eux, nous signalerons : Ottavio Viale, évêque de Saluces, Philibert Scaglia, comte de Verrue, qui mourut à Paris, le 22 mars suivant, le président Favre et son fils Philibert, seigneur de Féliciaz.

2. Cet hôtel est aujourd'hui le n° 10 de la rue de Tournon. Après la disgrâce du maréchal d'Ancre, il prit le nom d'Hôtel des Ambassadeurs extraordinaires, parce qu'on l'affecta à cette destination. Cédé ensuite au duc de Nivernais, il fut rebâti par ce duc dans l'état où il est aujourd'hui. Devenu propriété nationale en 1790, il fut approprié au service de la garde municipale, dont il est encore aujourd'hui la caserne. Voyez *le plan de Paris*, en 1661, par Jacques Gomboust, et *le plan de la circonscription de la paroisse de Saint-Sulpice*, en 1690.

seul. Le monde blâma ce discours ; et le saint évêque répondit pour toute justification qu'on ne pouvait attendre d'un arbre de montagne autre chose que des fruits sauvages. Il fit part du fait à saint Vincent de Paul, et cet homme de Dieu, jugeant la chose autrement que le monde, en fut édifié. « Voilà, dit-il à ses frères en leur citant ce « trait d'humilité, voilà comment les saints répriment la « nature, qui aime l'éclat et la réputation ; voilà comment « nous devons faire nous-mêmes, préférant les emplois « bas aux apparents, l'abjection à ce qui pourrait nous « faire honneur. »

Si le premier sermon eut peu de succès, le prédicateur y suppléa par la sainteté de sa vie et de ses exemples ; il y avait en sa personne et en toutes ses manières une certaine majesté douce qui révélait un homme tout céleste et faisait dire que, si on voulait avoir une idée de Jésus-Christ conversant sur la terre, il n'y avait qu'à voir l'évêque de Genève. Quand il marchait par les rues, on le regardait avec vénération, on s'estimait heureux de pouvoir toucher son vêtement, comme s'il en fût sorti une vertu divine, et l'on vénérait comme des reliques tout ce qui avait été à son usage, jusqu'à ses cheveux, qu'on tâchait de se procurer par celui qui lui faisait la tonsure. Aussi, quand il reparut en chaire pour prêcher l'Avent à Saint-André-des-Arts, la foule fut si grande, que les cardinaux, les évêques et les princes avaient peine à y trouver place ; et plus il prêcha, plus on témoigna d'avidité pour l'entendre. « Jamais, disait-on, les apôtres n'avaient « prêché plus saintement ni plus apostoliquement. » Pour lui, il ne pouvait concevoir cette vogue qu'avaient ses sermons. « N'êtes-vous pas étonné, disait-il à un de ses « amis, de voir tous ces bons Parisiens venir m'entendre, « moi qui ai la langue si épaisse, les conceptions si « basses, les sermons si plats ? — Pensez-vous, lui ré« pondit ce digne ami, que ce soient les belles paroles « qu'ils cherchent en vous ? Il leur suffit de vous voir en « chaire, votre cœur parle par vos yeux et votre bouche ; « ils ne vous verraient faire qu'une courte prière, ils se-

« raient contents. Vos paroles communes, embrasées du « feu de la charité, percent les cœurs et les attendrissent. « Il y a dans vos discours je ne sais quoi d'extraordi- « naire ; tout porte coup. Un autre en dirait trois plus, « qu'on n'y ferait pas d'attention. Vous avez une certaine « rhétorique d'Annecy, ou plutôt du paradis, qui produit « des effets admirables. » La veille de Noël, après avoir célébré la messe et communié la reine dans l'église des Capucins, François prêcha devant celle-ci et devant toute la Cour.

Cette grande vogue alla croissant pendant toute la station ; et à la fin les marguilliers de Saint-André, ne sachant comment exprimer leur reconnaissance, voulurent lui faire hommage d'un service magnifique en vaisselle d'argent; mais, à leur grand regret, ils ne purent rien lui faire accepter.

Cette station terminée, les prédications de l'homme de Dieu ne discontinuèrent point; on l'invita à prêcher de toutes parts, et toujours on reçut de lui une réponse bienveillante. Un jour un des siens, l'entendant promettre un sermon pour un jour de fête, lui fit remarquer qu'il s'était déjà engagé pour ce jour-là dans une autre église. « Laissez faire, répondit-il, Dieu nous fera la grâce de « multiplier notre pain ; il est riche en miséricorde sur « ceux qui l'invoquent. — Mais votre santé en souffrira. « — Si Dieu fortifie l'esprit pour lui donner de quoi par- « ler, il ne délaissera pas le corps par lequel se distribue « sa parole. Et puis ne sommes-nous pas par état la lu- « mière du monde? On a tort de se plaindre qu'un flam- « beau se consume en éclairant les autres. — Mais Dieu « ne défend pas d'avoir soin de sa santé. — Non, mais il « défend la défiance de sa bonté ; et si on me demandait « un troisième sermon pour le même jour, j'aurais moins « de peine à le faire qu'à le refuser. Ne faut-il pas « se fondre corps et âme pour ce cher prochain que « Notre-Seigneur a aimé jusqu'à mourir d'amour pour « lui? » Suivant ce principe, il lui arriva de promettre jusqu'à trois et quatre sermons pour le même jour ; et ses

amis lui en faisant reproche comme d'une indiscrétion : « Que voulez-vous, leur répondit-il, j'ai un cœur qui ne « sait rien refuser. J'ai plutôt fait un sermon que de dire « nenni. Si j'entrais dans vos vues, il faudrait m'établir « un vicaire pour refuser; car jamais je n'aurais le cou- « rage de le faire moi-même. La parole que j'annonce « m'apprend que nous devons donner à tous ceux qui « nous demandent, et que la vraie charité, sans égard « à ses propres intérêts, n'envisage que ceux de Dieu et « du prochain. Qu'est-ce que le peu que nous faisons « près des sentiments de Moïse et de saint Paul, dont l'un « désirait être effacé du livre de vie et l'autre être ana- « thème pour ses frères? »

Le 3 janvier, il prêcha à Saint-Sulpice sur la fête de sainte Geneviève; le jour des Rois, à Saint-Mathurin, sur l'Église naissante; et le 15, dans l'église de la Madeleine. Le 17 janvier, il prononça le panégyrique de saint Antoine; le 20, celui de saint Sébastien, dans l'église Saint-Jacques de la Boucherie; enfin le 4 février, il prêcha à l'Oratoire pour la fête de Jésus, notre Sauveur.

Le Carême arrivé, il reprit ses sermons de la station à Saint-André-des-Arts : après le Carême, il continua encore de prêcher partout où on l'invita; de sorte qu'on fit le calcul, à son départ, que, pendant l'année qu'il avait passée à Paris, il était monté en chaire jusqu'à trois cent soixante-cinq fois, et cela sans jamais lasser son auditoire. Le 9 mai en la fête de la translation de saint Nicolas, il prêcha « mitre en tête avec un talent si remarquable que, pendant toute la durée du sermon, il nous semblait être transportés dans le ciel », dit un témoin oculaire. La foule le suivait partout où il devait parler, jusque-là que, prié de prononcer à la maison professe des jésuites le panégyrique de saint Louis, il fut obligé, vu l'affluence du peuple, de passer par une fenêtre du chœur pour arriver à la chaire, comme il avait fait quelques mois auparavant le jour de Saint-Martin.

Dans ces instructions si multipliées, le saint prédicateur ne négligeait pas l'éloquence, mais il s'occupait beau-

coup plus de donner à ses auditeurs une doctrine claire et solide : s'oubliant lui-même, il ne pensait qu'à la conversion des âmes; plein de douceur partout ailleurs, il paraissait là plein de zèle, s'animant d'une sainte colère contre le monde et ses passions, rappelant les pécheurs à la vertu, recommandant aux justes la pratique des conseils évangéliques, surtout la communion et la dévotion au saint Sacrement, qu'il appelait la fontaine de toutes les grâces, l'arsenal où nous devons prendre les armes défensives et offensives pour combattre les ennemis du salut.

Toutefois, quels que fussent les discours de l'Évêque de Genève, le saint emploi qu'il faisait de son temps prêchait plus éloquemment encore. Lorsqu'il n'était pas en chaire, il s'occupait de prières ou de saintes œuvres; il confessait toutes les personnes qui désiraient lui ouvrir leur cœur; et elles étaient nombreuses; il officiait pontificalement ou allait dire la messe partout où on l'invitait; dès qu'on savait le lieu, on faisait foule pour le consulter sur les affaires les plus difficiles, sur les cas de conscience qui inquiétaient, sur les voies de la perfection où l'on voulait marcher, et toujours on se retirait d'auprès de lui content et meilleur. Une vie si bien remplie édifiait toute la capitale, gagnait les cœurs à Dieu et faisait de nombreuses conversions, même parmi ceux qui ne pouvaient l'entendre.

Le gouverneur de la Fère, en Picardie, calviniste obstiné, étant tombé dangereusement malade à Paris, consentit, sur les instances de ses amis catholiques, à conférer de la religion avec un prélat d'une si haute réputation de science et de vertu. Le saint Évêque, informé de la chose, s'empressa d'accourir au chevet du malade. Accueilli d'abord par des paroles brusques, il n'y opposa que des manières et des paroles pleines de douceur, et aborda peu à peu la controverse avec cet art d'insinuation qui lui était propre. Le malade écouta tout avec grande attention et sans aucun indice de déplaisir : « Monsieur, dit-il ensuite, je ne suis pas en état de discuter, mais revenez « dans huit jours, je conférerai de tout avec le ministre

« Dumoulin, je le ferai venir ici avec vous, et tous deux « vous discuterez ces matières en ma présence. » Cette réponse remplit de joie le cœur du saint prélat, et il promit d'être exact au rendez-vous. Le malade mande aussitôt le ministre, lui rapporte la doctrine et les raisons de l'Évêque, et le prie d'accepter la discussion en sa présence. Le ministre refuse; le malade insiste, lui disant qu'il répondra de son âme le jour du jugement; les instances sont inutiles, Dumoulin ne veut pas se mesurer avec l'Évêque de Genève. Au bout des huit jours, l'Évêque revient selon sa parole : « Ah! monsieur, lui dit le « malade en pleurant, que je suis heureux de vous revoir! « Voilà cinquante ans que les ministres me trompent : « si Dumoulin avait jugé sa cause bonne, il n'aurait pas « refusé de la soutenir devant vous. Un tel refus m'éclaire, « je suis prêt à abjurer le calvinisme, que son ministre « ne sait pas soutenir. Veuillez, de grâce, m'instruire de « la religion catholique. » Le saint Évêque, alors, levant les yeux et les mains au ciel pour adorer l'éternelle providence de Dieu, commença l'instruction de son malade, le réconcilia à l'Église, lui obtint, par ses prières, le rétablissement de sa santé; et le nouveau converti, plein de zèle pour la foi qu'il venait d'embrasser, convertit toute sa famille, qui était fort nombreuse. Cette conquête ne fut que le prélude de beaucoup d'autres victoires.

Un gentilhomme calviniste qui se trouvait chez M[me] de Montigny, sa parente, au moment où François alla la visiter, lui ayant déclaré qu'il se ferait soudain catholique si on lui prouvait l'existence du purgatoire, l'Évêque ouvrit aussitôt la Bible, qu'il faisait toujours porter avec lui par son valet de chambre, lui montra, par l'exemple de David, qu'après le péché pardonné il reste une peine temporelle à subir; par la première épître de saint Jean, qu'il est des péchés qui ne sont pas mortels; et de ces deux faits il inféra l'existence d'un lieu d'expiation pour ceux qui meurent sans avoir subi cette peine temporelle ou expié ces péchés véniels. Il apporta le texte si clair du II[e] livre des Machabées : « C'est une sainte et salutaire

« pensée de prier pour les morts, afin qu'ils soient déli-« vrés de leurs péchés. » Et il prouva l'authenticité de ce livre. Citant ensuite la parole de Notre-Seigneur : *Le péché contre le Saint-Esprit ne sera remis ni en ce monde ni en l'autre*, il en conclut qu'il est des péchés qui seront pardonnés dans l'autre monde; et ces péchés, quels sont-ils, sinon ceux qu'on expie en purgatoire? Il développa le texte de saint Paul : *Celui qui mêle un peu de vanité à sa prédication sera sauvé comme à travers le feu;* et passant de là aux sentiments des Pères et des conciles, à l'autorité et à la coutume de l'Église, à la raison même qui nous dit que, puisqu'il en est qui à la mort ne sont ni assez saints pour entrer de suite au ciel, ni assez mauvais pour être jetés en enfer, il doit y avoir, pendant la durée des temps d'épreuve, un lieu mitoyen entre l'un et l'autre, il laissa le gentilhomme pleinement convaincu de l'existence du purgatoire, et peu de jours après il reçut son abjuration.

Un autre calviniste, demi-savant, voulut, vers le même temps, par une pure curiosité, entrer en controverse avec le saint Évêque et le presser de ses objections pour savoir jusqu'où allait sa science dont on parlait tant : il fut pris dans les filets de l'homme de Dieu et se convertit.

Un autre, descendu de l'hérésie jusqu'à l'athéisme par une conséquence qui est rigoureuse pour tout esprit logique, ayant eu occasion de le rencontrer, lui demanda d'un ton railleur s'il y avait un Dieu et qu'est-ce que c'était que la foi. L'Évêque alors, s'inspirant d'un zèle apostolique, accompagné de la plus aimable douceur, reprit patiemment la chaîne des vérités religieuses depuis le premier anneau jusqu'au dernier, conduisit cet esprit dévoyé des principes aux conséquences, le forçant d'admettre d'abord une cause première spirituelle, infiniment parfaite, avec l'obligation de l'honorer, de l'aimer et de la servir; puis la mission divine de Jésus-Christ et de son Église chargée de conserver intact le dépôt des vérités révélées, avec le devoir de nous soumettre à ses enseignements; enfin la beauté et l'excellence de ces enseignements mêmes; et telles fu-

rent la force et l'onction avec lesquelles il exposa tout ce bel ordre de doctrine, que l'athée, ouvrant à la fois son esprit et son cœur à la vérité démontrée, fondit en larmes sur son égarement, se confessa, communia et mena depuis une vie exemplaire.

Quelques jours après ce retour si consolant, on vint avertir le saint évêque qu'il y avait dans les prisons un malheureux condamné à mort qui, dans l'exaspération du désespoir, refusait les sacrements et dévouait d'avance son âme à tous les démons. Il accourt sur-le-champ (14 février), descend dans le cachot, embrasse le coupable, le console, pleure avec lui et le presse d'avoir confiance dans les miséricordes divines, d'accepter la mort en expiation de ses fautes et de s'y préparer par la confession : « C'est « inutile, dit le malheureux; je suis destiné à l'enfer et je « serai bientôt la proie du diable. — Mais, mon enfant, « n'aimeriez-vous pas mieux être la proie du bon Dieu et « la victime de la croix de Jésus-Christ? — Sans doute, « mais Dieu n'a que faire d'un misérable comme moi. — « Mais c'est pour les hommes comme vous, réplique « l'évêque, que le Père éternel a envoyé son fils au monde; « c'est pour des hommes pires que vous, tels que ses « bourreaux et le traître Judas, que Jésus-Christ a versé « son sang. — M'assurez-vous, dit le criminel, que je puis « sans effronterie recourir à la miséricorde de Dieu? — « Ce serait au contraire une grande effronterie de ne pas « penser que cette miséricorde, étant infinie, peut par- « donner tous les péchés possibles. — Mais Dieu est juste, « il me damnera. — Dieu est miséricordieux, il vous sau- « vera si vous lui demandez pardon avec un cœur contrit « et humilié. » Touché de ces bonnes paroles, le criminel se confesse, se résigne, et fait la mort la plus édifiante en redisant souvent : « O Jésus, je m'abandonne à vous, je me « confie en vous! »

Non seulement l'évêque de Genève allait visiter ceux auxquels il pouvait être utile; mais tout le temps qu'il passait dans sa chambre il était accessible à tous, aux indiscrets même et aux importuns, comme à ses meilleurs

amis; il recevait cette foule avec une sainte joie et une merveilleuse affabilité, sans jamais laisser s'élever sur son front aucun de ces nuages que forment la fatigue et l'ennui, entendant parler des petites choses comme s'il eût ignoré les grandes, et des grandes comme s'il ne se fût jamais occupé des petites, écoutant avec plaisir et engageant à répondre avec confiance, s'accommodant à tous et ne se préférant à personne, laissant chacun faire paraître son esprit sans jamais se prévaloir de la supériorité du sien.

Un jour un hérétique, étant venu le trouver dans sa chambre, lui demanda sans autre préambule si c'était lui qu'on nommait l'évêque de Genève. « Oui, monsieur, ré- « pondit-il, on m'appelle ainsi. — Je voudrais bien savoir « de vous, qu'on tient pour un homme apostolique, si les « apôtres allaient en carrosse? — Certainement, mon- « sieur, quand l'occasion s'en présentait. — Je voudrais « bien que vous me fissiez voir cela dans l'Écriture? — « Lisez le huitième chapitre des Actes des Apôtres, vous « y verrez que le diacre saint Philippe monta dans le car- « rosse de l'eunuque de la reine d'Éthiopie. — Mais, dit « l'autre, ce carrosse doré, brodé, si riche que le roi n'en « a pas de plus beaux, traîné par les plus magnifiques « chevaux, conduit par les cochers les mieux vêtus : c'est « là ce qui me scandalise en vous, qui faites le saint et « qu'on tient pour tel : vraiment, voilà de beaux saints « qui vont en paradis bien à leur aise! — Hélas! mon- « sieur, reprit l'évêque, ceux de Genève qui retiennent le « bien de mon évêché m'ont coupé l'herbe si courte, que « tout ce que je puis faire, c'est de vivre pauvrement et « petitement de ce qui me reste. Je n'eus jamais de car- « rosse à moi, ni de moyen d'en avoir; celui dont je me « sers appartient à Sa Majesté, qui fait honneur des voi- « tures de la cour à ceux qui, comme moi, accompagnent « le prince de Savoie. — Vous êtes donc pauvre? reprend « l'interlocuteur. — Je ne me plains point de ma pau- « vreté; je puis vivre, à la rigueur, et quand j'en sentirais « les incommodités, j'aurais tort de me plaindre d'une

« position que Jésus-Christ a choisie pour son partage, « vivant et mourant entre les bras de la pauvreté. » Le protestant se retira satisfait de cette entrevue, plein d'estime et d'affection pour le saint Prélat.

La même douceur édifia un ancien militaire du Palatinat, Philippe Jacob, qui l'aborda un jour sur ce ton brusque : « Je voudrais bien savoir, monsieur, ce que vous « faites ici. — Je suis ici, répondit le saint évêque avec « calme, par ordre de mon prince et pour un bien public. « — Mais vos brebis, qui en prend soin pendant que vous « êtes absent? — Avant mon départ, je les ai confiées à « des prêtres doctes et zélés, qui les paîtront jusqu'à mon « retour. — La résidence des évêques n'est-elle pas de « droit divin? — Je l'estime ainsi, répondit l'évêque. — « Et les évêques d'aujourd'hui sont-ils évêques comme « ceux de la primitive Église? — Oui, sans doute, reprit-« il; ils ont le même pouvoir et la même dignité. — Mais « peuvent-ils faire des miracles comme saint Pierre? — « Encore qu'ils ne seraient que l'ombre de saint Pierre, « l'ombre de saint Pierre faisait des miracles. » La dispute ainsi engagée se prolongea pendant deux heures, au bout desquelles cet homme, ravi des réponses de l'évêque, lui dit en se retirant : « Monseigneur, calviniste de naissance, « j'ai embrassé naguère la foi romaine; les difficultés que « je viens de vous proposer m'étaient restées dans l'es-« prit. Si vous ne me les eussiez résolues avec tant de « clarté et de douceur, je retournais dès demain à la « religion protestante. Je bénis Dieu qui m'a aimé jus-« qu'à me faire la grâce de vous rencontrer. » Ce ne fut pas la dernière fois que cet homme eut à bénir Dieu de la rencontre de François : car, ayant ensuite fait le voyage d'Italie et en étant revenu avec sa femme dans la plus extrême pauvreté, il vint retrouver à Annecy l'homme de Dieu, qui paya pendant six semaines sa dépense à l'hôtel où il était logé, et lui donna à son départ une somme d'argent considérable.

Parmi les personnes qui venaient visiter le saint Prélat, on se doute bien que les dames ne firent pas défaut. Un

jour (11 juin), au sortir d'un sermon, elles l'environnèrent : chacune avait une difficulté à lui proposer ; et, impatientes d'attendre leur tour, elles parlaient toutes à la fois : « Mesdames, leur dit l'évêque en souriant, je répon-« drai à toutes vos questions, pourvu qu'il vous plaise de « répondre à la mienne : supposons une assemblée où « tout le monde parle et où personne n'écoute ; qu'est-ce « qu'on y dit? » Toutes comprirent, se turent, et s'en allèrent, se réservant chacune de parler au saint Prélat seule à seul.

Des hommes éminents en vertu vinrent aussi, mais avec plus de discrétion, visiter l'évêque de Genève et lier avec lui une sainte amitié. Un des plus remarquables fut André Duval, doyen de la Faculté de théologie de Paris et supérieur général des Carmélites de France. Il voulut se confesser au saint Prélat, qui, à son tour, se confessa à ce grand serviteur de Dieu (18 janvier) ; tous deux se donnèrent mutuellement des avis spirituels pour leur conduite, et chacun d'eux dit de l'autre : « Je ne suis pas digne de « dénouer la courroie de ses souliers. » Ils se concertaient ensemble pour gagner et instruire les hérétiques ; et quand l'œuvre était consommée, l'un en attribuait toujours le mérite à l'autre : c'était là le seul point où ils ne fussent pas d'accord : belles disputes des saints qui s'humilient pour exalter leurs frères, selon la remarque que faisait saint Vincent de Paul en racontant ce fait à sa communauté. Comme M. Duval, le père Suffren, de la compagnie de Jésus, confesseur de Louis XIII et de Marie de Médicis, et M. Bourdoise, fondateur de la communauté de Saint-Nicolas-du-Chardonnet, eurent une large part dans l'intimité de François.

Mais, de tous les prêtres de Paris, saint Vincent de Paul fut celui avec lequel l'évêque de Genève se lia le plus étroitement. Ces deux grandes âmes, qui possédaient éminemment le don de discerner les esprits, se furent bientôt connues et comprises, et une tendre amitié les unit l'une à l'autre : Vincent de Paul proclamait que la douceur, la majesté, la modestie, tout l'extérieur de l'évêque de Genève

lui retraçait, comme dans une vive image, Jésus-Christ conversant parmi les hommes; François de Sales, de son côté, n'appelait Vincent de Paul que *le saint prêtre, le plus digne prêtre qu'il eût connu;* et il célébrait en toute circonstance sa religion, sa prudence, ses talents rares pour conduire les âmes à une haute et solide piété. Aussi, ayant établi à Pâris une maison de la Visitation, il ne crut pouvoir confier en de meilleures mains qu'en celles de Vincent la direction de ses chères filles; preuve la plus incontestable de la haute estime qu'il en faisait : car il tenait comme autant de maximes qu'il faut choisir un directeur entre dix mille, qu'il en est moins qu'on ne saurait dire qui soient capables de cet emploi, et que la direction d'une maison religieuse demande beaucoup de vertu jointe à beaucoup de science et d'expérience. Un pareil choix signifiait donc qu'il préférait Vincent de Paul à tant de pasteurs vigilants et sages, à tant de directeurs éclairés que renfermait alors la ville de Paris; et la suite révéla la sagesse de cette appréciation.

François se trouva lui-même, vers ce temps-là, chargé de la direction d'une personne devenue depuis tristement célèbre, la mère Angélique Arnaud, abbesse de Port-Royal. Cette religieuse, d'un mérite incontestable, nommée abbesse à quatorze ans, avait mis la réforme complète dans sa communauté déchue, puis elle était venue se fixer pour quelque temps au monastère de Maubuisson, afin d'y remplir la même mission. Le saint évêque, ayant été invité à visiter cette maison, fut frappé des qualités remarquables de la mère Angélique, applaudit à son louable dessein, et y resta une fois jusqu'à neuf jours de suite pour l'aider de ses prédications et de ses conseils. Ce furent, pour l'abbesse et sa communauté, des jours de salut et de bonheur : elle ne pouvait se lasser d'admirer l'homme de Dieu; et dans le sentiment de sa vénération elle recueillait respectueusement les restes de sa table pour en faire son propre repas, ne touchait qu'avec religion les plats, le couvert, le couteau dont il s'était servi, et même elle fit, à son départ, conserver comme des reliques le lit, les chaises, le linge et

les tapis qui avaient été à son usage. Elle se plaça sous sa direction et pensa même à quitter son titre d'abbesse pour se faire simple religieuse de la Visitation. Le saint Prélat n'y voulut jamais consentir, lui disant qu'elle était plus propre à commander qu'à obéir, et qu'elle devait rester dans sa vocation. Ne pouvant suivre l'homme de Dieu, elle voulut au moins, par une correspondance assidue, demeurer sous sa direction tant qu'il vécut; heureuse si elle eût toujours marché sous sa conduite et ne fût pas tombée, à la mort du saint Prélat, entre les mains d'un guide bien différent, l'abbé de Saint-Cyran, lequel la conduisit dans les sentiers de l'erreur et de l'hérésie.

Jalouse de faire partager son bonheur à sa sœur Agnès Arnaud, qui gouvernait Port-Royal pendant son absence, elle obtint du saint évêque la promesse qu'il irait visiter cette dernière abbaye. Il s'y rendit en effet et y prêcha : mais au milieu du sermon les larmes le gagnèrent, et il fut obligé de s'arrêter pendant quelques instants. Après le sermon, l'abbesse lui ayant demandé la cause de ses larmes et de cette interruption. « C'est, répondit-il, que Dieu m'a « fait connaître que votre maison perdra la foi. Le seul « moyen de la conserver, c'est l'obéissance au saint-« siège. »

Tous ces travaux n'étaient encore qu'une partie des occupations de François pendant son séjour à Paris. Ici il présidait des thèses de philosophie et de théologie, ou recevait les consultations, soit des théologiens qui venaient lui demander la solution de leurs difficultés, soit des évêques qui l'écoutaient comme un docteur de l'Église, et le respectaient comme leur père. Là il animait à la perfection les communautés religieuses, soulageait les pauvres par des aumônes, les affligés par des consolations, terminait les procès dans les familles, assistait à toutes les assemblées qui avaient pour objet les intérêts de la religion ou la charité du prochain; et, comme pour se délasser de tant de travaux, il allait dans les hôpitaux exhorter les malades, confesser les mourants, ou dans les maisons particulières relever le courage de ceux qui souffraient. Ayant

appris qu'un de ses prêtres qui se trouvait à Paris était attaqué d'une maladie contagieuse, il alla deux fois le visiter et envoya chaque jour demander de ses nouvelles jusqu'à son entier rétablissement.

Au commencement de l'été, l'évêque de Genève fit un séjour à Orléans auprès de M^gr^ de l'Aubépine qu'il connaissait depuis de longues années. Il prêcha en diverses églises, administra même le sacrement de Confirmation et visita les Carmélites ainsi que le collège des Jésuites aux élèves duquel il accorda un congé. C'est alors que voyant la piété des Orléanais, il conçut le projet d'établir dans leur cité ses Filles de la Visitation. Vers la mi-juillet, il se rendit à Mantes; là, ses grandes fatigues, jointes à la forte chaleur de la saison, lui causèrent, pendant quelques jours, une indisposition qui le reprit à son retour à Paris et l'obligea de « contremander partout où il avait promis de prêcher ». Ce fut alors que parut magnifiquement la tendre vénération dont il était l'objet. Des cardinaux et des évêques, des princes et des courtisans, des personnages de toutes les classes, s'empressèrent de le visiter; et de toutes parts lui arrivèrent des présents de ce qui pouvait être utile à son état maladif.

Les grands travaux, auxquels l'Évêque de Genève se livrait pour le bien des âmes, ne lui firent point négliger la mission d'un autre ordre qu'il avait à remplir à la cour. Il devait contribuer pour sa part à mener à bonne fin le projet de mariage entre le prince de Piémont et Christine de France, sœur du roi. Il parut à la cour autant qu'il le fallut pour le succès de la négociation, et disposa favorablement les esprits; mais quand on en vint à préciser les conditions du contrat, de graves difficultés s'élevèrent entre les plénipotentiaires du duc de Savoie et les ministres de France; plus on discuta, plus on se divisa; enfin le différend s'envenima à ce point, que les envoyés du duc, perdant tout espoir, songeaient déjà à leur retour en Piémont, lorsque l'Évêque de Genève leur dit un jour au sortir de l'autel : « Attendez, Dieu fera tout. » En effet, peu de jours après (11 janvier 1619), le contrat fut conclu aux

conditions les plus avantageuses pour le Piémont, le roi s'engageant à donner pour dot à sa sœur quatre cent mille écus, et pour douaire quarante mille livres de rente.

Le prince de Piémont, qui était resté à Turin pour attendre l'issue de la négociation, n'eut pas plutôt appris ce dénoûment, qu'il se mit en route, et accourut avec une vitesse prodigieuse pour l'époque; et, moins d'un mois après les conventions arrêtées, la cérémonie du mariage se faisait à Paris par le cardinal de la Rochefoucauld, grand aumônier de France, assisté de l'Évêque de Genève (10 février).

Sur ces entrefaites, l'abbaye de Sainte-Geneviève, qui valait quatre mille écus de rente et qui était en pleine décadence, étant venue à vaquer[1], les amis du saint Prélat vinrent lui représenter que ce riche bénéfice était à sa disposition ; que, s'il voulait l'accepter, le roi se ferait un plaisir de l'y nommer, et que, d'un autre côté, cet accroissement de fortune le mettrait à même de faire plus de bien et de mieux soutenir l'honneur de sa dignité. « Non, leur répondit-il, je ne veux point de cette abbaye, « je n'ai besoin de rien. » On eut beau insister, en venir même jusqu'à lui reprocher avec amertume son insouciance; il ne se départit point de sa résolution. Ce refus ne fut que comme le prélude d'un autre plus mémorable.

Le cardinal de Retz[2], évêque de Paris, vint lui proposer d'être son coadjuteur avec la future succession de ce grand siège : il désirait vivement assurer au diocèse

1. Elle devint vacante, dans le mois de juillet 1619, par la mort de l'abbé Benjamin Princheteau, évêque de Laon. Les chanoines ayant élu à sa place Philibert Princheteau, frère du défunt, le cardinal de la Rochefoucauld s'en alla demander l'agrément du roi. Celui-ci lui répondit : « Je souscris à votre demande pourvu que l'abbaye soit pour vous. »

2. Henri de Gondi, fils d'Albert de Gondi, duc de Retz, avait succédé peu auparavant, sur le siège épiscopal de Paris, à son oncle Pierre de Gondi, et avait reçu le chapeau de cardinal en 1618. Le choix qu'il faisait d'un étranger pour son coadjuteur était d'autant plus surprenant qu'il avait un frère dans les Ordres, savoir Jean-François, qui deviendra, trois ans plus tard, le premier archevêque de Paris.

de Paris un prélat dont il disait en toute occasion qu'il ne croyait point que l'Église eût eu ni un plus saint évêque depuis saint Martin et saint Ambroise, ni un plus savant docteur depuis saint Augustin et saint Thomas, ni un plus pieux personnage depuis saint Bernard et saint Ildefonse. François fit ici la même réponse que pour l'abbaye de Sainte-Geneviève. Le cardinal, pour vaincre ses résistances, s'engagea à lui payer une forte pension annuelle jusqu'à ce qu'il fût titulaire, à lui laisser une plénitude entière de pouvoirs pour gouverner le diocèse selon son gré, à faire nommer évêque de Genève son frère Jean-François, à payer les frais des lettres apostoliques et autres dépenses de la cour romaine; de plus, il fit valoir le grand bien qu'il pourrait faire au milieu d'un peuple qui déjà l'entourait de tant d'amour; il ajouta enfin la vive reconnaissance que lui, archevêque, conserverait à jamais de son acceptation. Tout fut inutile : l'homme de Dieu remercia le cardinal de sa bienveillance, lui exposa qu'attaché, comme il l'était depuis tant d'années, à l'église de Genève, il voulait d'autant moins s'en séparer, qu'elle était plus pauvre; que le fardeau de ce diocèse pesait déjà trop sur ses épaules, et que, s'il le quittait, ce serait pour n'en plus prendre un autre; que d'ailleurs il penchait vers la vieillesse, et en ressentait les incommodités accompagnées de maladies fréquentes. « Le dio-« cèse de Genève, dit-il, est la portion de la vigne que « Dieu m'a appelé à cultiver, je ne peux y renoncer sans « exposer mon salut. On ne se donne pas à l'Église pour « faire une grande fortune, mais pour défricher le champ « assigné par le père de famille. » Le cardinal fut donc obligé de se désister, et François demeura avec bonheur dans sa modeste position. « Que mon cœur me fit hier un « grand plaisir! disait-il le lendemain à son ami le pré-« sident Favre. Non seulement je n'eus pas un regard de « complaisance pour les grandeurs qu'on m'offrait, mais « je les méprisai, comme si j'eusse été au moment de la « mort, où le monde entier ne semble que fumée. On me « dit, ajouta-t-il, qu'il me serait utile d'être plus riche;

« mais je suis aussi riche qu'aucun évêque de France.
« Ceux qui ont davantage dépensent davantage, et au
« bout de l'an eux et moi nous sommes égaux. »

Les illusions de la gloire ne l'éblouirent pas plus que l'éclat des richesses. Entouré des applaudissements de tout ce qu'il y avait de plus grand à Paris, honoré de la cour et de toutes les classes de la société, qui le révéraient comme un saint et le proclamaient le plus savant et le plus éloquent prédicateur de son siècle, il se tenait toujours dans l'humilité : plus on l'exaltait, plus il s'abaissait à ses propres yeux et rougissait devant le Seigneur de son néant et de ses misères. L'opinion des hommes n'était à son sens qu'une déplorable vanité, les grandeurs du monde que petitesse, tout ce qui passe qu'illusion, et il gémissait de voir comment des âmes immortelles se laissent séduire par des biens si faux.

## CHAPITRE VII

FRANÇOIS QUITTE PARIS. IL ACCOMPAGNE JUSQU'A CHAMBÉRY LA DUCHESSE QUI LE NOMME SON GRAND AUMONIER. RETOUR DU SAINT A ANNECY. VISITE DE L'ABBAYE DE SIXT ET OUVERTURE DU TOMBEAU DU BIENHEUREUX PONCE. MORT ÉDIFIANTE DE L'ABBÉ DE SIXT.

(1620)

Cependant le prince de Piémont songea au retour dans sa patrie, et tous ceux de sa suite durent se préparer à partir avec lui. Ce départ fut une douleur pour les nombreux amis de l'évêque de Genève. S'étant mis en route (12 septembre), il suivit à Tours le prince de Piémont, qui voulait aller y rendre ses hommages à Marie de Médicis, brouillée avec le roi son fils pour des raisons d'État qu'il n'est pas dans notre sujet de rapporter; et il y fut comblé des bontés de la reine mère, qui se rappela l'avoir connu lors de son premier voyage à Paris, sous le règne de Henri IV; puis, étant revenu à Amboise avec la cour (21 septembre), il reprit le chemin de la Savoie avec les nouveaux époux et toute leur suite, en passant par Bourges, Moulins et Lyon; itinéraire heureux qui lui donna lieu de visiter toutes les maisons de son Ordre fondées dans ces villes. Lorsqu'il fut à Bourges, il conduisit dans les maisons religieuses la princesse dont il était l'aumônier; mais il ne voulut jamais la présenter à la Visitation; et quand ses filles, frustrées dans leur attente, lui en firent reproche : « Je veux, « leur dit-il, vous apprendre à estre humbles, cachées

« et pleinement détachées de toutes les vaines curiosités « de la terre » (26 septembre).

A son arrivée à Lyon, il reçut la visite de deux gentilshommes réduits à une pauvreté si extrême, qu'ils n'avaient que des haillons pour vêtements; et, quoiqu'il ne lui restât que très peu d'argent, il leur fit acheter des habits convenables à leur condition. Un autre, attiré par la réputation de sa douceur, touché par la lecture de l'*Introduction à la vie dévote*, vint d'une distance de quatre cent quatre-vingts kilomètres lui demander de le confesser dans un lieu secret où personne ne pût le voir ni le connaître. C'était le soir, après la chute du jour : François, accablé d'affaires, le prie de remettre l'entrevue à un autre moment; l'étranger insiste, et déclare au saint Prélat qu'il sera responsable de son âme et de son éternité, s'il ne l'exauce à l'instant même. Les amis de François s'effrayent et soupçonnent dans cette manière de procéder la ruse de quelque hérétique qui en veut à ses jours; mais l'homme de Dieu, qui ne connaît pas la peur, lui assigne, pour l'entendre, le parloir de la Visitation et s'y rend aussitôt. L'étranger arrive, ferme la porte aux verrous, coupe la corde de la sonnette pour n'être pas dérangé dans l'action qu'il veut faire, prie l'Évêque de s'asseoir, tombe à ses genoux, lui fait pendant quatre heures sa confession générale; et, la chose terminée, il sort, monte promptement à cheval et disparaît sans qu'on ait jamais su depuis qui il était.

François se rendit de là à Grenoble, où monseigneur de Lacroix, coadjuteur de cette ville, lui réservait l'honneur de bénir la première pierre du monastère de la Visitation, récemment fondé dans cette capitale du Dauphiné; mais telle fut son humilité, qu'il refusa cet honneur et ne voulut être, dans la cérémonie, que l'assistant de l'évêque. On l'invita à prêcher, et, comme il ne refusait jamais la parole de Dieu, il développa, dans un langage touchant, la nécessité de travailler à la construction spirituelle et matérielle des maisons de Dieu, qui sont nos âmes et les églises (21 octobre).

Après avoir posé la première pierre de la Visitation de Grenoble, la princesse Christine, avec le prince et leur suite, s'achemina vers le Piémont, et l'évêque de Genève vers son diocèse, mais avant de lui donner congé, la princesse le nomma son grand aumônier. Tout le monde applaudit à ce choix et en félicita la princesse : car les courtisans eux-mêmes, qui louent si rarement la piété, ne tarissaient pas sur la louange de notre prélat. Ils l'avaient vu paraître à la cour autant que le demandait sa mission, jamais hors de là; et toujours il s'était montré dans la dignité de sa vertu et de son caractère, aimable sans être flatteur, plein de majesté sans fierté, de sagesse sans artifice, en un mot comme l'image de Dieu sur la terre, selon la parole alors célèbre du grand prieur de France, Alexandre de Vendôme. Seul, le saint évêque fut surpris de sa nomination; il ne pensait à rien moins. « Je « n'ai ni directement ni indirectement ambitionné cette « charge, écrivait-il à Mme de Chantal; je ne me sens « nulle sorte d'ambition que de pouvoir employer le reste « de mes jours au service de Nostre-Seigneur. » Il avait même une aversion très prononcée pour la vie de la cour : il n'aspirait qu'à la résidence dans son diocèse; et, s'il accepta la grande aumônerie, ce fut parce que la grâce avec laquelle la princesse la lui offrit, les vives instances avec lesquelles on le pressa de l'accepter, ne lui permirent pas de la refuser. Encore y apposa-t-il deux conditions : la première, que cette charge ne préjudicierait en rien à ses devoirs d'évêque ni à sa résidence à Annecy; la seconde, qu'il ne toucherait aucun traitement comme aumônier. La princesse, pour mettre le sceau à sa faveur, lui fit cadeau d'un magnifique diamant de cinq cents écus; et en le recevant il fit connaître l'usage auquel il le destinait : « Voilà, madame, dit-il, qui sera bon pour nos « pauvres d'Annecy. »

De retour à Annecy pour la Toussaint, il prouva à tous qu'il était revenu de la cour plus détaché qu'il n'y était allé : car, ayant trouvé le pays désolé par la famine, il fit distribuer des grains et des aumônes en proportion des

besoins, ordonna aux confesseurs de prendre soin des pauvres honteux, et, là où les secours dont on pouvait disposer ne suffiraient pas, de réclamer pour eux les largesses des riches. Sur ces entrefaites, son économe lui ayant présenté l'état des revenus de l'évêché pendant l'année de son absence : « Je n'en puis rien toucher, répondit-il, je ne l'ai pas gagné »; et il en fit faire six chandeliers avec une lampe d'argent et des ornements en drap d'or pour la cathédrale.

Le curé de Viuz ayant, pendant ce même temps, gagné des procès importants contre plusieurs gentilshommes qui voulaient usurper les droits de l'Église, rendit compte au prélat de sa gestion ainsi que des menaces dont il avait été l'objet. Après l'avoir écouté paisiblement, le bienheureux lui dit : « Savez-vous ce que nous ferons, « M. le curé? Je veux que vous les alliez trouver et leur « disiez de ma part que je les tiens quittes du passé qu'ils « me doivent et des dépens du procès, à la seule condi- « tion qu'ils reconnaîtront pour l'avenir, comme je les « en prie, les droits de l'évêché constatés par la sentence « du sénat. » Il fallut donc que le bon curé se mît en route, qu'il allât trouver tous ces gentilshommes, apaiser leurs mécontentements, tirer d'eux l'engagement que demandait l'évêque, et les déclarer quittes pour tout le passé; ce qui demanda quinze jours de négociations et de voyages.

Telle était toujours la noble conduite de François envers ceux qui perdaient quelque procès contre les officiers de l'évêché : ils venaient lui demander la remise des amendes auxquelles ils avaient été condamnés, et il leur en faisait grâce. Un jour que le chanoine Rolland, son économe, lui représentait que la somme dont il avait fait condonation eût été nécessaire à l'entretien de l'évêché, et que, si cela continuait, il serait obligé de se démettre de l'économat que sa trop grande bonté rendait impossible : « Monsieur Rolland, mon ami, répondit François, « ne vous fâchez pas : si ces gens n'avaient point failli, il « eût bien fallu nous passer de leurs amendes. Ne savez-

« vous donc pas que je ne veux point plaider pour m'en« richir, mais seulement pour maintenir les droits de « l'Église et tenir les inférieurs dans le devoir? » Rolland ne se laissa point convaincre par ces raisons, et ne cessait d'éclater en plaintes : « Mais, reprit son bon maître, « comment ne voyez-vous pas que maintenant que nous « avons gagné notre procès pour maintenir les droits de « l'Église, il faut regagner l'amitié de notre prochain, « que nous perdons pour l'ordinaire en plaidant, et, s'il « était possible, il faudrait plaider pour gagner cette « amitié quand nous ne l'avons pas; car un père doit « se faire aimer de ses enfants. »

Quoique appauvri par cette largeur de charité pastorale, François trouvait toujours de quoi donner à tous ceux qui étaient dans le besoin. Une pauvre fille qu'il avait autrefois convertie à la religion catholique, et qu'il nourrissait depuis longtemps à ses frais, ne pouvait, faute de dot, trouver un parti pour se marier. Il lui fit don de cinq cents florins, environ trois cent vingt-cinq francs de notre monnaie; et, par cet acte de générosité, il assura son avenir. Un chevalier de Malte de son diocèse[1] avait été pris par les Turcs, et le frère du captif était inconsolable de n'avoir pas le moyen de payer sa rançon. François l'apprend, va aussitôt lui offrir toute sa vaisselle d'argent, et déjà l'ordre de la vendre était donné lorsque arriva à Annecy la nouvelle de la mort de l'infortuné prisonnier.

Cependant une vertu si noble eut à subir, vers ce temps-là, une terrible tempête. Consulté sur un projet de mariage, il s'était borné à rendre bon témoignage des belles qualités du jeune homme et à recevoir la promesse mutuelle de s'épouser, que les futurs étaient venus faire en sa présence. Ce mariage n'ayant pas été du goût des familles, on s'en prit à lui comme s'il l'eût négocié et conclu[2]. De là des blâmes sévères, des censures mordantes et des in-

1. N. de Cerisier.

2. Il s'agit ici du mariage de Guillaume Bernard de Forax avec une demoiselle Le Beau, mariage fort bien assorti.

vectives furieuses contre l'homme de Dieu. Mais. au milieu de cet orage, loin de perdre un instant son calme et sa sérénité, il fut le premier à consoler le gentilhomme de sa mésaventure par une lettre pleine de bonté. Il écrivit en même temps à ses accusateurs, les priant de « trouver bon qu'il soulageât son âme en se plaignant à « eux-mêmes de leurs plaintes, qui l'affligeaient et l'étonnaient » ; et, cela fait, il se tint en paix : « La Providence, dit-il, sait la mesure de réputation qui m'est « nécessaire pour faire son œuvre, et je n'en veux ni « plus ni moins que ce qu'il lui plaira que j'en aie. Je ne « suis touché ni des censures ni des blâmes qu'on jette « contre moi. Je sais que devant Dieu je suis sans re- « proche à ce sujet : je voudrais bien pourtant regagner « les bonnes grâces de ces messieurs en faveur de mon « ministère : si je ne le puis, je ne laisserai pas de mar- « cher à travers la bonne et la mauvaise réputation ; j'en « aurai toujours plus que je n'en mérite... J'ai remis à « la Providence tous ces vents déchaînés, écrivait-il à « M^me de Chantal ; qu'ils soufflent ou qu'ils s'apaisent, « je veux ce que Dieu veut : le calme et la tempête me sont « choses indifférentes. *Bienheureux vous êtes quand les « hommes disent en mentant tout mal contre vous à cause « de moi.* Si le monde ne trouvait pas à redire sur nous, « nous ne serions pas serviteurs de Dieu. J'ai recom- « mandé cette affaire à la sainte Vierge et ai résolu de lui « en laisser le soin : en s'opposant aux vagues, on ne « gagne que de l'écume. Ne soyez pas si tendre sur moi ; « il faut bien vouloir que l'on me censure : si je ne le « mérite pas pour un point, je le mérite pour l'autre. « Voudrais-je donc être seul au monde exempt d'oppro- « bres ? Il y a de l'amour-propre à vouloir que tout le « monde nous aime et que tout nous tourne à gloire. »

Pendant ce temps-là, toujours occupé du salut de son peuple, le saint Évêque expliquait tous les dimanches, dans sa cathédrale, les commandements de Dieu. Il avait commencé ces instructions catéchistiques le premier dimanche de l'Avent, et il les continua jusqu'à Pâques, à

la satisfaction générale : « Je prêche ici, écrivait-il à « M^me^ de Chantal, les commandements de Dieu qu'ils ont « désiré ouïr de moi, et je suis merveilleusement écouté ; « mais aussi je prêche de tout mon cœur ; et ce cœur, « je vous le dirai, Dieu le favorise fort, lui donnant « beaucoup d'amour des maximes du christianisme, à la « suite des clartés qu'il me donne sur leur beauté et sur « l'amour que tous les saints leur portent au ciel, où il « m'est avis qu'on chante avec une joie incomparable : « *Bienheureux les pauvres d'esprit ; car à eux appartient* « *le royaume des cieux.* »

Cependant les Français ne renonçaient pas à l'espoir d'attirer le Saint lui-même en France. De nombreux personnages songeaient toujours à lui obtenir la coadjutorerie de Paris avec future succession ou un autre poste riche et honorable. A leur tête se trouvait M. Deshayes, qui en conféra avec le roi et le duc de Luynes ainsi qu'avec le cardinal de Retz. Tous se montrèrent favorables à ce projet ; mais le roi en remit l'exécution à une époque ultérieure. M^me^ de Chantal, que saint Vincent de Paul tenait au courant des desseins de la cour, en écrivait souvent à notre prélat. Celui-ci en réponse lui disait les dispositions de son cœur, qui, détaché de tout, ne voulait que la plus grande gloire de Dieu : « Que la providence de Dieu, lui « écrivait-il, me fasse changer de séjour ou qu'elle me « laisse ici (car cela m'est tout un), ne sera-ce pas mieux « pour moi de n'avoir pas tant de charge, afin que je « puisse un peu respirer sous la croix de Nostre-Seigneur « et escrire quelque chose pour sa gloire ? Cependant nous « escouterons ce que Dieu ordonnera ; je ne veux rien que « sa plus grande gloire, qui doit prévaloir par-dessus « toutes mes affections. Je me taste partout pour voir si « la vieillesse ne me porte point à l'humeur avare, et je « trouve au contraire qu'elle m'affranchit de soucis et me « fait négliger, de tout mon cœur et de toute mon âme, « toute chicheté, toute prévoyance mondaine et défiance « d'avoir besoin. Plus je vais en avant, plus je trouve le « monde haïssable, et les prétentions des mondains

« vaines, et, ce qui est pis, injustes; plus mon âme sent le « désir très ardent de n'estimer rien que l'amour de Jésus « crucifié, et je me sens tellement insensible aux événe- « ments de ce monde, que rien ne me touche presque... » « La seule gloire de Dieu, manifestée par mon supérieur « le Pape, me peut ôter de Genève, » ajoutait-il, quelques jours plus tard.

Comme François n'avait accepté la charge de grand aumônier de la princesse de Piémont qu'à la condition qu'il résiderait toujours dans son diocèse, la princesse lui demanda, pour le remplacer avec le titre de premier aumônier, le chanoine Jean-François, son frère et son vicaire général. Le saint Évêque, estimant son frère plus propre que lui au séjour de la cour, acquiesça avec joie à cette proposition, et Jean-François partit pour Turin. Il s'y comporta avec une sagesse, une discrétion, qui le fit tellement chérir et estimer de tous, qu'au bout de deux mois de service le duc de Savoie demanda pour lui au Pape la coadjutorerie de Genève, voulant par là tout à la fois récompenser son mérite, soulager son saint frère, et honorer la princesse dont il convenait que le premier aumônier fût évêque. Cette nouvelle réjouit le cœur fraternel de l'Évêque de Genève, et il se hâta d'en remercier le duc de Savoie et la princesse de Piémont par des lettres où respire le dévouement le plus entier.

« La coadjutorerie s'en va être toute arrestée et accomplie avec tant de faveur que rien plus, » écrivait-il, le 4 mars 1620, à la Mère de Chantal. Et au mois de mai, il lui apprenait la nomination officielle du coadjuteur et la demande des bulles adressée à Rome : « Voilà mon frère « évêque, lui mandait-il; cela ne m'enrichit pas, il est « vrai, mais cela m'allège et me donne quelque espérance « de me pouvoir retirer de la presse : cela vaut mieux « qu'un chapeau de cardinal. » C'était là, en effet, sa grande préoccupation : il voulait quitter son évêché pour vivre dans la retraite, laisser tous ses revenus à son frère le coadjuteur, et ne se réserver pour lui que quinze cents francs de rente, prétendant que c'était assez pour se

nourrir et se vêtir, et que le surplus serait du superflu qu'il valait mieux ne pas avoir.

Nous avons dit que, même après le Carême, notre prélat continua d'expliquer les commandements de Dieu à son auditoire d'Annecy. « Une fois, comme après avoir « merveilleusement discouru du premier commandement, « il terminait sa prédication en s'adressant à Dieu le « Père, il fût vu de tout le peuple entièrement rayonnant, « et environné d'une éclatante lumière qu'à peine pou- « vait-il bien être discerné dans icelle, mais plutôt sem- « blait qu'il fut lui-même converti en lumière. » En même temps qu'il travaillait, par ses prédications et ses exemples, au salut des habitants d'Annecy, il formait au loin des âmes à la piété par ses lettres et ses écrits. Alors il adressait à la mère Angélique Arnaud, à M. Arnaud père, à Mme de Chantal, à l'archevêque de Bourges et à diverses Religieuses de la Visitation ces lettres pieuses où, sous les formes de la plus tendre amitié, il trace d'une main toujours sûre les règles de la perfection; alors enfin il composa, pour les ermites du mont Voiron, de belles Constitutions qui firent de lui comme le fondateur d'une nouvelle congrégation [1].

A mesure que François avançait dans la vie, sa sainteté paraissait de plus en plus éclatante. Un jour qu'il se préparait à monter à l'autel, absorbé dans la méditation jusqu'à oublier l'heure ordinaire de sa messe, un de ses aumôniers étant venu l'avertir qu'on l'attendait : « Ah ! « s'écria-t-il en se levant avec allégresse, je vais donc le « prendre, ce divin Sauveur, je vais donc le prendre ! » Et il se revêtit des ornements sacrés en faisant paraître une joie extraordinaire. Interrogé ensuite par son confesseur sur le motif de cette joie : « C'est, répondit-il, « que Dieu m'a donné de grandes lumières sur l'Incar- « nation et l'Eucharistie, et m'a inondé d'une telle abon- « dance de grâces, que la joie intérieure s'est reflétée sur

1. L'antique ermitage du Voiron (aujourd'hui des Voirons), que les Bernois avaient détruit, fut relevé par de pieux ermites auxquels notre saint donna des Constitutions.

« mon extérieur. » A Promery, il guérit un fou furieux en le caressant doucement et lui touchant la tête. Il rendit subitement par sa prière la santé à l'une de ses parentes, M^me^ Achard de Berbey, qui était désespérée des médecins. A Annecy, il guérit, en le bénissant, un malheureux tellement tourmenté de la rage et de la frénésie, qu'il fallait le tenir pieds et poings liés.

Durant la belle saison, notre prélat se rendit à Rumilly, où il arrangea un différend entre le curé, les Altariens[1] et les Bénédictins du prieuré (18 mai), reçut la visite de M^gr^ Camus, qui demeura auprès de lui une semaine entière (27 juin), et lui rendit sa visite trois mois plus tard. Saluant alors sur sa route le seigneur d'Escrivieux, Balthazar de Menthon, désolé de n'avoir point d'enfants, il lui promit la couronne de la paternité en réclamant d'avance deux de ses filles pour l'Institut de la Visitation[2]. Enfin, vers la mi-novembre, il se transporta de nouveau au monastère de Sixt.

Le bel ordre qu'avait produit l'observation exacte des constitutions données à l'abbaye de Sixt deux ans auparavant, dura peu : des contestations vives s'élevèrent entre l'abbé et ses religieux ; ces querelles firent disparaître la charité, et avec elle la régularité. François n'en fut pas plutôt informé, qu'il partit sur-le-champ, accompagné cette fois de deux jurisconsultes[3] (7 novembre 1620). Arrivé sur les lieux, il écouta les deux parties avec une patience et une douceur qui les disposèrent à agréer la sentence qu'il allait prononcer. Il pesa les raisons de part et d'autre, régla le différend avec une sagesse qui satisfit tous les esprits, rapprocha tous les cœurs, et étouffa jusqu'aux moindres germes de discorde. « On ne

1. On appelait altariens une association de prêtres séculiers vivant en commun sous la dépendance d'un plébain ou d'un curé.

2. Balthazar fils de feu Prosper de Menthon, seigneur de Bochard, d'Escrivieux en Bugey et des Hayes en Poitou, avait épousé, depuis quelques années, Isabelle de Mornieu et n'avait pas encore d'enfants. En 1620, il lui naquit un fils, Balthazar, qui mourut jeune, puis quatre filles dont deux entrèrent à la Visitation. (Annee Sainte au 15 juin).

3. Michel Bouvard et Pierre de Lespine ou Despine.

« peut se représenter, ont déposé plusieurs chanoines de « l'abbaye, la suavité des entretiens célestes qu'il nous « faisait pour nous porter à embrasser courageusement « l'observance et à faire revivre l'ancienne discipline « régulière. Nous le regardions comme un ange, comme « un Jean-Baptiste en innocence et en pureté, comme « un Élie en zèle, un Jean l'Évangéliste en douceur et « en charité [1]. »

A ses discours et à ses exemples il ajouta la prière, recommandant au ciel le succès de l'entreprise qui l'avait amené. Il pria surtout avec une ferveur spéciale le bienheureux Ponce, fondateur de l'abbaye, lequel quoique frère d'Aymon Ier, baron de Faucigny, et d'Arducius, évêque et prince de Genève, avait renoncé à toutes les grandeurs du siècle pour s'ensevelir dans cette affreuse solitude et y porter la croix de Jésus-Christ. Il fit ouvrir le sépulcre où se conservaient ses ossements (14 novembre), et devant lequel avaient été obtenues de fréquentes guérisons; il en examina avec soin les précieuses reliques, les vénéra avec grande dévotion, épanchant sur elles ses larmes et son cœur, et en retira pour lui-même un doigt qu'il fit enchâsser précieusement. L'ardeur des prières qu'il fit en cette circonstance, n'eut d'égale que la chaleur des exhortations qu'il adressa aux Religieux pour les engager à imiter la pénitence et la régularité de ce grand personnage, dont il regretta qu'on n'eût pas écrit la vie et les vertus. Le miracle d'un malade guéri sous ses yeux par l'attouchement des saintes reliques vint encore redoubler son zèle et ses prières, et lui inspira les plus brûlants accents en parlant aux religieux pour les conjurer de se montrer dignes de leur saint fondateur. Il fit même plus : il gagna tellement l'estime et l'affection de l'abbé, Jacques de Mouxi, que celui-ci lui fit une confession de plusieurs années, en l'accompagnant

1. *Dep. du chanoine Gard, de Pâris, de Myucet,* etc. La vie du Bienheureux Ponce a été écrite peu après la mort de saint François de Sales par un chanoine de Sixt, Jean de Passier, et, de nos jours, par deux chanoines d'Annecy, MM. Albert et Rannaud (G.).

des plus beaux sentiments de contrition et de ferveur.

Le saint évêque s'en revint donc bien consolé ; mais cette joie fut cruellement troublée par une nouvelle qu'il apprit alors. Il avait un ami qui lui était cher; et cet ami, mécontent d'une décision du Pape à son égard, se fit calviniste et passa en Angleterre[1]. Au récit de cette défection, son cœur fut navré; il pleura amèrement un ami perdu : « De ma vie, écrivait-il, je n'ai eu si fâcheux étonnement. » Il gémit sur la facilité de l'esprit humain à s'égarer quand il se soustrait à l'autorité qui doit le conduire : « O vanité de l'esprit humain qui se confie en « soi-même! oh! que les hommes sont vains quand ils se « croient eux-mêmes! Mon ami, qui ne trouvait pas assez « bien prouvée l'autorité ecclésiastique du Pape sur les « chrétiens, est allé se ranger sous l'autorité ecclésias- « tique d'un roi, dont l'Écriture n'a jamais autorisé la « puissance que pour les choses civiles. » Enfin il s'émut sur le sort de l'Angleterre tout entière, comme il s'était ému autrefois en apprenant l'accueil fait par Jacques I[er] à son *Traité de l'Amour de Dieu.* « J'ai une inclination « particulière à cette grande île et à son roi, écrivait-il, et « j'en recommande incessamment la conversion à la di- « vine Majesté, mais avec confiance que je serai exaucé, « ainsi que tant d'âmes qui soupirent pour cet effet. »

Sur ces entrefaites, arriva de Sixt un exprès pour l'informer que l'abbé était tombé gravement malade, et qu'il le conjurait de venir le préparer à la mort. Sur cette nouvelle, il repartit aussitôt, malgré la difficulté de la route à travers les montagnes, les glaces et les neiges ; car alors on était à la fin de novembre.

Dès qu'il fut arrivé, il disposa l'abbé à faire une revue complète de toute sa vie ; il employa à l'entendre, pendant trois jours, l'après-midi toute entière jusqu'à la nuit; et le quatrième jour, la confession étant finie, ce bon vieillard, qui n'était que diacre, parce qu'il n'avait

1. Denis de Granier, neveu de l'évêque de ce nom, acquit plus tard une certaine notoriété dans l'histoire littéraire sous le nom d'Auger de Mauléon.

jamais voulu recevoir la prêtrise, se fit conduire, revêtu de surplis, jusque dans l'église, où il entendit la messe et reçut la communion de la main du saint évêque, avec un visage où rayonnaient la paix de la bonne conscience, la joie d'un cœur purifié. Depuis ce moment il parut tout changé : ce fut dans toute sa conduite une ferveur extraordinaire; il ne voulut plus s'occuper que des choses du ciel, et quand on lui parlait des affaires de la maison, il répondait qu'il avait mis son âme et ses biens entre les mains de l'évêque et lui en avait laissé l'entière disposition. Il mourut ainsi pieusement, le 4 décembre[1], entre les mains du prélat.

1. Reg. paroissiaux de Sixt.

# CHAPITRE VIII

FRANÇOIS DE SALES INITIE LE COADJUTEUR SON FRÈRE AU GOUVERNEMENT DU DIOCÈSE. — TRANSLATION DES RELIQUES DE SAINT GERMAIN DE TALLOIRES — FRANÇOIS S'EN VA PRÉSIDER LE CHAPITRE DES FEUILLANTS A PIGNEROL. IL Y TOMBE GRAVEMENT MALADE. — SON RETOUR A ANNECY. — RÉFORME DES BERNARDINES.

**(1621-octobre 1622)**

Jean-François de Sales, ayant reçu les bulles de Rome qui le nommaient coadjuteur de Genève avec future succession, sous le titre d'évêque de Chalcédoine, se fit sacrer à Turin, le 17 janvier 1621, et partit peu de jours après pour se rendre à Annecy. François, voulant faire honneur au caractère épiscopal en la personne du nouvel évêque, alla le recevoir solennellement aux portes de la ville, quoique la nuit fût déjà fort avancée[1]; et les jours suivants il lui prodigua tous les témoignages de sa vénération, le fit célébrer pontificalement en sa présence, lui céda partout la première place. On lui représenta qu'il allait trop loin, qu'il s'effaçait trop, lui qui était le premier. « Il faut, répondit-il en souriant, que mon frère « devienne grand, et que je devienne petit : *Oportet illum « crescere, me autem minui.* Il faut qu'il agisse et que je « me repose. » Et il répéta la même pensée à l'évêque de Chalcédoine lui-même : « Jamais, lui dit-il, je n'ai de- « mandé ni fait demander au duc de Savoie la grâce de « vous avoir pour mon bras droit. C'est la seule volonté

1. Son arrivée à Annecy eut lieu les derniers jours de janvier.

« et providence de Dieu qui vous a élevé à cette dignité ; « j'en remercie la miséricorde divine, parce que j'espère « que vous prendrez l'office de Marthe et que vous me « laisserez celui de Marie. »

Plein de cette pensée, il s'appliqua tout entier à former l'évêque de Chalcédoine dans l'art si difficile du gouvernement épiscopal. Il le prépara à prendre la direction du diocèse, comme s'il devait bientôt le quitter.

Tous les jours, à certaines heures, il se renfermait avec lui dans son cabinet, lui exposait en détail l'état du personnel et du matériel des paroisses ou églises du diocèse, le caractère et les mœurs des peuples et des pasteurs, leurs bonnes et mauvaises qualités, les moyens de corriger le mal, d'établir ou de consolider le bien ; puis il lui expliquait les points principaux de la théologie, les passages les plus difficiles de l'Écriture sainte, la manière de prêcher et d'exhorter avec les règles du gouvernement épiscopal. « Il est temps, mon cher frère, lui répétait-il « souvent, que je vous dise tout ce que je sais de meil- « leur ; car qui connaît quand la retraite sonnera ? » A la théorie il joignait la pratique, et lui faisait faire en sa présence toutes les fonctions épiscopales. Il le fit même prêcher une fois en habits pontificaux, et, comme tout le monde complimentait le nouvel orateur, François redit au Chapitre qui l'environnait le mot de saint Jean : « *Illum* « *oportet crescere, me autem minui :* C'est à lui à paraître, « à moi à m'effacer et à mourir. »

Les deux évêques menaient ensemble la vie commune dans une union parfaite formée et entretenue par la vertu seule ; car les caractères étaient tout à fait dissemblables et les tempéraments différents. François était d'un accès facile, d'une bonté et d'une douceur à l'épreuve de tout, toujours prêt à excuser et à pardonner les fautes d'autrui. L'évêque de Chalcédoine, au contraire, était austère, sérieux, parlait peu ; il avait de la sévérité et même de l'inflexibilité pour les pécheurs ; mais l'humilité d'un côté, l'amitié de l'autre, la vertu dans tous les deux, paralysèrent ces causes de désaccord. Un jour qu'ils se prépa-

raient à dire le bréviaire ensemble, le saint prélat fut appelé pour entendre une confession, et cette confession dura fort longtemps. Ayant ensuite commencé la récitation du bréviaire, ils s'aperçurent, à la fin du premier nocturne, que ce n'était pas là l'office qu'ils auraient dû dire. L'évêque de Chalcédoine, que l'ennui d'une longue attente avait déjà prédisposé à la mauvaise humeur, ne put se contenir; et, d'un ton fort aigre, rejeta sur son frère la cause de la méprise. François, sans s'offenser de la rudesse du reproche, le pria doucement de ne pas se fâcher, en l'assurant que Dieu, moins difficile à servir que les hommes, serait content du nocturne qu'ils venaient de réciter; et ils continuèrent leur office sans rien recommencer.

Un autre jour, ils étaient au moment de se mettre à table; une pauvre servante se présente pour parler à l'évêque de Genève; celui-ci la fait entrer dans une chambre voisine, et l'écoute aussi longtemps qu'elle le veut. L'évêque de Chalcédoine n'y tient pas, et quand François rentre : « Vraiment, dit-il d'un ton de mauvaise « humeur, vous feriez impatienter tout le monde. — Mais, « répliqua le saint évêque en souriant, cette personne et « moi nous sommes du monde, et pourtant nous ne nous « sommes point impatientés. » Puis, s'étant mis à table et continuant son aimable plaisanterie : « Savez-vous « bien, mon frère, lui dit-il, qu'il y a dans le monde une « personne que vous avez rendue bien heureuse? Devinez « qui elle est. » L'évêque de Chalcédoine en nomme plusieurs. « Ce n'est pas celle-là, dit François à chaque « nom que cite son frère. — Mais qui donc? — C'est celle « qui eût été votre femme si vous vous fussiez marié. « Voyez-vous, mon cher frère, ajouta-t-il en reprenant le « ton sérieux, nous autres évêques, nous ne devons ja- « mais nous refuser à personne, si nous voulons faire « notre devoir. Il faut que nous soyons comme ces grands « abreuvoirs publics où tout le monde a droit de puiser, « où non seulement les hommes, mais les bêtes et les ser- « pents même viennent se désaltérer. »

Sur la fin de l'hiver, François fut atteint de diverses « incommodités », en particulier d'un grand engourdissement des jambes ; ce qui ne l'empêcha point de travailler à la composition d'une Concordance des Évangiles [1], de revoir les Constitutions de la Visitation qu'il voulait livrer à l'impression, ni même de faire des courses assez lointaines.

En mars, il se rendit à Lyon pour y plaider les intérêts de la ville d'Annecy au sujet des fabriques de soie que celle-ci venait d'établir. En passant à Seyssel, il visita l'église et remarquant qu'elle était mal tenue par le prieur du lieu, il rédigea une ordonnance pour régler le service divin (30 mars).

Les derniers jours de mai, sachant que les affaires de la Sainte-Maison étaient en très mauvais état, il se transporta à Thonon avec le président de Lescheraine et un autre seigneur de la Chambre des Comptes ; il y donna la confirmation à plus de cinq cents personnes, le jour même de la Pentecôte (30 mai). Il s'occupa ensuite à revoir le Directoire et les constitutions de la Visitation que l'on pensait livrer à l'impression.

Enfin vers le milieu de l'automne (28 octobre), les deux évêques se rendirent à l'abbaye de Talloires pour procéder à la translation des reliques de saint Germain, pieux solitaire qui vivait au onzième siècle, et avait été envoyé de l'abbaye de Savigny à Talloires pour y fonder un nouveau monastère. Sa mission remplie, il s'était construit, sur la montagne qui domine le bourg de ce nom, un ermitage, où, vivant dans les pratiques du jeûne, de l'oraison, du travail des mains, il avait mérité que Dieu, après sa mort, révélât sa sainteté par de nombreux miracles et par la voix publique des peuples. Dans la visite précédente que François avait faite à Talloires, il avait ordonné de réparer

1. Dans une lettre qu'elle écrivait le 6 juin de cette même année à la Mère Claude-Agnès Joly, sainte Chantal lui disait : « Monseigneur a commencé à faire quelque chose sur les évangiles, mais il me mande qu'on l'accable : chacun ne veut dire qu'un mot, ne demande qu'un billet, et que tout son temps est pris ». (Lettres de la Sainte.)

l'église de l'ermitage et annoncé que, quand ces réparations seraient terminées, il viendrait lui-même retirer le corps du saint ermite du milieu de la nef où il reposait, pour le placer plus honorablement dans le grand autel. Arrivé sur les lieux, il fit officier solennellement l'évêque de Chalcédoine et bénir par ses mains l'église et l'autel. Pour lui, pendant toute la cérémonie, il demeura près de l'ancienne châsse, qui contenait les reliques du saint, abîmé dans une méditation profonde et comme ravi dans une délicieuse extase. « Jamais, sauf une fois, dit-il au « père de Quoex, je n'ai goûté tant de consolations inté- « rieures. » La messe finie, il ouvrit la châsse, montra au peuple les ossements sacrés, y fit toucher plusieurs chapelets qu'on lui présenta, plaça les reliques dans une châsse neuve et bien ornée, garnie en dedans d'une riche étoffe de soie; ensuite, prenant ce précieux fardeau sur ses épaules avec l'évêque de Chalcédoine, il le porta en procession tout autour de l'ermitage, et vint placer le saint corps sous l'autel. Alors, ne pouvant plus contenir les sentiments dont son cœur était plein, il monta en chaire et parla pendant deux heures, d'abord de l'honneur qu'on doit aux saints et à leurs reliques, puis en particulier des vertus de saint Germain, qu'il exhorta fortement à imiter.

De l'église étant allé à la maison de l'ermitage, il se sentit fortement incliné à venir terminer ses jours dans cette charmante solitude, et ne put s'en taire à ceux qui l'accompagnaient. Ouvrant une fenêtre du côté du nord, qui donnait sur le lac et la ville d'Annecy, et admirant la beauté du paysage : « Quel site délicieux ! s'écria-t-il. Ici « les grandes et belles pensées nous tomberont dru et « menu comme les neiges qui y tombent en hiver. » Après le dîner, il descendit à pied de la montagne. Arrivé à l'église de Talloires, où le peuple réuni l'attendait, il monta de nouveau en chaire, traita du culte des saints, du mode de canonisation ancien et moderne, recommanda spécialement la dévotion au saint anachorète qu'il venait d'honorer; et ces paroles se gravèrent si avant dans les cœurs, que depuis ce temps-là il y a toujours eu un grand con-

cours de peuple à l'église Saint-Germain, surtout le lundi de Pâques, les jours de la Pentecôte et de la Toussaint.

Avant de quitter Talloires, François donna ordre au prieur, M. de Quoex, de lui bâtir près l'ermitage de saint Germain, dans un agréable enclos, cinq ou six cellules, afin de se retirer dans ce saint désert dès qu'il aurait pu remettre à l'évêque de Chalcédoine la conduite de son diocèse. « Quand nous serons là, dit-il au prieur, nous « servirons Dieu avec le bréviaire, le chapelet et la plume ; « nous y jouirons d'un saint loisir pour tracer, à la « gloire de Dieu et à l'instruction des âmes, ce que je « roule dans mon esprit depuis plus de trente ans, et « dont je me suis servi dans mes prédications, mes ins- « tructions et méditations particulières ; j'en ai quantité « de mémoires, et j'espère qu'outre cela Dieu nous inspi- « rera. Oh ! qui me donnera les ailes de la colombe pour « voler en ce sacré désert et respirer un peu sous l'ombre « de la croix ? Là j'attendrai le moment de mon passage à « l'éternité : *Expectabo donec veniat immatatio mea.* »

François, après avoir donné des ordres pour sa retraite, prit le chemin du retour, et, traversant le lac d'Annecy, arriva au château de Dérée, où résidait la baronne de Chevron, sa parente[1]. Étant allé lui rendre visite, il lui dit tout à coup, après quelques paroles échangées sur la vanité du monde : « Madame, nous nous faisons vieux ; il est temps « de penser tout de bon à la vie future. — Il est vrai, mon- « seigneur, répondit la pieuse dame, que je suis vieille : « âgée de soixante-douze ans, je ne dois plus penser qu'à « mourir ; et ma mort sera sans inconvénient, car je suis « très inutile en ce monde ; mais vous, monseigneur, vous « êtes nécessaire à l'Église, et Dieu vous conservera encore « de longues années. — Vous êtes dans l'erreur, madame, « reprit le saint évêque, je partirai le premier, et vous me « suivrez. » Ce qui en effet se réalisa comme il l'avait prédit. Le jour de Noël, il prêcha dans sa cathédrale, à une

1. Jeanne de Menthon, veuve d'Hector de Chevron-Villette, baron de Chevron.

grande foule. « J'ai eu beaucoup d'auditeurs hier, écrivait-« il le lendemain ; c'était une chose prodigieuse, et je crois « que Dieu aura béni mon discours. »

Durant l'hiver, des souffrances plus vives l'avertirent de son prochain départ de ce monde. Ses jambes enflées, entamées même en plusieurs endroits et couvertes de plaies, ne le soutenaient qu'à grand'peine, et on ne pouvait se défendre d'un sentiment de compassion en le voyant marcher. A ces infirmités se joignaient de fréquentes et violentes douleurs de tête, de reins et d'estomac. « Mais, disait-il, il faut que beaucoup de maux « viennent en avant pour annoncer le dernier des maux, « qui est la mort : *Multa mala debent præcurrere ut ex-« tremum malum valeant nuntiare.* »

Au milieu de ses douleurs, notre Saint gardait toujours la même sérénité de visage, la même force d'âme, la même rigueur pour son corps, jusque-là qu'il aima mieux endurer le froid, qui fut extrême au commencement de 1622, que de se laisser faire des habits neufs pour remplacer ses vêtements de dessous qui, étant tout usés, le garantissaient mal de l'âpreté de la saison. Ce dénuement lui plaisait comme un caractère de ressemblance avec Jésus-Christ pauvre, et comme un moyen de secourir un plus grand nombre de malheureux, lesquels étaient d'autant plus à plaindre que la récolte précédente avait été très mauvaise.

Cet état de souffrances ne l'empêcha point de prêcher, tous les jeudis de carême, au premier monastère d'Annecy, de se rendre à Thonon, « pour arranger certaines « grandes affaires[1] ». Il se rendit encore à Lyon où il prêcha, dans l'église neuve du noviciat des Pères Jésuites, le panégyrique de saint Joseph, et, dans la chapelle de la Visitation, la vêture et la profession de deux novices (19, 21 et 25 mars).

Vers le milieu de mai, notre prélat reçut de Grégoire XV

1. Il s'agissait très probablement des affaires de la Sainte-Maison, qui étaient alors en fort mauvais état, et d'y ménager le remplacement des prêtres séculiers par des Oratoriens (voir Migne, VI, 730 et 821).

un bref lui donnant la mission d'aller présider, en son nom, le Chapitre général des Feuillants, qui devait se tenir à Pignerol le 30 de ce mois. Malgré ses infirmités, le Saint n'hésite pas un instant. En vain ses parents et ses amis lui représentèrent que sa santé affaiblie ne lui permettait pas ce voyage, surtout par les chaleurs excessives qui régnaient alors, il se contenta de leur répondre : « Il « faut obéir : Dieu ne m'a pas trouvé digne de mourir « pour la foi parmi les hérétiques, ni pour la charité « parmi les pestiférés; ne serais-je pas bienheureux si je « mourais pour l'obéissance? Je n'ai plus que peu de « temps à vivre, il faut me hâter de bien faire; or, je ne « peux rien faire de mieux que d'obéir. » Il partit donc sans retard (24 mai). En passant au château de la Thuille, il se sentit fatigué, et portant la main à sa poitrine, il dit à sa belle-sœur, Madeleine de Rouer : « Je sens ici je « ne sais quoi qui signifie que je ne dois pas beaucoup « vivre. » Néanmoins, il continua sa route par la Maurienne, traversa le Mont-Cenis et fut reçu à Pignerol avec beaucoup d'honneurs.

L'affaire que la cour de Rome lui confiait était des plus délicates : les Feuillants ne pouvaient s'entendre sur l'élection d'un général, ainsi que sur plusieurs autres points, et il fallait les mettre tous d'accord. Pour cela, il écouta avec douceur et patience tout ce qu'on avait à lui dire, et donna sur chaque chose des réponses si raisonnables et si solides, accompagnées de tant de bonté et de sagesse, que tous en étaient dans l'admiration; il traitait chacun avec grand honneur et respect, se prêtait aux plus petits détails avec la même bienveillance qu'aux plus graves affaires, et réglait tout avec le même zèle, éclaircissant les sujets de contestation les plus embrouillés, trouvant des remèdes pour les maux les plus désespérés, apaisant toutes les plaintes et satisfaisant tous les esprits d'une manière si remarquable, que l'homme le plus éminent de cet institut, parlant de la manière dont il avait rempli sa mission en cette circonstance, disait hautement dans la suite « qu'il y avait fait admirer tout ensemble et un esprit

« supérieur, habile à examiner les plus graves affaires, à « les peser mûrement, à les résoudre sagement, et une « bonté d'âme incomparable, et un savoir profond, et une « abondance rare de lumières surnaturelles ». Grâce à cette prudence consommée, à ce grand art de manier les esprits, il triompha de toutes les difficultés; les Feuillants lui obéirent comme à un envoyé de Dieu ; il remit le spirituel et le temporel dans l'ordre le plus parfait et fit élire pour supérieur général dom Jean de Saint-François, l'homme le plus propre à cette position délicate.

Ces heureux résultats avaient coûté cher à l'évêque de Genève : arrivé au Chapitre avec de graves infirmités, il s'était rendu plus malade encore par la grande application que demandaient et la tenue des assemblées et les entretiens particuliers avec les religieux ; à ce point, qu'un jour, après avoir longtemps souffert, sans se plaindre, de violentes douleurs pendant la tenue du Chapitre, il fut contraint par l'excès du mal de lever la séance et de se retirer (18 juin). Malgré cela, les jours de dimanches et de fêtes, où il n'y avait pas d'assemblée, au lieu de prendre un repos qui lui eût été si nécessaire, il employait tout son temps aux exercices de la charité pastorale : il prêchait, il confirmait, il confessait tous ceux qui se présentaient; il conféra même la tonsure et les ordres mineurs; et, comme le concours des peuples qui voulaient être bénis par lui était prodigieux et les chaleurs excessives, il lui arriva un jour (12 juin) de tomber en défaillance au milieu de l'église. On craignit quelques instants pour sa vie; mais, lorsqu'il eut recouvré ses sens, il dit aux religieux qui l'avaient emporté loin de la foule : « C'est bien « mal à moi d'être un membre délicat sous un chef cou- « ronné d'épines. » Et il voulut retourner à ses fonctions, qu'il continua jusqu'au soir.

Le saint évêque, ayant terminé les affaires qui avaient nécessité son voyage de Pignerol, vint à Turin où l'appelaient tous les vœux de la cour. La princesse de Piémont lui avait fait préparer un logement magnifique et voulait le traiter en tout comme son grand aumônier; mais il la

supplia de lui épargner ces honneurs et de trouver bon qu'il demeurât au couvent des Pères Feuillants, qu'on appelait le monastère de la *Consolata*. Ceux-ci, à leur grand regret, n'ayant à lui donner qu'une petite cellule de huit à neuf pieds carrés, exposée à toute l'ardeur du soleil de midi qui en rendait alors le séjour extrêmement pénible, le supplièrent d'accepter les beaux logements qu'on lui offrait de toutes parts : « Laissez-moi, leur ré- « pondit-il, la consolation de vivre quelques jours avec « vous comme votre frère, puisque je le suis en vérité » (20 juin). De Turin, François écrit aux cardinaux Bandini, Borghèse, Ludovisio, Montalto, et de Sainte-Suzanne, et, le lendemain, au pape lui-même, afin de rendre compte de ce qui s'était passé dans le Chapitre des Feuillants.

Tant de fatigues épuisèrent ses forces. Le soir du 22, il tomba dans une grave maladie, qui le tint au lit, l'espace de plusieurs semaines. Les religieux Feuillants soignèrent l'auguste malade avec la plus grande vénération, et gardaient précieusement, comme des reliques, les linges qui lui avaient servi. Une personne trouva même la guérison en mettant sa tête sur un oreiller sur lequel le saint avait reposé la sienne. Ils s'empressèrent également d'accorder au vénéré malade des lettres d'affiliation et de participation à toutes leurs bonnes œuvres.

Après une quinzaine de jours, sa santé commença de s'améliorer : ce qui lui permit d'écrire à divers personnages. Enfin, le 17 août, il prit congé de la princesse Christine, qui lui fit présent d'un anneau précieux où se trouvait enchâssé un magnifique diamant. « Ce sera « pour mes pauvres d'Annecy, » dit le saint en le recevant. Au sortir de la ville de Turin (18 août), rencontrant Jean de Prez, prêtre de la Sainte-Maison, le prélat lui dit : « Je m'en vais tout joyeux et tout résolu, quand je serai « arrivé dans mon diocèse, de vendre ma mitre, ma « crosse, mes habits, ma vaisselle et tout ce que je pos- « sède, pour secourir mes pauvres. » Mais voilà qu'à peine est-il à deux lieues de Turin, son domestique, cherchant le précieux anneau là où il croyait l'avoir mis, et ne le

retrouvant plus, vint lui dire tout consterné que le présent de la princesse était perdu : « Dieu soit béni! » répondit-il sans témoigner ni regret ni émotion, tant son cœur était détaché et soumis à toutes les dispositions de la Providence : « Dieu soit béni! cet anneau était trop « précieux pour que je m'en servisse; puis j'aurais pu « être tenté de laisser mon cœur s'attacher à un si pré« cieux bijou. S'il ne se trouve pas, c'est que Dieu aura « voulu nous épargner le soin d'employer en aumônes la « somme que nous en aurions tirée. La Providence le « destine peut-être à faire la fortune de quelque pauvre « qui le trouvera et en vivra à son aise le reste de ses « jours; dès lors, je dois estimer n'avoir rien perdu. » Il en arriva cependant autrement : à quelque distance de là, le même domestique vint lui dire qu'il avait retrouvé l'anneau dans les replis de son habit; cette nouvelle ne l'émut pas plus que la première : uni à la volonté de Dieu dans un détachement parfait, il conserva la même égalité d'âme et de visage.

La traversée du Mont-Cenis fatigua beaucoup notre pieux voyageur, qui fut contraint de se reposer un jour à Argentine chez le sieur de Castagneri[1]. En arrivant, le lendemain soir, au bourg de La Chambre, il donna une belle leçon de mansuétude à son aumônier. Ce dernier se fâchait contre le maître d'hôtel, parce que celui-ci avait transporté les effets du saint voyageur, de la chambre qu'on lui avait donnée d'abord, dans une autre moins commode; il ne put souffrir cet accès de mauvaise humeur et l'en reprit doucement : « Quand mesme, lui dit-il, on me « ferait passer de cette chambre dans une autre moins « commode encore, il faudrait le supporter avec patience

1. « Il ne se peut dire, dépose sainte Chantal, ce que ce Bienheureux « souffrit au séjour qu'il fit en ce pays-là (le Piémont), tant par la véhé« mence des chaleurs que par l'incommodité et puanteur du logis où il « étoit... Ainsi accablé de mal, il repassa les monts avec des douleurs « et incommodités quasi insupportables, étant travaillé des hémorrhoïdes « dont il perdit quantité de sang, il fut tellement accablé de mal que ses « serviteurs appréhendoient de le voir mourir avant qu'il fût arrivé en « sa maison ».

« et mansuétude ; car ne savez-vous pas que Notre-Sei-
« gneur a dit : Si quelqu'un vous enlève vostre tunique,
« donnez-lui encore vostre manteau. » Après avoir ainsi voyagé à petites journées, à cause des douleurs qui le forçaient souvent à s'arrêter, il arriva à Annecy, où tout son peuple fut heureux de le revoir.

Son premier soin fut le soulagement des pauvres. Il commença par leur donner tout ce qu'il possédait d'argent ; et, sa bourse épuisée, il engagea la bague précieuse que lui avait donnée la princesse de Piémont. Des personnes charitables, informées du fait, s'empressèrent de la dégager, et la lui firent remettre. Ainsi dégagée, il l'engagea de nouveau à diverses reprises.

C'est pendant le voyage de François en Piémont que fut inaugurée par quelques religieuses de l'abbaye de Sainte-Catherine[1] la réforme à laquelle il les sollicitait depuis assez longtemps. Cette abbaye, située à une demi-lieue d'Annecy, était occupée par des religieuses cisterciennes. Ne trouvant point qu'elles servissent Dieu à son gré, il entreprit de les réformer. Pour cela, il vint visiter plusieurs fois le monastère, y faire des exhortations pleines de force et de douceur, dans lesquelles il s'attachait à faire ressortir d'un côté le désordre et la honte d'une maison religieuse où l'observance régulière n'est plus en vigueur ; de l'autre, le charme et les délices d'une communauté bien réglée. La plupart des religieuses firent la sourde oreille, mais cinq d'entre elles, plus dociles, conçurent un désir ardent de faire ce qu'il demandait, et le saint écrivit un grand nombre de lettres à Rome et à Turin pour avoir l'autorisation de les transférer dans une ville où il serait possible d'établir la clôture.

Cependant les cinq religieuses, ennuyées de ne point voir arriver les autorisations légales, lui demandèrent la

1. L'abbaye de Sainte-Catherine était une abbaye de cisterciennes fondée, vers la fin du XIIe siècle, par Béatrix de Genève, fille de Guillaume Ier, comte de Genevois, sur le versant occidental de la montagne du Semnoz, à 40 minutes d'Annecy.

permission d'aller s'établir en communauté à Rumilly, pour y mener une vie parfaite après laquelle elles soupiraient : il le leur permit, et elles allèrent y commencer leur réforme[1]. Ces commencements furent des plus pénibles : elles manquaient de tout. Elles exposèrent leur état au saint prélat, qui s'en alla quelque temps après les visiter (5 octobre) : à son arrivée à Rumilly, tout le peuple se rassembla et vint à lui avec une joie inexprimable. « Mes chers enfants, leur dit-il, ce n'est pas pour vous, « cette fois, que je viens ici; c'est pour mes bonnes filles « de Saint-Bernard. » Et tout le peuple le conduisit au nouveau monastère. Là il confessa les religieuses, visita la maison en détail, dit la messe, à laquelle toutes communièrent de sa main, et, voyant la chapelle pleine de monde, il prononça un discours où il loua fort leur entreprise, les encourageant avec une merveilleuse ferveur de langage à la poursuivre invariablement.

Sur la fin de septembre, François se rendit à Belley, où, le 2 octobre, il prêcha sur le renoncement évangélique. A son retour, il s'arrêta au château de Sallagine pour bénir le mariage de François de Longecombe de Pesieu, puis à Rumilly, où il fit aux Bernardines réformées la visite que nous venons de raconter. Rentré dans sa ville épiscopale, il confère la prêtrise à un diacre du nom de Socquet : ce fut sa dernière ordination (9 octobre). Ce même jour; allant rendre visite à un malade d'Annecy, il rencontra chez ce dernier la femme du notaire Decroux, qui tenait dans ses bras une petite fille atteinte de la fièvre. Le bon prélat n'eut pas plutôt caressé cette enfant qu'elle fut complètement guérie.

1. Le 2 août 1622. Emmanuelle de Monthoux et Bernarde de Vignod prirent les devants et se rendirent à Rumilly pour préparer leur installation : Gasparde Perrucard de Ballon ne tarda pas à les rejoindre; enfin, vers la mi-septembre, Peronne de Rochette et Louise Perrucard de Ballon, qui avait été l'inspiratrice de cette réforme. Voir *Les Abbayes cisterciennes dans le diocèse de Genève,* par le chanoine Brasier (Acad. salésienne, t. XV).

## CHAPITRE IX

APRÈS AVOIR RÉDIGÉ SON TESTAMENT, FRANÇOIS VA A AVIGNON. IL FAIT SES ADIEUX A SES AMIS, DESCEND A AVIGNON ET REVIENT A LYON, OU IL MEURT.

**(Octobre-décembre 1622**

Pendant que le saint évêque se vouait ainsi tout entier aux divers besoins de son diocèse, il reçut une lettre du duc de Savoie, qui lui mandait de venir le rejoindre à Avignon, où il devait se rendre pour saluer Louis XIII et le complimenter d'avoir réduit à l'obéissance les huguenots du Languedoc. La princesse de Piémont, qui devait être de la partie, avait désiré être accompagnée de son grand aumônier. A cette nouvelle, tous les amis du saint évêque, qui voyaient le mauvais état de sa santé, s'effrayèrent; et, le conjurant de ne pas entreprendre ce voyage, surtout par un temps si contraire, ils s'offrirent de faire agréer eux-mêmes ses excuses au duc de Savoie. Mais l'homme de Dieu ne voulut point se rendre à cet avis : il voyait la volonté divine dans les ordres de son prince, et il espérait d'ailleurs obtenir de Louis XIII quelques avantages pour la partie de son diocèse enclavée dans le royaume de France; ces deux considérations prévalurent sur toute autre : « Il faut aller, dit-il, où Dieu nous appelle ; « nous irons tant que nous pourrons, et nous nous arrê- « terons quand la maladie ne nous permettra plus « d'aller. »

Cependant il prévoyait clairement qu'il ne reviendrait

pas ; et en conséquence il mit à toutes ses affaires un ordre aussi complet que s'il eût été à la veille de sa mort. Le 6 novembre, par un acte commun à lui et à son frère l'évêque de Chalcédoine, il fit, en présence d'une assemblée d'élite, son testament solennel dont voici la teneur : « Nous François de Sales, par la grâce de Dieu et du saint-« siège apostolique, évesque et prince de Genève, et « J.-F. de Sales, évesque de Chalcédoine et coadjuteur « en l'evesché du dit Genève, voulant faire savoir à tous « ceux à qui il appartiendra nostre dernière volonté, « prions, premièrement, Dieu tout-puissant de recevoir « nos âmes à merci, et de leur faire part de l'héritage « éternel que nostre Rédempteur nous a acquis par son « sang ; secondement, nous invoquons la glorieuse « Vierge Marie et tous les saints, pour qu'ils implorent « pour nous en nostre vie et en nostre mort la miséri-« corde de Dieu ; troisièmement, s'il plaist à la Provi-« dence divine que la très-sainte, unique et véritable « religion catholique et romaine soit restablie en la cité « de Genève, lors de nostre trépas, nous ordonnons qu'en « ce cas nos corps soient enterrés en nostre église ca-« thédrale ; que si elle n'y est pas encore restablie, nous « ordonnons qu'ils soient inhumés au milieu de la nef de « l'église de la Visitation d'Annecy que nous avons con-« sacrée, à moins que nous mourions hors de nostre « diocèse, auquel cas nous laissons le choix de nostre sé-« pulture à ceux qui pour lors seront à nostre suite ; « quatrièmement, approuvant de tout nostre cœur les « sacrées cérémonies de l'Église, nous ordonnons qu'à « nostre enterrement treize cierges seront allumés au « haut de nostre cercueil, sans autres escussons que ceux « du nom Jésus, pour témoigner que de tout nostre cœur « nous embrassons la foi preschée par les apostres ; mais « d'ailleurs, détestant les vanités et superfluités que « l'esprit humain a introduites dans de telles cérémonies, « nous défendons très-expressément toute sorte d'autres « luminaires estre employée à nos obsèques, priant nos « parents et amis, et ordonnant à nos héritiers de n'y

« rien ajouter, et d'exercer leur piété envers nous, à faire « des prières et des aumosnes et surtout à faire célébrer « le très-adorable sacrifice de la messe. Nous léguons « à Janus de Sales, chevalier en la Sacrée Religion de « Malte, notre frère, la somme de 200 florins de pension « annuelle et perpétuelle pendant sa vie; à demoiselle « Gasparde de Sales, femme de noble Melchior de Cor- « nillon seigneur de Meyrens, la somme de cinquante écus « ou bien deux de nos bagues, au choix de notre héritier; « à nobles Sébastien, Amé, Louis, Jean-Antoine et « Bernard, enfants de feu messire Gallois de Sales, sei- « gneur de Boisy et de Villaroget, nos neveux, la somme « de deux mille écus d'or sol[1], avec tout ce que nous « pourrions prétendre sur les biens qu'ils possèdent; « moyennant quoi les dits légataires ne pourront rien de- « mander ni sur nos héritages, ni sur les biens de la « Thuille, de Sales et de Thorens, sous quel prétexte que « ce soit...

« Nous instituons héritier universel l'un de l'autre, « et le survivant de nous institue son héritier universel « messire Louis de Sales, seigneur et baron de Sales, de « Thorens et de la Thuille, conseiller et chevalier au Con- « seil de Genevois, notre frère, et après lui ou à son « défaut, l'aîné de ses enfants mâles jusqu'à l'infini... Et « s'il arrivait que la ligne masculine de notre dit frère « défaillît, nous substituons l'aîné des enfants mâles du « feu seigneur de Boisy, notre frère : sauf que nos meu- « bles demeureront à la libre disposition du survivant de « nous deux.

« Voulons que ceci soit nostre dernier testament; à ces « fins, révoquons tous autres que nous pourrions avoir « faits et tout leur contenu...

« Fait à Annecy, le sixième jour du mois de novembre, « l'an mil six cent vingt-deux. François, évesque de Ge- « nève. Jean-François, évesque de Chalcédoine. »

1. L'écu d'or sol — à l'effigie du soleil — valait deux livres trois sols.

Le lendemain 7 novembre, l'homme de Dieu employa toute la matinée à faire la revue de sa conscience par une confession exacte, et l'après-midi à confier à l'évêque de Chalcédoine tous les papiers importants et les règlements relatifs au bon ordre du diocèse; après quoi, paraissant tout joyeux : « Vraiment, dit-il, il me semble, par la grâce « de Dieu, que je ne tiens plus à la terre que du bout du « pied; car l'autre est déjà levé en l'air pour partir. » Sur ces entrefaites, un gentilhomme français étant venu, pressé par le besoin, lui demander l'aumône, et promettant, après l'avoir reçue, de lui rendre la même somme d'argent : « Hâtez-vous donc vite, reprit-il, autrement l'é« ternelle majesté me la rendra bientôt pour vous; car « j'espère que dans peu de temps nous serons en état vous « et moi de n'avoir plus besoin de rien. » Et en effet, au bout de deux mois le gentilhomme et l'évêque de Genève n'étaient plus.

Le 8 novembre, François reçut les adieux de ses parents et de ses amis, qu'il salua comme ne devant plus les revoir. « Peu importe, leur dit-il, que je meure hors de « mon pays, pourvu que je meure bien. » « Je m'en vais à « Notre-Seigneur, dit-il à l'un de ses curés[1] qui était venu « lui demander sa bénédiction avant son départ, nous ne « nous verrons plus en ce monde. — O monseigneur! dit « le curé, quand je considère votre visage et votre santé, « je ne désespère pas de vous revoir encore. » Alors il lui répliqua à basse voix : « Allez, M. le plébain, vous ne « savez pas tout. » « Ce voyage me coûtera la vie, « dit-il encore au père Anselme Marchand, cordelier de ses « amis intimes, et désormais nous ne nous reverrons plus « qu'en paradis; mais il faut être obéissant comme notre « Maître, jusqu'à la mort de la croix. » — Les chanoines étant venus en corps lui dire adieu, il les embrassa tous avec une tendre affection.

Il était d'autres adieux qui tenaient encore au cœur du saint prélat : c'étaient les adieux à ses chères filles de la

1. Pierre Critain, curé plébain de Thônes.

Visitation. Il alla offrir le saint sacrifice dans leur chapelle (9 novembre) avec une magnifique chasuble qu'il tenait de la munificence de l'infante de Savoie, et il la leur laissa comme souvenir : « Car, leur dit-il, quand les amis « se quittent, ils ont coutume de se faire des présents. » Il leur adressa ensuite des paroles toutes saintes, leur disant qu'il ne lui restait plus que le ciel, et leur recommandant surtout l'humilité, la simplicité, l'obéissance : « Mes chères filles, leur dit-il encore, ne demandez rien « et ne refusez rien ; soyez toujours disposées à ce que « Dieu et l'obéissance voudront de vous. Que votre seul « désir soit d'aimer Dieu, votre seule ambition de le pos- « séder. Adieu, mes filles, jusqu'à l'éternité. — Monsei- « gneur, s'écrièrent les religieuses toutes en larmes, Dieu « vous ramène parmi nous ! — Et s'il ne lui plaît pas de me « ramener, répondit-il, faudra-t-il moins le bénir? Son bon « plaisir est toujours également aimable. » Le cœur du saint Évêque s'attendrit surtout quand il vit, au sortir de la maison, la vertueuse tourière, Anne-Jacqueline Coste, prosternée à ses pieds, le priant avec larmes de la bénir : « Ma fille, lui dit-il, j'ai bien fait d'autres voyages ; je ne « vous ai jamais vue pleurer à mon départ. Pourquoi « êtes-vous si affligée aujourd'hui? — Ah ! répondit-elle, « c'est que le cœur me dit que ce voyage sera le dernier « et que nous ne vous reverrons plus. — Et à moi, « répondit François par un esprit prophétique sur la « mort prochaine de la tourière, le cœur me dit que, si « je ne reviens pas, nous nous reverrons plus tôt que vous « ne pensez. »

Après avoir ainsi fait ses adieux, François partit le même jour, laissant sa maison et toute la ville dans le deuil et les larmes. L'évêque de Chalcédoine se jeta à ses genoux au moment où il allait monter à cheval, ne pouvant parler que par ses soupirs et ses sanglots, et reçut ainsi le dernier baiser de son saint frère. Les principaux du clergé et de la ville voulurent l'accompagner jusqu'à Seyssei, où il devait s'embarquer sur le Rhône ; et, quand on fut arrivé dans cette ville, le moment de mettre le pied

dans le bateau étant venu, ce ne furent de leur part que cris et lamentations. Le Saint remercia ceux qui l'avaient accompagné et s'embarqua pour descendre à Belley, emmenant avec lui le chanoine Rolland, R. Pernat, d'Arâches, chanoine de la collégiale de la Roche, et deux domestiques, F. Favre et Germain Pilliod. Comme il faisait un froid extrême, qu'accroissaient encore une bise violente et une pluie glaciale, on voulut le plaindre. « Ne « savez-vous pas, leur dit-il, que nous sommes ici-bas en « servitude sous les éléments de ce monde? »

Arrivé à Belley, il dit la messe le jour de Saint-Martin (11 novembre) à ses chères filles de la Visitation, les confessa, les communia toutes, et repartit aussitôt pour Lyon où il rencontra la Mère de Chantal qui était arrivée de Dijon quelques jours auparavant, et qu'il n'avait pas vue depuis trois ans. Sans s'arrêter en rien à la satisfaction de prolonger cette rencontre, il lui ordonna d'aller visiter les monastères de Montferrand et de Saint-Étienne. Après avoir dit la messe à la Visitation de Bellecour, et parlé à peine un instant à la supérieure, il fut obligé de se rendre en toute hâte au port pour s'embarquer; le bateau allait partir (13 novembre). Il se présente pour entrer dans la barque; mais, avant de le recevoir, le batelier, qui ne le connaissait pas, lui demande son passe-port : ceux qui accompagnaient le prélat s'offensent de cette exigence. « Laissez-le faire, dit le saint évêque, il sait et il fait son « métier de batelier; nous, nous ne savons pas celui de « voyageur. » Et, au lieu de se fâcher inutilement, il fit partir son fidèle Rolland pour aller demander un passeport au gouverneur de Lyon. Pour lui, il demeura sur le port pendant tout le temps, qui fut de plus d'une heure, souffrant un froid rigoureux, un vent glacial, sans donner le moindre signe de mécontentement ou d'impatience. Comme on se plaignait du retard que lui causait cet incident : « Il est vrai, répondit-il, que je suis pressé d'ar« river; mais Dieu veut que j'attende et que je souffre ce « vent et ce froid; il faut le vouloir aussi. » Et en disant ces mots son front serein révélait à tous que son âme

était calme et son cœur content. Le passe-port étant enfin arrivé, il monte dans la barque et va se placer tout près du batelier : « Car, dit-il, je veux faire amitié à ce bon « homme et lui parler un peu de Notre-Seigneur. »

La barque alors étant partie transporta les voyageurs jusqu'à Valence (14 novembre). Là il visita le monastère de la Visitation, fondé par Mme de la Granelle, qui y vivait retirée comme pensionnaire, et, trouvant cette dame fort affligée de ce qu'on ne voulait pas, à raison de son âge de quatre-vingt-quatre ans, la recevoir comme religieuse, il décida son admission, disant qu'il n'était point d'âge indigne d'être consacré au service de Dieu.

De Valence, on gagna le Bourg-Saint-Andéol (15 novembre); et là, à la descente du bateau, il trouva les consuls de la ville accourus sur la rive avec tout le peuple pour le recevoir comme un ange du ciel. On le conduisit à l'église paroissiale avec tous les honneurs possibles, et malgré son opposition on chanta le *Te Deum*, pour remercier Dieu du bonheur de le posséder quelques instants. Le lendemain, il entra à Avignon, et, s'étant présenté à l'hôtellerie dite de la *Pomme-d'Or*, sans pouvoir y trouver de logement, parce que toutes les places étaient prises, il se fit conduire avec un autre prélat, qui cherchait aussi un logement, à l'hôtellerie de la rue de la Croix. Chemin faisant, tandis que l'autre prélat, de mauvaise humeur, ne parlait que de la pluie qui tombait par torrents, et du désagrément de courir à pied d'hôtel en hôtel, le saint évêque, sans paraître seulement apercevoir ce contretemps, ne cessa de catéchiser le pauvre qui les conduisait, jusqu'à l'entrée de l'hôtellerie, où, après l'avoir remercié de sa peine avec beaucoup de bonté, il lui promit de se souvenir le lendemain de lui au saint sacrifice.

Impossible d'exprimer la joie que ressentit le peuple d'Avignon en apprenant l'arrivée de l'homme de Dieu. Hommes, femmes et enfants, tous accouraient sur ses pas, l'accompagnaient dans les rues et les places, baisaient le bas de son manteau, demandaient sa bénédiction ; et on entendait dire partout sur son passage : « Voilà le

« saint évêque de Genève, l'apôtre du Chablais; voilà « celui qui a composé l'*Introduction à la vie dévote* et le « *Traité de l'Amour de Dieu!* Voilà le grand François de « Sales, le fondateur de la Visitation, l'auteur de tant « de miracles! Quel bonheur de le voir! Quelle grâce Dieu « nous fait de le posséder! » Ce concert de louanges et d'acclamations humiliait profondément François; et pour s'y soustraire, il résolut de ne sortir que le moins possible. Une fois même, ne pouvant souffrir ces cris publics de louange, il entra chez un libraire comme pour y regarder des livres : « Hélas! s'écria-t-il, ce qu'a dit Salo- « mon est bien vrai : Vanité des vanités! Si je me croyais, « je ferais des actions ridicules pour détromper ce peu- « ple : mais il faut vivre dans la sincérité chrétienne, « ne faire ni le fou ni le sage, ne rien faire pour être loué « ou méprisé, mais agir simplement et fidèlement pour « Dieu, notre divin Maître. » D'autres fois, en pareilles rencontres, il disait, les larmes aux yeux : « Ah! mon « Dieu, ce n'est pas à nous, c'est à vous seul que toute « gloire appartient. »

Pendant tout le temps que François demeura à Avignon, il ne s'occupa que de choses saintes. Le lendemain de son arrivée (17 novembre), toute la ville était sur pied pour voir l'entrée triomphale de Louis XIII, revenu victorieux de la prise de Montpellier sur les protestants rebelles, et accompagné des reines Marie de Médicis et Anne d'Autriche. On se pressait dans les rues et aux fenêtres pour jouir de ce magnifique spectacle, où Avignon avait déployé toutes ses pompes et la cour toutes ses splendeurs. Au milieu de cet entraînement général, le saint évêque, sans accorder seulement un regard au cortège qui passait sous sa fenêtre, rédigeait un plaidoyer en faveur des droits de la ville d'Annecy et du diocèse de Genève sur le collège de Savoie, fondé jadis à Avignon par le cardinal de Brogny.

Constant dans cet esprit de détachement, il n'alla aux fêtes de la cour que le moins qu'il put, n'eut de rapport avec les grands que pour les intérêts de la religion, et ne

les reçut chez lui que pour leur parler de Dieu et de leur salut. Il passa la journée du 19 novembre chez les jésuites; et là, après avoir dit la messe, il prolongea tellement son oraison, qu'on crut qu'il allait y passer toute la matinée, si on ne le suppliait de se rendre aux vœux des religieux, qui voulaient prendre ses conseils sur plusieurs choses. Un Père se chargea en effet de l'avertir, et le saint évêque se leva aussitôt en disant : « Voyez-vous, mon Père, l'orai- « son est ce qui m'est le plus utile et le plus doux; par « cette communication de cœur, j'apprends chaque fois « quelque chose de bon, pour me l'appliquer à moi- « même. » Après le dîner, les Pères se partagèrent la grâce de son entretien jusqu'à l'heure où il lui fallut se rendre auprès du prince; et alors, se retirant promptement, il dit au Père recteur, qui l'accompagnait, ces paroles, qui montrent bien dans quelles dispositions saintes il allait à la cour : « Oh! que j'aime mieux une grande « heure d'entretien spirituel avec une bonne âme, que la « vue de toutes les curiosités de la terre! Adieu, mon « cher père, ajouta-t-il avec un profond soupir; nous al- « lons au ciel, et bientôt toute la terre sera sous nos « pieds. »

Les jours suivants, il dit la messe dans diverses communautés, qui offraient un intérêt spécial à sa piété : chez les Pères de la Doctrine chrétienne, la haute idée qu'il avait de la sainteté du vénérable César de Bus, leur fondateur, lui fit refuser les ornements noirs que lui avait préparés le sacristain, et il ne voulut célébrer qu'avec des ornements blancs, dans la chapelle, où reposait le corps de l'homme de Dieu, mort quinze ans auparavant. « Je veux « dire la messe des confesseurs, dit-il, le vénérable César « de Bus est un saint; je vais remercier le Seigneur des « grâces qu'il lui a faites. » Au couvent de Sainte-Praxède (22 novembre), il prêcha sur les vertus de sainte Cécile, dont on faisait la fête ce jour-là, et prédit aux sœurs que dans peu elles auraient près d'elles un monastère de ses chères filles de la Visitation. Après avoir vénéré à Tarascon les reliques de sainte Marthe, il se rendit chez les Célestins

d'Avignon, qui conservaient les reliques du bienheureux cardinal Pierre de Luxembourg, prononça le panégyrique de ce saint personnage, sans autre préparation que l'oraison faite au pied de son tombeau, et il eût voulu rester tout le jour dans l'église. « Laissez-moi, disait-il à ceux « qui l'invitaient à se retirer, laissez-moi un peu auprès « de cet illustre maître. Je n'ai jamais rien lu qui m'ait « donné autant de confusion sur ma vocation ecclésias- « tique que la vie de ce jeune cardinal » (24 novembre).

Cependant, le duc de Savoie avait atteint le but de son voyage ; il avait conféré avec le roi dans plusieurs entretiens secrets, et lui avait fait présent, en témoignage de son dévouement, de quatre beaux chevaux, d'une épée et d'un bouclier garnis de diamants et d'autres pierres précieuses ; le roi, de son côté, l'avait accueilli comme un frère et l'avait invité à l'accompagner à Lyon. Les deux cours de France et de Savoie partirent donc le 25 novembre, et François se mit en route à leur suite. Deux gentilshommes calvinistes s'étant trouvés en voyage avec lui, il les accueillit avec son aimable douceur et demeura le plus qu'il put dans leur compagnie pour tâcher de les éclairer et de les toucher. Arrivés au Pont-Saint-Esprit, ces gentilshommes racontèrent ce qu'ils avaient vu et admiré en lui, et bientôt ce ne fut plus qu'un cri parmi tous les calvinistes de la ville : « Si tous les évêques étaient comme « celui-là, disaient-ils à son passage par les rues, nous « serions bientôt tous catholiques, et c'en serait fait de « la religion de Luther et de Calvin. » A quelque distance de là, arrivé pour passer la nuit à une hôtellerie où tous les lits étaient retenus, on voulut faire connaître qui il était ; il le défendit : « Eh ! mon Dieu, dit-il, ne savez- « vous pas que je suis homme de paix ? n'ai-je pas assez « causé d'embarras sans en donner de nouveaux ? » Et il se retira dans un grenier, se coucha tout vêtu sur la paille, malgré ses incommodités et l'extrême rigueur du froid. Le matin, deux Jésuites, qui avaient reposé dans de bons lits à l'hôtel, apprenant cet incident, s'empressèrent de venir lui dire combien ils étaient affligés qu'on ne les eût

pas avertis de son arrivée et de quel cœur ils lui eussent cédé leurs places : « Je ne l'ai pas voulu, leur répondit-« il, et vraiment je suis redevable à cette circonstance « d'une très bonne nuit; je n'ai jamais mieux dormi [1]. »

Aussitôt qu'il fut arrivé à Lyon (29 novembre), un grand nombre de hauts personnages se disputèrent l'honneur de le loger [2]; M. Jacques Olier, intendant de la province, fut des plus empressés à lui offrir la moitié de son hôtel, lequel, étant très vaste, et proche le monastère de la Visitation, réunissait toutes les commodités désirables. Les Jésuites vinrent à leur tour le supplier d'accepter leur maison de Saint-Joseph; il répondit à tous, qu'ayant prévu la difficulté qu'il y aurait à se loger dans une ville où les deux cours de France et de Savoie étaient réunies, il s'était pourvu d'un logement qui ne pouvait lui manquer. On le crut, et alors, dégagé des sollicitations importunes, inspiré par son amour de la pauvreté et de la simplicité, il alla demander à ses chères filles de la Visitation une petite chambre située dans la maison de leur jardinier, et réservée au confesseur du monastère pour les jours où il venait y remplir ses fonctions. Les religieuses lui objectèrent que cette chambre était exposée à tous les vents, qu'on ne pouvait y faire de feu sans être incommodé par la fumée, et que sa santé y serait compromise; sa réponse fut comme à l'ordinaire, que jamais il n'était mieux que quand il n'était guère bien; que là, étant près d'elles, il serait plus à portée de leur être utile; qu'étant plus éloigné du bruit de la cour, plus humble et plus paisible, il serait plus à même de mener une vie recueillie en Dieu et plus accessible à tous ceux qui voudraient lui parler; que là, enfin, il serait heureux de ne donner d'embarras à personne : « Hélas ! dit-il, j'ai trouvé « assez de tracas en cette ville sans en occasionner davan-« tage. » Il s'établit donc dans cette petite chambre avec bonheur, et quand ses amis voulurent lui en faire des reproches, il leur répondit comme aux sœurs : « Je suis très

1. Cela se passait à Barbières.
2. A cette époque, l'archevêque de Lyon se trouvait à Rome.

« bien en cette maison pour recevoir les âmes péche-
« resses que la Providence m'enverra; je n'y suis pas
« moins bien pour mon repos, parce que la petitesse de
« mon logement m'exempte du tracas des grandes com-
« pagnies. » On voulut qu'au moins, par égard pour l'état de ses jambes, qui étaient très enflées et très malades, il ne fît pas de longues courses et qu'il acceptât un carrosse, surtout quand il irait prêcher au loin : « Ah! vraiment,
« répondit-il, il ferait beau me voir aller en carrosse prê-
« cher la pauvreté évangélique et la pénitence de saint
« Jean! » Et jamais il ne voulut aller autrement qu'à pied.

Le saint évêque fut à Lyon ce qu'il avait été partout, l'apôtre infatigable, l'homme du ciel pour qui Dieu et les âmes étaient tout, pour qui le monde et ses vanités n'étaient rien. Pendant que tous les habitants couraient sur le passage des rois et des reines, des princes et des princesses, que les fêtes en leur honneur occupaient tous les esprits et remplissaient la ville de bruit et de tumulte, il était occupé chez ses filles de la Visitation, à les entretenir de Dieu et des biens éternels. Il avait tout fait pour ce cher ordre dont il avait institué treize monastères; il n'avait plus qu'à lui dire ses derniers adieux, lui donner ses derniers conseils, et pour cela il mit à profit tous ses moments libres. « Mon père, lui dirent un jour ses bon-
« nes filles, écrivez-nous sur ce papier ce que vous dési-
« rez le plus de nous. » Il prit aussitôt la plume et écrivit avec beaucoup d'attention cette seule parole : *Humilité,* estimant qu'elle valait à elle seule toutes les instructions.

Sur ces entrefaites (11 décembre), arriva à Lyon M^me^ de Chantal, de retour de la visite de ses monastères de Montferrand et de Saint-Étienne. Ce fut pour elle un bonheur indicible d'entendre une dernière fois son saint directeur. François, en l'abordant, lui dit avec gaieté : « Ma mère,
« nous avons quelques heures libres; qui de nous deux
« commencera à parler? — Moi, s'il vous plaît, repartit-
« elle, mon âme a grand besoin d'être revue par vous. —
« Eh quoi! ma mère, dit-il, avez-vous donc encore des dé-
« sirs empressés? je croyais vous trouver toute angélique.

« Nous ne parlerons point de vous ici, nous ne parlerons « que de ce qui concerne notre congrégation. Oh! que « j'aime notre petit institut, parce que Dieu y est beaucoup « aimé! » Et là-dessus ils conférèrent ensemble pendant quatre heures sur les divers intérêts de la congrégation. François lui dit que plus il priait, plus Dieu lui faisait connaître que c'était sa volonté que l'institut demeurât sous la conduite du saint-siège et des évêques respectifs, plutôt que sous un général ou une générale : « Voyez-vous, ajouta-t-il, vos filles sont les filles du clergé, et le clergé a été le premier ordre de la religion. » M$^{me}$ de Chantal accéda à ces pensées comme étant inspirées de Dieu, car elle vénérait son bienheureux père comme un saint. Elle eût bien désiré prolonger son séjour auprès de lui, mais il ne le lui permit pas : le devoir l'appelait à la visite des monastères de Grenoble et de Belley, et elle partit malgré la rigueur du froid.

Le temps que François ne donnait pas à ses filles de la Visitation était pris en grande partie par les visites; il en était accablé : on venait de toutes parts le consulter, comme autrefois saint Antoine au désert. Des grands, des princes même de la cour, venaient dans la pauvre maison du jardinier de la Visitation s'éclairer des lumières de l'homme de Dieu. Entre ces nombreux visiteurs, un des plus assidus fut l'intendant de la justice, M. Jacques Olier, qui lui avait offert sa maison avec tant d'empressement. François eut bientôt discerné son mérite et se lia avec lui d'une étroite amitié. Ce vertueux seigneur avait alors, ainsi que sa digne épouse, des inquiétudes sur la vocation d'un de leurs enfants, appelé Jean-Jacques. Ils l'avaient destiné d'abord à l'état ecclésiastique; mais son caractère violent et emporté, son humeur bouillante, leur faisaient douter qu'il pût être un jour un bon prêtre. On le reprenait sans cesse, on le punissait, on le frappait, et sous les coups son naturel ne faisait qu'empirer et s'aigrir, le mal allait croissant avec l'âge. Dans son inquiétude, M$^{me}$ Olier vint prier le saint évêque d'examiner lui-même la vocation de son fils, de consulter Dieu et de la fixer par

une réponse qu'elle regarderait comme un oracle du ciel. Sur la promesse qu'il lui fit de s'en occuper devant Dieu, elle lui amena, quelques jours après, ses enfants; et, comme il les accueillait tous avec une tendresse égale, les embrassant l'un après l'autre, et les louant tous également : « Monseigneur, dit la mère, Jean-Jacques, le plus « jeune, n'est pas sage et me donne beaucoup de peine. « — Madame, reprit François, éclairé sans doute d'une « lumière prophétique, qui seule peut expliquer cette ré« ponse, il faut pardonner quelque chose à la jeunesse : « les humeurs gaies ne sont pas les plus mauvaises; j'ai « consulté Dieu sur la vocation de cet enfant : soyez con« solée, le ciel l'a choisi pour la gloire et le bien de son « Église. Dieu, en la personne de ce bon enfant, se pré« pare un bon serviteur. N'ayez plus aucun doute, chan« gez vos craintes en actions de grâces; et si Dieu me « laisse encore quelque temps sur la terre, je vous de« manderai de me confier ce cher enfant pour le former « moi-même aux vertus et aux sciences ecclésiastiques. »

Les visites si fréquentes que recevait le saint évêque ne lui faisaient cependant négliger aucun devoir. Il était fidèle à rendre ses hommages aux deux cours de France et de Savoie, ainsi qu'aux amis qu'il avait dans l'une et l'autre; et partout il était honoré et vénéré, partout il édifiait, et on recueillait ses paroles comme des oracles. Un jour qu'il s'entretenait avec un père jésuite sur l'amour de saint François d'Assise pour les souffrances, l'humilité de saint François de Paule et le zèle apostolique de saint François Xavier : « Oui, dit-il avec cette humeur gaie qui « rendait sa conversation si charmante, oui, ou il m'en « coûtera la vie, ou je serai un jour un quatrième saint « François. » Un docteur de Sorbonne, émerveillé d'une longue conférence qu'il avait eue avec lui sur plusieurs points importants, lui ayant dit en se retirant qu'on le tenait partout pour un saint, et qu'il venait lui-même d'en avoir la preuve : « O monsieur! lui répondit-il, Dieu « vous garde d'une pareille sainteté! Vous vous trompez « étrangement aussi bien que les autres : je n'ai qu'une

« bonne volonté de servir Dieu ; mais vous pouvez contri-
« buer par vos prières à ce que je sois un saint. »

Dans tous ces rapports avec les grands, François n'oubliait point les pauvres. Après qu'il avait donné à ceux-ci tout ce qu'il avait, il demandait pour eux aux seigneurs et aux dames de la cour ; personne ne lui refusait — la vénération qu'inspirait sa sainteté ne le permettait pas — et il allait ensuite porter aux pauvres les secours qu'il n'avait pu leur donner d'abord. Il allait également annoncer la parole de Dieu partout où on l'invitait ; il prêcha le 4 décembre, second dimanche de l'Avent, chez les Jésuites ; le 10 et le 21 dans l'église de la Visitation ; et la veille de Noël chez les Récollets, pour la plantation d'une croix. Dans cette dernière cérémonie, où il porta la parole sur l'invitation de Marie de Médicis, il souffrit beaucoup du froid et se sentit incommodé. Hélas ! il n'avait plus que trois jours à vivre ; et ces trois jours furent employés à des travaux continuels capables de fatiguer la santé la plus robuste. A minuit, il célébra la messe à la Visitation, donna la communion à toutes les religieuses, et prêcha sur la naissance du Sauveur avec une ferveur séraphique ; après quoi, il alla confesser le prince et la princesse de Piémont, leur dit, comme leur aumônier, la messe au point du jour chez les dominicains, et leur distribua la communion. Revenant de là en toute hâte à la Visitation, il trouva l'aumônier qui allait monter à l'autel. Celui-ci voulut se déshabiller pour lui céder la place ; il ne le voulut point permettre, conformément à son principe de ne jamais déranger le prochain et de ne pas se procurer ses aises aux dépens d'autrui. Il dit gracieusement qu'il lui était avantageux d'avoir quelque temps pour se recueillir ; et il entendit à genoux, dans un coin de l'église, les trois messes de l'aumônier, de sorte qu'il ne commença la sienne que vers midi. Après le dîner, où il mangea très peu, il présida la cérémonie de prise d'habit de deux filles de la Visitation et prêcha sur les paroles de l'épître du jour : *Abnegantes impietatem et sæcularia desideria, sobriè et justè et piè vivamus in hoc sæculo.* « Renonçons à

« l'impiété et aux désirs du siècle pour vivre sobrement, « justement et saintement sur la terre... » Après quelques moments de repos, il fit une conférence à ses chères filles, donna audience à de nombreux visiteurs, alla ensuite dire adieu à la reine mère, Marie de Médicis, qui partait le lendemain, et ne put, malgré ses excessives fatigues, quitter la cour que bien avant dans la nuit.

Le lendemain, fête de saint Étienne, après avoir dit la messe et donné la communion à ses religieuses, il alla dîner chez un de ses amis, Nicolas Ménard, grand vicaire du diocèse et chanoine de Saint-Nizier, traita avec lui plusieurs affaires particulières, et vint à cinq heures du soir faire à ses chères filles son dernier entretien, qui dura environ deux heures. « Bonsoir, mes chères filles, « leur dit-il, je viens icy pour vous dire le dernier adieu « et m'entretenir un peu avec vous. Il faut s'en aller; je « viens pour la consolation que j'ay receue jusques à pré- « sent avec vous... » Il leur parla ensuite de l'amour divin, leur donna des avis sur la confession et la communion, sur la différence entre le péché véniel, qui ne peut procéder que de la volonté, et l'imperfection qui vient de la fragilité et de la surprise, entre la vertu et le sentiment de la vertu; et comme il continuait son discours, sans penser à finir, ses domestiques vinrent le chercher avec des flambeaux allumés, l'avertissant qu'il était tard. « Je « passerais volontiers toute la nuit ici sans y penser, dit- « il; mais voilà que l'obéissance m'appelle; il faut se re- « tirer. — Auparavant, reprit la supérieure, dites-nous ce « que vous désirez qui nous demeure plus profondément « gravé dans l'esprit. — Ma chère fille, dit-il, ne désirez « rien, ne refusez rien : ce mot dit tout. Voyez le petit Jésus « en la crèche : il reçoit la pauvreté, la nudité, la compa- « gnie des animaux, le froid, les injures du temps et tout « ce que son Père éternel permet luy arriver. Il n'est pas « escrit qu'il ait jamais estendu ses mains pour demander « les mamelles de sa Mère, il laissait tout cela en son soin « et prévoyance. Il ne refusait pas non plus tous les petits « soulagements qu'elle lui donnait; il recevait les services

« de saint Joseph, les adorations des rois et des bergers, « et le tout avec une esgale indifférence. Ainsi nous ne « devons rien désirer ni rien refuser, mais souffrir et re- « cevoir également tout ce que Dieu nous envoyera. »

Le jour suivant, fête de saint Jean, il s'aperçut en se levant que sa vue s'affaiblissait fort : « Cela signifie, dit- « il aux siens, qu'il s'en faut aller, et j'en bénis Dieu ; le « corps qui s'affaisse appesantit l'âme. » Il se confessa ensuite, dit la messe avec une ferveur extraordinaire, donna la communion à toute la communauté, et après avoir confessé la supérieure, il s'entretint quelque temps avec elle. Celle-ci, apercevant une altération dans son regard et dans les traits de son visage, lui demanda s'il se trouvait mal; il répondit seulement que tout tournait à bien à ceux qui aiment Dieu, la bénit en lui disant : « Adieu, ma fille, je vous laisse mon esprit et mon cœur. »

Au sortir de l'église, ayant rencontré le duc de Bellegarde, gouverneur de Bourgogne, et M. de Villeroy, gouverneur de Lyon, il s'entretint longtemps avec eux, la tête nue, par un froid très vif et d'épais brouillards. De là il alla voir le duc de Nemours, pour le détromper de ses préventions contre ses officiers du duché de Genevois qu'il voulait casser, et il eut la consolation de les faire confirmer tous dans leurs charges. Il passa de là chez le prince de Piémont, devant lequel il demeura encore longtemps la tête nue, et enfin il rentra chez lui harassé de fatigue et n'en pouvant plus.

Il dîna fort légèrement, et, après le repas, il demeura longtemps pensif appuyé sur sa table. Il écrivit ensuite deux lettres, et en avait commencé une troisième, lorsqu'il fut interrompu par les visites de plusieurs religieux de divers ordres, qui, croyant qu'il allait repartir pour Annecy, venaient lui souhaiter un heureux voyage et lui demander sa bénédiction. Témoin de la réception qu'il faisait à tous les visiteurs, ses domestiques remarquèrent que lui, qui avait coutume d'acccompagner avec tant de politesse ceux qui venaient le voir, demeurait assis sur sa chaise sans les reconduire; ils en conclurent

qu'il devait être fort mal, et en conséquence ils l'engagèrent à remettre le départ au lendemain. « Vous croyez peut-être que je suis malade? » leur dit-il. Et quelques instants après, son domestique G. Pilliod lui rendant compte d'un sermon où le prédicateur avait recommandé à la reine de bien aimer ses serviteurs : « Et vous, mon « ami, lui dit-il d'une voix maladive, m'aimez-vous bien? » A quoi ce bon serviteur n'ayant répondu que par ses larmes : « Et moi aussi, ajouta le tendre maître, je vous « aime bien ; mais aimons plus encore Dieu, qui est notre « grand Maître. » En disant ces mots, il tomba évanoui ; il était alors deux heures après midi : aussitôt on ouvre les fenêtres pour lui donner de l'air et on le met au lit. Une demi-heure après, survient une apoplexie qui lui ôte tout mouvement et semble l'absorber tout entier. A ce spectacle, tous s'empressent autour de lui pour le soulager ; les médecins accourent, recommandent de prendre tous les moyens pour l'empêcher de s'assoupir, de lui parler, de lui frotter la tête avec des linges chauds, de lui faire prendre des potions amères ; il se laisse faire tout ce qu'on veut ; car alors il avait sa raison parfaite et son jugement sain. Le recteur des jésuites, Pierre Barnaud, lui suggère des actes de foi, d'espérance, de charité et de contrition ; et le saint malade les répète pieusement dans les intervalles où il peut parler. A tout ce qu'on lui dit, il ne répond que par des paroles d'édification. « En quel état « vous vois-je! lui dit un religieux de ses amis[1]. — Mon « père, lui répondit-il, j'attends ici la miséricorde de « Dieu : *Expectans expectavi Dominum et intendit mihi.* « J'ai attendu constamment le Seigneur et il a abaissé « les yeux sur moi. — Si telle était la volonté de Dieu, « reprend le religieux, ne voudriez-vous pas bien mourir « en ce moment? — Si Dieu le veut, répond le saint « malade avec un doux sourire, je le veux aussi : cette « heure ou une autre, qu'importe? *Bonum est sperare in*

1. Rd Gaspard Maniglier, natif de Manigod au diocèse de Genève, jésuite.

« *Domino. Dominus est; quod bonum est in oculis suis* « *faciat.* Il fait bon s'abandonner au Seigneur : il est le « maître, qu'il fasse selon son bon plaisir. » Il fit ensuite sa profession de foi, après quoi il ajouta : « Je veux « mourir dans la foi de l'Église catholique, apostolique « et romaine, la seule bonne religion; ainsi je le jure « et le professe : Qu'on m'apporte, ajouta-t-il, le sacre- « ment de l'extrême-onction. — Monseigneur, lui sug- « géra le père Maniglier, dites : *Transeat à me calix iste :* « Que ce calice passe à côté de moi sans que je le boive. « — Oh! non, répondit-il, il vaut mieux dire : Mon Dieu, « que votre volonté se fasse et non la mienne. — Eh « bien, alors, consacrez-vous à la sainte Trinité, dit le « Père. — Oh! de grand cœur, je voue et consacre à « Dieu tout ce qui est en moi, ma mémoire et mes « actions à Dieu le Père, mon entendement et mes paroles « à Dieu le Fils, ma volonté et mes pensées à Dieu le « Saint-Esprit, mon cœur, mon corps, ma langue, mes « sens et toutes mes douleurs à la très sacrée humanité « de Jésus-Christ, *Qui non dubitavit manibus tradi nocen-* « *tium et crucis subire tormentum*[1] » Quelqu'un, pensant qu'il serait utile de lui faire espérer sa guérison, lui dit qu'on comptait bientôt le voir encore sur son trône de Genève : « Le trône de Genève, reprit-il, je ne l'ai jamais « désiré, mais seulement sa conversion. » Il se confessa ensuite, demanda encore une fois l'extrême-onction : et le grand vicaire Ménard, étant alors survenu, lui proposa d'exposer le saint Sacrement pour lui dans l'église de la Visitation : « Non, répondit-il, je ne le mérite pas. — « Mais ne désirez-vous pas au moins qu'on prie pour « vous? — Ah! oui, pour moi pauvre pécheur. — Ne « voulez-vous pas invoquer la sainte Vierge? — Ah! je « l'ai priée tous les jours de ma vie. » Et, en disant ces mots, il tomba dans un assoupissement profond. Le grand vicaire, pour le tirer de cet assoupissement qui lui était

1. C'est-à-dire, *qui n'a point balancé à se livrer aux mains de ses bourreaux et à subir pour nous le supplice de la croix.* Prière de l'Église dans la semaine sainte.

très contraire, imagina de lui demander : « Monseigneur, « que pensez-vous de la religion catholique? ne seriez- « vous point calviniste dans le fond du cœur? — Oh! oh! « s'écria-t-il avec effort, réveillé par l'horreur de l'hérésie. « Dieu m'en garde! je ne fus jamais hérétique; ce serait « à moi une trop grande trahison. » Et, en disant ces mots, il fit un grand signe de croix depuis le front jusqu'à la poitrine. « Mais, lui dit le grand vicaire quelque « temps après, ne craignez-vous point la mort? les plus « grands saints l'ont appréhendée, et ils avaient bien « raison : *O mors, quàm amara est memoria tua?* O mort, « que ton souvenir est amer! — *Homini pacem habenti* « *in substantiis suis*, » répondit-il, signifiant par là que, puisque son cœur n'avait aucune attache ici-bas, la mort n'avait pour lui aucune amertume.

Cependant, le mal empirant toujours, vers une heure après minuit (28 décembre), on lui donna l'extrême-onction, qu'il avait si ardemment désirée, mais sans lui donner le viatique, à cause de ses fréquents vomissements; et il répondit à toutes les prières avec les plus grands sentiments de piété, ayant recouvré comme par miracle pour ce moment solennel toute sa liberté d'esprit. Après la cérémonie, il se fit mettre au bras son chapelet, auquel étaient attachées plusieurs médailles bénites qu'il avait apportées de Rome et de Lorette; et il pria les ecclésiastiques qui veillaient à ses côtés de lui suggérer par intervalles des actes de foi, d'espérance, de charité, de conformité à la volonté de Dieu, de contrition et d'humilité.

Le matin, lorsque parut le jour qui devait être pour lui le dernier, ayant reçu la visite de M^gr Berthelot, évêque de Damas, il le reconnut et étendit la main pour la lui donner en signe de bienveillance. « Je viens, lui dit l'Évêque, « vous aider dans le dernier combat, *frater qui adjuvatur* « *à fratre quasi civitas firma*. Le frère aidé de son frère « est comme une ville forte. — *Et Dominus salvabit* « *utrumque*, répondit-il : le Seigneur sauvera l'un et « l'autre. » Quelque temps après l'Évêque ajouta : « *Jacta*

« *super Dominum curam tuam.* — *Et ipse te enutriet,* » reprit le malade, et il ajouta ensuite : « Ma nourriture est « que je fasse la volonté de mon père. »

Le duc de Nemours, Henri de Savoie, quoique alité et cruellement tourmenté de la goutte, vint après l'évêque de Damas. Touché de l'état où il voyait le vénérable malade, il se mit à deux genoux devant son lit ; et, les larmes aux yeux, il lui demanda sa bénédiction pour lui et pour son fils, le prince de Genevois, que le saint Évêque avait baptisé à Paris. On l'interrogea s'il reconnaissait celui qui lui parlait. « Oui, sans doute, répondit-il, c'est M. le duc de Nemours, je suis son vassal. » Et étendant sa main, quoique bien affaiblie, il le bénit, lui et le jeune prince.

Mme Olier vint aussi avec ses enfants solliciter sa dernière bénédiction, et le saint malade, levant sa main défaillante, les bénit d'un air content et paisible, qui annonçait les grandes espérances qu'il fondait sur Jean-Jacques, le plus jeune, destiné à devenir le père d'une société vouée à la sanctification du clergé[1].

Vers dix heures, les médecins jugèrent à propos de le saigner, et le père Fourier, l'ancien directeur de sa conscience, qui survint peu après, lui ayant demandé s'il se souvenait de lui : « *Si oblitus fuero tui*, lui dit-il, *oblivioni* « *detur dextera mea.* Plutôt oublier ma main droite que de « ne pas me souvenir de vous. — Dites à Dieu comme « saint Martin, ajouta le Père : *Domine, si adhuc populo* « *tuo sum necessarius, non recuso laborem.* Seigneur, si « je suis encore nécessaire à votre peuple, je ne refuse « point le travail. — Moi nécessaire ! reprit-il, non, « non ; je suis un serviteur tout à fait inutile : *Servus* « *inutilis, inutilis, inutilis,* » répéta-t-il par trois fois.

Ayant remarqué l'empressement d'un bon frère de la compagnie de Jésus pour le servir dans ses besoins : « Mon cher frère, lui dit-il, vous prenez pour moi beau-

1. Sur ce personnage, lire : *La Mission de J.-J. Olier et la fondation des Grands Séminaires de France*, par M. Letourneau, curé de Saint-Sulpice, et *Le ministère pastoral de J.-J. Olier.*

« coup de peine; que pourrai-je faire pour vous? — « Monseigneur, lui répondit celui-ci, souvenez-vous de « moi quand vous serez arrivé au royaume de Dieu. » Et le saint malade lui fit un signe bienveillant en témoignage de sa promesse. Ayant de même observé les pleurs de ses domestiques, qui sanglotaient tout autour de sa couche : « Mes enfants, leur dit-il, ne pleurez point; ne faut-il pas « que la volonté de Dieu s'accomplisse? » Et, après avoir dit ces mots, il retomba dans l'assoupissement. Quand il reprenait ses sens, c'était pour parler à Dieu, implorer sa miséricorde et se confier en lui. Il avait souvent à la bouche le psaume *Miserere mei*, *Deus*. « Ayez pitié de moi, « mon Dieu! » Et quelqu'un, l'ayant entendu murmurer tout bas le verset : *Amplius lava me*, *Domine, ab iniquitate mea, et à peccato meo munda me :* « Lavez, Seigneur, « de plus en plus mes souillures, et purifiez-moi de tout « péché », se permit d'ajouter que dans sa conscience il ne restait plus de tache à effacer, qu'il y avait mis bon ordre : « Vous vous trompez, » reprit-il aussitôt. Le P. Amère, jésuite, l'ayant invité à réciter ces paroles : « *Sanctus*, *sanctus*, *sanctus*, » il ajouta : « *Plena est omnis* « *terra gloria ejus*, » et continua le *Te Deum*, ce beau cantique du ciel où il était près d'entrer.

Cependant il retombait toujours dans son assoupissement, et les médecins, pour l'en tirer, lui faisaient souffrir de grandes douleurs, lui tiraient les cheveux, lui frottaient violemment les jambes jusqu'à les écorcher. Réveillé par la souffrance, il aperçoit l'archevêque d'Embrun[1] qui était venu le visiter; mais, au lieu de lui parler, il dit ce dont son cœur était plein : « O mon Dieu! tout « mon désir est devant vous, et mes gémissements vous « sont connus : mon Dieu et mon tout! mon désir est le « désir des collines éternelles! » Quelqu'un lui suggéra d'unir ses douleurs à celles de Jésus-Christ couronné d'épines : « Ce que je souffre, répondit-il, ne mérite pas « le nom de douleurs en comparaison de celles là. »

1. Guillaume d'Hugues, archevêque d'Embrun de 1612 à 1648.

Enfin les médecins, voyant le malade à l'extrémité, voulurent essayer les remèdes extrêmes. On lui avait mis sur la tête un emplâtre de cantharides; en le lui ôtant, on lui arracha la première peau. Deux fois on lui appliqua le fer chaud sur la nuque du cou, et une fois le bouton de feu sur le haut de la tête, qui en fut brûlée jusqu'à l'os, et pendant ce long martyre, dont la violence fit couler ses larmes, il ne laissa pas échapper une seule plainte. On lui demanda s'il sentait le mal qu'on lui faisait. « Oui, je « le sens, répondit-il doucement, mais faites tout ce que « vous voudrez au malade. » Et son visage ne perdit rien de sa sérénité et de sa mansuétude, et ses lèvres n'articulèrent d'autres paroles que les noms bénis de Jésus et de Marie. Comme l'agneau sous la main de celui qui le tond, il souffrait tout ce qu'on voulait; il faisait tout ce qu'on lui prescrivait; et, conformément à sa maxime de ne rien demander, de ne rien refuser, jamais il ne demanda aucun soulagement, jamais il ne refusa aucun remède, quelle qu'en fût la violence ou quelque aversion qu'en eût la nature.

Une mort plus prompte parut être le seul résultat de ces cruelles opérations, et depuis ce moment il ne laissa plus échapper que quelques paroles. Le grand vicaire lui demanda où il voulait être enterré; il ne répondit rien. Une sœur, pour lui faire plaisir, lui dit faussement que son frère l'évêque de Chalcédoine était arrivé. « Ma sœur, « lui dit-il, il ne faut jamais mentir. » On lui demanda s'il ne regrettait point de quitter ses chères filles de la Visitation, et s'il n'était pas inquiet pour son institut naissant : « *Qui cœpit opus, ipse perficiet, perficiet, perficiet,* » répéta-t-il jusqu'à trois fois, c'est-à-dire : « Celui qui a « commencé l'œuvre, l'achèvera. »

S'étant ensuite tourné vers un des siens (Révérend Pernat), et lui ayant serré la main : « *Advesperascit et inclinata est jam dies,* » lui dit-il : « Il se fait tard et le jour « est déjà bien abaissé. » Un père Feuillant lui demanda s'il ne craignait pas d'être vaincu dans le dernier combat contre le démon : « *Oculi mei semper ad Dominum,* répon-

« dit-il, *quoniam ipse evellet de laqueo pedes meos :* Mes « yeux sont fixés sur le Seigneur, c'est lui qui me sau- « vera du péril. — Mais, lui dit-on, il s'en trouva un parmi « les apôtres qui fut infidèle. — *Expectans expectavi Do- « minum,* répliqua-t-il, *et exaudivit preces meas, et eduxit « me de lacu miseriæ et de luto fæcis.* J'attends mon secours « du Seigneur, il exaucera ma prière, il me délivrera de « l'abîme. » Après ces mots il ajouta : « *Qui cœpit, ipse « perficiet, perficiet.* » Et enfin ayant prononcé le nom de Jésus, il perdit la parole, et l'on ne s'aperçut plus qu'il vivait encore, qu'au mouvement de ses lèvres et à celui de ses yeux, qu'il levait au ciel à chaque aspiration pieuse qu'on lui suggérait. Enfin, voyant qu'il allait expirer, tous les assistants se mirent à genoux, récitèrent les prières de la recommandation de l'âme, et, au moment où l'on disait pour la troisième fois l'invocation *Omnes sancti innocentes, orate pro eo*, parce que ce jour-là était la fête des saints Innocents, il rendit son âme pure et innocente à Dieu, avec le même calme, la même tranquillité qui avait présidé à toute sa vie, à huit heures du soir, dans sa cinquante-sixième année, et la vingt et unième année de son épiscopat.

La nouvelle de cette mort fut aussitôt transmise, par une intervention surnaturelle, à Louis de Sales, frère du défunt, qui était alors à son château de la Thuille ; à Charles-Auguste, son neveu, qui était dangereusement malade, et fut subitement guéri par l'apparition de son saint oncle ; à la vénérable Anne-Jacqueline Coste, cette tourière de la Visitation dont il estimait tant la vertu ; à M. de Quoex, prieur de Talloires, qui était si fort dans son intimité. Mais surtout elle fut bientôt répandue dans toute la ville de Lyon, et dès lors un cri unanime et spontané proclama la sainteté du défunt : les fidèles vinrent en foule honorer son corps et lui faire toucher leurs chapelets et autres objets de dévotion.

L'intendant de la justice, M. Jacques Olier, ordonna de l'ouvrir et de l'embaumer. Tout le sang que fit couler l'opération fut recueilli dans des linges et des mouchoirs par la piété des fidèles, comme de précieuses reliques qui opérèrent en effet plusieurs guérisons merveilleuses.

On alla même jusqu'à racler la table et le plancher où en étaient tombées quelques gouttes, et ramasser religieusement tout ce qui avait servi au saint malade. Son cœur fut donné au monastère de la Visitation, et renfermé d'abord dans un reliquaire d'argent, plus tard dans un magnifique reliquaire d'or, présent de Louis XIII, qui témoigna ainsi sa reconnaissance pour la guérison qu'il obtint par l'application de ce saint cœur. Une des plus grosses pierres de son fiel fut donnée à Marie de Médicis, une autre à Anne d'Autriche, deux autres aux princes de Savoie Charles-Emmanuel et Victor-Amédée, un de ses anneaux à Madame Royale de Savoie; et tous ces objets furent reçus avec grand respect et magnifiquement enchâssés; enfin, tout le reste de ce qui avait appartenu à l'homme de Dieu fut distribué entre les princes, les grands et les religieux, et chacun fut jaloux d'avoir quelques reliques d'un si saint prélat.

Le 30 décembre, on lui rendit les devoirs funèbres dans l'église de la Visitation, et le supérieur des Feuillants prononça son panégyrique, qui fut suivi des acclamations de tout le peuple, proclamant que c'était vraiment un saint, et l'appelant les uns un Ambroise, un Irénée, les autres un Grégoire, un Augustin. Le lendemain, le chanoine Rolland et les autres membres du cortège épiscopal se préparaient à partir pour Annecy avec le corps de leur saint prélat; déjà même ils l'avaient placé sur le brancard, que devaient porter deux mulets loués à cet effet, lorsque M. Olier vint faire opposition au départ, désirant conserver à la ville de Lyon un si riche dépôt. Rolland, sans se laisser déconcerter, part aussitôt pour Annecy et va chercher le testament qui lui donnait le droit de l'emporter. Il trouve toute la ville dans les larmes, comme si chacun avait perdu un père; il leur lit l'article du testament par lequel le saint évêque laissait le choix du lieu de sa sépulture à ceux de sa suite en cas qu'il mourût hors de son diocèse. Forts de cette pièce, les magistrats d'Annecy écrivirent au prince de Piémont, celui-ci au roi de France, alléguant que, puisque la Savoie avait eu l'honneur de

donner au monde et à l'Église cet insigne personnage, c'était à elle à être la gardienne et la dépositaire de ses dépouilles mortelles, que d'ailleurs sa dernière volonté laissait le choix du lieu de sa sépulture aux gens de sa suite, et que ceux-ci avaient fait choix d'Annecy. Le roi se rendit à des raisons si puissantes; et les chanoines d'Annecy purent emporter le corps de leur bien-aimé prélat (18 janvier). Tout le long de la route, les fidèles accouraient vénérer la sainte dépouille et faire toucher à la bière des chapelets et des médailles. A Annecy, le corps du saint fut placé, suivant son désir, dans l'église de la Visitation, où il devint l'objet de la vénération publique. Caché pendant la Révolution, dans une maison particulière, il fut, en 1806, transporté dans l'église Saint-Pierre (la cathédrale) et, vingt ans plus tard, dans le nouveau monastère érigé au couchant de la ville.

Les éclatants miracles qui ne tardèrent pas à se multiplier au tombeau ou ailleurs par l'intermédiaire du serviteur de Dieu, tels que la résurrection de Françoise de la Pesse et celle de Jérôme Genin, attirèrent à Annecy une foule de pèlerins qui alla toujours grandissant. Seize mois après sa mort, le conseil municipal d'Annecy et l'évêque du lieu chargeaient déjà dom Juste Guérin de faire une enquête sur les vertus et les miracles de leur bien-aimé prélat; et, l'année suivante, le clergé de France, réuni en assemblée générale, en demandait au Saint-Siège la béatification. Après de sévères enquêtes, qui, pour des causes diverses, durent être renouvelées, le pape Alexandre VII décerna au pieux pontife les honneurs de la béatification (1661), et, peu après, de la canonisation (1665).

Deux siècles et demi se sont écoulés depuis lors. Loin de décliner avec le temps, la gloire de saint François de Sales semble grandir d'année en année. Les habitants d'Annecy gardent pieusement ses saintes reliques, qu'ils considèrent comme le *palladium* de leur cité. Quatre fois, au XIX^e^ siècle, ils les ont promenées triomphalement dans leurs rues magnifiquement parées, et, par des solennités incompa

rables, ont fêté tantôt la translation du saint (1806-1826), tantôt le deuxième centenaire de sa canonisation (1865), tantôt la proclamation de son titre de docteur de l'Église. Une place de la ville porte son nom. Deux sociétés littéraires, l'*Association Florimontane* et l'*Académie Salésienne,* se sont fondées sous ses auspices.

Pendant que ses Filles de la Visitation continuent d'édifier le monde par leurs vertus, trois nouvelles congrégations religieuses, les *Missionnaires de Saint-François de Sales,* d'Annecy, les *Salésiens* de dom Bosco, et les *Oblats de Saint-François de Sales* à Troyes, ont donné son nom à leurs vaillantes phalanges. Une vaste association, qu'on pourrait appeler la propagation de la Foi à l'intérieur de la France, s'est mise sous sa protection, et, dans son *Bulletin,* reproduit avec amour la photographie des lieux illustrés par le saint. Des mains pieuses ont restauré à grands frais l'église du premier monastère, et la ville de Thonon, non contente d'élever, en l'honneur de son apôtre, une basilique superbe, a célébré par des fêtes grandioses le troisième centenaire de son arrivée en Chablais.

L'Église romaine elle-même, par la voix de ses Pontifes, semble prendre à tâche d'augmenter l'auréole de François de Sales, soit en lui décernant la palme glorieuse de Docteur de l'Église, soit en le donnant volontiers pour patron et pour modèle aux hommes les plus apostoliques, prêtres, religieux ou laïques.

Par tous ces indices, le Saint-Esprit semble nous marquer que l'Apôtre du Chablais est destiné à exercer une action toujours plus féconde sur les âmes.

La vie et les écrits de l'aimable Saint sont étudiés chaque jour, par une foule d'écrivains; ils sont lus avec avidité par des millions de catholiques, voire de protestants, traduits dans toutes les langues. De nombreuses éditions de ses Œuvres Complètes se sont rapidement écoulées, et l'on en publie, à cette heure, une nouvelle qui sera définitive.

C'est ainsi que Dieu se plaît à glorifier ses saints. Ainsi se vérifie une fois de plus cette parole du Sauveur : *Heureux ceux qui sont doux, car ils posséderont la terre.*

Ce xxe siècle qui commence au milieu d'épreuves si dures pour l'Église semble devoir être un siècle de rénovation religieuse parce qu'il doit être le siècle du Cœur de Jésus. Or, dans ce travail de restauration, l'évêque de Genève est destiné à jouir d'une gloire grandissante, précisément parce qu'il est désormais dans l'Église l'apôtre et le docteur du Sacré-Cœur.

---

# TABLE CHRONOLOGIQUE

DES FAITS RAPPORTÉS DANS CETTE HISTOIRE

Cette table nous a semblé utile : 1° pour offrir au lecteur un moyen de retrouver les faits qu'il voudrait chercher dans cette histoire; 2° pour rétablir l'ordre chronologique souvent interverti par la nécessité de grouper les faits analogues, afin de donner plus d'intérêt au récit.

# TABLE DES MATIÈRES

## LIVRE PREMIER

### JEUNESSE ET ÉTUDES.

*Depuis la naissance de saint François de Sales, en* 1567, *jusqu'à sa promotion au sacerdoce, en* 1593.



## LIVRE II

### MISSION DU CHABLAIS.

*Depuis son sacerdoce, en* 1593, *jusqu'à son élection pour la coadjutorerie de Genève, en* 1598.

## LIVRE III

### NÉGOCIATIONS DE F. DE S. A ROME ET A PARIS.

1598-1602.

*Depuis l'élection de saint François de Sales pour la coadjutorerie de Genève, en* 1598, *jusqu'au commencement de son épiscopat, en* 1602.

# LIVRE IV

## PREMIÈRES ANNÉES D'ÉPISCOPAT.

*Depuis le commencement de son épiscopat en* 1602, *jusqu'à la fondation de la Visitation en* 1610.

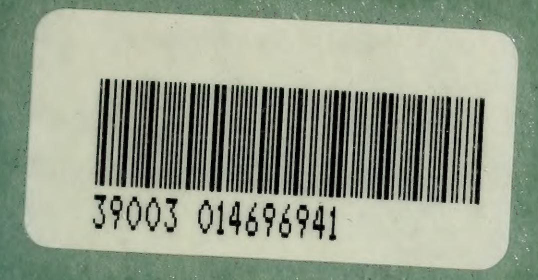


# LIVRE V

## DERNIERS TRAVAUX APOSTOLIQUES.

*Depuis la fondation de la Visitation jusqu'à la mort du saint évêque,* 1611-1622.

Typographie Firmin-Didot et Cie. — Paris.


39003 014696941

